

M. Jospin annonce 10 milliards de francs pour les familles

DÉVELOPPEMENT des crèches et des haltes-garderies, aides à l'emploi d'une assistante maternelle, création d'une prime de reprise d'emploi des femmes et d'un congé « enfant malade », modification des aides au logement : en ouvrant, jeudi 15 juin, la Conférence annuelle sur la famille, le premier ministre, Lionel Jospin, a annoncé que le gouvernement entendait donner un « nouvel élan » à la politique familiale. « Notre politique s'adresse certes à "la" famille, mais surtout "aux" familles dans leur diversité », a ajouté M. Jospin. Dans le mariage ou hors du mariage, monoparentale, recomposée : la famille contemporaine offre de multiples visages. » Au total, les mesures annoncées représentent une enveloppe de plus de 10 milliards de francs.

Lire page 11

France-Algérie : le « non-dit »

LE PRÉSIDENT algérien poursuivait, jeudi 15 juin, sa visite d'Etat en France. Mercredi, devant l'Assemblée nationale, évoquant les « mises à plat de l'histoire », Abdelaziz Bouteflika avait déclaré : « Le fait colonial, notamment, ne saurait être ignoré. Sortir des oubliettes du non-dit la guerre d'Algérie, en la désignant par son nom, ou que vos institutions éducatives s'efforcent de rectifier dans les manuels scolaires l'image parfois déformée de certains épisodes de la colonisation, serait un pas encourageant dans l'œuvre de vérité que vous avez entreprise. » Une moitié des députés de droite avaient refusé d'assister à son discours, invoquant le « devoir de mémoire » envers les rapatriés et les harkis.

Lire pages 2, 3 et 36

La COB ébranlée



MICHEL PRADA

L'AFFAIRE du délit d'initié au sein de la Commission des opérations de Bourse (COB) est désormais entre les mains de la justice. La COB, présidée par Michel Prada, est fragilisée par la mise en cause d'un de ses salariés, chargé de surveiller les marchés.

Lire page 18

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 616 - 7,50 F



L'Allemagne renonce au nucléaire

- Le gouvernement allemand et les industriels ont conclu un accord historique sur la fin progressive de l'énergie nucléaire civile ● La dernière centrale en activité devrait fermer en 2021
- Le retraitement des déchets nucléaires à l'étranger sera interdit à partir de 2005

L'ALLEMAGNE est la première grande puissance industrielle à renoncer à l'énergie nucléaire civile. Après dix-huit mois de laborieuses négociations, le chancelier Ger-

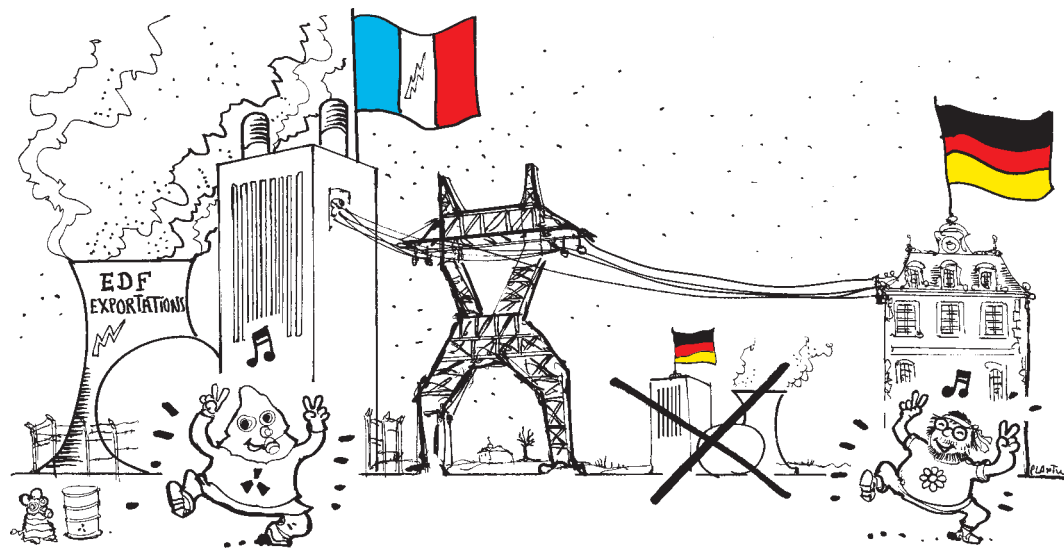
hard Schröder a annoncé, dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 juin à Berlin, la conclusion d'un accord historique avec les industriels du secteur. Le compromis

prévoit une durée moyenne de vie de trente-deux ans pour chacune des dix-neuf centrales, à compter de la date d'entrée en service. La dernière installation en activité

devrait ainsi s'arrêter en 2021. La plus ancienne des centrales pourra poursuivre ses activités jusqu'en 2002.

En ce qui concerne les déchets nucléaires, le chef du gouvernement allemand a annoncé l'interdiction de leur retraitement, notamment dans le centre de la Cogema à La Hague, à partir du 1^{er} juillet 2005. En contrepartie de l'abandon à terme de cette source d'énergie, le chancelier a garanti aux industriels « l'exploitation sans entrave » des centrales jusqu'à leur fermeture. Il avait déjà renoncé, auparavant, à leur imposer des règlements plus rigoureux ou à lever un impôt supplémentaire, comme l'avaient un temps réclamé les Verts, partenaires de la coalition. Les exploitants ont « regretté » cette décision tout en la qualifiant de « compromis loyal » et en acceptant « la primauté du politique » dans ce dossier.

Lire p. 5, notre éditorial p. 17 et la chronique de Pierre Georges p. 38



Au sommet des deux Corées, le « Cher Leader » a éclipsé son voisin du Sud

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Jusqu'à la dernière minute, le sommet des deux Corées fut un one-man-show du « Cher Leader » du Nord, Kim Jong-il. « Ce n'est pas pour rien qu'il aime le cinéma : c'est un grand acteur, nous dit un ami coréen. Pour sa première apparition en direct à l'étranger, il a choisi rien moins que la scène mondiale. » Rôle de composition ou enthousiasme spontané ? Toujours est-il que le « Cher Leader » a dominé - et de loin - ce sommet, reléguant Kim Dae-jung, le président sud-coréen, au second plan, presque dans un rôle de faire-valoir.

Face à cet hôte disert, à l'aise, vif et sûr de lui, maniant l'ironie de manière parfois acerbe et entraînant les boutades, le sévère Kim Dae-jung est apparu raide et terne. Le Sud-Coréen a œuvré avec acharnement à ce sommet. Mais, dès qu'il fut à Pyongyang, Kim Jong-il avait clairement « pris la main », comme on dit aux cartes, et il l'a gardée jusqu'à la fin au point de donner l'accolade à Kim Dae-jung au pied de la passerelle de l'avion de retour, jeudi 15 juin, avec en toile de fond le même cérémonial de foules en

liesse brandissant des bouquets de fleurs et scandant « Manse !, Manse ! » (« Longue vie ! ») qu'à l'arrivée.

Le second tête-à-tête entre les deux hommes, mercredi, qui devait déboucher sur le communiqué commun final, a commencé avec un Kim Jong-il plaisantant sur les bévues de la presse étrangère à son égard et suscitant les rires de l'assistance : « Je passe pour mener une vie de reclus, mais j'ai fait des voyages secrets en Chine et en Indonésie. Aujourd'hui, on dit que vous m'avez libéré de mon exil volontaire ! » Puis le « Cher Leader » a enchaîné sur les vertus respectives du kimchi - le condiment favori des Coréens à base de choux fermentés - selon qu'il est du Nord ou du Sud : « Vous voulez exporter votre kimchi sur le marché mondial, mais vous aurez des problèmes car il est trop salé ! » Il n'est pas certain que toutes les boutades de Kim Jong-il aient beaucoup plu à l'austère Kim Dae-jung : « Pourquoi mangez-vous une nourriture aussi royale au Sud ? », a lancé le « Cher Leader » lors du dîner officiel offert par le chef d'Etat du Sud, en plongeant ses baguettes dans les plats préparés par un chef cuisinier

venu spécialement de Séoul. Seule la réponse souriante, mais inaudible à la télévision, de M^{me} Kim Dae-jung, assise entre leur hôte et son mari, le nez plongé dans son assiette, semble avoir remis un peu de liant dans la conversation.

A entendre Kim Jong-il plaisanter avec tant d'assurance et à le voir mener avec tant de maestria le « grand spectacle » du premier sommet Nord-Sud, on se prenait à oublier qu'il règne sur un pays à l'économie exsangue dont les deux tiers de la population manquent de nourriture et dont les plus démunis meurent toujours de faim en dépit de l'aide internationale massive qui lui est fournie. Riche de signes encourageants, marqué par un communiqué final qui va jusqu'à évoquer les perspectives de « réunification nationale », le sommet entre les deux Corées aura donc laissé entrevoir la personnalité imprévisible de dirigeant du dernier régime stalinien de la planète.

Philippe Pons

Lire nos autres informations page 4

POINT DE VUE

Septennium interruptum

par Nicolas Baverez

DANS ses Mémoires d'espoir, le général de Gaulle justifie avec vigueur la révision constitutionnelle de 1962, qui instaura l'élection au suffrage universel direct du président de la République par l'impérieuse nécessité d'en faire « l'homme du pays », revêtu par là aux yeux de tous et aux siens d'une responsabilité capitale, correspondant justement à celle que lui attribuent les textes. Sans doute faudrait-il, en outre, qu'il voulût porter la charge et qu'il en fût capable. Cela, bien évidemment, la loi ne peut le garantir. Car, en aucun temps et dans aucun domaine, ce que l'infirmité du chef a, en soi, d'irréparable ne saurait être compensé par la valeur de l'institution. Mais, à l'inverse, le succès n'est possible que si le talent trouve son instrument et rien n'est pire qu'un système tel que la qualité s'y consume dans l'impuissance. »

Faute de talents à la hauteur de l'exigence de la fonction présidentielle dessinée par les institutions de la V^e République, les deux acteurs de la cohabitation se sont accordés pour neutraliser l'instrument. Non que la question de la réduction de la durée du mandat présidentiel ne mérite d'être posée

à l'occasion d'un examen d'ensemble de la Constitution de 1958 et d'un débat public sur l'opportunité d'une évolution vers un régime présidentiel. Mais elle ne saurait être abordée seule et tranchée dans la précipitation, sous la pression des sondages, du seul fait que le septennat se trouve devenu à la fois l'otage de la cohabitation, après la réforme de la justice et la politique étrangère, et l'ultime avatar de l'interminable règlement des comptes qui empoisonne la droite depuis la défaite de Valéry Giscard d'Estaing en 1981.

La Constitution de 1958 est hybride, empruntant à la fois au régime présidentiel et parlementaire, juxtaposant au sein de l'exécutif la fonction présidentielle et l'existence d'un premier ministre. Elle n'est pas pour autant ambiguë tant qu'est respecté le principe cardinal sur lequel repose sa cohérence, à savoir le bloc composé du président et du peuple.

Lire la suite p. 16 et nos informations sur le quinquennat p. 8

Nicolas Baverez est historien et économiste.



SPECIAL RANDONNÉES

Douze balades

De la découverte de la rivière marine d'Étel, dans le Morbihan, à la visite de Giens la magnifique, dans le Var, en passant par Antibes et Ouessant, Le Monde et Milan Presse vous invitent à rêver au fil de l'eau vive, en Provence et en Bretagne. Un guide de douze randonnées estivales de trente-deux pages (inséré dans « Le Monde des livres »).



J. CUINIÈRES-VIOLETTE

LITTÉRATURE

Jules Roy est mort

L'écrivain Jules Roy, auteur des *Chevaux du soleil*, est mort à son domicile de Vézelay (Yonne), jeudi 15 juin, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Ce pied-noir d'origine modeste avait été aviateur dans l'armée française avant de choisir la carrière des lettres. p. 38



JEAN-FRANÇOIS JOLY

SOIXANTE ANS APRÈS

Résistants ordinaires

1. « Rabi », poseur de bombes

Le sixième anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 sera marqué par l'autodissolution de l'Association des Français libres. En hommage, Le Monde a reconstruit trois héros ordinaires de la Résistance. Dans le premier volet, Léopold Rabinovitch (photo) raconte comment il faisait sauter des trains. p. 15

International.....	2	Aujourd'hui.....	25
France.....	8	Météorologie-Jeux.....	31
Société.....	11	Culture.....	32
Horizons.....	15	Guide culturel.....	34
Régions.....	15	Carnet.....	35
Entreprises.....	18	Kiosque.....	36
Communication.....	21	Abonnements.....	36
Tableau de bord.....	22	Radio-Télévision.....	37

ALGÉRIE Pour commencer sa visite officielle de quatre jours à Paris, le chef de l'Etat algérien, Abdelaziz Bouteflika, a rencontré les députés français, mercredi 14 juin, après un long

entretien avec Jacques Chirac à l'Élysée. Jeudi 15 juin, il devait être reçu par le premier ministre Lionel Jospin, après avoir vu le Medef. ● LA MOITIÉ DES ÉLUS de l'opposition de droite n'a

pas assisté au discours prononcé par le président algérien devant l'Assemblée nationale. Ils ont, pour la plupart, évoqué le sort des rapatriés et des harkis depuis la fin de la guerre d'Al-

gérie. ● DÉNONÇANT les actes de pouvoir en Algérie, le député Vert Noël Mamère avait récusé la présence au Parlement du président algérien. L'actrice Isabelle Adjani, elle, a refusé

de se rendre à la réception à l'Élysée pour ne pas cautionner « Bouteflika et ce régime » et leur « effort pour rendre un peuple fou en le rendant amnésique ».

Mémoire et situation politique au cœur de la visite du président algérien

Le début de la visite d'Etat d'Abdelaziz Bouteflika a été perturbé par les manifestations des familles des disparus et le boycottage de son discours à l'Assemblée par une moitié des élus de l'opposition

POUR la deuxième journée de sa visite d'Etat en France, le programme du président Bouteflika s'annonce des plus chargés. Après un petit-déjeuner en compagnie de membres du Medef et, dans la foulée, la traditionnelle réception à l'Hôtel de ville de Paris, le chef de l'Etat algérien devait s'entretenir avec le premier ministre français, Lionel Jospin (les deux hommes déjeuneront ensemble à Matignon), le président du Sénat, Christian Poncelet, puis le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, avant d'offrir une réception dans un grand hôtel de la capitale. Pour clôturer la journée, le président algérien participera à un dîner-débat organisé par la revue *Passages*.

Programme chargé donc, dans le

prolongement du début de cette visite qui, d'ici samedi, doit sceller les retrouvailles franco-algériennes. Pour marquer l'importance de l'événement (la précédente visite d'un chef d'Etat algérien remonte à 1983), la République avait bien fait les choses. Mercredi 14 juin en début d'après-midi, à l'aéroport d'Orly où était venu l'accueillir Jacques Chirac, un interminable tapis rouge avait été déployé et des détachements des trois corps d'armes convoqués pour le président Bouteflika et les sept ministres qui l'accompagnaient.

Les salutations d'usages terminées, direction les Invalides où, sous un soleil méditerranéen, le cortège des deux présidents se faisait escorter de la garde républicaine jusqu'à l'hôtel

Marigny, résidence officielle des hôtes de la France. Allait suivre l'entretien – le seul prévu – entre les deux chefs d'Etat. Il fut chaleureux et long (90 minutes). « Nos deux pays ont repris leur dialogue et ont créé une atmosphère propice », constatait le numéro un algérien. « Le moment (...) est venu pour la France et pour l'Algérie de reprendre le chemin vers l'avenir côte à côte », lui répondait Jacques Chirac avant de former des vœux pour « la pleine réussite de cette importante visite (...) étape majeure dans le renouveau de nos relations ».

Il était 17 h 30 quand le président Bouteflika montait à la tribune de l'Assemblée nationale, aux rangs quelque peu clairsemés. En quarante-cinq minutes, sur un mode très litté-

raire et en français contrairement à ce qui avait été annoncé, le chef de l'Etat algérien allait passer en revue tous les thèmes sensibles : islam et modernité, la « lourde dette morale » des pays colonisateurs, la guerre d'Algérie, qu'il conviendrait de « sortir des oubliettes du non dit », la place de la langue et de la culture française en Algérie... Autant de sujets qui, globalement, ont permis au chef de l'Etat de réussir son examen de passage devant les députés.

« PAUPÉRISATION »

A l'extérieur du bâtiment que protégeaient d'importantes forces de sécurité, l'ambiance était davantage à la contestation et à la colère. Une péniche sur laquelle devait avoir lieu un

rassemblement collectif des familles des « disparus » en Algérie – plusieurs milliers – se voyait refuser par les services officiels l'accès à un ponton en face de l'Assemblée nationale. Il existe « une volonté délibérée des autorités françaises de ne pas permettre que s'exprime une voix différente », protestait Patrick Baudoin, le président de la FIDH, une organisation de défense des droits de l'homme. La manifestation « anti-Boutef » allait se résumer à un rassemblement pour les droits des femmes, les sans papiers, la dégradation des conditions de vie en Algérie... Les slogans y étaient « Boutefric, la paupérisation », « Boutef-Chirac, la paupérisation » – mais les troupes bien maigres. Une centaine de personnes au maximum.

Les discours chaleureux, les phrases encourageantes, on allait les entendre à nouveau le soir à l'Élysée au cours des toasts portés par les deux chefs d'Etat avant le dîner officiel. Près de 200 personnes s'y pressaient en tenue de ville autour d'une immense table en U, dont Enrico Macias, très entouré, le cinéaste Alex Arcady, l'humoriste Smaïn, une brochette de ministres et d'industriels (dont le président d'Air France, Jean-Cyril Spinetta). Seule l'actrice Isabelle Adjani d'origine algérienne avait refusé l'invitation pour ne pas être « complice » des crimes commis par « l'armée elle-même », explique-t-elle jeudi dans une interview à *Libération*.

J.-P. T.

M. Chirac : « Bâtir une relation apaisée et ambitieuse »

Voici les principaux extraits de la déclaration du président Jacques Chirac, mercredi soir, lors de la réception offerte au président algérien.

« Je salue, au nom de la France, le courage et la dignité du peuple algérien dans son combat quotidien contre le terrorisme, le fanatisme et la barbarie. Ces dérives n'ont pas épargné la France, mais nous n'oublierons pas les drames vécus en Algérie, ni la détermination des Algériens à faire prévaloir le respect des personnes, les valeurs de concorde et le primat du droit. Je réaffirme devant vous l'indéfectible solidarité de mon pays. (...) Monsieur le président, nous avons foi dans l'avenir de l'Algérie. L'approbation massive du référendum sur la concorde civile a ouvert la voie de la réconciliation nationale. (...) Parallèlement,

vous avez engagé l'Algérie sur le chemin des réformes politiques, économique et sociale. Je sais votre volonté de moderniser et d'ouvrir davantage l'Algérie (...).

« Aller de l'avant pour l'Algérie et la France, c'est dans la sérénité, dans le respect des sensibilités de chacun, bâtir une relation apaisée et ambitieuse. En un mot, privilégier ce qui nous unit. Et d'abord, les femmes et les hommes, vos compatriotes, monsieur le président, qui résident et travaillent en France où ils forment l'une des toutes premières communautés étrangères. Avec le temps, car beaucoup d'entre eux vivent chez nous depuis bien des années, les Algériens de France et les Français d'origine algérienne ont tissé entre nos deux rives des liens étroits et puissants. Beaucoup se sentent désormais d'Algérie comme de France. A travers eux, comme à travers les Français vivant en Algérie, l'âme de nos peuples se mêle intimement. »

M. Bouteflika : « L'indifférence internationale face au terrorisme »

Voici les principaux extraits des propos tenus mercredi 14 juin par le président algérien devant l'Assemblée nationale :

« Il est certes toujours vain de refaire l'Histoire. Mais ne vivons-nous pas une époque charnière, où les remises en cause les plus osées et les plus inattendues sont devenues un de ses traits dominants ? Une époque où l'humanité, comme tenaillée [...] par un instinct inextinguible de se surpasser, s'active à rassembler toutes ses potentialités afin d'entrer, avec le maximum d'atouts, dans la nouvelle ère qui commence. C'est certainement à cette fin, et parce qu'elle se sent plus forte, que nous la voyons [...] se livrer sur elle-même aux examens de conscience les plus intrépides. De vénérables institutions, comme l'Eglise, des

Etats aussi vieux que le vôtre, Monsieur le Président [de l'Assemblée], n'hésitent pas aujourd'hui à confesser les erreurs, et parfois les crimes les plus iniques, qui ont, à un moment ou un autre, terni leur passé. De Galilée à la Shoah, qui fit vasciller sur ses bases la condition humaine, toutes ces mises à plat de l'Histoire sont une contribution inappréciable à l'éthique de notre temps. Elles gagneraient certainement à être poursuivies et étendues à d'autres contextes. Le fait colonial, notamment, ne saurait être ignoré. Sortir des oubliettes du non-dit la guerre d'Algérie, en la désignant par son nom, ou que vos institutions éducatives s'efforcent de rectifier, dans les manuels scolaires, l'image parfois déformée de certains épisodes de la colonisation, serait un pas encourageant dans l'œuvre de vérité que vous avez entreprise, pour le plus grand bien de la connaissance historique et de la cause de l'équité entre les hommes. »

Défenseurs intransigeants de la souveraineté des Etats, nous nous sommes toujours prononcés contre toute ingérence dans leurs affaires intérieures. Mais la question du terrorisme, tel que celui qui sévit depuis une décennie en Algérie, n'est pas une exclusive d'un pays et mériterait un traitement plus global. [...] Au regard d'un tel fléau, il était du devoir de la communauté internationale d'y faire face. Or, qu'avons-nous constaté ? Une attitude d'indifférence, sinon de complaisance et parfois de connivence devant le déferlement d'un terrorisme s'en prenant indistinctement aux cadres et aux intellectuels, aux villageois innocents, aux ressortissants étrangers et aux hommes de religion, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, comme en témoignent les meurtres des nombreux imams, l'assassinat de Mgr Claverie, évêque d'Oran, ou l'inqualifiable massacre de Tibéhirine, véritable affront à l'Algérie, terre d'hospitalité, et à l'islam, religion de tolérance. »

De nombreux députés de droite, se référant au passé, ont boycotté le discours à l'Assemblée

IL A FALLU attendre un long moment, mercredi 14 juin, pour que l'Assemblée nationale se dégage, pendant le discours d'Abdelaziz Bouteflika. Le président algérien venait d'évoquer la part prise par Abdelkader dans la défense des chrétiens, en 1860, à Damas. Les premiers applaudissements sont alors venus des bancs clairsemés de la droite. Quelques instants plus tard, les mêmes députés appuyaient l'hommage rendu par M. Bouteflika à l'Eglise d'Algérie.

Il est vrai que, tout au long de l'après-midi, on avait plutôt entendu, dans les couloirs, les partisans d'un boycottage de cette visite. Le porte-parole de Démocratie libérale (DL), Claude Goasguen, invoquait un « devoir de mémoire » vis-à-vis des anciens rapatriés et des harkis pour justifier à l'avance une absence délibérée. « Ce serait mieux qu'il [M. Bouteflika] fasse vivre la démocratie en Algérie », ajoutait le député de Paris. François d'Aubert (DL) était parmi les premiers à juger « exaspérant » l'accueil, par l'Assemblée nationale, d'« anciens terroristes ». Evoquant la récente visite à Damas de Jacques Chirac, le député de la Mayenne ironisait : « J'imagine qu'on va bientôt recevoir le fils de Hafez El Assad ! » Au total, plus de la moitié des députés de Démocratie libérale étaient absents de l'hémicycle pendant le discours du président algérien. Le RPR et l'UDF étaient à peine mieux représentés.

Les raisons de ce boycottage sont de deux ordres. Il y a celles qui ont trait à la situation actuelle de l'Algérie. Au terme d'une longue nuit consacrée au projet de loi sur la chasse, le bouillant député de Gironde, Noël Mamère (Verts), avait ainsi annoncé, mercredi matin, que « le président al-

gérien n'a rien à faire devant ce qui est le cœur de la démocratie française ». Il était démenti, peu après, par la nouvelle chef de file des députés écologistes, Marie-Hélène Aubert, et par le secrétaire national des Verts, Jean-Luc Bennahmias.

SOUVENIR DE LA GUERRE

A droite, en revanche, c'est plutôt le souvenir de la guerre d'Algérie qui explique l'attitude des partisans du boycottage. Lionnel Luca, député (non inscrit) des Alpes-Maritimes, membre du Rassemblement pour la France (RPF) de Charles Pasqua, invoque les droits des harkis, ceux des pieds-noirs, le respect des sépultures, le code de la famille. Son père était sergent-chef de la Légion étrangère à Sidi-Bel-Abbès. Autre député des Alpes-Maritimes, Jean-Claude Guibal (RPR) estime que « la visite de Bouteflika suscite une bouffée de nostalgie » dans la communauté pied-noir, mais lui-même a choisi d'être présent en raison de « la dimension méditerranéenne de la France ».

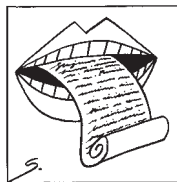
Ancien conseiller diplomatique de Jacques Chirac, Pierre Lelouche (RPR, Paris) se fâche contre « ceux qui ne savent pas quoi inventer pour faire parler d'eux ». « Il faut en faire un maximum avec l'Algérie. La France a besoin de pays démocratiques et prospères dans le Maghreb », assure-t-il. Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire) rappelle ce « principe gaulliste » : « La France entretient des relations avec les Etats. Ce n'est pas donner un satisfecit démocratique que d'accueillir un chef d'Etat ». Jacques Myard (RPR, Yvelines) renchérit : « L'Algérie, on aime ou on n'aime pas, mais elle est à nos portes. »

Lorsque le président algérien

pénètre dans l'hémicycle avec le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, tous les présidents de groupes sont présents. José Rossi, pour DL, précise que c'est « par devoir ». Au titre d'anciens premiers ministres, Edouard Balladur et Alain Juppé sont les premiers à saluer M. Bouteflika. Pierre Mauroy est dans une tribune, en compagnie de Simone Veil, Hervé Bourges et Pierre Joxe. En déplacement à Marseille, Philippe Séguin a pris soin de se faire excuser. Si la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, est absente, explique l'un de ses proches, c'est parce qu'elle prépare son discours, pour les assises de son parti, le 17 juin.

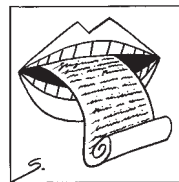
M. Bouteflika réserve une heureuse surprise aux députés français. A M. Forni, qui lui souhaite la bienvenue en arabe, il répond – contrairement à ce qui était prévu – par un discours prononcé en français. Cela ne suffira pas. A la fin de son message de « réconciliation », les députés se lèvent pour l'applaudir, mais une dizaine d'entre eux, notamment sur les bancs du RPR, gardent ostensiblement les mains posées sur leurs pupitres. Une attitude que déploiera ensuite l'ancien ministre des affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond (RPR), pour qui « le président Bouteflika ne pouvait pas être meilleur dans cet exercice difficile pour lui. Heureusement qu'il s'est exprimé en français ! » Une opinion partagée par le nouveau président de la commission des affaires étrangères, François Loncle : « Si M. Bouteflika avait prononcé son allocution en arabe, cela aurait été une grande déception, et aussi le signe d'une certaine faiblesse par rapport à ce qu'il vit en Algérie. »

Jean-Louis Saux



VERBATIM

REAFFIRME devant vous l'indéfectible solidarité de mon pays. (...) Monsieur le président, nous avons foi dans l'avenir de l'Algérie. L'approbation massive du référendum sur la concorde civile a ouvert la voie de la réconciliation nationale. (...) Parallèlement,



VERBATIM

IL EST certes toujours vain de refaire l'Histoire. Mais ne vivons-nous pas une époque charnière, où les remises en cause les plus osées et les plus inattendues sont devenues un de ses traits dominants ? Une époque où l'humanité, comme tenaillée [...] par un instinct inextinguible de se surpasser, s'active à rassembler toutes ses potentialités afin d'entrer, avec le maximum d'atouts, dans la nouvelle ère qui commence. C'est certainement à cette fin, et parce qu'elle se sent plus forte, que nous la voyons [...] se livrer sur elle-même aux examens de conscience les plus intrépides. De vénérables institutions, comme l'Eglise, des

Défenseurs intransigeants de la



1938. UOMO GAMMA

JADIS SECRET MILITAIRE. AUJOURD'HUI RÉSERVÉ AUX INITIÉS.



RÉALISÉ INTÉGRALEMENT EN TITANE ET EN ACIER SPÉCIAL DE QUALITÉ NAVALE, INNOVÉ EN MATIÈRE DE TECHNIQUES BRACELET EXCLUSIF, IL RÉUNIT DESIGN ÉTANÇHE JUSQU'À 200 MÈTRES DE PROFONDEUR, IL EST ÉQUIPÉ D'UN MOUVEMENT REMONTAGE AUTOMATIQUE, LE CALIBRE PANERAI CHRONOMÈTRE DÉLIVRÉ PAR LE CONTRÔLE OFFICIEL SUISSE CHRONOGAPHE PANERAI RÉALISÉ EN TITANE ET ACIER EST DISPONIBLE SPÉCIALISTES MONDIAUX DE LA HAUTE HORLOGERIE : UN CHRONOGAPHE

ACIER SPÉCIAL DE QUALITÉ NAVALE, INNOVÉ EN MATIÈRE DE TECHNIQUES BRACELET EXCLUSIF, IL RÉUNIT DESIGN ÉTANÇHE JUSQU'À 200 MÈTRES DE PROFONDEUR, IL EST ÉQUIPÉ D'UN MOUVEMENT REMONTAGE AUTOMATIQUE, LE CALIBRE PANERAI CHRONOMÈTRE DÉLIVRÉ PAR LE CONTRÔLE OFFICIEL SUISSE CHRONOGAPHE PANERAI RÉALISÉ EN TITANE ET ACIER EST DISPONIBLE SPÉCIALISTES MONDIAUX DE LA HAUTE HORLOGERIE : UN CHRONOGAPHE

OFFICINE PANERAI
LABORATOIRE D'IDÉES.

Les collections historiques et contemporaines de Officine Panerai sont exposées chez les meilleurs horlogers-bijoutiers : A Paris : 1^{er} - CHRONOPASSION - SAGIL • 2^{ème} - ARIFAN • 6^{ème} - LES MONTRES • 8^{ème} - ARIFAN - ARIE - ELYSÉES HORLOGERIE - HEURCON • 16^{ème} - LES MONTRES • (06) Cannes : FERRET • (06) Nice : FERRET (06) Saint Laurent du Var : FERRET CAP 3000 • (13) Aix en Provence : RAYNAL • (13) Marseille : FROJO • (69) Lyon : IL MAIER HAUTE HORLOGERIE • (83) Saint Tropez : FROJO • (84) Avignon : DOUX • Informations au 01 42 18 56 93.



La hausse des cours du pétrole masque le marasme économique

CONVAINCRE les banques et les investisseurs que l'Algérie constitue un pays prometteur est l'objectif que s'est assigné le président Bouteflika au cours de ses visites officielles à l'étranger. Il en sera sans doute de même en France. La tâche n'est pas aisée.

Certes, le produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie, exprimé en dinars, la monnaie nationale, croît de façon ininterrompue depuis cinq ans. L'inflation, galopante au milieu des années 90, n'est plus qu'un mauvais souvenir. L'équilibre du budget est en vue. La dette publique diminue. En 1999, la balance des paiements courants est redevenue positive, tandis que l'excédent commercial, qui a doublé entre 1998 et 1999, a permis de reconstituer un matelas confortable de réserves de change. Selon les dernières prévisions du Fonds monétaire international (FMI), celles-ci atteindront cette année l'équivalent de près de huit mois d'importations. Enfin, le poids de la dette extérieure dans le PIB régresse.

Mais toutes ces bonnes nouvelles ne doivent pas faire illusion. Le redressement de l'Algérie, en faillite financière en 1994, est plus apparent que réel. Exprimé en dollars, le revenu par habitant a été divisé par deux depuis 1990 ; deux jeunes sur trois en âge de travailler sont au chômage ; chaque actif bénéficiant

d'un emploi doit faire vivre près de six personnes ; on s'entasse à sept dans un logement, selon les statistiques officielles...

ACCORD D'ENCOURAGEMENT

L'embellie actuelle doit moins à la thérapie prescrite par le FMI et la Banque mondiale qu'au retournement du marché pétrolier, qui a d'ailleurs coïncidé avec l'arrivée au pouvoir du président Bouteflika. Car l'économie algérienne reste dominée par les hydrocarbures. Le gaz et le pétrole représentent toujours la quasi-totalité des exportations du pays, plus de la moitié des recettes budgétaires de l'Etat et le quart environ du PIB. Lorsque les cours du brut flambent, comme actuellement, le délabrement des autres secteurs de l'économie s'estompe et l'Algérie affiche, pour un temps, des performances éblouissantes ; mais qu'ils dégringolent, et le pays replonge dans la crise. Pour le remettre sur les rails d'un développement durable, le chef de l'Etat sait qu'il aura besoin de l'appui de l'étranger, dont celui de la France, qui, malgré les aléas d'une relation politique cahoteuse, occupe une position centrale dans les échanges avec l'Algérie : elle est son premier fournisseur (devant les Etats-Unis et l'Italie) et son troisième client.

L'Algérie est un partenaire intéressant : elle paie souvent comptant et achète à la France plus

qu'elle ne lui vend (depuis dix ans, l'excédent annuel moyen est proche de 4 milliards de francs). Témoin de cet intérêt : une centaine d'entreprises tricolores ont participé en 1999 à la Foire internationale d'Alger. Elles sont plus de deux cents cette année à avoir fait le déplacement, pour la Foire actuellement en cours. Mais le fait est que, si la France commerce beaucoup avec l'Algérie (de gros contrats sont en négociation dans le secteur de l'eau, du transport de gaz, du BTP), elle n'y investit guère, se plaignent régulièrement les Algériens. De 1990 à 1998, les investissements directs n'ont représenté que 340 millions de francs, pour l'essentiel concentrés dans le secteur des hydrocarbures et de la pharmacie.

Signé il y a sept ans mais ratifié par le Parlement français seulement en début d'année, l'accord d'encouragement et de protection des investissements va-t-il changer la donne ? A Bercy, on interprète avec optimisme l'intérêt de quelques poids lourds tricolores pour le programme de privatisation annoncé par Alger : la filiale poids lourds de Renault, RVI, a proposé de moderniser les camions de la SNVI algérienne ; le groupe agroalimentaire Castel est sur les rangs pour reprendre une société publique d'eau minérale ; la firme Vicat lorgne sur une cimenterie qu'elle prévoit de développer en construisant une ligne nouvelle près d'Annaba, sur la côte est...

Les Algériens souhaitent que le programme de privatisation en cours serve aussi à alléger leur dette extérieure, par le biais d'un mécanisme de « conversion de créances en investissements ». La France, principal créancier de l'Algérie, avec un encours total voisin de 4 milliards d'euros, est en première ligne, d'autant que Paris a fait bénéficier à plusieurs reprises le Maroc voisin de ce type de cadeau. Mais, même si la France est d'accord pour en faire profiter l'Algérie, le feu vert du Club de Paris, le groupe des Etats créanciers d'un Etat, est indispensable. La France, a fait savoir mercredi l'Elysée, à l'issue du tête-à-tête entre les deux chefs d'Etat, est disposée à se faire l'avocat de l'Algérie au sein du Club de Paris – présidé par la France. Ce pourrait être là le principal résultat de la visite du chef de l'Etat algérien.

Jean-Pierre Tuquoy

Hamida Layachi, spécialiste algérien des groupes armés « Banditisme et islamisme armé vont aujourd'hui de pair en Algérie »

INTELLECTUEL ALGÉRIEN, romancier et journaliste à *El Khabar Hebdo*, Hamida Layachi a publié plusieurs romans et essais en arabe. Un nouveau roman, *Labyrinthes. Des émirs et des généraux*, doit paraître en septembre aux Editions El Barzakh, à Alger, ainsi qu'un essai sur l'islamisme armé.

« On entend parler presque tous les jours de nouveaux attentats ou tueries en Algérie. Qu'en est-il de la situation sécuritaire ?

– Il y a sans aucun doute une nette amélioration par rapport aux années 1994-1995. Les gens le disent sans arrêt, mais l'évolution n'est pas décisive, et la peur règne toujours dans les régions isolées, des villages du côté de Medea, ainsi qu'à l'ouest, surtout dans les régions de Saïda et Sidi Bel Abbès. Pour ma part, j'ai du mal à être vraiment optimiste. Eradiquer le phénomène terroriste risque de prendre des années. Je crains que l'option sécuritaire ne suffise pas. Il faudrait y ajouter une solution politique, incluant les figures politiques du FIS.

– Comment faire la part de l'islamisme armé et du grand banditisme dans les violences qui se poursuivent ?

– Il n'y a pas de fracture ou de contradiction entre ces deux facteurs. L'islamisme armé et le grand banditisme vont de pair aujourd'hui en Algérie. Cela remonte à 1992, au lendemain de l'arrêt du processus électoral. Au lieu d'ouvrir la porte à l'aile modérée des islamistes du FIS, on a emprisonné leurs chefs, on les a déportés, ou forcés à l'exil. La nébuleuse islamiste s'est retrouvée orpheline, ce qui a permis l'émergence de jeunes émirs n'ayant pas la moindre formation politique ou théologique.

– Jamel Zitouni, sans notoriété ni fonction au sein du FIS, a été propulsé à la tête du GIA au milieu des années 1990. Même scénario pour un Kada Benchicha, devenu responsable du GIA dans la région ouest de 1992 à 1997. Voilà deux bons exemples de cette nouvelle génération qui s'en est prise à tout le monde, y compris aux politiques du FIS, qui a basculé dans le nihilisme, la sauvagerie, le banditisme et qui s'est laissée manipuler facilement. Elle a fait le jeu de certains centres d'intérêt qui n'avaient rien à gagner à la démocratie et à la transparence, mais avaient tout avantage à pousser au chaos, avec une couverture idéale : l'islamisme. La situation économique désastreuse n'a fait qu'encourager les jeunes à suivre cette voie.

– Cette deuxième vague de combattants islamistes, avec à sa tête Jamel Zitouni (tué dans une bataille interne au mouvement en 1996) et Antar Zouabri, ne s'est pas contentée de cibler des militaires et des policiers comme la première. Elle s'en est prise aux intellectuels et aux journalistes, à partir de la fin de 1993. Zouabri représente ce qu'il y a de plus extrême. En 1995, il a littéralement excommunié toute la société qu'il estimait complice du pouvoir. C'est alors qu'ont commencé les assassinats de villageois, ceux-là mêmes qui avaient soutenu le FIS à l'origine. Et cela a été l'erreur mortelle du GIA. Se retourner contre le peuple était un suicide stratégique.

– Quel est l'état des forces qui n'ont pas déposé les armes ?

– Au total, j'évaluerais à environ 2 000 à 2 500 le nombre d'islamistes armés restants, en incluant dans ce chiffre le GIA et les multiples groupes autonomes. Le GIA est aujourd'hui isolé et fragmenté. Le centre du pays abrite les forces d'Antar Zouabri, l'ouest est tenu par l'un de ses rivaux, Abou Ismail. Le groupe de Zouabri – dont on se demande parfois s'il est toujours vivant – a éclaté en de nombreuses fractions, ce qui accentue leur faiblesse et leur isolement. A l'ouest, le passage avec le Maroc leur a longtemps facilité les choses, mais la nouvelle coopération décidée entre Alger et Rabat leur porte un coup dur.

« J'évaluerais à environ 2 000 à 2 500 le nombre d'islamistes armés restants, en incluant le GIA et les groupes autonomes »

– Il y a aussi le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) de Hassan Hattab, né en 1997 d'une dissidence avec le GIA. Plus politique que le GIA, ce groupe cible surtout les forces de sécurité, pas la société. Hattab mène un bras de fer avec le pouvoir et continue de négocier avec lui. Il a des problèmes avec son entourage, constitué de déserteurs, ce qui explique que, pour la hiérarchie militaire, il ne soit pas question de grâce amnistiant en ce qui les concerne. Le point de blocage dans les discussions entre le GSPC et le pouvoir est là. Et quand le président Bouteflika suggère, par l'intermédiaire du général Attaïla, une amnistie générale [Le Monde du 1^{er} juin], c'est à Hassan Hattab qu'il s'adresse en réalité.

– Que veulent les groupes d'Antar Zouabri et Abou Ismail ?

– Je ne pense pas qu'ils soient prêts

à la moindre concession. Ils refuseraient même probablement une amnistie générale si elle leur était proposée. Ce sont des jusqu'au-boutistes, qui l'ont déjà prouvé en s'en prenant à ceux qui avaient négocié avec le pouvoir – des traîtres à leurs yeux. Ils veulent pour survivre et mènent des opérations à grande échelle. Un jour, on apprend le vol de 200 ou 300 bœufs près d'un village, le lendemain de 100 ou 200 chèvres, c'est devenu un phénomène d'une ampleur extraordinaire. Ils vivent aussi du racket des habitants. Ils ne réussissent plus à recruter des sympathisants, car la société algérienne n'a qu'une hâte : obtenir la paix et mieux vivre. Cela ne veut pas dire qu'elle soutienne à fond le pouvoir, mais elle attend de Bouteflika qu'il ramène la paix.

– La population est-elle satisfaite ou déçue, un an après l'arrivée d'Abdelaziz Bouteflika au pouvoir ?

– L'enthousiasme du début a baissé, il y a une certaine déception, mais les uns et les autres espèrent toujours que le miracle va se produire. Si la population est un peu déçue, c'est parce qu'elle ne voit toujours pas de changements dans sa vie quotidienne et que perdurent les mêmes comportements et réflexes issus du parti unique dans le pays.

– Si le FIS était à nouveau autorisé, s'attirerait-il encore beaucoup d'adhérents ?

– C'est difficile de répondre, car il subsiste en Algérie un sentiment religieux très fort, qui encourage l'islamisme, mais différent des années 1990. Celui-ci a davantage un caractère culturel et social, et un grand idéal de justice. Quand Gilles Keppel parle de l'émergence d'« une démocratie musulmane », il a raison. Je pense comme lui que l'islam populiste, antioccidental, est déjà derrière nous. Il existe aujourd'hui dans le pays une chance de pouvoir marier les valeurs de la démocratie occidentale avec celles d'un islam tolérant. Mais il faudrait savoir saisir cette chance. »

Propos recueillis par Florence Beaugé

2 jeunes sur 3 sans emploi

CARACTÉRISTIQUES

- PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE depuis le 15 avril 1999 **Abdelaziz BOUTEFLIKA**
- CHEF DU GOUVERNEMENT **Ahmed BENBITOUR**
- SUPERFICIE **2 380 000 km²**
- POPULATION **29,7 millions d'hab.**
- DENSITÉ **11,4 hab./km²**
- CAPITALE **ALGER**
- MONNAIE **Dinar algérien** (10 centimes environ)

ÉCONOMIE 1999

- PIB **47,5 milliards de \$**
- PIB/HAB. **1 550 \$** (3 524 \$ en 1990)
- TAUX CROISSANCE DU PIB : **+ 3,5 %** (en dinar constant)
- CHÔMAGE **28 %** (60 % chez les jeunes)
- INFLATION **2,8 %** (30 % en 1995)
- EXCÉDENT COMMERCIAL MOYEN ANNUEL DE LA FRANCE AVEC L'ALGÉRIE, 1990-2000 **+ 3,9 milliards F**

PRINCIPALES RESSOURCES

- PÉTROLE (production) **1,38 million de barils/jour** (1,7 % du marché mondial)
- GAZ NATUREL **72,8 milliards de m³** (4^e exportateur mondial)

Les hydrocarbures représentaient, en 1999, 97 % des exportations de l'Algérie, 55 % de ses recettes et près de 25 % de son PIB.

Dysfonctionnement au sein du gouvernement français à propos du successeur du président syrien, Bachar El Assad

POUR L'IMAGE du gouvernement français, cela fait désordre. Entre les déclarations, mercredi 14 juin, du porte-parole du gouvernement, Daniel Vaillant, sur la capacité de Bachar El Assad, successeur plus que probable de son père à la présidence syrienne, à exercer durablement le pouvoir, et les démentis du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, il y a eu comme un dysfonctionnement embarrassant. Rendant compte, en fin de matinée, de la réunion du conseil des ministres, M. Vaillant a attribué à M. Védrine des déclarations selon lesquelles « la question qui se pose naturellement [à propos de la Syrie après la mort d'Hafez El Assad] c'est de savoir si [Bachar] pourra exercer durablement [le pouvoir] et si les évolutions souhaitables seront possibles sous son autorité ». Toujours d'après Daniel Vaillant, le chef de la diplomatie avait égale-

ment relevé « l'incertitude concernant la reprise des discussions » avec Israël. « Aura-t-il l'autorité pour reprendre les discussions (...), pour parvenir à un accord, ce qui est évidemment souhaitable ? », s'est interrogé le ministre des affaires étrangères, cité par Daniel Vaillant, à propos du fils de Hafez El Assad.

C'est faux, a affirmé quelques heures plus tard le ministre des affaires étrangères. « Les propos qui ont été rapportés n'ont pas été tenus », a déclaré la porte-parole, Anne Gazeau-Secret, avant que M. Védrine lui-même les démente, au terme d'un entretien avec son homologue danois, Niels Helveg Petersen. « Nous souhaitons (...) que Bachar El Assad, si c'est lui qui est confirmé comme président, confirme la choix stratégique fait par la Syrie depuis 1991, qui est le choix de la paix. » « C'est entre cette orientation stratégique et le fait de conclure la

paix que se situe la difficulté. Nous souhaitons que la négociation [israélo-syrienne] puisse reprendre et nous l'encourageons. » C'est de fait la position officielle des autorités françaises, mais M. Vaillant n'a pas arbitrairement attribué à M. Védrine des propos qu'il n'aurait jamais tenus. Le porte-parole du gouvernement lisait en effet des notes transmises par le Quai d'Orsay, mais n'a visiblement pas su distinguer ce qui était dicible de ce qui ne l'était pas.

ESPOIR DE PAIX

Les interrogations sur l'après Hafez El Assad en Syrie et sur la capacité de son fils, jeune et relativement inexpérimenté, à tenir les rênes du pouvoir sont les mêmes partout dans le monde. Mais officiellement, la plupart des gouvernements ont choisi de soutenir le futur président, pour la stabilité de

la Syrie et dans l'espoir de voir aboutir le processus de paix engagé avec Israël.

La France est le seul pays occidental à avoir donné une nette visibilité à cet espoir. Après avoir longuement pesé le pour et le contre, le président de la République, Jacques Chirac, est en effet l'unique chef d'Etat occidental à avoir fait, en compagnie de M. Védrine – c'est-à-dire d'un représentant du gouvernement socialiste – le déplacement à Damas pour les obsèques d'Hafez El Assad. Bien que critiqué au sein de l'opposition et de la majorité, ce déplacement est justifié par le fait que, via le Liban, sous tutelle syrienne, Paris a mis un pied dans le processus de paix, et que, selon de fortes probabilités, la France se prépare à envoyer des casques bleus au Pays du Cèdre.

Mouna Naïm

Prenez le large !



En vente chez votre marchand de journaux

Le sommet de Pyongyang crée l'espoir d'une détente durable entre les deux Corées

Kim Dae-jung, le président du Sud, et son homologue Kim Jong-il ont signé un accord portant sur les perspectives de « réunification nationale » et le sort des familles divisées. Le contenu du communiqué commun manque cependant d'engagements concrets, après un demi-siècle de défiance

« Le soleil se lève enfin pour la réunification nationale », s'est félicité, mercredi 14 juin, le président sud-coréen Kim Dae-jung après avoir signé avec le numéro un nord-coréen Kim Jong-il un accord à l'issue des trois jours

du sommet « historique » de Pyongyang. L'accord stipule notamment que les deux Corées s'engagent à « mettre leurs forces en commun pour réaliser l'unification de manière indépendante » et s'emploieront à

« résoudre rapidement » les questions humanitaires liées à la division de familles séparées depuis la fin de la guerre. Le sommet intercoréen a provoqué une forte émotion en Corée du Sud même si le contenu de l'ac-

cord demeure vague et manque d'engagements concrets. Les deux précédents accords de réconciliation (en 1972 et 1992) ne se sont jamais concrétisés. Mais le texte a cette fois été signé au plus haut niveau et

dans un climat de confiance nouveau, donnant l'espoir à certains que les perspectives de détente finiront par se concrétiser. Kim Dae-jung est rentré jeudi à Séoul en avion et non par la route comme prévu.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Les deux Corées ont signé, mercredi 14 juin, un accord qui donne l'espoir que le sommet « historique » de Pyongyang entre le président du Sud, Kim Dae-jung, et le dirigeant « suprême » du Nord, Kim Jong-il, est le premier pas vers une détente dans la péninsule, dernier foyer des affrontements de la guerre froide. Dans le communiqué commun signé à la suite de plus de trois heures d'entretien en tête à tête, les deux Corées s'engagent à « mettre leurs forces en commun pour réaliser la réunification de manière indépendante » en approfondissant la proposition du Nord de créer une confédération et celle du Sud d'une fédération.

Séoul et Pyongyang s'engagent également à « résoudre rapidement » les problèmes humanitaires existant toujours entre les deux pays en permettant la réunion de membres de familles séparées, aux

alentours du 15 août, anniversaire de la reddition japonaise et jour de l'indépendance en Corée. Le Sud s'engage pour sa part à prendre en considération la libération des prisonniers nord-coréens. Sur le plan économique, les deux Corées se sont en outre entendues pour promouvoir un « développement équilibré » dans les deux pays, qui devrait se traduire par une assistance et des investissements accrus de la part du Sud. Une visite du leader du Nord à Séoul, à l'invitation de Kim Dae-jung, aura lieu à une date « appropriée », stipule le texte.

UNE GRANDE ÉMOTION

Le sommet intercoréen a soulevé une grande émotion en Corée du Sud et il a provoqué une volée d'espoirs chez ceux qui ont des parents au Nord et dont ils sont sans nouvelles depuis près d'un demi-siècle. Mais il y eut par le passé tant de faux départs que l'opinion reste partagée entre la joie et l'appré-

hension. L'engagement de Pyongyang sur la question des familles séparées constitue une victoire politique pour le président Kim, qui s'était engagé auprès de ses concitoyens à obtenir un résultat sur ce problème douloureux. La réalisation du rapprochement promis d'un nombre non précisé de familles sera un test de l'esprit d'ouverture affiché à Pyongyang. Aucun accord n'est intervenu, en revanche, sur la création d'une ligne téléphonique directe entre les deux capitales afin de prévenir les conflits. Séoul entend réitérer sa demande.

« Le soleil se lève enfin pour la réunification nationale », a déclaré le président du Sud au cours du dîner qu'il a offert avant son départ. L'accord laisse cependant sceptique par son caractère assez vague. « Une fois de plus ont été énumérés les "dix commandements" de la réunification », dit un journaliste coréen, faisant allusion aux

deux précédents accords de réconciliation de 1972 et de 1992 qui ne se sont jamais concrétisés. Cette fois, assurément, l'accord est pour la première fois signé des plus hauts dirigeants des deux pays et il est intervenu dans « un climat de compréhension et de confiance mutuelles », dit-on à Séoul. « On ne pouvait espérer plus d'un premier contact », commente un diplomate du Sud. Il reste que cet accord manque d'engagements concrets et que les modalités d'application des grands principes énoncés restent à définir.

Qualifié à Tokyo de « changement majeur en direction de la paix », l'accord intercoréen a été accueilli avec une satisfaction prudente à Washington : « étape importante » dans le processus de réconciliation entre les deux pays, il a débouché sur des « résultats encourageants », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche. Les questions qui préoccupent les

Etats-Unis (la menace que représente la Corée du Nord : production de missiles et programme nucléaire) ont simplement été évoquées au cours du sommet.

DES COULEUVRES À AVALER

Le communiqué commun semble confirmer que Pyongyang entend mettre fin à son isolement international. Une réduction de la tension dans la péninsule – où sont stationnés, au Sud, quelque 37 000 soldats américains – pourrait faciliter une amélioration des relations entre la Corée du Nord, d'une part, les Etats-Unis et le Japon, de l'autre. Mais les intentions du Nord demeurent loin d'être claires et il n'y a aucune garantie que son attitude conciliante se traduira dans les faits. Pour Kim Dae-jung, ce sommet est le couronnement de sa politique de « main tendue » en direction du Nord poursuivie avec une courageuse constance depuis son élection en

décembre 1997. Il reste qu'au cours de ces deux jours il a dû avaler des couleuvres à Pyongyang. A son arrivée, où, contre toute attente, il a été accueilli par Kim Jong-il en personne, la garde d'honneur a joué une marche militaire, *L'Avancée des braves*, appelant le peuple du Nord et du Sud à se lever contre les impérialistes, note Shin Jae-hoon de la *Far Eastern Economic Review*...

Lors du premier dîner officiel, Kim Yong-nam, président du comité exécutif de l'Assemblée suprême du peuple, dénonça pour sa part la « soumission aux étrangers » qui perpétuerait la division de la Corée (faisant allusion aux troupes américaines stationnées au Sud) ; enfin, le président fut guidé dans sa visite de l'Assemblée du peuple par M^{me} Ri Sang-jin, la fille d'un grand héros de la résistance communiste au Sud, Ri Hyon-sang, exécuté à la fin des années 1940...

Philippe Pons

« Mes parents au Nord ne sont que des visages sur des photographies... »

SÉOUL

de notre envoyé spécial

« Pour moi, c'est sans doute la dernière chance de revoir les membres de ma famille qui ont survécu », dit

REPORTAGE

Les jeunes craignent que la réunification se traduise par des sacrifices

cette vieille dame antiquaire dans le quartier de Insadong à Séoul. Elle a dix-neuf ans au printemps 1950, lorsqu'elle s'enfuit au Sud avec son mari, laissant derrière elle ses parents et ses deux sœurs trop jeunes pour les suivre. Elle pense que leur séjour à Séoul sera temporaire. Puis, deux mois plus tard, la guerre éclate. « Un demi-siècle est passé », dit-elle. Les privilégiés qu'ils étaient, lui né dans une famille d'artistes et elle fille de médecin, se sont retrouvés sans le sou, chassés plus au sud par l'invasion communiste. « Nous avons eu beaucoup de chance : nous étions deux », dit la vieille dame. Le couple s'est

construit une vie dans les décombres de Séoul et a prospéré avec l'essor du pays. Son mari est mort sans jamais avoir eu de nouvelles de sa famille. Et aujourd'hui, la vieille dame espère qu'un début de détente avec le Nord lui permettra de réaliser le vœu le plus cher de son mari : aller sur la tombe de leurs parents.

Sa petite-fille a l'âge qu'elle avait quand elle quitta Pyongyang. Elle est étudiante, parle anglais et travaille au magasin pour se faire de l'argent de poche avant de partir poursuivre ses études aux Etats-Unis. « Pour ma grand-mère, je voudrais que le sommet Nord-Sud permette la réunion des familles divisées. Mais pour moi, mes parents au Nord ne sont que des visages sur des photographies », dit-elle. Puis, se tournant vers sa grand-mère : « Tu sais bien, c'est loin tout ça pour nous. »

Près de huit millions de Coréens du Sud (soit 15 % de la population) ont de la famille au Nord. La plupart sont partis entre la création des deux Etats séparés en 1948 et la guerre en 1950. Aux réfugiés de l'époque de la partition s'ajoutent le millier de Coréens du Nord qui

ont fui leur pays depuis 1953 et les 3 800 personnes « retenues » au Nord (des pêcheurs égarés dans le brouillard) ou tout bonnement enlevés comme le cinéaste Shin Sang-ok (qui a réussi à s'enfuir). Depuis 1953, seulement 454 ont été renvoyés au Sud. Les autres servent probablement d'instructeurs aux agents chargés de missions d'infiltration.

En payant des millions de wons à des intermédiaires au Japon ou à la frontière sino-nord-coréenne, des

Coréens du Sud ont pu avoir des nouvelles de leurs parents restés au Nord, échanger des lettres, exceptionnellement des enregistrements de leurs voix. Deux mille ont réussi à localiser leurs parents, mais 525 ont pu les rencontrer brièvement, en Chine essentiellement.

Pour les générations nées avant ou juste après la guerre, la division du pays identifiée dans la littérature à la séparation d'un couple ou au viol d'une femme (une métaphore de la femme-nation violente héri-

tée de la période de colonisation japonaise symbolisant l'humiliation nationale) demeure le grand déchirement de leur vie. Mais avec le temps, la réunification est devenue pour la jeune génération une question moins émotionnelle, presque abstraite. Par égard pour les parents, les jeunes souhaitent la réunion des familles séparées. Mais le grand idéal de ceux-ci leur est étranger. « Même dans nos rêves, la réunification est notre vœu le plus cher », ont entonné en chœur à la veille du sommet une troupe de soixante-dix-huit enfants du Nord, venus à Séoul sous les auspices de l'église de l'unification du révérend Moon, et des petits Coréens du Sud. « C'est une chanson que connaissent tous les petits Coréens parce que nous l'avons apprise à l'école... comme un cantique au catéchisme », dit en riant la petite-fille de l'antiquaire. Comme elle, beaucoup de jeunes se sentent peu concernés par la réunification quand ils n'en redoutent pas les effets sur le niveau de vie national. Selon un sondage de l'Institut pour le développement de l'éducation, seulement 46 % des lycéens souhaitent la réunification.

Pour des motifs idéologiques, les étudiants contestataires la réclament, mais le slogan a perdu le lustre qu'il avait dans les années 1980. Lorsqu'en juin 1989 Im Sogyong, étudiante de français à l'université Hanguk, se rendit secrètement à Pyongyang pour participer au Festival de la jeunesse et fut arrêtée à son retour au Sud pour violation de la loi sur la sécurité nationale, elle devint l'héroïne du mouvement étudiant (elle ne fut libérée qu'en 1992). C'est au cours de la dictature de Chun Too-whon, qui

débuta dans le sang par le massacre de Kwangju (250 manifestants tués par les troupes d'élite) en mai 1980, que l'idéologie d'autosuffisance (« djouché ») du Kimilsungisme fut adoptée par les étudiants radicaux et que commença une relecture de l'histoire nationale, critique sur le rôle des Américains, perçus comme des envahisseurs et non des libérateurs.

SENTIMENTS CONTRADICTOIRES

Aujourd'hui, les jeunes Coréens sont partagés entre deux sentiments contradictoires : ils ne sont pas hostiles à la réunification, sorte d'impératif de la morale nationale, mais ils craignent qu'elle se traduise par des sacrifices dans leur mode de vie. L'écart en terme de développement entre le Nord et le Sud est la principale raison pour laquelle la réunification est perçue avec appréhension par la jeune génération. Au flux de réfugiés et au coût financier que devra assumer le Sud s'ajoute le fossé humain qui s'est creusé entre les deux Corées et dont témoignent les grandes difficultés d'adaptation des réfugiés nord-coréens. Libérés du joug de l'un des régimes les plus totalitaires qu'on puisse imaginer, ils éprouvent un sentiment d'aliénation d'un autre ordre dans une société où prévaut le libre-arbitre et la compétition : rares sont ceux qui y trouvent leur équilibre et moins encore ceux qui y sont heureux.

Plus que les disparités économiques, le fossé entre les Coréens qui vivent depuis un demi-siècle dans des mondes si étrangers l'un de l'autre ne se comblera pas facilement.

Philippe Pons

(Publicité)

Appel au Président de la République et au Premier Ministre pour la reconnaissance par la France du Génocide arménien de 1915

18 juin 1940 **appel** à la résistance du Général de Gaulle à tous les Français.

18 juin 1940 **appel** du Parlement Européen et vote d'une résolution des pays membres reconnaissant le génocide arménien commis par le gouvernement Jeune Turc.

18 juin 2000 **appel** des Français d'origine arménienne, des communautés grecque et chypriote, des défenseurs des Droits de l'Homme, aux autorités françaises et au Sénat pour l'adoption de la proposition de loi : « **La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915** » déjà voté à l'unanimité par l'Assemblée Nationale le 29 mai 1998.

Deux ans plus tard, le processus législatif est toujours bloqué, faisant ainsi obstacle au vote des élus de la Nation.

Le 18 juin 2000, nous lançons un appel à Monsieur le Président de la République pour que le négationnisme de l'Etat Turc ne l'emporte pas sur les valeurs d'éthique, de morale et de justice qui font la grandeur de la France. Aucune raison économique ne saurait aller à l'encontre de la vérité et du Droit à la Mémoire.

Monsieur le Président de la République, permettez à chaque Sénateur le choix de sa conscience. Que chacun puisse s'exprimer en toute liberté.

Le 18 juin 2000, nous lançons un appel à Monsieur le Premier Ministre pour que conformément à ses prérogatives institutionnelles, il inscrive l'examen de la proposition de loi à l'ordre du jour prioritaire du Sénat.

Monsieur le Premier Ministre, vous vous étiez engagé à faire connaître le génocide arménien. En conformité avec vos engagements, faites le geste que tous les défenseurs des Droits de l'homme attendent.

Le DIMANCHE 18 JUIN à 15h00

MANIFESTATION POUR LA RECONNAISSANCE DU GENOCIDE ARMENIEN

DE MATIGNON AU SENAT

Rendez-vous à l'angle du Bd Raspail et de la rue de Varenne.

Comité du 24 avril - Regroupement des Organisations Arméniennes de France.

Information et Réservations:

Air Europa
8, Rue des Capucines 75002 Paris
Tel.: 00 33 1 42 974000
Fax: 00 33 1 42 974002

Ou dans votre agence de voyages
*offre soumise à des conditions particulières

Air Europa
www.air-europa.com
Tes Ailes Vers l'Espagne

Le gouvernement Schröder trouve un accord sur la sortie à long terme du nucléaire

Un tiers de l'électricité provient des centrales

Les producteurs d'électricité et le gouvernement allemand sont parvenus à un accord prévoyant l'abandon à terme de l'énergie nucléaire. Aucun

programme n'a encore été annoncé sur les moyens de remplacer cette source d'énergie, qui fournit un tiers du courant. (Lire aussi notre éditorial page 17.)

BERLIN

de notre correspondant
« Il était de l'intérêt commun du monde économique et du gouvernement de trouver une solution qui corresponde aussi bien aux intérêts des entreprises qu'à ceux de la société », a déclaré le chancelier Gerhard Schröder, s'affirmant « heureux ».

Aux termes de l'accord signé tard dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 juin, les électriciens se voient accorder un droit à produire à l'avenir 2 600 terawatts/heure (1 terawatt équivaut à 1 milliard de kilowatts) d'électricité nucléaire, ce qui correspond à une durée de vie moyenne de trente-deux ans pour les dix-neuf réacteurs en fonctionnement en Allemagne. La première centrale à devoir fermer devrait être en théorie, à la fin 2002, celle d'Obrigheim dans le Bade-Wurtemberg (mise en service en 1968). Le dernier réacteur, mis en service en 1989, Neckarwestheim II, resterait théoriquement en fonctionnement jusqu'en 2021.

Il n'est pas possible de déterminer la date précise de la fin définitive du nucléaire en Allemagne. L'accord permet en effet de transférer entre centrales les droits à produire de l'électricité, ce qui devrait permettre aux électriciens de faire fonctionner plus longtemps leurs centrales les plus modernes et d'entraîner une fermeture plus rapide des centrales les plus anciennes.

Un accord avec les électriciens privés était indispensable, le gouvernement s'exposant à devoir payer des dommages et intérêts considérables s'il décidait de fermer autoritairement les centrales par voie législative, ce dont ne vou-

lait pas entendre parler Gerhard Schröder en période de vaches maigres budgétaires. Le gouvernement allemand pensait qu'en autorisant l'exploitation des centrales pendant trente ans, il limitait les risques de poursuites judiciaires, tandis que les électriciens réclamaient une durée de vie de trente-cinq ans. Un compromis à mi-chemin a été trouvé.

Les mouvements antinucléaires comme Greenpeace ont dénoncé dans cet accord l'assurance donnée aux électriciens de pouvoir poursuivre leur exploitation du nucléaire. Dans le compromis, le gouvernement allemand leur garantit en effet « une exploitation sans entrave ». Il renonce à leur rendre la vie impossible en renforçant les normes de sécurité ou en alourdissant leur fiscalité, comme l'avait un temps envisagé le ministre Vert de l'environnement, Jürgen Trittin.

LA RECHERCHE RESTE LIBRE

Cependant, la sortie du nucléaire était une revendication majeure des Verts, partenaires de coalition du SPD, dans un pays très marqué par la catastrophe de Tchernobyl, en 1986, et qui n'a plus évoqué la moindre construction de centrale depuis la mise en service du dernier réacteur en 1989. Cet accord devrait permettre aux Verts de se présenter devant les électeurs avec des résultats concrets, même si aucune fermeture ne devrait avoir lieu avant les législatives de l'automne 2002.

Le transport de déchets nucléaires en vue de leur retraitement dans l'usine française de la Cogema à La Hague et celle de British Nuclear Fuels à Sellafield en Grande-Bretagne sera interdit à compter

du 1^{er} juillet 2005. Après cette date, les centrales devront entreposer leur combustible irradié dans des centres de stockage à proximité immédiate des centrales.

Aucun retour de déchets n'a plus eu lieu depuis 1997. Le prochain convoi, qui risque de donner lieu à des manifestations monstres de la part des militants antinucléaires et nécessitera la mobilisation de milliers de policiers, n'est pas prévu avant la fin de l'Exposition universelle de Hanovre. Les recherches sur la création d'un centre de stockage définitif des déchets nucléaires à Gorleben, haut lieu des combats antinucléaires, sont suspendues pour une durée comprise entre trois et dix ans, ce qui donne un peu de souffle aux Verts.

La recherche nucléaire, notamment dans les centres universitaires spécialisés et équipés d'un réacteur de recherche, comme à Garching près de Munich, restera libre. Mais l'interdiction de la construction de centrales nucléaires figurera explicitement dans la loi.

Arnaud Leparmentier

Les principaux points

- **Durée de vie des réacteurs :** pour chacune des dix-neuf centrales, elle est limitée à trente-deux ans, à compter de leur mise en service. La dernière centrale nucléaire en activité, celle de Neckarwestheim-II (Bade-Wurtemberg) devrait ainsi fermer en 2021.
- **Production :** les centrales produiront encore globalement 2 613 terawatts/heure (twh), milliards de kilowatts/heure)

Les industriels allemands estiment avoir le temps de s'adapter

Les entreprises estiment, dans leur majorité, qu'il s'agit d'« un compromis loyal ». Cet accord intervient au moment où les opérateurs sont en butte à la libéralisation du secteur électrique

FRANCFORT

de notre correspondant
Pour les industriels de l'énergie, l'accord de sortie du nucléaire est « un compromis loyal », selon les propres mots d'Ulrich Hartmann, jeudi 15 juin, président du directoire de Veba. Son groupe est le deuxième producteur allemand, et exploite cinq centrales. A l'unisson de ses homologues de la branche, ce patron très en vue a dit « regretter » le choix gouvernemental, tout en expliquant que les entreprises avaient « accepté la primauté du politique ».

« Une telle sortie, même si elle peut constituer un inconvénient sur la durée, ne devrait pas porter trop de préjudices à la compétitivité des producteurs allemands, car ils ont obtenu trois éléments-clefs pour s'adapter : des délais très longs, de la flexibilité et une sécurité dans leurs prévisions », estime Hans-Peter Muntzke, spécialiste du secteur à la Dresdner Bank, qui observe que, « de toute façon, personne ne se serait lancé dans la construction de nouvelles centrales pour des raisons de coûts, et les différents fournisseurs vont avoir le

temps d'utiliser le temps qu'il faudra leurs anciennes unités, déjà amorties ». Les quotas de production attribués à une centrale pourront être transférés sur une autre en cas de fermeture anticipée.

Autre élément accueilli favorablement par les géants du secteur : le gouvernement a promis « une exploitation sans entrave » des centrales nucléaires jusqu'à leur fermeture. Une des grandes craintes des industriels était de voir les services du ministre de l'écologie, Jürgen Trittin (Vert), multiplier les contraintes administratives et réglementaires pour leur compliquer la vie.

SOLUTIONS ALTERNATIVES

Les industriels estiment avoir le temps pour réfléchir à des solutions alternatives. En tenant compte du délai de trente-deux ans stipulé dans l'accord, la dernière centrale devrait être mise hors service en 2021. Outre les énergies renouvelables, que les écologistes aimeraient voir davantage développées, certaines entreprises songent à investir massivement dans les cen-

trales au gaz. D'autres pourraient importer des pays voisins, comme cela se fait depuis de nombreuses années, pour le plus grand bénéfice d'EDF.

La sortie « à l'amiable » du nucléaire survient au moment où les différents opérateurs sont en butte à la libéralisation du secteur électrique, qui a suscité une concurrence beaucoup plus brutale qu'escompté. Contrairement à la France, l'Allemagne a en effet choisi d'ouvrir son marché à 100 %. Depuis l'été 1999, un vaste mouvement de concentration touche la branche, autrefois très éclatée – avec quelque 900 acteurs –, et organisée en grands monopoles régionaux. Le numéro deux de l'électricité, Veba, à Düsseldorf, et le numéro trois, Viag, à Munich, sont en train de boucler leur fusion. En face, l'actuel numéro un du secteur RWE, à Essen, et un acteur plus modeste, Vew, à Dortmund, sont également en train de se marier. Ces groupes seront les premiers concernés par la sortie du nucléaire, puisqu'ils exploitent l'essentiel des dix-neuf centrales qui constituent le parc allemand. E. ON, qui regroupe Veba et Viag, sera la plus concernée, avec huit centrales. Le nouveau pôle RWE-VEW, en principe opérationnel en octobre, possède cinq unités. Un autre acteur très concerné par la décision du gouvernement Schröder sera le producteur du Bade-Wurtemberg, EnBW, où EDF vient de prendre une importante participation (25 %). Ironie du sort, c'est ce groupe, et donc la compagnie française, qui devrait mettre en œuvre la première fermeture d'une centrale nucléaire, à Obrigheim. En principe, à partir de décembre 2002.

Philippe Ricard

d'électricité nucléaire d'ici la fermeture de la dernière d'entre elles. Toutefois, une clause de flexibilité a été prévue : chaque centrale se voit assignée un quota de production de twh et devra fermer quand elle l'aura atteint.

● **Retraitement des déchets :** à compter du 1^{er} juillet 2005, le retraitement des déchets nucléaires sera interdit. Il était effectué jusqu'à présent dans l'usine française de la Cogema à La Hague et dans l'établissement

britannique de British Nuclear Fuels à Sellafield. Des solutions seront recherchées pour le stockage à très long terme des déchets. En attendant, les industriels devront mettre en place auprès de chaque réacteur un centre provisoire de stockage. ● **Loi :** sur la base de cet accord, le gouvernement va faire adopter par le Parlement une loi, qui prévoiera également l'interdiction de construction de centrales atomiques. La recherche nucléaire restera libre.

«Erika» : histoire d'un grand cafouillage
Le Conseil économique et social revient sur la gestion ratée de la crise.

«Erika» : les leçons
NOMBREUX sont les reproches qui pèsent sur le sauvetage de la catastrophe.

MARÉE NOIRE
TotalFina s'engue
Le président de l'opérateur de l'Erika a bronché à des semaines de la catastrophe. La compagnie peut perdre un peu tard à rattraper la sauce.

MARÉE NOIRE
Le long cauchemar mazouté
Un scientifique assure que le fond repart sur les côtes ne disparaîtra pas avant...

Il y aura d'autres tempêtes et d'autres naufrages, pas plus évitables que celui du pétrolier maltais. La seule façon de limiter les dégâts est de renforcer la prévention.
Inventaire des bobards sur l'«Erika»

... car notre mission n'est pas terminée.

Mission Littoral Atlantique

La Mission Littoral Atlantique est une structure spécifique créée dès les premiers jours de la marée noire qui réunit toutes les compétences de nos collaborateurs. Elle est dotée d'un budget de plus de 850 millions de francs et intervient dans les quatre départements touchés (Finistère, Morbihan, Loire-Atlantique, Vendée).

Les eurodéputés feront la semaine de quatre jours au Parlement de Strasbourg à partir de 2001

La capitale alsacienne est victime de ses problèmes de transport

La durée des sessions plénières que le Parlement européen tient une semaine par mois à Strasbourg sera ramenée de cinq à quatre jours : ainsi

en ont décidé les eurodéputés. La capitale alsacienne est victime de son manque de liaisons ferroviaires et aériennes, mais aussi de l'accroissement du travail des parlementaires, obligés de se partager entre Bruxelles et Strasbourg, et qui veulent plus de temps pour leurs électeurs.

ment du travail des parlementaires, obligés de se partager entre Bruxelles et Strasbourg, et qui veulent plus de temps pour leurs électeurs.

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les députés européens veulent être pris au sérieux : ils ont montré qu'ils pouvaient renverser la Commission, l'an dernier. Ils veulent aujourd'hui décider de leur lieu de travail. En attendant d'obtenir une telle prérogative, que les chefs de gouvernement ne sont pas prêts à leur céder, les partisans d'un regroupement des activités parlementaires à Bruxelles ont fomenté une rébellion pour limiter la présence du Parlement à Strasbourg, où il doit siéger officiellement douze semaines par an. La réussite de l'opération a été saluée par des cris de joie et des applaudissements, mercredi 14 juin, dans l'hémicycle, après qu'une majorité (277 députés contre 232) se soit

prononcée pour la suppression du travail le vendredi dans la préfecture du Bas-Rhin, à partir de janvier 2001.

Les adversaires de Strasbourg jouent sur le fait que la durée des sessions plénières n'a pas été fixée par les traités : « Après le vendredi, on supprimera le jeudi, et le mercredi, et toute la semaine », confie l'un des députés hollandais à l'origine de ce tour. La manœuvre a été accueillie avec indignation par les députés français, socialistes ou membres du Parti populaire européen (PPE, centre droit), qui ont dénoncé « une violation de l'esprit des traités ». Ceux-ci, il est vrai, ne se sont guère illustrés dans la défense de leur siège, pratiquant eux aussi un large absentéisme le vendredi. Nicole Fontaine, la prési-

dente (PPE) du Parlement européen, avait fait part de son inquiétude auprès du gouvernement français, mais en vain. Elle demandait de rétablir d'urgence les subventions des dessertes aériennes, qui, jusqu'en 1998, permettaient de relier directement Strasbourg à Munich, Rotterdam, Hambourg, Londres ou Madrid, évitant aux députés des dizaines d'heures de transport. Le 10 mai, Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes, a fait aux chefs des deux principaux groupes parlementaires la promesse de « réfléchir », ce qui n'a guère calmé les esprits.

Les nouveaux parlementaires élus en juin 1999 n'ont manifestement pas pour la ville symbole de la réconciliation franco-allemande

le même respect que leurs prédécesseurs. De plus en plus de députés estiment surtout nécessaire de passer plus de temps auprès de leurs électeurs, afin de leur rendre leur travail plus compréhensible. Le week-end de trois jours dans son pays s'impose donc, même pour les députés qui n'ont rien contre la préfecture alsacienne. Ce qui ne sera pas sans conséquence sur le travail législatif, qui a plutôt tendance à augmenter avec l'extension du champ des compétences parlementaires dans le cadre de la codécision. Faudra-t-il instituer des séances de nuit ? Ecourter les débats sur les problèmes d'actualité quand le Parlement n'a qu'un droit d'avis ? Le débat est lancé.

Rafaële Rivais

Paris se prépare à ouvrir un centre d'accueil pour la presse étrangère

Un projet vieux de quarante ans

TOUT ARRIVE : Paris va enfin disposer d'un centre d'accueil pour la presse étrangère (le CAPE), comme en ont la plupart des grandes capitales occidentales. « Cela fait environ quarante ans qu'on le souhaitait », note Anne Gazeau-Secret, porte-parole du ministère des affaires étrangères qui a été le principal maître d'œuvre du projet. La perspective de la présidence française de l'Union européenne a permis de relancer l'idée et, en trois mois, le projet a été réalisé. »

Tout est allé effectivement très vite dès lors qu'avait été prise la décision gouvernementale : en trois mois, l'espace de 600 m² laissé vacant dans les locaux de la Maison de la radio par le déménagement de Radio France internationale a été aménagé pour cette nouvelle fonction et c'est parmi des travaux en cours de finition que trois ministres - Hubert Védrine, Laurent Fabius et Pierre Moscovici - ont officiellement inauguré le CAPE mercredi 14 juin.

UN LIEU DE « DÉPANNAGE »

Ces locaux et l'équipe d'une dizaine de personnes qui leur est affectée auront, dans un premier temps, à faire face à l'afflux de journalistes étrangers que devrait attirer pendant six mois, à compter du 1^{er} juillet, l'exercice par la France de la présidence de l'UE. Mais passé ce baptême du feu, le CAPE ne disparaîtra pas : il est prévu qu'après ces six mois, il se perpétue sous la forme juridique d'un Groupement d'intérêt public (GIP) associant les différents ministères concernés et les associations professionnelles de presse française et étrangère à Paris.

Ce souci de pérennité et le fait que les réunions de l'UE devant donner lieu aux rassemblements de presse les plus massifs sont prévues en province (sommets de Biarritz et de Nice notamment) ont incité à concevoir une structure de dimensions relativement modestes. La salle de conférences ne comporte qu'une soixantaine

de places, la Maison de la radio offrant la possibilité, le cas échéant, de louer des espaces plus vastes dans ses galeries. La salle de travail est conçue comme un lieu de « dépannage », bien équipée de terminaux Internet, de moyens audiovisuels et du fil de plusieurs agences de presse, mais ne pouvant héberger qu'un petit nombre de journalistes. Deux studios d'enregistrement ont aussi été installés. Le CAPE, qui sera équipé d'un standard téléphonique multilingue avec messagerie de nuit, est plutôt destiné dans un premier temps aux journalistes étrangers de passage, « un peu paumés », qu'aux grands médias internationaux qui disposent à Paris de leurs structures et de leurs correspondants permanents.

L'équipe (documentalistes, attachés de presse détachés de leur ministère, hôtesse d'accueil trilingue) fournira les informations pratiques relatives à la présidence de l'Union (calendrier des réunions, moyens d'accès, etc.) et centralisera toute la documentation de fond disponible. Elle assistera les journalistes pour les contacts qui leur seront nécessaires dans les ministères. C'est au CAPE que devra être retirée l'accréditation donnant accès pendant six mois à toutes les manifestations de la présidence (les formulaires sont disponibles sur le site Internet du ministère des affaires étrangères : www.france.diplomatie.gouv.fr).

Les responsables du CAPE espèrent qu'il deviendra durablement un lieu de rencontres professionnelles et de « convivialité ». L'un d'entre eux fait remarquer à cet égard qu'« il a fallu bagarrer » afin d'obtenir la licence 4 pour le bar.

Claire Tréan

★ Centre d'accueil de la presse étrangère. Maison de la radio, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris. Tél : 33-(0)1-56-40-15-15, télécopie : 33-(0)1-56-40-50-19, e-mail : ca-pe@email.com.

Les négociations d'élargissement abordent le dossier agricole

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

A la veille du sommet européen de Feira (Portugal) et du début de la présidence française de l'Union, les Quinze ont fait à Luxembourg, mercredi 14 juin, le point des négociations d'élargissement avec chacun des douze pays candidats. Si le rythme des pourparlers peut faire illusion, l'optimisme est des plus convenus.

L'ambition de la France est de parvenir, pour le conseil européen de Nice en décembre, à « une vue d'ensemble » qui devrait permettre d'identifier, pays par pays, les points durs à traiter et de définir

peut-être une méthode pour la suite des discussions. A ce stade, les Quinze ne veulent toujours pas avancer de date pour la fin des négociations et encore moins pour les premières adhésions.

Avec les six pays du premier groupe à avoir entamé les négociations - Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie -, les trente chapitres que comptent la négociation ont été tous ouverts, à l'exception de celui sur les institutions. Les chapitres les plus faciles, une dizaine selon les cas, ont été clos, ce qui veut dire que, dans ces domaines, la négociation est, sauf sur-

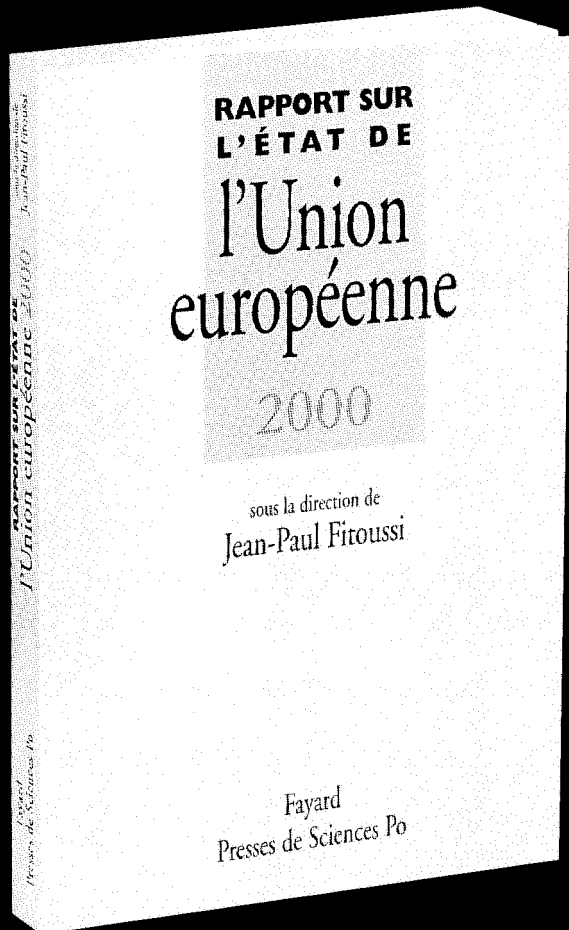
prise, achevée. Mercredi, les Quinze et les Six ont ouvert le chapitre agricole, qui est considéré comme le plus difficile, en particulier dans le cas de la Pologne. Sur ce thème, comme sur d'autres également délicats, la discussion ne peut encore

Accueil chaleureux pour Joschka Fischer à l'Assemblée nationale

« Depuis la chute du rideau de fer, la nécessité d'une refondation de l'Union européenne s'impose », a réaffirmé Joschka Fischer, le ministre allemand des affaires étrangères, qui est venu mercredi 14 juin devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale pour engager le dialogue avec les députés français sur ses propositions de doter progressivement l'Europe de structures fédératives et d'organiser en une fédération d'Etats-nations. L'accueil fait au chef de la diplomatie à Berlin témoignait de l'intérêt suscité par ses réflexions, y compris parmi des députés proches des thèses souverainistes, comme les gaullistes François Guillaume ou Jacques Myard, apparemment sensibles l'un et l'autre à l'idée, qui gagne du terrain, d'un pacte constitutionnel redéfinissant les prérogatives des Etats et de l'Union.

Philippe Lemaître

Quelle forme prendra demain l'Europe politique ?



Fayard
Presses de Sciences Po

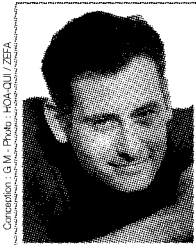
OSP VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente sur saisie immobilière au T.G.I. de PARIS
Jeudi 29 Juin 2000 à 14h 30
LOCAUX à PARIS 13ème
51, rue de l'Amiral Mouchez
A usage de bureaux aux 3^{ème} et 4^{ème} étages
MISE A PRIX : 1.500.000 F
S'adr. à Me B. LEOPOLD-COUTURIER, Avocat à PARIS (75017),
178, rue de Courcelles - Tél : 01.47.66.59.89
Minitel 3616 AVOCAT VENTES - 3617 Code ADJUDIC (5,53 F/mm)

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
à BERCY-EXPO, salle MADRID, 40, avenue des Terroirs de France
à PARIS 12^{ème} - Séance organisée par la Chambre des Notaires de PARIS
LE MARDI 27 JUIN 2000 à 14h - (Dépot des chèques à partir de 13h)
16/24, RUE FRANCOIS MIRON à PARIS (4ème)
2 APPARTEMENTS de 3 et 4 PIECES (53,40 et 61,20 m²) et 2 CAVES
1 EMPLACEMENT pour VEHICULE AUTOMOBILE (24 m²)
6, RUE DE SEINE à PARIS (6ème) - 1 PIECE (6,50 m²)
28, RUE JACOB à PARIS (6ème)
1 APPARTEMENT de 5 PIECES (134,60 m²)
16, RUE VISCONTI à PARIS (6ème)
1 APPARTEMENT de 3 P.P. (51,5 m²) - wc communs
66, RUE AMPERE à PARIS (17ème)
1 APPARTEMENT de 5 P.P. (115,40 m²) et CAVE
1 APPARTEMENT en DUPLEX (145 m²) et CAVE
1 CAVE (7,30 m²) - 2 DEBARRAS (11,50 et 18,30 m²)
20, RUE OLIVIER METRA et
1 et 3, VILLA OLIVIER METRA à PARIS (20ème)
UNE MAISON de 6 PIECES avec JARDINET devant et derrière
Pour visites et renseignements s'adresser à :
Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001)
14, rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71
21, RUE JACOB à PARIS (6ème)
1 APPARTEMENT EN DUPLEX de 3 PIECES (99,4 m²)
1 CAVE (6,80 m²) - Avec faculté de réunion de lots
29, RUE BONAPARTE à PARIS (6ème)
2 CAVES (8,3 et 7,6 m²)
Pour visites et renseignements s'adresser à :
Maître BOURGES, Notaire associé à PARIS (75008) - 77, boulevard Malesherbes
Tél : 01.44.90.14.14 - Internet : <http://www.paris-france.org>
MINITEL 3615 PARIS (1,29 F/mm)

CALVITIE allez droit au but

Choisir une référence dans le monde de l'esthétique : c'est votre sécurité !



Que la calvitie soit partielle ou totale, l'ultra microgreffe est une nouvelle méthode simple, naturelle et rapide, (réalisée sous anesthésie locale en moins de 3 heures)

Technique révolutionnaire brevetée Omnigraph

sans incision de bandelette de cheveux, sans suture, le micro prélèvement des bulbes permet la réimplantation de vos cheveux, un par un, dans la minute qui suit, là où vous le souhaitez.

Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées : la réponse objective à toutes vos demandes

Pour un conseil gratuit ou une documentation téléphonez au

01 53 77 26 00



Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées
61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

OSP VENTES DES DOMAINES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.82 - Fax : 01.49.04.01.80

DOMAINES
Détail des ventes : abonnez-vous au B.O.A.D.
190F/22 numéros écrits D.N.L.D./SCP, 17, rue Scribe, 75436 Paris cedex 09

ADJUDICATION
JEUDI 6 JUILLET 2000 A 13 H 30 A PARIS 9^e
Salle des Ventes des Domaines, 17, rue Scribe
APPARTEMENTS - CHAMBRES - STUDIO
sur PARIS 1^{er}, 3^e, 5^e, 7^e, 9^e, 10^e, 13^e, 15^e et 19^e
MISES A PRIX DE 30 000 F (4 573,47 €)
A 960 000 F (146 351,05 €)
Renseignements et consultation des cahiers des charges : Du lundi au vendredi de 9 h 45 à 11 h 30 et de 14 h 15 à 16 h. Direction Nationale d'Interventions Domaniales, VENTES IMMOBILIERES, Bureau 107, 17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09 - Tél. 01.44.94.78.19 ou 01.44.94.78.22

Londres retire ses soldats de Freetown sans abandonner la Sierra Leone

Des conseillers militaires vont soutenir l'armée gouvernementale

Le contingent britannique a achevé son retrait de la capitale sierra-léonaise, jeudi 15 juin, six semaines après avoir permis d'éviter un assaut

des rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) contre la ville. Le Royaume-Uni déploie 200 instructeurs, qui vont entraîner les forces sierra-

léonaises dans leur lutte contre le RUF et soutenir les casques bleus de la Mission des Nations unies en Sierra Leone (Minusil).

LES SOLDATS britanniques, qui ont sauvé Freetown en mai d'une offensive rebelle, partent de Sierra Leone. Du moins ont-ils quitté la terre ferme durant la nuit pour retrouver, dans un premier temps, jeudi 15 juin, les bateaux qui patrouillent au large de la capitale sierra-léonaise. Ce départ, qui inquiète une population encore traumatisée par l'attaque du Front révolutionnaire uni (RUF) de janvier 1999 et par la peur d'un nouvel assaut, le mois dernier, est toutefois relativisé par l'arrivée à Freetown d'un contingent de près de 200 instructeurs britanniques, qui vont désormais encadrer l'armée sierra-léonaise.

L'opération *Pallister* arrive à son terme, l'opération *Basilica* commence. Ce n'est pas une surprise. La Grande-Bretagne estime depuis la prise en otage par le RUF de 500 casques bleus des Nations unies que la confiance accordée aux rebelles, après l'accord de Lomé de juillet 1999, n'était finalement pas le meilleur moyen de promouvoir la stabilité du pays. Amnistie pour les crimes de guerre, contrôle du commerce des diamants par le chef historique du RUF, Foday Sankoh, entrée des seigneurs de la guerre au gouvernement... Autant de concessions qui ont renforcé les *warlords* dans leur conviction que la politique de la terreur leur a permis de devenir *de facto* les maîtres de la Sierra Leone.

PROCESSUS À LONG TERME

Londres avait donc lancé *Pallister* sous prétexte d'évacuer les ressortissants de l'Union européenne et du Commonwealth. Dès leur débarquement, les soldats anglais ont assuré la défense de la capitale menacée, puis ont conseillé les forces gouvernementales pour qu'elles pourchassent les rebelles vers l'est et le nord du pays.

Londres a annoncé que 30 millions de dollars seraient dépensés en trois ans pour l'entraînement et la restructuration de l'Armée sierra-léonaise (SLA), destinée à devenir une force de 8 500 hommes, et qu'un effort serait également consenti en faveur de la police, déjà commandée par un Britannique. Robin Cook, le secrétaire au Foreign Office, en visite à Freetown le 8 juin, n'a pas caché le véritable objectif britannique : « *Repousser les rebelles, relancer le processus de paix, reconstruire la Sierra Leone.* » M. Cook a confirmé que la Grande-Bretagne, « *prête à tenir la distance* », s'engageait dans un processus à long terme dans son ancienne colonie.

Le commandant de l'opération *Pallister*, le général David Richards, qui fut un partisan affiché d'une intervention musclée, a dressé mardi un bilan optimiste. « *Il y a six semaines, le pays et l'ONU semblaient au bord de l'effondrement, a-t-il déclaré. Les forces gouvernementales, au moment où nous parlons, avancent sur Makeni. Stratégiquement, le RUF est sur la défensive. Et les Nations unies ont renforcé leur opération et savent ce qu'elles ont à faire.* » Car, en plus du déploiement de conseillers militaires auprès des forces sierra-léonaises, les Britanniques ont veillé au renforcement de la Mission des Nations unies en Sierra Leone (Minusil). De nouveaux casques bleus nigériens et indiens sont arrivés, apparemment mieux équipés que leurs prédécesseurs pour résister à d'éventuelles attaques. Des « soldats de la paix » jordaniens ont d'ailleurs repoussé lundi trois attaques du RUF près de Rokel (50 km au nord-est de Freetown), ce qui est un phénomène nouveau pour des hommes qui, au mois de mai, avaient fui devant les rebelles sans songer un seul instant à combattre.

Le problème reste que, face à un mouvement de guérilla vieux de neuf ans, la solution ne peut être purement militaire. Par ailleurs, elle dépend largement de l'attitude des amis étrangers du RUF, notamment du président libérien Charles Taylor. Robin Cook a certes prévenu l'ex-chef de guerre libérien, considéré comme le « parrain » du RUF : « *Le monde ne veut plus tolérer le RUF et s'élève contre ceux qui le soutiennent* », a-t-il dit à Freetown, précisant qu'« *il y a des preuves que le RUF reçoit un soutien du Liberia* ». Mais aucun plan d'action ne paraît avoir été établi pour lutter contre l'influence du président Taylor en Sierra Leone, ni mettre un terme au contrat « armes contre diamants » qu'il aurait conclu avec les rebelles.

CRIMES DE GUERRE

Nul ne sait donc sur quelles bases une paix pourrait être négociée. A Londres comme à Freetown, on affirme encore publiquement que l'accord de Lomé demeure une référence. Il est

pourtant en lambeaux. Deux chapitres cruciaux de Lomé semblent, au terme de l'opération *Pallister*, avoir été rangés au rayon des souvenirs, ceux concernant le contrôle des mines de diamants et l'amnistie pour Foday Sankoh. A la satisfaction des organisations de défense des droits de l'homme.

Les diplomates et officiers britanniques estiment désormais que l'armée sierra-léonaise doit reconquérir au plus vite les régions diamantifères, afin de couper la rébellion de sa principale source de financement, et ils soutiennent la volonté du président Ahmed Tejan Kabbah de juger M. Sankoh, en compagnie de certains de ses 35 lieutenants détenus à Freetown. On ignore toutefois si Foday Sankoh comparaitra en justice pour un crime de droit commun, comme le détournement de diamants, ou pour ses crimes de guerre, ce qui changerait radicalement le cadre d'un éventuel accord à négocier dans l'avenir avec les rebelles.

Rémy Ourdan

Embarras américain après la disparition de secrets nucléaires

WASHINGTON. Sept cadres administratifs du laboratoire de recherche nucléaire de Los Alamos, au Nouveau-Mexique, ont été suspendus, mercredi 14 juin, de leurs fonctions après la disparition inexpliquée de deux disques durs d'ordinateurs contenant des informations classifiées (*Le Monde* du 14 juin). La Maison Blanche et Bill Richardson, le ministre américain de l'énergie, qui contrôle ces installations, se sont déclarés « *préoccupés* » et « *indignés* ». L'administration américaine, mise au banc des accusés par de nombreux sénateurs, est embarrassée par cette affaire qui touche à des données nucléaires très sensibles. Elle a accepté la mise en place d'une commission d'enquête présidée par deux anciens parlementaires. D'autre part, le Sénat a approuvé la nomination de John Gordon, un général de l'armée de l'air actuellement directeur adjoint de la CIA, à la tête d'une nouvelle agence fédérale chargée de la sécurité nucléaire. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **MAROC : la Cour suprême a cassé, mercredi 14 juin, le jugement d'un tribunal militaire** qui avait condamné (*Le Monde* du 10 février) le capitaine d'aviation Moustapha Adib à cinq ans de prison, pour diffamation envers l'armée, a rapporté l'agence officielle MAP. Les avocats et les défenseurs des droits de l'homme ont salué cette décision rapide et sans précédent de la Cour suprême. Le capitaine Adib est le premier militaire à avoir porté publiquement des accusations de corruption au sein de la hiérarchie militaire. Il avait été arrêté le 17 décembre, au lendemain de la publication par *Le Monde* de certains de ses propos. - (Reuters.)

■ **ÉTHIOPIE-ÉRYTHRÉE : Addis-Abeba a accepté, mercredi 14 juin, le plan de paix** élaboré par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour mettre un terme à la guerre frontalière qui l'oppose depuis mai 1998 à l'Erythrée, qui a accepté l'accord la semaine dernière. - (Reuters.)

■ **ÉTATS-UNIS : les autorités ont arrêté, mercredi 14 juin, un colonel** (de réserve) de l'armée de terre, George Trofimov, qu'elles accusent d'espionnage pour le compte de l'ex-URSS entre 1969 et 1994. Né en Allemagne de parents russes, naturalisé en 1951, le colonel Trofimov, qui a pris sa retraite en 1995 après avoir passé trente-cinq ans dans les rangs de l'armée américaine, est accusé d'avoir vendu à Moscou des informations militaires classifiées alors qu'il servait en Allemagne. « *Il est le plus haut responsable militaire américain à être inculpé d'espionnage* », a déclaré le procureur de Tampa (Floride), Donna Bucella. - (AFP, Reuters.)

Chili : l'armée s'engage à élucider le sort des disparus

BUENOS AIRES

de notre correspondante régionale

Après neuf mois de négociations, les participants de la « table du dialogue », réunissant des avocats des droits de l'homme, des représentants de l'armée et ceux de l'Eglise, sont parvenus à un accord visant à élucider le sort des disparus pendant la dictature du général Augusto Pinochet (1973-1990), a annoncé mardi 13 juin à Santiago le ministre de l'intérieur, Jose Miguel Insulza. Cela ne signifie pas pour autant qu'un point final soit mis à la question des crimes commis pendant le régime militaire, ni que soient interrompues les procédures judiciaires en cours, a-t-il précisé.

Aux termes de cet accord, les représentants de l'armée ont accepté de rassembler toutes les informations en leur possession sur le sort des opposants politiques disparus et de les remettre à la Cour suprême dans un délai de six mois. La cour ouvrira alors les procédures judiciaires légalisées, afin de confirmer la mort des personnes disparues, après avoir localisé les lieux où leurs corps ont été enterrés.

Les militaires ont reconnu qu'il y avait eu des violations des droits de l'homme sous le régime Pinochet. Ils soutiennent cependant qu'il ne s'agissait pas d'une « *politique systématique* » mais « *d'excès* », commis par certains officiers qui n'obéissaient pas à des ordres institutionnels. Les forces armées ont toujours affirmé ne pas disposer d'archives concernant les victimes du régime militaire. Elles estiment pourtant être en mesure de recueillir des informations auprès d'officiers, aujourd'hui à la retraite, mais ayant participé activement à la répression. Le texte de l'accord souligne la nécessité d'éviter la répétition de violences politiques et de violations des droits de l'homme dans le futur.

« *Aujourd'hui, à partir de cet accord, nous constituons un pays meilleur* », a déclaré le président Ricar-

do Lagos au cours d'une cérémonie, mardi, au palais présidentiel de La Moneda, en présence des commandants en chef des forces armées, des présidents du Parlement et des dirigeants des partis de la Concertation démocratique (coalition de centre-gauche au pouvoir regroupant démocrates-chrétiens et socialistes) et des partis de l'opposition de droite.

« *Je n'ai aucun doute que nous allons avancer et retrouver ces disparus* », a ajouté le président socialiste, en recevant le texte de l'accord des mains du ministre de la défense, Mario Fernandez, qui présidait « la table du dialogue ». Le chef de l'Etat a également salué le « *courage avec lequel les forces armées et les carabiniers [police] avaient reconnu ce qui s'était passé au Chili en matière de violations des droits de l'homme* ».

IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

Pour sa part, l'Association des familles des 1 198 détenus-disparus, qui avait refusé de participer au dialogue, a rejeté ce qu'elle considère comme un « *pacte visant à garantir l'impunité des militaires responsables de la mort ou de la disparition de plus de 3 000 opposants à la dictature* ». Viviana Diaz, la présidente de l'association, estime qu'il s'agit d'une « *pression sur la Cour suprême afin que le tribunal refuse de lever l'immunité parlementaire* » du général Pinochet.

Cet accord intervient une semaine après que la cour d'appel de Santiago a décidé de lever l'immunité parlementaire du sénateur à vie Pinochet, ouvrant la voie à un possible jugement de l'ancien dictateur, contre lequel 114 plaintes ont été déposées au Chili. Les avocats du vieux caudillo, âgé de 84 ans, ont fait appel, le 9 juin, devant la Cour suprême, qui devrait trancher dans les prochaines semaines.

Christine Legrand



INSTITUTIONS L'Assemblée nationale a examiné, mercredi 14 et jeudi 15 juin, le projet de loi réduisant à cinq ans la durée du mandat présidentiel. Elisabeth Guigou, mi-

nistre de la justice, a justifié cette réforme en expliquant qu'elle favoriserait « un système plus démocratique » et « plus cohérent », sans « bouleverser » les institutions.

● **LES DÉPUTÉS** ont rejeté les deux motions de procédure, défendues par Lionel Luca et Philippe de Villiers, tous deux membres du RPF. M. de Villiers s'en est pris personnel-

lement et violemment au chef de l'Etat, dénonçant une réforme de « convenance ». ● **LE VOTE** solennel de ce texte est prévu mardi 20 juin. ● **LES SÉNATEURS** admettent désor-

mais que la question de la durée de leur mandat – neuf ans renouvelables – risque, à l'avenir, d'apparaître comme une anomalie. Ils n'écartent plus sa réduction à six ans.

Le quinquennat, exigence « démocratique » ou choix de « convenance »

A l'Assemblée, Philippe de Villiers, vice-président du RPF, s'en est pris violemment au chef de l'Etat, qualifié de « cambrioleur » des institutions. Pour le premier secrétaire du PS, François Hollande, cette réforme en appelle d'autres « au-delà de 2002 »

LE « **NON** au quinquennat » de Philippe de Villiers est aussi un « non à Chirac ». Mercredi 14 juin, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, le vice-président du Rassemblement pour la France (RPF) n'a pas seulement critiqué le projet de loi constitutionnelle, selon lequel « le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct ». En défendant, dans la soirée, l'exception d'irrecevabilité visant à rejeter la réforme, le député de la Vendée a dénoncé « un quinquennat d'opportunité » après la « dissolution de convenance ». Mercredi, la parole est au RPF.

Le quinquennat ne devrait « surtout pas être le miroir de projections biologiques personnelles », s'est-il indigné, insinuant que Jacques Chirac s'était converti à la réduction du mandat présidentiel en raison de son âge. Puis il se glisse dans la peau du candidat Chirac et lance : « Sept ans, c'est trop long. Il faut donc passer à cinq ans, pour que je puisse faire dix ans. » Les rires fusent sur les bancs de la gauche. Cette réforme, poursuit-il, « c'est deux ou trois ans de présidence effective, c'est-à-dire une présidence à mi-temps. Vous me direz, c'est celle du président Chirac... »

Les députés gaullistes ont leur tête des mauvais jours. « Je suis consterné par ce que j'entends ! »,

s'exclame Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes), qui quitte l'hémicycle, suivi de Pierre Lellouche, Michèle Alliot-Marie, Henri Cuq... Direction la buvette, où l'on retransmet le match de football Belgique-Italie. Il y a aussi les grands absents, Philippe Séguin et Valéry Giscard d'Estaing. Présents au début du débat, Edouard Balladur, Alain Juppé et Nicolas Sarkozy se sont éclipsés rapidement.

« MÉPRIS DU GAULLISME »

M. de Villiers ne désarme pas. En remettant en question la fonction d'arbitre du chef de l'Etat, grince-t-il, « Jacques Chirac va au bout de l'ignorance ou du mépris de ce qui constitue la philosophie propre du gaullisme ». Si 80 % des Français se disent favorables au quinquennat, n'est-ce pas « par déception » à l'égard de M. Chirac ? « Voilà une bonne question ! », ironise un député socialiste. Abandonnant monnaie, souveraineté et cohésion nationale, il ne restait plus à M. Chirac – ce « cambrioleur en chef » – qu'à « démolir les institutions » et « jeter les clés au ruisseau ».

Jean-Louis Debré tourne en rond dans la salle des Quatre-Colonnes : « Non, je ne peux pas écouter ce type qui donne des leçons de gaullisme à la terre entière, alors qu'il n'a fait que combattre le général de Gaulle », s'étrangle le



président du groupe RPR, qui ne voit dans ce discours que l'ombre de l'« extrême droite ». Revenu dans l'hémicycle, M. Debré écoute Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine) dénoncer les penchants « monarchistes » et « traditionalistes » de M. de Villiers. « Il ne suffit pas de jouer à cache-cache avec Pasqua pour se croire gaulliste », s'agace le porte-parole du RPF, qui compare les propos de M. de Villiers aux « quolibets de [Noël]

Mamère » sur les faux électeurs du 3^e arrondissement de Paris, qui lui ont valu un sévère rappel à l'ordre du président de l'Assemblée.

M. Devedjian n'oublie pas la gauche, qui « a voté contre le quinquennat en 1973, Mitterrand en première ligne ». Requinqués, les gaullistes applaudissent. Renaud Donnedieu de Vabres (UDF, Indre-et-Loire) passe très vite sur les débats internes au sein de son groupe (lire ci-dessous). « Nous,

nous n'avons pas le quinquennat honteux, frileux, réactif, alambiqué, silencieux », dit-il. Au « non ardent » de M. de Villiers, il oppose son « oui résolu ». Sans surprise, le député de la Vendée est le seul à voter sa motion, rejetée sur tous les bancs. Comme celle de Lionel Luca (Alpes-Maritimes), vers minuit.

LA PAROLE AUX PORTE-VOIX

Tous ces règlements de comptes font le bonheur de la gauche. Elisabeth Guigou, garde des sceaux, se paie même le luxe de juger « déplacées » les « invectives personnelles » de M. de Villiers contre le chef de l'Etat. Le quinquennat, c'est « plus de démocratie », « c'est donner plus souvent la parole aux citoyens ». Son discours, relu par Lionel Jospin, évacue rapidement les conséquences du quinquennat qui n'est « un glissement ni vers le régime présidentiel ni vers le régime d'assemblée ». Certains, à gauche, voulaient « aller plus loin » ? La ministre leur répond que leurs propositions sont « utiles à la réflexion d'ensemble qui se poursuivra au-delà du texte ».

Jeudi matin, les porte-voix de M. Chirac et de M. Jospin se sont exprimés dans l'hémicycle. Au nom du chef de l'Etat, M. Debré souligne qu'il ne s'agit « ni d'une réforme anodine ni d'un grand soir institutionnel ». L'abandon du sep-

tennat marque, selon lui, la « fin de la "monarchie républicaine" ». Comme le président de la République, lors de son intervention télévisée, le 5 juin, le « fils du père » de la Constitution de 1958, Michel Debré, demande aux députés de ne pas « ouvrir la boîte de Pandore de l'innovation démocratique pour se livrer, par voie d'amendements, aux surenchères les plus diverses ».

Au nom du premier ministre, François Hollande prévient que le quinquennat n'est qu'une « étape » préparant des évolutions « au-delà de 2002 ». Outre le « renforcement des droits du Parlement » (contrôle des opérations militaires extérieures, suppression de l'article 16 donnant des pouvoirs exceptionnels au président...), le premier secrétaire du PS évoque l'« harmonisation de la durée des mandats », notamment pour les sénateurs. « On ne voit pas ce qui justifie leur élection pour neuf ans » (lire ci-dessous), lance-t-il. Une façon de résumer les propositions de candidat à l'élection présidentielle en 1995, Lionel Jospin, celles du PS aux législatives de juin 1997, et, qui sait, le programme institutionnel du candidat socialiste à la présidentielle de 2002.

Jean-Michel Bezat et Clarisse Fabre

Les députés du RPF ne veulent pas rompre avec la famille RPR

LES UNS, comme Jean-Jacques Guillet, député des Hauts-de-Seine, ou Lionel Luca (Alpes-Maritimes), ont préféré couper le cordon ombilical et ont rejoint le député de Vendée, Philippe de Villiers, sur les bancs des non inscrits, à l'Assemblée nationale, lors de la création du Rassemblement pour la France, à l'automne 1999. Les autres, Nicolas Dupont-Aignan (Essonne) ou Jacques Myard (Yvelines), ont préféré rester sur les bancs de leur famille d'origine, le RPR.

Comment gèrent-ils cette schizophrénie, notamment sur le quinquennat, auquel le RPR se résigne alors que le RPF a décidé de s'y opposer vigoureusement. Bien, merci, répondent en cœur MM. Dupont-Aignan et Myard.

« Si ma ligne politique est celle du RPF, j'appartiens aussi à la famille d'opposition républicaine et nationale, dont le RPR fait partie », explique M. Myard, qui ajoute être loin de se sentir isolé sur la question du quinquennat. « Beaucoup de députés RPR ne le voteront pas », assure-t-il. Quoi qu'il en soit, l'appartenance au groupe RPR de l'As-

semblée nationale ne l'empêche pas de parler en son nom propre – sauf, bien évidemment, quand le groupe décide d'avoir une position officielle. Pour le quinquennat, M. Myard, qui devait plaider, jeudi, le renvoi en commission du texte, est bien décidé à faire valoir son opposition à « tout ce qui peut affaiblir la présidence de la République ».

« Dans un avenir proche, nous nous retrouverons avec le RPR »

« Je suis convaincu que, dans un avenir proche, nous nous retrouvons avec le RPR », affirment les deux élus. Alors pourquoi se séparent-ils complètement ? « Lors de la création du RPF, nous n'avons pas pu faire de groupe, et comme je me sentais plus proche du RPR que des non-inscrits... », lance M. Dupont-Aignan.

« Ma famille d'origine, c'est la famille gaulliste », insiste-t-il, en faisant une référence indirecte à Philippe de Villiers, le vice-président – tant critiqué au sein même de son organisation – du RPF. Il rappelle au passage qu'il a, en avril dernier, mis un peu de distance entre le RPF et lui en démissionnant de ses fonctions de secrétaire général adjoint. « J'étais las des enfantillages structurels et conjoncturels », explique ce proche de M. Pasqua, en évoquant les déchirements au sein du RPF.

A présent, il consacre l'essentiel de son énergie à son club de réflexion, Debout, la République, au sein duquel « travaillent des gens du RPR et d'autres du RPF ». « J'ai mes amis au RPR, et si, parfois, je suis en désaccord avec eux, j'ai aussi voté avec eux une très grande majorité de textes », dit-il en soulignant que, contrairement au RPF, il est « hostile au septennat non renouvelable », mais qu'il est aussi « contre un quinquennat sec ». En fait, le député de l'Essonne aurait aimé qu'il y ait un vrai débat sur « les institutions ».

Christiane Chombeau

Les contorsions de l'UDF pour exister sans fâcher

FRANÇOIS BAYROU et Philippe Douste-Blazy sont des hommes heureux. Au terme d'une bataille rangée au cours de laquelle ils ont déployé des énergies considérables en sens contraire – l'un pour que l'UDF présente des amendements au projet de loi sur le quinquennat, l'autre pour que soit respecté à la lettre le mot d'ordre de Jacques Chirac –, le président de l'UDF et le chef de file des députés centristes s'estiment satisfaits.

M. Douste-Blazy est heureux. En fin d'après-midi, mercredi 14 juin, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a rendu public le résultat de la consultation des députés à laquelle il avait procédé, au lendemain de la réunion du bureau politique, qui avait arrêté le principe d'amendements déposés au nom du groupe (*Le Monde* du 15 juin). Cinq propositions étaient soumises à l'aval des élus centristes. Deux ont été retenues : la première, déposée par le président délégué de l'UDF, Hervé de Charette, reprend le contenu de la proposition de Valéry Giscard d'Estaing et précise que « nul ne peut exercer plus de deux mandats successifs de président de la République ». La se-

conde, déposée par Pierre Méhaignerie, prévoit que « les collectivités locales disposent du droit à l'expérimentation dans les conditions et sous les réserves prévues par une loi organique ». Cela tombe bien : dans son intervention télévisée du 5 juin, le chef de l'Etat s'était prononcé pour « plus de démocratie locale, plus de décentralisation et le droit à l'expérimentation, dont on voit bien que, dans bien des régions, il pourrait être utilement mis en œuvre ».

PAS D'INVERSION DU CALENDRIER

Qu'importe si cette proposition – que M. Méhaignerie lui-même défendait du bout des lèvres lundi soir – est pour le moins hors sujet... Lors de son intervention dans l'hémicycle, jeudi 15 juin, M. Douste-Blazy devait plaider en faveur du droit à l'expérimentation, après avoir très brièvement évoqué l'amendement « deux fois cinq ». Aux yeux de M. Douste-Blazy, l'essentiel est surtout que les députés aient refusé à une large majorité l'amendement inspiré par le président de l'UDF, inversant le calendrier électoral afin que l'élection présidentielle précède les législatives.

Les sénateurs prêts à lever le tabou sur la durée de leur mandat

AH, LA MODE ! Ce n'est pas de gaieté de cœur, mais puisque c'est dans l'air du temps... Les sénateurs savent qu'ils ne sortiront pas indemnes de la réduction de la durée du mandat présidentiel et que, tôt ou tard, la longueur de leur propre mandat – neuf ans renouvelables – apparaîtra comme une survivance politique d'un autre âge ou, en tout cas, comme une anomalie par rapport à la durée des autres mandats électifs. Dans l'atmosphère feutrée du Palais du Luxembourg, la question est désormais évoquée sans trop de réticences : un mandat ramené à six ans ne serait-il pas, finalement, une solution acceptable ?

Prudent, le président du Sénat juge que la réforme n'est pas à l'ordre du jour. Christian Poncelet (RPR) doit déjà digérer – au nom de sa « fidélité » à Jacques Chirac – la réduction de sept à cinq ans du mandat du président de la République, alors qu'il s'est déclaré en faveur d'« un septennat non renouvelable immédiatement ». De même, le président du groupe centriste, Jean Arthuis, préfère ne pas se prononcer dans l'immédiat. Mais le débat sur le quinquennat a ouvert les esprits et délié les langues des sénateurs de droite. Jacques Larché (RI), le président de la commission des lois, juge

qu'il n'y a « pas d'urgence », mais que c'est « une matière à réflexion ». Josselin de Rohan, président du groupe RPR, va dans le même sens : « Objectivement, il n'est pas illogique de s'interroger sur le sujet après la réforme du quinquennat. » M. de Rohan partage cependant l'agacement de ses collègues devant le risque d'emballage du débat institutionnel. « Le laboratoire constitutionnel est ouvert et les idées fusent, ironise-t-il. Ce sujet ne doit pas être débattu sur un coin de table. Il faut une réflexion générale, mais dans la sérénité. » Voit-il pointer une menace contre une institution indocile ? « Le Sénat résiste au gouvernement, on veut s'en prendre à lui », explique ce proche du chef de l'Etat.

REDÉFINIR LE RÔLE DU SÉNAT

Accrochés à des fauteuils faits sur mesure, les sénateurs ? « Il y a plus de partisans d'un mandat de six ans chez nous que de gens pour la proportionnelle chez les députés », grince un élu socialiste. Sur le fond, la durée du mandat « n'est plus tabou », assure Jean-Pierre Raffarin (RI, Vienne). Et puis la pression est là. « On peut discuter de tout, affirme M. de Rohan. Il sera très difficile de garder un mandat de neuf ans quand la tendance est à leur réduction », reconnaît-il,

tout en refusant qu'on limite la question aux seuls élus du Palais du Luxembourg. M. Raffarin n'en fait pas, non plus, « un sujet de crispation ». Mais pour le président de la région Poitou-Charentes, la réforme a un « préalable » : la redéfinition du rôle du Parlement, et notamment celui du Sénat, dans la République. « Le Sénat doit devenir une instance de contrôle de la décentralisation ». A ce moment même où l'on assiste, selon lui, à « un mouvement de recentralisation ». A cette condition, conclut-il, « il est possible d'aligner la durée des mandats des sénateurs sur celui des maires », c'est-à-dire six ans.

La méthode comptera beaucoup, les sénateurs ayant une sainte horreur d'être brusqués par le gouvernement. A fortiori quand il s'agit d'une majorité de gauche, conduite par un premier ministre qui a publiquement dit tout le mal qu'il pensait du Sénat, qui est en train de modifier, contre leur gré, le mode d'élection des sénateurs. « C'est à nous de prendre l'initiative du mandat de six ans », estime Alain Joyandet (RPR, Haute-Saône). Mais la majorité sénatoriale de droite ne veut pas entrer dans un chantage où elle se prononcerait contre le quinquennat présidentiel sous prétexte qu'il

risque d'entraîner une réduction de leur propre mandat. « La position du Sénat sur le quinquennat ne sera pas dictée par sa crainte d'une réduction ultérieure du mandat des sénateurs », insiste M. Larché.

COMMENT RENOUVELER ?

La gauche n'a pas d'états d'âme. Les sénateurs socialistes sont partisans d'un mandat de six ans, conforme à la position du PS en faveur d'une réduction de la durée de tous les mandats électifs. Le président du groupe, Claude Estier, envisage de déposer, fin juin, une proposition de loi en ce sens – avec renouvellement par moitié tous les trois ans, au lieu du renouvellement par tiers tous les trois ans comme c'est le cas pour l'actuel mandat de neuf ans.

Hélène Luc, présidente du groupe communiste, précise que son parti est, lui aussi, « pour un mandat de six ans renouvelable ». Le problème reste, selon elle, que le renouvellement par tiers de ses membres empêche le Sénat d'être « une photographie exacte des forces politiques du pays ». Le PCF s'interroge sur le mode de renouvellement le plus adapté : la moitié tous les trois ans ou la totalité tous les six ans ?

J.-M. B.

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duviérier - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Le président de la CGC refuse de signer l'accord sur l'assurance-chômage

Jean-Luc Cazettes ne veut pas « siéger entre Denis Kessler et Nicole Notat »

Le président de la CGC, Jean-Luc Cazettes, a annoncé, jeudi 15 juin, que son organisation « ne signera pas » le protocole d'accord sur l'assu-

rance-chômage négocié, la veille, au siège du Medef. Cette position, qui doit être confirmée, risque de bousculer la

donne. De son côté, le gouvernement, qui cherche à éviter un affrontement avec le Medef, compte sur la défection de certains syndicats pour ne pas avoir à intervenir.

POUR Jean-Luc Cazettes, le président de la CFE-CGC, « le coup de pied au cul, c'est l'électrochoc du pauvre ». Le patron de la centrale des cadres a pris, jeudi 15 juin, le contrepied de ses négociateurs, en annonçant que son organisation « ne signerait pas » le projet de réforme sur l'assurance-chômage proposé par le patronat au terme des discussions conclues mercredi à l'aube. « La CFE-CGC ne signera pas l'accord présenté par le Medef sur le contrat d'aide au retour à l'emploi. [Les] avancées ont été jugées très insuffisantes par rapport aux objectifs que nous nous étions fixés et au changement fondamental qu'introduit ce nouvel accord en remplaçant un droit par un contrat individuel », a affirmé le responsable syndical sur RMC.

La veille, la délégation de la CGC, emmenée par Jean-Claude Icard, avait accueilli plutôt favorablement le texte, estimant que, si sa centrale n'avait pas « atteint complètement ses objectifs », elle constatait « beaucoup d'avancées ». Pour M. Cazettes, cette appréciation « positive » était le fruit d'« une réaction à chaud, après une longue nuit de négociations ». A froid, donc, « après un examen rigoureux des textes, on s'est aperçu que finalement la position du Medef n'a pas changé depuis l'ouverture des négociations », a-t-il expliqué, en déplorant le « gâchis » des discussions.

La prise de position de M. Cazettes est intervenue avant la réunion des organes de direction de la CGC : toute la journée de jeudi, le bureau national, puis, vendredi

matin, le comité confédéral, pour arrêter officiellement sa position. « Ce matin, j'ai sondé un par un les membres de la direction. Il y a une quasi-unanimité sur mes positions », affirme le patron de la CFE-CGC. M. Cazettes explique qu'il a mis en garde Ernest-Antoine Seillière et Denis Kessler, lors d'entretiens téléphoniques, mardi midi, à quelques heures de l'ultime séance de négociations. « Je leur ai dit que la CGC ne signerait pas si le dispositif du plan d'aide au retour à l'emploi restait obligatoire, qu'il fallait que ce mécanisme soit expérimental deux à trois ans », raconte-t-il.

Un refus de signature de la CGC, qui reste à confirmer par les instances dirigeantes de cette organisation, serait en tout cas une première depuis la création du régime d'assurance-chômage en 1958. M. Cazettes indique qu'il s'attend à des « pressions énormes » du Medef sur ses principales fédérations. « Le patronat m'a déjà prévenu que je n'allais plus exister, en raison de la nouvelle clause qui réserve la gestion de l'Unedic aux organisations signataires. C'est précisément l'une des dispositions que je conteste. Vous m'imaginez siéger dans la nouvelle Unedic entre Denis Kessler et Nicole Notat ? C'est dans ce cas de figure que nous n'existerions pas ! », nous a-t-il déclaré.

Le Medef affichait, jeudi matin, la sérénité. L'organisation patronale minimise la portée d'un refus de signer de la CGC, en pariant visiblement sur des remous au sein de la centrale des cadres. La sortie de M. Cazettes risque de peser sur

une autre organisation, la CFTC, dont le numéro un, Alain Deleu, a confirmé officiellement dès mercredi après-midi à M. Kessler son intention de signer. La centrale chrétienne doit faire connaître sa décision, vendredi, après avoir elle aussi réuni ses instances de direction. « Cela va peser sur notre décision », expliquait, jeudi matin, un de ses responsables, Michel Coquillion, soulignant que l'intervention de M. Cazettes posait « de gros problèmes » à la CFTC.

La CFDT est la seule organisation syndicale à avoir annoncé officiellement son intention de parapher le texte

Dès lors, le jeu se trouble. Aujourd'hui, la CFDT est la seule signataire formelle. La centrale de M^{me} Notat a en effet, dès mercredi, annoncé officiellement sa décision de parapher le texte, notifiant à qu'elle assumait le résultat des négociations, quel que soit le nombre futur d'organisations signataires. Dans un communiqué, son bureau national indique avoir « décidé de la signature par la CFDT des textes issus de cette négociation », qui permettent, selon lui,

« l'amélioration de l'indemnisation des demandeurs d'emploi et la généralisation des mesures destinées à favoriser le retour à l'emploi des chômeurs ».

Pour le reste, la CGT et FO ont confirmé leur hostilité au texte soumis à signature. Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a fermement critiqué, mercredi à Lyon, la réforme envisagée de l'assurance-chômage, déclarant que la CGT refuse de « participer à cette culpabilisation officielle des chômeurs ». « Je constate que pas un chômeur de plus n'est indemnisé, et la situation n'est pas meilleure pour ceux qui sont indemnisés », a-t-il affirmé, ajoutant que « le patronat récupère 42 milliards de francs en baissant le niveau des cotisations. On peut dire : Medef 42, chômeurs zéro ».

Le secrétaire général de FO, Marc Blondel, a lui aussi répété, mercredi, que FO dira « non » au projet de réforme de l'assurance-chômage, qu'il a qualifié de « contrat léonin remettant en cause toute la solidarité ». « Ce n'est pas parce que le paritarisme a été l'instrument de référence de l'organisation syndicale FO que je dois signer n'importe quoi », a ajouté M. Blondel, sur Europe 1. De leur côté, les associations de chômeurs AC!, MNCP et Apeis ont appelé les syndicats à « maintenir la pression » et à « refuser » le projet d'accord « honteux » sur l'assurance-chômage, qui va, selon elles, « obliger les chômeurs à se plier à la précarité de l'emploi ».

Caroline Monnot

Jacques Chirac met en garde contre la « fracture numérique »

Lors du Global Forum 2000, à Versailles, le chef de l'Etat a réaffirmé son intérêt pour la nouvelle économie

L'EUROPE est une nouvelle « frontière », comme autrefois l'Amérique, mais les membres de l'Union européenne doivent se garder de créer un « fossé numérique » entre privilégiés des nouvelles technologies et laissés-pour-compte. Devant le gratin de l'« e-Europe » réuni, mercredi 14 juin, dans la galerie des Glaces du château de Versailles, par le magazine américain *Fortune*, organisateur d'un Global Forum consacré, cette année, aux affaires et au e-commerce en Europe, Jacques Chirac est venu décliner quelques-uns de ses thèmes de campagne favoris, à quelques jours du sommet européen de Feira, au Portugal, où les Etats membres de l'Union doivent adopter le plan « e-Europe ». Et, surtout, à deux semaines de la présidence française, dont il veut faire d'abord la sienne.

Avant le ministre de l'Économie et des finances, Laurent Fabius, qui devait disserter à son tour, jeudi, devant les patrons de Time Warner, Yahoo!, Sony, Dell, Nokia, Goldman Sachs, Bertelsmann ou Telefonica, M. Chirac a voulu réaffirmer tout l'intérêt qu'il porte à la nouvelle économie. Une définition, d'abord : « Demain, il n'y aura plus une seule catégorie spécifique, la net-entreprise ; toute l'économie sera en réseau », a expliqué le chef de l'Etat. Quelques principes, ensuite. « Nous l'avons réaffirmé lors du récent conseil européen de Lisbonne, où nous avons établi le plan de travail européen pour les années à venir : l'Union européenne est décidée à soutenir [ce] mouvement de modernisation (...). L'Europe est,

pour chacun des pays qui y participent, une frontière, au sens américain du terme. »

Pour la croissance française, M. Chirac s'est risqué à quelques prévisions chiffrées. « Pour les trois prochaines années, il est possible d'espérer la création de quelque 500 000 emplois nouveaux dans le secteur des technologies de l'information. L'impact sur la croissance française pourrait être de l'ordre de 1,5 à 1,8 point supplémentaire par an. » Mais, a ajouté le chef de l'Etat à l'intention du gouvernement, « la croissance ne nous libère pas de l'obligation de maîtriser les dépenses publiques, d'empêcher le retour de l'inflation et de dégager une épargne nationale en rapport avec notre évolution démographique. Nos réformes ne sont pas achevées ».

« La France aura la volonté de trouver un accord ambitieux sur la réforme des institutions pendant la présidence européenne », a réaffirmé M. Chirac, tout comme elle proposera à Nice, en décembre, l'adoption d'un agenda social pour « renforcer le dialogue ». « Dans une société où tout repose sur l'écrit [l'illettrisme] est l'équivalent de ce que pouvait être l'infirmité physique au début de la révolution industrielle », a-t-il observé. Avant de s'élever, de nouveau, contre toute « fracture » ou « fossé numérique » qui serait « une menace pour la cohésion sociale des Etats et des grands équilibres mondiaux ». La version présidentielle de la fracture sociale.

Ariane Chemin

Le gouvernement et le PS restent sur leurs gardes

LES NÉGOCIATIONS à peine achevées, mercredi 14 juin, entre le patronat et les syndicats sur la réforme de l'assurance-chômage, le gouvernement s'est bien gardé de mettre les pieds dans le plat. « Attendons. Les choses ne sont pas encore stabilisées ! », indiquait dans la soirée, du bout des lèvres, l'entourage de Lionel Jospin. Très vite en effet, tant à Matignon qu'au ministère de l'emploi et de la solidarité, le gouvernement a pu mesurer les états d'âme des syndicats.

Toute la journée, les coups de fil se sont multipliés. Déjà sollicité pour intervenir et « prendre ses responsabilités » par la CGT (*Le Monde* du 15 juin), le cabinet de Martine Aubry a aussi reçu un appel « tourmenté » de la CFTC. Tout en émettant de fortes réserves sur certains aspects du protocole d'accord soumis à la signature des partenaires sociaux, le syndicat d'Alain Deleu s'est presque excusé de ne pas pouvoir faire autrement que de ratifier le document. Déjà, après la réunion avec le Medef, son chef de file, Michel Coquillion, mal à l'aise, avait avoué ne pas « être habitué à ce type de négociations très difficiles ».

Puis, la rumeur d'un « non » du président de la CGC, Jean-Luc Cazettes (*lire ci-dessus*), ayant commencé à se répandre, Matignon et la Rue de Grenelle se sont enquis de ses intentions auprès de l'intéressé. Officiellement, néanmoins, le gouvernement s'en est tenu à sa ligne de conduite : « Nous attendrons qu'une convention de l'Unedic nous soit présentée », expliquait-on chez M^{me} Aubry. Ce n'est pas, en effet, sur le texte négocié entre les partenaires sociaux mais sur sa transposition juridique que le gouvernement et le législateur seront amenés à valider, ou non, les mesures proposées.

Interrogée par Renaud Dutreuil (UDF, Aisne), mercredi après-midi, à l'Assemblée nationale, M^{me} Aubry a rappelé ses réticences, tout en évitant de se référer explicitement au protocole d'accord. « L'Etat est le garant de l'égalité des chances de retour à l'emploi. Il ne peut être question pour nous d'accepter que le service public de l'emploi soit réservé aux chômeurs de

longue durée et aux titulaires de minima sociaux, tandis que ceux qui sont sur les rails, indemnisés, bénéficieraient d'un traitement spécial de l'Unedic, auprès de laquelle les offres d'emploi seraient déposées », a déclaré le ministre, en reprenant des propos qu'elle avait déjà tenus quelques jours plus tôt.

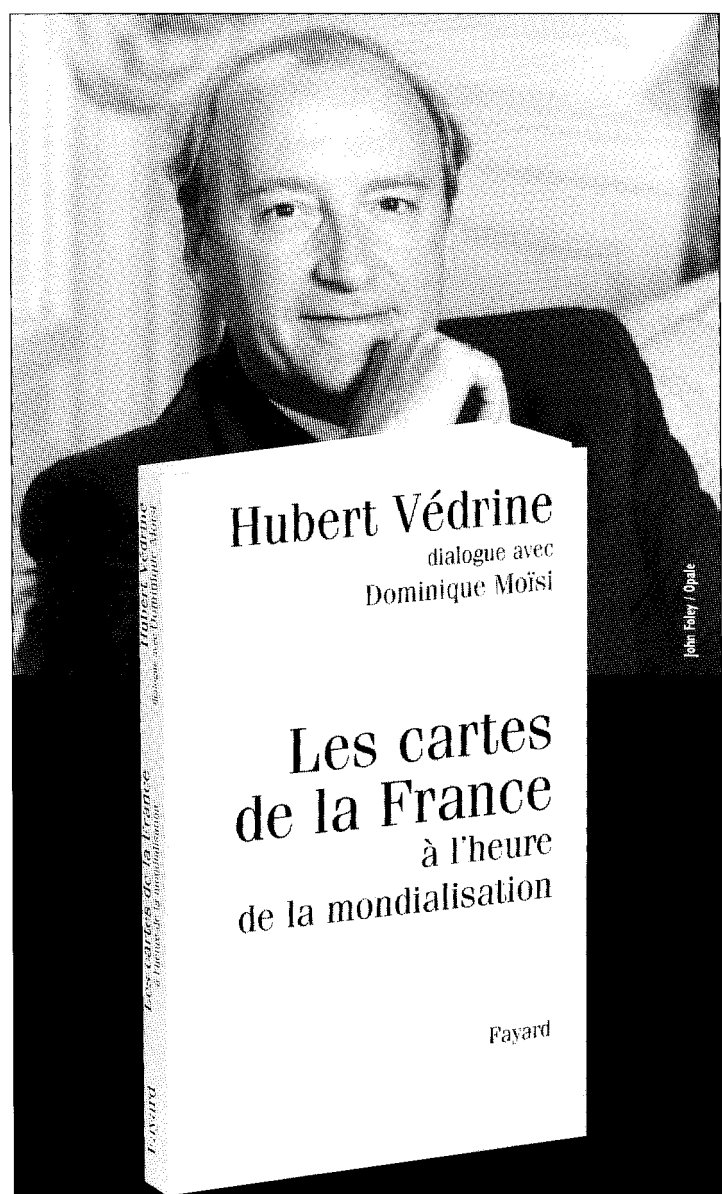
« NOMBREUSES RÉSERVES »

C'est à Jean Le Garrec (PS), président de la commission sociale de l'Assemblée, qu'est revenu le rôle d'évoquer « quelques difficultés non négligeables ». Dans les couloirs du Palais-Bourbon, le député du Nord a dénoncé l'« espèce de forcing » du Medef, qui voudrait contraindre le gouvernement à légiférer dans le délai imparti de six mois, ainsi que la clause selon laquelle « les différents points de l'accord sont indissociables ». Pour le gouvernement, cette double contrainte est inacceptable et contraire à la démocratie.

Jeudi, le premier secrétaire du PS, François Hollande, dans *La Tribune*, évoque de « nombreuses réserves » et souligne qu'il revient à « l'Etat et au législateur (...) d'être capables de rétablir certains équilibres entre salariés et employeurs lorsqu'ils sont rompus ». Le PCF, dont le secrétaire national, Robert Hue, devait être reçu jeudi par Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, dénonce violemment la menace d'une « régression sociale ». A droite, en revanche, c'est un concert d'éloges pour le Medef et la CFDT, de la part du secrétaire général du RPR, Adrien Gouteyron, du porte-parole de DL, Claude Goasguen, et de l'ancien ministre UDF Jacques Barrot.

Alors que des contacts avaient été pris, voilà quelques jours, entre le numéro deux du Medef, Denis Kessler, et le cabinet de M^{me} Aubry, pour discuter de la clarification des relations financières entre l'Etat et l'Unedic, il est évident que le gouvernement n'apprécie pas les décisions avancées dans ce domaine par l'organisation patronale. Estimant que rien n'est encore joué, il préfère éviter l'affrontement en pariant sur la défection des partenaires syndicaux du Medef.

Isabelle Mandraud

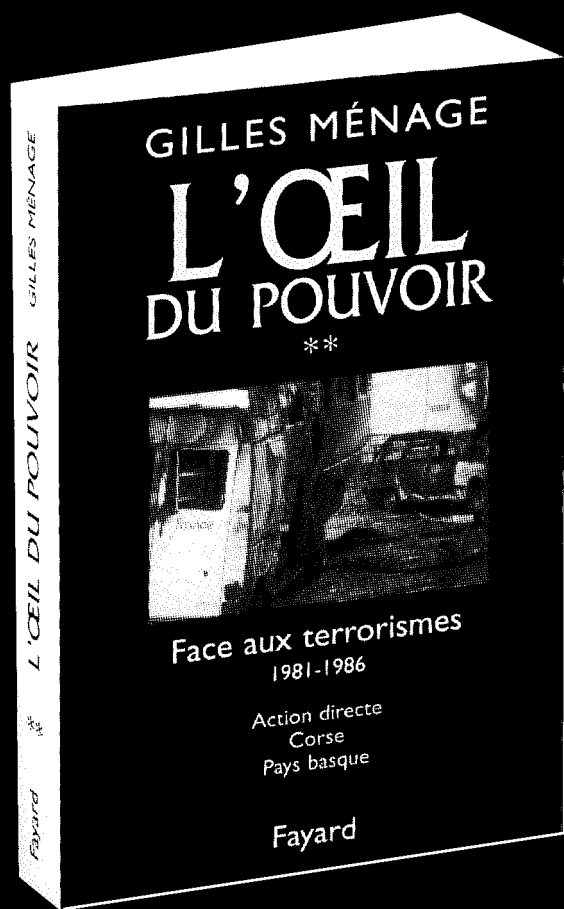


Rarement le débat a été aussi vigoureusement instauré. Sans doute peut-on être tenté de voir dans ces propos davantage le souci de cohérence d'un réaliste piégé par la morale plutôt que les explications d'un moraliste freiné par la réalité. Comme si Hubert Védrine prenait le parti d'un Régis Debray lorsqu'il pense et celui de Bernard Kouchner lorsqu'il agit.

Jean Daniel, *Le Nouvel Observateur*

FAYARD
www.editions-fayard.fr

GILLES MÉNAGE



La gauche au pouvoir face aux terrorismes : Action directe, Corse, Pays basque.

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Philippe Séguin exclut un accord avec Jean Tiberi entre les deux tours

A gauche, le PS parisien serre les rangs

CANDIDAT du RPR à la Mairie de Paris, Philippe Séguin exclut tout accord avec d'autres listes de droite entre les deux tours des élections municipales. « Nos listes iront jusqu'au bout, une fois qu'elles auront été présentées aux Parisiens, déclare M. Séguin dans un entretien publié par *Le Figaro*, jeudi 15 juin. *C'est donc maintenant devant les électeurs que tout accord éventuel doit se faire.* » Bien que M. Séguin s'en défende, ces remarques visent clairement le maire de Paris, Jean Tiberi (RPR), qui a l'intention de présenter ses propres listes aux municipales. « Nous serons prêts (...) à l'autonomie, avec un projet à débattre et les grandes lignes d'organisation de nos listes d'arrondissement », ajoute M. Séguin, qui précise qu'il a conclu « un accord de principe » avec Démocratie libérale et l'UDF.

Le député des Vosges, en revanche, est évasif sur l'affaire des faux électeurs, particulièrement quand lui est posé le problème des personnalités mises en examen. Depuis le 25 mai sont dans ce cas, pour « manœuvres frauduleuses », plusieurs élus, dont le premier adjoint au maire de Paris, Jacques Dominati, ainsi que ses deux fils, Laurent, député, et Philippe, conseiller régional, tous trois DL. « J'ai toujours respecté la présomption d'innocence », se contente de répondre M. Séguin.

De son côté, dans *Paris Match* (daté 22 juin), la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, se dit, « bien sûr », favorable à la révision des listes électorales parisiennes prônée tant à droite, par M. Séguin, qu'à gauche par Bertrand Delanoë (PS) et les Verts. « Il faut, estime M^{me} Alliot-Marie, lever les

soupons de triche dès qu'il y en a (...), effacer cette image détestable qu'ont les politiques auprès des citoyens. » La présidente du RPR, qui se dit, également, favorable à ce que les « affaires judiciaires, quand elles existent, soient jugées rapidement », revient aussi sur la situation de M. Tiberi.

LE MAIRE DE PARIS EN COLÈRE

Ce dernier, souligne-t-elle, « a fait l'objet de campagnes de dénigrement injustes », mais « quand on est responsable d'un parti politique, on a l'obligation de proposer des candidats qui sont acceptés par les électeurs ». Ces propos ont suscité un nouvel accès de colère de l'intéressé, qui les a jugés « véritablement stupéfiants ». « Où et quand les électeurs ont-ils été appelés à dire leur sentiment ? », demande M. Tiberi dans une déclaration publiée par l'Agence France-Presse.

A gauche, les socialistes serrent les rangs et s'efforcent de vider définitivement les querelles passées. M. Delanoë et son ancien concurrent pour la candidature socialiste, Jack Lang, devenu ministre de l'éducation nationale, se sont retrouvés, mercredi, au palais de la Mutualité, où ils s'étaient affrontés, le 23 mars, lorsqu'ils faisaient campagne l'un contre l'autre, devant les militants du PS. Ouvrant un colloque, organisé par la fédération socialiste, sur « Paris, capitale universitaire », M. Lang, devant un public clairsemé, après une évocation vague des grandes lignes du plan Université 3000, a assuré M. Delanoë de sa « contribution active » à la campagne.

Christine Garin

La droite sénatoriale précipite l'adoption du texte sur la responsabilité pénale des élus

L'opposition avait pourtant critiqué cette proposition de loi à l'Assemblée nationale

Les sénateurs devaient voter, jeudi 15 juin, la proposition de loi de Pierre Fauchon (UDF), tendant à préciser la responsabilité pénale des décideurs publics,

dont les élus, en cas de délit non intentionnel. Adoptée par le Sénat, le 27 janvier, puis par l'Assemblée nationale, le 6 avril, cette proposition avait été reti-

née de l'ordre du jour par le gouvernement, afin d'examiner les critiques d'associations de victimes. La droite sénatoriale a décidé de passer outre.

LE SÉNAT est passé en force : il devait adopter en deuxième lecture, jeudi 15 juin, dans le cadre de sa journée d'initiative parlementaire, la proposition de loi sur la responsabilité pénale en cas de faute non intentionnelle commise par un élu, un fonctionnaire, un chef d'entreprise ou un simple citoyen. Voté dans une version identique à celle que les députés ont approuvée le 6 avril, le texte n'attendrait plus que sa promulgation par Jacques Chirac. Ce vote marquerait une date dans le débat sur la pénalisation croissante de la vie publique. Son adoption à la va-vite risquait toutefois d'ouvrir un contentieux avec les associations de victimes - hémophiles, transfusés, malades de l'amiante, accidentés du travail -, qui ont accusé les politiques de « se » voter « une amnistie anticipée ».

Jusqu'au dernier moment, Elisabeth Guigou a tenté d'améliorer un texte que Lionel Jospin avait décidé de retirer de l'ordre du jour du Sénat, le 23 mai, pour consulter les associations de victimes, demander à la droite de « clarifier » sa position et lever les ambiguïtés. La ministre de la justice a indiqué, mercredi, qu'après « un travail très approfondi » avec ces associations, elle était parvenue à « une rédaction satisfaisante » de l'article 121-3 du code pénal. Un des trois amendements qu'elle comptait défendre, jeudi, au Palais du Luxembourg, prévoyait la suppression de la hiérarchie entre faute directe et faute indirecte. Ainsi, par exemple, un chirurgien qui aurait donné des consignes erronées à l'équipe chargée des soins post-opératoires serait davantage responsable en cas d'accident, même si l'équipe en

était la cause directe et lui-même la cause seulement indirecte. « Cela vaut quand même le coup de se donner un délai supplémentaire ! », concluait M^{me} Guigou, en indiquant qu'un vote définitif de l'Assemblée sur le texte, amendé au Sénat, pourrait intervenir « rapidement ».

LES CRAINTES DES SYNDICATS

La veille, elle avait reçu le renfort de quatre confédérations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC), qui craignent qu'après le vote de la réforme la justice ne dédouane plus facilement les chefs d'entreprise pour les maladies professionnelles et les accidents du travail et « ne mette en cause la démarche de prévention de ces risques ». La garde des sceaux avait

demandé à la chancellerie d'être « très vigilante » sur les accidents du travail, la santé publique, les atteintes à l'environnement et les accidents de la route.

Les jeux, cependant, étaient faits. La droite sénatoriale avait arrêté sa position dès mardi, avant même d'avoir pris connaissance des amendements de M^{me} Guigou : le groupe RPR, celui des Républicains et Indépendants (DL) et celui de l'Union centriste (UDF) avaient décidé - séparément, puis en intergroupe - un vote « conforme », afin que la réforme entre dans le droit avant les élections municipales de mars 2001. « C'était une quasi-unanimité », souligne Hubert Haenel, sénateur du Haut-Rhin et principal orateur du groupe RPR sur le texte.

De cette réforme, très attendue par les maires, la droite sénatoriale avait pris l'initiative en déposant, le 7 octobre 1999, une proposition de loi signée par le sénateur Pierre Fauchon (Union centriste, Loir-et-Cher), que M. Jospin avait accepté ensuite d'inscrire à l'ordre du jour des travaux parlementaires. Cependant, alors que la majorité sénatoriale approuvait son texte, les députés RPR, UDF et DL s'étaient eux, abstenus, à l'Assemblée nationale, et le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, avait invité M^{me} Guigou à mieux prendre en compte les inquiétudes des associations. Dans le même temps, c'est sous la pression de l'Association des maires de France (AMF), présidée par le sénateur RPR Jean-Paul Delevoye, maire de Bapaume (Pas-de-Calais), que les députés de droite ont essayé d'amender le texte sénatorial dans un sens plus favorable aux élus locaux.

Porte-parole de maires souvent tarabudés par la crainte d'un procès - peu nombreux, au demeurant, et rarement suivis de condamnations -, les sénateurs veulent les protéger contre des poursuites que ces élus, y compris à gauche, jugent « abusives ». Les membres de la seconde Chambre sont élus par les maires et les conseillers municipaux. L'article 24 de la Constitution précise, d'ailleurs, que le Sénat « assure la représentation des collectivités territoriales ». Les députés ont, eux, d'autres soucis : embarasser le gouvernement et se prémunir contre les éventuelles critiques des associations de victimes et contre l'écho qu'elles pourraient rencontrer dans l'opinion publique.

Jean-Michel Bezat

Une redéfinition de la faute non intentionnelle

● **Le texte actuel.** L'article 121-3 du code pénal dispose qu'« il y a délit (...) en cas d'imprudence, de négligence ou de manquement à une obligation de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement, s'il est établi que l'auteur des faits n'a pas accompli les diligences normales compte tenu de la nature de ses missions ou de ses fonctions, de ses compétences ainsi que du pouvoir et des moyens dont il disposait ». Ce texte définit les fautes non intentionnelles et peut être complété par les infractions d'homicides ou de blessures involontaires : « Causer, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou les règlements », la mort d'autrui, ou

une incapacité totale de travail.

● **La proposition de loi Fauchon.** Elle vise à limiter la responsabilité des décideurs publics en précisant la définition de la faute non intentionnelle. Elle restreint l'article 121-3 du code pénal, en créant une différence entre les personnes directement à l'origine du dommage et celles qui le sont indirectement. Les premières poursuivraient toujours être poursuivies, les secondes ne le seraient que « s'il est établi qu'elles ont, soit violé de façon manifestement délibérée une obligation particulière de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement, soit commis une faute d'une exceptionnelle gravité exposant autrui à un danger qu'elles ne pouvaient ignorer ».

La délicate appréciation par les tribunaux des infractions non intentionnelles

Dans ces quatre affaires d'homicides ou de blessures involontaires, les tribunaux ont apprécié différemment la responsabilité des décideurs publics.

● **Le 15 août 1996, Matthieu Le Querler, sept ans,** mourait écrasé par une buse de ciment, un élément d'un terrain de jeux de la commune de Pleumeur-Bodou (Côtes-d'Armor). L'instruction révélait que l'aire de jeux présentait de « nombreuses non-conformités, parmi lesquelles une absence de stabilité ». Elle établissait également que « l'attention du maire avait été attirée sur sa dangerosité lors d'une réunion, le 13 octobre 1995, entre représentants de la municipalité et associations », mais que, par la suite, « aucune disposition n'a été prise ». Mis en examen pour homicide involontaire, le maire, Pierrick Perrin, a été renvoyé devant le tribunal correctionnel.

Dans son jugement, le 26 avril 1999, le tribunal de Guingamp a estimé que « M. Perrin avait été personnellement informé de la dangerosité de l'aire de jeux en général, qu'il a omis de faire les diligences qui s'imposaient alors qu'il avait les compétences, les moyens et l'autorité nécessaires pour le faire [et] que cette négligence fautive est en lien direct avec l'accident qui a causé la mort de Matthieu Le Querler ». En conséquence, le tribunal a condamné le maire à une peine de 10 000 francs d'amende.

● **Le 12 septembre 1994, Déborah Garcia, quatre ans,** qui patageait dans une flaque d'eau, mourait électrocutée après avoir touché un lampadaire. L'instruction a révélé que le lampadaire ne répondait à aucune prescription de sécurité et que ni l'office HLM ni la mairie de Lézignan-Corbières (Aude) ne l'avaient entretenu depuis son installation, en 1973-1975. Le juge mettait en examen, pour homicide involontaire, le maire, Pierre Tournier, le président et directeur de l'office HLM, ainsi que la commune et l'office, en tant que personnes morales. Pendant l'instruction, les deux parties se rejetaient la responsabilité de l'accident.

Dans son jugement, rendu le 10 mars 1999, le tribunal de Bastia estime qu'« il ne peut être reproché à M^{me} Blin de ne pas avoir accompli les diligences » en matière de sécurité des aires de jeux, compétences qui incombent au ministère de l'éducation nationale et à la mairie de Calvi. En revanche, le

tribunal relève qu'« en reconnaissant n'avoir pris aucune mesure d'initiative ou de recherche d'information à la suite du conseil d'école (...), M^{me} Blin a fait preuve de négligence fautive dans l'organisation de la sécurité et également d'une carence dans la mise en œuvre des pouvoirs dont elle était investie dans ce domaine ». « Cette négligence ayant un lien direct avec la chute » de l'enfant, le tribunal a reconnu la directrice coupable, mais l'a dispensée de peine.

● **Le 16 novembre 1995, Benjamin Duwelz, dix ans,** est retrouvé étranglé par un essuie-main dans les toilettes d'une école de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), à quelques mètres de sa classe. L'enfant bénéficiait, pour raisons médicales, d'une autorisation tacite de son institutrice, Françoise Nanssot, pour se rendre fréquemment aux toilettes. Le jour des faits, il a quitté la classe vers 16 heures, peu avant la sortie, fixée à 16 h 30. Découvert par un camarade, l'enfant décédera six jours plus tard.

En 1998, l'institutrice a été mise en examen pour homicide involontaire par défaut de surveillance. Lors du procès, le 17 mai, devant le tribunal correctionnel de Bobigny (*Le Monde* du 18 mai), les avocats des parents ont plaidé que l'accident aurait pu être évité. Selon eux, l'« obligation de sécurité est absolue à l'intérieur de la classe ». Le parquet a estimé que l'institutrice aurait dû s'inquiéter plus tôt de l'absence de Benjamin et a requis six mois de prison avec sursis. L'avocat de M^{me} Nanssot a plaidé que la « mort d'un enfant à l'école ne suffit pas à vouloir chercher à tout prix un coupable ».

Mercredi 14 juin, le tribunal a prononcé la relaxe de l'institutrice. Les magistrats ont jugé que le fait d'avoir laissé l'enfant aller aux toilettes et d'être restée en classe ne constituait pas une faute. Pour le tribunal, l'absence de Benjamin, estimée à dix minutes, a été trop courte pour consacrer la faute.

Nathalie Guibert et Cécile Prieur

Sydney, Adélaïde, Cairns et plus si affinités.

(Les villes côtières d'Australie : 2 vols intérieurs à 350 F/vol.)

Pour l'achat d'un billet A/R au départ de Paris vers l'Australie à partir de 6 900 F*, jusqu'à 2 vols intérieurs reliant les villes côtières : Sydney, Brisbane, Perth, Cairns, Darwin, Adélaïde, Melbourne, ne vous coûteront que 350 F* par trajet.

* Prix hors taxes d'aéroports, soumis à conditions. Offre cumulable avec les pass domestiques, incluant la possibilité d'une escale gratuite en Asie à l'aller et au retour.

- L'âme de l'Australie.

QANTAS
THE SPIRIT OF AUSTRALIA**

CONFÉRENCE En ouvrant, jeudi 15 juin, la Conférence annuelle sur la famille, le premier ministre, Lionel Jospin, a annoncé que le gouvernement entendait donner un « *nouvel*

élan » à la politique adressée « *aux familles dans leur diversité* », et non plus à « *la* » famille. ● **RÉFORME DES MODES DE GARDE**, aide à l'emploi d'une assistante maternelle,

modification des aides au logement : au total, ces mesures représentent plus de 10 milliards de francs. ● **LES HORAIRES D'OUVERTURE** des crèches seront assouplis

pour tenir compte des modes de vie des parents et un fonds d'aide à l'investissement doté de 1,5 milliard de francs sera créé. ● **À LILLE ET À ROUBAIX**, l'association Domicil'en-

fance est une « *halte-garderie volante chargée de répondre de façon souple et rapide à une demande que les autres modes d'accueil ne peuvent pas prendre en charge* ».

M. Jospin souhaite donner « un nouvel élan » à la politique familiale

Développement des crèches et des haltes-garderies, réforme de l'aide à l'emploi d'une assistante maternelle agréée, création d'une prime de reprise d'emploi des femmes : ces mesures chiffrées à 10 milliards de francs sont adressées aux « familles dans leur diversité », et non plus à « la » famille

À L'HEURE où les visites dans les crèches des candidats aux élections municipales de 2001 se multiplient, le gouvernement met l'accent sur l'accueil à la petite enfance et le logement. Ces deux priorités sont au menu de la traditionnelle conférence de la famille qui s'est ouverte, jeudi 15 juin au matin, à Matignon. Devant les cinquante élus, représentants des associations familiales et partenaires sociaux conviés comme à l'accoutumée, Lionel Jospin, entouré notamment de la ministre de la solidarité, Martine Aubry, et de la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a dessiné une politique familiale ambitieuse. La gauche, aidée par les excédents de la branche, n'a pas l'intention, en effet, de laisser à la droite un terrain qu'elle affectionne tout particulièrement. La campagne électorale auprès des familles est donc lancée. Après les orientations politiques formulées par M. Jospin, Ségolène Royal, nommée en mars ministre déléguée à la famille et à l'enfance, a ainsi annoncé l'ouverture de toute une série de chantiers... jusqu'en 2002. A cette date, les mesures annoncées par le gouvernement et chiffrées à 10,5 milliards de francs auront produit leur plein effet.

C'est « un élan nouveau que le gouvernement entend donner à la politique familiale », a déclaré M. Jospin. Un élan dont « l'orientation est claire », a-t-il précisé : « Notre politique s'adresse non pas à "la" famille mais "aux" familles dans leur diversité. » Une façon, pour le gouvernement, de se démarquer de la droite, mais aussi de revendiquer la paternité du PACS tout en se posant en défenseur des valeurs classiques de la famille. « La politique familiale doit tenir compte de ce qui a changé et de ce qui reste stable, de l'évolution des mœurs et des libertés conquises, mais aussi des fragilités », a poursuivi le premier ministre. Plus politique, donc, et surtout moins technique que les années précédentes, la conférence sur la famille 2000 balaie tous les âges de la vie. La petite enfance, tout d'abord :

pour faciliter l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale, une réforme des modes de garde est engagée. Aujourd'hui, seulement 9 % des enfants de moins de trois ans bénéficient d'un accueil collectif. Sur ces 2,2 millions d'enfants, près d'un quart, 500 000, sont confiés à des gardes « non identifiées et non agréées ». En clair, le système D - voisinage, solidarité familiale, travail au noir - fonctionne à plein. Pis : alors que la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) a consacré 5,3 milliards de francs en 1999 aux modes d'accueil, le nombre de places diminue chaque année.

ALLOCATION MODULABLE

Le gouvernement a donc annoncé le lancement d'un « plan d'investissement public » destiné à développer l'accueil dans les crèches et les haltes-garderies. Un fonds d'aide doté de 1,5 milliard de francs, sera constitué pour aider les collectivités locales. Selon le gouvernement, cette enveloppe permettra à 30 000 ou 40 000 enfants supplémentaires d'être pris en charge dans les établissements concernés. L'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (Afeama), aujourd'hui forfaitaire (826 francs par mois), devient par ailleurs modulable en fonction du niveau de ressources : cette alloca-



tion est portée à 1 290 francs pour les ménages dont le revenu mensuel est inférieur à 9 400 francs et à 1 020 francs pour ceux qui ne gagnent pas plus de 13 000 francs. Au-delà, l'Afeama reste à son niveau actuel. « Cette réforme ne crée aucun perdant », assure le gouvernement, qui estime, là encore, que 30 000 à 40 000 familles bénéficieront de cette évolution. Enfin, le décret sur la modernisation des

crèches, attendu depuis des années, permettra, selon M^{me} Royal, d'instituer une « crèche à la carte » (lire ci-dessous). En tout, 3,7 milliards de francs sont consacrés à la petite enfance.

Pour corriger les effets pervers souvent dénoncés de l'Allocation parentale d'éducation (APE, 542 000 bénéficiaires), qui permet d'interrompre une activité pour s'occuper de ses enfants, ce qui

rend parfois difficile le retour sur le marché du travail, le cumul de l'APE et d'un salaire sera autorisé pendant deux mois entre le 18^e et le 30^e mois de l'enfant. La même mesure a déjà été mise en œuvre pour le RMI. Elle s'ajoute à la création d'une prime de reprise d'emploi des femmes, d'un montant de 2 000 à 3 000 francs, pour un salaire ne dépassant pas 8 500 francs par mois. Versée par l'ANPE, cette aide sera effective le 15 juillet. Enfin, un congé « enfant malade » est créé, assorti d'une allocation de présence parentale : le dispositif s'applique en cas de naissance prématurée, de maladies ou d'accidents graves et d'allergies lourdes. D'une durée maximale de trois mois renouvelables, la nouvelle allocation serait de 3 000 francs par mois en cas de suspension totale de l'activité, de 1 500 francs lorsque le travail est réduit de 80 % et de 2 000 francs à 50 %. Sur la base d'un scénario de 13 000 cas par an, cette mesure, qui sera présentée dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale, est estimée à 200 millions de francs.

L'autre gros chantier de la conférence sur la famille concerne la réforme des aides personnelles au logement, dont les montants peuvent actuellement varier en vertu de 4 000 règles différentes. Réclamée notamment par l'Union nationale

des associations familiales (UNAF), cette réforme, qui concerne 4,8 millions d'allocataires, est censée réduire les écarts estimés « injustifiés » entre les titulaires de minima sociaux et les personnes qui travaillent, à revenus et charges égales. Une harmonisation est donc engagée pour parvenir à la création d'un barème unique en deux étapes, d'ici à 2002. L'aide sera maximale au niveau du RMI ou d'un salaire équivalent puis décroîtra de façon linéaire selon l'augmentation des revenus. Pour le gouvernement, cette simplification permettra à 1,2 million de personnes de bénéficier d'un gain mensuel supplémentaire de 200 francs. Le coût de cette réforme est estimé à 6,5 milliards de francs.

JEUNES ADULTES

Restent les chantiers. La ministre déléguée à la famille annoncera la mise en place de groupes de travail sur les aides et les difficultés rencontrées par les jeunes adultes, ainsi que sur le partage de l'exercice d'autorité parentale, « qui rencontre des difficultés de mise en œuvre ». Le principe de la modulation de l'allocation de rentrée scolaire, actuellement de 1 600 francs, est aussi acquis, mais le gouvernement, qui sait le sujet politiquement sensible, juge prudent de « poursuivre la réflexion ». En dernière minute, deux mesures ont été annulées. Elles concernaient le versement de deux APE, père et mère, qui exercent des activités à mi-temps et, surtout, le projet de loi sur l'accouchement sous X : le 4 mai, lors d'un colloque sur le droit de la famille, M^{me} Royal avait solennellement annoncé la création d'un « conseil des origines familiales » permettant aux enfants nés sous X de retrouver le nom de leur mère, à condition que cette dernière soit d'accord. Ce texte, qui oppose les associations de défense du droit aux origines et les féministes, a été retiré au dernier moment.

Isabelle Mandraud

« La famille contemporaine offre de multiples visages »

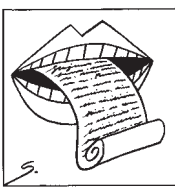
VOICI des extraits du discours prononcé, jeudi 15 juin, par Lionel Jospin :

L'ensemble des mesures proposées aujourd'hui traduisent une impulsion nouvelle dont l'orientation est claire : notre politique s'adresse certes à « la » famille mais surtout « aux » familles dans leur diversité. Car si les attentes des parents, pour le bonheur et la réussite de leurs enfants, apparaissent parfois plus ardentes que par le passé,

elles s'inscrivent dans une plus grande diversité de situations familiales. Certains se marient, d'autres pas ou pas tout de suite. Certains se séparent. Certains, mariés ou non, sont deux pour élever leurs enfants. D'autres - en majorité des femmes - doivent les élever seuls. Dans le mariage ou hors du mariage, monoparentale, recomposée... la famille contemporaine offre de multiples visages.

La politique familiale, pour venir efficacement en aide aux parents et les soutenir dans leurs missions, doit donc tenir compte de ce qui a changé et de ce qui reste stable, de l'évolution des mœurs et des libertés

conquises, mais aussi des fragilités nouvelles. (...) Notre conférence annuelle est bien celle des familles, de toutes les familles - telles qu'elles sont et telles qu'elles aspirent à être : pour tous et pour chacun, lieux d'affection, de solidarité et d'éducation. Face aux difficultés particulières que rencontrent certaines familles, notre politique se veut solidaire. Elle doit avoir la parité pour objectif, car le partage équitable des responsabilités suppose davantage d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle doit enfin épouser les évolutions que connaissent les familles.



VERBATIM

Adapter les lieux d'accueil des tout-petits aux modes de vie des parents

IL N'AURA PAS fallu moins d'une dizaine d'années de préparation, mais le décret de modernisation des crèches, décret « relatif aux établissements et services d'accueil d'enfants de moins de six ans », sera publié au Journal officiel début juillet. Son objectif : adapter les crèches et autres lieux d'accueil des tout-petits à l'état des connaissances sur l'enfant et, surtout, aux modes de vie de leurs parents. La réglementation des crèches et des haltes-garderies était disparate, ancienne (vingt-cinq ans), inexistante même pour les crèches parentales, qui se voient enfin attribuer un véritable statut juridique.

Pour les quelque 9 000 établissements concernés - qui accueillent 196 000 enfants de moins de trois ans à plein temps, 330 000 de manière occasionnelle -, le décret à paraître fixe les procédures d'ouverture, le nombre maximal d'enfants accueillis par type de structure (60 enfants pour les crèches collectives), les taux d'encadrement et les qualifications requises pour les postes de direction, qui s'ouvrent désormais aux éducateurs de jeunes enfants.

« Moins coûteuses et plus souples, les structures de garde se développent », assure Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, désireuse de « lever un frein » avec ce décret que complète la mise sur pied d'un fonds d'aide à l'investissement (doté de 1,5 milliard de francs) pour les collectivités locales.

Car l'offre d'accueil collectif, après avoir fortement augmenté dans les années 1980 et jusqu'au début des années 1990, est en stagnation. Faute d'une demande suffi-

sante, souligne, dans un rapport sur les politiques municipales en faveur de l'enfance publié mercredi 14 juin, l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée. Et d'attribuer cette « relative désaffection des modes d'accueil collectifs » à « l'impact des nouvelles législations concernant la famille (Afeama, APE, AGED) », à « l'impact de la crise de l'emploi, qui a maintenu plus de mères à leur domicile », et à « l'inadaptation de certaines règles de fonctionnement des crèches aux nouveaux besoins d'accueil liés au morcellement de l'emploi (rigidité des horaires) ».

L'offre d'accueil collectif, après avoir fortement augmenté, est en stagnation

Le décret s'attaque à cette dernière critique en encourageant le développement de structures multi-accueil : dans un lieu unique, devraient être réunis à l'avenir la crèche, la halte-garderie, le relais assistantes maternelles et la classe-passerelle pour les enfants de deux à trois ans. La ministre de la famille souhaitait décloisonner, « mettre du liant entre les différents modes de garde » afin que les assistantes maternelles puissent, par exemple, prendre le relais des personnels de la crèche lorsque cette dernière ferme. Afin que « les mamans à

temps partiel, ou celles qui travaillent trente-cinq heures par semaine, ne soient plus obligées, comme c'est presque toujours le cas aujourd'hui, de payer comme si leur enfant était à la crèche à temps complet », note Annick Morel, directrice générale de la Caisse nationale d'allocations familiales.

Les enfants pourront être accueillis en surnombre certains jours de la semaine, dans la limite de 10 % de la capacité d'accueil autorisée. Les taux d'encadrement se référeront désormais aux enfants présents et non plus aux enfants inscrits, de manière à favoriser l'élargissement des amplitudes d'ouverture. Les directeurs de structure pourront gérer directement les places vacantes et accepter à l'improviste, et de façon temporaire, un enfant non inscrit sans avoir à solliciter la mairie.

Plus souples, les structures d'accueil, qui « ont pour mission d'aider les parents à concilier leur vie familiale, leur vie professionnelle et leur vie sociale », indique le décret, devront également « favoriser le développement, l'éveil et la socialisation des enfants ». Un projet d'établissement devra être élaboré, comprenant un volet éducatif, un volet social intégrant « les besoins particuliers des familles ». Ces dernières seront désormais étroitement associées à la marche de l'établissement. Le règlement intérieur précisera leurs modalités de participation, et elles seront représentées au conseil d'établissement. Ce qui, sans aucun doute, poussera plus encore les crèches à la modernisation que le décret lui-même.

Pascale Krémer

Dans le Nord, une « halte-garderie volante » pour les parents aux horaires difficiles

LILLE de notre correspondante
Après une courte période de chômage liée à une démission, puis un congé maternité, Carine, vingt-

REPORTAGE

« Il n'est pas facile de trouver, au pied levé, une personne de confiance »

quatre ans, a retrouvé début juin un travail dans la restauration collective. Elle bénéficiera en septembre d'une place en crèche pour sa fille âgée de quatre mois, mais, en attendant, elle n'a aucune solution satisfaisante pour le bébé. « Parfois, les choses s'accroissent et il n'est vraiment pas facile de trouver, au pied levé, une personne de confiance pour s'occuper de son nourrisson », explique-t-elle.

Sa situation est d'autant plus complexe qu'elle n'effectue pas des horaires de travail conventionnels. « J'ai un planning qui peut varier de tout au tout d'une semaine sur l'autre », explique Carine, qui doit travailler certains soirs jusqu'à 20 heures ainsi qu'un samedi sur deux. Avec un mari astreint, lui aussi, à des horaires difficiles, la question de la garde de l'enfant ressemble à un véritable casse-tête. « Un cas comme celui-là n'a rien d'unique, ni d'exceptionnel, souligne Véronique Lecomte, la directrice d'Innov'enfance, une association lilloise qui crée depuis 1988 de nouvelles formules d'accueil. On trouve aujourd'hui beaucoup de parents, de femmes en particulier, confrontés à

ce genre de situation. » Pour Carine, la solution s'appelle Domicil'enfance, un service de garde d'urgence à domicile mis en place par l'association en 1989 à Lille et en 1999 à Roubaix.

Une formule totalement inédite en France jusqu'à ce qu'une expérience quasi similaire voie le jour à Rennes. Cette prestation est assurée exclusivement par des auxiliaires de puériculture ou des monitrices-éducatrices salariées par l'association qui se déplacent chez les parents, en fonction de leurs besoins. La participation financière varie en fonction des revenus des familles.

RÉPONSE « SOUPLE ET RAPIDE »

« Nous sommes une sorte de halte-garderie volante chargée de répondre de façon souple et rapide à une demande que les autres modes d'accueil ne peuvent pas prendre en compte », résume Véronique Lecomte. Horaires de travail atypiques, relais lors d'un changement d'emploi du temps, stage de formation, réunions tardives, cours du soir, entretiens d'embauche, problème de garde d'un enfant handicapé ou d'une famille nombreuse, enfants malades non acceptés temporairement à la crèche, maman hospitalisée quelques jours et dont le conjoint ne peut assurer le travail : « Parfois, on intervient juste pour qu'une maman seule puisse enfin souffler une heure ou deux », ajoute Nacera, l'une des jeunes éducatrices, recrutée il y a un an.

À l'origine de ce service comme de l'association Innov'enfance, se trouvent des parents, essentiellement des mères, et des profession-

nels de la petite enfance issus du mouvement des crèches parentales. Tous voulaient démontrer qu'il est possible de faire bouger les choses et de trouver des réponses concrètes sans pour autant dépenser des fortunes. « Plus d'une fois, on s'est entendu dire que si les femmes avaient des problèmes avec leurs enfants, elles n'avaient qu'à rester chez elles, regrette M^{me} Lecomte. Heureusement, les mentalités évoluent, mais pas encore assez vite. »

Aujourd'hui, l'association est financée par les municipalités, la Caisse d'allocation familiale et le département. Elle reçoit également depuis peu une subvention de la délégation régionale aux droits des femmes. En plus de son service de prestations à domicile, elle gère deux crèches haltes-garderies, une garderie itinérante en milieu rural, un lieu d'accueil pour les enfants handicapés. Elle joue en outre un rôle essentiel de conseil et d'écoute auprès des parents, tisse des liens avec les autres structures de la petite enfance. À Lille, le service de garde à domicile est saturé : près d'une demande sur deux est refusée, assure l'équipe. À Roubaix, les demandes commencent également à affluer. Le souhait des pionniers de Domicil'enfance est de voir ce service enfin reconnu comme un système de garde à part entière, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui : Domicil'enfance ne dispose pas d'un agrément spécifique « petite enfance », mais d'un statut de service de proximité. L'équipe espère que cette expérience se généralisera.

Nadia Lemaire

Une mission d'information sur le « syndrome de la guerre du Golfe » envisagée à l'Assemblée

Des militaires s'affirmant victimes de troubles fondent une association

Des témoignages de militaires français ayant participé à la guerre du Golfe, en 1991, font état de symptômes comparables à ceux décrits par

des dizaines de milliers de vétérans de l'armée américaine. Ils ont été rendus publics, mercredi 14 juin, à l'Assemblée nationale, après l'audition

des intéressés par la députée Michèle Rivasi. Une « association des victimes du Golfe » (Avigolfe) vient d'être lancée.

CAS APRÈS CAS, le dossier du « syndrome de la guerre du Golfe » prend progressivement sa place dans le débat public français. Mercredi 14 juin à l'Assemblée nationale, des témoignages d'anciens militaires de l'« opération Daguet » ont été rendus publics, à l'occasion de leur audition par la députée (apparentée PS) Michèle Rivasi. L'élue de la Drôme en a profité pour demander au groupe socialiste la création d'une mission d'information parlementaire en vue de l'« évaluation exacte des risques sur le terrain et de l'état de santé des victimes civiles ou militaires pendant la guerre ». Présents à ses côtés, une poignée d'anciens engagés français dans le conflit de 1991 contre l'Irak ont annoncé la création d'une Association des victimes du Golfe (Avigolfe), en faisant état d'une trentaine de cas individuels.

De nouveaux témoignages de personnes s'affirmant « malades de la guerre du Golfe » sont venus s'ajouter à celui du caporal Hervé Desplat, frappé par une incapacité pulmonaire à 60 % après le retour

d'Irak de son unité, le 68^e régiment d'artillerie (*Le Monde* du 7 juin). Au moment du conflit, Bernard Vendomme était, lui, brigadier-chef au 6^e régiment de commandement et de soutien. Depuis 1993, il souffre de douleurs musculaires, de difficultés respiratoires, de maux de tête et de problèmes auditifs. Comme M. Desplat, il a décrit une opération de destruction systématique d'un camp français dans les sables du désert, quand « un bulldozer du génie de la Légion a enfoui les tentes, les matériels et les groupes électrogènes ».

PAS DE PENSION MILITAIRE

Parlant au nom de son fils Yannick, aujourd'hui à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, Paulette Morvan a réagi au témoignage de M. Vendomme en affirmant « reconnaître les mêmes symptômes que ceux dont Yannick est atteint ». Hospitalisé pour troubles neurologiques, ayant déclenché une embolie pulmonaire en 1996, l'ancien légionnaire du 2^e régiment étranger d'infanterie a, comme les autres té-

moins, vu rejeter sa demande de pension militaire : « Il n'a pas fait le recours dans les temps, parce qu'il était alors à l'hôpital », a expliqué M^{me} Morvan. Indiquant avoir reçu des courriers d'une trentaine de militaires, les promoteurs de l'association Avigolfe ont encore cité le nom d'« un technicien d'aviation », Gérard Jourdein, aujourd'hui en congé-maladie pour un cancer, qui était intervenu sur les avions ayant participé aux bombardements. Avigolfe entend désormais « faire toute la vérité et défendre les victimes militaires et civiles pour la reconnaissance de leurs droits à l'information, à l'indemnisation et aux soins ».

« L'état de santé des soldats n'a pas été reconnu à ce jour par les autorités militaires », a commenté M^{me} Rivasi, en souhaitant qu'une commission scientifique d'experts français indépendants soit mandatée pour étudier les données disponibles. « Les commissions de réforme ont systématiquement rejeté les dossiers de demande de pension », a-t-elle ajouté. Son initiative n'est d'ailleurs pas isolée. Le 14 décembre, le

sénateur (PS) de la Creuse, Michel Moreigne, avait posé une question écrite au secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale.

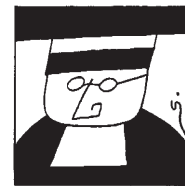
Citant l'utilisation d'« antidotes » (à base notamment de pyridostigmine) administrés aux soldats américains pour les protéger des attaques chimiques irakiennes, le sénateur faisait état des troubles (lésions neuronales, vulnérabilité génétique) détectés chez les vétérans de l'armée américaine. Aussi M. Moreigne a-t-il demandé « si le produit précité, ou des équivalents, sont susceptibles d'être administrés aux soldats français et à la population ». Non sans interroger sur l'éventuelle compétence de l'Agence française de sécurité sanitaire « pour autoriser l'emploi des molécules, médicaments ou antidotes, administrés ou stockés par l'armée française et ses services de santé dans le cadre des dispositifs de protection NBC [nucléaire, bactériologique, chimique] ». A ce jour, le sénateur n'a pas reçu de réponse.

Erich Inciyan

Querelle judiciaire pour l'honneur de Robert De Niro

Le juge Nguyen poursuivait M^e Kiejman, avocat de l'acteur américain, devant le tribunal correctionnel de Nanterre

LE JUGE Frédéric Nguyen aurait peut-être mieux fait de ne pas venir. Le magistrat venait demander réparation, mercredi 14 juin devant le tribunal de Nanterre, à



PROCÈS

M^e Georges Kiejman, qui l'avait un peu éclaboussé devant la presse dans un dossier qu'il instruisait. Le duel a tourné au massacre : M^e Kiejman a méthodiquement pilonné le juge, sa vie, son œuvre, son inconscient. Puis son avocat, Henri Leclerc, a terminé le travail à la baïonnette, et les deux vieux complices, se passant l'un la rhubarbe, l'autre le séné, se sont tranquillement essuyés les pieds sur l'honneur du magistrat, sous l'œil admiratif du barreau de Nanterre venu voir comment on assassinait un juge.

La querelle débute élégamment en février 1998, à l'hôtel Bristol, à Paris, où Robert De Niro tourne, convient M^e Kiejman, le « plus mauvais film de sa carrière ». Le juge Nguyen est, lui, en train de démanteler, à Paris, un réseau de proxénétisme où se croisent d'éminentes personnalités, et M^e Kiejman apprend dans un journal que le juge veut entendre son client, « un ami personnel ». Il envoie un fax au magistrat pour lui signaler que l'acteur répondra à une convocation, mais qu'il serait aimable de ne pas prévenir toutes les télés. Le lendemain matin, le 10 février 1998, la police interpelle De Niro à l'hôtel, qui le prend fort mal. Les policiers acceptent un délai, mais le juge insiste, De Niro est collé en garde à vue, déféré au juge et relâché dans la soirée devant les photographes, libre mais écumant.

Le soir même, M^e Kiejman se demande, sur TF 1, si l'audition du juge relève d'« un amour immodéré du cinéma » ou d'« une envie mégalomane d'avoir De Niro en face de soi ». Il récidive le len-

demain devant le reste de la presse, raille l'« opération de police spectaculaire », les « tentations narcissiques » du magistrat, dont il ne s'explique pas l'attitude – « il faudrait le demander à son psychanalyste ». M. Nguyen a ainsi porté plainte contre l'avocat pour « complicité de diffamation », la presse n'étant pas attaquée : c'était l'audience de mercredi. De Niro a, lui aussi, porté plainte contre le magistrat, mais le dossier repose à Lille chez un juge « qui saura, j'en suis sûr, oublier qu'il est un camarade de promotion de M. Nguyen », a susurré M^e Kiejman. L'avocat a souligné que Robert De Niro n'avait finalement pas été poursuivi, seulement sali par l'ordonnance du magistrat, « motivée de façon hallucinante », où sont repris les « pires ragots ».

M^e KIEJMAN SANS PITIÉ

Il a poursuivi sans pitié sur le « nombre de ses affaires qui se sont terminées par des relaxes », sur les « pulsions moralisatrices » et la carrière très moyenne de « cet homme doucereux », qui lui donne du monsieur le ministre et le maltraite dans un livre où il l'appelle cavalièrement Georges.

M. Nguyen, très calme, a répondu qu'il fallait « se garder de tout excès » et a essayé, en vain, de replacer le débat autour « des quatre victimes de M. De Niro ». Son avocat, M^e Jacques Chanson, s'est essayé à l'ironie sur l'ancien ministre de François Mitterrand, « ou vice-ministre, ou sous-ministre », mais, interrompu deux fois par M^e Kiejman, il a fait bref et réclamé 100 000 francs. Le parquet, découragé, s'est borné à demander une condamnation. Et M^e Kiejman, avant de partir, a donné brutalement le coup de grâce : Frédéric Nguyen « est magistrat instructeur depuis vingt ans, et personne n'a le moyen de le priver de son pouvoir de nuisance ». Jugement le 26 juillet.

Franck Johannès

Prison avec sursis requise dans le procès des Ciments français

DES « TRICHEURS », des « aigrefins » et des « escrocs » : les prévenus, plus habitués à l'ambiance feutrée des conseils d'administration, ont courbé la tête sous les épithètes lancées pendant le réquisitoire du substitut Dominique Pérard, mercredi 14 juin, dans le dossier de « délit d'initié » qui est jugé depuis une semaine au tribunal correctionnel de Paris (*Le Monde* du 9 juin). Les peines les plus lourdes – 18 mois de prison avec sursis et 7 millions de francs d'amende – ont été requises contre Pierre Conso, ex-PDG des Ciments français, et Nicholas Clive-Worms, président du conseil de surveillance du groupe Worms et Cie. Tous deux ont été qualifiés par M^{me} Pérard de « concepteurs » à l'occasion du rachat, en 1990, de la Compagnie des ciments belges (CCB) par les Ciments français.

Les deux grands patrons ont « faussé le jeu » des marchés en exploitant, avant le lancement d'une OPA, « des informations pas encore connues du public et susceptibles d'avoir une influence sur l'évolution des cours des valeurs mobilières » émises par la CCB, selon la représentante du ministère public. M. Conso et M. Clive-Worms ont retiré le « plus grand profit, à la tête de leurs groupes », de la plus-value de 111 millions de francs réalisée autour des diverses transactions portant sur les titres de CCB, a-t-elle ajouté, en précisant que le premier avait permis à sa société de « se constituer une caisse noire pour conduire des pratiques anticoncurrentielles dans le secteur du ciment et verser des pots-de-vin en vue d'obtenir des marchés ».

A l'encontre des deux inspecteurs généraux des finances jugés dans ce dossier, Claude Pierre-Brossolette et Jean-Louis Lépine, les réquisitions ont été plus modé-

rées. Au moment des faits, les intéressés étaient gérants de la banque Demachy (groupe Worms), qui a effectué un portage pour le compte des Ciments français au gré d'une série d'achats et de ventes d'actions de CCB.

SÉRIE D'ARGUMENTS JURIDIQUES

Une peine de 9 mois de prison avec sursis et de 3 millions de francs d'amende a été demandée contre M. Pierre-Brossolette, qui disposait d'une influence à la mesure de ses « anciennes fonctions » de directeur du Trésor (1971-1974), de secrétaire général de la présidence de la République (1974-1976), puis de président du Crédit lyonnais (1976-1982). Rappelant que M. Lépine est « un spécialiste des questions juridiques boursières », M^{me} Pérard a requis 6 mois de prison avec sursis et 1 million de francs d'amende contre l'ex-secrétaire général de la COB (1979-1984). Une peine de prison identique, assortie de 500 000 francs d'amende, a enfin été demandée pour Jean-Pierre Ricard et Jean-Louis Roidot, anciens dirigeants des Ciments français, et Henri Bouvatier, autre gérant de la banque Demachy.

La défense des prévenus, qui se poursuivra jusqu'au 16 juin, a entrepris de développer une série d'arguments juridiques pour faire valoir que les « ventes de gré à gré » réalisées en 1990 ne relèvent pas du délit d'initié, ainsi que l'a plaidé M^e Jean Veil, intervenant pour M. Roidot. « Aigrefin, un mot qui fait mal », a déploré M^e Pierre Levêque, en signalant que son client, Pierre Conso, est l'auteur d'un ouvrage sur *La Gestion financière de l'entreprise*, baptisé « Le Conso » par ses étudiants de Paris-IX-Dauphine, qui fait autorité.

E. In.



Le Parlement européen adopte des mesures destinées à limiter la consommation de tabac

La taille des avertissements sanitaires devrait occuper plus d'un tiers de la surface des paquets

Le Parlement européen a adopté, mercredi 14 juin à Strasbourg, une proposition de directive visant à restreindre la consommation de ta-

bac par des mesures très restrictives. Ce texte, qui doit encore être discuté par le conseil des ministres de la santé, prévoit une forte augmenta-

tion de la taille des avertissements sanitaires sur les paquets ainsi que la suppression totale des appellations « légères », « light » ou « mild ».

STRASBOURG

de notre bureau européen

Malgré une ultime manœuvre dilatoire inspirée par les lobbyistes du tabac, l'assemblée plénière du Parlement européen, réunie à Strasbourg, a voté, mercredi 14 juin, la proposition de directive de la Commission modifiant les dispositions relatives à la fabrication, la présentation et la vente des produits du tabac (*le Monde* du 13 juin). Plus des deux tiers des parlementaires ont repoussé un amendement de Werner Langen (PPE, Allemand), rapporteur pour avis de la commission de l'industrie, qui proposait de reporter ce vote au mois de juillet.

Néanmoins, le Parlement s'est divisé sur ce texte qui opposait défenseurs de l'industrie et partisans de la santé publique. Les mesures les plus contraignantes relatives à la taille des avertissements sani-

taires sur les paquets de cigarettes ont ainsi été approuvées par le Parti socialiste européen (PSE), les Verts, la Gauche unitaire européenne (moins sa délégation hellénique, les Grecs produisant du tabac), ainsi qu'une cinquantaine de membres du Parti populaire européen (PPE), dont la majeure partie de la délégation française. Elles ont été rejetées par le PPE, principalement, et notamment sa délégation allemande, traditionnellement plus radicale (qui préconisait, respectivement,

30, 40 et 50 %). Le rapporteur du texte, Jules Maaten, libéral hollandais favorable à la cause de la santé publique, avait expliqué, la veille, que ces messages ne devaient pas couvrir moins de 30 % des surfaces, au motif que c'est le pourcentage imposé en Pologne, pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne, auquel on ne saurait imposer des normes moins drastiques. Cet argument était soutenu par le lobby pro-santé.

LEVÉE DE BOUCLIERS

Un certain nombre d'orateurs ont trouvé illogique que l'Union européenne combatte les méfaits du tabac tout en versant plus de 1 milliard d'euros par an à ses producteurs. Ils ont proposé de supprimer ces aides, ce qui a déclenché une levée de boucliers des parlementaires grecs et italiens, dont les pays sont les principaux bénéfici-

aires. Antonio Trakatellis (PPE, Grèce) et Minerva Melponi Malliori (PSE, Grèce) ont ainsi protesté qu'on allait « punir les pauvres agriculteurs grecs pour rien », cette mesure ne devant pas stopper le tabagisme, mais renforcer l'importation de cigarettes des pays tiers. Georges Garot (PSE, France), membre de la commission de l'agriculture, a ajouté que la production de tabac dans l'Union n'assure que 25 % de sa consommation. L'amendement préconisant la suppression des aides au travers de la politique agricole commune a été rejeté par 275 voix contre 266. Les parlementaires ont également voté la suppression totale des appellations « légères », « light » ou « mild ». Leur texte ainsi amendé devrait être discuté, jeudi 29 juin, par le conseil des ministres de la santé.

Rafaële Rivais

La mobilisation en faveur de la gynécologie médicale marque des points

APRÈS trois ans de mobilisation et fort d'une pétition revendiquant un million de signatures, « *Touche pas à mon gynéco* », le mouvement qui lutte pour le rétablissement d'un enseignement et d'un diplôme autonomes de gynécologie médicale vient d'enregistrer une avancée notable. Mardi 13 juin, Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés, a annoncé la mise en place d'un diplôme d'études spéciales (DES) mixte de gynécologie-obstétrique (discipline chirurgicale) et de gynécologie médicale qui pourrait être effectif en novembre 2000. Les textes sont prêts, a affirmé Mme Gillot, pour redonner à la gynécologie médicale la place qu'elle a perdue, lorsqu'en 1986, a été supprimé l'enseignement de cette spécialité. Ne subsistait depuis lors qu'un enseignement chirurgical. Les nouveaux textes en préparation répertorient également les services hospitaliers chargés de la forma-

tion des internes ainsi qu'une liste de « chargés d'enseignement ».

Le comité de défense de la gynécologie médicale, tout en reconnaissant l'avancée ainsi réalisée avec la création de ce diplôme mixte, ne désarme pas. Il revendique le rétablissement de deux formations autonomes, l'une de gynécologie-obstétrique, l'autre de gynécologie médicale. Cette exigence a reçu l'appui du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), instance paritaire consultative qui, dans sa séance du 15 mai, a voté à l'unanimité (moins une abstention) pour la création de deux DES distincts. « *Faudra-t-il 2 millions de signatures pour nous faire entendre ?* », demande Gisèle Jeanmaire, porte-parole du Comité de défense, qui se dit décidée à poursuivre son combat pour que soit garanti par la loi, le libre accès au gynécologue même pour les patientes inscrites chez un « médecin référent ».

Cette revendication est à l'origine de la création du Comité de défense de la gynécologie médicale, lorsqu'en 1997, lors de la création du médecin-référent, ce généraliste qui décide d'un éventuel recours à des spécialistes, une gynécologue d'Albi (Tarn), Dominique Malvy, s'alarme du coup de grâce donné à la spécialité. Théoriquement, si l'on est inscrit chez un médecin-référent, il n'est pas possible d'être remboursé d'une visite à un spécialiste qu'on est allé consulter de soi-même. Ce qui condamne en grande partie l'accès au gynécologue.

SPÉCIALITÉ À PART ENTIÈRE

Depuis lors, la mobilisation n'a fait que s'amplifier en faveur de la création d'une spécialité à part entière : accélération de la signature des pétitions avec 800 000 signatures au cours de l'année écoulée, manifestation rassemblant des milliers de personnes à Paris le 25 mars, création de 80

comités locaux. C'est le seul moyen, selon le Comité, de garantir la résurrection de la discipline, la mise en place et le maintien des postes hospitaliers et universitaires nécessaires au déploiement de la nouvelle spécialité. Les craintes sont justifiées par le fait que les gynécologues-obstétriciens ne veulent pas de cette autonomisation de la spécialité médicale et freinent sa mise en place en cherchant à imposer leurs propres collègues comme coordinateurs de la spécialité de gynécologie médicale.

Elisabeth Bursaux

Perquisition des juges de l'affaire Elf chez le dirigeant du RPF Jean-Jacques Guillet

« *JE NE VOIS PAS en quoi je serais concerné par l'affaire Elf* », a déclaré au *Monde* le député (apparenté RPR) Jean-Jacques Guillet, proche collaborateur de Charles Pasqua et secrétaire général du Rassemblement pour la France (RPF), après la publication, dans *L'Express* du 15 juin, d'un article intitulé : « *Elf : un pasquien en ligne de mire* ». L'hebdomadaire n'indiquait pas, toutefois, qu'une perquisition a été effectuée, le 9 juin, au domicile de M. Guillet, à Meudon, par les juges d'instruction Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke. Si son épouse a été interrogée à cette occasion, le député précise que lui-même n'a « été questionné par personne ».

Sans lien apparent avec ses activités politiques, les interrogations des enquêteurs semblent porter sur le financement d'un journal cofondé en 1987 par M. Guillet et dirigé par lui jusqu'en 1991, *Le Quotidien du maire*, via sa société éditrice et une autre société, baptisée Indice SA, alors actionnaire de référence de la première et dont M. Guillet exerçait la présidence. Informés des éléments recueillis par la police à la faveur d'une autre enquête, consacrée aux comptes d'Indice SA, les juges de l'affaire Elf cherchent à préciser l'origine de sommes provenant de Suisse et créditées en faveur des deux structures. En 1992, deux versements de 3 et de 6,4 millions de francs ont ainsi alimenté les caisses d'Indice SA, après avoir été extraits d'un compte bancaire suisse baptisé *Antigua*, dont l'ayant-droit est l'homme d'affaires André Guelfi.

Par ce compte ont transité plusieurs commissions versées par le groupe Elf. Selon *L'Express*, l'ordonnateur des versements destinés à la société de M. Guillet serait une société de Lausanne intitulée Idec SA, dont les dé-

tenteurs sont inconnus mais dont le nom était déjà apparu dans plusieurs aspects du dossier Elf. Intermédiaire entreprenant et volubile, mis en examen depuis 1997 dans l'instruction sur les détournements commis au préjudice du groupe Elf, M. Guelfi avait lui-même livré, il y a trois ans, des explications sur ces versements. Mais il était alors interrogé pour les besoins d'une autre procédure, instruite à Grasse (Alpes-maritimes) et relative, elle, à des opérations de l'ex-Compagnie Générale des eaux (CGE, rebaptisée Vivendi) sur la Côte d'Azur. Le 19 novembre 1997, M. Guelfi témoignait ainsi avoir réalisé un « investissement » qui correspondait, selon lui, « à 27 % environ du capital de Indice SA ».

« UNE TRÈS BELLE OPÉRATION FINANCIÈRE »

L'intermédiaire précisait avoir été prévenu par un dirigeant de l'ex-CGE « que ce quotidien allait être repris par un groupe de presse très important et qu'il me ferait réaliser une très belle opération financière ». Il indiquait n'avoir rencontré, dans ce contexte, que le seul M. Guillet et n'avoir « jamais eu de justificatif de l'utilisation » des sommes versées. Quelque 12 millions de francs semblent par ailleurs avoir été apportés, en 1993, à la société éditrice du *Quotidien du maire* par l'épouse d'un intermédiaire décédé, Etienne Léandri, sans que la justification n'en soit connue.

« *Je ne suis informé ni de ces soupçons, ni de ces affaires* », nous a déclaré M. Guillet. Le journal, « qui avait pignon sur rue auprès des élus », dit-il, avait cessé de paraître en 1993, « après avoir été frappé, comme toute la presse, par la crise économique ».

Hervé Gattegno

VIENT DE PARAÎTRE

LE SECRET, LE JUGE ET LE CITOYEN

Francis Mallol, Kaira Bouderbali

Ce qui peut être révélé, dénoncé, défendu.

Loi, jurisprudence, commentaire

258 pages, 267 F T.T.C.

Éditions Sorman - 13, rue d'Uzès - 75002 Paris.

E-mail : Mgsorman@club-internet.fr

professionpolitique.com

TOUT SUR LES CABINETS MINISTÉRIELS, LES ÉLUS, L'ADMINISTRATION EN

35 000 BIOGRAPHIES

professionpolitique.com

Les sujets de philosophie au baccalauréat technologique

LES 189 037 CANDIDATS au baccalauréat technologique ont passé, mercredi 14 juin, l'épreuve de philosophie (coefficient 2). La grande majorité d'entre eux avaient le choix entre trois sujets : 1) Pourquoi s'intéresser à l'histoire ? 2) Le développement technique transforme-t-il réellement l'homme ? 3) Commentaire d'un texte de Jean-Jacques Rousseau sur l'esclavage et la liberté.

Les 1 500 candidats de la série STI-arts appliqués ont eu les sujets suivants : 1) L'imagination peut-elle s'affranchir de toute contrainte ? 2) A quoi tient la force des religions ? 3) Commentaire d'un texte d'Aristote sur l'équité. Les 452 candidats de la série F11-musique et danse passeront l'épreuve de philosophie lundi 19 juin.

Appel en faveur de Fatoumata Konta, lycéenne disparue au Sénégal

UN « APPEL À LA SOLIDARITÉ » avec Fatoumata Konta, une Sénégalaise de vingt ans, élève du lycée Colbert, à Paris (10^e arrondissement), disparue depuis le début du mois d'avril (*Le Monde* du 29 mai), a été rendu public mercredi 14 juin. Emanant de femmes, cet appel est notamment signé par l'historienne Michèle Perrot, les écrivains Françoise d'Eaubonne et Benoîte Groult, les femmes du MRAP, de la Ligue des droits de l'homme, du service oecuménique d'entraide Cimade, d'organisations comme Les Nanas beurs ou Voix de femmes. Il est adressé « aux autorités françaises, aux autorités sénégalaises, aux médias, aux organisations et à toutes les personnes défendant les droits humains ». Élève brillante de terminale littéraire, Fatoumata Konta n'a pas regagné son établissement à l'issue des vacances de Pâques, au cours desquelles elle était partie au Sénégal.

DÉPÊCHES

■ **SECTES : la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté**, mercredi 14 juin, une proposition de loi sur les « groupes à caractère sectaire », qui doit être débattue jeudi 22 juin. Ce texte, présenté par Catherine Picard, députée (PS) de l'Eure, est une synthèse de plusieurs propositions, dont celle du sénateur (app. RI) Nicolas About (*Le Monde* du 22 janvier), des députés Jean-Pierre Brard (app. PCF) et Jean Tiberi (RPR). Il prévoit notamment d'instaurer une procédure de dissolution civile des sectes condamnées plusieurs fois par la justice et un délit de manipulation mentale.

■ **DROITS DE L'HOMME : dans son rapport annuel, Amnesty International dénonce les mauvais traitements** et l'usage excessif de la force par la police française. L'association estime également que « les tribunaux ne se montraient guère empressés de condamner les policiers accusés de violences ou d'un recours abusif à la force, ni de prononcer des peines à la mesure de la gravité de leurs actes ».

■ **JUSTICE : le tribunal de grande instance de Paris a déclaré irrecevable, mercredi 14 juin, la demande du Front national** visant à voir condamné le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), dont il contestait la qualité de syndicat professionnel compte tenu de ses prises de position politiques.

■ **Selon Le Parisien du 15 juin, les juges du pôle financier, Eva Joly et Laurence Vichnievsky, ont perquisitionné**, mercredi 14 juin, dans les bureaux de François Pinault, patron du groupe Pinault-Printemps-Redoute, dans le cadre d'une enquête sur la vente de la filiale « meubles » du groupe à une société du Puy-de-Dôme, Dapta Mallinjoud, en 1992.



RENAULT *Twingo*

Twingo Pack Clim : 65 400*.

Climatisation de série.

Inclus dans la liste des courses :

- direction assistée
- double airbag
- vitres et rétroviseurs électriques
- condamnation des portes à distance
- Radiosat 2000
- bouclier ton carrosserie

Twingo roule à l'Optimisme.



Modèle présenté non contractuel. *Modèle AM 2000. Prix conseillé au 01/04/2000.

www.renault.fr

DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT

Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro de juin

TECHNOLOGIE : L'homme superflu ?

Jacques Attali
Francis Fukuyama
Alvin et Heidi Toffler

Marseille : menace sur les balcons de Sainte-Marthe

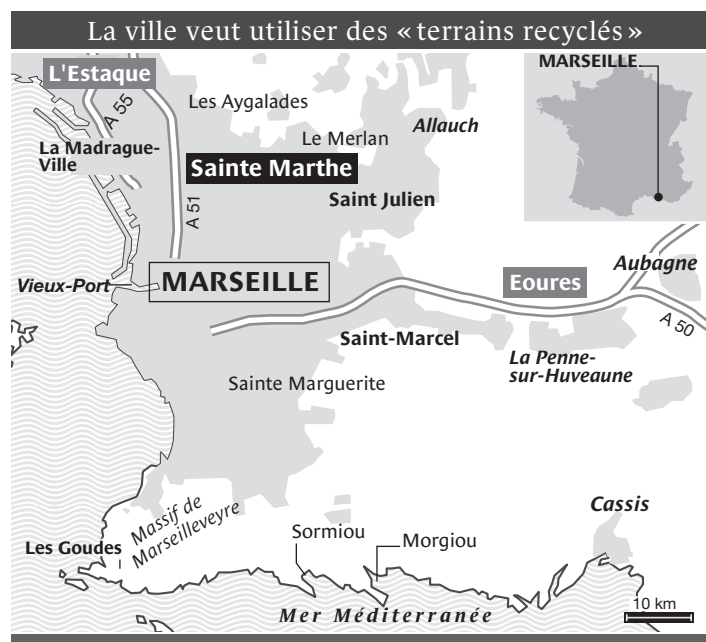
Le nouveau plan d'occupation des sols prévoit d'urbaniser le nord de la cité phocéenne, un rare espace paysager encore libre entre ville et montagne

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Immense et horizontale, Marseille est grande consommatrice d'espace : elle loge 800 000 habitants sur 13 800 hectares, tandis que Paris s'étend sur 10 000 hectares. Au nord, entre les cités à la mauvaise réputation et la montagne, il reste encore quelques lieux presque vides, comme Sainte-Marthe : bastides abandonnées, vieilles fermes habitées, terrains d'herbes et de genêts, jardins ouvriers. Ils sont menacés par le nouveau plan d'occupation des sols (POS) adopté par la municipalité de Jean-Claude Gaudin (DL).

Soucieuse de densifier son espace, affirmant le dessein d'accueillir des populations à revenu moyen dans les secteurs nord de la ville, elle a adopté son POS le 27 mars : il est soumis à une enquête d'utilité publique close ce samedi 17 juin. Claude Valette, adjoint (RPR) à l'urbanisme, disait l'ambition de ce schéma qui offre 600 nouveaux hectares à l'urbanisation : « Reconstruire la ville sur la ville », en utilisant « des terrains recyclés » ; maintenir la « priorité aux espaces verts », comme l'érection du parc paysager du Prado, au sud, le montre ; avoir « une bonne gestion de l'automobile », avec l'achèvement de la voie de contournement de la cité actuellement en travaux.

Mais ce POS donne lieu de contestations sérieuses dans trois secteurs limitrophes : l'Estaque, quartier entre montagne et mer, aimé des peintres et des cinéastes ; Eoures, à l'est, au pied des collines de Marcel Pagnol ; et Sainte-Marthe, où 254 hectares d'un plateau actuellement occupé par 961 logements hétéroclites doivent devenir constructibles alors qu'ils sont les derniers poumons verts des quartiers nord. Ce balcon ensauvagé au pied du massif de l'Etoile borde une rocade au



sud de laquelle se dressent les cités les plus peuplées de la ville. Quelques lotissements s'y nichent à proximité de villas dissimulées dans les arbres auxquelles on accède par des traverses malcommodes bordées de ronces et de figuiers.

PROMOTEURS À L'AFFÛT

Trois bastides y sont classées monuments historiques, une quatrième attend de l'être, dans ces friches agricoles limitées au nord par le canal de Marseille : à la fraîche, on peut être bloqué par un troupeau de chèvres que houspille un berger. Au-delà du canal, les flancs du massif sont à peu près déserts, et la ville a prévu qu'ils le restent. Au milieu de ce paysage rare, des domaines de propriétaires dormants, aujourd'hui inconstructibles, font rêver des promoteurs. La contestation porte sur ce paysage que peu de Marseillais connaissent, mais que les étudiants de l'Ecole supérieure du paysage de Versailles (ESPV) sont encore venus étudier cette année tant il est typique des alentours des villes méditerranéennes.

Le maire du secteur concerné, le plus peuplé de la ville, Garo Hovsépián (PS), a pris la tête de la contestation politique. Pour lui, « cette urbanisation brutale n'apporte aucune solution au concept de rééquilibrage de la ville » : on ne peut faire venir « plus de vingt mille personnes dans ce secteur qui en abrite déjà cent trente-six mille sans prévoir aucun équipement collectif d'accompagnement ». Un haut fonctionnaire municipal assure que, « si ce plateau s'urbanise, il faudra effectivement un lycée et d'autres équipements : mais la ville a des terrains, on sait où les mettre ». Réponse qui irrite au plus haut point M. Hovsépián : « Ils se disent prêts à appliquer le POS par anticipation, mais pour les équipements il n'y a pas même une étude engagée... »

Les militants du comité d'intérêt de quartier (CIQ) de Sainte-

Marthe sont eux aussi radicalement opposés au plan qui, selon eux, « ouvre le secteur à l'appétit des promoteurs ». Maurice Sappe, leur président, explique qu'il n'est pas contre l'« évolution nécessaire », qui passe par des coefficients d'occupation des sols (COS) inférieurs à ceux qui sont prévus. Mais lui et ses amis pensent que le nouveau POS est une poursuite de « l'urbanisation débridée des années 60 et 70 qui fait que nos quartiers regroupent plus de 60 % de l'habitat social de Marseille ».

Chacun, dans cette affaire, dit plaider pour la mixité sociale et accuse l'autre de duplicité : les habitants et la mairie de secteur accusent la Ville de vouloir installer là les populations pauvres que les réhabilitations du centre-ville vont repousser. La mairie centrale considère ces opposants comme des gens accrochés à leur privilège d'habiter un des derniers espaces verts disponibles.

Mais la discussion porte aussi sur le sort réservé à ces paysages uniques. La majorité municipale explique bien qu'elle a prévu des hauteurs de construction décroissantes de la rocade vers le canal, mais elle n'avance pas de projet urbain précis. C'est d'ailleurs ce que la préfecture lui a reproché en termes sévères. Dans l'« avis de l'Etat sur le projet de POS », on lit : « Il est indispensable que le rapport de présentation apporte des éléments d'analyse et de prospective nécessaires à la définition d'un schéma d'aménagement d'ensemble cohérent dans la mesure où ce dernier n'est pas garanti par les zonages UI et ND consommateurs d'espace. »

Le texte précise plus loin, à propos du secteur d'Eoures : « Comme sur Sainte-Marthe, le caractère paysager de ces sites n'est pas analysé (...). Le parti d'urbanisme devrait pourtant être construit autour de la qualité paysagère qui caractérise ces secteurs. » Pour Christian Tamisier, professeur à l'ESPV et spécialiste reconnu du territoire, « ces balcons jardinés sont les dernières poches témoins de ce qu'était le territoire marseillais depuis la captation des eaux de la Durance : la ville s'était offert des oasis dans les collines et ce sont ces traces qui en font l'éloquence ». A quoi s'ajoute une vue somptueuse sur la ville, ses ports et sa baie.

Pour lui, le POS menace de « les napper de pavillonnaire, c'est-à-dire de consommer le dernier espace public disponible : le contraire d'une gestion patrimoniale de l'espace ». Pas hostile à toute urbanisation, il propose que celle-ci « s'organise autour d'un projet ambitieux d'espace public et d'espaces de nature que le site, les éléments patrimoniaux et les opportunités foncières permettent d'imaginer aisément ». La bataille, politique et juridique, autour du POS devrait en tout cas marquer la campagne municipale.

Michel Samson



Tunisie: vers l'après-Ben Ali?
Taoufik Ben Brik, Michel Wiewiorka

Que devient l'extrême-droite?
Pascal Perrineau

Ville éparses, ville dense
François Ascher / Francis Beaucire

Bibliothèques:
prêt gratuit et droits d'auteurs
Max Gallo

Justice: le sens de la peine

Robert Badinter, Antoinette Chauvenet,
Denis Salas, Giovanni Tamburino
Jean-Paul Brodeur, John Braithwaite

Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au *Monde des Débats* :

M. M^{me} M^{lle}
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. : _____ Fax : _____
 1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de: *Le Monde des Débats*
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Je règle par carte bancaire n° : _____
 Je souhaite recevoir une facture acquittée.

La typologie de l'affectation des sols

- **POS.** Le plan d'occupation des sols, obligatoire depuis 1967, est établi par la municipalité, dont il est une prérogative majeure, et détermine la gestion du foncier sur tout son territoire (constructible ou non, habitation ou économie...). La loi sur la solidarité et le renouvellement urbains, qui doit être examinée en deuxième lecture à l'Assemblée nationale à partir du 27 juin, transforme le POS en plan local d'urbanisme (PLU) : il devra comporter un véritable projet urbain, et non un simple zonage définissant l'affectation des sols.
- **Zonage.** Le POS inscrit les parcelles dans des zones dont il établit l'affectation en tenant compte du coefficient d'occupation du sol (COS), qui détermine le nombre maximum d'habitant par mètre carré au sol.
- **Zone UI.** Zone périphérique d'extension urbaine. Dans le cas de Sainte-Marthe, habitat individuel ou petit collectif, d'une hauteur maximum de 9 mètres, avec un COS de 0,25.
- **Zone UD.** Zone périphérique de transition. Pour Sainte-Marthe, petit habitat collectif ou individuel, d'une hauteur maximum de 12 mètres, avec un COS de 0,50.
- **Zone NA.** Zone susceptible d'urbanisation. Fonctions mixtes : habitat et activité.
- **Zone ND.** Protection de la nature.

3^{ème} cycle
INGÉNIERIE ET NÉGOCIATION COMMERCIALES INTERENTREPRISES
Pour devenir
Ingénieur d'affaires / Chef de produits "b to b"
Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA, DESS, ESC... jusqu'à fin juillet 2000
Formation d'octobre 2000 à septembre 2001 dont 6 mois de mission en entreprise.
www.devinci.fr/inci
Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
Courrier ou E-mail : inci@devinci.fr
INCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

Communiqué

Perspectives Egypte

LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ ÉGYPTIEN

UNE ÉTUDE PROSPECTIVE DE NORD SUD EXPORT DESTINÉE AUX DÉCIDEURS

Après les déconvenues des « tigres » asiatiques, l'Égypte aime à se présenter comme un « crocodile », vivace et stable... Cette image doit être tempérée. Les satisfécits des institutions financières ne doivent pas, en effet, occulter les difficultés auxquelles l'Égypte est confrontée. Exemple significatif : la crise en devises qui dure depuis un an et vient à peine d'être reconnue par les autorités.

En dépit d'une certaine défiance, la croissance se prolonge et les sociétés françaises sont nombreuses à s'intéresser à ce marché. *Perspectives Egypte* analyse le potentiel de ce pays, décrit ses projets pharaoniques et décrypte l'environnement des affaires en scru-

tant le système Mubarak, le rôle de l'armée, comme celui de l'opposition politique ou religieuse.

Les auteurs de *Perspectives Egypte*, Agnès Levallois et Marie-France Vernier, concluent sur trois scénarios chiffrés : dans le premier, le gouvernement égyptien choisit les privatisations comme signal positif fort aux investisseurs. C'est le scénario optimiste qui se conclut par une réduction des inégalités. Le deuxième, faute d'un tel signal, est le scénario de l'enlèvement. Le troisième parie sur la poursuite des réformes mais avec une lenteur mesurée. C'est l'hypothèse la plus crédible aujourd'hui.

La série *Perspectives* croise les approches politiques, sociales, économiques, financières et sectorielles. Cette confrontation fournit une prospective complète et synthétique, véritable outil d'aide à la définition des orientations stratégiques des entreprises sur les marchés émergents. Déjà paru et disponible : *Perspectives Chine*.

Vente par correspondance à Nord Sud Export, 16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-42-01-12-08 - Fax : 01-42-01-28-76 - E-mail : nse@lemonde.fr - Envoi du sommaire sur demande.

1 DES HÉROS ORDINAIRES DE LA RÉSISTANCE

« Rabi », le poseur de bombes

QU'EST-ce qui nous prend de nous intéresser à lui ? A l'entendre, il n'y avait pas de quoi fouetter un chat. Il préférerait d'ailleurs qu'on le laisse dans l'ombre, qu'on pense plutôt à ses camarades, vivants ou morts, rescapés ou assassinés, souvent torturés, « tant de gens vraiment héroïques ». Lui, c'est Léopold Rabinovitch – ou « Rabi », comme il dit en se présentant au téléphone. Il est entré dans la Résistance pour le compte des Francs-tireurs et partisans – Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI). La plupart du temps, il posait des bombes. « Voilà, c'est tout. »

C'est tout, et qu'on n'aille pas y voir un drame cornélien. « Chimène, je comprends bien son problème, explique-t-il. Comment elle peut faire pour aimer l'homme qui a tué son papa ? Là, d'accord, c'est dur. Tandis que, pour moi, l'affaire était simple : un régime qui allait nous ramener des siècles en arrière pouvait s'installer en France. »

Ce n'était pas la France, l'affaire de Léopold Rabinovitch. Il n'aurait pas pris les armes pour sauver l'honneur de l'empire en Algérie ou en Indochine. Ce n'était pas non plus l'armée allemande qui le préoccupait. Il ne s'est pas battu « contre les Boches », rappelle-t-il en pointant l'index, mais contre le nazisme. A soixante-dix-huit ans, bâti comme un athlète, équipé d'un blue-jean à bretelles et d'une chemise à carreaux du dernier chic, il fait quelques pas dans son appartement peu clinquant du 20^e arrondissement de Paris. On aperçoit juste, sur le revers de la veste en tweed posée sur la chaise, une petite rosette rouge. Mais Léopold est ailleurs. Evoque ses amours, digresse sur ses courses à ski ou sur son entraînement de tennis. Le voilà qui entonne le *Chant des marais*, celui qu'on avait créé à Dachau, tout fier d'une belle voix de basse exercée au Conservatoire. La France, donc ? Ah oui, la France. Pour lui, c'était surtout une question de guérison. « Au fond, je suis plus docteur Schweitzer que maréchal Lyautey. »

Très tôt, pourtant, Léopold Rabinovitch chante *La Marseillaise*. C'est son père qui la lui avait apprise. Né en Lituanie en 1889, fils d'un rabbin de la communauté juive de Kovno – aujourd'hui Kaunas –, celui-ci avait l'habitude de clamer l'hymne séditionnel envers les rois et les tyrans. Exilé en France, il avait voulu regagner l'URSS pour aider à y construire le socialisme. Et s'était entendu répondre au consulat, raconte Léopold en y mettant quelques vibrations solennelles : « Camarade, là-bas, la révolution est faite. C'est en France qu'on vous attend. »

« Rabi » rigole, reprend aussitôt un air de respect. Lui ne s'est jamais inscrit, comme son père et son frère, au Parti communiste. « J'étais trop nanar, au fond. J'ai jamais pas trop me discipliner. J'ai lu un peu Marx sans tout comprendre, quelques ouvrages de Lénine. » Mais à la maison, où l'on s'interdit de jamais parler russe ou yiddish devant les enfants, où l'on n'observe aucun rite juif, la seule culture commune est celle-là, « la défense de la classe ouvrière, les vacances payées, tout ça ». Il lit Robin des bois, Jules Vallès, *Le 18 Brumaire* de Marx, Gorki. Il va aux « manifs » sur les épaules de son père, soutient avec lui Sacco et Vanzetti, lui tient la main à la fête de *L'Huma*, l'accompagne pendant l'occupation des usines, un petit foulard rouge autour du cou. Suit de près la guerre d'Espagne, les Jeux olympiques à Berlin, Munich, la Débâcle...

Là, il se lève, les deux poings sur la table, se rassied. Le *Chant du départ* surgit soudain du fond de la gorge, en guise de commentaire. Et celui du *Drapeau rouge*. C'est plus fort que lui, il y va, fait vibrer ses cordes : « Le voilà, le voilà, regardez... » Voir Paris occupé lui traivaille le ventre. A dix-huit ans, mu-

A quelques jours de l'autodissolution de l'Association des Français libres, « Le Monde » présente trois anciens résistants anonymes qui ont devancé l'appel du 18 juin du général de Gaulle et accompli des actes héroïques.

Leur courage va de pair avec leur modestie, et c'est un peu à contrecœur qu'ils ont accepté d'apparaître, soixante ans après, sur le devant de la scène. Aujourd'hui, Léopold Rabinovitch, qui faisait sauter des trains



ni d'un certificat d'études, Léopold enchaîne les petits boulots, nettoie le grand canal dans le château de Versailles, vide le sable des péniches sur le quai Henri-IV. Un jour, un ouvrier le sollicite pour aider les prisonniers communistes. Il donne « un peu de sous de [sa] paye, bien entendu », distribue des tracts, peint des inscriptions sur les murs. Recherché par la police pour activités « communistes », Léopold décide de gagner la zone Sud, le 6 juin 1942, avec son frère Léon. A la gare de Seurre (Côte-d'Or), à 8 kilomètres de la ligne de démarcation, ils s'accrochent à un train de marchandises. Le chef de station, à leur demande, avait fait signe au conducteur de ralentir. « J'ai attrapé une ridelle. Mon frère a saisi un tampon, entre deux wagons. On a traversé le pont métallique comme ça, sous les projecteurs. » En chantant, naturellement, « une Marseillaise vibrante ».

De l'autre côté de la ligne, « Rabi » déchant vite. Il a vingt ans, pas de relations, aucun moyen de se battre. A tout hasard, il se rend à Genève, au consulat britannique, dans l'espoir de gagner Londres ou l'Espagne. Par méfiance, on lui in-

dique plutôt le chemin de la France. Revenu au point de départ, il erre dans les rues de Lyon, sans argent, sans logement, muni d'une pièce d'identité « tellement fausse qu'il valait mieux pas qu'on [lui] demande [ses] papiers ». Dans la rue, il croise un ami de Paris, Simon Rozenbaum, qui lui trouve un grenier. « Rabi » s'installe là, 6, rue Neyret, en attendant. En attendant quoi ? Il ronge son frein. Le 11 novembre 1942, la Wehrmacht pénètre en zone Sud.

PAR le biais de Simon Rozenbaum, Léopold Rabinovitch entre en contact avec « des gens ». D'eux il ne sait rien, sinon qu'ils émanent d'un groupe de combat juif. « Là, un type m'a dit : "Alors toi, tu veux te battre ?" J'ai dit : "Oui. Les tracts, tout ça, c'est pas ça qu'il faut." Le type m'a montré un revolver. Je n'avais pas été soldat, je ne connaissais rien à tout ça. Alors, lui : "On a parmi nous des républicains espagnols, des combattants des Brigades internationales, ils t'apprendront". » Léopold Rabinovitch n'a pas demandé d'explications. En quelques minutes, il était devenu un clandestin au service

d'un mouvement de résistance, dont il apprend qu'il s'agit des FTP-MOI. Cette organisation militaire proche du Parti communiste français, dont faisaient partie Missak Manouchian et ses camarades de l'« affiche rouge », composée essentiellement d'immigrés, de militants venus de toute l'Europe ou de Français d'origine étrangère, s'était spécialisée dans le combat urbain, le sabotage et les attentats contre les nazis.

Un rendez-vous est pris avec le chef de la zone Sud des FTP-MOI, Norbert Kugler, dit « Otto » ou « Albert ». Rien n'est bien structuré encore. Léopold apprendra qu'il n'était lui-même que le septième du bataillon de la région lyonnaise, promis à un avenir glorieux et appelé « Carmagnole ». Le nom, Léopold croit bien que c'est lui qui l'a trouvé. L'histoire de France et les chansons, toujours. Lui, « Rabi », on l'appelle « Léo » ou « Edmond Escande ». « Numéro 94-007 » pour les intimes – « mais j'avais pas le matériel de James Bond ».

C'est le début d'une série d'actions. A l'idée de les décrire, il pousse un énorme soupir. Et rôle : aucun intérêt, il a été arrêté trop

tôt, en août 1943 ; c'est ensuite que le mouvement a pris de l'ampleur, « les vrais trucs retentissants, ce sont mes camarades qui les ont faits ». Au début, les objectifs sont choisis en fonction de la limite des capacités du bataillon. S'introduire dans les locaux du groupe Collaboration pour y subtiliser les fichiers des « collabos », faire sauter à Lyon l'hôtel Masséna, l'hôtel Vauban, le Lucienne Bar, « les endroits de gaîté, quoi ». C'est que, parallèlement aux actions stratégiques, explique Léopold en se donnant soudain un air important, il s'agissait de démoraliser les Allemands « là où ils allaient se distraire avec des femmes tarifées, là où ils voulaient profiter du jardin France ».

Il baisse la voix comme s'il y était. « Un rendez-vous est fixé, souffle-t-il en prenant tout à coup l'allure d'un chat aux aguets. Bon. On s'approche avec circonspection pour voir si la personne est suivie. L'air détaché, toujours. » L'ordre n'est précisé qu'au moment où l'action doit être commise. Un technicien, Simon Fryd, vient au rendez-vous avec la bombe, un tuyau de chauffage bourré de dynamite. Les trains de marchandises en direction de l'Allemagne sont une des cibles préférées. « Les voies ferrées, on faisait ça à l'extérieur de Lyon, c'était facile à faire sauter. Bon, il fallait juste faire attention. On mettait la bombe dans le virage, le détonateur un peu plus loin. Le poids de la locomotive écrasait le détonateur qui communiquait le feu par un cordon Bickford, et boum ! »

Il rectifie : le « boum », on ne l'entendait pas toujours. « On était des bricolos, au départ. » Soup-

place ? » Il raconte. Le 29 mai 1943, à Lyon, « Carmagnole » organise une action de récupération de tickets de ravitaillement, avenue Félix-Faure. « Rabi » n'y est pas. L'action se termine mal. Paul Mossovic parvient à s'enfuir, mais Simon Fryd est arrêté. La police met la main sur l'une de ses sœurs, Lola Fryd. « Une petite tête légère », concédera Léopold. Elle dit tout ce qu'elle sait. Le 14 août 1943, accusé de s'être trouvé aux côtés de Simon Fryd dans l'action de l'avenue Félix-Faure, Léopold Rabinovitch est arrêté, place Bellecour, avec son frère. Simon Fryd est guillotiné le 4 décembre. Léopold, lui, condamné par la section spéciale de Lyon à la réclusion à perpétuité, est transféré à la centrale d'Eysses (Lot-et-Garonne).

EN chemin, *La Marseillaise*, on s'en doute, fut « vibrante ». « Du jour où j'ai été arrêté, paf, j'étais tranquille. Vivre dans la clandestinité, douter de tout le monde, ça vous file le stress en permanence. Là, c'était fini. J'avais fait mon boulot. » Dans la centrale, ils sont mille deux cents détenus, vous résistants. « Unis comme à Eysses » est leur serment. Le 19 février 1944, Léopold est entraîné dans une révolte organisée pour tenter une évacuation de masse. Le combat dure toute la nuit, il échoue. Certains sont fusillés pour l'exemple, d'autres expédiés par des SS, le 30 mai, dans des wagons de marchandises. Léopold est parmi eux. Débarqués à Compiègne, ils sont transférés de nouveau.

Quand le train s'arrête, le 18 juin, il peut lire le nom de la gare à tra-

« Les voies ferrées, on faisait ça à l'extérieur de Lyon, c'était facile à faire sauter. Bon, il fallait juste faire attention. On mettait la bombe dans le virage, le détonateur un peu plus loin. Le poids de la locomotive écrasait le détonateur, qui communiquait le feu par un cordon Bickford, et boum ! »

çonnant les détonateurs en aluminium d'être moins efficaces que ceux en cuivre, il décide un jour de le vérifier par une simulation dans Lyon, sur une voie de tramway. « Pout », premier essai raté avec l'aluminium. Il recommence avec le cuivre, entend le « boum » si doux aux oreilles, voit le « tram » soumis à une légère secousse. Léopold est content. Pour savourer le succès de son expérience, il entre dans une pharmacie se rouler une cigarette. Dans sa poche, des grains de poudre s'étaient mêlés au tabac. La cigarette lui pète au nez. Tous les regards se tournent vers lui, Léopold ne perd pas la face, peste aussitôt contre le gamin qui lui a fait la plaisanterie. « Je faisais tout ça calmement, c'est curieux. Est-ce que c'était de l'indifférence ? Non. De l'ignorance ? Non plus. Je ne sais pas. »

Il se souvient encore de « mon premier tué », un sous-officier allemand. Ordre avait été donné à tous ceux de « Carmagnole » de tuer un Allemand le 16 juillet 1943, pour l'anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv. « On en a trouvé un qui était tout seul. J'ai tiré. Vous savez, ça n'est pas drôle. » Et puis il revient sur autre chose, une histoire de transformateur à faire sauter. Il hésite, ne sait plus. La mémoire se brouille, il veut vérifier un truc. « Je vais appeler P'tit Paul, il sait tout ça. » « P'tit Paul », c'était le « pseudo » de Salomon Mossovic, un de ses camarades de « Carmagnole ». « Allô, c'est Rabi. Dis donc, pourquois déjà on avait foiré avec cette bête de transformateur ? » Il raccroche. « J'avais pas pris la bonne clé pour entrer dans l'abri, il dit. »

Six mois plus tard, l'aventure tourne court pour Léopold. Paul Mossovic peut bien en rire maintenant. « Léo ne vous a pas dit qu'il s'était fait condamner à ma-

vers l'ouverture du wagon : Dachau. Il se souvient de ceux, raflés par hasard, qui l'ont interpellé dans le camp : « Vous, au moins, vous avez des raisons d'être là ; mais nous, on n'a rien fait, c'est pas juste... » A Dachau, les prisonniers sont triés. Les juifs sont invités à sortir des rangs. Là, « Rabi » triche. Pour le coup, il pense à la Torah : « Elle dit qu'on peut transgresser les obligations rituelles en cas de danger. Je ne suis pas sorti du rang. Comme Rabinovitch veut dire "fils de rabbin", j'ai donné comme nom "Rabinovitch". Ça a marché. » Il reste là quinze jours. Matricule 73947, « drei und siebzig neun hundert sieben und vierzig », il répète machinalement. A cause de sa bonne santé relative, on le transfère comme main-d'œuvre dans une usine BMW, puis dans un commando à Blaichach. Le 28 avril 1945, ils sont quelques-uns à réussir une évacuation dans la montagne. Quand ils en redescendent, les Alliés sont déjà là.

Retraité de la Mairie de Paris, Léopold Rabinovitch n'aura pas « fait chanteur lyrique », comme il l'aurait voulu : « J'étais trop timide, je faisais pas le poids. » A la demande de copains, dans une goquette, il consent quand même à interpréter le *Chant des marais*, celui de Dachau. « Bon, je suis sensible. Je me fous en l'air chaque fois que je le chante. Alors j'ai fait ça d'une manière détachée, pour ne pas pleurer. » Derrière lui, il a entendu ce commentaire : « Eh ben lui, on voit qu'il a rien vécu. »

Marion Van Renterghem

Photo : Jean-François Joly pour « Le Monde »

PROCHAIN ARTICLE :

L'agent de liaison « Madame Poireau »

Désenclaver la paternité

par Christine Castelain-Meunier

DANS la société contemporaine, l'enfant reste le monopole maternel. Ce qui ne manque pas de surprendre, au regard des luttes des années 70, car il s'agissait pour les femmes de revendiquer la possibilité de s'affirmer enfin comme sujet social et de se débarrasser de ce statut hérité du passé, à l'exclusivité de tout autre : épouse et mère.

Comment justifier le poids de la paternité symbolique dans une société qui n'est plus conçue, comme dans la société traditionnelle, autour du religieux communautaire ? Comment se référer à la logique paternelle fondée sur la rationalité industrielle, dans une société biologisée et dite de communication ? Les modèles culturels qui accompagnaient les contours de la paternité – traditionnelle ou industrielle – perdent leur efficacité. L'incidence n'est pas moindre et nécessite d'orienter la réflexion vers la place, la part, la fonction, le rôle du père.

La paternité était définie par l'institution du mariage religieux, puis du mariage civil. Elle était institutionnelle. Aujourd'hui, elle devient contractuelle et n'est plus garantie par le comportement de la femme. Autrefois, l'institution du mariage imposait un type de comportement à la femme qui se portait garante d'une paternité dont on ne pouvait pas alors faire la preuve sérologique

comme aujourd'hui (depuis 1953) en faisant vœu de chasteté avant et de fidélité après le mariage. Au vu de la nouvelle donne des rôles entre l'homme et la femme, ce qui régit la paternité aujourd'hui, c'est le contrat de loyauté qui relie l'enfant à son père, c'est la conscience paternelle, là où la paternité relationnelle emboîte le pas sur la paternité institutionnelle.

Mais le bien-fondé d'une paternité relationnelle fait défaut, dans la mesure où les valeurs, l'éthique, susceptibles de la légitimer manquent. Elles sont à créer ou, plutôt, elles surgissent des cendres de modèles qui ont fait leur temps, dans une société qui n'en demeure pas moins toujours à domination masculine.

Le lien à l'enfant demeure symbole maternel alors même qu'il devient moyen et manière d'être père. Ce lien est loin d'être encouragé et signifié dans sa nouvelle dimension. Rares sont les endroits qui reconnaissent la place du père dans ce sens. Plus souvent, le père apparaît comme une pièce rapportée. Il est celui qu'on sollicite faute de mieux, ou encore celui qui dérange, qu'il s'agisse des consultations prénatales, des maternités, des crèches, des jardins d'enfants. Il n'est pas considéré comme un interlocuteur à part entière dans l'univers de la petite enfance. Il est défini dans l'ombre de la femme. Les pué-

cultrices avouent qu'elles se prennent à dire au père qui vient chercher son bébé à la crèche : « Vous direz à votre femme qu'Ewa a bien pris son biberon et qu'on lui a donné son sirop. »

En échange de quoi, la femme contemporaine est sur-responsabilisée et continue à être perçue, voire à se percevoir, à partir du clivage, hérité du siècle passé, qui subordonne la sphère privée à la sphère publique. La femme est associée à la nature, l'homme à la culture, et la loi qu'il incarne est censée maîtriser la nature.

Prétendre que la référence à la loi symbolise le masculin et donc le père, c'est reproduire le clivage entre les sexes tout en l'entérinant. C'est clamer la suprématie du masculin, au moment même où les modèles antérieurs d'affirmation de la différence sont interrogés et révisés : faute de légitimité, le patriarcat de la société rurale est en perte de vitesse ; celui de la société industrielle se fissure.

Dans la société contemporaine, la recombinaison des familles, l'homoparentalité, la fécondation *in vitro*, déplacent les préoccupations vers de nouvelles références et font émerger de nouvelles questions. Toutes convergent vers un point : le renforcement des liens entre le père et l'enfant, faute de quoi la paternité peut disparaître, pouvant être alors exercée par quiconque joue un

rôle continu dans la séparation du duo mère-enfant et dans l'éducation de l'enfant. La marginalité des pères séparés de leurs enfants le confirme. Il s'agit aujourd'hui de désenclaver la paternité par des mesures susceptibles de donner une nouvelle signification au lien éducatif père-enfant. Pourquoi ne pas commencer par un livret paternel ?

Mieux accompagner la prise de place de l'homme dans l'univers de la petite enfance constitue une garantie pour l'avenir, dans une société où l'enfant peut être pris dans la confusion identitaire comme support d'affirmation des adultes. La place du père au côté du tout-petit permettra au garçon devenu adulte de ne pas chercher éternellement la mère derrière la femme et à la petite fille de ne pas chercher systématiquement le père derrière l'homme. Les éternels clivages issus de la domination entre les sexes peuvent alors aussi commencer à se fissurer, d'autant que la diminution de la puissance paternelle a commencé, à l'échelle de l'histoire, bien avant le mouvement des femmes. Pourtant, les inégalités continuent, comme le rappellent, encore aujourd'hui, les luttes des femmes.

Christine Castelain-Meunier est chercheuse au Cadis (Centre d'analyse et d'intervention sociologiques, CNRS-Ehess).

Septennium interruptum

Suite de la première page

Ce qui se traduit par une disposition tacite qui impose au président de démissionner en cas de désaveu lors d'un scrutin national, référendum ou élections législatives. Disposition que le général de Gaulle s'appliqua en 1969 mais que tous ses successeurs ont écartée – Georges Pompidou lors du référendum de 1972, Valéry Giscard d'Estaing en 1978, François Mitterrand en 1986 et 1993, Jacques Chirac en 1997.

Conçue pour un géant et pour répondre aux défis de l'histoire, dans la hantise de l'effondrement de 1940, sous le feu des guerres coloniales et sur fond de guerre froide, la Constitution de 1958 s'est trouvée en porte à faux lorsque la France se trouva libérée des aventures coloniales puis déivrée de la menace soviétique, en même temps qu'émergeait une classe politique tout entière issue de la haute administration, pour laquelle le principe de la garantie de l'emploi a valeur constitutionnelle.

Dès lors que la légitimité du président se fissurait à mesure qu'elle tendait à s'affranchir des consultations autres que présidentielles, le bloc cohérent composé de pouvoirs exorbitants, de l'étendue de la responsabilité et de la durée du mandat présidentiel devenait une anomalie. Mais cette anomalie ne découle pas tant de la durée excessive du mandat que du *bunker* d'irresponsabilité politique et juridique à l'intérieur duquel se sont barricadés les successeurs du général de Gaulle.

Le quinquennat, en banalisant la fonction présidentielle par son alignement sur les mandats électifs courants, constitue la révision la plus importante depuis 1962. Il apparaît comme un alibi permettant d'éviter de poser les deux questions fondamentales que sont l'irresponsabilité de fait et de droit du président de la République et la perversité de la cohabitation – qui ne peuvent trouver de solution que par le passage vers un véritable régime présidentiel –, tout en consolidant la position du condominium des cohabitants, organisé de concert par Jacques Chirac et Lionel Jospin dans la perspective de l'élection présidentielle de 2002.

En réalité, le point d'équilibre de la fonction présidentielle dans la conception originelle de la V^e République ne réside pas tant dans le septennat que dans la balance entre des pouvoirs et une responsabilité également étendus. Elle interdit en théorie la cohabitation, situation aussi antilibérale qu'antidémocratique qui prive de portée la séparation des pouvoirs tout en entretenant une confusion incestueuse entre la majorité et l'opposition. C'est cette balance fondamentale qu'il faut rétablir, soit en calquant les pouvoirs du président sur le droit commun des démocraties, par le retour vers un régime parlementaire, soit en instituant un régime présidentiel, fondé sur la suppression du premier ministre et la création d'un vice-président, la suppression du droit de dissolution et la création d'un droit de veto, la restauration du pouvoir parlementaire – à travers l'interdiction du cumul des mandats – et la transformation de l'autorité judiciaire en pouvoir à part entière.

A l'inverse, le quinquennat conforte l'irresponsabilité du président. Il ne supprime nullement le risque de cohabitation ; il le systématise et l'institutionnalise, en aggravant le conflit de légitimité du fait de l'alignement de la durée du mandat présidentiel sur celui de la législature.

Ces réformes engagent de manière décisive la vie de la nation et sont trop sérieuses pour être discutées et adoptées dans la précipitation, au terme d'une procédure bâclée et plus improvisée encore que les projets beaucoup plus limités portant sur le Parlement ou la justice. D'aucuns rappellent que le septennat fut également le fruit des circonstances puisque la loi du 20 novembre 1873 fut inspirée à une majorité monarchiste par l'âge du comte de Chambord, qui refusait d'abandonner le drapeau blanc pour le tricolore, dans l'espoir que sa disparition laisserait le champ libre au duc d'Orléans, avant qu'il ne devienne, par la grâce de l'amendement Wallon, voté à une voix de majorité le 30 janvier 1875, le point d'appui du rétablissement d'une Constitution

républicaine. Encore convient-il d'ajouter que la France était à peine libérée de l'occupation prussienne et que prévalait un vide constitutionnel organisé *a minima* par le Pacte de Bordeaux (1871).

Rien aujourd'hui, sinon la compétition électorale quotidienne qu'entretient la cohabitation entre le président et le premier ministre, sous la pression des médias et des sondages, n'explique le basculement soudain de la léthargie à l'emballement. Les institutions aussi ont des gènes. La Constitution génétiquement modifiée que nous promet le quinquennat sera à l'image du monstre de la cohabitation qui l'aura enfantée.

L'intérêt que lui prêtent ses inventeurs n'est que trop évident. Pour Jacques Chirac, l'espoir est bien présent qu'un quinquennat s'ajoutant à un biennat finisse par ressembler à un véritable septennat, et qu'un référendum ne vienne opportunément laver le désastre d'une dissolution aventurée. Pour Lionel Jospin, la volonté s'affiche d'un quinquennat à l'Élysée succédant à un quinquennat à Matignon, et qu'une révision réussie efface les réformes enlisées et un remaniement peu convaincant. Tous deux s'accordent en cela pour faire du quinquennat un point de passage obligé vers leur candidature en 2002.

Le quinquennat offre ainsi une nouvelle application du principe du mieux-disant démagogique qui régit la cohabitation et qui conduit les deux têtes de l'exécutif à rivaliser d'ardeur dans les mesures les plus faciles et agréables pour l'opinion – dont les 35 heures présentent une autre illustration caricaturale.

Les institutions aussi ont des gènes. La Constitution génétiquement modifiée que nous promet le quinquennat sera à l'image du monstre de la cohabitation qui l'aura enfantée

La présidence de la République constitue la clé de voûte de nos institutions, qui sont elles-mêmes le socle du contrat politique qui soude la communauté des citoyens. C'est dire qu'il est hors de question de procéder dans cette matière avec la même légèreté que celle qui a prévalu lors de la professionnalisation des armées. Et notamment qu'il est impératif de prendre le temps du débat et de la réflexion, ce qui impose de refuser le vote bloqué imposé au Parlement, qui se voit privé de tout droit d'amendement, comme au peuple, enfermé dans un calendrier électoral absurde. La réduction de la durée du mandat présidentiel n'a en effet de sens que si elle s'inscrit dans une révision fondamentale de nos institutions qui permette de rétablir le principe de la responsabilité du président.

Ceux qui douteraient des dangers d'un quinquennat perpétuant l'irresponsabilité du président pourront méditer la préfiguration qui en a été donnée par l'intervention télévisée du 5 juin 2000. L'essence du pouvoir présidentiel sous la V^e République réside dans le devoir pour le titulaire de la charge d'éclairer les Français sur leur destin et d'orienter les grands choix auxquels ils se trouvent confrontés.

En se révélant incapable de justifier son revirement en faveur du quinquennat, en refusant de s'engager sur une réforme fondamentale pour la fonction qu'il occupe autrement que par un « oui, c'est très bien, non, c'est très bien », qui se réduit à un « ni oui ni non », Jacques Chirac a montré les limites de la présidentialisation sans président. Il renoue ainsi avec l'héritage du maréchal de Mac-Mahon, auteur de la dissolution avortée du 25 juin 1877 qui vida de toute autorité la fonction présidentielle de la III^e République, s'attirant ce commentaire d'Henri Rochefort : « Il est assez difficile que M. Mac-Mahon nous dise ce qu'il veut puisqu'il ne peut même pas nous apprendre qui il est. C'est ce qu'on appelle en photographie un négatif, et en histoire naturelle un mulet. »

Nicolas Baverez

MISTERGOODDEAL.COM

ELECTROMENAGER
INFORMATIQUE
VIDEO/SON
TELEPHONE
MAISON/JARDIN
LOISIRS
SHOPPING

Avant, le déstockage c'était louche. Avant !

Maintenant, c'est clair et net.

Avant, des affaires bonnes... ou mauvaises, maintenant, -30 à -50% sur des produits déstockés de grandes marques. Avant, le flou, maintenant la transparence : fiche descriptive avec photo, raison du déstockage, prix discount, prix de référence, coût de livraison etc... D'autres questions ? le service d'assistance téléphonique de mistergooddeal est à votre disposition.

N° indigo : 0 825 837 501

Le déstockage à l'âge du clic.

MISTERGOODDEAL.COM

Jean Paul II face au mur de l'orthodoxie

EST-CE LA FIN d'un rêve ? Les visites du pape, en 1999, en terre orthodoxe - Roumanie, Géorgie - avaient fait naître l'espoir. L'hypothèse d'un voyage à Moscou, la « nouvelle Rome », du chef de l'Eglise catholique ne paraissait plus démesurée, ni absurde. Pouvaient-on rêver plus belle apothéose pour ce pape venu de Pologne, témoin direct des deux plus grands cataclysmes du siècle, tombeau patenté du communisme, que de pouvoir fouler la « terre promise » de Russie, chrétienne depuis un millénaire - avait-on failli l'oublier après soixante-dix ans de catéchisme marxiste ? -, la terre du prince Vladimir et de saint Serge de Radonège, de Dostoïevski et de Nicolas Berdiaev ?

La visite de Vladimir Poutine au Vatican, le 5 juin, a fait l'effet d'une douche froide. Imprudemment, les observateurs avaient &newlin;parlé que le nouveau président russe, chaussant les bottes de Mikhaïl Gorbatchev et de Boris Eltsine, aussi soucieux qu'eux de la caution internationale du pape, allait renouveler l'invitation adressée par ses prédécesseurs. A la veille même du voyage de son président au Vatican, le patriarche orthodoxe de toutes les Russies, Alexis II, avait adressé un chaleureux télégramme au pape pour son quatre-vingtième anniversaire et affirmé qu'il ne voyait plus d'inconvénient majeur à le rencontrer, si tout le sérieux qui convient à une telle « première » était garanti.

Las ! aucune invitation n'est venue de Vladimir Poutine. Ce qui en dit long sur sa dépendance par rapport aux responsables religieux de son pays. En 1999, les premières incursions de Jean Paul II en territoire orthodoxe avaient été

possibles parce que les présidents roumain et géorgien avaient vaincu les réticences de leurs Eglises nationales. Vladimir Poutine, au contraire, s'est refusé à forcer la main du Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe de Russie. Il a trop besoin d'elle pour consolider son pouvoir. Avant d'adresser au Vatican une invitation en bonne et due forme, il a préféré attendre que les relations entre le patriarcat de Moscou et le patriarcat de Rome se décentent.

MALADRESSES ET PRÉTEXTES

L'Eglise orthodoxe de Russie a repris des couleurs depuis sa sortie des « catacombes » au début des années 90. Pas moins de quatre cents églises et cathédrales ont été restaurées. Des centaines d'aumôneries ont été ouvertes dans les casernes ou les prisons. Une législation sur les religions a été votée par la Douma en 1997, qui n'a d'autre but que de protéger le « monopole » orthodoxe contre les campagnes d'évangélisation venues de l'Ouest, à l'initiative de baptistes, de sectes pentecôtistes ou de groupes catholiques. Ainsi le patriarche Alexis est-il redevenu l'un des personnages officiels du régime. Il n'a jamais caché son soutien à Vladimir Poutine, y compris dans ses exactions en Tchétchénie. Au sein de sa propre Eglise, il a su restaurer son autorité. L'identité de ce pays, qui rêve de retour à la loi et à l'ordre, de paix et d'unité civile, est à nouveau incarnée par l'orthodoxie millénaire et martyre.

Quel impact pourraient avoir, dans ces conditions, les appels à l'unité et au dialogue lancés par Rome, autant que par les Eglises protestantes, au sein du Conseil œcuménique des

Eglises (CCEE) ? Il est vrai qu'une Eglise russe meurtrie par soixante-dix ans de goulag a pu être indisposée par l'irruption de cohortes de missionnaires venus donner des leçons à un pays resté chrétien dans son tréfonds. Par un pape qui a promptement restauré l'autorité romaine auprès de minuscules communautés catholiques. Par des Eglises grecques-catholiques qui continuent de batailler pour récupérer leurs églises et leurs biens confisqués par Staline et ses suppôts dans toute l'orbite soviétique. Par une diplomatie vaticane qui a pu être accusée de partialité dans les guerres des Balkans.

Si des malades ont été commises depuis dix ans, les arguments avancés par Moscou pour justifier le gel œcuménique actuel risquent de ressembler, avec le temps, à des prétextes. L'opinion internationale ne parvient plus à comprendre que Jean Paul II, qui a pu se rendre à Cuba, en Israël, dans nombre de pays d'Islam, aux portes mêmes de la Russie, ne puisse venir à Moscou ou à Saint-Petersbourg fouler un sol aussi enraciné dans le christianisme, version byzantine. Elle ne comprend plus que cet homme qui s'est rendu à la synagogue de Rome, au mur des Lamentations de Jérusalem, à l'université Al-Azhar du Caire et a rencontré les plus hautes autorités de l'Islam et du bouddhisme soit incapable de réciter la moindre prière commune, comme on l'a vu récemment, avec ses « frères » de l'orthodoxie en Géorgie ou au monastère Sainte-Catherine du mont Sinaï, tenu par des orthodoxes grecs.

UNE TACHE D'OMBRE SUR LE PONTIFICAT

Quelle régression par rapport aux années 60 et 70, quand Paul VI serrait dans ses bras le patriarche de Constantinople Athénagoras ! Quand le CCEE s'acharnait à garder le contact avec des métropolitains et autres porte-parole orthodoxes (dont des taupes du KGB !), pleins de bonne volonté mais aujourd'hui marginalisés. Les Russes représentent plus de la moitié de l'orthodoxie mondiale (200 millions de fidèles). Longtemps phare et siège primatial de l'orthodoxie, la « petite » Constantinople chrétienne ne fait plus le poids par rapport à Moscou. L'amarrage de la Grèce à l'Europe, qui provoque tant de résistances chez les orthodoxes locaux, contribue également à ce leadership de Moscou.

Si le pape reste interdit de séjour à Moscou, ce sera l'une des taches d'ombre de son pontificat. Depuis longtemps, Karol Wojtyła a fait de l'orthodoxie un facteur d'équilibre entre les deux poumons (occidental et oriental) du christianisme et de l'Europe, entre les civilisations latine et byzantine. Mais ce projet reste en plan, victime de fractures qui remontent au début de ce millénaire et ne tiennent plus aujourd'hui qu'à des considérations théologiques. La structure « nationale » des Eglises orthodoxes les expose à un face-à-face avec des Etats et des cultures qui les a conduits dans l'histoire aux pires perversions. On en voit les séquelles dans l'acharnement qu'ont mis les orthodoxes grecs à vouloir maintenir la mention de la religion sur leurs cartes d'identité. A l'inverse, la structure hypercentralisée de l'Eglise de Rome se heurte au modèle collégial de l'orthodoxie (où tous les évêques ont un pouvoir égal), issu de l'Eglise primitive.

Sans doute l'orthodoxie russe peut-elle se prévaloir d'un trésor spirituel inestimable et d'un sens de la tradition chrétienne qui a déserté l'Europe et l'Occident. Mais son isolement international - auquel le nouveau président russe a semblé se résigner à Rome - n'augure rien de bon pour l'avenir.

Henri Tincq

Tournures utiles par Guillaume Dégé



comme on fait son lit on se couche

Peut-on breveter le corps humain ?

LA DIRECTIVE européenne du 6 juillet 1998 sur la brevetabilité du corps humain est incompatible avec les dispositions du droit français. Elisabeth Guigou, ministre de la justice, l'avait souligné, mercredi 7 juin, devant l'Assemblée nationale. Le comité consultatif d'éthique l'a confirmé, mardi 13 juin (*Le Monde* du 15 juin). Ainsi est mise en lumière une des contradictions majeures pouvant exister entre le respect des principes de l'éthique nationale et le droit, européen et international, des brevets. A la veille de l'annonce de la fin de la première phase du séquençage du génome humain, ces avis attirent l'attention sur l'une des questions essentielles posées par le déryptage. Cette question oppose aujourd'hui d'une manière radicale le principe de la non-patrimonialité du corps humain et de ses éléments analogues à celui de la brevetabilité et de la commercialisation de l'invention.

L'incompatibilité existant entre la directive européenne (dont la transposition doit en théorie être réalisée avant le 30 juillet 2000) et le droit français était en fait bien connue des spécialistes de l'éthique et du droit. Adopté au terme d'une décennie de controverses et de quiproquos entre la Commission et le Parlement européens, ce texte affirme certes la non-brevetabilité du corps humain (premier alinéa de l'article 5) mais autorise (deuxième alinéa) la prise de brevet sur « un élément isolé du corps humain ou autrement produit

par un procédé technique, y compris la séquence ou la séquence partielle d'un gène ».

Il s'agissait au départ d'adapter les systèmes existants de propriété intellectuelle aux modifications technologiques apparaissant dans le champ de la biologie moléculaire et des biotechnologies afin de fournir aux chercheurs et aux industries du Vieux Continent des règles équivalentes à celles qui prévalent aux Etats-Unis. Dans le remarquable bilan qu'il vient de dresser de l'application des lois françaises de bioéthique, le Conseil d'Etat a pleinement pris la mesure des difficultés à venir. « La directive européenne pose des problèmes de principe importants, fait-il valoir. Il apparaît indispensable que le Parlement puisse débattre des conséquences de la mise en œuvre de ce texte dans l'ordre juridique interne, dès lors que son adoption consacre des choix qui sont directement contraignants à ceux effectués par le législateur en 1994. »

En d'autres termes, la transposition de la directive européenne dans le droit français imposerait notamment de modifier l'article 7 de la loi du 29 juillet 1994 relative au respect du corps humain. Cette loi stipule que ne peuvent faire l'objet de brevets « le corps humain, ses éléments et ses produits, ainsi que la connaissance de la structure totale ou partielle d'un gène humain (...) en tant que tels ». Le Conseil d'Etat, qui rappelle de ce fait une telle rédaction a suscité beaucoup d'interrogations dans la

mesure où elle n'est pas exempte de difficultés d'interprétation, estime que l'état du droit européen ne permettrait pas de conserver la formule « en tant que tels ». Une des difficultés rencontrées ici tient au fait que la transposition de cette directive intervient alors que les lois de bioéthique de 1994 n'ont, contrairement à la volonté du législateur, toujours pas été révisées. Si cette révision (qui aurait dû être effectuée dès 1999) avait été organisée avant le 30 juillet 2000, on aurait pu, comme le proposait le Conseil d'Etat, effectuer la transposition de la partie de la directive européenne relative au corps humain et à ses éléments dans ce cadre législatif.

UN ART DE LA TRANSPPOSITION

Ce scénario n'est plus d'actualité. Aussi le gouvernement français devra-t-il rapidement choisir entre la transposition d'une directive incompatible avec le droit national, avant de réviser les lois de 1994, ou attendre cette révision avant d'organiser la transposition, au risque de voir la France poursuivie juridiquement par la Commission européenne. Au ministère de la justice, on fait valoir qu'aucun des pays de l'Union européenne n'a encore organisé cette transposition et que le débat doit, en France, continuer, « ce qui est normal pour un sujet de cette importance ». On ajoute que ce débat se nourrira des expertises faites par le Comité national d'éthique ainsi que par les académies de médecine et des sciences,

et qu'il se poursuivra au niveau national, communautaire et international.

Sans doute restera-t-il à saisir les véritables raisons qui ont pu conduire la France à soutenir l'adoption d'une directive que l'on savait incompatible avec notre droit. On fait valoir, dans l'entourage de Mme Guigou, que cette situation n'est pas unique, que le texte de la directive était complexe, accompagné de nombreux considérants, et qu'il existe un art de la transposition permettant de concilier les textes européens et le respect des grands principes éthiques. Le calendrier gouvernemental se complique néanmoins du fait que la France va assurer, à partir du 1^{er} juillet, la présidence de l'Union européenne, qu'une pétition internationale demande un moratoire et que les industries européennes des biotechnologies réclament que les engagements pris soient au plus vite tenus.

Sur le fond, deux siècles après la première loi américaine sur les brevets, la question essentielle porte sur ce qui peut et doit être protégé par ce contrat passé entre la société et les citoyens qui, forts de leur savoir, innovent. Les considérables avancées effectuées dans le champ de la génétique et les formidables bénéfices attendus en retour justifient-ils que l'on modifie les règles en vigueur au point de protéger non plus une invention, mais simplement une découverte ?

Jean-Yves Nau

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

Nucléaire : début de la fin ?

A PRÈS la Suède, l'Allemagne abandonne le nucléaire : cette nouvelle aura-t-elle un effet d'entraînement ? Partout en Europe, à l'exception de la France, on se dirige de facto vers une sortie progressive de ce modèle d'énergie politiquement contesté. On ne construisait plus de nouvelles centrales en Allemagne depuis la fin des années 80, même sous le gouvernement pronucléaire de Helmut Kohl. Le marché européen de l'électricité est en surcapacité. Et, dans ce domaine, l'Allemagne ne se distingue guère de ses voisins, même si cette décision spectaculaire relance le débat en Europe et isole la France.

Le compromis sur la sortie du nucléaire signé en Allemagne le montre : la méthode de consensus fonctionne toujours outre-Rhin. Les industriels ont reconnu le primat du politique sur ce dossier hautement sensible, alors que la population est hostile à l'énergie nucléaire. Dans le même temps, le gouvernement a su agir avec souplesse, respectant les intérêts des entreprises. La présence de nombreux acteurs dans le débat écologistes, gouvernement, entreprises - a contraint l'Allemagne à mener un débat transparent.

Le signal donné peut apparaître avant tout symbolique, comme en témoigne le mécontentement des organisations écologiques telles que Greenpeace. L'essentiel pour les industriels était de pouvoir continuer d'exploiter leurs centrales déjà construites, qui produisent de l'électricité à un coût marginal très faible. C'est ce qu'elles ont obtenu. La sortie du nucléaire se fera à très long terme, le dernier réacteur ne de-

vant pas être arrêté avant 2021.

Certes, la méthode allemande recèle quelques contradictions : cette solution purement nationale prête à sourire, d'autant qu'elle intervient au moment où le français EDF prend pied en Allemagne et compte exporter son énergie nucléaire outre-Rhin. Le combat antinucléaire s'arrête bien souvent aux frontières de l'Allemagne : le gouvernement allemand vient d'accorder sa garantie export à du matériel nucléaire destiné à la Chine, officiellement pour améliorer la sécurité des centrales.

Les militants écologistes, qui empêchent depuis quatre ans le retour en Allemagne des combustibles retraités et entreposés à l'usine Cogema de La Hague, ne manifestent jamais quand c'est en direction de la France et de la Grande-Bretagne que les convois se dirigent. Les Verts allemands font toutefois preuve de cohérence en voulant interdire à partir de 2005 le retraitement des déchets nucléaires à l'étranger.

Quelle énergie demain en Europe ? Sur ce point, l'Allemagne n'a pas encore répondu aux questions qui se posent. Le pays, qui relâche dans l'atmosphère deux tiers de dioxyde de carbone de plus par habitant que la France sur un territoire plus petit, choisit l'effet de serre contre les risques du nucléaire. L'Allemagne est davantage exposée aux variations des prix du pétrole et du gaz et surtout plus dépendante du nucléaire français. Le pays mise à long terme sur les énergies renouvelables, mais les progrès réalisés dans le solaire et l'éolien ne sont pas encore suffisants pour assurer une relève.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Editoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Paris et ses hippodromes

LES GRANDES VILLES lèguent parfois à leurs visiteurs une image, rien qu'une image, en laquelle on se plaît à les retrouver en entier. C'est un pont, un jardin, un bord de quai, un marché aux fleurs ou aux poissons. Il n'est pas interdit de penser que les hippodromes de Paris jouent pour plus d'un étranger ce rôle de souvenir-témoin. Les champs de courses de Paris ne relèvent-ils pas des mêmes lois que ses quais - uniques - et ses boulevards ? Ils sont pompeux et familiers. Ils sentent bon, le dimanche, la fête en famille, le cigare, le populaire et le grand chic. Chacun possède sa personnalité. On en dénombre huit, neuf même, en mettant Deauville dans le sac. Il n'y a pas deux capitales au monde qui puissent en aligner autant.

Chantilly représente la vieille noblesse de cheval. C'est la pièce de musée, le fief de la Société

d'encouragement. On peut dire que Paris commence à Longchamp. Parce que c'est le Bois, le Bois des équipages, des retours de courses, jadis dans le claquement des fouets enrubbannés. Souvenirs... Mais le champ de courses populaire, c'est Auteuil ; et le plus parisien peut-être de tous les parisiens. Ah ! Saint-Cloud et son Grand Prix, quinze jours après celui de Paris ! A 16 kilomètres de Paris, Maisons-Laffitte : bon terrain, vieilles tribunes de bois. La banlieue a aussi sa perle : Enghien. Quant au Tremblay, on l'a surnommé l'« hippodrome fleuri ». Vincennes est par excellence l'hippodrome du trot. Deauville, c'est l'hippodrome de plein été. Un souffle de Paris venu jusqu'aux plages de la Manche.

Jean Couvreur
(16 juin 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

FINANCE Une information a été ouverte contre X..., vendredi 9 juin, par le parquet de Paris, pour délit d'initié, manipulations de cours, complicité et recel, qui impliquent

deux employés de la Commission des opérations de Bourse (COB). ● LE GENDARME de la Bourse avait transmis, vendredi 9 juin, au parquet de Paris son rapport sur des opérations

financières suspectes, commises par une secrétaire de la COB. Celle-ci aurait bénéficié d'informations privilégiées d'un membre du service de l'inspection. ● LA BRIGADE finan-

cière va mener une enquête sur les achats suspects de titres Hachette Filipacchi réalisés avant l'annonce officielle de l'offre publique d'achat lancée par Lagardère sur sa filiale. Les

gains réalisés semblent faibles. ● L'AFFAIRE serait plus étendue. Selon le rapport de la COB, d'autres délits d'initié auraient été commis par les mêmes protagonistes.

LA COB soupçonne deux employés d'une série de délits d'initié

Une information a été ouverte contre X... par le parquet de Paris. Le gendarme de la Bourse avait transmis à la justice son rapport sur des opérations suspectes impliquant deux de ses salariés, dont l'un chargé de la surveillance des marchés financiers

UNE INFORMATION a été ouverte contre X..., vendredi 9 juin, par le parquet de Paris pour délit d'initié, manipulations de cours, complicité et recel, qui impliquent notamment deux employés de la Commission des opérations de Bourse (COB). L'affaire a été confiée au juge Valérie Salmeron. La brigade financière va mener une enquête sur les achats suspects de titres Hachette Filipacchi réalisés avant l'annonce officielle de l'offre publique d'achat lancée par Lagardère sur sa filiale.

Il n'aura pas fallu longtemps pour que la justice se saisisse du dossier. Le gendarme de la Bourse avait transmis, vendredi 9 juin, au parquet de Paris son rapport sur des opérations financières douteuses, après avoir obtenu l'aval de son collègue mardi 6 juin. Lundi 5, l'institution avait reconnu, dans un communiqué laconique d'une dizaine de lignes, l'ouverture d'une enquête, après avoir « eu connaissance d'opé-

rations financières susceptibles d'être contraires aux lois et aux règlements ». Elle confirmait officiellement les informations parues samedi 3 juin dans *Le Parisien* (Le Monde des 4-5 juin).

La justice souhaite faire de cette affaire un cas exemplaire et montrer qu'elle « sait mieux rendre la justice que les inspecteurs des finances de la COB », observe un proche du dossier. L'instruction risque de provoquer des remous dans cette institution ébranlée par la mise en cause de deux de ses membres.

C'est un peu par hasard que le pot aux roses a été découvert. Fin mars, le gendarme de la Bourse est averti par le courtier en ligne CPR-e trade d'opérations suspectes en provenance d'un ordinateur de la COB. Après enquête, les services de contrôle du courtier ont mis en lumière des transferts importants, vers le 18 mars, d'un compte à un autre entre des personnes d'origine mau-

ritanienne et un compte appartenant à une secrétaire employée depuis 1998 à la COB, Nathalie Law Yé. Une personne passait un ordre d'achat à un prix donné sur les titres Quilvest - une valeur qui faisait l'objet de peu de transactions -, tandis qu'une autre exécutait l'opération inverse, un ordre de vente au même prix du même nombre de titres. En enquêtant sur ces transactions, les services de contrôle de CPR-e trade ont découvert que l'argent ainsi transféré avait servi à des achats importants de titres Hachette Filipacchi.

MISE À PIED

La COB soupçonne un délit d'initié. Le 17 mars, son service de l'inspection avait reçu une lettre du groupe Lagardère l'informant de la préparation d'une offre publique d'échange sur sa filiale Hachette Filipacchi. Les 21, 22 et 23 mars, des ordres d'achats, pour un montant de

12 millions de francs (1,83 million d'euros), sont passés sur le titre Hachette Filipacchi par Nathalie Law Yé, son frère François Law Yé, Annie Schmidt, une amie de la famille qui travaille au quai d'Orsay, et Mint Amar, résidente en Mauritanie. Tous les quatre ont réalisé leurs achats via des comptes détenus chez CPR-e trade ou Fimatex, un autre courtier en ligne.

Le 18 mai, la COB bloque tous les comptes où ont été réalisées ces opérations suspectes. Le même jour, M^{me} Law Yé est entendue ainsi qu'Ould Amar Yahya. Ce dernier, responsable de la surveillance des opérations financières à la COB, est un proche de M^{me} Law Yé dont il a recommandé l'embauche. Condisciple de François Law Yé au lycée Janson-de-Sailly, il est resté ami avec lui. M. Yahya est convoqué par Gérard Rameix, directeur général de la COB, qui lui signifie sa mise à pied. Immédiatement, il est interro-

gé par un de ses collègues de l'inspection. On le soupçonne d'avoir communiqué à M^{me} Law Yé des informations concernant l'opération sur Hachette Filipacchi.

Dans un e-mail envoyé le 19 mai à l'ensemble des personnels de la COB, M. Rameix annonce « l'ouverture d'une enquête sur la possible utilisation du matériel informatique de la COB pour la réalisation d'interventions sur le marché ». Il indique que « par mesure de précaution et, dans le respect de la présomption d'innocence, [il a] pris la décision de suspendre, à titre conservatoire, de leurs fonctions, pour quelques jours, deux agents dont les ordinateurs ont pu être utilisés pour les opérations examinées ».

Onze jours plus tard, M. Yahya, qui rejette en bloc ces accusations, est toujours suspendu. Sa mise à pied a été prolongée jusqu'au 18 juin. Dans une lettre qu'il adresse le 30 mai à Michel Prada, président de la COB, il « proteste résolument contre cette mesure dont [il] conteste le bien-fondé ». Il rappelle qu'il a été engagé à la COB en 1990 et que son travail « a toujours donné satisfaction à [ses] supérieurs comme en témoigne [ses] promotions successives comme conseiller scientifique et adjoint au chef de l'inspection, responsable du département de la surveillance des marchés ». Il s'étonne de ne pas être informé précisément des faits qui lui sont reprochés. Les autres protagonistes de l'affaire reconnaissent, en revanche, avoir acheté des actions Hachette Filipacchi, mais sur la foi d'informations parues dans la presse financière, faisant état de l'imminence de l'opération du groupe Lagardère.

GAIN FAIBLE

Début juin, alors que cette affaire a fait la une des journaux, les enquêteurs de la COB n'ont toujours pas établi la preuve que M. Yahya avait effectivement communiqué des informations privilégiées à M^{me} Law Yé, ni trouvé de traces d'opérations boursières sur son ordinateur. M. Yahya ne détient d'ailleurs aucun compte-titres. Par l'intermédiaire de son avocat, il fait savoir qu'il aurait été stupide de mettre en jeu sa carrière pour un gain faible.

Selon M. Prada, les gains réalisés lors des opérations suspectes sont « de l'ordre de 10 % » des sommes engagées. L'avocat de M^{me} Law Yé conteste cette estimation qu'il chiffre, pour sa part, à 3,5 %. Le délit d'initié a rapporté des sommes faibles. A la suite de la chute de la Bourse début avril, le groupe Lagardère a révisé à la baisse son offre sur

Hachette Filipacchi. Les acheteurs se sont trouvés piégés et n'ont dégagé que quelques milliers de francs de bénéfices. Un des protagonistes a même enregistré des pertes. Au total, l'opération aurait rapporté 1 million de francs pour 12 millions investis.

Mais là ne serait pas le plus grave. Contrairement à ce que M. Prada a affirmé samedi 10 juin sur Europe 1, il semble qu'il ne s'agit pas d'une « affaire circonscrite ». Selon nos informations, le rapport de la COB transmis au parquet aurait mis en

Les règles déontologiques

Les 232 salariés de la Commission des opérations de Bourse (COB) relèvent d'un régime statutaire assez proche de celui des établissements de crédit. En dépit des informations privilégiées auxquelles ils peuvent avoir accès, il ne leur est pas formellement interdit de gérer un portefeuille en direct. La COB, toutefois, leur recommande de confier les investissements à un tiers et d'opter pour des placements collectifs.

Dans le cas où un salarié choisit de gérer en personne ses placements, il lui est naturellement interdit d'acquiescer des actions de groupes sur lesquels il travaille. En cas d'achat, il est tenu d'en informer les responsables déontologiques de la COB et s'engage à conserver les titres pendant trois mois. Il doit aussi avertir les responsables en cas de vente et soumettre un relevé de son portefeuille chaque année. La direction de la COB réfléchit désormais à renforcer ses procédures de contrôle.

lumières d'autres opérations s'apparentant à des délits d'initié. Dans les mois précédents, les mêmes protagonistes, M^{me} Law Yé, son frère, M^{me} Amar ont investi sur d'autres actions de groupes qui avaient averti la COB de futures opérations en Bourse. A chaque fois, ces transactions suspectes n'ont donné lieu qu'à quelques milliers de francs de gains. « Il semble que nous ayons à faire à des gens qui ont bénéficié d'informations mais qui ne savent pas les utiliser et tirer profit du marché », explique un observateur.

Joël Morio
et Martine Orange

Gigantesque fraude boursière à Wall Street

LA JUSTICE américaine a fait échec à une importante fraude boursière, inculquant, mercredi 14 juin, 120 personnes, dont plusieurs liées à la Cosa Nostra, qui avaient porté les méthodes classiques du crime organisé au cœur de Wall Street. Le procureur fédéral de Manhattan, Mary-Jo White, a affirmé lors d'une conférence de presse à New York mercredi qu'il s'agissait de « la plus importante fraude boursière de l'histoire » des Etats-Unis, notamment par le nombre de personnes inculpées. Le montant total des sommes détournées porte sur 50 millions de dollars (52 millions d'euros).

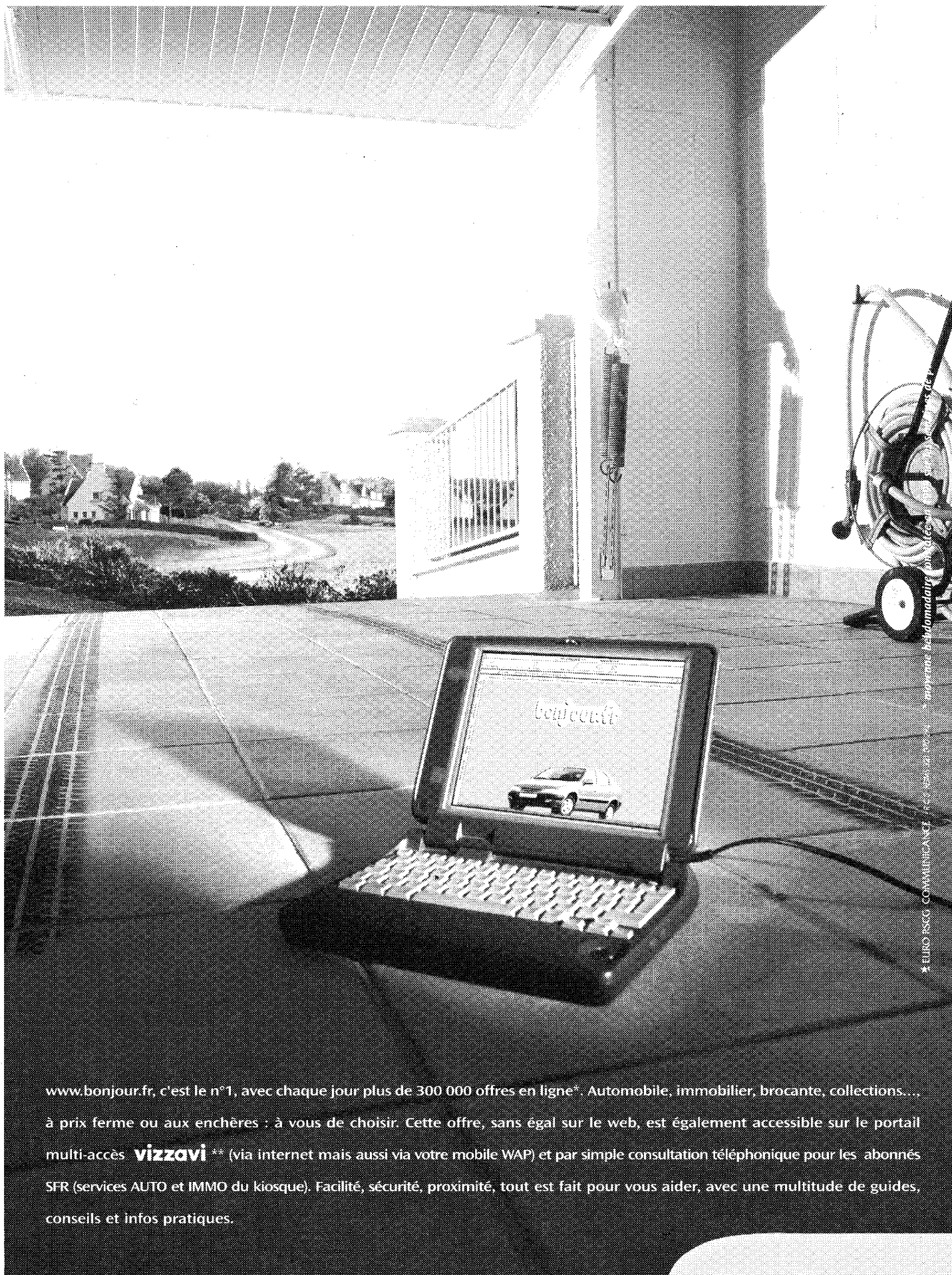
Plus de 120 agents du Federal Bureau of Investigation ont participé à l'enquête qui a duré plus d'un an, a précisé le procureur. Les investigations ont mis en évidence les mécanismes utilisés de 1995 au début de cette année pour escroquer les investisseurs. L'affaire ressemble au scénario d'un film récemment diffusé aux Etats-Unis, *The Boiler Room* (la salle des machines). Des courtiers travaillant pour des firmes financières fictives persuadent des parti-

culiers souhaitant réaliser des « coups » en Bourse d'acheter des actions de sociétés appelées « microcap » (microcapitalisations) qui s'échangent pour quelques dollars.

CARAMBOUILLE

Les courtiers véreux leur font miroiter des bénéfices mirobolants et les investisseurs crédules achètent les titres ; le cours monte. Dès que celui-ci atteint un certain niveau, les auteurs de la carambouille vendent, empêchant au passage des bénéfices confortables alors que les acheteurs se retrouvent avec des titres sans valeur. Autre variation, les courtiers vendent des titres de sociétés non cotées, faisant croire que leur prochaine introduction en Bourse va permettre aux acheteurs d'empocher une plus-value conséquente. Le « hic » est que ces introductions n'ont jamais lieu.

Mary-Jo White a affirmé que l'escroquerie aurait pu porter sur plusieurs dizaines de millions de dollars supplémentaires si elle n'avait pas été dévoilée. - (AFP)



www.bonjour.fr, c'est le n°1, avec chaque jour plus de 300 000 offres en ligne*. Automobile, immobilier, brocante, collections... à prix ferme ou aux enchères : à vous de choisir. Cette offre, sans égal sur le web, est également accessible sur le portail multi-accès **vizzavi**** (via internet mais aussi via votre mobile WAP) et par simple consultation téléphonique pour les abonnés SFR (services AUTO et IMMO du kiosque). Facilité, sécurité, proximité, tout est fait pour vous aider, avec une multitude de guides, conseils et infos pratiques.

Avec **bonjour.fr**, le n°1, on ne cherche plus, on trouve !

bonjour.fr

A la faveur de la reprise économique nipponne, la Banque du Japon envisage de relever ses taux

Les analystes craignent une déstabilisation des marchés financiers mondiaux

Mettant en avant les signes de reprise économique dans l'archipel, le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami, a souligné,

mercredi 14 juin, que « les taux sont supposés monter et descendre. Il est clair que nous ne pouvons pas continuer indéfiniment une poli-

tique comme celle du taux zéro ». Depuis le mois de février 1999, le loyer de l'argent au jour le jour est proche de zéro pour cent.

C'EST aujourd'hui, au Japon, le grand débat de politique économique et, sur les marchés financiers internationaux, un des principaux sujets de préoccupation : faut-il s'attendre à une hausse des taux directeurs de la banque centrale nipponne ? Son gouverneur, Masaru Hayami, a une nouvelle fois évoqué cette question, mercredi 14 juin. Il a souligné qu'« en cas de disparition des pressions déflationnistes, il fallait restaurer la liberté des taux d'intérêt sur le marché ». « Les taux sont supposés monter et descendre et il est clair que nous ne pouvons pas continuer indéfiniment une politique comme celle du taux zéro », a-t-il ajouté.

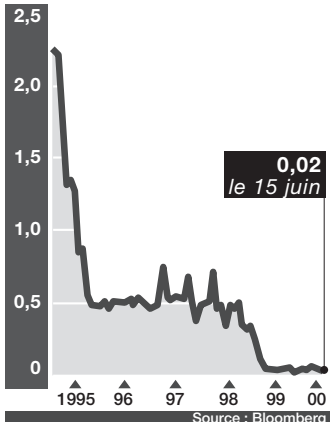
Le taux de l'argent au jour le jour est maintenu, au Japon, à un niveau proche de 0 % depuis le mois de février 1999 (0,02 % jeudi 15 juin). Quant au taux d'escompte, il est fixé à 0,5 % depuis septembre 1995. Cette politique monétaire exceptionnellement généreuse, qui n'a pas de précédent dans l'histoire financière mondiale, a été instaurée pour mettre fin à la stagnation de l'économie japonaise.

Or les derniers indicateurs publiés laissent penser que cette économie semble, enfin, sortir de la crise. Le produit intérieur brut (PIB) nippon a progressé de 2,4 % au 1^{er} trimestre 2000, par rapport au trimestre précédent, et de 10 % en rythme annualisé. Il avait enregistré deux baisses consécutives aux 3^e et 4^e trimestres 1999 (respectivement -1 % et -1,6 %).

M. Hayami a notamment insisté, mercredi, sur le fait que l'évolution de la demande privée a « connu une forte hausse, pour la première

Proche de zéro

TAUX DE L'ARGENT AU JOUR LE JOUR AU JAPON en %



La Banque du Japon conduit une politique monétaire exceptionnellement généreuse depuis près de cinq ans.

fois en quatre trimestres ». « Il est gratifiant de voir que nous commençons à assister à un début de reprise auto-alimentée de la demande privée. Même si elle manque d'élan, il y a quelques bons signaux en vue », a-t-il déclaré.

La Banque du Japon peut-elle, dans ce contexte de reprise économique, maintenir ses taux à des niveaux proches de 0 % sans prendre le risque d'alimenter l'inflation, risque d'autant plus grand que la politique budgétaire est, parallèlement, extraordinairement expansionniste ? Au sein même de son comité de politique monétaire, les avis divergent : « faucons », partisans d'une ligne plus dure, et « colombes », favorables au maintien d'une stratégie souple, s'af-

frontent. M. Hayami a reconnu, mercredi, que « la discussion avait été animée », deux jours plus tôt, lors de la réunion du comité. Selon certaines rumeurs, quatre des neuf membres se seraient prononcés en faveur d'un relèvement immédiat des taux.

POLITIQUES CONTRE GOUVERNEUR

Le débat est récemment sorti de l'enceinte de la Banque du Japon. La classe politique nipponne, dans sa majorité, considère d'un mauvais œil les projets de l'institut d'émission. Fin avril, le chef de la commission des affaires financières du Parti libéral démocrate (PLD, au pouvoir), Hideyuki Aizawa, a laissé entendre que son parti pourrait exiger le départ du gouverneur de la Banque du Japon, si celui-ci venait à mettre à exécution son projet de hausse des taux. Aussi M. Hayami se veut-il rassurant. « Même si nous approchons du moment où les soucis déflationnistes disparaîtront, il nous faut encore observer la situation avec attention », a-t-il déclaré mercredi.

La polémique est suivie avec

beaucoup d'attention sur les places financières internationales. Aux yeux des analystes, l'évolution de la politique monétaire nipponne est une des clefs de la tenue des marchés au cours des prochains mois. D'abord, des trois grandes banques centrales, celle du Japon est la seule à ne pas avoir relevé ses taux. Compte tenu de la globalisation des marchés de capitaux, ce statu quo monétaire nippon a enlevé de son efficacité aux resserments effectués par les banques centrales américaine et européenne. Les investisseurs internationaux ont pu continuer à trouver, au Japon, des liquidités pour financer à bon prix leurs achats en Bourse.

Surtout, une hausse des taux au Japon et une hausse de la rémunération des placements libellés en yens pourraient inciter les gestionnaires nippons à rapatrier dans l'archipel une partie des fonds qu'ils ont investis à l'étranger, notamment aux Etats-Unis. Une menace pour Wall Street.

Pierre-Antoine Delhommais

Le CDR profite d'une conjoncture favorable pour limiter ses pertes

Les dossiers à solder sont les plus délicats

LA NOUVELLE est plutôt bonne pour le contribuable. Les résultats du CDR (Consortium de réalisation), l'organisme créé en 1995 et chargé pour le compte de l'Etat de céder les actifs compromis du Crédit lyonnais (186 milliards de francs à l'origine) sont meilleurs que prévu. Les pertes totales du CDR sont estimées, fin 1999, à 77,3 milliards de francs (11,74 milliards d'euros), contre 86,6 milliards de francs un an plus tôt et 100,2 milliards fin 1996, a annoncé mercredi 14 juin le CDR lors de la présentation de ses résultats.

La conjoncture favorable lui a permis d'encaisser en 1999 une somme de 17 milliards de francs des cessions d'actifs et de dégager une plus-value de 5 milliards de francs. Mais la facture ne « se limitera pas à ce chiffre », a prévenu Raymond H. Lévy, président du conseil de surveillance du CDR. Pour deux raisons. Primo, les dossiers qui restent sont souvent les plus difficiles. Secundo, il reste une part importante de contentieux juridiques (2 000 dossiers de contentieux civils et 100 pénaux). « L'am-

pleur du coût des risques non chiffrables peut s'avérer significative », souligne le CDR. Au premier rang de ceux-ci, « l'affaire Executive Life » aux Etats-Unis pourrait coûter plusieurs milliards de francs.

« D'ici fin 2002, nous aurons pour l'essentiel mené à bien notre mission, à l'exception des créances, de quelques participations résiduelles et des contentieux, qui seront plus longs à régler », a affirmé M. Lévy. Seuls 11 % des dossiers contentieux sont terminés.

Dans la corbeille du CDR, il restait à vendre, fin décembre 1999, 21 % des actifs cantonnés à l'origine, soit 39,6 milliards de francs en valeur d'acquisition, et 17,9 milliards en valeur nette comptable, répartis à parts équivalentes entre des titres, des créances (3 900 dossiers), et des immeubles pour 5,6 milliards de francs. Le CDR a récemment lancé un appel d'offres pour la cession de sa Foncière Saint Georges et du Passage du Havre, qui représentent l'essentiel de son portefeuille immobilier.

Pascale Santi

Le Canada engage une vaste réforme du système financier

MONTREAL

de notre correspondante

Certains l'appellent déjà la « petite révolution » des services financiers canadiens. Elle tient en près de 900 pages et 571 articles d'un projet de loi très attendu qu'a déposé, mardi 13 juin, le ministre des finances, Paul Martin.

Cette réforme majeure du « cadre stratégique du secteur canadien des services financiers » doit entrer en vigueur d'ici la fin de l'année. Plus de 3 000 entreprises, dont 54 banques canadiennes ou étrangères, des caisses d'épargne, sociétés de fiducie ou de prêts, assureurs, fonds de retraite ou d'investissement sont concernées. Pour M. Martin, l'objectif principal était de « permettre aux banques d'évoluer et d'affronter la concurrence » dans un « environnement global qui change rapidement » tout en assurant une « meilleure protection des consommateurs ».

Le contenu du projet n'a guère surpris, car le ministre s'est aussi largement inspiré d'un rapport commandé en 1996 à un groupe de travail. Entre-temps, voilà dix-huit mois, M. Martin avait pris une décision difficile : celle de refuser deux projets de fusion impliquant les quatre plus grandes banques du pays (Banque royale et Banque de Montréal d'un côté, CIBC et Banque Toronto-Dominion de l'autre). Pas question d'avoir seulement deux mégabancues ! Mieux valait, comme M. Martin l'a dit mardi, accorder aux banques plus de flexibilité pour « évoluer afin d'offrir de meilleurs services et d'être concurrentielles ». Sans fermer la porte aux projets de fusion entre grandes banques, le texte impose une longue procédure d'examen propre à décourager les candidatures. En revanche, M. Martin donne à toutes, comme elles le voulaient, « plus de souplesse pour créer des alliances stratégiques ».

La future loi autorisera ainsi un actionnaire unique à contrôler 20 % (contre 10 % actuellement) de la propriété d'une des cinq grandes banques (Banque royale, CIBC, Banque Scotia, Toronto-Dominion, Banque de Montréal). Pour celles de taille moyenne, la partici-

pation unique pourra passer à 65 %, alors que les plus petites pourront n'avoir qu'un seul actionnaire, après autorisation du ministre. Les principales compagnies d'assurance, ex-mutuelles devenues sociétés par actions (Manuvie, Sun Life, Canada-Vie, Clarica) pourront aussi, à partir de 2002, avoir un actionnaire unique contrôlant 20 % de leur capital.

Aux banques, M. Martin a refusé la vente d'assurances et de crédit-bail automobile, tandis qu'il accorde aux assureurs et courtiers en valeurs mobilières le droit d'offrir des comptes de dépôt et services de paiement. Une révolution, qui va renforcer la concurrence dans le secteur mais désavantage les banques... Pour faire bonne mesure, M. Martin soulage celles-ci d'un lourd fardeau réglementaire, en les autorisant dorénavant à créer des sociétés de portefeuille pour faciliter leur diversification.

CONSOMMATEURS CONTENTS

Du point de vue du consommateur, la réforme est plutôt positive. Les associations de défense des consommateurs ont d'ailleurs applaudi à la création de deux organismes qui protégeront leurs intérêts : une Agence de la consommation en matière financière et un nouvel ombudsman des services financiers. De plus, quel que 650 000 Canadiens à faible revenu auront désormais le droit - qu'on leur refusait - d'ouvrir un compte bancaire.

Si les banques perdent certaines contraintes, d'autres leur sont imposées et les bénéfices sont maigres, en regard de ce qui est offert aux assureurs et autres « hybrides » de l'industrie financière. En outre, M. Martin autorise dans son projet le rachat de banques par des entreprises commerciales. Une ouverture de taille pour celles que l'on appelle les OGM, ces « organisations grandement métissées » - géants de l'alimentation ou de la construction automobile - qui greffent déjà allègrement des activités financières sur leur métier de base !

Anne Pélouas

BJC-6200 SINGLE INK
Imprimante Bulle d'encre

Un jour, toutes les imprimantes auront des réservoirs d'encre séparés.

La BJC-6200 est le dernier modèle ultra-silencieux de la gamme d'imprimantes Single Ink (Encres séparées) hautes performances de Canon. La BJC-6200 dispose de quatre réservoirs d'encre couleur séparés, ce qui signifie qu'au-delà de l'exceptionnelle qualité d'impression PhotoRealism™ qu'elle procure, elle élimine également le gaspillage inhérent aux cartouches d'encre combinées, qui sont parfois jetées à moitié pleines. Qualité superbe, économie et vitesse. La BJC-6200 imprime avec une netteté saisissante à 10 pages par minute en monochrome et 7 pages par minute en couleur. Grâce à une résolution d'impression de 1440 dpi, améliorée par la fonctionnalité Drop Modulation Technology™ de Canon, les couleurs sont plus éclatantes et plus réalistes que jamais. Ajoutez à cela une cartouche scanner optionnelle, et vous obtenez le produit idéal. L'imprimante BJC-6200 compatible PC et Mac (interfaces parallèle et USB), totalement intégrable en réseau (en option), est votre solution complète d'impression professionnelle sans gaspillage.

Canon France - 17, quai du Président Paul Doumer - 92414 Courbevoie Cedex - 01 41 99 77 77 - www.canon.fr

* Image et Réseaux

Imaging across networks*

Les prix du pétrole dépassent à nouveau 30 dollars par baril

L'Opep n'entend pas relever la production

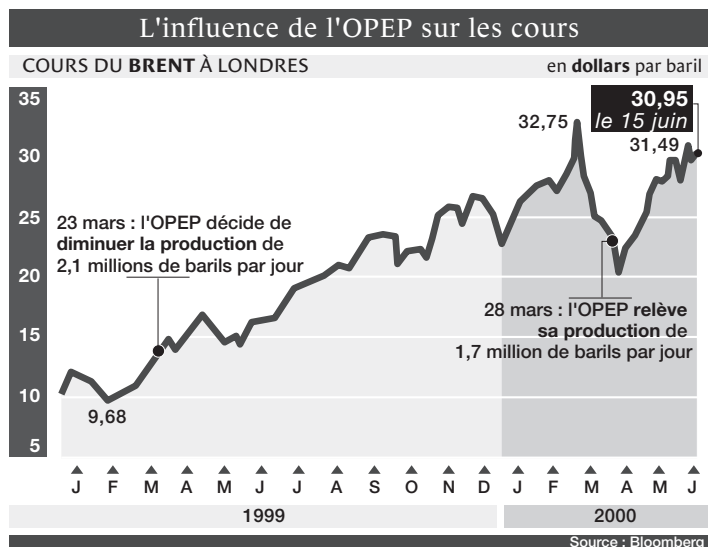
A une semaine de la réunion de l'Opep prévue le 21 juin à Vienne, les cours du pétrole ont retrouvé des niveaux très élevés. Plusieurs membres

du cartel, dont l'Arabie saoudite, affirment que l'envolée des cours est due non pas à un déficit de l'offre de brut, mais à un manque d'essence

aux Etats-Unis. Les pays consommateurs demandent une augmentation de la production pour rééquilibrer le marché.

IRONIE DU SORT: vendredi 9 juin, alors que le ministre de l'économie Laurent Fabius demandait aux pétroliers français de réduire les prix de l'essence à la pompe, les cours du brut franchissaient la barre de 30 dollars, rendant impossible dans l'immédiat toute baisse du carburant. Le mouvement s'est poursuivi en début de semaine. Mercredi 14 juin, à Londres, le Brent, qualité de référence de la mer du Nord se négociait à 30,95 dollars. À New-York, le light sweet crude s'appréciait de 29 cents, atteignant 32,85 dollars.

Cette nouvelle flambée intervient à quelques jours de la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui débutera à Vienne le 21 juin. Les onze membres du cartel, qui assurent 35 % de la production mondiale, doivent se retrouver en Autriche pour examiner les conséquences des mesures arrêtées lors de leur précédente rencontre, en mars. Pour mettre un terme à l'envolée des prix du brut qui, en un an, ont triplé pour dépasser 30 dollars le baril et stabiliser les cours vers 25 dollars, l'Opep décidait – sous la pression des Américains – d'augmenter son débit de production. La conférence était marquée par l'opposition entre l'Arabie saoudite et l'Iran. Les Saoudiens prônaient une hausse modérée de 1,7 million de barils/jour, solution finalement retenue alors que les Iraniens plaidaient pour un statu quo.



Cette mesure permettait de faire baisser les cours du baril, sans pour autant les stabiliser. Au contraire. Contenus un instant, les prix se sont à nouveau enflammés. Face à cette situation, les producteurs affichent leur impassibilité ne s'estimant pas responsables, et les consommateurs tirent la sonnette d'alarme.

LES ÉTATS-UNIS EN CAMPAGNE

L'Arabie saoudite, premier producteur mondial et membre le plus influent de l'Opep, a déjà fait savoir qu'elle n'envisageait pas de proposer un relèvement de la production. Pour la plupart des membres du cartel, le volume de la

production internationale de brut est suffisant. Les tensions proviennent d'un déficit de l'offre de certains produits raffinés, comme l'essence aux Etats-Unis.

De plus, pour réguler les cours, l'Opep a mis au point un mécanisme automatique prévoyant une hausse ou une baisse de la production de 500 000 barils/jour si le prix d'un panier de brut sort d'une fourchette de 22 à 28 dollars durant vingt jours ouvrables. Ce mécanisme n'a toujours pas été appliqué.

« Dix dollars le baril, ce n'est pas assez cher et trente dollars, c'est trop cher », a estimé mardi le secrétaire général de l'Opep, Rilwanu Luk-

man, lors du congrès mondial du pétrole réuni à Calgary, ajoutant qu'il fallait « avoir un prix de référence entre les deux ». Mais il est trop tôt pour « réagir » en augmentant l'offre de produits pétroliers. Les Irakiens ont haussé le ton, mettant en garde les autres membres du cartel contre un « jeu américain » destiné à obtenir la hausse de la production du cartel.

Les pays producteurs de pétrole devront « écouter avec attention ce que disent les marchés » quand ils décideront de leurs niveaux de production pour le reste de l'année, averti le directeur de l'Agence internationale de l'énergie, Robert Priddle. Le représentant de cet organisme regroupant les pays consommateurs plaide pour une hausse importante de la production. Premier pays concerné, les Etats-Unis ont estimé que le brut atteint un seuil risquant de nuire à tous les acteurs.

« Nous pensons qu'à ces niveaux on court le risque d'encourager une réduction de la demande, si bien que les prix pourraient être trop élevés autant pour les pays consommateurs que producteurs », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche. Les stocks d'essence sont plus bas qu'il y a un an, ce qui provoque de fortes hausses de tarifs à la pompe. En cette année électorale, le prix du carburant est aussi un argument qui compte dans le choix des électeurs.

Dominique Gallois

Renault prévoit de vendre 500 000 voitures en Asie grâce à Samsung

PUSAN

de notre envoyé spécial

Même si tous les yeux étaient tournés vers Pyongyang et le sommet historique entre les deux Corées, le voyage du PDG de Renault chez

REPORTAGE

Pas de problèmes à l'usine de Pusan : « Ce qui est frappant, c'est la motivation, la qualité et la discipline des salariés »

Samsung Motors, mardi 13 juin, était, localement, très attendu. Louis Schweitzer vient d'achever sa première visite à Pusan, la deuxième ville du pays, où est implanté le constructeur sud-coréen, dernière acquisition du groupe français, en avril. Le pont qui enjambe le bras de mer conduisant à l'usine, au sud-ouest de la ville, était pour l'occasion pavé de fanions aux couleurs franco-coréennes. Le pays est pourtant peu habitué à accueillir l'arrivée d'un investisseur étranger à bras ouverts. Mais la crise économique, qui a conduit le chaebol à se désengager de l'automobile, a considérablement modifié les attitudes protectionnistes. D'autant que la région de Pusan compte plus de 12 % de chômage, un taux beaucoup plus important que dans le reste du pays.

Dans ce contexte, le premier geste de M. Schweitzer aura été de rassurer les 2 000 salariés de Samsung Motors sur les intentions du Renault. « Notre entrée sur le marché coréen a, pour

nous, une signification considérable », a-t-il déclaré. Près de 300 millions de dollars sur quatre ans vont être investis chez Samsung. Le retour à la rentabilité est prévu en 2004 et la saturation du site en 2005.

Voilà pour le plan de marche. Reste à faire redémarrer une usine qui n'a pas fonctionné pendant plusieurs mois et reste totalement surdimensionnée : Samsung a vendu en 1999 un peu plus de 6 000 SM5, l'unique modèle fabriqué à Pusan, alors qu'elle peut en produire 240 000. La chance de Renault est d'arriver au moment où la reprise pointe son nez en Corée. « Depuis le début de l'année, la production a pratiquement doublé et nous voulons atteindre 5 000 véhicules/jour d'ici à la fin de l'année », prévoit Georges Douin, directeur général adjoint de Renault.

RECRUTEMENTS COMMERCIAUX

Pour lui, la montée en cadence de cette usine ultramoderne, construite en 1996, ne devrait pas poser de problème : « Ce qui est frappant, c'est la motivation, la qualité et la discipline des salariés de Samsung. Les gens n'attendent que le redémarrage de l'usine dans des conditions stabilisées », assure-t-il. Mais pour Jérôme Stoll, qui va prendre la direction de Renault Samsung Motors, le principal défi sera la reconstitution du réseau de fournisseurs. Pour cela une dizaine de Français devraient rejoindre M. Stoll dès le mois d'août. Ils seront épaulés par une cinquantaine d'ingénieurs de Nissan. Le constructeur japonais, dont Renault a pris 36,8 % en 1999, est en effet le concepteur de l'usine Samsung.

Le second challenge consistera à augmenter les ventes du constructeur coréen. L'essentiel des 1 000 recrutements prévus cette année concerneront des commerciaux. « La SM5 est la meilleure voiture coréenne de son segment, c'est l'équivalent des berlines haut de gamme japonaises, sur le plan de la qualité », assure M. Schweitzer. Une fois les bases de Samsung restaurées, Renault prévoit de lancer un deuxième modèle dès 2002, dont le choix définitif doit se faire dans les prochaines semaines. Il devrait s'agir d'une Renault ou, plus probablement, d'une Nissan de taille moyenne, vendue sous la marque Samsung. Grâce à cette deuxième voiture, les cadences de production de Samsung Motors devraient rapidement s'accroître pour atteindre 150 000 véhicules par an en 2003-2004. « Ce potentiel devrait nous permettre d'atteindre 10 à 15 % de parts de marché en Corée du Sud », prévoit M. Douin.

Renault envisage ensuite d'exporter des Samsung dans d'autres pays. « Notre objectif en 2005 est d'atteindre 250 000 voitures, ce qui devrait constituer un peu plus de la moitié de nos ventes en Asie », affirme M. Schweitzer, tout en précisant que ce potentiel de 500 000 voitures ne comprend pas les ventes de Nissan. Outre le Japon, où le groupe prévoit de commercialiser à terme 30 000 voitures par an, le constructeur français devrait s'appuyer sur le potentiel de production de Nissan dans la région – en Australie, en Malaisie et aux Philippines – pour y renforcer ses positions, aujourd'hui marginales.

Stéphane Lauer

Vivendi Environnement sera introduit en Bourse avant le 14 juillet

La société veut obtenir 4,5 milliards d'euros

AU MOMENT où Vivendi discute d'une fusion avec le groupe canadien Seagram pour développer son pôle communication (Le Monde du 15 juin), le groupe français prépare activement l'introduction en Bourse de sa filiale environnement. La mise sur le marché de cette branche, qui regroupe les activités eau, énergie, propreté et transports, devrait être réalisée « avant ou juste après l'été », selon Jean-Marie Messier. Le PDG de Vivendi souhaiterait la réaliser le plus rapidement possible, de préférence avant le 14 juillet.

Les modalités de cette cession partielle de Vivendi Environnement sont d'ores et déjà arrêtées. Pour réaliser cette scission imposée par le marché, Vivendi compte faire preuve de créativité financière. Il va falloir beaucoup de talent et d'imagination pour vendre au marché une société, qui, en 1999, a enregistré une perte de 130 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 130 milliards ! Selon nos informations, le groupe s'apprête à lancer une augmentation de capital d'environ 30 milliards de francs (4,5 milliards d'euros), à l'occasion de la mise en Bourse de Vivendi Environnement. Le groupe compte aussi obtenir entre 5 et 6 milliards de capital supplémentaire à la suite de la conversion d'obligations émises en 1999. En contrepartie, il céderait entre 30 % et 40 % du capital de sa filiale.

M. Messier a prévu cette levée d'argent frais dès que l'introduction en Bourse de Vivendi Environnement a été décidée. Cet appel au marché est plus que nécessaire. Malgré les nombreuses augmentations de capital réalisées dans le passé, y compris en 1999, la société qui regroupe les activités historiques du groupe n'a, pour l'instant, été dotée que de 2,6 milliards de francs de fonds propres. Mais elle a hérité de l'ensemble des dettes à long terme du groupe, soit 149 milliards de francs selon le rapport annuel, tandis que le pôle communication est totalement désendetté. Vivendi assure que cette charge correspond au financement des métiers de sa filiale environnement. En 1998, l'endettement de cette activité s'élevait seulement à 47,2 milliards de francs. Même si la reprise de la société d'eau américaine US Filter (6,6 milliards de dollars pour l'achat et 1 milliard de dettes) a été la plus grosse acquisition française aux Etats-Unis, elle ne peut expliquer une telle explosion de l'endettement en un an. Les autres opérations dans le secteur ne sont pas de nature à expliquer un endettement supplémentaire de plus de 40 milliards.

Face à une telle surcharge financière, l'augmentation de capital prévue paraît à peine suffisante pour assurer le développement de Vivendi Environnement. Pourtant, sa maison mère a déjà indiqué qu'elle avait décidé d'imputer « par

anticipation » sur les fonds propres levés lors de la mise en Bourse la somme de 2,7 milliards d'euros (17,7 milliards de francs). Cette somme est destinée à effacer une partie de la survaleur, c'est-à-dire la différence entre la valeur dans les livres et le prix réellement payé, lors de l'achat d'US Filter. Aux yeux des analystes, cette société semble avoir été payée très cher : en avril 1999, alors que Vivendi avait lancé une augmentation de capital pour financer cette acquisition, le groupe avait déjà imputé la même somme pour le même objet sur ses fonds propres.

En parallèle à ce jeu d'écriture comptable, Vivendi Environnement devrait consacrer l'essentiel des fonds levés au paiement d'une partie de sa dette. La priorité devrait être donnée au remboursement de l'endettement souscrit auprès de sa maison mère, ce qui permettrait à cette dernière de toucher l'argent de la cession de sa filiale sans payer d'impôt sur les plus-values.

La filiale a hérité de l'ensemble des dettes à long terme du groupe

En contrepartie de cette lourde prise en charge du passé du groupe, Vivendi Environnement ne paraît pas devoir gagner beaucoup d'autonomie. Une partie substantielle de l'autofinancement des métiers de l'environnement, généré notamment par le biais des provisions pour le renouvellement des réseaux, resterait à la disposition du groupe. A partir de 1996, Vivendi a préempté ces sommes, payées par chaque consommateur pour servir au renouvellement des réseaux municipaux et normalement accumulées dans toutes les sociétés de distribution d'eau et de chauffage (Le Monde du 14 décembre 1999). Ces fonds sont réunis au sein d'une société de réassurance, General Re Financial Products, émanation de Vivendi basée en Irlande. Les compagnies d'eau et de chauffage versent une prime annuelle à cette société irlandaise qui s'engage, en contrepartie, à payer les dépenses des réseaux exploités par Vivendi Environnement. Malgré l'introduction en Bourse de Vivendi Environnement, la maison mère ne semble pas avoir l'intention de remettre en cause cette convention. En 1999, les sociétés d'eau et de chauffage ont versé 1,6 milliard de francs de prime annuelle, en retour, elles ont reçu 1,2 milliard pour leurs travaux sur les réseaux. Le rapport annuel du groupe ne dit pas ce qu'il est advenu des 400 millions de francs versés en trop.

Martine Orange

FUITES AU MINISTÈRE : LES CORRIGÉS DU BAC SONT SUR CLUB-INTERNET !

CORRIGÉS EXPRESS

www.club-internet.fr
> BAC 2000

CLUB
internet

Les corrigés du bac et du brevet sont disponibles sur www.club-internet.fr, 1 heure* après la fin de chaque épreuve.

Les éditeurs de journaux préparent la révolution numérique

Les travaux du congrès de l'Association mondiale des journaux ont montré que les patrons de presse écrite ont surmonté leur peur d'Internet et ont entrepris prudemment la transformation de leurs journaux en « plates-formes multimédias »

RIO DE JANEIRO

de notre envoyé spécial

Internet ne leur fait plus peur. Par choix ou par nécessité, les éditeurs de journaux préparent la révolution numérique. Hier, c'était une menace aggravée par temps de crise. Avec le redressement de la diffusion et des recettes publicitaires, l'heure n'est plus à l'affrontement de deux médias concurrents. Lors des débats du 53^e congrès de l'Association mondiale des journaux (AMJ), du 12 au 14 juin à Rio, les éditeurs ont tenté de démontrer qu'ils avaient commencé d'apprivoiser ces nouvelles technologies. Si l'on en croit le témoignage des « pionniers » déjà bien engagés dans cette voie, la mutation est loin d'être achevée, qui verra les journaux se transformer en « plates-formes multimédias ».

Les dirigeants des groupes de presse ne sont pas des gourous de la Nétéconomie. Ils abordent cette période avec un certain pragmatisme, en n'hésitant pas à faire part de leurs incertitudes. Elles ont été exprimées dans une étude sur « Les innovations de la presse », réalisée en mars 2000 par un cabinet américain auprès de 550 entreprises dans le monde ayant ouvert un site depuis cinq ans. L'expérience est encore récente : 37 % des sites ont été créés avant 1996 et 54 % durant les deux années sui-

vantes. Premier constat : Internet est encore loin d'avoir supplanté le support papier. Selon Leo Bogard, d'International Media Consulting Group, le réalisateur de cette enquête, l'audience sur la Toile, même si elle ne cesse d'augmenter, reste marginale au regard de la dif-

fusion des journaux. Trois sites sur dix attirent plus de 50 000 visites quotidiennes. Seuls les grands titres dépassent le cap des 100 000 et, parmi eux, les quotidiens à vocation internationale arrivent au million. Moyennant quoi, seuls 15 % affichent un résultat bénéficiaire. Aujourd'hui encore, seuls 36 % des sites sont actualisés

chaque jour. « L'information en temps réel est la clé du succès. Le cycle de la publication quotidienne est mort. Les usagers demandent de l'information tout de suite. Si on ne la leur donne pas, ils iront chercher ailleurs », affirme ainsi le rapport. Pourtant, les éditeurs en sont

qui, selon M. Bogard, nécessite « une approche totalement différente du traitement de l'information, de la publicité et de l'organisation des entreprises ».

« Un nouveau canal de diffusion des nouvelles est apparu. Il ne remplacera pas notre activité. Il va l'augmenter. Quant à la publicité, elle explose grâce à Internet », affirme Gavin O'Reilly, un des dirigeants d'Independent News and Media, qui diffuse 160 titres et 45 millions d'exemplaires au Royaume-Uni, en Irlande, en Afrique du Sud, en Nouvelle-Zélande. Le groupe a pris tardivement le virage, mais la force de frappe est considérable : à raison de 60 à 70 millions de dollars d'investissement, il a créé 50 sites, pris des participations dans des entreprises de haute technologie, commencé à proposer de nouveaux services, tels que des cartes d'accès téléphoniques prépayées, l'extension sur les portables, des leçons en ligne sur un site éducatif, des prestations financières, etc.

Pour M. O'Reilly, les journaux bénéficient d'un avantage considérable : la notoriété de leurs titres et de leurs marques, gage de crédibilité qu'ils doivent préserver par une politique éditoriale exigeante sur la qualité. Avec FT.com, le site du *Financial Times* qui emploie 115 journalistes (contre 415 pour le support papier), les dirigeants du

groupe Pearson ont rapidement compris tout le parti qu'ils pourraient tirer de l'extension de leur audience en Europe, et surtout aux Etats-Unis et en Asie. Avec une information actualisée en continu, le titre aborde un lectorat international deux fois plus nombreux que sa diffusion papier actuelle.

« SUPPRIMER LES BARRIÈRES »

Si Internet risque de modifier le circuit traditionnel de l'information, il devrait bouleverser celui de la publicité. Déjà, on assiste, affirme Christophe Charron, du cabinet américain Forrester, à un transfert des budgets de l'écrit sur Internet, en particulier pour les petites annonces (emploi, immobilier, automobiles). Pour M. Charron, la publicité sur Internet, bien qu'encore de faible niveau, répond à des critères autrement plus attractifs. Si les encarts dans les journaux sont un moyen de faire connaître les produits, la pub sur la Toile mesure directement son efficacité puisqu'elle peut conduire à un acte d'achat en direct. « Pour cela, les annonceurs sont prêts à payer très cher », d'autant, ajoute-t-il, que les sites permettent de

s'adresser à des clientèles-cibles par catégories d'âge, socioprofessionnelles, géographiques, etc. Et si les journaux ne veulent pas se laisser dépasser, il leur faudra modifier le comportement de leurs équipes commerciales. « Vendre un bandeau sur l'écran ne suffira plus. Elles devront adopter une démarche plus gestionnaire et marketing-client », prévoit le consultant.

L'intrusion d'Internet, et plus généralement de toutes les applications numériques, jusque dans les imprimeries, préfigure-t-elle des transformations profondes dans l'organisation des groupes de presse ? C'est la conviction de Joseph Mac Grath, président d'Unisys Corporation. Il estime qu'« il faudra supprimer les barrières entre la rédaction, la publicité et la diffusion » pour fournir indifféremment de l'information sur tous les supports et proposer une multitude de services différenciés à des publics de plus en plus sélectionnés. Mais, prévient-il, « cela suppose que les entreprises introduisent, dans leurs méthodes, une véritable culture de changement ».

Michel Delberghe

Une motion pour la protection des droits de reproduction

Les éditeurs de presse souhaitent obtenir une modification des législations sur le copyright dans les pays anglo-saxons et des droits d'auteur en France. L'Association mondiale des journaux (AMJ) a adopté, mercredi 14 juin à Rio, une motion appelant les gouvernements « à lever les obstacles qui empêchent ou freinent le développement de leurs entreprises dans le nouvel environnement numérique ».

« Les éditeurs, précise le texte de l'AMJ, ont besoin d'une plus grande liberté dans l'exploitation du fonds éditorial de l'entreprise de presse afin de rentabiliser leurs investissements commerciaux. » En France, les différentes juridictions se sont toujours prononcées en faveur des syndicats de journalistes qui revendiquent la protection de la propriété intellectuelle.

Journalistes à tout faire pour rédactions multimédias

RIO DE JANEIRO

de notre envoyé spécial

Dans le groupe américain Tribune (*Chicago Tribune* et depuis peu *Los Angeles Times*), l'*Orlando Sentinel*, quotidien diffusé en Floride à 285 000 exemplaires, a servi de terrain d'expérience pour la transformation d'un journal en entreprise multimédia. Avec un site Internet, et, par l'intermédiaire d'une association aux côtés de Time Warner, une chaîne d'informations locales en continu, CFN 13, la rédaction a adopté un nouveau « modèle » d'organisation qui oblige les journalistes à travailler indifféremment pour l'un ou l'autre des supports.

Depuis le bureau multimédia – une salle de presse pour les différents canaux –, des éditeurs répartissent les nouvelles selon le traitement qu'il convient de leur réserver. Une même information sera diffusée d'abord en ligne sur le Net, enrichie par la banque de données interne ; elle pourra donner lieu à un reportage photo ou vidéo repris immédiatement grâce aux caméras numériques et, enfin, à un article publié dans l'édition papier du lendemain. Entre-temps, le journaliste aura pris le temps d'une présentation et d'un commentaire sur la radio du groupe, tandis que, parallèlement, l'article aura été envoyé dans les autres titres du groupe.

« Nous n'avons pas cherché à transformer des reporters de l'écrit en présentateurs de télévision », ne craint

pas d'affirmer John Puerner, à l'origine de cette révolution et actuel PDG du *Los Angeles Times*. Au démarrage, l'expérience a été mise en œuvre avec des journalistes volontaires spécialement formés.

AUCUNE RÉMUNÉRATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour prix de cette activité multiple, ils ne perçoivent aucune rémunération supplémentaire, à l'exception d'une hypothétique prime de résultat en fin d'année. « C'est une fabuleuse opportunité de carrière pour les journalistes qui peuvent valoriser leurs informations sur les différents canaux », assure M. Puerner. En l'absence de syndicat, le groupe n'a guère eu de difficultés à faire sauter les barrières et à imposer ses nouvelles conditions.

Pour offrir à leurs lecteurs une information à la carte, d'autres groupes de presse sont tentés par cette expérience. Elle pourrait être étendue au *Los Angeles Times* qui dispose d'un réseau de 1 000 journalistes dans le monde. Déjà, le quotidien brésilien *O Dia* a adopté la même organisation avec une salle de presse multimédia transformée en gare de triage de l'information. Le Canadien Roger Parkinson, président du *Globe and Mail* et nouveau président de l'Association mondiale des journaux, s'est lui aussi déclaré très intéressé.

M. De.

Changements stratégiques dans la presse brésilienne

D'anciens ennemis s'allient pour fonder un quotidien économique

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Depuis l'avènement du multimédia, les grandes entreprises de presse brésiliennes s'efforcent de sceller des alliances stratégiques qui font table rase de vieilles rivalités que l'on croyait insurmontables. Le lancement, début mai, du quotidien économique *Valor* a même sérieusement escamoté les clivages politiques hérités de la dictature militaire (1964-1985) : les Organisations Globo, jadis indéfectibles alliées des généraux-présidents et immuables porte-parole officiels des milieux conservateurs, se sont en cette occasion associées au groupe Folha, traditionnellement à la pointe de la critique à l'égard du pouvoir en place à Brasilia, en vue de briser le quasi-monopole national exercé depuis près de trente ans par la très austère *Gazeta Mercantil*.

« En fonction d'intérêts communs concernant certains créneaux du marché, l'union fait la force. Pour le reste, la concurrence continue », explique Celso Pinto, le rédacteur en chef de *Valor*, qui a longtemps travaillé pour la *Gazeta Mercantil* avant de tenir, ces dernières années, une chronique économique à la *Folha* de Sao Paulo.

Leader des quotidiens brésiliens avec un tirage moyen de quelque 500 000 exemplaires (près du

double pour l'édition dominicale), *La Folha*, dont la zone d'influence englobe principalement l'Etat de Sao Paulo, a déboursé 50 % des 50 millions de dollars (52 millions d'euros) investis dans le projet. En position dominante à Rio, *O Globo* a apporté le complément. Les deux partenaires ont largement puisé dans leurs rédactions respectives pour embaucher les 164 journalistes de *Valor*.

GUERRE SUR LA TOILE

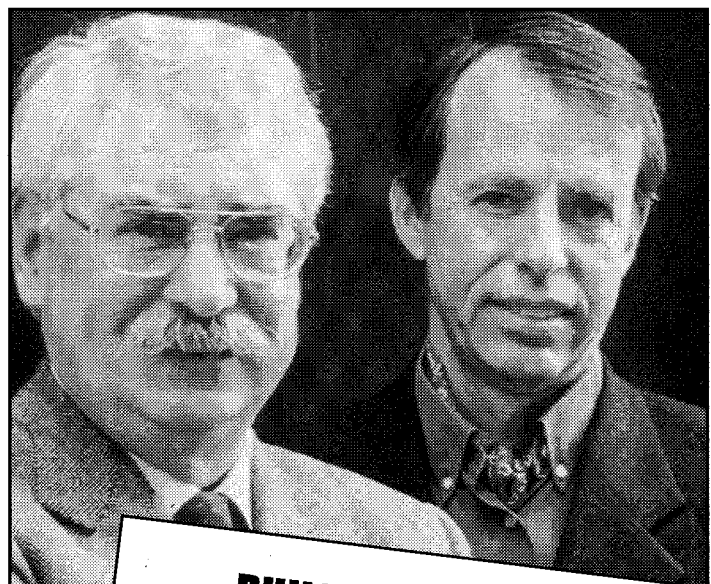
« Les études de marché préliminaires montraient que le lectorat potentiel d'un quotidien économique, au graphisme plus attractif et au langage plus accessible, était, souligne Celso Pinto, bien plus large que celui fidélisé par la *Gazeta Mercantil*. Nous sommes en train de prouver que la demande existe. » Alléguant des « données confidentielles », il se contente toutefois de préciser que la diffusion quotidienne de *Valor*, « supérieure aux prévisions, dépasse 100 000 exemplaires, en y incluant les abonnements promotionnels ».

Alliés dans l'aventure audacieuse de *Valor*, les deux groupes se livrent en revanche une guerre sans merci sur la Toile. Grâce au serveur Internet UOL (Universo On Line), fruit de son association, en mars 1997, avec le groupe Abril, qui édite notamment l'hebdomadaire

Veja, dont le tirage approche le million d'exemplaires, *La Folha*, pionnière au niveau mondial pour l'informatisation de sa rédaction, a pris quelques belles longueurs d'avance dans la course aux informations en ligne. Les 710 000 abonnés de son serveur, numéro 1 du secteur au Brésil, sont forcément tous des visiteurs en puissance de son portail (qui propose notamment des articles du *Monde* traduits en portugais). Pris de court par la vogue Internet, *O Globo* fait désormais le forcing pour rattraper son retard. En mars, le journal a cédé, pour 810 millions de dollars, 30 % du capital de son portail *Globo.com* à Telecom Italia.

Cependant, pour UOL, un autre danger pointe à l'horizon : son leadership national en tant que serveur est désormais menacé par la joint-venture dont la création a été annoncée mardi 13 juin par AOL (American On Line Latin America, associant l'américain AOL et le groupe vénézuélien Cisneros) et Itau, la deuxième banque privée brésilienne. Cette dernière, dont les 600 000 clients, utilisateurs des services bancaires en ligne, bénéficieront d'un accès gratuit à Internet, s'est engagée, pour un montant non révélé, à prendre 12 % du capital d'AOL.

Jean-Jacques Sévilla



PHILIPPE LABARDE
BERNARD MARIS

LA BOURSE
OU LA VIE

ALBIN MICHEL

« Polémistes mordants mais économistes rigoureux, Labarde et Maris rappellent une solide évidence : la démocratie n'est pas soluble dans le marché. »

LAURENT MAUDUIT, LE MONDE

« Une thèse-pamphlet à rebrousse-poil de la pensée unique du tout économique – tout capitalisme – tout bonheur qui mérite le détour. »

JEAN DE BELOT, LE FIGARO

ALBIN MICHEL

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RENAULT : le constructeur français va rappeler près de 140 000 Twingo dans le monde**, dont plus de 82 000 en France, après un déclenchement intempestif de l'airbag sur certains de ses modèles. Dans un premier temps, seules les Twingo 2 équipées de coussins de sécurité gonflables frontaux et produites entre le 23 novembre 1998 et le 23 novembre 1999 seront concernées.

● **INTERBREW : le brasseur belge qui va s'introduire en Bourse** a annoncé l'acquisition des activités brasserie du britannique Bass pour 3,7 milliards d'euros.

● **GALLAHER : le fabricant britannique de tabac** a annoncé jeudi le rachat à Vector Group de Liggett-Ducat, principal fabricant et distributeur de cigarettes en Russie, pour 390,5 millions de dollars en numéraire y compris une reprise de la dette. Liggett-Ducat a une part de 17 % du marché russe, le quatrième mondial.

● **BULL : le groupe informatique français a confirmé, mercredi 14 juin**, négocier la cession de son usine d'Angers au groupe américain ACTManufacturing. La vente de cette usine de sous-traitance électronique, quifabrique des circuits imprimés et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ deux milliards de francs, s'inscrit dans la stratégie de Bull de désengagement des activités industrielles.

● **HEWLETT-PACKARD : le constructeur informatique américain Hewlett-Packard et le groupe Internet japonais Softbank** ont annoncé, jeudi 15 juin, la création d'une société commune pour la vente en ligne d'ordinateurs et de services sur le marché japonais. La société compte devenir le « premier fournisseur en ligne de la gamme complète des produits grand public de Hewlett-Packard ».

● **BASF : le groupe chimique allemand a proposé de se séparer de certaines de ses activités**, de manière à gagner l'approbation des autorités de la concurrence européennes pour le rachat de la division agricole d'American Home Product. Attendue pour le 30 juin, l'opération pourrait être repoussée de quatre mois. Le feu vert des

autorités américaines avait été obtenu d'office début juin, à la fin du délai légal d'examen.

SERVICES

● **TRANSPORT AÉRIEN : les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pourraient parvenir d'ici à la fin de l'année** à un accord dans leurs négociations dites « ciel ouvert ». Au terme de l'accord actuellement en vigueur entre Washington et Londres, seules deux compagnies de part et d'autre – British Airways et Virgin Atlantic côté britannique, United et American Airlines côté américain – ont l'autorisation de desservir des liaisons transatlantiques à partir de l'aéroport londonien d'Heathrow.

● **LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande n'a « actuellement aucune intention »** en ce qui concerne son homologation italienne Alitalia, a indiqué un porte-parole de Lufthansa mercredi, réfutant des informations parues dans le quotidien italien *MF*. Selon ce journal, Air France apparaît également comme une alternative solide.

● **POSTES : plus de cent députés européens** de trois groupes – socialistes, communistes, Verts – ont signé un appel, présenté mercredi, contre les projets de la Commission européenne pour une nouvelle étape de libéralisation des services postaux en Europe.

FINANCE

● **SANPAOLO IMI : le groupe bancaire italien a confirmé mardi le lancement d'une OPA sur le capital minoritaire** (43,9 %) de Banco di Napoli à 1,533 euro par action, ce qui représente un montant total à déboursier de 1,25 milliard d'euros en cas de souscription à 100 % de l'offre par les actionnaires minoritaires.

● **DEXIA : le groupe franco-belge a levé 2,025 milliards d'euros** avec son augmentation de capital dont la période de souscription s'est achevée mercredi.

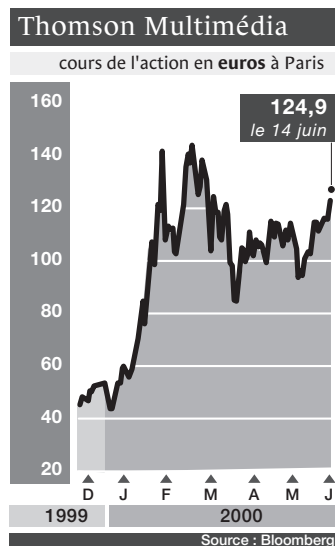
● **OBERTHUR CARD SYSTEMS : le groupe, qui fait partie des leaders mondiaux de la carte à puce**, a annoncé mercredi qu'il s'introduira le 6 juillet sur le premier marché de la Bourse de Paris. Jean-Pierre Savare, son PDG, compte lever entre 150 et 200 millions d'euros, en mettant en Bourse 10 à 20 % de son capital.

VALEUR DU JOUR

Privatisation en vue pour Thomson Multimédia

THOMSON Multimédia, dont l'Etat détient encore 51 %, devrait être privatisé en septembre. Selon un communiqué publié, jeudi 15 juin, par le ministère de l'économie, « le gouvernement est prêt à accompagner la stratégie de Thomson Multimédia, pour soutenir ses projets industriels, en mettant à l'étude la réalisation d'une opération de marché, dans le prolongement de l'introduction en Bourse de novembre 1999 ». Il s'agit, affirme le ministère, « de faire de cette entreprise un leader mondial dans l'électronique de loisirs pour le grand public et les services interactifs ».

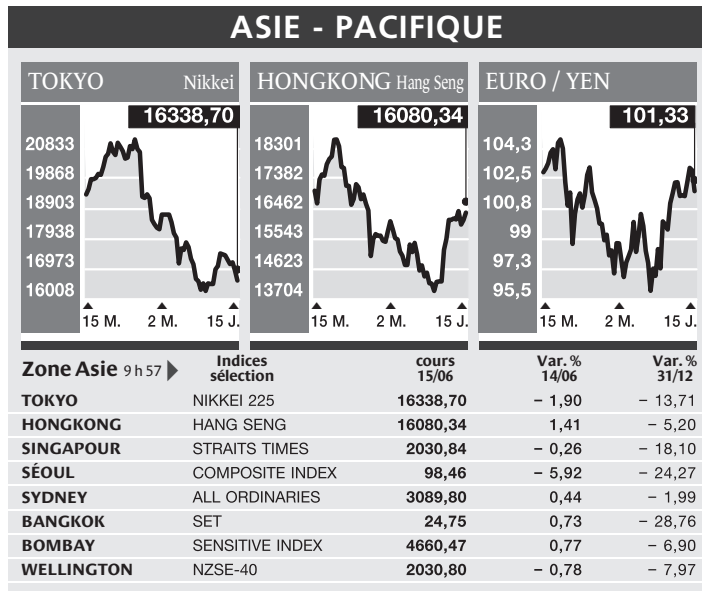
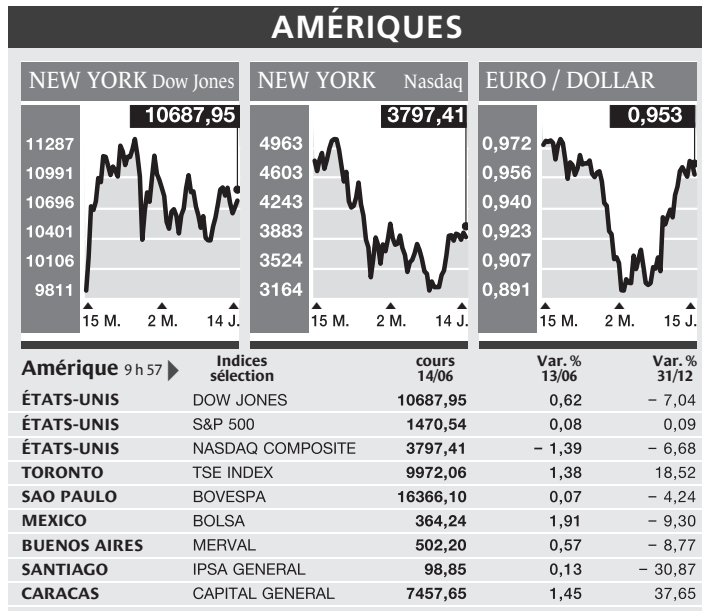
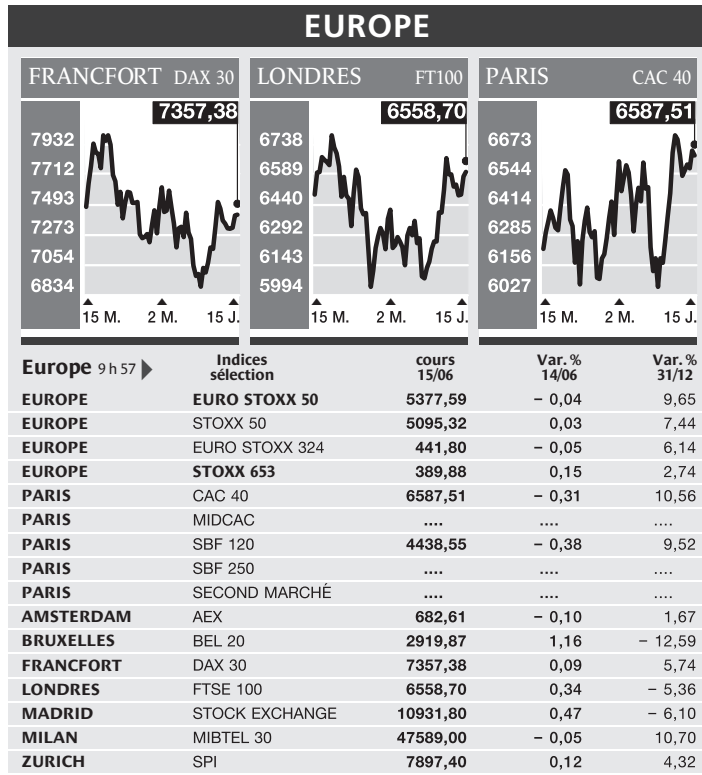
De son côté, TMM a fait état, jeudi, d'une « accélération de la stratégie de développement ». Le groupe multiplie les partenariats technologiques sur les nouveaux marchés, notamment avec les quatre industriels entrés à son capital en 1998 : le français Alcatel, les américains Microsoft et DirecTV et le japonais NEC. TMM a annoncé mercredi la création d'un joint-venture avec Alcatel (*Le Monde* du 15 juin). Au-delà, le groupe que dirige Thierry Breton pourrait envisager des projets plus coûteux. « Thomson Multimédia doit pouvoir disposer des moyens lui permettant de financer son développement, et notamment d'éventuelles acquisitions », souligne le communiqué de Bercy. L'opération devrait donc se faire sous la forme d'une augmentation de capital – dont le montant n'est



pas encore fixé – et non pas d'une cession d'actions par l'Etat, dont la part passera en tout état de cause sous la barre des 50 %. Une part sera réservée aux salariés, qui possèdent 5,5 % du capital. La Société générale conseillera l'Etat, TMM ayant choisi Goldman Sachs et Lazard.

Le moment est propice pour Thomson Multimédia, qui a bénéficié à plein de l'engouement pour la « nouvelle économie ». Le groupe, qui affichait en 1998 ses premiers bénéfices depuis dix ans, n'est plus considéré comme un simple fabricant de téléviseurs, mais comme un acteur à part entière du multimédia. Introduite en Bourse au prix de 21,5 euros il y a à peine sept mois, l'action TMM valait 124,9 euros mercredi 14 juin.

Anne-Marie Rocco



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 a débuté la séance, jeudi 15 juin, sur une baisse de 0,16 %, à 6 597,73 points. La Bourse de Paris avait terminé en hausse mercredi, la progression de France Télécom compensant la chute de Vivendi et de Canal Plus, qui négocier le rachat du canadien Seagram. L'indice CAC 40 avait terminé en hausse de 1,15 %, à 6 608,10 points. Le volume de transactions avait atteint 5,84 milliards d'euros, dont 5,20 milliards sur les valeurs de l'indice.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX a ouvert en légère baisse, jeudi, l'indice de référence DAX cédant 0,04 % à 7 347,75 points. La Bourse de Francfort avait fini en hausse de 1,13 %, à 7 350,94 points, mercredi, grâce au redressement des valeurs technologiques.

LONDRES

L'INDICE FOOTsie de la Bourse de Londres a ouvert, jeudi, en hausse de 0,01 % à 6 537,1 points. La Bourse de Londres avait clôturé en hausse, mercredi. L'indice avait fini à 6 536,3 points, affichant un gain de 1,38 % par rapport à la veille.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé sur un nouveau recul, jeudi, chutant de 1,9 %. L'indice Nikkei a perdu 315,72 points, pour terminer à 16 338,70 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions américains ont terminé mercredi 14 juin sur des tendances divergentes, les valeurs traditionnelles de la Bourse de New York gagnant du terrain, tandis que les valeurs de technologie et d'Internet reculaient sur le Nasdaq. L'indice Dow Jones a fini sur un gain de 0,62 % à 10 687,95 points, tandis que l'indice Nasdaq a cédé 1,39 % à 3 797,41 points.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,30 % jeudi matin tandis que celui du bund allemand de même échéance se situait à 5,13 %. Mercredi, outre-Atlantique, le rendement moyen du bon à dix ans est ressorti en baisse à 6,04 %. Celui de l'obligation du Trésor à 30 ans s'inscrivait à 5,91 %. Les indices d'inflation publiés mercredi matin ont conforté les investisseurs dans leur impression que la Banque de réserve fédérale ne relèvera pas ses taux à la fin juin. Les prix des obligations évoluent en sens inverse du prix.

MONNAIE

L'EURO évoluait dans des marges étroites jeudi face au dollar et au yen. La monnaie européenne s'échangeait à 0,9581 dollar contre 0,9583 dollar mercredi à New York. Face à la devise japonaise, l'euro se traitait à 102,15 yens. Le billet vert cotait 106,58 yens, contre 106,68 yens mercredi.

ÉCONOMIE

Pénurie de main-d'œuvre aux Etats-Unis

LA FORTE expansion de l'économie américaine a montré des signes de ralentissement en avril et en mai, selon le dernier rapport sur l'état de santé de l'économie, dit « Livre beige », de la Réserve fédérale (Fed) publié mercredi 14 juin. La Fed note des signes d'« aggravation de l'inflation » dans ce document fondé sur des enquêtes conduites auprès des acteurs économiques par chacune des douze banques régionales de Réserve fédérale, formant la Fed.

« Le marché du travail est resté étroit dans les douze grandes régions des Etats-Unis, mais cette étroitesse ne semble pas s'être intensifiée en avril et en mai par rapport aux deux mois précédents », note le Livre beige. « Des pénuries de travailleurs ont été signalées dans l'ensemble des Etats-Unis ainsi que des difficultés à trouver et à engager du personnel », indique la Fed, précisant que la moitié des douze banques régionales ont estimé que « ces pénuries étaient un frein à la croissance ». Les banques de réserve fédérale de Saint-Louis, Cleveland, New York et Boston ont indiqué que « ces manques de main-d'œuvre auraient été encore plus sévères sans l'entrée sur le marché du travail des étudiants et des travailleurs immigrés ».

■ **La justice américaine a fait échec à une importante fraude boursière**, inculquant mercredi 120 personnes, dont plusieurs liées à Cosa Nostra (Mafia), qui avaient porté les méthodes classiques du crime organisé au cœur de Wall Street (*lire page 18*).

■ **FRANCE : Jacques Chirac a appelé, mercredi 15 juin**, à « maîtriser les dépenses publiques », « empêcher le retour de l'inflation » et « décaler une épargne nationale », à l'ouverture du « Global Forum 2000 », organisé à Versailles par le magazine américain *Fortune* (*lire page 9*).

■ **Le chiffre d'affaires des très petites entreprises (TPE) a crû de 7 % au premier trimestre 2000** par rapport à la même période de 1999, avec une hausse de 5,2 % dans les commerces et services et de 13,1 % dans le bâtiment, indique mercredi l'Observatoire de la FCGA (Fédération des centres de gestion agréés). En glissement sur les douze derniers mois, l'activité des TPE a progressé de 4,5 % (3,6 % pour les commerces et services et 7,7 % pour le bâtiment).

■ **ALLEMAGNE : le pays devient la première grande puissance industrielle à renoncer au nucléaire**

civil, à la suite « d'un accord » intervenu dans la nuit de mercredi à jeudi à Berlin entre le gouvernement et les industriels de ce secteur, a annoncé le chancelier social-démocrate Gerhard Schroeder au cours d'une conférence de presse. Aux termes de cet accord historique qui, a indiqué le chancelier, prévoit une durée de vie moyenne de trente-deux ans pour chacune des dix-neuf centrales nucléaires allemandes, à compter de la date de son entrée en service, la dernière centrale nucléaire en activité devrait en principe mettre la clé sous la porte en 2021 (*lire page 5*).

■ **Les prix de gros en Allemagne ont augmenté en mai de 0,8 %** comparé à avril et de 5,4 % par rapport à mai 1999, selon un communiqué diffusé jeudi par l'Office fédéral des statistiques. En avril, les prix de gros avaient reculé de 0,4 % par rapport à mars.

■ **BIRMANIE : pour la première fois en quatre-vingt-un ans d'existence, l'Organisation internationale du travail (OIT) a décidé de sanctionner l'un de ses membres**, la Birmanie, pour le contraindre à renoncer au travail forcé. L'OIT a donné jusqu'au 30 novembre au régime birman pour mettre sa législation en conformité avec la Convention de 1930 sur le travail forcé, faute de quoi il se verra appliquer l'article 33 de la charte de l'Organisation, recommandant à ses membres de revoir l'ensemble de leurs relations avec Rangoon. Cette décision a été approuvée par 257 voix, avec 41 voix contre et 31 abstentions.

■ **AFRIQUE : un projet de réseau de télécommunications reliant les 54 pays du continent** a été lancé lors d'une réunion au Caire la semaine dernière des représentants de 40 compagnies internationales et régionales. Ce réseau consistera en un système de câble sous-marin à fibres optiques, de 32 000 kilomètres de long, qui encerclera le continent africain et sera prêt à fonctionner dès 2002, selon le communiqué de la société américaine Africa One, chargée de sa construction et de son exploitation.

■ **BRÉSIL : les exportations de sucre du pays, premier producteur mondial, pourraient diminuer** à cause de la sécheresse qui touche la région agricole et industrielle de Sao Paulo, ont annoncé mercredi les producteurs. La sécheresse pourrait causer une perte allant jusqu'à 30 % de la production de sucre dans les principales régions productrices du Brésil, a estimé Carmen Ruette de Oliveira Machado, directrice exécutive d'Usinas-Catanduva.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
		ZLOTY POLONAIS	4,2405

Cours de change croisés						
15/06 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,94113	0,95355	0,14537	1,49965	0,60976
YEN	106,25500	101,33000	15,45500	159,34000	64,82500
EURO	0,98687	1,5245	1,57125	0,63960
FRANCE	6,87910	6,47210	6,55957	10,31090	4,19415
LIVRE	0,66682	0,62770	0,63645	0,09695	0,40690
FRANCE SUISSE	1,64000	1,54270	1,56320	0,23835	2,45765

Taux d'intérêt (%)

Taux 14/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,35	4,26	5,31	5,60
ALLEMAGNE	4,26	4,48	5,14	5,43
GDE-BRETAG.	5,88	6,09	5,14	4,45
ITALIE	4,26	4,45	5,52	5,90
JAPON	0,06	0,05	1,67	2,19
ÉTATS-UNIS	6,53	5,82	6,08	5,92
SUISSE	2,50	3,33	4,01	4,40
PAYS-BAS	4,23	4,45	5,30	5,56

Matières premières

En dollars	Cours 14/06	Var. % 13/06
MÉTALX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1770	-0,34
ALUMINIUM 3 MOIS	1531,50	+0,43
PLOMB 3 MOIS	437,50	-1,46
ETAIN 3 MOIS	5443	-0,31
ZINC 3 MOIS	1126,50	-0,57
NICKEL 3 MOIS	8000	-0,62
MÉTALX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,11	+0,49
PLATINE A TERME	131653,50	-2,27
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	262	+0,29
MAIS (CHICAGO)	203,75	+0,25
SOJA TOURTEAU (CHG.)	174,60	+0,11
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	849	+0,35
CAFÉ (LONDRES)	925	+2,21
SUCRE BLANC (PARIS)

Matif

Cours 9h57	Volume 15/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUN 2000	29475	87,07	87,01
Euribor 3 mois			
JUN 2000	17	95,49	95,49

Pétrole

En dollars	Cours 14/06	Var. % 13/06
BRENT (LONDRES)	31,02
WTI (NEW YORK)	32,65	-0,61
LIGHT SWEET CRUDE	32,72	-0,02

Or

En euros	Cours 14/06	Var. % 13/06
OR FIN KILO BARRE	9520	-1,86
OR FIN LINGOT	9550	-2,45
ONCE D'OR (LO) \$	291,50
PIÈCE FRANCE 20 F	54,30	-2,69
PIÈCE SUISSE 20 F	54,30	-2,69
PIÈCE UNION LAT. 20	54,30	-2,69
PIÈCE 10 DOLLARS US	201,25	+10
PIÈCE 20 DOLLARS US	371,25
PIÈCE 50 PESOS MEX.	352	-2,82

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du Monde. www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **SAP**, le numéro un européen des logiciels de gestion à destination des entreprises, s'est envolé, mercredi 14 juin, de 6,8 % à 616,5 euros à la Bourse de Francfort après avoir annoncé la signature avec le groupe suisse Nestlé du plus gros contrat qu'il ait conclu à ce jour. L'action Nestlé a gagné, pour sa part, 1,63 %.

● Parmi les groupes énergétiques allemands, **Viag** et **Vebsa** qui ont reçu le feu vert conditionnel de la Commission européenne pour fusionner, ont respectivement progressé en Bourse, mercredi, de 0,33 % à 21,32 euros et de 1,45 % à 53,77 euros.

● La compagnie aérienne **Lufthansa** a enregistré l'une des plus fortes

pertes de la séance, mercredi, à la veille de l'assemblée générale de ses actionnaires. La compagnie aérienne a reculé de 3,89 % à 24,68 euros après avoir démenti être intéressée par son homologue italien Alitalia.

● L'action de la banque italienne **Comit** a terminé, mercredi, en hausse de 0,11 euro, à 5,50 euros, et Mediobanca a progressé de 2,84 %, à 9,40 euros. Les investisseurs spéculent sur une éventuelle cession par Comit des 8,9 % qu'elle détient dans Mediobanca.

● La banque italienne **Sanpaolo** a vu son cours progresser de 0,17 euro, mercredi, à 17,02 euros, au lendemain de l'annonce du lancement d'une OPA sur le capital minoritaire de Banco di Napoli.

15/06 10h38	Code pays	Cours en euros	% Var. 14/06
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	27,62
BASF AG	BE*	42,50	-0,47
BMW	DE*	34,20	+0,59
CONTINENTAL AG	DE*	19,45	+0,52
DAIMLERCHRYSLER	DE*	59	+0,34
FIAT	IT*	28,18	-0,18
FIAT PRIV.	IT*	17,59	+0,11
MICHELIN /RM	FR*	34,80	+0,58
PEUGEOT	FR*	228,80	+1,37
PIRELLI	IT*	2,71	+0,37
RENAULT	FR*	46,39	+1,29
VALEO /RM	FR*	55,35	+0,91
VOLKSWAGEN	DE*	42,40	-0,24
▶ DJ E STOXX AUTO P 226,47 +0,04			

BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	12,81	+0,99
ABN AMRO HOLDIN	NL*	26,21	+0,65
ALL & LEICS	GB	9,29
ALLIED IRISH BA	GB	16,71
ALPHA BANK	GR	44,15	+1,37
B PINTO MAYOR R	PT*	23,15
BANK AUSTRIA AG	AT*	52,17	+0,52
BANK OF IRELAND	GB	11,51
BANK OF PIREAUS	GR	20,13	+1,50
BK OF SCOTLAND	GB	9,61	-0,16
BANKINTER R	ES*	52,20	+0,58
BARCLAYS PLC	GB	27,26
BAYR.HYPO-UVR	DE*	70,90	+0,71
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,17	-0,73
BCA FIDEURAM	IT*	17,43	-0,68
BCA INTESA	IT*	4,36	+0,46
BCA LOMBARDA	IT*	8,97
MONTE PASCHI SI	IT*	4,04	+1
BCA P.BERG.-CV	IT*	18,95	+0,69
BCA P.MILANO	IT*	7,43	-0,80
B.P.VERONA E S.	IT*	10,15	-0,10
BCA ROMA	IT*	1,28	+2,40
BBVA R	ES*	15,90	+0,19
ESPIRITO SANTO	PT*	26,20
BCO POPULAR ESP	ES*	34,49	+0,61
BCO PORT ATLANT	PT*	4,26
BCP R	PT*	5,37
BIPOP CARIRE	IT*	101,50
BNL	IT*	3,62
BNP /RM	FR*	102,30	+0,20
BSCH R	ES*	10,64	+0,38
CCF /RM	FR*	162	+1,25
CHRISTIANA BK	NO	5,48
COMIT	IT*	5,49	-0,18
COMM.BANK OF GR	GR	52,83	-0,67
COMMERZBANK	DE*	39,65	-0,38
CREDIT LYONNAIS	FR*	47,10	-0,63
DEN DANSKE BK	DK	134,01	+2,04
DNB HOLDING -A-	NO	4,18
DEUTSCHE BANK N	DE*	88,90	-1,33
DEXIA	BE*	150,30	+1,35
DRESDNER BANK N	DE*	47,40	+0,85
EFG EUROBANK	GR	29,73	+1,01
ERGO BANK	GR	21,41	+1,41
ERSTE BANK	AT*	44,55
FOERENINGSSB A	SE	15,51	+1,59
HALIFAX GROUP	GB	9,95	+0,31
HSBC HLDG	GB	12,53	+1,26
KBC BANCASSURAN	BE*	45,25	-0,09
LLOYDS TSB	GB	10,65	-0,15
NAT BANK GREECE	GR	46,57	+1,06
NATEXIS BQ POP.	FR*	77,10	-1,15
NORDIC BALTIC H	SE	7
ROLO BANCA 1473	IT*	19,18	+0,42
ROYAL BK SCOTL	GB	16,64	+0,47
SAN PAOLO IMI	IT*	17,01	-0,06
S-E ENKOP -A-	SE	11,68
STANDARD CHARTE	GB	12,81	+0,49
STE GENERAL-A/	FR*	66,75	+1,06
SV HANDBK -A-	SE	14,60	+1,69
SWEDISH MATCH	SE	3,22	-0,75
UBS N	CH	159,57	-0,10
UNICREDITO ITAL	IT*	4,89	+0,20
UNIDANMARK -A-	DK	85,77
XIOMBANK	GR	19,62	+1,38
▶ DJ E STOXX BANK P 336,61 +0,14			

PRODUITS DE BASE			
ACERINOX R	ES*	35,90	+0,36
ALUMINIUM GREEK	GR	41,68	+1,23
ANGLO AMERICAN	GB	47,80	+0,66
ARJO WIGGINS AP	GB	3,98
ASSIDOMAEN AB	SE	17,64
BEKAERT	BE*	56,50	+0,09
BILLITON	GB	4	+1,59
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	41	-0,49
BUNZL PLC	GB	5,37
CORUS GROUP	GB	1,52	+3,19
ELVAL	GR	7,61	-0,39
ISPAT INTERNATI	NL*	10,10
JOHNSON MATTHEY	GB	13,36
MAYR-MELNHOF KA	AT*	50,80	+0,49
METSAE-SERLA -B	FI*	8,40	+3,45
HOLMEN -B-	SE	25,61	+1,69
OUTOKUMPU	FI*	11,25	-0,88
PECHINEY-A	FR*	43,09	+0,56
RAUTARUUKKI K	FI*	5
RIO TINTO	GB	15,78	+1,41
SIDENOR	GR	9,28
SILVER & BARYTE	GR	33,60	+2,73
SMURFIT JEFFERS	GB	2,01
STORA ENSO -A-	FI*	9,60
STORA ENSO -R-	FI*	9,40	+0,53
SVENSKA CELLULO	SE	20,69	+0,59
THYSSEN KRUPP	DE*	19	+1,17
UNION MINIERE	BE*	39,30	-1,26
UPM-KYMMENE COR	FI*	26,60	+1,57
USINOR	FR*	13,56	+0,07
VIOHALCO	GR	12,90	+0,93
VOEST-ALPINE ST	AT*	32,94	+0,58
▶ DJ E STOXX BASI P 166,49 +0,59			

CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES*	43,55	+1,16
AKTOR SA	GR	10,26	+2,99
UPONOR -A-	FI*	19,89	-0,05
AUMAR R	ES*	15,42	+0,13
ACESA R	ES*	10,21	+0,29
BLUE CIRCLE IND	GB	6,67	-0,23
BOUYGUES /RM	FR*	768,50	-1,09
BPB	GB	5,23
BUZZI UNICEM	IT*	9,42	+0,11
CIMPOR R	GB	18,10
COLAS /RM	FR*	202,90	-0,05
GRUPO DRACADOS	ES*	7,53	+1,07
FERROVIAL AGROM	ES*	7,46
FCC	ES*	22,85	-0,44
GROUPE GTM	FR*	92,15	+0,16
HANSON PLC	GB	7,45	-1,65
HEIDELBERGER ZE	DE*	57	-1,55
HELLTECHNODDOR	GR	23,96	+0,88
HERACLES GENL R	GR	25,39	-0,35
HOCHTIEF ESSEN	DE*	33,50
HOLDERBANK FINA	CH	1318,13	+0,15
IMERYS /RM	FR*	130,90	+0,69
ITALCMENTI	IT*	10,22
LAFARGE /RM	FR*	82,20	+0,74
MICHANIKI REG.	GR	9,71	+3,32
PILKINGTON PLC	GB	1,44	-1,08
RMC GROUP PLC	GB	13,28
SAINT GOBAIN /R	FR*	149,70	-0,47
SKANSKA -B-	SE	38,33	+0,64
TAYLOR WOODROW	GB	2,33
TECHNIP /RM	FR*	116,40
TITAN CEMENT RE	GB	42,22	+2,53
WIENERB BAUSTOF	AT*	25,50	-0,39
WILLIAMS	GB	5,90	+0,53
▶ DJ E STOXX CNST P 233,57 -0,15			

CONSUMMATION CYCLIQUE			
ACCOR /RM	FR*	43,48	+0,53
ADIDAS-SALOMON	DE*	63,3	+0,16
AIR FCE	FR*	18,36	-0,22
AIRTOUTS PLC	GB	5,45	-0,29
ALITALIA	IT*	2,20	-0,45
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	15,20	-1,62
AUTOGRILL	IT*	10,99	-0,09
BANG & OLUFSEN	DK	37,12
BENETTON GROUP	IT*	2,11	+1,44
BRITISH AIRWAYS	GB	5,86
BULGARIC	IT*	13,73	+0,07
CLUB MED /RM	FR*	135	-0,15
COMPASS GRP	GB	12,31	+0,38
DT.LUFTHANSA N	DE*	24,20	-3,20
ELECTROLUX -B-	SE	16,43	+1,12
EM.TV & MERCHAN	DE*	69,50	-4,07
EMI GROUP	GB	9,89	-2,62
EURO DISNEY /R	FR*	0,79
GRANADA GROUP	GB	9,59	+0,49
HERMES INTL	FR*	146	-0,54
HPI	IT*	1,39
KLM	NL*	28,50	-0,18
HILTON GROUP	GB	4,05	-1,15
LVMH /RM	FR*	437,70	+0,48
MOULINEX /RM	FR*	6,33	+1,28
PERSIMMON PLC	GB	2,98

BOC GROUP PLC			
BOC GROUP PLC	GB	14,20	+0,89
CELANESE N	DE*	20,40	+0,49
CIBA SPEC CHEM	CH	66,77	-0,48
CLARIANT N	CH	401,25
DEGUSSA-HUELS	DE*	33	+0,61
DSM	NL*	35,80	+0,99
EMS-CHEM HOLD A	CH	4855,92	+0,13
ICI	GB	8,25	-0,75
KEMIRA	FI*	5,30	+0,38
LAPORTE	GB	6,43
LONZA GRP N	CH	562,26
RHODIA	FR*	17,60	-1,68
SOLVAY	BE*	71,30	+0,64
TESSENDERLO CHE	BE*	43,20	-0,44
▶ DJ E STOXX CHEM P 344,62 +0,24			

CONGLOMÉRATS			
CGIP /RM	FR*	47,50	+0,51
CHRISTIAN DIOR	FR*	250	+0,64
D'IETERN SA	BE*	268,10	-0,70
GAZ ET EAUX /RM	FR*	65,90	+2,97
GBL	BE*	249,70	+1,84
GEVAERT	BE*	40,30	+0,17
HAGEMEYER NV	NL*	26,30	+0,80
INCHCAPE	GB	3,95	+0,04
INVESTOR -A-	SE	14,78
INVESTOR -B-	SE	15,15
MYTILINEOS	GR	10,35	+3,11
NORSK HYDRO	NO	41,52
UNAXIS HLDG N	CH	261,96	+1,36
ORKLA -A-	NO	18,91
SONAE SGPS	PT*	49,95
TOMKINS	GB	3,01
VEBA AG	DE*	56,20	+4,46
▶ DJ E STOXX CONG P 329,98			

TÉLÉCOMMUNICATIONS			
EIRCOM	IR*	3,08	+1,65
BRITISH TELECOM	GB	15,20	+0,62
CABLE & WIRELES	GB	20,15	-0,15
DEUTSCHE TELEKO	DE*	68,50	+1,41
E.BISCOM	IT*	183	+0,55
ENERGIS	GB	45,61
EQUANT NV	DE*	49	-0,41
EUROPOLITAN HLD	SE	15,45
FRANCE TELECOM	FR*	167,80	-1,06
HELLENIC TELE (GR	26,76	+1,93
KONINKLIJKE KPN	NL*	105,70
LIBERTEL NV	NL*	16,10	-0,92
MANNESMANN N	DE*	292
PANAFON HELLENI	GR	13,29	+1,13
PORTUGAL TELECO	PT*	12,78
SONERA	FI*	57,30	+0,53
SWISSCOM N	CH	398,06	+0,48
TELE DANMARK -B	DK	80,54	-0,66
TELECEL	PT*	17,85
TELECOM ITALIA	IT*	15,39	-1,03
TELECOM ITALIA	IT*	7,15	-0,56
TELEFONICA	ES*	23,26	+0,69
TIM	IT*	11,80	+0,17
VODAFONE AIRTOU	GB	5,08	-0,91
▶ DJ E STOXX TCOM P 1200,79 +0,16			

SHELL TRANSP			
SHELL TRANSP	GB	8,97	-0,52
TOTAL FINA ELF/	FR*	161,90	-0,75
▶ DJ E STOXX ENGY P 350,66 -0,54			

SERVICES FINANCIERS			
3I	GB	22,63	-0,75
ALMANIJ	BE*	43,89	+1,43
ALPHA FINANCE	GR	56,79	+0,53
AMVESCAP	GB	14,37	+0,66
BPI R	PT*	3,79
BRITISH LAND CO	GB	6,34	+0,50
CANARY WHARF GR	GB	5,69
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,59	+1,20
CLOSE BROS GRP	GB	14,53
COMPART	IT*</		

VALEURS FRANÇAISES

L'action Sagem était en hausse de 0,4 %, à 1381 euros, jeudi 15 juin, dans les premières transactions. La société va procéder, le 10 juillet, à la distribution de dividende et d'un superdividende, à une distribution gratuite d'actions et à une division par trois du nominal de son titre.

Le titre Rhodia reculait de 1,12 %, à 17,7 euros, jeudi matin. Le groupe a finalisé son accord avec le finlandais Raisio Chemicals en vue de la création d'une société commune pour la production et la commercialisation de latex pour papier.

Les titres Vivendi et Canal Plus remontaient respectivement de 0,97 %, à 104,5 euros, et de 1,32 %, à 207,3 euros, jeudi matin, au lendemain de l'annonce de leurs négociations en vue d'un rapprochement avec le canadien Seagram. La veille, elles avaient toutes deux terminé en baisse, respectivement de 10,08 % et de 3,4 %.

L'action France Télécom perdait 0,59 %, à 168,6 euros, jeudi matin, après avoir fait un bond de 7,34 % la veille. Son président Michel Bon a déclaré, mercredi, que l'opérateur n'a engagé aucune négociation avec Equant, démentant des informations du Wall Street Journal selon lesquelles France Télécom et l'américain Global Crossing envisageraient de racheter l'entreprise de télécommunications de droit néerlandais.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 15 JUIN Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 23 juin

Table of stock market data for France, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like B.N.P. (T.P.), RENALU (T.P.), and others.

Table of stock market data for international markets, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like THOMSON-CSF, THOMSON MULTI, and others.

Table of stock market data for international markets, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, BARRICK GOLD, and others.

International

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ▲ contrat d'animation; o = offert; D = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ coupon précedent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1):

Lundi daté mardi: % variation 31/12; Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi: paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi: compensation; Vendredi daté samedi: nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 14 JUIN Cours relevés à 18 h 07

Table of stock market data for the Nouveau Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, and others.

Advertisement for 'La valeur ajoutée "net" en gestion de SICAV et FCP' by SG Asset Management. Includes website www.sgam.fr and a graphic with a globe.

Table of stock market data for the Second Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like MEDIDEP ACT, METROLOGIC, and others.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 15 JUIN Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock market data for the Second Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like ALTEN (SVN), ARKOPHARMA, and others.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 14 juin

Table of SICAV and FCP data, including columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', and 'Dates'. Lists companies like AGIPI, BNP, and others.

Table of SICAV and FCP data, including columns for 'Sicav en ligne', 'Fonds communs de placements', and 'CIC'. Lists companies like ÉCUR, FOND, and others.

Table of SICAV and FCP data, including columns for 'Sicav en ligne', 'Fonds communs de placements', and 'LEGAL & GENERAL BANK'. Lists companies like NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ, and others.

Table of CDC Asset Management data, including columns for 'LIVRET B. INV.D PEA', 'MULTI-PROMOTEURS', and 'CDC Asset Management'. Lists companies like BPOBLI HAUT REND., BPOBLI CHANG, and others.

Table of LCFE DE ROTHSCHILD data, including columns for 'CM EURO PEA', 'CM FRANCE ACTIONS', and 'CM MID. ACT. FRANCE'. Lists companies like CM EURO PEA, CM FRANCE ACTIONS, and others.

Table of SG Asset Management data, including columns for 'SG ASSET MANAGEMENT', 'Fonds communs de placements', and 'LA POSTE'. Lists companies like CADENCE 1 D., CADENCE 2 D., and others.

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

EURO 2000 L'équipe de France de football devait affronter la République tchèque, vendredi 16 juin, au stade Jan-Breydel, à Bruges (Belgique), à l'occasion de son deuxième match de l'Euro 2000

(groupe D). ● **LES BLEUS**, qui ont fait forte impression devant le Danemark (3-0), doivent s'imposer afin de faciliter leur qualification en quarts de finale. ● **POUR CONTRARIER CES DESSEINS**, les



Tchèques compteront notamment sur leur monumental avant-centre, Jan Koller (27 ans, 2,02 m, 102 kg). ● **LES PAYS-BAS**, qui rencontreront les Bleus le 21 juin, devaient jouer, vendredi, contre

le Danemark. ● **DANS LE GROUPE B**, l'Italie a emporté, mercredi 14 juin, devant la Belgique, sa deuxième victoire (2-0), s'assurant ainsi une place en quarts de finale.

Les Bleus mettent leur football explosif à l'épreuve des Tchèques

Après avoir dominé le Danemark (3-0) lors de son premier match de l'Euro 2000, l'équipe de France, favorite de l'épreuve, joue contre la République tchèque. Une victoire assurerait la qualification directe en quarts de finale. Pour ça, elle compte sur le talent révélé de ses jeunes attaquants

WAVRE (Belgique)

de notre envoyé spécial
« Trop de bonheur peut être source de malheur », se plaisait à répéter Roger Lemerre avant d'égarer l'usage de la parole. En vertu de ce précepte, le sélectionneur, qui dit se nourrir de la désespérance, n'aura pas été forcément mécontent de voir David Trezeguet quitter la séance d'entraînement en balançant d'un geste rageur sa chasuble sur le gazon du terrain de Wavre (Belgique) à la suite d'une intervention virile d'un de ses coéquipiers. Le mouvement d'humeur de l'attaquant monégasque ne change rien au climat d'euphorie canalisée qui rythme la vie des Bleus depuis leur victoire (3-0) face au Danemark, le 11 juin.

Même la présence d'un « monstre » ne saisit pas d'effroi les champions du monde. Avec ses 202 centimètres, Jan Koller porte, pourtant, les espoirs de la Répu-

blique tchèque qui va défier à son tour la France, vendredi 16 juin, à Bruges (Belgique). A quarante-huit heures de la rencontre, Fabien Barthez, les yeux dans les étoiles, ignorerait encore qu'un géant pointerait au centre de l'attaque adverse. « 2,02 mètres ? C'est beau de pouvoir jouer au football avec une taille pareille », a commenté le gardien de but, qui n'a même pas fait semblant d'être intrigué par le phénomène. Marcel Desailly, sans doute préposé à son marquage, a trouvé la parade en riant : « Je vais le laisser à Laurent Blanc. » Lequel lui a renvoyé le compliment : « Que Marcel s'en occupe ! »

DES GENS HEUREUX

Les Bleus sont des gens heureux. C'est à peine si l'un ou l'autre fronce les sourcils quand revient sur la table la sempiternelle question sur le choix du dispositif tactique. L'équipe de France doit-elle persis-

ter à aligner deux milieux défensifs comme ce fut le cas pendant près d'une heure devant le Danemark, ou ne serait-il pas plus opportun de titulariser trois récupérateurs en reprenant le schéma de la dernière demi-heure ? Discussion puérile pour les béotiens. Les joueurs, en revanche, en ont saisi bien vite les arrière-pensées. La première option prive Patrick Vieira, impressionnant à chacune de ses apparitions, d'une place de titulaire. La seconde relègue Youri Djorkaeff, le meilleur buteur du groupe (24 buts en 63 sélections), sur le banc des réservistes.

Moralité : il faut éluder. Christophe Dugarry a choisi le mode de la dérision. « Toutes ces interrogations nous font rire, ce n'est pas notre problème », affirme l'attaquant bordelais. Emmanuel Petit, qui n'est pas homme à louvoyer, renvoie les plumitifs dans leurs 16 mètres. « Encore une question sur ce sujet et je m'en vais », a tonné le milieu de terrain. Avec l'aura d'un « président » (son surnom), Laurent Blanc s'est chargé de la synthèse : « Ce serait réducteur d'imaginer que l'équipe de France affiche pendant quatre-vingt-dix minutes la même organisation. En fonction du déroulement de la partie, il est souhaitable d'apporter des retouches. A 1-0 en notre faveur contre le Danemark, il était opportun de densifier le milieu de terrain avec l'entrée de Patrick Vieira, ce qui n'a pas nui à notre rendement offensif. La preuve, nous avons marqué deux buts durant cette période, et c'est Patrick qui fut à l'origine du dernier. »



Lilian Thuram, ici aux prises avec le Danois Jesper Groenkjaer, une des valeurs sûres de la défense française.

Le timonier de la défense française achève la démonstration par cette évidence : « Nous sommes suffisamment forts pour ne penser qu'à imposer notre jeu, quelle que soit la formation choisie par le sélectionneur. S'il fallait remodeler la compo-

sition de l'équipe en fonction de l'adversaire, ce ne serait pas très rassurant. » Celle des Tchèques n'a plus de mystère depuis leur match face aux Pays-Bas, le 11 juin. Les Français risquent de ne plus reconnaître l'équipe qui les avaient

éliminés en demi-finales de l'Euro 1996, à Manchester (Grande-Bretagne), au terme de l'épreuve des tirs au but (6-5). Le sélectionneur Jozef Chovanec compte dans son effectif des footballeurs aguerris et dispose d'un milieu de terrain à haute valeur technique.

La défaite injuste (0-1) subie face aux Néerlandais n'oblitére en rien la valeur des joueurs, et certainement pas celle du milieu de terrain Pavel Nedved, récent champion d'Italie avec la Lazio Rome. En revanche, l'accroc initial les conduira à prendre des risques pour obtenir la victoire indispensable. Une aubaine pour les attaquants des Bleus, qui bénéficieront des espaces nécessaires à l'expression de leur talent. Avec trois nouveaux points au compteur, la France serait quasiment qualifiée pour les quarts de finale, ce qui permettrait au sélectionneur de faire souffler ses titulaires pour le troisième rendez-vous en alignant les remplaçants devant les Pays-Bas, le 21 juin.

Roger Lemerre, qui devait renouer jeudi 15 juin avec ses obligations médiatiques, sous la contrainte de l'Union européenne de football, se gardera bien de s'avancer sur ce terrain. « Si un joueur mésestime l'adversaire une seconde, il aura tout faux », avait-il menacé, le 1^{er} juin, en débarquant à Casablanca (Maroc) pour le Tournoi Hassan-II sous un ciel dégagé. Depuis, l'horizon s'inscrit en bleu azur.

Elie Barth

Christian Karembeu en Angleterre

Le transfert du milieu de terrain Christian Karembeu (Real Madrid) à Middlesbrough (première division anglaise), évoqué depuis un mois, est désormais conclu, a confirmé le club madrilène à l'agence espagnole Europa Press. Le club anglais payera 600 millions de pesetas (3,6 millions d'euros) au Real Madrid, qui avait acheté l'international français pour une somme identique à la Sampdoria Gênes (première division italienne) après un transfert houleux, en 1997. Le Néo-Calédonien, rarement titulaire la saison dernière en Espagne, compte à son palmarès un titre de champion du monde (1998), deux Ligues des champions (1998, 2000) avec le Real Madrid et un titre de champion de France en 1995 avec Nantes, où il a été formé.

Avant chaque match, Lilian Thuram se transforme en homme-caoutchouc

WAVRE (Belgique)

de notre envoyé spécial
C'est un mauvais quart d'heure à passer, mais un quart d'heure nécessaire. Environ quarante minutes avant le coup d'envoi du match entre l'équipe de France et son homologue tchèque, vendredi 16 juin sur la pelouse du stade Jan-Brydel de Bruges, Lilian Thuram va adresser un petit geste à Frédéric Mankowski, l'un des quatre kinésithérapeutes des Bleus, pour lui dire qu'il est « prêt ». Un face-à-face intense attend les deux hommes. Quinze minutes durant, le masseur va plier le joueur dans tous les sens, faire de lui un homme-caoutchouc. Son genou va toucher son épaule. Ses mollets vont passer pardessus sa tête. Ses omoplates vont donner l'impression de changer de côté. Etrange chorégraphie.

Le défenseur de Parme est le seul parmi les Bleus à requérir l'aide d'un kinésithérapeute sur la pelouse dans les minutes précédant une rencontre. Les autres se font étirer les muscles dans les vestiaires ou s'en chargent eux-mêmes en rentrant sur le terrain. « Lilian a demandé lui-même, il y a maintenant quatre ans, à être assisté pendant son échauffement, indique Frédéric Mankowski. Depuis 1996, pas un match ne se

joue sans que nous reproduisions ces exercices. Tous les groupes musculaires y passent. Nous commençons avec les ischio-jambiers, puis les fessiers et les tenseurs du faci lata. On enchaîne avec les rotateurs externes et internes de la hanche, puis les quadriceps, avant de finir avec l'ensemble des muscles du dos. On pourrait travailler tel groupe musculaire avant tel autre, cela n'aurait aucune d'importance. Mais c'est devenu une habitude, un rituel. »

LE « CONTRACTÉ-RELÂCHÉ »

La technique utilisée au cours de cette séquence est celle du « contracté-relâché ». Le masseur tire sur le muscle du joueur, puis libère la pression pendant quelques secondes, avant de contracter à nouveau le muscle dans une position plus « avancée ». Et ainsi de suite. Tout l'art est alors de « ne pas dépasser la limite au-delà de laquelle la souplesse du joueur ne lui permet pas d'aller, poursuit Frédéric Mankowski. Sinon on risque de le blesser, ce qui serait catastrophique, juste avant un match ». Manipulateur en chef des chaires tricolores depuis 1989, personne d'autre que lui en sait aussi long sur les morphologies des champions du monde. Même les yeux fermés, Frédéric Mankowski parvien-

drait à identifier tel ou tel joueur « simplement en touchant ses muscles ».

Si la série d'étirements qu'il effectue avec Lilian Thuram avant chaque match paraît spectaculaire, c'est aussi parce qu'elle se déroule sur un rythme soutenu. Car pas question d'enchaîner trop lentement les exercices. « Il ne faut surtout pas ramollir les muscles du joueur et en faire du chewing-gum, explique-t-il. Ça, c'est ce que nous faisons après le match, surtout pas avant. » Une fois la séance terminée, le footballeur peut poursuivre son échauffement avec le ballon. Frédéric Mankowski a fini, momentanément, son travail. Assis sur le banc pendant la rencontre, il doit alors se tenir prêt à intervenir en cas de pépin. « Il est évident que sans ces exercices d'étirement d'avant match, Lilian Thuram serait toujours le Lilian Thuram que l'on connaît, dit Frédéric Mankowski. Un kiné ne sait jamais quelle est sa part de responsabilité dans les performances. Si le travail que j'effectue avec Lilian lui permet d'aller chercher un ballon vingt centimètres plus loin, alors je me dis que c'est mission accomplie. Mais il est impossible de savoir si c'est grâce à moi qu'il a pu récupérer ce ballon. »

Frédéric Potet

Le géant tchèque Jan Koller inquiète la défense française

AMSTERDAM (Pays-Bas)

de notre envoyé spécial
Trente-trois centimètres séparent les deux hommes. Le plus petit joueur de l'équipe de France, en l'occurrence Bixente Lizarazu, mesure 1,69 m. Le plus grand participant à l'Euro 2000, le Tchèque Jan Koller, culmine à 2,02 m. Vendredi 16 juin, sur la pelouse du stade Jan-Breydel, à Bruges (Belgique), les deux hommes risquent de se croiser et cette perspective excite déjà les photographes de presse qui rêvent d'un cliché entre le petit poucet basque et le géant pragois.

La carrière de Jan Koller, âgé de vingt-sept ans, est originale. Celui qui est devenu en quelques mois l'un des joueurs les plus redoutés du Vieux Continent a mis du temps à se faire connaître. Sa première sélection en équipe nationale ne remonte qu'au 2 février 1999, à l'occasion d'un Belgique-Tchéquie emporté (1-0) par les visiteurs grâce à un but justement signé Jan Koller. Auparavant, seuls les spectateurs du championnat belge avaient eu l'occasion de se faire une opinion sur ce géant.

Dans son pays natal, Jan Koller n'avait pas convaincu grand monde. Ancien gardien de but - médiocre - de hockey sur glace, Jan Koller s'est lancé dans le football à l'âge de vingt ans. Et ce n'est que trois ans plus tard que les dirigeants du Sparta Prague, intéressés par son physique hors norme, le firent signer. Mais au sein du meilleur club tchèque, Jan Koller ne réussit pas à s'imposer, végétant en équipe réserve.

En 1996, un transfert peu onéreux à Lokeren, modeste club belge habitué à faire fonctionner la filière tchèque, va changer le destin de ce joueur dont le poids (102 kg) n'empêche pas la vivacité. Après une première saison médiocre, Jan Koller va exploser grâce aux conseils de Willy Reyniers, l'entraîneur de Lokeren, qui lui fait travailler deux points : vitesse de course, couverture de balle. Grâce à ce travail, l'attaquant tchèque n'est pas un simple athlète pesant sur les défenses

mais un footballeur complet, à la fois puissant, vif et rapide.

Sacré meilleur buteur du championnat belge à l'issue de la saison 1998-1999 (24 buts en 34 matches), Jan Koller franchit un nouveau palier en signant à Anderlecht pour une somme record dans le football belge, à savoir 20 millions de francs. Lors d'un match de Coupe de l'UEFA face à Bologne, le Tchèque inscrit deux buts, et les observateurs italiens, interloqués, commencent à parler du phénomène en termes louangeurs. Du côté des autorités tchèques, on ne peut plus ignorer ce talent.

Arrivé tardivement en sélection, Jan-le-géant s'impose rapidement, reléguant le « petit » Vratislav Lovkenc (1,92 m) sur le banc des remplaçants. Auteur de 13 buts en 15 matches, l'intéressé est désormais convoité par les plus grands clubs du continent, Tottenham, la Lazio et l'Udinese étant les plus pressants. « Ma préférence va plutôt vers l'Angleterre », avoue-t-il, alors que son premier match de l'Euro 2000 a révélé le talent de « Dino » (son surnom) aux téléspectateurs.

UN DUEL INTÉRESSANT

Face aux Pays-Bas, son adversaire direct n'était autre que Jaap Stam, un des meilleurs défenseurs du monde, qui avec sa taille (1,91 m) et son poids (90 kg), n'a pas l'habitude de se faire dominer physiquement. Et pourtant, bousculé par Jan Koller, auteur notamment d'une tête splendide terminant sur la barre transversale, le stoppeur de Manchester United a dû se faire poser dix points de suture après un choc aérien avec le Tchèque.

« En championnat d'Angleterre, j'ai l'habitude des grands adversaires. Mais Koller, c'est différent. Il n'est pas seulement puissant : sa vitesse de course balle au pied est incroyablement pour quelqu'un de ce gabarit », constatait Jaap Stam après une rencontre emportée (1-0) par les Néerlandais. Aujourd'hui, Jan Koller se dit prêt à affronter les champions du monde. Et son duel avec Marcel Desailly s'annonce particulièrement intéressant.

Alain Constant

Les Néerlandais restent soudés avant d'affronter le Danemark

HOENDERLOO (Pays-Bas)

de notre envoyé spécial
Orange, c'est une couleur difficile à porter. Tous les Néerlandais le savent, et, si l'on en croit les accoutrements ridicules de certains supporters de l'équipe nationale de football, ils préfèrent rire de cette monochromie, figure imposée par l'origine de la famille royale. « Il nous faut un orange agressif, pour faire peur à nos adversaires », disent-ils. La peur, ou plutôt le doute, a pourtant gagné le camp hollandais aussi vite que la grisaille a envahi les canaux d'Amsterdam au lendemain de la piètre performance des joueurs de Frank Rijkaard contre la République tchèque, dimanche 11 juin.

Sur sa pelouse fétiche de l'Aréna, l'équipe néerlandaise avait en effet livré un match terne, emprunté, pour ne pas dire volé, si l'on se souvient que leur mince victoire (1-0) doit tout à un penalty plus que litigieux. Passé le grand soulagement et le lundi de Pentecôte, jour où les journaux ne paraissent pas aux Pays-Bas, les critiques n'ont pourtant pas manqué de pleuvoir. Le système de jeu

« trop corseté » mis en place par l'entraîneur néerlandais a été la cible de tous les reproches. Sur les plateaux de télévision, quelques grands anciens ont toussé : la faible liberté de mouvement accordée aux « Oranje » nuirait à leur créativité, une spécialité locale en matière de football. Johann Cruyff, par exemple, a « toujours dit » que l'équipe des Pays-Bas avait « plus de chances de gagner si elle jouait différemment des autres », c'est-à-dire si elle était plus portée vers l'offensive.

TOUT VA BIEN

Toutes ces attaques n'ont pas ému Frank Rijkaard : « Si l'on dit que nous avons mal joué et que nous sommes chanceux, c'est la stricte vérité. » Après une journée de repos, il a regagné avec toute sa troupe le camp d'entraînement de Hoenderloo, au milieu d'une forêt de résineux s'étendant à l'est d'Amsterdam. Mardi 13 juin, l'ancien champion d'Europe a retrouvé ses hommes « affûtés », « déterminés » et dotés d'une « bonne attitude agressive ». Tout va bien :

les tests physiques montrent que les joueurs affichent une meilleure forme qu'au début du mois. Tout bien pesé, le seul motif d'inquiétude proviendrait de la blessure du stoppeur, Jaap Stam, touché à l'aîne.

Le reste ? Les carences et la raideur affichées contre les Tchèques ? Frank Rijkaard n'en parle qu'avec ses joueurs, dans le secret des entraînements disputés à huis clos, ou dans le calme de ces nombreuses discussions qu'il provoque aussi souvent que possible, afin de conserver au maximum la cohésion d'un groupe sujet aux dissensions. Après une semaine de compétition, l'unité n'est pas seulement de façade. « Nous savons tous ce qui nous a manqué, mais nous avons décidé d'en parler seulement entre nous », indique le défenseur Michael Reiziger.

Frank Rijkaard, trente-sept ans, connaît parfaitement ses hommes. Il en avait côtoyé plusieurs à l'Ajax Amsterdam, tels Edwin Van der Sar, Michael Reiziger, Clarence Seedorf, Edgar Davids, les joueurs Frank et Ronald De Boer,

Marc Overmars et Patrick Kluijver. Il n'ignore rien de leurs forces et de leurs travers ; il sait exactement ce qu'il attend d'eux. « Il ne suffit pas de s'appuyer sur ce qu'ils font en club », prévient-il. Face au Danemark, vendredi 16 juin à Rotterdam, il s'attend à rencontrer le même style d'opposition rugueuse, homme contre homme, qui avait tant perturbé son équipe contre les Tchèques. Il s'adaptera, mais il n'a aucunement l'intention de bousculer ses plans tactiques. « Nous n'allons pas nous mettre à développer un jeu plus physique, explique Michael Reiziger. Nous allons continuer à jouer avec notre propre style. » Cette manière, justement, conserve des admirateurs et des laudateurs. Au lendemain du médiocre Pays-Bas - République tchèque, la presse spécialisée italienne plaçait toujours les « Oranje » en tête de ses pronostics. A la plus grande surprise des intéressés. « Nous sommes encore favorisés ? », a demandé Frank Rijkaard, presque incrédule, lorsque la nouvelle lui a été rapportée.

Eric Collier

Contre l'Italie, les Belges se sont battus comme de beaux diables, mais en vain

La Squadra azzurra s'est imposée (2-0) et se qualifie pour les quarts de finale

Sur la lancée de son succès (2-1) face à la Suède, lors du match d'ouverture de l'Euro 2000, la Belgique pensait pouvoir vaincre l'Italie, mercredi

14 juin, à Bruxelles, dans leur deuxième match du groupe B. Mais si les Italiens n'avaient pas réellement convaincu jusque-là, malgré leur victoire

devant la Turquie (1-0), ils ont montré sur la pelouse du stade Roi-Baudoin que leur réalisme et leur sens de la victoire étaient intacts.

BRUXELLES (Belgique)
de notre envoyé spécial

Toute la Belgique, Wallons et Flamands réunis, en rêvait ; toute la Belgique, sans distinction d'identité, a dû redescendre sur terre. Mercredi 14 juin, au stade Roi-Baudoin, à Bruxelles, ses joueurs ont échoué dans leur entreprise : battre l'Italie lors du premier tour de l'Euro 2000. Le succès obtenu sur la Suède (2-1), quatre jours plus tôt au même endroit, avait nourri d'espoir un pays nostalgique de son âge d'or, des succès de sa sélection (4^e du Mondial 1986, finaliste de l'Euro 1980 et demi-finaliste en 1972) et de ceux d'Anderlecht et du Standard Liège. Manchettes de journaux et flashes télévisés avaient mobilisé l'opinion publique derrière ses Diables rouges. L'œil rieur et le sourire bienveillant de l'entraîneur Robert Waseige invitaient à la confiance. Bruxelles s'était préparée à faire la fête. Le maire de la capitale, François-Xavier de Donnea, avait levé



FOOTBALL

le dispositif d'interdiction à la Grand-Place, installé au lendemain des incidents ayant suivi la victoire contre la Suède (*Le Monde* du 13 juin). Largement mises en cause lors de ces débordements, les forces de police avaient promis, quant à elles, de se comporter de manière moins zélée.

UN BUT D'ENTRÉE

La meilleure volonté du monde n'a pas suffi. La Belgique a été logiquement battue par l'Italie (2-0), mardi soir. Son adversaire s'est avéré supérieur, sans paraître pour autant transcendant. Mais la différence de classe s'est avérée insurmontable. Les Transalpins ont réussi à ouvrir le score d'entrée de match, grâce à une reprise de la tête de l'attaquant romain Francesco Totti (6^e minute). Ils ont ensuite « barricadé » le milieu de terrain avec un savoir-faire ayant peu d'égal en Europe, sinon du côté de l'équipe de France. Rigoureux en défense, bien organisés en seconde mi-temps, ils ont inscrit un second but, grâce au joueur méconnu de l'Udinese, Stefano Fiore (66^e), alors que les Belges avaient clairement repris l'initiative du jeu.

Mais ainsi en va-t-il de l'Italie. Le réalisme est à son football ce que l'huile d'olive est à sa cuisine. Un élément de base. Robert Waseige l'a répété avec ses mots, peu après le coup de sifflet final : « Nous avons concédé une défaite face à un adversaire qui a quelque chose de plus que nous, c'est évident. »

Pas plus que lui, les spectateurs du stade du Roi-Baudoin n'ont été surpris, mardi soir. L'importante communauté italienne présente

60 millions de francs, eut un impact retentissant en Belgique. Si la somme peut paraître modique, comparée aux fortunes déversées çà et là en Europe, elle constitue la transaction la plus élevée de toute l'histoire du football belge.

Mardi soir, Emile Mpenza a appris, à ses dépens, que le championnat italien, dont il rêve parfois, possède les défenseurs les plus intraitables qui soient. Le Parmesan Fabio Cannavaro l'a mis sous l'éteignoir pendant 90 mi-

Les hooligans belges font parler d'eux

Quelques échauffourées ont éclaté, mercredi 14 juin, au soir, dans le centre de Bruxelles, à la suite du match Belgique-Italie. Vers 1 heure, alors que plusieurs centaines de personnes se trouvaient encore place de la Bourse, deux groupes d'une trentaine de jeunes gens se sont lancé des chaises et divers projectiles devant les caméras de télévision.

Les policiers en tenue ont attendu dix minutes avant d'intervenir. Leurs collègues en civil, qui avaient assisté passivement aux accrochages, ont ensuite procédé à plusieurs arrestations « ciblées ». La tension était alors très vive entre quelques dizaines de hooligans belges et des jeunes d'origine turque et maghrébine. Ces incidents sans gravité ne manquent pas d'inquiéter avant le dernier match de la Belgique contre la Turquie, le 19 juin.

dans le Plat Pays a posé son empreinte sur le football belge. De ses rangs est notamment sorti Enzo Scifo, qui, pendant plus de dix ans, fut le meneur de jeu de l'équipe nationale et l'un des meilleurs milieux de terrain au monde. Le déclin de l'artiste aura été celui des Diables rouges, la dégingolade prenant même une tournure non prévue lors de la Coupe du monde 1998 que la Belgique a dû quitter après le premier tour et un nul peu glorieux contre la Corée du Sud (1-1).

Une série de matches amicaux désastreux avait ensuite confirmé que le mal était plus profond qu'on ne croyait. Un nul contre le Luxembourg (0-0), une victoire à l'arraché contre Chypre (1-0) et une défaite contre l'Egypte (1-0) renvoyaient les supporters des Diables à leurs tourments. Qualifiée d'office en tant que pays organisateur, la Belgique courait droit à la catastrophe pour l'Euro 2000.

SÉLECTIONNEUR CONSENSUEL

La nomination de Robert Waseige au poste de sélectionneur en septembre 1999 modifia le sentiment général. Homme consensuel qui dirigea cinq clubs belges, aussi bien wallons que flamands, cet ancien professionnel au visage de bourgmestre prit le pari de bâtir la sélection en y intégrant de jeunes joueurs du championnat belge et en dramatisant l'échéance de l'Euro 2000.

Dans son entreprise de reconstruction, le technicien fut alors aidé par l'ascension irrésistible de l'attaquant d'origine zaïrois Emile Lokonda Mpenza, devenu en quelques mois le sauveur de la nation. Son transfert, du Standard de Liège au club allemand de Schalke 04, contre

notes. Le jeune attaquant (21 ans) ne s'est pas créé la moindre occasion de but. En fin de match, de déplorables tifosi ont poussé des cris de primite à chaque fois que lui et son frère aîné, Mbo, entré en cours de jeu, touchaient le ballon. Le matin même, un quotidien de Bruxelles révélait sa liaison, jusque-là bien cachée, avec une certaine Joke Van de Velde, miss Belgique 2000. Sale journée pour Emile.

F. P.

LES RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A		
12/6	Allemagne-Roumanie	1-1
12/6	Portugal-Angleterre	3-2
17/6	Roumanie-Portugal	—
17/6	Angleterre-Allemagne	—
20/6	Allemagne-Portugal	—
20/6	Angleterre-Roumanie	—

▼ CLASSEMENT							
Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Portugal	3	1	1	0	3	2
2	Allemagne	1	1	0	1	0	1
	Roumanie	1	1	0	1	0	1
4	Angleterre	0	1	0	0	1	2

GROUPE B		
10/6	Belgique-Suède	2-1
11/6	Turquie-Italie	1-2
14/6	Italie-Belgique	2-0
15/6	Suède-Turquie	—
19/6	Belgique-Turquie	—
19/6	Italie-Suède	—

▼ CLASSEMENT							
Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Italie	6	2	2	0	0	4
2	Belgique	3	2	1	0	1	2
3	Suède	0	1	0	0	1	2
	Turquie	0	1	0	0	1	2

GROUPE C		
13/6	Espagne-Norvège	0-1
13/6	Yougoslavie-Slovénie	3-3
18/6	Slovénie-Espagne	—
18/6	Norvège-Yougoslavie	—
21/6	Yougoslavie-Espagne	—
21/6	Slovénie-Norvège	—

▼ CLASSEMENT							
Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Norvège	3	1	1	0	0	1
2	Slovénie	1	1	0	1	0	3
	Youg.	1	1	0	1	0	3
4	Espagne	0	1	0	0	1	1

GROUPE D		
11/6	France-Danemark	3-0
11/6	Pays-Bas - Rép. tchèque	1-0
16/6	Rép. tchèque - France	—
16/6	Pays-Bas - Danemark	—
21/6	Pays-Bas - France	—
21/6	Danemark - Rép. tchèque	—

▼ CLASSEMENT							
Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	France	3	1	1	0	0	3
	Pays-Bas	3	1	1	0	0	1
3	Rép. tch.	0	1	0	0	1	0
	Danemark	0	1	0	0	1	0

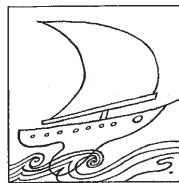
Le classement des buteurs
 ① Zahovic (Slovénie) 2
 Milosevic (Yougoslavie) 2
 Vingt-deux joueurs ont inscrit un but.

Premier de la flotte à Newport, Francis Joyon est le plus solitaire des navigateurs

Il établit un nouveau record de la Transat anglaise

NEWPORT (Etats-Unis)
de notre envoyée spéciale

Ses yeux n'étaient plus que deux fentes d'un bleu délavé, les rides habituelles de son visage tanné s'étaient muées en sillons de fatigue, mais il a souri. En coupant la ligne d'arrivée en vainqueur, à 6 h 31 (heure locale), mercredi 14 juin, sur son trimaran *Eure-et-Loir*, Francis Joyon n'a pas manifesté la joie ordinaire des coureurs au large. Tout juste a-t-il levé cinq gros doigts engourdis par une nuit glaciale de navigation et incliné la tête en remerciement.



VOILE

Concentré jusqu'au bout, consultant sa carte marine, il n'a pas jeté un regard à la poignée de bateaux de presse venus l'escorter dans les tout derniers milles d'un exploit qui lui permet de succéder à de grands marins français : Eric Tabarly (1964 et 1976), Alain Colas (1972), Yvon Fauconnier (1984), Philippe Poupon (1988) et Loïck Peyron (1992 et 1996). « J'avais un problème de genaker [grande voile d'avant] et je n'étais plus compétitif ces dernières heures, a expliqué Joyon, une fois à quai, alors je n'ai su que j'avais gagné qu'une demi-heure avant l'arrivée. » A ce moment, en effet, ni Marc Guillemot (2^e en 10 j 1 h et 59 min) ni Franck Cammas (3^e en 10 j 2 h et 40 min), ses rivaux les plus dangereux ces trois derniers jours, n'étaient en vue.

Faute de véritables options météo, tout s'est joué sur la stratégie, sur le positionnement du bateau par rapport au reste de la flotte. Malgré son grément plus ancien, dès le départ, Joyon avait flairé sa chance s'il restait du bon côté du peloton. Il a tenu bon. En 9 j 23 h 21 min, il a amélioré le record de l'épreuve détenu depuis 1988 par Philippe Poupon (10 j 9 h 15 min). Du même coup, il a réglé un vieux compte avec cette transat anglaise qui s'était dérobée lors de la précédente édition (1996) après qu'il eut chaviré à deux jours de l'arrivée, malgré une avance de 300 milles (plus de 550 km).

Comme à ses poursuivants, ce sprint à travers l'Atlantique nord a donné des hallucinations à Joyon. Il s'est adressé à des équipages imaginaires censés l'aider à la manœuvre. Il a connu ces réveils brutaux avec l'impression que « quelqu'un a pris ta place pendant ton sommeil ». Pour combattre ces chimères, il a tout simplement veillé les trois dernières nuits. Imposante carcasse dotée d'une voix douce presque inaudible, Joyon semble puiser ses ressources physiques et mentales hors du commun dans son économie du geste et du verbe. « C'est un roc », a dit de lui Alain Gautier, finalement 4^e et grand perdant de l'épreuve en 10 j 8 h 37 min, à cause d'un mauvais choix à la pointe sud-est de

Terre-Neuve et d'une erreur stratégique de dernière heure. Joyon est redevenu le seul préparateur de son bateau depuis sa séparation avec son ancien sponsor Banque populaire (*Le Monde* du 6 juin). Newport était encore endormi et ses marinas - tout aux préparatifs de la classeuse Newport - les Bermudes, qui doit démarrer vendredi 16 juin - ont à peine remarqué l'arrivée du trimaran blanc finalement amarré à l'aide d'écoutes (cordage) de genaker et protégé de pare-battage prêtés par le yacht-club et l'équipe de Marc Guillemot.

« JUSTE POUR LE PLAISIR »

Joyon est le plus solitaire des navigateurs en solo par choix. A l'heure du sponsoring triomphant dans la course au large, il se targue de ne rechercher « ni la popularité ni la richesse ». « J'ai fait tout ça pour rien, juste pour le plaisir de faire en espérant quand même pouvoir rembourser un jour les amis qui m'ont prêté de l'argent. »

Pendant la course, le navigateur n'a vraiment communiqué qu'avec sa famille, par téléphone-satellite. Les trois derniers jours de mer, il a évité les vacances radio. « Je n'ai pas de passion à parler quand je suis en mer. Je préfère vivre ce que je vis. J'étais bien, en accord avec le bateau ; je regardais les baleines et les dauphins. » Il a débarqué à Newport « sans vêtements de rechange, sans avoir réservé une chambre d'hôtel, sans aucun projet pour la suite ».

D'autres pourraient en avoir pour lui. Le laboratoire pharmaceutique Ethypharm, associé au conseil général d'Eure-et-Loir pour l'épauler dans cette aventure, envisage un « partenariat plus équilibré » avec le département. « Notre problématique est différente de celle d'une banque ou d'une compagnie d'assurances, explique son directeur général, Pierre Germain, car nous ne visons pas le grand public mais la communauté scientifique et financière, le marché américain et la Nasdaq. L'idéal serait un skipper salarié par nous et qui nous défendrait au-delà du sport et des résultats de course. »

Mais, après cette victoire qui le conforte dans ses convictions de franc-tireur, Francis Joyon n'est sûrément pas prêt à sacrifier sa liberté retrouvée.

Patricia Jolly

Les premiers monocoques sont attendus samedi 18 juin dans l'après-midi en heure locale. La Britannique Ellen MacArthur (*Kingfisher*), en tête de la catégorie, s'est entaillé le front et pourrait s'être brisé un doigt lors d'une chute en descendant dans sa cabine. Son premier poursuivant, Roland Jourdain (*Sill Beurre Le Gall*), en a profité pour gagner du terrain, toujours suivi de Catherine Chabaud (*Whirlpool*) aux prises avec le Britannique Mike Golding (*Team Group 4*).

ITALIE - BELGIQUE

ITALIE
Sélectionneur : Zoff
Toldo • Cannavaro ; Nesta ; Maldini (cap.) • Zambrotta ; Conte ; Albertini ; Juliano ; Fiore (Ambrosini, 83^e) • Totti (Del Piero, 64^e) ; F. Inzaghi (Delvecchio, 78^e).

BELGIQUE
Sélectionneur : Waseige
De Wilde • Deflandre ; Staelens (cap.) ; Valgaeren ; Van Kerckhoven (Hendriks, 45^e) • Verheyen (M. Mpenza, 67^e) ; Wilimots ; Vanderhaeghe ; Goor • Strupar (Nils, 58^e) ; E. Mpenza.

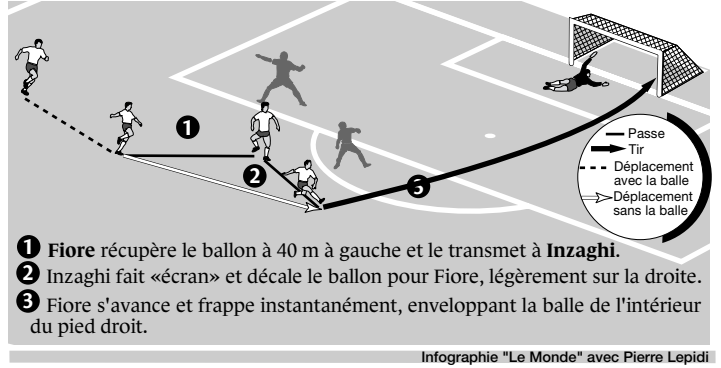
BUTS
ITALIE : Totti (6^e, tête plongeante de 6 m dans l'axe, sur un coup franc tiré de la droite par Albertini) ; Fiore (66^e, frappe brossée de l'intérieur du pied droit, de 20 m à gauche, à mi-hauteur et au ras du poteau droit).

AVERTISSEMENTS
ITALIE : Conte (44^e, jeu dangereux) ; Zambrotta (45^e, jeu dangereux).
BELGIQUE : Wilimots (69^e, jeu irrégulier).

ARRÊTS DE JEU
En faveur de l'ITALIE : 17 coups francs (10 + 7), dont 1 hors-jeu (1 + 0), 6 corners (1 + 5).
En faveur de la BELGIQUE : 28 coups francs (13 + 15), dont 7 hors-jeu (4 + 3), 7 corners (3 + 4).

OCCASIONS
ITALIE : 41 positions d'attaque dans les 30 m (21 + 20), dont 6 occasions (5 + 1) ; 9 tirs (6 + 3), dont 5 parés (3 + 2) par De Wilde.
BELGIQUE : 60 positions d'attaque dans les 30 m (27 + 33), dont 9 occasions (4 + 5) ; 18 tirs (12 + 6), dont 6 contrés (2 + 4), 1 sur la barre transversale (1 + 0) et 10 parés (8 + 2) par Toldo.

L'ACTION LE SECOND BUT DE L'ITALIE à la 66^e minute



Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidit

MONTBLANC
STAINLESS style

* Un style à l'épreuve du temps

Boutiques Montblanc
Paris 6^e : 47, rue de Rennes - Paris 8^e : 60, rue du Faubourg St Honoré

EN DIRECT DE L'EURO

■ HORS-JEU : au jeu des statistiques, le Français Nicolas Anelka et le Portugais Nuno Gomes sont les rois du hors-jeu. Le Suédois Patrick Andersson, celui des cartons jaunes, tandis que le Néerlandais Dennis Bergkamp et le Belge Emile Lokonda Mpenza détiennent pour leur part le trône des joueurs les plus sanctionnés avec cinq fautes.
■ COLÈRE : les prostituées de La Hays (Pays-Bas) sont déçues. L'afflux de visiteurs à l'occasion de l'Euro 2000 promettait un accroissement substantiel de leur chiffre d'affaires. Les matchs débutant à 20 h45, ils se terminent à une heure où les maisons de tolérance ont baissé leur rideau. L'autorisation de prolonger au-delà de l'heure légale leurs activités leur a été refusée par les autorités de La Hays.
■ VIDÉO : la commission d'arbitrage de l'UEFA pour l'Euro 2000 devait analyser et commenter, jeudi 15 juin, devant la presse, les huit premières rencontres de l'épreuve, à l'aide de montages vidéo.

Le nouveau cheval de Troie transforme les ordinateurs en « zombies »

Depuis une semaine, une nouvelle menace de paralysie des sites de la Toile plane sur Internet. Downloader suit de près le virus ILOVEYOU. Déjà les premiers « vers » s'attaquent aux téléphones mobiles, en provoquant l'envoi involontaire d'une multitude de petits messages

Au mois de février, des sites célèbres de la Toile ont été submergés par les attaques criminelles d'un grand nombre d'ordinateurs infestés par un cheval de Troie. Yahoo!, Amazon, CNN,

eBay et Buy.com en ont été les victimes et ont été bloqués plusieurs heures durant. Une nouvelle arme de ce type menace aujourd'hui le Net. Ce nouveau « programme malicieux » baptisé

Downloader ou Backdoor transforme les ordinateurs en véritable « zombies ». Pour agir, il nécessite le téléchargement volontaire d'un faux clip vidéo. Face à ces attaques, les

concepteurs de logiciels antivirus tentent de réagir le plus vite possible. Mais souvent avec retard, alors que le virus a déjà frappé. Prenant le contre-pied de ses concurrents, une PME fran-

çaise propose de vacciner en amont les ordinateurs en identifiant les points communs à ces dizaines de milliers de virus, regroupés ainsi en seulement quatre familles.

DÉGUISE en clip vidéo, le nouveau « programme malicieux » baptisé Downloader ou Backdoor transforme les ordinateurs en zombies. A tout moment, les auteurs de ce cheval de Troie peuvent prendre le contrôle à distance des machines de leurs victimes. Cette nouvelle attaque, révélée le 7 juin par la firme Network Security Technologies (Netsec), a mis une nouvelle fois les experts du FBI en état d'alerte. Car cette technique, la même que celle utilisée par les pirates en début d'année, conduit à l'installation d'un virus à retardement qui adresse à certains sites de la Toile des requêtes en série dans le but de les paralyser.

Cette mésaventure est arrivée à Yahoo, Amazon, CNN, eBay et Buy.com (*Le Monde* du 11 février). Pendant plusieurs heures, ils ont été bloqués par une vague d'attaques dite de « refus de service » émises par un grand nombre d'ordinateurs programmés pour déclencher simultanément leur coupable action. Avec Downloader, le scénario est un peu différent dans

la mesure où, pour fonctionner, il nécessite le téléchargement volontaire d'un faux clip vidéo.

Pour les experts antivirus, ce geste est une bonne chose parce qu'elle limite le risque de propagation du virus. Toutefois, les auteurs de ce type de virus n'ont besoin d'infecter que quelques milliers de machines pour bloquer certains sites. « Si le cheval de Troie est exécuté, il tentera aussitôt de se connecter à une adresse Internet déterminée afin de télécharger un programme baptisé Backdoor-G2 », indique l'éditeur de logiciel antivirus McAfee.

PRISE DE CONTRÔLE

Le processus de déclenchement d'un tel virus s'apparente ainsi à celui de ILOVEYOU. Mais, dans ce cas précis, ce n'est pas la destruction de certains fichiers de l'ordinateur qui est recherchée mais sa simple prise de contrôle, qui n'est d'ailleurs efficace que dans le cas où l'ordinateur infecté est relié en permanence à Internet (via le câble ou une liaison ADSL).

D'autres modes d'intrusion sont

encore plus pervers. Le simple fait de naviguer dans le cyberspace peut présenter des risques nettement moins faciles à prévenir que ceux des virus attachés à un courrier électronique ou au téléchargement de fichiers. Certains auteurs de virus se servent de pages anodines de la Toile pour réaliser une injection totalement inopinée mais particulièrement dangereuse. Ils utilisent de mini-programmes tels que les « applets » Java ou ActiveX, qui se chargent automatiquement sur l'ordinateur de l'internaute lorsqu'ils visualisent certaines pages.

Normalement, ces outils permettent d'accéder à certaines fonctions d'animation ou de recherche documentaire du site. Mais ils peuvent également servir à implanter un virus dans l'ordinateur du visiteur sans qu'il s'en rende compte. Certains pirates ont utilisé ces « codes malicieux » pour s'introduire dans le logiciel de gestion financière Quicken de leur victime et programmer à leur insu des virements vers leurs propres comptes bancaires...

Pour se protéger de telles agressions, il suffit de désactiver la réception des applets Java et ActiveX grâce aux options du logiciel de navigation. Une manœuvre loin d'être simple et qui conduit, bien entendu, à se priver totalement de ces outils, même lorsqu'ils sont utilisés à bon escient. Cela revient à occulter une partie de la Toile parfois indispensable pour profiter des services offerts sur certains sites de recherche d'information ou de commerce électronique.

Les auteurs de virus et autres programmes malicieux diversifient sans cesse leurs techniques d'attaque afin de profiter des progrès techniques. Les connexions permanentes à Internet ont ouvert de nouvelles failles qu'ils ont aussitôt exploitées. Ainsi le développement exponentiel du téléphone mobile relié à la Toile (Wap, *wireless application protocol*) est devenu pour eux un nouveau champ de bataille.

Avant même le véritable démarrage du Wap sur Internet, l'éditeur de logiciel anti-virus F-Secure a identifié, le 6 juin, le ver VBS/VI-

mofonica, qui se propage via le courrier électronique des téléphones GSM. « Ce ver est similaire à ILOVEYOU », précise l'entreprise. Cependant, au lieu de rendre inutilisables certains fichiers, il se contente de lancer une bordée de petits messages (SMS, *small message service*) à d'autres téléphones GSM. Une simple nuisance par encombrement des messageries des victimes qui laisse néanmoins présager d'autres attaques par le canal des portables dotés du système Wap.

UNE FORTE PERMÉABILITÉ

Face à de telles pratiques, à la portée semble-t-il d'un grand nombre de pirates et d'auteurs de virus, on peut se demander comment Internet peut encore fonctionner et pourquoi les sinistres tels que celui engendré par ILOVEYOU ne sont pas plus nombreux. Il suffirait que cette forme de terrorisme du cyberspace connaisse une forte flambée d'activité pour que la confiance dans le réseau mondial soit gravement affectée.

La situation actuelle est pénalisée par une forte perméabilité des outils les plus utilisés (Microsoft Explorer et la messagerie Outlook de Microsoft) et par une absence de législation internationale punissant les coupables. C'est ainsi qu'aux Philippines l'identification du ou des auteurs de ILOVEYOU ne conduira pas forcément à leur inculpation. Le 14 juin, le président philippin Joseph Estrada a signé une loi punissant de telle pratique de trois ans de prison et d'une forte amende.

Mais cette législation ne sera pas rétroactive. « Il est possible que toute poursuite [dans l'affaire ILOVEYOU] soit classée parce qu'il n'existe pas aux Philippines de loi contre les pirates » sur Internet, avait déclaré le directeur du service national d'enquêtes (NBI), Federico Opinon. La course entre les Etats, souvent lents à s'adapter aux nouvelles techniques, et les pirates, prompts à en exploiter les moindres failles, semble donc lancée.

Michel Alberganti

Une PME propose une vaccination contre les nouveaux virus

UNE PETITE VOIX s'élève face au discours à l'unisson des éditeurs de logiciels antivirus classiques. Tandis que ces derniers fonctionnent de façon curative, la société Tegam propose une véritable solution préventive, un vaccin contre les familles connues de virus. Cette modeste entreprise de 15 personnes affirme être la seule à détenir cette solution miracle. Créée en 1991 par Marc Dotan, la société exploite une technologie mise au point en Israël et se félicite d'avoir fait un chiffre d'affaires de 7 millions de francs en 1999.

Directeur de la recherche et développement de Tegam International, son fils, Eyal Dotan, de nationalité franco-israélienne, ne mâche pas ses mots sur les systèmes antivirus classiques. Il « est irresponsable, estime-t-il, de confier la sécurité de ses systèmes informatiques à des utilitaires qui ne savent réagir qu'une fois les ordinateurs infectés ». D'où une offre de lutte différente, le logiciel antivirus ViGuard qu'il a contribué à perfectionner et qui est actuellement vendu au prix de 450 francs pour la protection de deux ordinateurs.

QUATRE FAMILLES

Ce programme prend le contre-pied de ses concurrents, pourtant de renommée mondiale. Au lieu de détecter les virus grâce à leur « signature » individuelle, c'est-à-dire grâce à l'analyse des caractéristiques permettant d'identifier chacun d'entre eux, méthode pratiquée par tous les autres éditeurs, Tegam s'attache à la reconnaissance des points communs de chaque famille de virus. Une différence de taille. Il existe en effet aujourd'hui environ 45 000 virus en circulation qui se classent dans quatre familles qui se distinguent par leurs cibles et leurs modes d'action : logiciels applicatifs, systèmes, macro-commandes et scripts, la catégorie de ILOVEYOU.

Dès lors qu'un intrus entre dans l'une de ces catégories déjà connues, Tegam affirme le détecter automatiquement. Ceci grâce à des techniques sur lesquelles l'entreprise reste discrète mais qui font appel à l'intelligence artificielle pour distinguer dans chaque programme, les invariants liés à son mode de fonctionnement. Un étudiant, Stéphane Omnes, actuellement en fin d'études afin d'obtenir son master en réseau informatique et télécommunication à l'école Supélec de Rennes, a expérimenté le logiciel ViGuard.

Dans la société de service en informatique où il effectue un stage de six mois, il est chargé de tester les produits antivirus. Grâce à un moteur de recherche sur Internet, il découvre Tegam par hasard et demande à tester son produit. « J'ai injecté moi-même le virus ILOVEYOU dans mon ordinateur, raconte-t-il. ViGuard l'a aussitôt détecté. » « Pourtant, ajoute-t-il, il n'existait pas encore de mises à jour des logiciels antivirus classiques », ce qui semble indiquer que Tegam est effectivement capable de détecter des intrus inconnus.

Selon Stéphane Omnes, ViGuard « analyse les modes de répllication du virus ». Il détecterait donc, dans le cas de la famille à

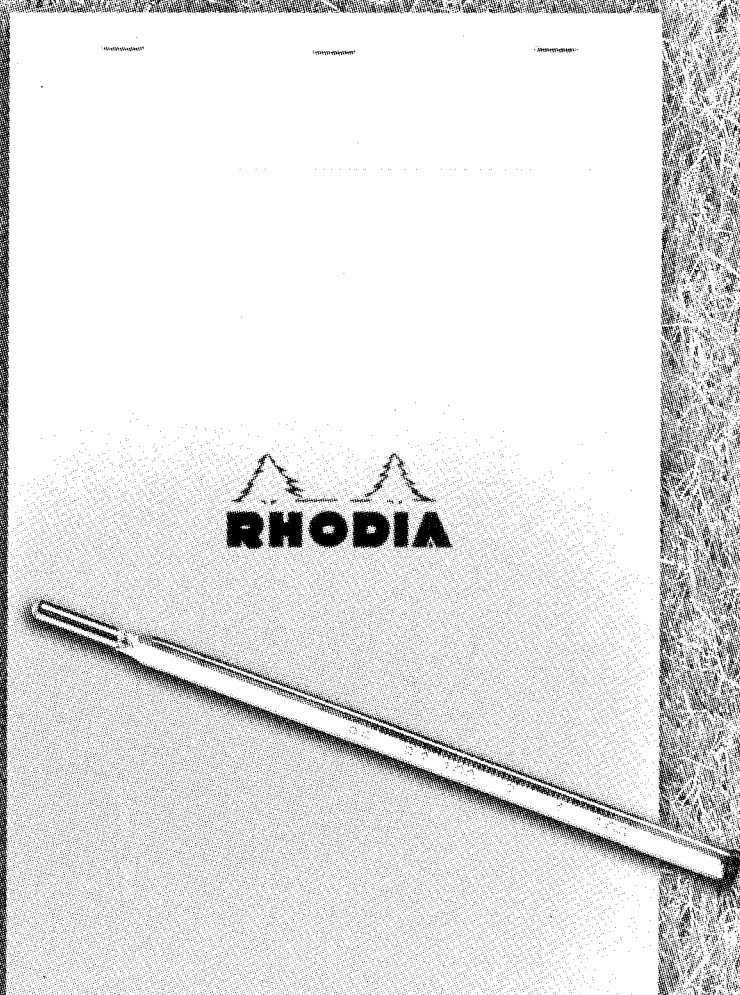
Nécessaire discrétion

Tegam fait partie de ces entreprises françaises qui brillent plus par la qualité de leur technique que par leur art de la promotion. Une discrétion sans doute dictée par la tentative d'espionnage industriel, provenant des Etats-Unis, dont la société dit avoir été victime en 1999. Cela n'empêche pas la société de compter, parmi ses clients, des références comme le ministère de la justice, la marine nationale, la direction des services fiscaux ainsi que des mairies, des collèges et des lycées. Mais aussi des firmes comme Snecma, Alcatel Câble ou Nissan France. Le fondateur, Marc Dotan, refuse tout projet de vente à une plus grande entreprise ainsi qu'une cotation en Bourse, qui limiterait sa liberté de manœuvre. Ses mésaventures américaines l'orientent plutôt vers un développement en Europe, avec des projets en Allemagne.

laquelle appartient ILOVEYOU, le procédé qui permet au virus de se propager via la messagerie Outlook de Microsoft. On comprend qu'en faisant appel à un mode de démultiplication aussi précis, le code de tous les virus présente des points communs. Dans ces conditions on peut se demander pourquoi les grands éditeurs n'ont pas suivi cette voie. Chez Symantec, un des grands de la lutte antivirus, Eric Beaurepaire déclare connaître Tegam. Mais il ajoute aussitôt qu'il n'a pas testé ce produit concurrent.

M. Al.

Avant d'envisager le prochain tour, le bloc France doit passer ce soir son Tchèque-up.



Le bloc Rhodia, partenaire officiel de l'équipe de France de football

RHODIA FAIT BLOC DERRIÈRE LES BLEUS

Les métamorphoses du sac à dos

Utilisé par les écoliers comme par les voyageurs qui courent le globe, cet objet demeure symbole d'évasion et de liberté

MON PREMIER est synonyme d'engagement militaire et il évoque le vieux havresac du soldat qui sort de la tranchée ; mon deuxième a à voir avec le Front populaire et la bicyclette, il sent bon les congés payés ; mon troisième se porte avec un blue-jean fleuri sur les chemins de Katmandou. Mon tout, facilement reconnaissable, c'est le sac à dos, indémodable derrière ses multiples usages. En France, en 1999, il s'en est vendu 1,2 million, dont 350 000 sous la marque Lafuma et 80 000 sous la référence Millet, une filiale de Lafuma.

Animateur de rayon du magasin parisien Au Vieux Campeur, Philippe Zaroukian a vu défiler bien des clients en plus de vingt ans de métier. Il a observé l'évolution de la demande et de l'offre d'un objet symbole d'évasion et de liberté : « Lorsque j'ai commencé, rappelle-t-il, nous proposons trois modèles de sac : le petit (10 à 30 litres), le sac de randonnée (30 à 80 litres) et le sac de montagne, de même contenance que le précédent mais sans poches. » Aujourd'hui, des sacs de ville et de promenade jusqu'aux sacs de haute montagne, en passant par ceux consacrés au VTT, au camping ou à la randonnée (sans parler des modèles mixtes), c'est

en huit rubriques que le catalogue du Vieux Campeur décline les 153 modèles qu'il présente. « Un jour, plaisante Philippe Zaroukian, on viendra me demander un sac spécifiquement conçu pour traverser la rue Saint-Jacques », l'artère parisienne où est installée la boutique.

On peut voir dans cette spécialisation, que rien ne semble devoir freiner, une simple stratégie marketing, comme le pense Philippe Gloaguen, fondateur et directeur de collection des Guides du routard, dont le logo est un voyageur portant le monde dans sa besace à bretelles. Pourtant l'adoption du sac à dos par les catégories les plus

diverses de la population repose sans doute sur des aspirations plus profondes des consommateurs.

Responsable de la communication des guides de voyage Lonely Planet, Arnaud Lebonnois tente de les cerner : « Le début de l'explosion du sac à dos comme bagage va de pair avec la vague baba-cool des années 70, les connotations de liberté et d'indépendance qui accompagnaient le voyage indépendant au long cours. Le sac avait un aspect fonctionnel et, en même temps, était un signe de distinction par rapport au touriste classique, au monde des parents. Aujourd'hui, ces notions sont récupérées et les repères se brouillent. » Une chose est sûre : le

sac à dos est devenu trans-générationnel et inter-classiste. Philippe Zaroukian en témoigne : « Je vends aussi bien au gamin de huit ans auquel on vient d'offrir une paire de rollers qu'à la vieille dame qui part en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. »

Certes, ce sont d'abord les jeunes qui s'emparent de l'objet, surtout dans sa version urbaine. Le samedi après-midi, dans les magasins Go-Sport, ce sont surtout eux qui traînent autour du rayon spécialisé, hésitant entre l'imbattable Wannabee à 59,90 francs (9,13 euros) et la gamme Eastpak, premier importateur américain à s'être installé sur le marché français, au début des années 80. Pour eux, le sac est le seul moyen concevable de transporter leurs impedimenta, autant pour les diverses activités fun qui trament leur quotidien que pour aller en classe. Fort astucieusement, les industriels du secteur jouent sur cette double qualité du sac à dos, parfois avec un cynisme consommé. Ainsi, au hasard des étiquettes, on peut lire sur celle d'un modèle School/Surf Packs : « Destinés aux jeunes surfers qui, malheureusement, doivent de temps



THIERRY DALBY

en temps retourner à l'école et qui détestent les cartables conventionnels. » Suit la description technique des sacs qui disposent d'un espace de rangement particulier pour les stylos à bille et de deux compartiments, l'un pour le surf, l'autre pour l'école...

de l'origine (avoir les mains libres et un portage facilité) comme du désir de ne pas passer pour un boy-scout attardé dans un hall d'aéroport. Depuis vingt ans aux Etats-Unis - dix ans en France -, il est converti en sac de voyage, grâce à d'astucieux systèmes de rabats permettant de cacher les inesthétiques sangles dorsales, quand il ne s'agrément pas de roulettes ou ne se laisse pas diviser en deux ou trois sacs, utilisables au gré des situations de voyage.

Pour Arnaud Lebonnois et Didier Buroc, de Lonely Planet, la politique des bagagistes est significative : « Nous vivons une démocratisation du voyage. Ainsi, de plus en plus de jeunes retraités partent en indépendants, sans avoir envie d'être étiquetés Backpackers. La nouvelle génération de sacs concilie l'aspect pratique et la mode. On peut être dans le vent, avec un objet fétiche, synonyme de jeunesse et de liberté, tout en préservant les apparences. » Faut-il se fâcher de ces métamorphoses qui nous éloignent du bon vieux sac de camping cher au scoutisme ? Ou bien y voir un heureux brouillage des codes sociaux et des frontières entre le travail et les loisirs, maintenant que nous mettons dans le même sac l'ordinateur et le maillot de bain.

Marc Coutty

« DÉMOCRATISATION DU VOYAGE »

Mais les fabricants ne pensent pas qu'aux garnements. Haute-ment transformiste, le sac à dos s'adresse aussi aux internautes et accompagne le nomadisme high-tech. Si les sacs de nouvelle génération font désormais toute sa place au téléphone mobile, surtout dans la version sacs croisés, ceux qui se portent avec une simple bandoulière ventrale, ils prévoient de plus en plus souvent un compartiment pour l'ordinateur portable. Lowe alpine, l'une des grandes marques de la randonnée et de la montagne, présente dans son catalogue 2000 le Megabyte 25, d'une capacité de 25 litres, dont « le matelassage supplémentaire et les sangles de retenue protègent votre ordinateur portable contre les chocs du transit et les poches pour accessoires gardent les câbles et les disquettes à portée de main ».

C'est cette capacité d'adaptation à de nouvelles façons de vivre qui fait le succès du sac à deux bretelles. Sous son aspect bagage, il sait tenir compte du besoin pra-

Fibres bon marché et cuir BCBG

C'EST une publicité, elle occupe le tiers de la dernière page du Monde du 23 mai : en silhouette ombrée, de dos, une jeune femme très mince porte d'une main un sac à dos de ville. Le sac évoque, par sa forme, une souris d'ordinateur, comme une concession aux hautes technologies informatiques qui ont envahi notre quotidien. La pub, au texte sobre (« *Flagrant plaisir* »), est signée Lancel. Introduit en France par la marque américaine Eastpak au début des années 80 et de plus en plus omniprésent, le sac à dos s'offre désormais dans une version cuir qu'ont repris tous les grands maroquiniers (Lancel, mais aussi Hermès, Lonchamps, Céline, Erbé...). Dans un magasin de la rue Faiderbe (Paris 11^e), la vendeuse fait l'article, à la veille de la Fête des mères : « Les femmes nous en achètent de plus en plus, ce sont de vrais sacs à main, élégants, mais qui laissent les mains libres. » Mains libres, le mot est dit. Mais, pense-t-on, si l'aspect utilitaire, pratique, est seul en cause, pourquoi ne pas se contenter de modèles plus basiques, moins onéreux ?

Certes, le côté fonctionnel du sac à dos est mis en avant par toutes les femmes qui ont abandonné les sacs à main plus traditionnels. Ainsi, Macha, jeune mère de famille qui vient d'acheter aux Galeries Lafayette un charmant sac « *croûte de cuir vachette* » à fines bretelles, se réjouit de pouvoir se consacrer à la poussette de son enfant sans être encombrée. L'explication reste courte. Didier Buroc, rédacteur à Lonely Planet, rappelle que « la vogue du sac à dos est venue des Etats-Unis. Les gens allaient au bureau en chaussures de sport et mettaient leurs mo-

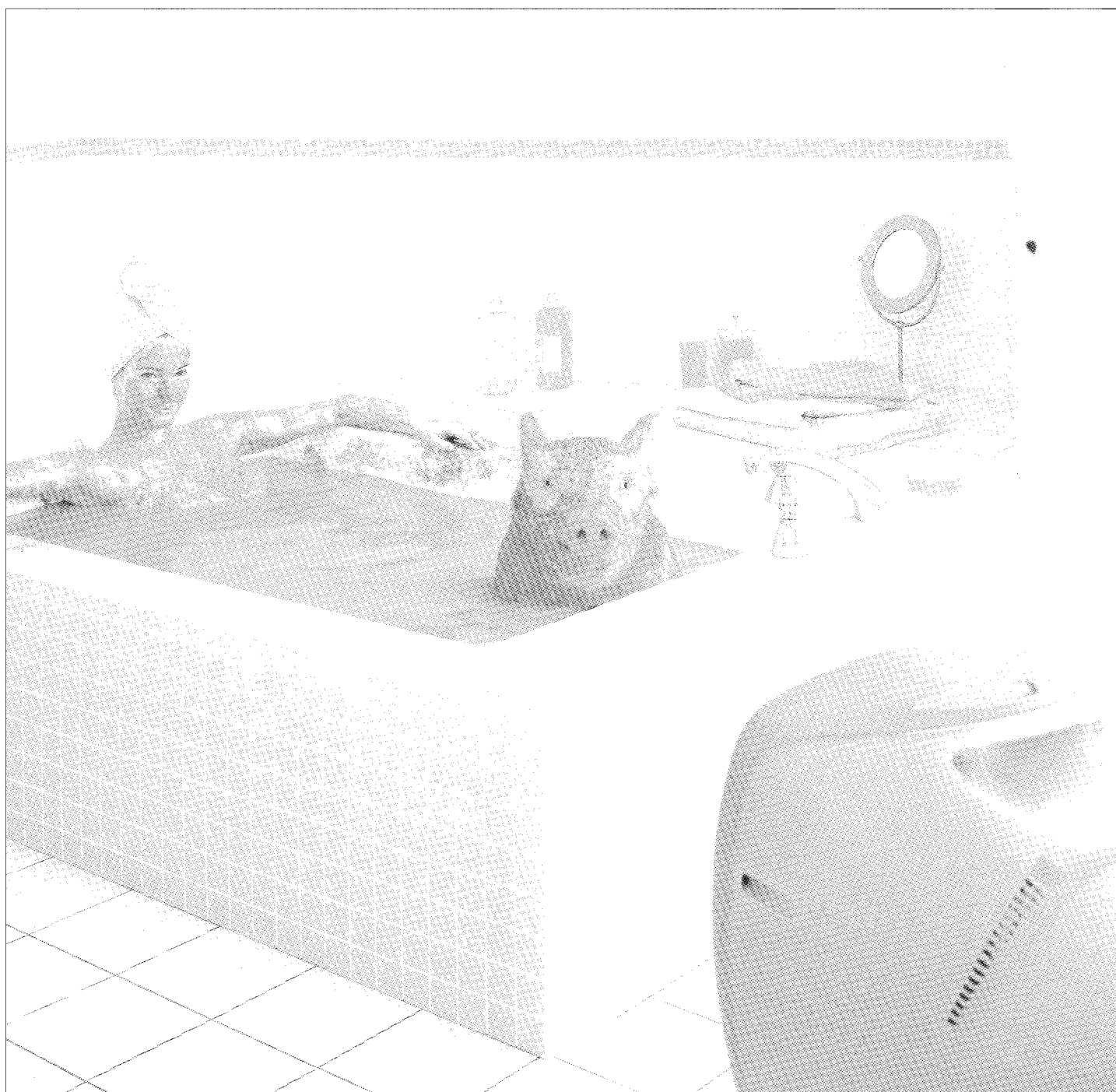
cassins dans leur sac. De plus, en revenant du travail, ils s'arrêtaient en chemin pour faire une partie de squash ou aller nager. Le sac était bien plus pratique que l'attaché-case ».

UNE NOUVELLE FAÇON DE VIVRE

De fait, le sac à dos urbain ne renvoie pas qu'à une simple mode même si, désormais, celle-ci est bien installée. Il témoigne plutôt d'une nouvelle façon de vivre ses loisirs. A la découpe ancienne entre le jour de travail et le moment du repos, s'est substitué un enchaînement rapide du labeur et du jeu, favorisé encore par la réduction du temps de travail. « Le sac à dos est un complément naturel de l'activité sportive », note ainsi Philippe Zaroukian, responsable de rayon au Vieux Campeur. Or l'activité sportive envahit la ville, qu'elle prenne notamment la forme du jogging, du roller ou du vélo.

A l'utilité s'ajoute le fantasme, l'imaginaire. Comme le souligne un styliste, « en France, c'est dans le milieu gay que sont apparus les premiers sacs à dos de ville. Ils allaient avec le jean et le Bombers. Le sac à dos est un signe d'affranchissement des contraintes, de disponibilité et la mode a contribué à élargir sa diffusion ». Pourtant, le phénomène pourrait avoir trouvé ses limites. La bandoulière unique, avec une poche consacrée au téléphone mobile, gagne du terrain, offrant l'attrait d'une nouvelle allure et les avantages d'un sac qui garantit la même liberté de mouvement. Pour l'instant, on ne l'a pas encore vu dans sa déclinaison cuir.

M. C.



Un divan, un amoureux et un DVD. Que demander de plus ?

digit fr

POUR TOUTES LES EMOTIONS.

Les dernières nouveautés du marché multimédia, directement chez vous ■ Tous les DVD, Jeux, Cd-Roms, Consoles, Livres Informatiques et Accessoires ■ Plus de 600 000 CD Musique sur le site www.digital.fr ■ Livraison Express en 48h en ColissimoTM Recommandé* ■ Des spécialistes multimédia à votre disposition pour vous conseiller et vous guider au 0820 08 9000**

*France métropolitaine uniquement **0,78F TTC/MN

digital.fr, une activité du groupe Lagardère Médias

CATALOGUE EGALEMENT DISPONIBLE EN KIOSQUE

Soleil dominant

VENDREDI. Un anticyclone centré sur la Belgique génère un flux de nord-est à est. Toutefois, de nombreux nuages bas sont encore présents le matin sur un tiers nord du pays. Ils se désagrégeront progressivement et, l'après-midi, le soleil s'imposera sur la plupart des régions. Les températures seront comprises entre 20 et 30 degrés du nord au sud.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Sur la Bretagne et les pays de Loire, les brouillards laisseront rapidement place à un ciel dégagé. Sur la Basse-Normandie, les nuages bas seront parfois présents le matin, le soleil reviendra l'après-midi. Il fera entre 22 et 27 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardenes. - Sur le Centre, le soleil brillera largement. Ailleurs, la matinée sera souvent grise. Le soleil reviendra en cours d'après-midi. Il fera entre 18 et 26 degrés du nord au sud.

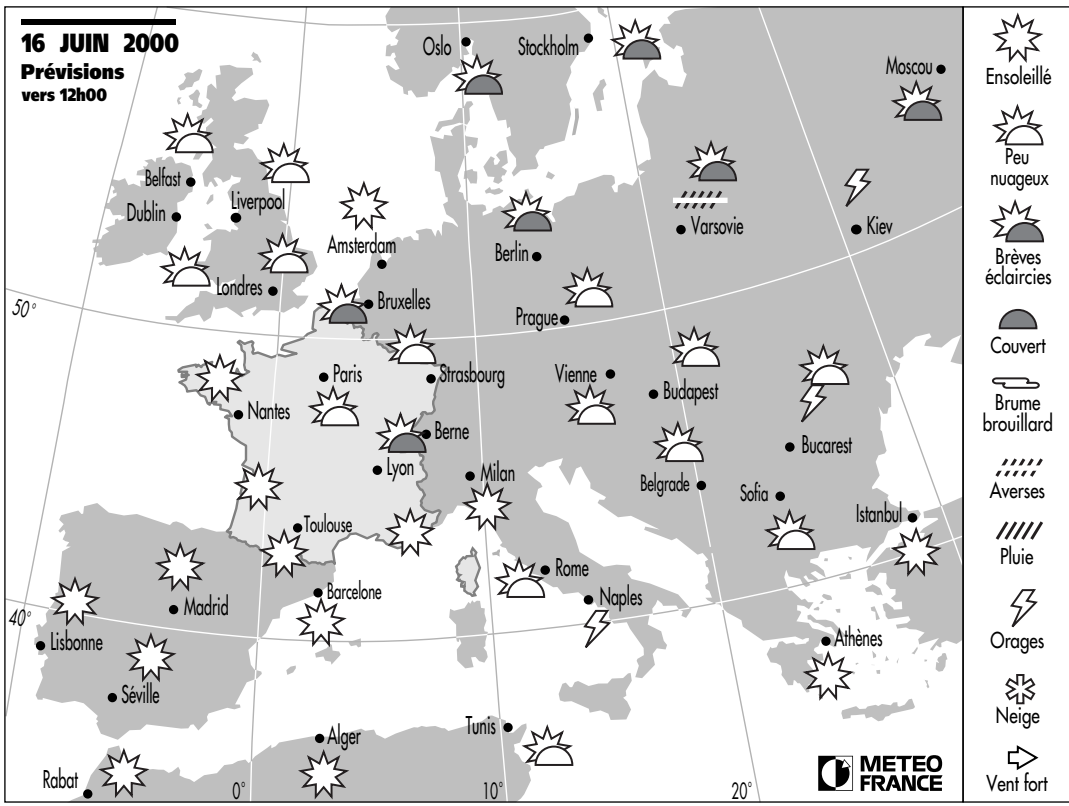
Champagne, Lorraine, Alsace,

Bourgogne, Franche-Comté. - Sur ces régions, le ciel sera chargé le matin. Au fil des heures, les nuages se désagrégeront et l'après-midi sera ensoleillé. Il fera de 19 à 24 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les bancs de brouillard ou nuages bas formés dans la nuit se dissiperont en début de matinée et le soleil s'imposera sur l'ensemble des régions. Il fera chaud, entre 27 et 31 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Au lever du jour, des bancs de brouillard ou nuages bas seront parfois présents. Ils se dissiperont en cours de matinée et l'après-midi sera bien ensoleillé. Il fera entre 25 et 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur ces régions, le soleil brillera tout au long de la journée. Le mistral soufflera jusqu'à 80 ou 90 km/h en rafales. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 27 et 31 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

L'été, les prix des voyages fondent, sur

ebokers.fr
Vous êtes déjà là-bas

© 2000 ebookers.com jlc. Licence LMS/7701

PRÉVISIONS POUR LE 16 JUIN 2000

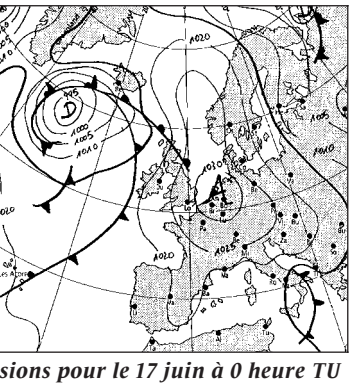
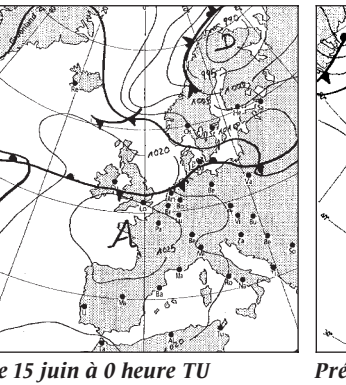
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	14/23 N
AJACCIO	15/27 S	
BIARRITZ	18/29 S	
BORDEAUX	16/30 S	
BOURGES	15/26 S	
CAEN	12/22 S	
CHERBOURG	12/24 S	
CLERMONT-F.	10/21 S	
DIJON	14/26 S	
GRENOBLE	15/24 N	
LILLE	11/27 N	
LIMOGES	11/22 N	
LYON	16/30 S	
MARSEILLE	17/25 N	
	19/29 S	

EUROPE	AMSTERDAM	9/16 S
ATHENES	26/35 S	
BARCELONE	22/28 S	
BELFAST	11/21 S	
BELGRADE	16/27 S	
BERLIN	10/18 N	
BERNE	13/22 S	
BRUXELLES	10/19 N	
BUCAREST	11/25 S	
BUENOS AIRES	13/23 N	
COPENHAGUE	8/16 S	
DUBLIN	12/19 S	
FRANCFORT	11/22 S	
GENEVE	17/27 N	
HELSINKI	7/14 N	
ISTANBUL	19/29 S	

AMÉRIQUES	BRASILIA <th>14/24 S</th>	14/24 S
BUEENOS AIR.	12/21 S	
CARACAS	15/34 S	
CHICAGO	20/31 S	
LIMA	12/20 N	
LOS ANGELES	10/19 N	
MEXICO	21/26 P	
MONTREAL	5/14 N	
NEW YORK	20/31 S	
SAN FRANCISCO	9/19 S	
SANTIAGO/CHI	17/26 S	
TORONTO	20/37 S	
WASHINGTON	15/22 S	
AFRIQUE	FRANCFORT	9/14 N
ALGER	8/16 N	
DAKAR	14/19 C	
KINSHASA	8/17 N	

ASIE-Océanie	LE CAIRE <th>23/38 S</th>	23/38 S
NAIROBI	13/22 S	
PRETORIA	15/25 S	
RABAT	6/21 S	
TUNIS	19/31 S	
	20/25 S	
BANGKOK	26/33 C	
BEYROUTH	23/30 S	
BOMBAY	27/31 P	
DIJAKARTA	28/30 S	
DUBAI	28/36 S	
HANOI	22/30 S	
HONGKONG	25/31 S	
JERUSALEM	22/33 S	
NEW DEHLI	29/37 S	
PEKIN	24/32 C	
SEOUL	22/29 S	
SINGAPOUR	25/30 P	
SYDNEY	9/17 S	
TOKYO	20/29 S	



VENTES

Le miroir sous toutes ses formes exposé en Avignon

SOUS le titre *Miroirs, la traversée des apparences*, une galerie d'Avignon propose une rétrospective sur le thème du miroir, où sont explorées ses diverses utilisations au cours des derniers siècles. Gérard Guerre, antiquaire et spécialiste des miroirs anciens, a réuni autour d'eux des gravures et tableaux où ils tiennent une place, des meubles et objets à décors de glace, des curiosités.

Rien n'a été négligé pour mettre en scène les aspects les plus spectaculaires du miroir, et c'est un labyrinthe en glaces aménagé pour l'occasion qui sert d'écrin aux pièces les plus précieuses : miroirs bijoux du XVI^e, un modèle espagnol du XVII^e en argent, un miroir en glace de Venise et verre églomisé du XVII^e, des exemplaires du XVIII^e français dans de somptueux cadres en bois sculpté et doré (de 100 000 F à 250 000 F, 15 267 € à 38 167 €). Au XV^e, la découverte en Europe du procédé de l'étamage du verre a permis de fabriquer des petits miroirs, spécialité de la ville de Venise, qui en a inondé les pays voisins pendant deux siècles. En 1672, la manufacture française de Saint-Gobain fran-

chit le pas décisif permettant la réalisation de glaces de grandes dimensions grâce au coulage du verre. Commence alors une fabrication intense. Présentés dans des cadres en bois sculpté et doré, les miroirs s'intègrent rapidement dans la vie quotidienne, adaptant tous les styles successifs. Selon la beauté du cadre et l'ancienneté, de nombreux modèles sont proposés ici à partir de 5 000 F, 763 €.

Au XVIII^e, les miroirs ont en-

core une aura de mystère. Les verriers, les savants, les artistes essaient d'exploiter tous les champs d'action de ce pouvoir réfléchissant. A la demande des amateurs de curiosités, les miroitiers exécutent des glaces déformantes, les fameux miroirs de sorcière. Sans aucune fonction usuelle, ils servent simplement à amuser et à décorer (15 000 F à 30 000 F, 2 290 € à 4 580 €).

Des anamorphoses du XVIII^e relèvent aussi de la curiosité. Il

s'agit de dessins déformés, conçus pour être regardés avec un miroir cylindrique dans lequel ils prennent forme (15 000 F à 30 000 F, 2 290 € à 4 580 €).

Une série consacrée à la Commedia dell'Arte en laisse apparaître tous les personnages grâce à son miroir d'époque. Plus terre à terre, les miroirs aux alouettes montrent une exploitation pratique du reflet : un support tournant muni de petits miroirs qui scintillent au soleil attire

les volatiles à la portée du chasseur. Cette invention a engendré une production importante qui relève d'un véritable art populaire. Une centaine d'exemplaires XIX^e font partie de cette exposition (de 1 500 F à 5 000 F; 229 € à 763 €).

Quelques meubles et objets à décor de miroirs datent des années 1940-1950 : un paravent de Jacques Adnet vers 1940 (40 000 F, 6 100 €), un lampadaire de Serge Roche provenant de sa collection personnelle (900 000 F, 137 400 €).

Des tableaux anciens et notamment des autoportraits qui relèvent de l'observation du peintre dans le miroir illustrent encore ce thème, accompagnés d'une série de gravures XVIII^e et XIX^e (500 F à 3 000 F, 76 € à 458 €).

Catherine Bedel

★ *Miroirs, la traversée des apparences*, galerie Gérard Guerre, plan de Lunel, 84400 Avignon, du mardi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, le lundi de 14 heures à 19 heures.

Calendrier

- ANTIQUITÉS BROCANTES
- Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes) du vendredi 16 au dimanche 18 juin, tél : 04-93-14-68-33.
- Bordeaux-Lac (Gironde), du vendredi 16 au dimanche 18 juin, tél : 05-56-81-80-88.
- Rognes (Bouches-du-Rhône), samedi 17 et dimanche 18 juin, tél : 04-90-79-32-26.
- Tulle (Corrèze), samedi 17 et dimanche 18 juin, tél : 05-57-43-97-93.
- Romans (Drôme), samedi

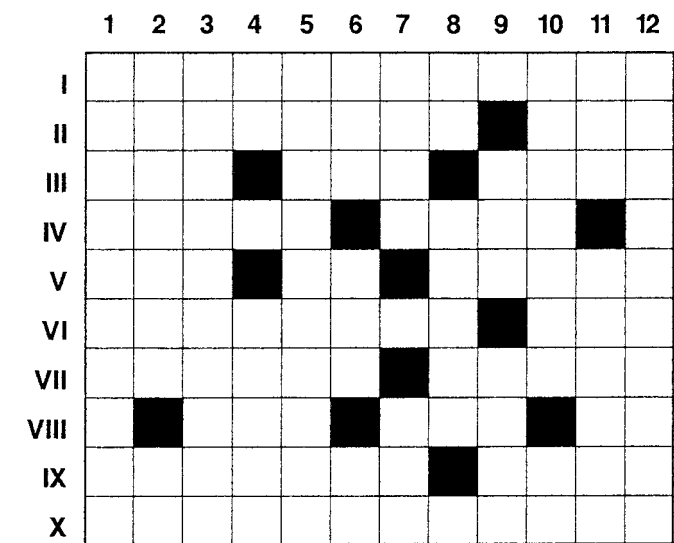
- 17 et dimanche 18 juin, tél : 04-74-69-79-04.
 - Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes), samedi 17 et dimanche 18 juin, tél : 06-08-10-71-63.
 - Lyon 05 (Rhône), samedi 17 et dimanche 18 juin, tél : 04-78-77-92-42.
 - La Ferté-Bernard (Sarthe), samedi 17 et dimanche 18 juin, tél : 02-43-93-16-90.
 - Paris place de la Nation, samedi 17 et dimanche 18 juin, tél : 01-47-05-33-22.
- COLLECTIONS
- Argent-sur-Sauldre (Cher), jouets anciens, du vendredi 16 au

- dimanche 18 juin, tél : 03-86-74-62-89.
- Paris porte d'Auteuil, Salon de la miniature, du vendredi 16 au dimanche 18 juin, tél : 01-49-91-75-00.
- Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), livres, samedi 17 et dimanche 18 juin, tél : 04-90-85-23-57.
- Cognac (Charente), collection autour du parfum, samedi 17 et dimanche 18 juin, tél : 05-55-03-17-04.
- Vallénay (Cher), bandes dessinées et disques, samedi 17 juin, tél : 02-48-63-60-96.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 143

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Salés ou non, ils ne sont jamais drôles. - II. Finit toujours son travail à la main. Droit et solide. - III. Retourne dans la colère. Ecrase. Soulève. - IV. Echanges entre Américains. Très commun et toujours unique. - V. Jamais seul. Toujours seul. Vendangeuse en automne. - VI. Gardent la couche au chaud. Avant la distribution. - VII. Trouva la mort en aidant son oncle Priam. Prises dans l'effort. - VIII. Sur place.

Possessif. Convient parfaitement. - IX. Passé devant le maître. Le bruit de l'effort. - X. Prépareraient les couronnes.

VERTICALEMENT

1. Enrichissement sur le terrain et en chambre. - 2. Chasse le client. Mis en réserve par le rat. - 3. Fabricante d'ennui. - 4. Que l'on a dû apprendre. Préparé pour les petits creux. - 5. Passages obligés avant les dépouillages. - 6. Parasite apprécié en début d'an-

née. Refus catégorique. Bout de lingerie. - 7. Quitte le foie avant d'être évacuée. Une fois de plus. - 8. Doublé en tête. Pour boire, mais difficile à avaler. - 9. Force mobile. Détériorai. - 10. Couvre-sol fait de récupération. Interjection. - 11. Porteur de graines. Capitale asiatique. - 12. Qui devrait faire taire toute inquiétude.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 142

HORIZONTALEMENT

I. Restructurer. - II. Obère. Usine. - III. Modérateur. - IV. Ales. Lauréat. - V. Nanomètre. Ni. - VI. Triais. PAF. - VII. Huais. Aa. - VIII. le. Eloigné. - IX. Territoire. - X. Ouessant. Sûr.

VERTICALEMENT

1. Roman-photo. - 2. Ebola. Eu. - 3. Sédentaire. - 4. Trésoriers. - 5. RER. Mis. Is. - 6. Aléa. Eta. - 7. Taillon. - 8. Tueurs. Oit. - 9. Usure. Air. - 10. Rire. Pages. - 11. En. Ana. - 12. Rectifieur.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 174

En collaboration avec



Le Grand Siècle

SUR LES CONSEILS de l'ange Raphaël, Tobie fait brûler le foie du poisson qu'il a pêché pour guérir son père aveugle, afin d'exorciser le maléfice qui pèse sur sa femme Sara. Dans ce dessus de cheminée destiné à l'hôtel Fieubet, rue des Lions, à Paris, Le Sueur s'est inspiré de Raphaël pour le beau visage de Tobie et pour l'ange. A cette époque, il réalise le cycle de *La Vie de saint Bruno* pour la Chartreuse de Paris. Il a alors atteint sa maturité. Son style est très original. Sa maîtrise absolue de l'espace, le rythme de ses compositions, le traitement ample des personnages et des draperies, la recherche d'un équilibre, font de Le Sueur une des figures majeures de son temps. Il reçoit des commandes de plus en plus prestigieuses, et, en 1648, il est un des membres fondateurs



de l'Académie royale de peinture. Outre le décor de l'hôtel Fieubet et de la Chartreuse de Paris, Le Sueur réalise une magnifique décoration pour un autre hôtel parisien. Quel est cet hôtel ? - L'hôtel Lambert - L'hôtel Salé - L'hôtel de Sully

« La Nuit de noces de Tobie et Sara », vers 1645-1650, Eustache Le Sueur (1616-1655), Huile sur toile, 89 x 116 cm, Paris, collection de la Banque Paribas, jusqu'au 2 juillet au Musée de Grenoble pour l'exposition « Eustache Le Sueur ».

Réponse dans *Le Monde* du 23 juin.

Réponse du jeu n° 173 paru dans *Le Monde* du 9 juin : Charles Gros est, entre autres, l'inventeur du paléophone.

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

MUSIQUE Du 7 au 24 juin, San Francisco accueille le Festival American Mavericks. « Mavericks » ou les pionniers d'une musique américaine qui n'a cessé de chercher sa propre

voie, en tentant de s'émanciper de ses influences européennes. ● POUR Michaël Tilson Thomas, directeur musical de l'Orchestre symphonique de la ville et directeur artistique du

Festival, « les Mavericks nous ont donné des musiques de l'extrême, qui définissent les limites de la saturation sensorielle, tendent la ligne si excitante entre ordre et chaos ».

● LE FESTIVAL fait revivre les œuvres de Charles Ives, Aaron Copland, John Adams, George Antheil, Henry Cowell... ● L'ESPRIT de fête, la mixité de l'assistance qui occupe

les 3 000 places du David Hall, le mélange de décontraction et d'hyperprofessionnalisme des musiciens font le succès et la qualité de ce rendez-vous.

San Francisco célèbre les mavericks, pionniers de la musique nord-américaine

Du 7 au 24 juin, la cité californienne se place sous la baguette du chef Michaël Tilson Thomas, qui, à la tête de l'Orchestre symphonique de la ville, joue la musique des descendants du père fondateur, Charles Ives

SAN FRANCISCO

de notre envoyé spécial

San Francisco, 7 juin 2000, 20 heures précises. Michaël Tilson Thomas entre à pas vifs sur la scène du Davies Hall. A cinquante ans passés, le chef américain, directeur musical de l'Orchestre symphonique de San Francisco et directeur artistique du Festival American Mavericks, qui a lieu du 7 au 24 juin, a toujours fier allure. Elancé, fringant, direct et souriant, il s'adresse au public et commence par une blague : « On nous a beaucoup écrit pour savoir ce qu'était un maverick, mais aussi pour nous demander pourquoi le festival ne programmait pas Elliott Carter, Samuel Barber, qui sais-je encore... Quelqu'un a même évoqué la musique de son cousin Marvin... » L'affaire est dans le sac : le public ne sait pas forcément à quelle sauce musicale il va être mangé, mais il s'amuse.

Chaque soir, encadré de deux écrans géants, qui reproduisent son image mais aussi des photographies, des documents, voire des partitions comme celle de *In C*, de Terry Riley, « MTT », ainsi que tout le monde le surnomme ici, parle avec intelligence et à-propos, donne des exemples au clavier, dirige et joue du piano. Dans les coulisses, après le concert, il répondra aux questions d'un journaliste qui conçoit un documentaire filmé sur le festival. Le compositeur John Adams est venu en voisin (il habite Berkeley). Embrassade, quelques commentaires hors champ. MTT se ravise et appelle le cameraman : « C'est très intéressant, filmez. » Et de reprendre l'embrassade et les commentaires, comme si de rien n'était. Infatigable, MTT participera à un débat d'après concert, puis à un cocktail de bienvenue. Le lendemain, il dirigera un autre programme, avec la redoutable *Quatrième Symphonie*, de Charles Ives...

On lui a beaucoup reproché son ego surpuissant, ses photos avantageuses, son omniprésence. Mais personne ne mégote son admiration pour l'énergie qu'il dédie à sa fonction pendant la saison, pendant les tournées internationales de l'orchestre et pendant ce festival annuel, pour la première fois entièrement consacré à la musique américaine et plus particulièrement à



THERRY MARTINOT

Michaël Tilson Thomas, chef de l'Orchestre symphonique de San Francisco et infatigable animateur du Festival American Mavericks.

ces mavericks. Mais qu'est-ce qu'un maverick ? Le dictionnaire répond : un pionnier, faisant référence aux Américains partis à la conquête du pays. Des pépites se trouvent aussi dans la musique de ces découvreurs que furent beaucoup de compositeurs, comme Charles Ives (1874-1954). Pour MTT, il fut « le premier à lancer la charge libératrice contre l'entrave européenne ». L'Europe est la mère, tantôt nourricière, tantôt indigne, de la musique américaine moderne.

CHERCHER SA PROPRE VOIE

Doublément influencée par l'Allemagne et la France (notamment à travers les élèves multiples de Nadia Boulanger, dont le plus célèbre est Aaron Copland), la création musicale du pays n'a cessé de cher-

cher sa propre voie, quitte à s'inventer un faux patrimoine. Il est constitué de musiques rurales (pour beaucoup cependant venues d'Europe et puisant leurs racines lointaines dans le XVI^e siècle), de cantiques ou de marches militaires (très prisés par Charles Ives), de rythmes latino-américains (très chers à Copland) et d'une polyphonie de l'harmonie et l'usage d'intervalles à vide, les quintes ou les quartes, parfait emblème sonore des Etats-Unis. MTT a une très jolie définition du style de Copland : « Le père musical de l'Amérique (...) créa ces sonorités qui seront à jamais associées aux prairies à ciel ouvert de ce pays. »

Autour de Copland – voix officielle et classique de la musique contemporaine américaine –, on

peut définir deux tendances : sur la Côte ouest, une série, sinon une lignée, de compositeurs dont le premier fut Henry Cowell (1897-1965), précurseur méconnu des techniques ultramodernes employées par la suite par John Cage sur la Côte est. Cowell, qui détestait l'influence européenne en Amérique parce qu'elle était « d'autant plus doctrinaire qu'elle était de seconde main », chercha l'inspiration ailleurs, vers l'Extrême-Orient, suivi en cela par d'autres compositeurs californiens, comme Lou Harrison (1917), Harry Partch (1901-1974) et la première génération de « purs minimalistes », La Monte Young (1935), Terry Riley (1935).

Sur la Côte est, à New York, Boston, Chicago, on distingue une autre tendance moderniste, plus

axée sur l'Europe. George Antheil (1900-1959), qui passa quelques années à Paris, est l'auteur d'une musique urbaine poussée jusqu'au paroxysme. Son *Ballet mécanique* (1925) demeure aujourd'hui encore un objet sonore furieux dont les outrances firent sensation (on cite souvent sa création parisienne comme le plus grand scandale public après celui du *Sacre du printemps*, en 1913, dont Antheil s'inspire beaucoup de la rythmique). Sans connaissance des techniques contemporaines de l'école de Vienne, Carl Ruggles (1876-1971) écrivit une musique puissante, rocaillieuse, dont le contrepoint atonal était régi par un système non dodécaphonique mais fondé sur neuf sons. Comme Ruggles, Ruth Crawford-Seeger (1901-1953) n'est

l'auteur que d'un catalogue très réduit mais d'une grande exigence. Une musique étrangement belle, lyrique quoique sertie dans une technique contrapuntique sévère. Viennent ensuite les figures de Roger Sessions (1896-1985), Milton Babbitt (1916), propagateur aux Etats-Unis de la technique de Schoenberg, mais aussi célèbre pour ses expérimentations électroniques, puis celles d'Elliott Carter (1908), qui, parti d'un style néoclassique, écrit depuis près de cinquante ans une musique atonale, proche de l'avant-garde européenne des années 70, presque totalement isolée dans le paysage musical américain, dont l'essentiel est désormais dominé par la consonance, voire la tonalité.

PHOTOGRAPHIE DE FAMILLE

La sélection opérée par MTT est partielle et partielle mais, composée de mavericks ou assimilés, la réunion peut donner lieu à une belle photographie de famille : le grand-père, Charles Ives, le père, Aaron Copland, et le fils, John Adams (davantage un artiste de synthèse génial qu'un pur maverick) ; les petits-enfants terribles : les « mauvais garçons », George Antheil, Henry Cowell, la « fille qui a mal tourné », Ruth Crawford-Seeger ; le grand oncle sévère, Carl Ruggles, les faux bons élèves de l'Ecole de New York, John Cage, Earle Brown, Morton Feldman... Dans la famille minimaliste, MTT a réuni le père, Terry Riley, le fils, Steve Reich, en préférant une cousine éloignée, Meredith Monk, au fils spirituel, Philip Glass, preuve d'un goût aussi excellent qu'avisé.

Demeure la question initiale : « Qu'est-ce qu'un maverick ? » On peut lire ce texte de MTT, dans un style qui n'appartient qu'à lui : « Les mavericks nous ont donné des musiques de l'extrême, qui définissent les limites de la saturation sensorielle, tendent la ligne si excitante entre ordre et chaos (...). Si vous êtes lassé qu'on vous dise où manger, combien vous devriez gagner et comment ressembler aux autres, cette musique est pour vous. C'est parce que vous n'êtes semblable à personne d'autre, comme les mavericks. »

R. Ma.

Michaël Tilson Thomas, directeur musical de l'Orchestre symphonique de San Francisco « Une manière, peut-être, d'échapper au joug européen »

SAN FRANCISCO

de notre envoyé spécial

« La salle dans laquelle vous donnez les concerts du Festival American Mavericks est quasi comble tous les soirs. En êtes-vous surpris et à quoi attribuez-vous ce succès ?

– Je dois avouer que cet afflux est étonnant et très réconfortant. Il est en train de se passer quelque chose de très important ici : le public de San Francisco se passionne de manière « ardente » [en français dans le texte] pour la musique. Ces mélomanes ont envie d'écouter le grand répertoire mais, et ce festival le prouve, ils sont capables de venir en masse découvrir la musique d'un compositeur américain peu connu comme George Antheil. Je ne peux vous assurer que ce même public viendrait aussi massivement à des concerts de ce type au cours de la saison ordinaire ; du moins ont-ils envie de se déplacer au moins une fois pour en avoir le cœur net, ce qui n'est pas si mal !

– Vous présentez vous-même les concerts d'une manière décontractée, avec une dose d'humour qui semble créer un lien entre vous et le public.

– Je crois qu'il est indispensable de dire quelques mots sur ces musiciens. Puisque j'en ai connu beaucoup, comme Aaron Copland, John Cage, Morton Feldman ou même Carl Ruggles à la fin de sa vie, je puis livrer quelques anecdotes qui éclairent efficacement la personna-

lité de ces musiciens. D'une manière générale, je crois que nous devons être, mes collègues de l'orchestre et moi-même, des « performers » plutôt que des « players », deux mots de la langue anglaise très proches mais qui ont une très grande différence : un « performer » est un artiste actif par rapport à un « player » dont la tendance à la passivité peut être redoutable pour la musique jouée collectivement. Je pense que vous avez pu constater l'engagement total de ces musiciens pendant l'exécution des pièces très difficiles comme la *Quatrième Symphonie*, de Charles Ives, ou le très exigeant *Ballet mécanique*, de George Antheil. C'est à ce prix-là que cette musique peut parler au public.

– Comment jouer la très difficile *Quatrième Symphonie*, de Charles Ives, dont l'édition est de surcroît problématique ?

– C'est une œuvre très complexe, avec un mélange incroyable d'éléments hétérogènes à la limite du chaos. Il y a une école qui consiste à respecter à la lettre les signes de Charles Ives, dont la mise au net est en fait encore sujette à controverse. Je pense qu'il faut surtout donner de la liberté à cette musique, afin qu'elle prenne toute son ampleur et que sa portée soit finalement conforme à la volonté de Ives, qui était de toucher le public sans le recours de l'intellect.

– C'est tout l'inverse d'un Elliott Carter écrivant tout avec une pré-

cision diabolique, jusqu'à noter un effet de rubato par des valeurs rythmiques complexes. Vous ne donnez d'ailleurs pas sa musique...

– Je ne pense pas que Carter soit un maverick, au sens où nous l'entendons dans ce cadre. Et Carter fait partie d'un groupe de musiciens très portés vers l'avant-garde européenne, une esthétique qui est devenue minoritaire ici. Je pourrais dire, sans aucun mépris, que j'ai de la considération pour son œuvre, mais que, pour moi, elle ne suscite aucun enjeu ou plaisir. Bien que me considérant comme un intellectuel, c'est-à-dire comme un être qui réfléchit au pourquoi et au comment de la musique, je ne pense pas que les complications cérébrales dont témoigne Carter soient nécessaires. Je crois plutôt que la musique est là pour transcender le langage et la pensée. C'est ce qui, à mon sens, rend si extraordinaires et si profondément humaines les complexités de Charles Ives.

– Votre programmation tendelle à profiler une tradition musicale nord-américaine ? Si oui, peut-on en définir la couleur, l'essence, les caractéristiques ?

– Il me semble que la physiologie de notre musique est faite d'éléments divers. Depuis Ives, beaucoup de compositeurs ont tenté de rassembler des éléments a priori hétérogènes, voire exotiques, une manière, peut-être,

d'échapper au joug européen. Il y a l'élément rythmique bien entendu, venu du jazz et du folklore. Gershwin a réuni les couleurs et les rythmes du jazz ou de la tradition juive, dont cette fameuse « blue note » qu'on trouve aussi bien chez l'un que chez l'autre. Aaron Copland a puisé son inspiration ailleurs, dans le folklore rural et aussi dans les rythmes sud-américains (très importants, aussi, chez Edgar Varèse, ce qu'on sous-estime trop). Pendant la guerre, après une période d'avant-garde peu comprise, Copland a écrit une musique plus accessible, qui était non le fait d'un anti-germanisme, mais plutôt du pro-américanisme, invitant le peuple américain à se reconnaître dans ses racines rurales. Le plus drôle est que cette musique, écrite par un New-Yorkais fils de juifs russes, s'adressait à des émigrés d'une seule génération qui étaient arrivés par bateau et à qui l'Amérique profonde ne disait rien... Copland me fait penser à Brian Wilson, l'auteur des chansons des Beach Boys, qui n'avait jamais mis les pieds à la plage ni vu un surfeur. L'autre ironie, à propos de Copland, est qu'aujourd'hui les politiciens de droite le tiennent pour l'emblème de l'américanité, en oubliant que cette musique est le fait d'un homme qui était juif, homosexuel et communiste ! »

Propos recueillis par Renaud Machart

Un auditoire qui ne boude pas son plaisir

THE AMERICAN MAVERICKS. Festival du 7 au 24 juin. Davies Symphony Hall, San Francisco. Tél. : 00-1-415-864-6000. Internet : www.americanmavericks.com/

SAN FRANCISCO

de notre envoyé spécial

Rarement le terme de « festival » aura été aussi opportun : l'esprit de festivité, la mixité de l'assistance qui occupe les 3 000 places de l'excellent Davies Hall, le mélange de décontraction et d'hyperprofessionnalisme chez les musiciens ne sont pas de vains mots, ici à San Francisco. On est ému de voir un même auditoire faire une ovation debout au merveilleux mais difficile *Time Cycle*, de Lukas Foss (une musique de 1960 qui n'a pas pris une ride), et au chœur a capella extrait d'*Atlas*, de Meredith Monk. Des œuvres dont les esthétiques sont on ne peut plus opposées. La veille, le 7 juin, le public était invité à participer à *In C*, de Terry Riley, la pièce de référence du minimalisme. Expérience merveilleuse, qu'on aimerait voir tenter chez nous : il est très intéressant d'entendre la dissection de *Sur incises*, de Pierre Boulez, mais il est si amusant de jouer *In C* sur un harmonica ou une flûte à bec...

Ce public remarquable n'a pas bronché pendant les longues minutes de *Piece for four pianos*, de Morton Feldman, même s'il a ri en grinçant des dents lors des frotte-

ments en quart de ton d'une composition pour deux pianos de Charles Ives, ou des délires de John Cage dans *Credo in US*, un véritable pied de nez. Même l'austère *Philo-mel* (1964), de Milton Babbitt, pour soprano et band, grâce à l'extraordinaire Laurel Flanigan, a fait un tabac ! Les folies extraverties de la *Quatrième Symphonie* de Charles Ives ou du *Ballet mécanique* de George Antheil entraînent la même adhésion.

OUVERTURE D'ESPRIT

Ce succès doit beaucoup à l'ouverture d'esprit des mélomanes de San Francisco (la tolérance est un principe fédérateur en cette Mecque des différences culturelles et sexuelles), mais aussi aux capacités exceptionnelles de Michael Tilson Thomas et à la qualité absolue de l'exécution. La seule ombre au tableau était l'hommage très médiocre à Duke Ellington, le 10 juin : Jon Fadis n'est pas MTT. Sous cette direction approximative et avec le concours d'artistes mineurs (Renee Rosnes et Queen Esther Marrow), la musique de ce génie paraissait être de second plan. Un comble !

R. Ma.

★ A paraître : *Copland the Populist*, par l'Orchestre symphonique de San Francisco, Michael Tilson Thomas (direction). 1 CD RCA, 09 026-63-511-2.

La Carnavalcade à Saint-Denis, manifeste citoyen et multicolore

La ville ouvre à nouveau ses rues à un gigantesque spectacle musical et ambulant dont les habitants sont les principaux acteurs

A QUOI SERVENT les entrepôts désaffectés, sinon à devenir les tremplins de quelque grand rêve ? Mercredi 14 juin, dans les hangars de la Sernam, jouxtant la gare de Saint-Denis, en banlieue parisienne, se trame une affaire d'importance. On prépare la Carnavalcade, la fête gigantesque qui va investir les rues de la cité samedi en fin de journée. En 1998, plus de 100 000 personnes y avaient assisté. Le point fort cette année est un ensemble d'opérations baptisé *Solstices* qui joue la carte du « brassage festif des cultures » en Seine-Saint-Denis. « Un département où l'on parle pas moins de soixante-quatre langues », rappelle Claire Béjanin, la directrice de ce projet ayant mobilisé dans des ateliers plus de 5000 adultes et enfants de vingt villes du département, encadrés par des artistes professionnels.

« L'idée d'un mariage entre artistes professionnels et amateurs est l'un des axes de notre travail », souligne Jacques Pornon, producteur-concepteur de *Solstices* et directeur du festival Banlieues bleues, qu'il quittera cette année pour la direction du Festival de jazz de La Villette. « Le travail s'effectue en amont de l'événement puissant qu'est la Carnavalcade. L'essentiel du budget - 22 millions -, soit 80 %, est consacré à

cette action en profondeur. » La Carnavalcade, c'est un carnaval, un vrai, avec ses chars, ses éclats de musiques, le rire de ses couleurs, ses fantaisies loufoques. Un cortège conçu par trois plasticiens (Ricardo Mosner, Killoffer et Nathalie Choux), nourri par huit créations musicales et chorégraphiques dont *Crank it up!*, imaginée par le pianiste et compositeur Ray Lema, avec la compagnie de danse hip-hop Boogi-Saï.

Les entrepôts grouillent comme une ruche. Des danseurs, des chanteurs, des musiciens, beaucoup de monde s'affaire à gommer les imperfections. Il en reste, trop nombreuses. « Ce projet est très excitant. J'aime bosser avec des mômes », déclare Ray Lema. D'habitude, je travaille avec des gens qui veulent s'investir dans la musique, ont des rêves musicaux. Là, ce n'est pas vraiment le cas. Dès le premier jour, certains m'ont dit : « Nous, tout ce qu'on veut, c'est prendre du bon temps ». L'ambiance reste tout de même fantastique. »

Le problème le plus délicat est, comme toujours, la disparité des niveaux. « De notre côté, nous avons pu le résoudre en nous divisant en quatre ateliers de danse (deux à Bobigny, un à Saint-Denis, un à Clichy-sous-Bois). Il y a des

gens très mélangés. Ils viennent du conservatoire, du collège Républicain de Bobigny... Certains sont beaucoup plus structurés en danse que d'autres », remarque Max-Laure Bourjolly, l'une des deux chorégraphes, avec Alex Benth, de la compagnie Boogi-Saï. Passer de la scène, son espace de travail habituel, à la rue pour un spectacle déambulatoire ne lui cause aucun souci. Elle est née en Haïti et Alex Benth est, lui, originaire de Cayenne. Ils savent ce qu'est un carnaval : « C'est comme un petit retour aux sources pour nous », dit-elle.

ABDEL, GRAINE DE BALAFONISTE

« Attention, tout le monde en place, on va commencer. » Il est 16 h 30. Avec une heure et demie de retard sur l'horaire, musique et danseurs se lancent. Les voix s'élèvent et entonnent *Un jour se lève*, l'un des trois titres composés par Ray Lema pour cette aventure. Entouré de ses musiciens et d'un DJ, qui seront juchés sur un char pendant le défilé, l'homme-orchestre jette des regards inquiets vers les balafons. « Ok, les filles, en mouvement ! » Hormis Abdel, un gosse haut comme trois pommes, élève de cinquième, la section de balafons dirigée par le Malien Lansine Kouyaté, un virtuose de l'instrument, est exclu-



Ray Lema et une jeune balafoniste.

sivement féminine cet après-midi. Les percussions sont emmenées par Cheik Tidiane Fall, un batteur et percussionniste sénégalais installé à Paris depuis la fin des années 70, qui a frayé avec de grands du jazz (Archie Shepp, Pharoah Sanders, Randy Weston). Côté voix, c'est Meïssa, également sénégalais, qui tient le rôle du professeur.

« Tous les trois étaient mes interfaces pour mener à bien ce travail », explique Ray Lema. Un projet dans lequel il s'investit depuis janvier, laissant de côté les autres, dont un enregistrement, encore à finaliser, effectué avec des musiciens gnaoua. « Dès le départ, on m'a dit : il faut rester résolument simple, aller à l'essentiel. On m'a demandé de renoncer à toutes mes « divagations ». Au fil des ateliers, on corrigeait le tir, jusqu'à ce que la mouture prenne. » Parmi les musiciens en herbe qui l'ont suivi dans cette belle histoire, il en a repéré certains. Quand les feux de la fête seront éteints, il aimerait les accompagner un peu plus loin. « Ce genre

de projet doit servir aussi à cela : déceler les jeunes qui ont quelque chose à dire. Essayer de les canaliser pour qu'ils rencontrent les gens qu'il faut. » Comme Abdel par exemple, graine de balafoniste prometteur, qui s'est mis à l'instrument, « pour aller à la rencontre de ses racines » (l'un de ses deux parents est originaire de la Côte-d'Ivoire). Samedi après-midi, Abdel va bomber le torse devant son balafon. Dans la foule, dit-il, toute sa famille sera là, jusqu'aux cousins et aux cousines.

Patrick Labesse

★ Carnavalcade, Saint-Denis (93), à partir de 19 heures (départ Porte de Paris-arrivée stade Delaune 21 h 30), avec Pino Minafra (Italie), Ti Coca (Haïti), Circus Baobab et Momo Wandel (Guinée Conakry), Maracatu Estrela Brilhante (Brésil), Lester Bowie's Brass Fantasy (USA), Troupe nationale du Shaanxi (Chine), Daqqa de Marrakech (Maroc), L'Occidentale de Fanfare (France), Dédé St Prix et Tanbou Bô Kannal (Martinique)... Gratuit.

L'Ecole-Opéra présente le résultat de son travail

« DIX MOIS d'école et d'Opéra » : le concept qui associe l'Opéra de Paris et les Académies de Créteil, Paris et Versailles aura concerné cette année quelque huit cents jeunes disséminés dans une trentaine de classes et vingt-neuf établissements scolaires issus pour la plupart de zones d'éducation prioritaire. Dix mois d'école et d'Opéra, de rencontres en ateliers - théâtre, musique, danse -, de découvertes en émerveillements.

Dix mois qui auront passé à la vitesse de l'éclair, avec, en ligne de mire, le couronnement final d'un spectacle. Pour Vincent, Oriane, Salomé, Ithier, Samia, Adil, Nouridine, Rachid, Sophie, Mustapha et les autres, une véritable épreuve que cette initiation à la scène, mais aussi un choc du réel salvateur. Pas facile en effet, nous dit Martine Kahane, directrice du service culturel de l'Opéra, « de gérer l'ambiguïté d'une réalisation d'amateurs dans une maison de professionnels ! Depuis bientôt dix ans, c'est le même schéma. Sur les quinze jours de répétition, les huit premiers sont atroces. Pour ces jeunes souvent désorganisés, qui n'ont ni le sens de l'espace ni la conscience de leur corps, apprendre la dure discipline du plateau est une contrainte nécessaire sans laquelle il n'est pas de spectacle possible. Cela étant, la deuxième semaine devient fascinante : l'écoute des autres s'est faite, la violence s'est estompée, vient alors le sentiment de la res-

ponsabilité. Toutes ces choses graves et profondes que le spectacle met au jour, cette impossibilité à parler de soi, de son milieu, que le théâtre soudain dénoue, c'est extraordinaire ! Et puis il y a ce moment magique où les choses basculent : les enfants s'emparent du spectacle, prennent les décisions, deviennent en quelque sorte des artistes à part entière. »

BRISER LES JEUX DE RÔLE

S'il représente la partie visible de l'iceberg, le spectacle rend compte d'un travail souterrain plus exigeant encore. Combattre chez ces jeunes le syndrome de l'échec relève de la gageure, tant sont déjà ancrés des comportements défaitistes. L'opéra devient alors l'image bénéfique et fructueuse d'une nouvelle adaptation au monde. Car s'il a ce pouvoir de briser ces jeux de rôle qui fondent le milieu scolaire, il propose aussi des solutions. « Pour ces générations souvent issues du chômage, de familles immigrées coupées de leurs racines », le contact soudain avec cent corps de métiers se révèle formateur : « Il leur est en effet difficile d'imaginer ce qu'est un métier. La qualité du personnel de l'Opéra, son attention et sa générosité, la passion qu'il a pour ce qu'il fait ont dès lors un impact capital. » D'ailleurs, ce sont eux qui encadrent les élèves des lycées professionnels - coiffure, maquillage, habillement, re-touches - participant au spectacle.

« Nous ne voulons pas reconstruire le monde, précise encore Martine Kahane, ce d'autant que le théâtre est par définition le lieu du passage, de l'éphémère, de la légèreté... Et pourtant, il y a des surprises merveilleuses, comme cette visite de Philippe Fénelon expliquant son travail à une classe de CE1 à tel point fascinée que, l'heure de la générale arrivant, on le vit sortir comme une comète, une constellation d'enfants à ses trousses ! »

Si l'implication des enseignants ne cesse de progresser, la relation avec des parents souvent peu concernés reste décevante. Ce sont pourtant leurs propres enfants qui organisent les visites et créent le spectacle, ces enfants qui clament et réclament : « Nous irons tous à l'Opéra ! »

Marie-Aude Roux

★ Nous irons tous à l'Opéra. Impromptu théâtral pour soixante élèves-acteurs, avec Ahmed Madani (écriture et mise en espace), Christine Pouquet (théâtre), Philippe Aglaé (chant), Thierry Fournier (percussions), Serge Malko (régie générale) et les élèves des classes de CM1 de l'école Pihet de Paris, de 4^e du Troisième Collège de Saint-Ouen, de 4^e du collège Jean-Moulin de Sannois. Amphithéâtre Bastille, 120, rue de Lyon, 75012 Paris. Le 16 juin à 20 heures, les 17 et 18 juin à 15 heures. Tél : 01-40-01-20-84.

La Casa di Lume, une cinémathèque ambitieuse en Corse

AJACCIO

de notre correspondant

Casa di Lume, « Maison de la lumière », dont l'immeuble, élevé au cœur de la troisième ville de Corse, Porto-Vecchio, abrite également le centre culturel communal, sera inaugurée le samedi 17 juin par Jean Baggioni, président du conseil exécutif de la Corse, et Camille de Rocca-Serra, maire de la cité. Après le Musée de la Corse à Corte, la cinémathèque est la deuxième grande réalisation culturelle de la collectivité de Corse. L'ouvrage comporte cinq niveaux sur une surface totale de 5 000 m². A l'issue d'un concours international d'architecture, le projet de Michael Munteanu, présenté par le cabinet Archi-Tecture de Paris, a été retenu. Financée dans le cadre de deux contrats de plan à partir de 1989, l'opération a coûté 46,3 millions de francs (21,6 pour la cinémathèque et 24,7 pour le centre culturel), dont 43 % apportés par la collectivité de Corse, 23 % par l'Etat, 17 % par l'Union européenne et 17 % par la commune de Porto-Vecchio et le conseil général de la Corse-du-Sud. L'ensemble porte le nom d'Espace Jean-Paul de Rocca-Serra, député et maire défunt, qui s'était largement impliqué dans sa réalisation.

« Avec la création de la Cinémathèque de Corse, explique Jean Baggioni, la collectivité territoriale réalise son deuxième grand équipement culturel. L'île est ainsi dotée d'un ou-

til moderne et performant qui ouvre des perspectives locales en matière de connaissance et de formation, d'échanges et de création. Elle témoigne aussi du formidable pari autour de l'image, non seulement dans sa fonction patrimoniale mais également dans sa dimension moderne, axée autour des nouveaux moyens d'information et de communication, qui feront de la Casa di Lume une cinémathèque à large vocation nationale et internationale capable de positionner notre île en tant qu'acteur à part entière d'un réseau culturel plus vaste. »

« MÉMOIRE AUDIOVISUELLE »

Salle de cinéma de 130 places, espaces muséographiques sur deux niveaux, centre de documentation et salle de consultation vidéo, locaux de stockage des archives et bureaux administratifs, la cinémathèque dispose d'un fonds important : 3 000 ouvrages sur l'histoire et l'actualité du cinéma, des centaines de magazines du début du siècle à nos jours, 6 000 affiches, des milliers de documents divers, 5 500 films d'auteurs et d'amateurs corses de divers formats comptant 30 000 bobines. La cheville ouvrière en est Jean-Pierre Mattei, président fondateur, en 1983, de l'association La Corse et le cinéma, qui a reçu de l'Assemblée de Corse délégation de service public pour la gestion de la cinémathèque.

« Créer une mémoire audiovisuelle de la Corse était l'une de mes

Les préparatifs de « L'incroyable pique-nique » du 14 Juillet sont lancés

CATHERINE TASCIA, ministre de la culture, Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, et Jean-Jacques Aillagon, président de la Mission 2000 en France, ont présenté le 14 juin « L'incroyable pique-nique » qui aura lieu le 14 juillet le long de la « Méridienne verte », entre Dunkerque (Nord) et Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales). 4 millions de personnes sont attendues sur une ligne de 1 000 km aux 300 pique-niques organisés par les communes.

La liste des thèmes de ces pique-niques est accessible sur Internet (www.wmevent.net). L'organisateur du pique-nique est Gad Weil, directeur de WM événements, qui a organisé la « grande moisson » sur les Champs-Élysées en 1990. A partir du 19 juin, un numéro de téléphone - 08-36-67-20-30 (1,47 F la minute) - permettra de tout savoir sur ce qui se passera dans chacun des pique-niques. Le 14 juillet sera aussi l'occasion de découvrir les fresques florales de « Variations sur toute la ligne », de Jacques Leclercq-K., qui ponctuent la plantation d'arbres imaginée par l'architecte Paul Chemetov sur la ligne imaginaire du méridien de Paris.

préoccupations majeures. Il était possible de montrer que l'on pouvait s'exprimer sans la langue, le cinéma ayant d'abord été muet, et avec la langue, explique M. Mattei. Les sceptiques prétendaient qu'à part Napoléon et Tino Rossi il n'y avait rien. C'était naturellement faux. » Dans le premier volume de son livre *La Corse et le Cinéma (Le Muet, 1897-1929)*, édité à Ajaccio par Alain Piazzola, Jean-Pierre Mattei en apporte la preuve en établissant entre la Corse et le cinéma une relation dont les liens n'étaient guère visibles. Il apparaît sa recherche, menée en étroite liaison avec Michel Landi, président d'honneur, et celle de ses collaborateurs au travail de l'archéologue.

Comme pour en faire, dès le premier jour, la démonstration, un documentaire inédit de Jacques Tati, réalisé par sa fille Sophie Tatischeff, sera présenté dans la salle Abel-Gance. D'une durée de vingt-six minutes, il est intitulé *Forza Bastia 1978 ou l'île en fête*. Jacques Tati s'était alors rendu en Corse pour filmer les préparatifs de la finale de la Coupe d'Europe de l'UEFA devant opposer Bastia à Eintracht. C'était un événement sans précédent dans l'île. La finale fut perdue, mais non les rushes du tournage, auxquels Sophie Tatischeff a accepté de redonner vie, offrant ainsi ces images retrouvées dans les archives de son père.

Paul Silvani

SORTIR.

LE GUIDE DE VOS SORTIES EN FRANCE :

CINÉMA, EXPOSITIONS, FESTIVALS,
MUSIQUE, OPÉRA-DANSE, THÉÂTRE.

sortir.lemonde.fr

Particuliers / Professionnels, retrouvez chaque semaine la rubrique « Le Monde Immobilier ».

Renseignements :

⇒ Particuliers : ☎ 01.42.17.39.80
⇒ Professionnels : ☎ 01.42.17.39.45

Radiohead retrouve ses fans au Théâtre antique d'Arles

Le groupe britannique rode dans des petites salles sa tournée prévue à l'automne sous un chapiteau

Radiohead donne des concerts en juin et juillet dans des petites salles et des lieux patrimoniaux, autant de répétitions publiques de la

« vraie » tournée prévue à l'automne sous un chapiteau à l'occasion de la sortie du quatrième album. Le Théâtre antique d'Arles était la pre-

mière date du retour sur scène du groupe, porté vers le succès avec les albums « The Bends » (1995) et « OK Computer » (1997).

sobre appareillage de lumières, Radiohead fait le juste choix du dépouillement visuel dont on ne sait pas s'il sera conservé sous chapiteau.

Ce qui doit être vu, ce sont les soubresauts, élans et secousses qui traversent les corps, celui du chanteur et guitariste Thom Yorke et celui du guitariste soliste John Greenwood, manifestations extérieures les plus flagrantes de l'envie scénique du groupe. Ed O'Brien, géant débonnaire et troisième guitariste de la formation, arpente les lieux de temps à autres, la rythmique de Colin Greenwood (basse) et Phil Selway (batterie) reste impassible. En débutant par *Talk Show Host*, titre perdu dans la musique du film *Romeo & Juliet*, de Baz Luhrmann (1996) puis *Bones*, enfoui dans l'al-

bum *The Bends*, Radiohead ne parie pas obligatoirement sur le catalogue de ses thèmes les plus connus. Suit *Optimistic*, première des nouvelles chansons présentée ce soir.

Difficile d'évaluer avec exactitude la qualité de ces titres. *Morning Bell*, *In Limbo* ou *Knives Out* prolongent les expériences sonore d'*OK Computer* à coups d'envolées lyriques et de virées psychédélics. Les flamboyances de la formule à trois guitares pourraient avoir fait, provisoirement, leur temps (*Dollars & Cents* en est le rare contre-exemple). Le Radiohead du futur joue avec les sons et avec des atmosphères qui doivent prendre le temps de leur envol. Parfois ça bricole un peu, à d'autres moments on sent une densité qui doit beaucoup au chant hal-

luciné de Yorke, dont le registre s'est étendu (*Everything in its Right Place*) à défaut de la justesse.

En l'état, les extraits d'*OK Computer* restent les plus pertinents. La difficulté de transcrire à la scène le travail d'orfèvre du groupe sur disque n'est néanmoins pas près d'être vraiment résolue, en dépit de ce que laisse entendre les versions d'*Exit Music*, ballade tragique en apesanteur, de *Climbing Up the Walls* et cette manière si personnelle qu'a le groupe de souffler dans la même seconde le chaud et le froid, la rage et la mélancolie, ou du final *Paranoïd Android*, minisymphonie visionnaire et habitée. Radiohead est parvenu à la scène à en préserver la folie et les beautés secrètes.

Sylvain Siclier

TROIS QUESTIONS À...

ED O'BRIEN

1 N'a-t-il pas été trop difficile pour le guitariste de Radiohead d'adapter pour la scène les chansons d'un nouvel album, à paraître en octobre, qu'on dit très marqué par l'électronique ?

Nos deux premiers albums étaient entièrement conçus en fonction de concerts. Le troisième, *OK Computer*, était enregistré dans des conditions *live* à 85 %. Le prochain est très différent. On y retrouve des éléments familiers chez Radiohead et beaucoup de choses surprenantes à cause d'une utilisation peu conventionnelle de l'électronique. Plusieurs de ces morceaux ont été enregistrés quasiment en solo par Thom Yorke, notre chanteur. Certains n'étaient pas du tout adaptables à

la scène. Nous n'y avons pas touché. Nous avons commencé à répéter cette tournée il y a cinq semaines. Petit à petit, nous retrouvons une alchimie disparue depuis un an et demi.

2 Après vos concerts estivaux dans des arènes antiques, vous reprenez la route en donnant des concerts sous chapiteau. Est-ce pour coller au concept de l'album ?

Nous enregistrons des disques pour tenter des choses différentes, pas pour devenir le plus gros groupe de rock du monde. De la même façon, la perspective de redonner des concerts dans des stades ou dans d'immenses salles ne nous excitait pas du tout. Même s'il contient 10 000 places, ce chapiteau devrait avoir quelque chose d'intime, de chaleureux. Notre éclairagiste, Andy Watson, plus influencé par le théâtre ou la danse

que par les shows, a beaucoup travaillé sur ce projet.

3 Dans le film *Meeting People Is Easy*, consacré à votre dernière tournée, on voyait Radiohead s'ennuyer à mourir hors de scène. Qu'est-ce qui vous pousse à repartir sur la route ?

Le film tenait trop peu compte du plaisir que nous éprouvons sur scène, notre raison d'être. Mais c'est vrai que la vie en tournée peut être pénible. J'ai passé la précédente complètement pété, pour créer ma propre bulle. Quelques précautions sont nécessaires pour garder les pieds sur terre : ne pas rester plus de quatre semaines éloigné de la maison, continuer d'enregistrer en studio pendant la tournée et lire les journaux pour ne pas fuir la réalité.

Propos recueillis par Stéphane Davet

Cecilia Bartoli et Nikolaus Harnoncourt réunis pour l'« Armida » de Haydn

ARMIDA. Opéra de Joseph Haydn avec Cecilia Bartoli (Armida), Christoph Prégardien (Rinaldo) et Patricia Petibon, Scott Weir, Markus Schaeffer, Oliver Widmer, Concentus Musicus de Vienne, Nikolaus Harnoncourt (direction), Musikverein de Vienne, le 3 juin.

VIENNE

de notre envoyé spécial

Rencontre au sommet, à Vienne, dans l'une des acoustiques les plus fabuleuses de la planète : Cecilia Bartoli enregistre pour Teldec le rôle-titre de *l'Armida* de Joseph Haydn, sous la direction de son chef bien-aimé, Nikolaus Harnoncourt. C'est en public, dans la grande salle de la Musikverein, le havre de l'Orchestre philharmonique de Vienne, un simple plan de type « boîte à chaussures » mais où le son ne reste jamais au ras du sol : la moindre note de clavecin y résonne avec clarté et chaleur, les voix y sont portées comme naturellement et si les instruments du Concentus Musicus de Vienne ne sonnent pas avec plus de rondeur et de fondu qu'à l'habitude, c'est non en raison d'une carence acoustique mais bien parce que Harnoncourt ne souscrit pas, là plus qu'ailleurs, au beau son.

Le regard habité jusqu'à l'inquiétant, la gestique monumentale et assez sèche, le chef autrichien (« baroqueux » autrefois honni en son propre pays, aujourd'hui honneur suprême - invité à diriger le prochain concert du Nouvel An) considère l'acte musical comme une prise de risque permanente. L'expression, l'énergie rythmique, la caractérisation dramatique l'intéressent nettement plus que le fini d'une sonorité et le détail de la mise en place. (On notait en effet quelques décalages récurrents entre les vents et les cordes mais les deux concerts, intégralement enregistrés par Teldec, ainsi que les séances de corrections additionnelles devraient arranger les choses.)

L'entente d'Harnoncourt avec la mezzo-soprano italienne (qu'il connaît bien pour avoir souvent avec elle donné des concerts, et enregistré il y a dix ans un *Lucio Silla*

de Mozart) ne pouvait être qu'idéale : elle aussi, et cela va en s'accroissant au fil des années de sa jeune carrière, considère sa voix non comme un objet sonore dont la musique serait le faire-valoir, mais comme un outil infiniment coloré, flexible, au service d'une expression véritablement kaléidoscopique.

Le rôle d'Armida la fait entendre dans une tessiture tendue : il ne s'agit plus seulement de vocalises la maintenant passagèrement dans le haut de la voix mais d'une musique qui réclame les sons tenus d'un vrai soprano. Cecilia Bartoli flirte avec un rôle qui n'est, *a priori*, pas pour elle, mais elle parvient à le chanter pleinement, en « ouvrant » et en projetant son aigu, sans tricher, en y mettant son habituelle énergie dévastatrice et communicative dont on ne peut que souhaiter qu'elle la contrôle totalement, le risque de se brûler les ailes n'étant pas improbable.

MUSICALITÉ RAYONNANTE

Le ténor allemand Christoph Prégardien n'a pas l'aigu rayonnant et facile, mais la qualité exceptionnelle de son timbre, sa profonde musicalité (affinée par une pratique constante, au concert et au disque, du *lied*) et sa présence sensible en font un Renaud extraordinaire. Et la musique qui lui est dévolue est de toute beauté : c'est lui le héros musical de cet opéra.

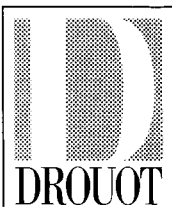
Deux autres ténors, Scott Weir et Markus Schaeffer, l'entourent dans des rôles plus discrets et plus moyennement tenus. On émettra des réserves sur Oliver Widmer dont le style débraillé, les intentions

un peu lourdes frisent la vulgarité. Excellente tenue en revanche de Patricia Petibon dont on est heureux d'entendre le médium prendre du galbe et la voix, plus généralement, s'installer dans une musicalité rayonnante.

« Prêtée » à Teldec par Decca en « échange » de l'orchestre Giardino Armonico qui a enregistré avec elle un ébouriffant récital Vivaldi, Bartoli a pu réaliser ce vieux rêve de partenariat avec Harnoncourt. Sera-t-il suivi d'autres réalisations ? Si

la mezzo-soprano, qui peut aujourd'hui se permettre une grande liberté, décide de ne pas renouveler un contrat d'exclusivité discographique, elle pourra continuer de travailler avec Harnoncourt et qui lui chaut. Le 4 juin à Vienne, le chef autrichien signait un contrat d'exclusivité à vie avec Teldec, assorti de projets foisonnants, d'une nouvelle version de *La Passion selon saint Matthieu* de Bach à *l'Aïda* de Verdi.

Renaud Machart



DROUOT RICHELIEU

9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : <http://www.gazette-drouot.com>

Expositions :
la veille de la vente, 11h à 18h
le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,
92987 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

LUNDI 19 JUIN

S.1 et 7- Tableaux anciens. Bel ameublement. Me de RICQLES et Mes PESCHETEAU-BADIN, GODEAU, LEROY

MERCREDI 21 JUIN

S.5 et 6- Importants tableaux et sculptures des XIXe et XXe. PIASA
S.7- Tableaux modernes. Tableaux anciens. Meubles et objets d'art. Haute Epoque. Art d'Orient et d'Extrême-Orient. Bijoux anciens. Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD

VENDREDI 23 JUIN

S.1 et 7- Objets d'art et de très bel ameublement. PIASA



DROUOT MONTAIGNE
15, AVENUE DE MONTAIGNE
75008 PARIS
Tél. : 01-48-00-20-80

VENDREDI 23 JUIN A 14H
HAUTE EPOQUE
Me de RICQLES. Tél. : 01.48.74.38.93
Expo. le 21-06 11h/22h et le 22-06 11h/19h

LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, 12, rue Drouot (75009) 01.42.46.61.16
PESCHETEAU-BADIN, GODEAU, LEROY, 16, rue de la Grange Batelière (75009) 01.47.70.88.38
PIASA, PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES 5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

SORTIR

PARIS

Rencontres à la Cartoucherie L'Autriche est au cœur des sixièmes rencontres à la Cartoucherie, qui se tiennent au théâtre de la Tempête et au théâtre du Chaudron, du 16 au 25 juin. Samedi 17, une *Nuit autrichienne* permettra d'entendre des textes d'auteurs autrichiens et français - Hélène Cixous, Jacques Serena, Antonio Fian, Peter Truini, Elfriede Jelinek... - qui réagissent à la situation créée par la coalition qui a porté au gouvernement le parti conservateur et le parti populiste de Jörg Haider. Les autres journées des Rencontres sont composées de six programmes présentés chacun trois fois, qui ont en commun de témoigner de l'état du monde : ils parlent de Tchernobyl et de la Bosnie, du racisme ordinaire et du quotidien de RMistes, de l'exil et de la démocratie.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12^e. M^o Château-de-Vincennes. Du 16 au 25 juin. Tél. : 01-43-28-44-22. 50 F.

Chhau

Originaire du nord-est de l'Inde, le chhau, danse ou rituel dramatisé selon les définitions des uns et des autres, fut créé au début du XX^e siècle par un prince féru d'art habitant la ville de Seraikella dans le Bihar. Ancré dans les

célébrations de la récolte, le chhau se compose de danses esthétisantes pour lesquelles les interprètes portent des masques inspirés du théâtre Nô. Leur technique est basée sur celle de l'art martial, le parikhanda, ce qui donne un style de mouvements amples et spirales.

Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6^e. M^o Saint-Placide. Les 15, 16 et 17, 20 h 30 ; le 18, 17 heures. Tél. : 01-45-44-72-30. 120 F.

CONQUES

Le Joueur de flûte

Interprété par deux mille enfants de l'Aveyron et le flûtiste et acteur Arthur Beatty, cette version moderne du *Joueur de flûte de Hamelin* prendra pour décor les lieux de la cité médiévale de Conques. Fabienne Castagna, responsable de la mise en scène dans cet espace inhabituel, a prévu des itinéraires multiples, repérables par des jeux de couleurs ; la plasticienne Violaine Laveaux installera ses sculptures végétales ; la musique et l'environnement sonore sont dus aux électroacousticiens Guy Raynaud et Roland Ossard ; les effets spéciaux et olfactifs sont placés sous la responsabilité de l'équipe de Michael Moisseeff. Durée prévue : trois heures.

Ville de Conques (12) samedi 17 juin, 15 heures. Tél. : 05-65-71-24-00. Entrée libre.

GUIDE

REPRISES

Easy Rider de Dennis Hopper, avec Peter Fonda, Dennis Hopper, Jack Nicholson. Américain, 1968, copie neuve (1 h 30). VO : *Grand Action*, Paris 5^e (01-43-29-44-40). Engrenages de David Mamet, avec Lindsay Grouse, Joe Mantegna, Mike Nussbaum. Américain, 1987 (1 h 52). VO : *Reflet Médicis*, salle Louis-Jouvet (Dolby), Paris 5^e (01-43-54-42-34) ; *Le Balzac (Dolby)*, Paris 8^e (01-45-61-10-60) ; *MK2 Quai-de-Seine (Dolby)*, Paris 19^e.

SÉANCES SPÉCIALES

Reprise de la Semaine de la critique Cannes 2000 *Les Autres Filles*, de Caroline Vignal : le 15, 22 heures ; *Happy End*, de Ji-Woo Jung : le 16, 18 heures ; *Hidden Whisper*, de Vivian Chang : le 16, 20 heures ; *Amores perros*, de Alejandro Gonzalez Iñarritu : le 16, 22 heures ; *Krampack*, de Cesc Gay : le 17, 18 heures ; *De l'histoire ancienne*, de Orso Miret : le 17, 20 heures ; *Goog Housekeeping*, de Frank Novak : le 17, 22 heures. Le Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17^e. Tél. : 01-53-42-40-20.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Dans le champ des étoiles Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7^e. M^o Solferino. Tél. : 01-45-49-11-11. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 16 juin au 24 septembre. 40 F. Nils-Udo Musée Zadkine, jardin et atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6^e. M^o Vavin. Tél. : 01-43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Du 16 juin au 24 septembre. 30 F. Gudrun von Maltzan, David Gelot Maison d'art contemporain Chaillieux, 5, rue Julien-Chaillieux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Du 16 juin au 30 juillet. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière
47 boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris

VANA XENOU
« Mystères d'Eleusis »

du 2 au 24 juin 2000
tous les jours de 8h30 à 18h30

CREATIONS TESORO
Joaillier - Fabricant
Expert - Gemmologue

7 avenue Victor Hugo - Paris 16^e
Tél. : 01.45.00.72.55

Naissances

Bernard et Claude du GRANRUT sont heureux d'annoncer la naissance de leur dixième petit-enfant,

Clara,

sœur d'**Alexandre,**

chez **Charles et Barbara du GRANRUT,** née **HESTER.**
Paris, le 26 avril 2000.

Danièle et Xavier BRENNER

sont très heureux de faire part de la naissance de leur petite-fille,

Emma,

le 7 juin 2000,

chez **Anne WICKER** et **Renald BRENNER.**

Léa-Sherina

est très heureuse d'annoncer la naissance de son petit-frère,

Ilian,

le 8 juin 2000, à 16 h 47, à la maternité de Port-Royal, pour le bonheur et la plus grande surprise de ses parents,

Cathy et Naresh SAKHRANI.

Anniversaires de naissance

« Trois quarts de siècle ont inscrit sur ton visage les marques de ta générosité et de ton amour de la vie. »

René LEGRAIN,

bon anniversaire.

Danièle.

Décès

– Maryvonne, Diana, Satar et Sirwan Babakhan, ses amis et collègues de l'Institut kurde de Paris, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Ali BABAKHAN,

docteur en histoire, vice-président du département des sciences humaines de l'Institut kurde et directeur de la revue *Etudes kurdes,*

survenu le 13 juin 2000, à Paris, dans sa cinquante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 16 juin, à 13 h 30, au cimetière du Père-Lachaise (métro Père-Lachaise, entrée principale).

Tous ceux qui l'ont connu et aimé peuvent lui rendre un dernier hommage le samedi 17 juin, de 15 heures à 19 h 30, à l'Institut kurde de Paris, 106, rue La Fayette, Paris-10^e (tél. : 01-48-24-64-64), en présence de sa famille.

– Le président et les membres du conseil d'administration de la Mutuelle nationale L'Entraide administrative ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Charles BERSANI,

contrôleur d'Etat honoraire, officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 25 mai 2000.

MNEA, 228, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.

– Paris. Givors.

Jacqueline Bollot-Frappa, son épouse, Lise, sa fille, Henriette Frappa, sa belle-mère, Annie Frappa, sa belle-sœur, Les familles Prosper et Boiteux, Tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Yves BOLLOT,

chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Prague, le 4 juin 2000.

L'inhumation a eu lieu jeudi 15 juin, au cimetière de Givors (Rhône).

Appartement F 202, 20, rue du Commandant-René-Mouchotte, 75014 Paris.

– Chalon-sur-Saône. Grenoble. Angers. Paris.

M^{me} Alain Carle, son épouse, Ses enfants, Ses gendres, Et son petit-fils, Ses frères et sœurs, Ses filleuls, Ses beaux-frères et belles-sœurs, Ses cousins, Proches et amis, Les familles Carle, Deriat, Pannier, Moignet, de Guillebon, Dellac, Cazenave, Guillermin, Martin, Anrigo, ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Alain CARLE,

ancien expert près les tribunaux,

survenu le 13 juin 2000, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église du Monastère des Clarisses, 94, chemin Sainte-Claire, à Voreppe (Isère), le vendredi 16 juin, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, avenue Boucicaut, 71100 Chalon-sur-Saône. 5, rue Bouilloux-Lafont, 75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Cyril CURTZ,

survenu le 5 juin 2000, à l'âge de vingt-neuf ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu le vendredi 16 juin, à 11 heures.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

De la part de M^{me} veuve Jean Curtz, sa mère, M^{lle} Sabrina Curtz, sa sœur, M^{me} Sylvie Curtz et Sophie, M^{me} Jeanne Haddad et ses enfants, M. Jacques Bouhnik et ses enfants, M^{me} Dolly Ben Acher et ses enfants, M. Daniel Haddad, Toute la famille, Et ses amis.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Celle qui fut la dernière compagne de Paul Eluard,

Dominique,

est morte le 12 juin 2000.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

« C'est à partir de toi que j'ai dit oui au monde. »
Le Phénix.

Caroline et Maya Laure, 18, rue Georges-Braque, 75014 Paris.

– Roland-Ramzi Geadah, en union de pensée avec ses frère et sœurs, a la grande tristesse d'annoncer le décès de sa mère,

Blanche GEADAH.

Une messe sera célébrée en sa mémoire en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, rue Galande, Paris-5^e, le dimanche 18 juin 2000, à 11 heures.

– M^{me} Akila Guéroui, son épouse, Ses enfants, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Mohammed GUÉROUI,

ancien sénateur, président de l'Association CDDI, chevalier de l'ordre des Palmes académiques, chevalier de l'ordre du Mérite, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur,

survenu le vendredi 9 juin 2000, à Marseille, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont lieu ce jour, à 15 heures, au cimetière de Thiais (carré musulman).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Elise, sa femme, Georges et Mylène Guidoni, ses parents, Muriel et Dominique, ses filles, Jacques et Gwenaél, leurs compagnons, Anne, sa sœur, et Jean-Paul Fourneau, son mari, Vincent et Nathalie, son neveu et sa nièce, Les familles Guidoni, Marjolin, Massot, Fourneau, Ses amis, ses camarades, ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Pierre GUIDONI,

préfet, homme politique, universitaire, délégué interministériel au codéveloppement, officier de la Légion d'honneur, commandeur des Arts et des Lettres, grand-croix d'Isabelle la Catholique, grand-croix du Libertador San Martin, ambassadeur de France en Espagne (1982-1985), ambassadeur de France en Argentine (1991-1993), président de l'Institut du monde arabe (1985-1986), ancien député de l'Aude, ancien vice-président de l'Assemblée nationale, membre du comité directeur du Parti socialiste depuis 1971, secrétaire national du Parti socialiste chargé des relations internationales et ancien vice-président de l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne.

Il avait cinquante-huit ans.

Un office religieux se déroulera en l'église Saint-Séverin, à Paris, samedi 17 juin 2000, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre.

« Une pierre, si j'en suis une, que ce soit cette pierre active qui moule le grain accouplé à la meule jumelle. »

90, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

– L'Office universitaire de recherche socialiste (l'OURS) a la grande tristesse de faire part du décès de son président,

Pierre GUIDONI.

L'OURS, 86, rue de Lille, 75007 Paris.

– M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur. Et les hauts fonctionnaires du ministère, ont la grande douleur de faire part du décès de

Pierre GUIDONI,

préfet, délégué interministériel au codéveloppement et aux migrations internationales, officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 13 juin 2000.

Ils s'associent à la peine de son épouse et de ses filles.

(*Le Monde* du 15 juin.)

– Annaba (Bône). Eysines.

Nous avons le regret d'informer ses amis de France et d'Algérie du décès de

M. Julien LACARRÈRE,

1904-2000.

Il repose au cimetière d'Eysines (Gironde), près de son épouse,

Charlotte,

et de leur fille

Andrée.

13, rue Raoul-Déjean, 33320 Eysines.

– M. et M^{me} Jean-Marie Buhler, M^{me} Claudine Buhler, M. et M^{me} Franck Buhler et leurs enfants, M. Laurent Buhler, M. Cyril Buhler, M. et M^{me} José Garanger, ont la très grande tristesse de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et amie,

M^{me} France SAR,

officier des Palmes académiques, directrice fondatrice de l'Ecole secondaire active de Pierrefitte (Seine-Saint-Denis),

survenu le 11 juin 2000, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Elle repose dorénavant au cimetière de Sainte-Sabine (Tarn-et-Garonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, allée de la Gambauderie, 91190 Gif-sur-Yvette.

Chaque samedi avec **Le Monde** DATÉ DIM./LUNDI retrouvez **LE MONDE TELEVISION**

– M^{me} Danielle Orsini-Labos, M. et M^{me} Gérard Orsini, ses enfants, Géraldine, Blandine et Lionel, Raphaëlle et Maxime, ses petits-enfants, M^{lles} Antonia et Cécile Campana, M^{me} Valérie Balliccioni-Campana, ses belles-sœurs, Ses neveux, nièces, Parents et alliés, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André ORSINI,

inspecteur général honoraire de l'Education nationale, officier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques, commendatore al Merito della Repubblica italiana,

survenu le 13 juin 2000, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, place Victor-Basch, Paris-14^e, métro Alésia.

Une absoute aura lieu le samedi 17 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean, à Poggio-Mezzana (Corse), suivie de l'inhumation dans le tombeau familial, auprès de son épouse.

21, avenue Jean-Moulin, 75014 Paris. 3, rue Friant, 75014 Paris. 20, boulevard Paoli, 20200 Bastia.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le mardi 13 juin 2000, de

M. André ORSINI,

membre du conseil d'administration de l'AMOPA (Association des membres de l'ordre des Palmes académiques),

dont les obsèques seront célébrées le vendredi 16 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris-14^e.

Né le 1^{er} septembre 1919, à Saint-Florent, en Corse, André Orsini interrompt ses études de médecine en 1940 du fait de sa mobilisation.

En 1942, il est maître d'internat, puis répétiteur au collège de Cusset, où à la suite de sa démobilisation il s'engage dans la Résistance. Il sera membre des réseaux NAP et SUPERNAP et Liaison résistance fer. Opérateur radio puis traducteur au SCRER, il devient chef de section presse étrangère près la présidence du Conseil.

Ce n'est qu'en 1949 qu'il entame sa carrière de professeur au lycée Jean-Baptiste-Say, à Paris. Agrégé de littérature italienne, il enseigne ensuite à la Sorbonne. Il deviendra inspecteur général de l'Education nationale en 1978.

Il a assuré de nombreuses fonctions qui lui ont tenté particulièrement à cœur, telles que : – la présidence de l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques du 14^e arrondissement de Paris, – la présidence de la Société Dante Alighieri, – la présidence du conseil d'administration du collège Sévigné, – la présidence de l'Association des amis de l'université de Pérouse, – la vice-présidence de l'APLV et de la Société des langues néolatines.

Il a également été l'auteur de divers ouvrages, films et publications. Il a donné de nombreuses conférences et amicalement participé à la diffusion de l'œuvre de Pierre Jean Jouve en Italie. Il était commandeur dans l'ordre des Palmes académiques.

– Christine Sournia-Fay et François-Michel Fay, Anne Sournia, ses enfants, Olivier et Constanze Fay, Ingrid et Béatrice Fay, ses petits-enfants, Félix Fay, son arrière-petit-fils, Jacques, son frère, Denise, sa sœur, Et toute sa famille, font part avec tristesse du décès de

Jean-Charles SOURNIA,

professeur honoraire à la Faculté de médecine, président d'honneur de la Société internationale d'histoire de la médecine, membre de l'Académie de médecine,

survenu le 8 juin 2000, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Selon son désir, les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Robert-de-Flers, 75015 Paris.

– Le président et le secrétaire perpétuel. Les membres de l'Académie nationale de médecine

ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère,

le professeur Jean-Charles SOURNIA,

officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie nationale de médecine,

survenu à Paris, le 8 juin 2000, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

– M^{me} Andrée Valty, son épouse, M. Jérôme Valty, son fils, font part avec tristesse du décès de

M. Gérard VALTY,

survenu le 24 mai 2000, dans sa soixante-troisième année.

33, rue Croulebarbe, 75013 Paris.

– Sa famille, Et ses amis ont la douleur de faire part du décès survenu le 13 juin 2000, à l'âge de quarante-neuf ans, de

Hervé Pierre Constantin VERDEROSA,

avocat chez Ernst and Young.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 juin, en la collégiale Notre-Dame de Vernon (Eure), à 14 h 30.

– La Société médico-psychologique, Et la revue des *Annales médico-psychologiques*

ont la tristesse de faire part du décès de leur ancien secrétaire général et rédacteur en chef,

le docteur Lionel VIDART,

survenu le 10 juin 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 juin, à 10 heures, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}.

Remerciements

– M^{me} Marguerite Besson, Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants remercient de tout cœur ceux qui, par leur présence, leur visite ou leur courrier, se sont associés à leur peine, lors du décès de

M. Roger BESSON,

et ont ainsi témoigné l'estime et la sympathie que leur inspirait le défunt.

Que tous sachent que cela fut un grand réconfort.

– M^{me} Marianne Levy et ses enfants, très touchés par les messages de sympathie qui leur ont été adressés, remercient tous ceux qui se sont manifestés à eux lors du décès de

M. Claude LEVY,

le 15 mai dernier (*Le Monde* du 18 mai 2000).

Anniversaires de décès

Jean BERBERIAN,

16 juin 1998.

« C'est de ce temps-là que je garde au cœur une plaie ouverte. »
J.-B. Clément.

De la part de ton épouse, ton amie, Danièle Berberian.

4, square du Printemps, 78150 Le Chesnay.

– Il y a huit ans disparaissait tragiquement

René COURTOIS,

directeur honoraire à l'éducation surveillée, officier de la Légion d'honneur.

Auront, pour lui et son épouse

Jeanne,

une fidèle pensée, ceux qui les ont connus et aimés.

– Il y a deux ans, le 15 juin 1998,

Yves MALECOT

nous quittait.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 15 juin 1999

Renée REMISE,

née RICART, professeuse de sciences naturelles (e.r.),

était enlevée à l'affection des siens au terme d'une lutte implacable avec la maladie.

Elle reste présente dans nos cœurs.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

– Château de Beauséjour (Savoie).

Le 15 juin 1987,

Thierry TRICAUD,

ancien élève de l'ENA,

nous quittait à l'âge de trente ans.

A son souvenir est associé celui de son père, décédé le 5 octobre 1978,

Martial TRICAUD,

médecin général de l'armée de l'air.

Une pensée est demandée à ceux qui les ont connus, estimés et aimés.

Colloques

« Le risque de réglementation des psychothérapies et la psychanalyse. »

Colloque de la Fondation européenne pour la psychanalyse, avec

J.-C. Aguerre, J. Bergès, docteur Boudigou (commission de santé des Verts), Y. Cann, A. Didier-Weill, O. Douville, C. Hopen, M. Jeanvoine, P. Landman, D. Lauru, D. Lévy, R. Lévy, P. Marie, Ch. Melman, M. Morali, C.-N. Pickmann, G. Pommier, M. Safouan, J. Sédart, M. Strauss.

Le 17 juin 2000, amphi hôp. Sainte-Anne 100, rue de la Santé, 75014 Paris de 9 h 30 à 17 h 30. Tél. : 01-43-57-25-60 ou inscriptions sur place.

Du nouveau sur Pierre « Emile » Fontanier (1765-1844).

Colloque organisé par François Douay et Jean-Paul Sermain à l'université Paris-III - Sorbonne nouvelle 14, rue de Santeuil, 75005 Paris salle 410, 4^e étage **le samedi 17 juin 2000, de 9 heures à 18 heures.**

L'engagement dans la Révolution française de l'auteur du traité sur « Les Figures du discours » (1821-1827) et sa place dans l'enseignement de la rhétorique, des Ecoles centrales aux collèges de la Restauration.

Entrée libre.

Sorbonne-Paris-V - CEAQ

« La socialité postmoderne »

21, 22 et 23 juin. Rencontres internationales autour des travaux de Gilbert Durand et Michel Maffesoli. 01-43-54-46-56 www.univ-paris5.fr/ceaq Entrée libre

« LA VIE AMOUREUSE »

Colloque ouvert de la Société psychanalytique de Paris, les samedi 25 et dimanche 26 novembre 2000, à la Maison de la

EN VUE

■ La reine **Elizabeth II**, « très mécontente », exige une enquête exhaustive après la découverte, dans les cuisines de Buckingham, d'un petit pot de cannabis.

■ Près des trois quarts des jeunes Britanniques de 16 à 24 ans préféreraient, selon un récent sondage, la République à la monarchie ; et que « le prince **William** cesse de chasser le renard ».

■ « C'est un bien triste monde que celui où l'on tire sur des cygnes », soupire **David Barber**, marqueur des cygnes de la reine, qui n'espère plus bagner, sur les bords de la Tamise, autant de canetons que l'an dernier.

■ **David Blunkett**, aveugle, ministre britannique du travail, trouve « absurde » que **Jonathan Stevenson**, directeur d'une agence pour l'emploi, ait refusé l'offre « recherchons personne travailleuse et enthousiaste », en la jugeant discriminatoire à l'égard des handicapés.

■ Les aveugles afghans sachant le Coran par cœur toucheront une allocation d'environ 170 francs par mois.

■ Les prenant pour des membres d'un clan rival utilisant des gestes codés, des malfrats ont blessé par balle, samedi 10 juin, dans une rue à Fort Worth au Texas, un jeune muet qui bavardait avec son cousin sourd dans le langage des signes.

■ Réunis mercredi 14 juin à Salonique, à l'appel de **Mgr Christodoulos**, président de l'Église orthodoxe de Grèce, des dizaines de milliers de fidèles ont exigé de conserver la mention de la religion sur leurs cartes d'identité - mesure prise par les nazis pour recenser les juifs pendant l'occupation du pays.

■ Quatre statues de **Klement Gottwald**, premier président communiste de Tchécoslovaquie, ont suffi pour couler les 82 bronzes du monument aux 82 enfants assassinés par les nazis, inauguré, samedi 10 juin, à Lidice non loin de Prague.

■ Les pompes funèbres Bijnen de Vught, aux Pays-Bas, offriront en compensation des cercueils orange, la couleur nationale, aux supporteurs qui décéderont pendant l'Euro 2000.

■ **Le Lamido Ibrahima Abo**, souverain traditionnel du nord du Cameroun, dieu vivant pour ses sujets, a été enterré selon la tradition, mardi 13 juin, dans son palais de Garoua, pleuré par les eunuques de sa garde.

■ Poursuivi pour « violences volontaires », un quadragénaire de Rambouillet avait, lors du championnat « vétérans » des Yvelines, arbitré par l'ancien chef de la police judiciaire régionale, shooté dans les testicules d'un retraité de Jouy-en-Josas.

Christian Colombani

M. Bouteflika à Paris : l'humeur de la presse algéroise

La visite d'Etat en France du président Abdelaziz Bouteflika est largement commentée par les éditorialistes algériens ; nombre d'entre eux soupçonnent Paris d'entretenir de noirs desseins en Algérie, et les Français d'être d'incorrigibles nostalgiques

« **VOYAGE HISTORIQUE** », « *Retrouvailles* », « *Tapis rouge pour Bouteflika* »... La presse algérienne du mercredi 14 juin n'était pas avare de qualificatifs ni d'images positives pour parler de la visite officielle en France du président Abdelaziz Bouteflika (du 14 au 17 juin). Il s'agit de « mettre un terme [à] une brouille de près d'une décennie, à une très longue période d'incompréhension dont les origines remontent (...) aux premières années de l'indépendance », résume l'éditorialiste de *La Tribune*, l'un des meilleurs titres de la presse francophone.

Aucun gros nuage ne venant obscurcir les relations franco-al-

gériennes actuelles, les journaux algériens n'en finissent pas d'exhorter les dirigeants politiques à saisir cette chance et à s'engager sur la voie d'une coopération ambitieuse. « *Le poids de l'histoire et les hasards de la géographie commandent de grandes initiatives pour lever les malentendus et provoquer une refondation des relations entre les deux Etats et les deux peuples* », écrit l'éditorialiste de *Liberté*, tandis que son confrère d'*El Watan* appelle de ses vœux des relations « privilégiées entre deux Etats souverains ».

Les journaux arabophones ne sont pas en reste. Lyrique, le

« Grande Syrie » - réunion du Liban, de la Jordanie et de la Palestine - est en train de disparaître. La Syrie va bientôt n'avoir qu'elle-même pour souci et, pour ce pays exsangue, c'est amplement suffisant.

RFI

Jacques Rozenblum

■ Vladimir Goussinski, oligarque, patron de presse indépendant, président du Congrès juif de Russie et ami du maire de Moscou, le principal opposant du Kremlin, représenté à lui tout seul tout ce que Vladimir Poutine déteste le plus au monde (...). Le Kremlin n'a jamais apprécié le ton critique de la chaîne de télévision privée de Goussinski, NTV, notamment sur la guerre de Tchétchénie. Surtout, il n'a pas digéré le refus d'obtempérer de la chaîne lorsqu'on



quotidien *Es Sahafa* parle de « rétablir la chaleur [des relations entre les deux Etats] perdue sur un tapis rouge », tandis que l'éditorialiste d'*El Yaoum*, le deuxième quotidien en langue arabe, évoque les « relations de rêve » entre les deux pays.

Cette conversion au dialogue a un parfum suspect s'agissant d'une presse prompt à s'enflammer dès que les relations franco-algériennes deviennent ru-

luis demanda de retirer la marionnette du président de l'émission satirique dominicale des « Guignols » russes. N'ayant pu faire taire sa marionnette, Vladimir Poutine a donc fait arrêter le patron du marionnettiste (...). En visite en Espagne, [il] a joué les étonnés, feint l'ignorance sur cette affaire avant de s'avouer préoccupé par la tempête qu'elle provoque. Il y a de quoi, car il vient de commettre la première grave erreur politique de sa présidence. En s'attaquant à Goussinski, il a jeté un sérieux doute sur ses intentions et brouillé un peu plus son image déjà trouble.

RTL

Alain Duhamel

■ La bataille pour la « refondation sociale » ne fait que commencer (...). Il ne s'agit pour le Medef que d'une

première étape, essentielle, mais encore limitée. L'organisation patronale veut maintenant appliquer sa philosophie libérale à l'assurance-maladie et aux caisses complémentaires de retraites. De même qu'en matière d'assurance-chômage, il s'est agi d'individualiser et de contractualiser la situation des demandeurs d'emploi, de même dans les autres secteurs s'agira-t-il d'introduire une forme de concurrence entre les caisses. La démarche du Medef a au moins le mérite de la cohérence. Elle prouve à quel point il y a métamorphose du patronat. Malgré les mythes des deux cents familles ou du mur d'argent, le patronat français était traditionnellement complexé par l'Etat, embarrassé et timide dans ses démarches, qui n'osaient pas proclamer leurs objectifs ultimes. Cette période-là est bien finie.

observé que les relations franco-algériennes actuelles rappellent celles du temps de l'ancien président Boumediène - « des relations économiques denses [et] des tensions politiques » -, le journal se pose la question : « Que veut la France ? » Le quotidien tient sa réponse toute prête : « Une part importante du marché algérien, que l'Algérie soit un maillon non rebelle de sa stratégie nord-africaine et méditerranéenne, en un mot, Paris voudrait avoir de Bouteflika l'image qu'elle a du roi Mohammed VI. »

« **MAUVAIS AUSPICES** » Toutes ces préoccupations ne touchent pas *Le Matin*. Adversaire résolu du président Bouteflika, le quotidien ne fait pas dans la dentelle lorsqu'il écrit que « le voyage parisien du président Bouteflika se présente sous de mauvais auspices ». Les raisons de ce constat alarmiste ? La publication, en début de semaine, par la Fédération internationale des droits de l'homme, d'un prérapport qui « jette le discrédit sur la démarche de la concorde civile » du chef de l'Etat. Et, autrement plus grave, l'annonce par cinq députés Verts qu'ils allaient boycotter le discours du président Bouteflika à l'Assemblée nationale. Mercredi après-midi, les députés Verts ont finalement décidé d'être présent dans l'Hémicycle. *Le Matin* doit le regretter.

Jean-Pierre Tuquoi

DANS LA PRESSE

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jean Daniel

On ne peut rien comprendre à Hafez El Assad ni à l'héritage qu'il laisse à son fils Bachar si l'on n'évoque pas constamment l'histoire du projet de « Grande Syrie ». Le président de la République syrienne n'a cessé de se sentir investi de la mission, d'en conserver vivant le rêve et de se comporter comme si elle existait déjà et qu'elle était acceptée par tous (...). Dans quelle mesure les impératifs de la géographie et les messages de l'Histoire peuvent-ils s'incarner chez un jeune ophtalmologue laïque, formé à Londres, soucieux de modernité et découvrant simultanément les délices et les poisons du pouvoir ? Je prends pour ma part le risque de soutenir que le rêve de la

www.flutter.com

Les bookmakers à l'anglaise partent à la conquête d'Internet



TO FLUTTER (voler) signifie aussi, en anglais familier, parier de petites sommes. Le site flutter.com propose aux internautes de parier sur n'importe quoi, les enjeux étant limités à 100 £ (environ 160 €). Ses initiateurs sont deux Californiens, Josh Hannah et Vince Monical, qui travaillaient dans la même société de conseil. Ils avaient l'habitude de parier entre eux à propos de tout, jamais plus de 5 \$ ou de 10 \$. Mais au moment de régler les comptes, « c'était dur de réclamer de l'argent à un ami », se souvient Josh Hannah. Ils ont alors l'idée de proposer à tous les parieurs d'assouvir leur passion par l'intermédiaire d'Internet, et de garantir à tous que les sommes seraient versées.

Pour avoir pignon sur rue, ils sont contraints de quitter la Californie : sauf exception, la législation locale prohibe cette activité. Ils s'installent à Londres, où ils obtiennent une licence de bookmaker en bonne et due forme. Puis ils parviennent à rassembler, en deux tours de table, 41 millions de dollars (39 millions d'euros) : de toute

évidence, pour les investisseurs, Flutter est plus qu'un aimable divertissement.

A la différence des bookmakers traditionnels, qui font appel à leur flair pour proposer des sujets de paris, flutter.com laisse les parieurs lancer eux-mêmes des défis tous

azimuts : va-t-on annoncer prochainement que la chanteuse Mariah Carey est enceinte ? Slobodan Milosevic sera-t-il toujours au pouvoir après le 31 décembre ? On trouve aussi les grands classiques, comme les résultats sportifs et les cours de la Bourse.

Jean Lasar

SUR LA TOILE

QUINQUENAT

■ Florence Kuntz, conseillère régionale (RPF) de Rhône-Alpes opposée au quinquennat, a acheté le droit d'utiliser les adresses www.oui-au-quinquennat.com et www.oui-au-quinquennat.com sur Internet, où elle a créé son site www.nonauquinquennat.com. Tout internaute pianotant les adresses des deux premiers sites atterrira automatiquement sur le site « non-au-quinquennat » de l'élué RPF. - (AFP)

MUSIQUE

■ L'Association américaine de l'industrie de l'enregistrement (RIAA) et l'Association nationale des éditeurs de musique (NMPA) ont déposé devant un tribunal de San Francisco (Californie) une injonction pour obtenir de la justice un arrêt de l'utilisation du logiciel Napster. Les deux associations reprochent au site de Napster, qui permet l'échange gratuit entre utilisateurs de fichiers musicaux au format MP3, de peser sur les ventes de CD et de nuire au développement de la musique payante sur Internet. - (AFP) www.napster.com www.riaa.com www.nmpa.org

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____ 001MQP41

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom : _____			
Prénom : _____			
N° : _____ rue : _____			
Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° : _____ rue : _____			
Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€/min)

"Le Monde" (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Paroles de foot

par Luc Rosenzweig

IL EST DE BON TON, dans certains milieux, de se gausser du duo de commentateurs de matches de football de TF1, les célèbres Thierry Roland et Jean-Michel Larqué. Le premier nommé a donné, par le passé, quelques verges pour se faire battre, en dérapant parfois dans un chauvinisme outrancier et dans une misogynie affirmée visant à exclure ses collègues femmes du monde délicat du football. Tout homme et a fortiori tout duo ayant droit à un jugement objectif, nous nous sommes livrés mercredi soir à l'expérience consistant à écouter Roland et Larqué sans regarder le match de l'Euro 2000 qu'ils commentaient, Belgique-Italie au stade Roi-Baudouin à Bruxelles. Et nous fûmes, avouons-le, agréablement surpris.

Ces deux lascars parlent en français très convenable, finissent leurs phrases même quand le jeu devient chaud, et ont acquis, à

force de travail, une complémentarité étonnante. Le son d'un match de football est comparable à celui d'un opéra : la rumeur du stade en est l'orchestre et les chœurs, et les commentateurs sur l'équivalent des chanteurs sur la scène.

Leurs échanges peuvent parfois paraître redondants, mais dans les meilleurs livres d'opéra c'est souvent le cas. La litanie des noms de joueurs cités lorsqu'ils touchent le ballon (une spécialité de Thierry Roland) fait office de récitatif entre les arias où nos deux compères donnent le meilleur d'eux-mêmes. Un exemple : la Belgique, menée 1-0, ne parvient pas, malgré son forcing, à égaliser face à des Italiens repliés en défense. Jean-Michel Larqué : « Ce n'est pas du tout gagné ! » Thierry Roland : « Ah non, Jean-Michel, ce n'est pas de la tarte pour les Belges ! » Le redoublement d'un jugement n'est pas

une répétition, puisqu'il est formulé à deux niveaux de langage différents.

Une autre caractéristique de Thierry Roland est de tenter de donner des informations sur le petit monde du football français quand le jeu a tendance, à ses yeux, à languir. Cela donne : « *Dimanche prochain, le Variétés-Club de France jouera à Colombes contre une sélection des Hauts-de-Seine, et la recette sera versée à...* » On ne connaîtra jamais les heureux bénéficiaires de cette rencontre caritative : Larqué, qui veillait au grain, interrompt son collègue d'un « Oh la la la ! » dramatique, car on a bien failli voir la balle au fond des filets. Il y a même des moments où le commentaire confine à la poésie, flirte avec la grande littérature, comme ce constat de la déroute des Belges, après le deuxième but italien, ce « *contre assasin qui les a cloués au fond du marquoir* ».

JEUDI 15 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES	
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Mélanie Thierry ; Julie Depardieu ; Baby Bird. Eric-Jérôme Dickey ; Peter Gabriel.	Canal +
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. Jean Lemière.	LCI
19.00 Voyages, voyages. Rome.	Arte
19.00 Le Grand Journal.	LCI
20.05 Temps présent. Suisses aux JO : le prix de l'or. Une sombre histoire.	TSR
20.30 Souvenirs, souvenirs. Serge Gainsbourg.	Festival
20.55 Envoyé spécial. Etats-Unis : Les pilules de la performance. Il était une « foi » dans le Bronx. Kosovo, la seconde guerre.	France 2
21.10 LCA, la culture aussi.	LCI
22.45 Faxculture. Festivals de jazz.	TSR
23.30 Le Club. Bernard Menez.	Ciné Classics
23.40 Prise directe. En direct de Pornic. Faut-il fermer les plages ?	France 3
0.55 Saga-Cités. Je suis de Vauvert.	France 3
DOCUMENTAIRES	
20.00 La Chine, dragon millénaire. [3/13] La Route de la soie.	Odyssee
20.05 Légendes des tribus perdues. [1/13] Crypto-Juifs en Amérique.	Planète
20.15 Putain d'Europe ! [4/20] Parier sur l'Europe.	Arte
20.45 Thema. Médecine : a-t-on le droit de tout faire ?	Arte
21.05 Les Géants du siècle. [8/11]. La piste et le stade.	TV 5
21.30 Divination, cigares et saint Simon.	Odyssee
21.35 Donka, radioscopie d'un hôpital africain.	Planète
23.20 Aqabat Jaber. Une paix sans retour ?	Planète
23.45 Le Roman de l'homme. [12 et 13/15].	Histoire
SPORTS EN DIRECT	
18.00 Athlétisme. Grand Prix II IAAF. Meeting de Helsinki.	Eurosport
20.45 Football. Euro 2000. Groupe B. Suède - Turquie. Au stade Philips, à Eindhoven.	RTBF 1 - Eurosport-France 3
21.00 Golf. Circuit international. US Open.	Canal + vert
MUSIQUE	
21.00 Smetana. Quatuor n° 1, par le Quatuor Prazak.	Muzzik
21.40 Le Trio Brahms interprète Bedrich Smetana. Trio en sol mineur opus 15.	Muzzik
22.00 Le Trio Wanderer interprète. Trio n° 4 opus 11 (deuxième mouvement), de Beethoven ; Trio n° 1 opus 49 (deuxième et troisième mouvements), de Mendelssohn ; Trio n° 4 - Dumky opus 90, de Dvorak.	Mezzo
22.30 Europakonzert 1996. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Œuvres de Prokofiev, Rachmaninov, Beethoven, Tchaïkovski.	Paris Première
23.00 Jazz Legends. Montreux 1995. Jimmy Smith et son orchestre ; Joe Henderson ; John McLaughlin ; les Free Spirits.	Muzzik
0.00 Compay Segundo. Angoulême 1997.	Muzzik
TÉLÉFILMS	
20.45 Témoin sous influence. Michael Lahn.	13 ^{ème} RUE
20.55 La Vie de Marianne. Benoît Jacquot [2/2].	TMC
22.15 La Nouvelle Tribu. Roger Vadim [1/2].	TV 5
SÉRIES	
20.50 Stargate SG-1. Le crâne de cristal.	M 6
20.55 Une femme d'honneur. Double détente.	TF 1
21.10 Urgences. La paix du monde sauvage.	TSR
22.00 Aux frontières du réel. Chance.	TSR
22.35 The Crow, Stairway to Heaven. Mise en ordre.	M 6
22.50 Le Caméléon - Profiler. Ehec (v.o.). ... et mat (v.o.).	Série Club
23.50 Homicide. [2/2]. Justice ou parodie.	TSR

Le Monde
TELEVISION

ARTE

20.45 De quoi j'me mêle !
Une édition exceptionnelle titrée « Médecine : a-t-on le droit de tout faire ? », retransmise en direct du pavillon français de l'Exposition universelle de Hanovre. Daniel Leconte décline les progrès de la médecine et de la technologie quand celles-ci s'occupent de « réparer » ou d'« améliorer » l'homme. Une soirée ponctuée de débats avec des généticiens, des médecins et des psychanalystes.

FRANCE 2

20.55 Envoyé spécial
Deux sujets intéressants au sommaire ce soir, l'un qui a pour cadre le Bronx, à New York, l'autre le Kosovo de l'après-guerre. Deux lieux qui combinent violence et pauvreté. Il était une fois dans le Bronx, de Patrice Romedenne et Patrick Desmulies, raconte, de manière enlevée, l'histoire de moines franciscains installés depuis 1967 dans ce quartier maudit du Bronx, celui des Noirs et des Portoricains, le

quartier des naufragés du rêve américain. Sillonnant les rues, ils recueillent les sans-abri, hébergent et soignent les éclopés de la vie. Cette plongée dans les bas-fonds new-yorkais, bien filmée, est convaincante. *Kosovo, la seconde guerre*, de Philippe Poiret et Cyril Denvers, dévoile les rouages de la bagarre acharnée que se livrent les pays participant à la mission internationale dans la province albano-phonie, et que ne parvient pas à masquer le drapeau onusien. Un sujet rarement traité.

VENDREDI 16 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.00 La Fabuleuse Histoire de la robe de mariée. Invités : Jean-Philippe Lutraite, Zélia, Anne Tricaud, Isabelle Bedouk, Valérie Doutréant.	Forum
23.00 La photographie peut-elle encore exister ? Invités : Marc Riboud, Jimmy Fox, Claude Closky, Jean-Luc Moulène, Monique Sicard, Fabrice Bousteau.	Forum
MAGAZINES	
14.30 La Cinquième rencontre... Créativité et handicapés mentaux. Invité : Luc Boulange.	La Cinquième
17.00 Les lumières du music-hall. Bobby Lapointe. Isabelle Aubret.	Paris Première
17.00 Souvenirs, souvenirs. Serge Gainsbourg.	Festival
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Rita Mitsouko, Marcel Marceau.	Canal +
19.00 Tracks. No Respect : Les morts vivants. Tribal : Start-up HEC. Dream : Toots and the Maytals. Vibration : Art prêt-à-porter. Backstage : Ragga zouk. Futur : ADN. Live : M.	Arte
20.05 Citoyen K. Les bannis.	Canal +
20.55 La Fureur de Béziers.	TF 1
21.00 Recto Verso. Philippe Starck.	Paris Première
21.10 Lignes de front. La Sierra Leone. Invités : Rémy Ourdan ; Stephen Smith ; Marc Berdugo ; Jean-Louis Dufour ; Patrick Robert.	LCI
21.30 L'Invité de PLS.	LCI
22.15 Fallait y penser. Les petits inventeurs. L'idée géniale. Y a un truc. Chroniques futées. Invité : Chantal Lauby.	TV 5
22.15 Le Journal du monde.	LCI
22.40 Bouillon de culture. Jadis à la campagne. Invités : Jean-Claude Carrière, Paul Pavlouitch, Gillian Tindall, Pierre Guichenev, Yves Paccalet.	France 2
1.00 Envoyé spécial. Etats-Unis : Les pilules de la performance. Il était une « foi » dans le Bronx. Kosovo, la seconde guerre.	France 2
DOCUMENTAIRES	
18.00 L'Actors Studio. Ellen Burstyn.	Paris Première
18.10 Cinq colonnes à la une.	Planète
18.30 Sous le charme des baleines.	La Cinquième
19.05 Voyage au cœur de l'Asie centrale. L'Ouzbékistan.	Odyssee
19.10 Un honnête œil. Portrait de Todd Webb.	Planète
20.15 Putain d'Europe ! [5/20] Une place au soleil.	Arte
20.30 Maceo Parker. My First Name Is Maceo.	Planète
20.30 Avalanches.	Odyssee
21.05 California Visions.	Canal Jimmy
21.25 Le Vaisseau spatial Terre. Des hôtels écolo.	Odyssee
21.45 Crosby, Stills & Nash. Une amitié de longue date.	Canal Jimmy
21.55 Protecteurs vénéneux en Australie.	Odyssee
22.00 Les Grandes Expositions. Jules Romain, l'histoire de Scipion, tapisseries et dessins.	Planète
22.00 Espace infini. [2/3]. Entre révolution et goulag.	Histoire
22.10 Grand format. Goulag [1/2].	Arte
23.30 Des chevaux et des hommes.	Odyssee
0.45 L'Aventure de l'art moderne. [6/13]. L'expression contemporaine.	Histoire
SPORTS EN DIRECT	
14.00 Tennis. Tournoi messieurs du Queen's. Quarts de finale.	Eurosport
15.45 Golf. Masters d'Evian. 3 ^e jour.	Canal + vert
15.50 Cyclisme. Tour de Suisse. 4 ^e étape : Fribourg - Verbier (156 km).	TSR - Pathé Sport
18.00 Football. Euro 2000. Groupe D : Rép. Tchèque - France. A Bruges.	RTBF 1 - France 2
20.30 Football. Euro 2000. Groupe D : Pays-Bas - Danemark. A Rotterdam.	RTBF 1 - France 3
21.00 Golf. US Open. 2 ^e jour. A Pebble Beach.	Canal + vert
22.30 Boxe. Championnat de France. Poids plumes. Mathias Thomas - Cyril Lelièvre.	Pathé Sport
23.35 Voile. Transat anglaise. L'arrivée de la course.	France 3
3.00 Basket NBA. Finale. 5 ^e match. Indiana Pacers - Los Angeles Lakers.	Canal +
DANSE	
21.00 Le Parc. Chorégraphie d'Angelin Preljocaj. Musique de Mozart. Interprété par le Corps de ballet de l'Opéra national de Paris et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Stéphane Denève.	Mezzo
MUSIQUE	
17.35 Jaco Pastorius. Montréal 1982.	Muzzik
19.45 One More Time. Montreux 1995. Avec Jael, Jezebel, All 4 One.	Muzzik
21.00 Festival de jazz de Montréal. Avec Richard Galliano, Bireli Lagrene, George Mraz, Al Foster, Mike Stern.	Muzzik
22.50 Johnny Hallyday. Au Palais des Sports 1976.	Canal Jimmy
23.00 Lille enchantée. Au Nouveau Siècle, en 1999. Avec Augustin Demay, violon et l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesu. Œuvres de Mozart, Debussy, Chostakovitch.	Mezzo
VARIÉTÉS	
0.35 Souvenir. Johnny Hallyday.	Canal Jimmy
TÉLÉFILMS	
20.30 Charmants voisins. Claudio Tonetti.	Festival
20.45 L'Amour trompé. Sibylle Tafel.	Arte
20.45 Le Meurtre mystérieux de Thelma Todd. Paul Wendkos.	RTL 9
20.50 Pause bébé. Markus Bräutigam.	M 6
20.55 On a tué mes enfants. David Greene [1/2].	TMC
23.55 La Dame aux camélias. Jean-Claude Brialy.	France 3
SÉRIES	
17.15 Equalizer. Le point du passé.	13 ^{ème} RUE
17.30 Quoi de neuf docteur ?	TMC
17.40 Sentinel. Les champions.	TSR
18.10 Mannix. La panne.	13 ^{ème} RUE
18.30 Deux flics à Miami. [1/2] Le retour de Calderone.	RTL 9
19.30 Mission impossible. Le fugitif.	Série Club
20.45 Twin Peaks.	Série Club
20.50 Soirée sitcom.	Téva
20.50 First Wave.	13 ^{ème} RUE
20.50 Sauvetage. Nuit blanche ; Haute tension.	France 2
21.40 La Nuit de la pleine lune. Au-delà du réel.	13 ^{ème} RUE
22.20 Alien Nation. Partners (v.o.).	Série Club
22.40 X-Files. [1 et 2/2] Zone 51.	M 6
23.00 St Elsewhere. Jour de grève ; La trêve.	Téva

Le Monde
TELEVISION

CANAL+

20.05 Citoyen K.
« K » comme Klarsfeld, prénom Arno. Le jeune avocat s'est vu confier par l'agence Capa la présentation d'un nouveau genre de magazine dont le caractère subjectif est hautement revendiqué. Ce premier numéro concerne la « double peine », sanction qui touche les détenus issus de l'immigration et contre laquelle se battent des associations. Prochaine étape : le dopage dans le cyclisme.

ARTE

22.10 Goulag
Ce film en deux parties (suite le 23 juin) d'Hélène Châtelain et Iosif Pasternak est un monument exceptionnel élevé à la mémoire des victimes du Goulag, comparable à *Shoah*, de Claude Lanzmann. L'idée est de mêler images d'archives et entretiens avec des survivants des camps. Inspiré des *Récits de Kolya* de Varlam Chalamov (éd. LGF), cet admirable travail doit être regardé avec recueillement.

PLANÈTE

20.30 My First Name is Maceo
Né en 1943 dans le ghetto de Kinston, en Caroline du Nord, Maceo Parker a marqué l'histoire de la musique funk. Mark Gruber évoque son parcours à travers des témoignages louangeurs (Fred Wesley, Pee Wee Ellis, George Clinton) et surtout de longs extraits d'un concert à la Fabrik de Hambourg, en avril 1994. C'est là tout l'intérêt de ce film (déjà vu sur Arte en juin 1998) à la photographie soignée.

FILMS

17.40 Les Maîtres du temps. René Laloux (France, 1981, 80 min).	Cinéfaz
19.30 The Servant. Joseph Losey (GB, 1963, N., v.o., 115 min).	Cinétoile
20.30 Naples d'autrefois. Amleto Palermi (Italie, 1938, N., v.o., 95 min).	Ciné Classics
20.35 L'homme qui venait d'ailleurs. Nicolas Roeg (GB, 1976, 120 min).	Cinéfaz
21.00 La Terre des pharaons. Howard Hawks (Etats-Unis, 1955, 90 min).	Histoire
21.00 Dédée d'Anvers. Yves Allégret (France, 1947, N., 90 min).	Paris Première
21.35 Equateur. Serge Gainsbourg (France, 1983, 90 min).	Festival
22.05 Monsieur Max. Mario Camerini (Italie, 1937, N., v.o., 85 min).	Ciné Classics
22.35 Maurice. James Ivory (GB, 1987, v.o., 135 min).	Cinéfaz
23.05 Le Lieu du crime. André Téchiné (France, 1985, 95 min).	France 2
23.35 Violette et François. Jacques Rouffio (France, 1977, 95 min).	Ciné Cinémas 1
23.45 Larmes de clown. Victor Sjöström. Avec Lon Chaney, Norma Shearer (EU, muet, 1924, N., 90 min).	Arte
23.50 Scream. Wes Craven (Etats-Unis, 1997, 105 min).	Ciné Cinémas 2
0.00 Une époque formidable. Gérard Jugnot (France, 1991, 90 min).	Cinéstar 1
0.30 L'Eau à la bouche. Jacques Doniol-Valcroze (Fr., 1959, N., 85 min).	Cinétoile



23.45 Larmes de clown. Victor Sjöström. Avec Lon Chaney, Norma Shearer (EU, muet, 1924, N., 90 min).

23.50 Scream. Wes Craven (Etats-Unis, 1997, 105 min).

0.00 Une époque formidable. Gérard Jugnot (France, 1991, 90 min).

0.30 L'Eau à la bouche. Jacques Doniol-Valcroze (Fr., 1959, N., 85 min).

FILMS

13.00 Une époque formidable. Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min).	Cinéstar 1
13.15 Scream. Wes Craven (EU, 1997, v.o., 110 min).	Ciné Cinémas 3
14.00 Naked. Mike Leigh (GB, 1992, 130 min).	Cinéfaz
14.30 La Semaine du sphinx. Daniele Luchetti (Italie, 1991, 95 min).	Ciné Cinémas 2
15.30 L'Eau à la bouche. Jacques Doniol-Valcroze (Fr., 1959, N., 90 min).	Cinétoile
16.10 Fatherland. Ken Loach (Fr. - GB, 1986, 110 min).	Cinéfaz
16.55 Naples d'autrefois. Amleto Palermi (Italie, 1938, N., v.o., 95 min).	Ciné Classics
18.00 Equateur. Serge Gainsbourg (France, 1983, 90 min).	Festival
18.30 Marie Stuart. John Ford (EU, 1936, N., v.o., 120 min).	Ciné Classics
21.00 Small Soldiers. Joe Dante. Avec Gregory Smith, Kirsten Dunst (Etats-Unis, 1998, 105 min).	Canal +
21.00 L'Aveu. Costa-Gavras (France, 1969, 135 min).	Ciné Cinémas 2
21.05 Le Cardinal. Otto Preminger. Avec Tom Tryon, Romy Schneider (EU, 1963, v.o., 180 min).	Cinétoile
22.50 L'Anguille. Shohei Imamura, Daisuke Tengan et Motofumi Tomikawa (Japon, 1997, 120 min).	Festival
23.15 Violette et François. Jacques Rouffio (France, 1977, 100 min).	Ciné Cinémas 2
0.10 Chronique d'un fou. Karel Zeman (Tchécoslovaquie, 1964, N., v.o., 75 min).	Arte
0.25 Les Démon de Jésus. Bernie Bonvoisin (France, 1996, 110 min).	Cinéstar 1
1.05 Meurtre dans un jardin anglais. Peter Greenaway (GB, 1982, v.o., 105 min).	Cinéfaz
1.35 Voyage à Tokyo. Yasujiro Ozu (Japon, 1953, N., v.o., 135 min).	Cinétoile



21.00 Small Soldiers. Joe Dante. Avec Gregory Smith, Kirsten Dunst (Etats-Unis, 1998, 105 min).

21.00 L'Aveu. Costa-Gavras (France, 1969, 135 min).

21.05 Le Cardinal. Otto Preminger. Avec Tom Tryon, Romy Schneider (EU, 1963, v.o., 180 min).

22.50 L'Anguille. Shohei Imamura, Daisuke Tengan et Motofumi Tomikawa (Japon, 1997, 120 min).

23.15 Violette et François. Jacques Rouffio (France, 1977, 100 min).

0.10 Chronique d'un fou. Karel Zeman (Tchécoslovaquie, 1964, N., v.o., 75 min).

0.25 Les Démon de Jésus. Bernie Bonvoisin (France, 1996, 110 min).

1.05 Meurtre dans un jardin anglais. Peter Greenaway (GB, 1982, v.o., 105 min).

1.35 Voyage à Tokyo. Yasujiro Ozu (Japon, 1953, N., v.o., 135 min).

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Une femme d'honneur. Double détente.
22.50 Made in America. Double trahison. Téléfilm. Peter Levin. O.

0.30 Culture !

FRANCE 2

17.25 Un livre, des livres.
17.30 Nash Bridges.
18.20 Face caméra.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Envoyé spécial.
23.05 Le Lieu du crime. Film. André Téchiné. O.

0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.07 Consomag.
20.10 Tout le sport.
20.15 Le Journal de l'Euro.
20.35 Football. Groupe B : Suède-Turquie.
22.45 Le Magazine de l'Euro 2000.
23.10 Météo, Soir 3.
23.40 Prise directe.
0.55 Saga-Cités. Je suis de Vauvert.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40

18.15 Flash infos.
19.05 Le Journal du sport.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Comme un poisson hors de l'eau. Film. Hervé Hadmar. O.
22.05 Pile et face. Film. Peter Howitt (v.o.). O.
23.35 Surprises.
23.45 Les Années volées. Film. Fernando Colomo. O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 La loi est la loi.
15.45 Magnum.
16.40 Pacific Blue.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 La Fureur de Béziers.
0.35 Les Coups d'humour.
1.10 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.55 Un cas pour deux.
16.00 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 22.30 Un livre, des livres.
17.20 Football. Euro 2000.
18.00 France - République tchèque.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Sauvetage. Nuit blanche. Haute tension.
22.35 Bouche à oreille.
22.40 Bouillon de culture. Jadis à la campagne.
0.00 Journal, Météo.
0.25 Histoires courtes.
0.45 Mezzo l'info.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
14.45 La croisière s'amuse.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.15 Le Journal de l'Euro.
20.35 Football. Euro 2000.
20.45 Pays-Bas - Danemark.
22.45 Le Magazine de l'Euro 2000.
23.10 Météo, Soir 3.
23.35 Voile.
23.55 La Dame aux camélias. Téléfilm. Jean-Claude Brialy.

CANAL +

13.45 24 heures sur 24. Film. Shane Meadows. O.
15.20 Armageddon. Film. Michael Bay. O. ► En clair jusqu'à 21.00
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.05 Citoyen K. Les bannis.
21.00 Small Soldiers. Film. Joe Dante. O.
22.45 L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux. Film. Robert Redford. O.

13.10 et 18.30 Le Monde des animaux.
13.40 Le Journal de la santé.
14.00 Transumanza ou les bergers du ciel.

LA CINQUIÈME/ARTE

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Rome.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Putain d'Europe ! [4/20]. Parier sur l'Europe.
20.40 Thema. Ouverture. Médecine : a-t-on le droit de tout faire ?
20.45 L'Homme en morceaux.
21.35 et 23.00 Débat. L'homme en kit est-il pour demain ?
22.20 Génomania.

23.45 Larmes de clown. Film muet. Victor Sjöström.

M 6

19.15 Cosby Show.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.39 La Météo des plages.
20.40 Dérochages info, Passé simple.
20.50 Stargate SG-1.
22.35 The Crow, Stairway to Heaven.
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Equinoxe. Festival de musiques orientales à l'Institut du monde arabe.
21.30 Fiction 30. Les Iles d'Armor, de Christophe Ferré.
22.10 Multipistes. A Orléans, pour l'exposition Archilab.
22.30 Surpris par la nuit. Une île, un monde.
0.05 Du jour au lendemain.
0.35 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Donné par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. André Previn : œuvres de Mozart, Previn, Brahms.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

19.30 Classique affaires soir.
20.15 Les Soirées. Œuvres de Berlioz, dir. C. Davis. 20.40 La famille Erdödy. Œuvre de Mozart, dir. S. Végli ; œuvres de Haydn, Pleyel, Beethoven.
22.52 Regards sur le XX^e siècle. Symphonie n° 13 Babi Yar op. 113, de Chostakovitch, dir. Bernard Haitink.

M 6

Le rien nucléaire

par Pierre Georges

CE N'EST PAS la moindre des nouvelles : l'Allemagne a opté, à terme, vingt petites années, pour le « rien nucléaire », le zéro nucléaire en matière d'électricité. L'accord de gouvernement entre sociaux-démocrates et Verts d'outre-Rhin qui, lorsqu'il fut signé, provoqua quelque incrédulité sarcastique, voire quelques tapotements dubitatifs du doigt sur le menton, s'est concrétisé jeudi dans la nuit.

Impossible n'était pas allemand. C'est dit, pas fait encore, mais signé : en 2021, demain donc, la dernière des 19 centrales nucléaires allemandes prendra sa retraite. En 2021, plus un kilowatt, plus un megawatt d'origine atomique ne sera produit chez nos voisins. Du moins si l'accord signé est respecté et réellement applicable. Et si un autre gouvernement ne défait pas demain ce qui a été fait aujourd'hui.

Pour nous Français, élevés à la triple mamelle du centralisme nucléaire, de la nécessaire indépendance énergétique et de l'irréversibilité du progrès, le choix allemand est plus que surprenant. Il est déstabilisant, dérangeant. Si l'Allemagne, réputée pays sérieux, a fait ce choix, largement partagé par l'opinion publique, d'une contre-révolution industrielle et énergétique, ce n'est certes pas seulement sous l'influence de quelques hurluberlus verts, prêchant le retour à l'éolienne et aux moulins à watts.

C'est que, à tort ou à raison, un grand pays industriel moderne l'a jugé, ce choix, encore possible. Et qu'il a décidé, à ses risques et périls économiques, d'enclencher la marche arrière. Quitte à prêcher d'exemple, seul à lancer la machine à remonter le temps de l'énergie, à prêcher l'exemple au

cœur d'une Europe nucléarisée et pas si inquiète de l'être.

Raison ou tort, l'Allemagne a tranché dans un grand débat politique, un grand débat de société aussi, marquée par l'effet Tchernobyl. L'Allemagne a fait savoir et signifié, à sa manière, que, contrairement au postulat français, le débat sur l'énergie nucléaire était encore possible. Ou que le politique pouvait primer sur l'industriel, aussi puissant et impérieux que puisse être ce dernier. Autrement exprimé, cela signifie, appliqué à l'Allemagne, qu'un grand pays a privilégié, politiquement, démocratiquement, de manière retentissante et unilatérale, le principe de précaution plutôt que le principe de réalisme.

C'est là un choix environnemental majeur. Et qui aura des effets de voisinage évidents. La décision allemande, splendide renonciation au nucléaire ou option industrielle calamiteuse au final, ne garantira pas à ce pays une immunité contre l'accident nucléaire. Il restera toujours possible ailleurs, par définition et par expérience, sans frontières. Mais elle va, nécessairement, conduire à s'interroger dans d'autres pays. En France notamment, où la question n'est plus qu'à grand-peine posée tant la réponse est ferme, définitive et sans appel.

Encore une fois, on ne sait si les Allemands ont tort ou raison en ce choix pionnier du zéro nucléaire. Mais, au moins, ce débat-là et cette décision politique-là ont-ils une tout autre allure et une tout autre importance que nos querelles de village pour déterminer si la chasse de nuit au palmipède en baie de Somme doit être ouverte et quand !

L'écrivain Jules Roy, le « bel ermite bougon », est mort à Vézelay à l'âge de 92 ans

L'œuvre de l'auteur des « Chevaux du soleil » était marquée par l'Algérie

L'ÉCRIVAIN JULES ROY, auteur des *Chevaux du soleil* est mort jeudi 15 juin au matin dans sa maison de Vézelay, à l'âge de 92 ans. C'était un pied-noir. Il avait une fierté orgueilleuse, des passions sans voiles, un caractère explosif. Un petit pied-noir d'origine très modeste, né à Rovigo, dans l'Algérois, fils naturel, élevé par une mère craintive et un père adoptif gendarme. Entre le Rouge et le Noir, il hésite. Il est d'abord séminariste puis s'engage dans les tirailleurs algériens, entre à Saint-Maixent, devient officier d'infanterie. Au bout de dix ans il opte pour l'aviation. Et, très vite, pour les lettres.

En 1939, il commande une escadrille avec laquelle il revient l'année suivante en Algérie. Gaulliste ? pas pour un sou, bien au contraire : l'attaque de la flotte française par la Royal Navy à Mers el-Kébir l'a indigné. Après le débarquement allié en Afrique du Nord, il est affecté à une unité de bombardement basée en Angleterre. Après trente missions à écraser la Ruhr sous les bombes, la chance d'en revenir est statistique-

ment épuisée. De cette expérience terrible, il tire un livre, *La Vallée heureuse*, qui, publié en 1946, paraît en feuilleton dans *Le Monde* et obtient le prix Théophraste Renaudot. Jules Roy, lié à son compatriote Albert Camus, entre dans le monde littéraire parisien sans quitter l'uniforme ni l'anticonformisme.

Ses supérieurs, après l'avoir puni de sa franchise, apprécient sur le tard le reflet dont son succès littéraire honore les ailes françaises : les écrivains aviateurs, depuis Saint-Exupéry, sont cajolés. Il devient chef du service de presse de l'air. Il n'est pas fait pour être un porte-parole : la seule parole qu'il veuille émettre est la sienne. On s'en aperçoit bientôt lorsqu'après une mission en Indochine, il publie en 1953 *La Bataille dans les rizières* qui, dans sa modération apparente, n'a rien d'une justification inconditionnelle de la guerre d'Indochine et de la façon dont elle est conduite sur le terrain. Le colonel Jules Roy est encore tenu à l'obligation de réserve.

A quarante-six ans, il démis-

sionne et, libre désormais, livre son réquisitoire : *Les Belles croisades*. Il va multiplier les livres. Un corridor pour sortir du monde de l'aviation : *Le Navigateur*, un « adieu à [cette] épée » qu'il a tenue vingt-six ans : *Le Métier des armes*, des romans. Il s'attache à montrer avec minutie les erreurs commises en Extrême-Orient dans un monumental récit de *La Bataille de Dien Bien Phu* (1963) où il ne ménage ni les ministres de 1953-1954 ni le commandement.

Albert Camus, son ami le plus cher, que le conflit d'Algérie a déchiré, meurt en 1960. Jules Roy va enquêter outre-Méditerranée. Il en rapporte un livre-reportage, *la Guerre d'Algérie*, condamnation sans appel de la « pacification ». Ces Arabes que dans son enfance il appelait les « troncs de figuier » et considérait comme des éléments du paysage, il les a vus souffrir de la répression et de la torture. Il se considère désormais comme leur frère et leur allié. Il ne cessera plus de dire son amour pour sa terre natale : « *L'Algérie est belle* » disait sa mère « *elle le serait plus s'il n'y*

avait pas d'Arabes ». Lorsque la guerre s'achève, il est vice-président de France-Algérie et se consacre à une grande fresque de l'histoire de son pays natal : *Les Chevaux du soleil*. Avant même d'avoir terminé cette saga, il explose à nouveau : *J'accuse le général Massu*, un pamphlet d'une rare violence, paraît en 1972.

Des reportages sur la Chine, le Liban, une biographie de *Guynemer, l'ange de la mort*. Jules Roy a quitté les cénacles parisiens pour sa retraite de Vézelay d'où il tirera désormais une partie de son inspiration. Il se consacre aussi à la poésie, à ses *Mémoires barbares* et à la publication de son *Journal*. On voyait reparaitre de temps à autre à Paris sa grande silhouette mince sous les cheveux blancs, bel ermite bougon, toujours au bord d'une fureur, d'un attendrissement, d'une croisade, toujours aimé et toujours prêt à déplaire. Un Don Quichotte ? Les cibles de « Julius », comme l'appelaient ses amis, n'étaient pas des moulins à vent.

Jean Planchais

M. Poutine critiqué après l'arrestation d'un patron de presse

LORS DE SA VISITE OFFICIELLE de deux jours à Madrid, et avant de s'envoler, mercredi soir 14 juin, pour l'Allemagne, M. Poutine s'est trouvé confronté à un sujet qu'il aurait bien voulu éviter : l'arrestation du magnat russe de la presse indépendante, Vladimir Goussinski. « *Je suis préoccupé, mais je n'y vois aucune affaire politique* », a-t-il déclaré, évoquant l'« indépendance de la justice ». De son côté, le bras droit de Goussinski, Igor Malachenko, donnait une conférence de presse dans un hôtel madrilène pour dénoncer la « menace de régime autoritaire » représentée par M. Poutine.

Les médecins veulent poser les bases d'une « refondation partenariale »

APRÈS LA « REFONDATION SOCIALE » du patronat, la « refondation partenariale » des médecins ? La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), syndicat majoritaire depuis les élections professionnelles du 29 mai, a annoncé, mercredi 14 juin, qu'elle proposait aux trois principales caisses d'assurance maladie – la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), la Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendantes (Canam) et la Mutualité sociale agricole (MSA) – ainsi qu'aux « syndicats amis », de se réunir, début juillet, pour poser les bases d'une « refondation partenariale ». Il s'agit de « remettre à plat le système de santé » et de « négocier avec des partenaires nouveaux », a expliqué Claude Maffioli, président de la CSMF. En invitant les « syndicats amis », M. Maffioli exclut implicitement MG France, seul syndicat signataire d'une convention médicale avec les caisses nationales d'assurance maladie.

DÉPÊCHES

■ **EMPLOI** : les trois quarts des RMistes qui recherchent un emploi font aussi activement que les autres chômeurs, révèle un rapport de l'Insee publié mercredi 14 juin. Parmi les allocataires du RMI au chômage en janvier 1998, près de 75 % ont fait au moins une démarche de recherche au cours des six mois suivants et 16 % travaillaient neuf mois plus tard. Les emplois trouvés grâce à l'ANPE (17 % des cas selon les RMistes) sont à 71 % des emplois aidés ou des stages rémunérés, les autres sont à 75 % des CDD ou des CDI.

■ **DÉFENSE** : les jeunes RPR ont demandé au gouvernement, mardi 13 juin, « la suppression pure et simple de la conscription obligatoire » dès le 1^{er} janvier 2001, quelle que soit l'année de naissance des appelés. Cette suppression, réclamée par de nombreux sursitaires (*Le Monde* du 14 juin), n'est pas prévue avant 2002.

■ **OUTRE-MER** : le Sénat a rejeté par 203 voix contre 111, jeudi 15 juin, l'article du projet de loi d'orientation pour l'outre-mer, prévoyant de diviser la Réunion en deux départements. Les sénateurs, qui ont étendu aux entreprises de vingt salariés – au lieu de dix – le bénéfice des exonérations de charges, ont maintenu à trois ans le terme de l'alignement du RMI dans les DOM, où il est actuellement inférieur de 20 % à son montant métropolitain.

■ **MUNICIPALES** : les Verts et le Parti radical de gauche ont invité leurs instances locales « à se rapprocher et à établir des accords contractuels », en vue des élections municipales et cantonales de mars 2001, dans une déclaration commune signée, mardi 13 juin, du président du PRG, Jean-Michel Baylet et du secrétaire national des Verts Jean-Luc Bennaïm.

Vendre tout, louer, acheter et vice versa.

1. Avec chaque jour plus de 300 000 offres, Bonjour.fr est le portail idéal pour trouver ce que vous cherchez.

2. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

3. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

4. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

5. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

6. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

7. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

8. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

9. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

10. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

11. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

12. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

13. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

14. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

15. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

16. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

17. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

18. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

19. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

20. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

21. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

22. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

23. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

24. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

25. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

26. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

27. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

28. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

29. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

30. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

31. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

32. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

33. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

34. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

35. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

36. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

37. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

38. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

39. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

40. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

41. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

42. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

43. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

44. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

45. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

46. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

47. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

48. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

49. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

50. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

51. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

52. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

53. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

54. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

55. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

56. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

57. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

58. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

59. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

60. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

61. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

62. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

63. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

64. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

65. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

66. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

67. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

68. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

69. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

70. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

71. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

72. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

73. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

74. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

75. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

76. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

77. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

78. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

79. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

80. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

81. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

82. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

83. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

84. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

85. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

86. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

87. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

88. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

89. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

90. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

91. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

92. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

93. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

94. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

95. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

96. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

97. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

98. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

99. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

100. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

101. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

102. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

103. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

104. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

105. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

106. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

107. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

108. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

109. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

110. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

111. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

112. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

113. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

114. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

115. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

116. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

117. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

118. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

119. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

120. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

121. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

122. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

123. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

124. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

125. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

126. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

127. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

128. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

129. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

130. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

131. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

132. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

133. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

134. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

135. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

136. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

137. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

138. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

139. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

140. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

141. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

142. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

143. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

144. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

145. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

146. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

147. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

148. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

149. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes, pour les abonnés à la carte).

150. Bonjour.fr vous propose de choisir cette offre, sans engagement, pour 100% de votre budget (abonnement mensuel de 100 000 F, hors taxes

Le Monde

DES LIVRES

VENDREDI 16 JUN 2000

LITTÉRATURE ● ESSAIS

LE FEUILLETON

DE PIERRE LEPAPE

Depuis la chute du Mur, Berlin est devenu un immense chantier. On s'efforce d'y réaliser un urbanisme de l'oubli. page II

LAURA KASISCHKE

page III



HELEN FIELDING
page IV

DE LA POLITIQUE CONSIDÉRÉE COMME UNE DES RELIGIONS

La Chronique de Roger-Pol Droit
page VI



HAUSSMANN

Deux ouvrages apportent un autre regard sur la vie et l'œuvre du créateur d'un nouveau Paris
page IX



ACADÉMIE FRANÇAISE
Renée de Obaldia reçu par Bertrand Poirot-Delpech
page X et XI



« Autoportrait » (1991-1994), huile sur toile, 194 x 185 cm.

Depuis longtemps, Constant Anton Nieuwenhuis dit Constant est dans les dictionnaires et les livres d'histoire. Pour d'excellentes raisons : né en 1920, il a été l'un des fondateurs de Cobra en 1948, l'un de ceux de l'Internationale situationniste dont il a été membre de 1958 à 1960 et l'inventeur de New Babylon, projet révolutionnaire d'« urbanisme unitaire ». Autrement dit : une des figures majeures des avant-gardes artistiques et intellectuelles de la seconde moitié du XX^e siècle.

Mais il n'a pas envie de parler de ce passé, ce jour de mai, à Amsterdam. Trop de questions lui ont été posées là-dessus, toujours les mêmes. Il n'a pas envie non plus de rester dans sa maison, si plaisante soit-elle, une parfaite maison amstellodamoise, face à un canal, étroite, haute, profonde, avec des escaliers verticaux, des meubles sombres, énormément de livres et, au dernier étage, une collection d'instruments de musique anciens. Ce qu'il veut, c'est aller à l'atelier. « Il faut que vous voyiez les tableaux. »

En 1969, Constant a suspendu le projet New Babylon et est redevenu essentiellement peintre. Cette partie de son œuvre n'est guère connue en France - de là l'idée d'en faire un livre qui rassemble trente ans de travaux à l'huile et à l'aquarelle. « Mais ne dites pas que j'ai recommencé à peindre. Je n'ai jamais cessé. Même pendant la période situ et urbanisme.

C'est ce qui m'a éloigné de Debord. Dans l'urbanisme unitaire, il ne voyait que des questions d'ambiance et de comportement. Moi, comme plasticien, ça ne me suffisait pas. Je voulais donner une forme à cette ambiance. »

Départ pour l'atelier. « Nous irons à pied, ce n'est pas loin. » Pas très loin en effet, mais dans un quartier tout autre, à demi banlieue, à demi zone industrielle. Il suffit de traverser quelques canaux et quelques cités. Tout en marchant, Constant évoque des souvenirs. Non loin de là, Max Beckmann a vécu caché durant la seconde guerre mondiale. Les nazis le tenaient pour un artiste dégénéré. Il a fui l'Allemagne et s'est réfugié à Amsterdam, avant de s'établir aux États-Unis en 1945. « Le jour où on a appris sa mort, j'étais au Dôme. Quelqu'un est arrivé en disant : "Il y a un peintre allemand qui vient de mourir." Personne ne connaissait Beckmann à Paris à cette époque. Les Français ne s'intéressaient pas à lui... Moi non plus, aujourd'hui. Il y a trop de contours dans

Philippe Dagen

sa peinture, trop de noir. Bonnard est un bien meilleur coloriste. » Même réserve à propos de Picasso : « Ce n'est pas un très grand coloriste. Un grand dessinateur, un grand sculpteur, pas un coloriste. Quand j'ai vu pour la première fois Les Demoiselles d'Avignon à New York, le tableau m'a déçu. Il y a trop de contours entre les femmes. Je préfère son Garçon guidant un cheval. »

L'atelier est à l'étage, dans une ancienne école désaffectée, de l'eau à ses pieds et des voies de chemin de fer pour horizon. Rien de luxueux. Un peu partout, des maquettes de fil de fer et de Plexi, ves-

tiges de New Babylon. Une longue table et des tableaux dressés sur des chevalets ou appuyés contre les murs. De grands tableaux dont dominant d'abord la clarté et les couleurs - des ocres, des violets, des jaunes, des roses. Curieusement, ils sont tous encadrés, prêts à être exposés. « Ils l'ont été. Il y a ici plusieurs années de peinture. Parce que je travaille lentement, deux ou trois tableaux pas an. C'est lent ? Oui, mais Titien ou Rembrandt mettaient des mois et des mois avant de finir une œuvre. A l'époque de Cobra, je travaillais beaucoup plus rapidement, mais ça ne me conviendrait plus aujourd'hui... Je viens ici tous les jours, vers 13 heures à peu près, jusqu'à la tombée de la nuit. Exclusivement. Je ne peins jamais à la lumière électrique. Chaque fois que j'ai essayé, il a fallu le lendemain tout recommencer à la lumière naturelle. Les couleurs n'étaient pas ce que j'avais pensé la veille au soir. D'ailleurs, autant que possible, je ne montre pas mes tableaux à la lumière électrique - ils y perdent beaucoup... Ça vous explique aussi que, l'hiver, je peins peu : la nuit tombe trop vite. Alors je fais de l'aquarelle, du dessin,

Constant, le « cobra », le « situ », n'a jamais cessé de peindre. Rencontre avec un révolutionnaire qui observe le monde depuis son atelier

Constant, vieillard enragé de la peinture

de l'eau-forte parce que, là, l'électricité ne me gêne pas. »

Parmi les toiles, beaucoup de sujets politiques ou moraux : des réfugiés, des expulsés, des enfants à l'abandon, la misère du monde sobrement exprimée. « Contrairement à ce que vous avez l'air de croire, je ne commence pas un tableau avec une idée préconçue. Je prends une couleur, je fais une tache, très légère, sur la toile vierge. N'importe quoi. Je la jette, j'attends qu'elle sèche. Je regarde. Le lendemain - c'est un exemple -, je rajoute une deuxième tache. Ça reste abstrait. Après plusieurs semaines, une image naît. Je me dis : "Ça ressemble à un personnage, à un corps, à quelqu'un qui court, à un chien..." Lentement, je passe de l'abstraction à la figuration. Ensuite, l'idée se précise. Je reconnais des choses. Le tableau se fait ainsi. Naturellement, il n'y a jamais d'esquisses. Rien que l'attente. Je vais à l'aventure. L'image naît de la couleur. » A cette apparition lente, Constant ne permet pas d'aller au-delà d'un certain degré de précision. Devant un tableau de foule, il explique comment il a détaillé les visages avant de décider ensuite d'effacer les détails, avant d'obtenir le sentiment de l'unité de la foule, que n'aurait pas suggéré la représentation trop nette d'une « collection de têtes ».

Demeure l'importance des sujets politiques, comme une constante depuis les tableaux de l'époque Cobra, lourds d'allusions à la guerre à peine terminée et aux camps. « Oui, les sujets sont politiques et ils l'étaient déjà au moment de Cobra. C'est certain. Mais comment pourrait-il en être autrement ? Ce qui m'inspire, ce sont les journaux de tous les jours, les photos, la télé. Aujourd'hui un drame, le lendemain un autre. En Sierra Leone, au Liberia. On coupe les mains et les pieds à la machette - les assassins sont des enfants drogués. Et le Kosovo aussi... »

Comme pour s'extraire de ces visions, Constant s'en va au fond de l'atelier, qui fait office de réserve. Il en extrait une toile à sujet musical. Il évoque ses nus et ses mythologies, une Léda, une Europe, autant d'occasions de célébrer la nudité des femmes. Et d'en revenir au peintre qui l'obsède, Titien. Il cite son *Ecorchement de Marsyas* et sa *Pietà*, tableaux de la fin de la vie du Vénitien. « Vieux, Titien a peint des toiles très supérieures à tout le reste de son œuvre. Ses contemporains n'y ont rien

compris. Ils ont dit qu'il avait mauvaise vue et les mains qui tremblaient. Seul Palma le Jeune a reconnu la grandeur ce que Titien peignait alors. Rembrandt, c'est la même histoire. D'ailleurs, les derniers Rembrandt ont été inspirés par les derniers Titien. Le Marsyas était ici, à Amsterdam, au moment où Rembrandt peignait son *Claudius Civilis* - ce n'est pas une coïncidence. Tous les deux ont commencé par peindre très fin, puis, en vieillissant, ils ont changé de manière pour peindre plus large. Cézanne aussi. Les dernières Sainte-Victoire, ce sont d'énormes taches de bleu, de vert. On sent derrière un vieillard déchainé... J'espère y arriver... A l'aquarelle, j'y arrive. »

CONSTANT, L'ATELIER D'AMSTERDAM
avec un entretien avec Jean-Claire Lambert.
Ed. Cercle d'art, 192 pages, 115 ill., 590 F (89,94 €).

★ Les Editions Cercle d'art ont également publié *Constant les aquarelles* (1994), *New Babylon, art et utopie, textes situationnistes* (1997) et une monographie de Jean-Claire Lambert (1992). Signalons également le livre de Daniel Blanchard, qui fut, sous le nom de Canjuers, l'un des compagnons de Guy Debord : *Debord, dans le bruit du temps* (éd. Sens & Tonka, 99, rue du Faubourg-du-Temple, 75010 Paris).

SUSAN MINOT



CRÉPUSCULE

roman
traduit de l'anglais par Claude Demanueli

« Un superbe roman sur la mémoire, le mystère de l'existence, le sentiment de passer à côté de la vie. »
Nathalie Crom. *La Croix*

« Dotée d'une extrême finesse, l'écriture de Susan Minot parvient à rendre compte de ce moment terrible où quelqu'un se demande ce qu'aurait été sa vie si seulement... »
Raphaëlle Rérolle. *Le Monde*

« Une écriture diaphane, woolfienne. Un style clair, béni, miraculeux. »
Jacques-Pierre Amette. *Le Point*

DU MONDE ENTIER
GALLIMARD



Le Mur oublié

CHUTE LIBRE À BERLIN

(Eduards Heimkehr)
de Peter Schneider.

Traduit de l'allemand par Nicole Casanova,
Grasset, 380 p., 130 F (19,82 €)

Existe-t-il une culture européenne ? Il n'est sans doute plus aujourd'hui une seule ville d'Europe de moyenne importance qui n'ait accueilli un colloque, un symposium, un séminaire ou une table ronde censés débattre de la question. Au fil des années, il s'est même formé autour du problème une petite troupe aux effectifs interchangeable, tels les saltimbanques d'autrefois, sillonne les routes aériennes, posant son baluchon dans les quatre-étoiles, souriant aux édiles et à leurs conjoints, usant jour après jour des mêmes arguments et des mêmes effets oratoires pour un spectacle toujours recommencé. L'ouverture de la communauté à une foule d'adhérents nouveaux assure à la troupe de ne pas manquer de travail pendant longtemps encore, pour peu qu'elle apprenne les nouvelles partitions. L'Europe crée des emplois.

On est pourtant tenté d'apporter une réponse simple à cette ambitieuse interrogation : nous ne savons rien ou presque de ce qui se passe chez nos voisins et encore moins de ce qui a pu se passer autrefois. Prenons l'Allemagne ; c'est le pays d'Europe que les Français d'aujourd'hui connaissent le mieux, et pour cause. Naguère, c'était l'Angleterre, et jadis l'Espagne. L'Allemagne, de surcroît, est le seul de nos voisins à qui il soit arrivé quelque chose de vraiment important depuis dix ans, quelque chose de réellement « historique ».

Nous n'avons pas manqué d'informations sur la chute du mur de Berlin et sur la réunification allemande. Des milliers d'images, de reportages, de commentaires, d'analyses. Voilà pourtant que paraît un roman, signé de l'un des écrivains allemands les plus connus, Peter Schneider, et pas l'un des plus difficiles. Un roman dont le sujet central est précisément Berlin réunifié, Berlin sans Mur. L'éditeur français, néanmoins, s'est cru obligé d'« éclairer » le propos romanesque de Schneider d'une centaine de notes. Comme s'il s'agissait d'un texte ésotérique, d'une épopée médiévale ou des péripéties d'une tribu amazonienne. Il ne serait venu à l'esprit de personne de traiter de cette façon un roman nord-américain et de faire une note pour nous expliquer ce qu'est Malibu ou Edgar Hoover.

Peter Schneider est ce qu'on appelle un « écrivain-baromètre ». Avec une remarquable sensibilité historique, il rend compte de la pression atmosphérique berlinoise : tempêtes, calme plat, giboulées, canicule, vents d'ouest en rafales, retours brutaux des bises orientales. A la fin des années 1960, il a été l'un de ces meneurs étudiants « rouges » de Berlin qui contestaient l'ultraconservatisme capitaliste de l'Allemagne de l'Ouest au même titre que le conservatisme stalinien de celle de l'Est. Les deux systèmes, expliquait-il, se servaient mutuellement d'alibi

On n'a pas seulement détruit le Mur qui, pendant quarante années, avait coupé Berlin en deux villes étrangères, on a voulu détruire la mémoire du Mur et faire comme s'il n'avait jamais existé. En transformant la ville en un immense chantier, comme après une catastrophe ou un bombardement, on s'efforce de réaliser un monumental urbanisme de l'oubli

tout en feignant de se combattre. Depuis son premier roman, *Lenz* (1), paru en 1974, il a mis en scène avec une particulière efficacité dramatique les grandes questions qui divisaient la société allemande, les interdits professionnels, les excès de la chasse aux terroristes à l'époque de la bande à Baader, l'héritage du nazisme. Et la situation absurde de Berlin, la ville siamoise, la ville illusion, coupée en son centre par une muraille infranchissable que Schneider s'obstinait – par hygiène intellectuelle autant que par obstination politique – à franchir sans cesse. *Le Sauter de mur* racontait l'histoire d'un homme qui ne se résignait pas à être coupé en deux, mais payait au prix fort sa réunification intime en devenant un clandestin des deux systèmes ennemis (2).

Afin de guider le lecteur français, le dernier roman de Peter Schneider s'intitule *Chute libre à Berlin*. Le titre original est d'une coloration sensiblement différente, *Eduards Heimkehr*, c'est-à-dire le retour d'Edouard au pays. Le retour au pays est, depuis Goethe, un thème récurrent de la littérature allemande, presque un genre littéraire à part en- parfois qu'on ne voyage qu'afin de

ressentir les douces et violentes émotions du retour à la terre natale. Chez Schneider, la référence prend un tour ironique et critique.

Edouard Hoffmann, biologiste de renom spécialisé dans l'étude génétique des comportements, étudiant berlinois contestataire des années Rudi Dutschke, a émigré en Californie avant l'effondrement du bloc soviétique. Il s'y est marié avec Jenny, une Italo-Allemande d'origine juive ; ils ont deux enfants. Coup sur coup, Edouard apprend qu'il vient d'hériter d'un immeuble situé à l'est de Berlin et qu'un gros laboratoire installé dans l'ex-RDA lui propose de poursuivre ses recherches. Edouard revient dans la ville de sa jeunesse ; il y est plus étranger que s'il ne l'avait jamais connue.

« Il existe, écrit Peter Schneider, des milliers de livres où l'on explique comment transformer la société capitaliste en société socialiste, mais pas un seul sur les moyens de lui faire prendre la direction inverse. » Il n'y a sans doute que le roman pour rendre compte d'un renversement du « sens de l'histoire » que personne ne s'est jamais donné la peine de penser. Le Berlin de Schneider est le champ d'expérimentation grandeur nature d'une révolution sans idée, sans passion et, surtout, sans révolutionnaire, « une entreprise sans exemple, la plus énorme étude de terrain effectuée dans toute l'histoire de l'humanité ». On n'a pas seulement détruit le Mur qui, pendant quarante années, avait coupé Berlin en deux villes étrangères, on a voulu détruire la mémoire du Mur et faire comme s'il n'avait jamais existé. En transformant la ville en un immense chantier, comme après une catastrophe ou un bombardement, on s'efforce de réaliser un monumental urbanisme de l'oubli.

Partout rayonnait la souveraineté d'un malheur impeccablement organisé. » La description du nouveau Berlin par Schneider est une merveille de prose géographique ; on comprend tout à travers les pérégrinations d'Edouard, on voit, on ressent à travers l'humour, le sarcasme, la colère, le vertige, le sentiment d'une chute libre à travers un espace où il n'existe plus de repère, de code moral, de raison, de droit. Rien d'autre qu'un terrible malaise, lequel provient des multiples lignes de démarcation qui continuent à diviser les

existences. Démarcation entre les *Wessis* et les *Ossis*, les premiers continuant à prendre leur chance géographique d'après la guerre comme la marque d'une supériorité élective. Démarcation chez les *Ossis* entre ceux qui sont restés sur place et ont joué le jeu de leur terre natale et ceux qui ont « déserté » pour s'adonner aux agréables abominations du capitalisme. Dans tous les cas, il s'agit moins de vivre sa vie que de justifier sa biographie ; moins d'avoir un passé que de le reconstruire à partir des circonstances du présent.

Mais se faire une biographie ne suffit pas. Il faut remonter plus loin, plus haut. En fermant la parenthèse ouverte quarante ans auparavant, la réunification allemande oblige à réinventer la totalité de l'héritage que la division permettait encore d'occulter. Ce n'est pas seulement un immeuble à l'est de Berlin dont hérite Edouard Hoffmann, c'est aussi la manière dont son grand-père a acquis ledit immeuble dans les années 1930. Pour une bouchée de pain, d'une famille juive aux abois dont une descendante vit encore. Trois générations allemandes croisent leurs histoires, désocculent leur mémoire et reprennent le procès concret de la responsabilité et de l'héritage. Lorsque le temps revient en arrière, la mécanique de la raison grince et se grippe.

Peter Schneider orchestre ces thèmes avec brio. Il a le sens du tableau panoramique, de la plongée jusqu'au gros plan, du dialogue qui fait mouche ; c'est sans raffinement superflu, dans un désordre intelligent, d'une évidente force romanesque et d'une totale sincérité. Cela suffit largement à notre bonheur.

Il arrive hélas qu'on abîme un bon roman à vouloir le rendre plus riche, plus vaste, plus complexe, plus « total ». Il ne suffit pas à Hoffmann d'encaisser le traumatisme du retour à Berlin, il faut encore subir un désastre plus intime : il découvre, en même temps que la ville en éruption, l'insensibilité de son épouse à ses ardeurs sexuelles. Pour reprendre son langage, toujours un tantinet livresque, il se rend compte que sa vie conjugale est privée de l'ultime approbation de la nature. Une remarque en passant, à la rigueur un chapitre entier auraient suffi à jouer le thème et à le moduler. Pour des raisons qui ont peut-être échappé à l'auteur lui-même, cette histoire de frigidité dont on a vite fait le tour envahit le roman sans la moindre discrétion, minant des pages entières de bavardages tout juste dignes d'une officine de conseiller conjugal. Les deux ou trois premières fois, le lecteur de bonne composition compatit aux bobos génito-existentiels d'Edouard ; par la suite, il repère les pages à sauter ; à la fin, il a l'impression que l'auteur est aussi exaspéré que lui-même par cette laborieuse illustration du rapport Kinsey revu à la mode germano-californienne.

Oublions cette métaphore pesante. *Chute libre à Berlin* restera pour ce qu'il est : deux cents pages parfaitement réussies dans un genre devenu trop rare, le roman politique.

(1) Traduit chez Flammarion en 1978.

(2) Publié en Allemagne en 1982, traduit en France chez Grasset en 1983.

Éric Fottorino Un territoire fragile



PRIX Europe 1 2000
ROMAN
Stock

L'insolente jeunesse de Tati

TATI

Collectif d'artistes préfacé par Macha Makeieff.
Coéd. Drozophile (150, rue de Genève, 1226 Thônex CH) / Centre culturel Una Volta (Arcades du théâtre, rue César-Campinchi, 20200 Bastia), 40 p., 160 F (24,39 €).

Il semble qu'il y ait une sorte d'harmonie secrète entre Jacques Tati et l'île de Beauté. En avril 1978, le cinéaste venait fort discrètement filmer la « folie du foot » qui fait vibrer la Corse autour de Furiani et du Sporting Club de Bastia. Ce documentaire inédit sur la finale de la Coupe de l'UEFA sera proposé samedi 17 juin pour l'inauguration à Porto-Vecchio (Corse-du-Sud) de la Casa di Lume, Cinémathèque de Corse. Grâce à Sophie Tatischeff qui a donné les rushes de ce film-reportage oubliés dans les archives paternelles.

Mais deux mois plus tôt « BD à Bastia » célébrait déjà le père de *Jour de fête* en exposant au Centre culturel Una Volta de Bastia treize sérigraphies réalisées par autant d'illustrateurs, venus de l'édition jeunesse comme de la BD, orphelins de M. Hulot. L'exposition présente une évocation personnelle, dessins, bandes dessinées, compositions graphiques, qui fait écho à la poésie douce et tendre, aérienne et loufoque, de maître Jacques. La subtilité du tricolore (rouge, bleu, gris), encre d'un éclat tempéré, la science des superpositions, des luminosités d'un nuancier exceptionnel, font de cet hommage inattendu un festival de grâce et de magie. D'un tirage limité, l'ouvrage entièrement imprimé à la main est un vrai livre d'art. A un prix incroyablement attractif. A acquérir d'urgence donc.

Ph.-J. C.

Un ornithorynque littéraire

Graphiste adepte du non-sens, Glen Baxter signe un polar débridé

MEURTRES À LA TABLE DE BILLARD, une enquête de l'inspecteur Trubcock

de Glen Baxter.
Préface de Salman Rusdhie, éd. Hoëbeke, 256 p., 135 F (20,58 €).

Lorsque les Anglais définissent l'humour anglais comme une manière de se consoler de la perte de l'Empire doublée d'un excellent produit d'exportation, bien sûr, ils font de l'humour. Ils pratiquent le rire à contre-pente. Les mots *slapstick* (« farce »), *deadpan* (« humour grave »), *understatement* (« laconisme »), *self-mocking* (« ironie de soi ») ne trouvent pas d'équivalents exacts en français. Le nouveau livre de Glen Baxter, *Meurtres à la table de billard*, polar hybride et débridé, ajoute à la perplexité. Rescapé de dada et des surréalistes, graphiste qui s'inspire des illustrés d'après-guerre et des revues de vulgarisation scientifique des années 1930-1950, l'auteur manie avec délectation le non-sens et l'intrigue sans issue. Cet inclassable, « immaturiste » si l'on veut, qui applique l'esprit de sérieux à des sujets futiles, qui enlumine son texte de vignettes très énigmatiques, a quelque chose de l'ornithorynque : il est déconcertant.

TUEUSE NYMPHOMANE

Son roman ? Ah, son roman – malgré une préface clin d'œil de Salman Rusdhie – n'est pas de tout repos ! Il s'adresse aux amateurs de Jarry, Pierre Dac et Boris Vian. Gladys, nièce de l'honorable Roderick Babbington Morton, est une tueuse nymphomane. Elle refroidit ses victimes à l'aide d'un produit plus redoutable que le curare et l'arsenic associés : passés à la moulinette, incorporés à des

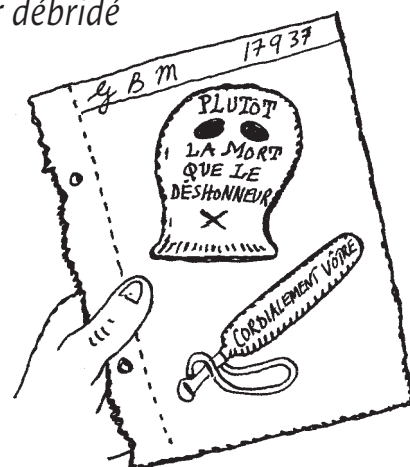
« Il testait inlassablement les limites de l'endurance humaine », p. 172

cannellonis, les différents éléments d'une table de billard – le bois, le tapis vert, l'ardoise, le cuivre – deviennent un poison extrêmement mortel et difficile à identifier... La furie homicide de la jeune femme laisse de nombreux cadavres dans son sillage. Et l'inspecteur Trubcock, qui court l'Ecosse, se rend à New York et à San Francisco, en Afrique du Nord via Rio, Zurich et Londres, mettra huit ans à confondre ce serial killer en jupon.

Faut-il parler de Sergor Arvidsson, réparateur de cithares, qui part en Amérique fonder l'empire de l'éponge ? Doit-on évoquer Carter Duhamel, collectionneur de coloquintes, ou cet Oliver Granthe, qui remonte les escaliers

sur son esquif ? Peut-on oublier Eugène Lundy, demi-sel de profession, ou Théodore Bahnweiler, aérostatier mégalomane, ou Mc Nally, robot féru de citations latines ? Glen Baxter, chef de rayon de ce magasin d'excentriques, prend, en vingt-neuf chapitres, un soin particulier à nous les présenter. Son plaisir potache fait plaisir à voir, mais le champ qu'il explore avec un rien de gourmandise est plus savant qu'il n'y paraît d'abord : c'est la rencontre de l'hyperbole et de la litote. Le royaume de l'humour plat. Le déphasage assuré. *Meurtres à la table de billard*, roman illustré, est un trésor de candeur et de perversité. Il n'est que temps de découvrir Glen Baxter.

Jacques Meunier



ÉTUDES MENSUEL
Le n° : 60 F
144 pages

Retrouvez notre sommaire du mois de juin sur :
Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)
<http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>

En vente dans les grandes librairies
ÉTUDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

Des draps de neige

Une femme disparaît... après avoir voulu se glisser dans la peau de sa fille.
Autopsie poétique d'un rapt vampirique

**UN OISEAU BLANC
DANS LE BLIZZARD**
(White Bird in a Blizzard)
de Laura Kasischke.
Traduit de l'anglais
- Etats-Unis - par Anne Wicke,
Christian Bourgois, 322 p.,
140 F (21,34 €).

La pelouse est tondue, les mauvaises herbes ont été empoisonnées avec de l'eau de Javel, les résidus d'arbres défoliés ont été entassés dans le broyeur d'ordures : c'est propre. On est quelque part dans une banlieue résidentielle de l'Ohio, un cadre respirant l'harmonie, un cliché d'*American Beauty*, l'un de ces décors qu'aime parasiter le cinéaste David Lynch. Il y a d'ailleurs du *Blue Velvet* dans ce thriller psychanalytique, et même du *Twin Peaks* : rêves macabres et cadavre gelé. L'héroïne de Laura Kasischke ressemble à Laura Palmer : pour préserver le bonheur de la lecture de ce jeu de piste dont la poésie évoque les souffrances métaphoriques d'une Sylvia Plath, on n'en dira pas plus. Sinon que, comme chez David Lynch, ce jardin d'Eden est un trompe-malaises. Tout un monde ténébreux grouille dans cet univers idyllique : cycle de vie et de mort, berceau de carnage, éclosion de tulipes et naissance de rats musqués, symphonie de reproductions assassines, avec le « bruit de lactation, de fluide corporel, de membres qui nagent, pendant que dans la gadoue quelque chose de gluant et de poilu lèche ses petits encore aveugles d'une longue langue rœpeuse. Dans le jardin, il y a des centaines, des milliers de bébés serpents, de petites créatures sexuelles qui se tortent et sucent des nids mouillés pleins d'œufs brisés... ».

Pétrifiée d'ennui et condamnée à « planifier le néant des jours à venir », assommée de rancœurs qui remontent à la surface de sa vie « comme un poisson malade dans un



aquarium », la mère est une langue de vipère. Planquant des magazines cochons dans sa cave, ainsi qu'une carabine, qui git « inutile, inutilisable » comme sa virilité, le père avale des couleuvres. Au fil des ans, la maison s'est mise à ressembler à « une boîte de conserve vide que l'on tient contre son oreille ». Le frisson familial, c'est « un vent qui s'engouffre dans une rampe de parking ». La gamine a grandi dans le non-dit des frustrations. Surnommée Kat, elle ronronne comme un animal de compagnie, puis sort ses griffes : en proie au désir sexuel, dénuée de tabous et d'inhibitions, elle se découvre un corps plein de sève, fleuve embrasé. Bientôt, elle va traîner la jeunesse d'Eve, sa mère, « comme une écharpe aérienne, et c'est peut-être pour cela qu'elle passait autant de temps à me regarder avec cette expression mélancolique dans les yeux. Je portais quelque chose qui lui appartenait, quelque chose qu'elle voulait récupérer. Quand j'eus seize ans, il me devint

insupportable de regarder ce visage qui ne cessait de me fixer ». Eve devient mélancolique et transparente, « de moins en moins visible à l'œil nu », presque fantôme, « hors du monde physique » ; elle se réincarne en sa fille Kat, se glisse dans sa peau... et disparaît.

C'est cette dissipation qui fournit à *Un oiseau blanc dans le blizzard* ses plus beaux envois. Il y a cette scène, d'avant la transformation d'Eve en un être désincarné, où le père se pique de la prendre en photo et tarde à trouver la bonne image, où la femme excédée par la pose s'impatiente (« J'en ai assez, je ne bouge plus. »), et où la pellicule développée ne donne que du blanc. Le blanc, ici, envahit tout, transforme tout en nuage de talc douloureux, rouge, dévore, avale le désir et stérilise le geste vital, comme un détergent chimique. Ce rien, ce néant, cet invisible, ce visage sans traits, ces blizzards, ces draps de neige, ces grottes de glace ou tempêtes d'hiver reviennent hanter

l'héroïne dans ses rêves, symboliques de la « retenue émotionnelle » de sa mère, sa « distance froide », ses « regards glacés ».

Comme dans son premier roman, *A Suspicious River* (1), Laura Kasischke explore sans concessions les liens vampiriques qui unissent mère et fille, les petits crimes qui dissolvent ou écrasent « le bleu d'un regard d'enfant, ou le bleu d'un œuf de rouge-gorge ». Aucune concession, chez elle, pour le père hypocrite arborant le masque larmoyant d'un fou de détresse, ni pour la mère vouée à se laisser conduire dans un endroit où elle ne veut peut-être pas aller. Elle fait état d'une statistique : l'endroit où une Américaine de vingt-cinq ans a le plus de risques de mourir est le siège du passager avant d'une voiture. C'est avec un indéniable brio littéraire que Laura Kasischke refuse la place du mort.

Jean-Luc Douin.

(1) Christian Bourgois, 1999.

Sur le chemin de la vie

Ecrit par un adolescent, un roman tonique sur la jeunesse d'aujourd'hui

CRAZY
(Crazy)
de Benjamin Lebert.
Traduit de l'allemand
par Odile Demange.
Nil ed., 205 p., 99 F (15,09 €)

Hemingway, Musil, Salinger... lorsque ce livre est paru en Allemagne en 1999, il fut encensé par la critique, qui s'ingénia à trouver les comparaisons les plus glorieusement flatteuses. Pensez ! L'auteur n'avait que seize ans ! Pourquoi pas Keats, Rimbaud et Hofmannsthal par-dessus le marché ? Événement éditorial donc. Événement littéraire, la cause est différente et la chose reste à voir.

On peut ne pas crier au génie à l'ouverture de ce roman, qui s'affiche d'emblée « autobiographique » - parce qu'il est autobiographique justement : devoir aller en internat pour redoubler sa quatrième n'est certes pas déshonorant, mais ce n'est pas l'indice infailliable d'une intelligence de surdoué. Le mythe du génie-cancro est commode pour excuser les faillites les plus bâtardeuses, surtout quand une époque cherche à établir une relation unilatérale de cause à effet entre les deux termes de la proposition : il est nul, donc il doit être génial quelque part. Reste à trouver ce quelque part.

Benjamin (Benni dans le livre) accumule les handicaps : non seulement il collectionne les « très insuffisant », mais il souffre d'hémiplégie partielle et la partie gauche de son corps est parfois prise de convulsions et de faiblesses incontrôlées. S'il ne manque pas d'amour ni maternel ni paternel, il est souvent la risée de camarades dont la cruauté n'a la plupart du temps d'égale que la bêtise. Mais certains élèves méritent vraiment ce nom de camarades. Dans cet établissement dont le blason représente un aigle hilare portant un cartable, et qui se fait

fort de récupérer n'importe quel cas scolaire désespéré, Benni a la chance d'être accepté par un groupe de cinq pensionnaires qui le mettent à l'aise : « On est tous un peu handicapés. Tu ne vas pas nous pondre un œuf avec ton hémiplégie. »

Les pendules ainsi mises à l'heure, on peut s'occuper des choses vraiment sérieuses au lieu de se répandre en fausse pitié ou d'encaisser les vraies brimades. Il faut le dire : l'intérêt porté aux cours censés être l'ultime bouée de sauvetage n'occupe qu'une partie épsilon-nienne du cerveau de ces adolescents qui ne pensent qu'à ça ! Et c'est là que le livre devient vite captivant, car l'obsession avouée du sexe ne se transforme pas en ghetto narcissique, mais ouvre au contraire sur la vie et ses grandes interrogations. Angoisses contenues, douleur et désir de devenir adulte, gravité mêlée d'insouciance, Benjamin Lebert a suffisamment de recul et de maîtrise pour ne pas faire un journal d'adolescent à la sauce narrative ; il écrit un véritable roman, c'est-à-dire un livre destiné aux autres, réussissant à être lui-même sans se mettre outrageusement en avant.

On peut supposer que l'on n'a pas affaire ici à un travail brut et que l'éditeur n'a pas manqué de jouer son rôle de conseiller littéraire ; c'est ainsi que le récit alerte est habilement ponctué de réflexions sur les grands problèmes du monde vus dans la perspective des adolescents : Dieu (qui donne un autographe à tout le monde), la vraie littérature (c'est quand tu lis un livre et que tu as envie de souligner toutes les phrases), l'Etat (les gens qui s'occupent de tout), etc. Ce procédé mis à part, on a un livre intelligent, tonique et drôle, qui éclaire une époque de la vie dont les tourbillons sont si violents qu'il est étonnant que l'on puisse en sortir indemne.

Pierre Deshusses

Don Eusebio au Maroc

De Marrakech à Tanger, Juan Goytisolo nous entraîne sur les traces d'un poète antifranquiste

**TROIS SEMAINES
EN CE JARDIN**
(Las semanas del jardín)
de Juan Goytisolo.
Traduit de l'espagnol
par Aline Schulmann,
Fayard, 206 p., 98 F (14,93 €).

La version originale du dernier roman de Juan Goytisolo ne fut pas signée de son nom, mais parut avec, en guise d'auteurs, la désignation collective d'un « cercle de lecteurs ». C'est au dernier chapitre que la clef est donnée, au cas où l'on n'aurait pas reconnu encore le style et les préoccupations habituelles de l'écrivain catalan installé au Maroc.

Voilà de nombreux livres où Goytisolo va et vient entre la culture classique espagnole, les événements politiques récents et le Maroc où il s'est exilé. Marrakech et Tanger sont les villes où va nous entraîner l'enquête à laquelle il procède, sur les traces d'un poète antifranquiste, sorte de double de Luis Cernuda. A propos d'une rencontre sexuelle clandestine, il se souvient de quelques vers. « La vérité succincte du poème me bouleversa : une étincelle de ces plaisirs interdits pouvait détruire, par son éclat, l'opacité du monde. »

Avec ironie, presque autodérision, Goytisolo fait entendre plusieurs voix, plus ou moins sympathiques, plus ou moins proches de la sienne propre, parfois caricaturales (il y a de divertissants pastiches), parfois extraordinairement poétiques, comme celle qui évoque les hommes-cigognes. Cette liberté de ton, ces élans oniriques, cet amour de toutes les formes de la narration, hommage à Cervantes, bien entendu, mais aussi à Sterne et à Potocki, l'auteur du *Manuscrit trouvé à Saragosse*, référence explicite, ne sont pas nouvelles dans l'œuvre de Goytisolo. Mais il y a ici, sur un sujet qui lui tient doublement à cœur, le rap-

pel de la guerre d'Espagne et le respect que lui inspirent tous ceux qui ont payé de leur vie la défense de la liberté de penser et d'aimer, une vitalité supplémentaire, due à la rigueur et à la jubilation de la construction formelle.

Les récits, donnés dans l'ordre de l'alphabet arabe, s'imbriquent avec une remarquable élégance et passent, avec naturel, de la fantaisie poétique à la critique politique. On sait de quelle façon Goytisolo travaille à saper les fausses évidences sur l'identité, sur la notion même d'auteur, de nom, de « patrie ». Ici, en rappelant le procès qui fut fait aux poètes prétendument décaudés, il assume le combat des générations précédentes et montre en quoi la liberté dont il jouit leur est redevable.

Ce fameux Eusebio dont les « lecteurs » traquent les traces dans le Maroc moderne est un double lointain de l'écrivain, qui jette sur lui-même un regard distant et affectueux. Le souvenir imaginaire d'Eusebio ressuscite des morts qui, eux, ont existé. Goytisolo n'hésite pas à convoquer Luchino Visconti pour donner à voir et à comprendre une « Nuit des longs couteaux » espagnole, laissant entendre qu'il y eut, en Espagne, des dérives proches de celles que le cinéaste décrivit dans *Les Damnés*.

Le roman est dédié à Monique Lange, qui mourut durant l'automne 1996 après avoir partagé la vie de Goytisolo. Et l'on peut imaginer que la vitalité tour à tour joyeuse et mélancolique de la romancière a habité l'auteur, soucieux de mettre en scène « un personnage de fiction, un être de papier (...) impuissant, fragmenté, divers, résigné aux aléas d'un statut irréal et précaire », mais aussi de faire vibrer son indignation face au passé si lourd de l'Espagne et son bonheur de pouvoir exprimer avec autant de force l'autonomie conquise de poètes.

René de Ceccatty

Les silences de Palomar

Jean-Paul Manganaro, traducteur des livres d'Italo Calvino, se penche sur l'œuvre de cet écrivain italien déjà considéré comme un classique

ITALO CALVINO
de Jean-Paul Manganaro.
Seuil, « Les Contemporains »,
158 p, 120 F (18,29 €).

Il était temps qu'un vrai connaisseur de l'œuvre d'Italo Calvino tel que Jean-Paul Manganaro, traducteur de ses livres les plus périlleusement subtils, se penche sur leur ensemble. Calvino est l'un des écrivains italiens du XX^e siècle qui peut être déjà considéré comme un classique. Or, si l'on excepte la trilogie que composent *Le Vicomte pourfendu*, *Le Baron perché* et *Le Chevalier inexistant*, il n'est pas vraiment lu en France, où, pourtant, presque toute son œuvre est publiée. La preuve la plus évidente de cette négligence se manifeste

dans la critique, laquelle n'évoque jamais la perspicacité de ses analyses littéraires ni ses merveilleuses hypothèses, qui abondent dans *La Machine littéraire* (1), et surtout dans son tout dernier ouvrage, *Leçons américaines* (2), réunissant les conférences qu'il aurait dû prononcer à Harvard.

Songeur et précis, mathématicien de l'imaginaire, convaincu que le rêve est une des manières du raisonnement, et que si l'on rêve juste c'est que la vérité se trouve dans le voisinage, Calvino n'aurait pas parler de lui, comme si l'aveu de quelque chose d'intime eût été une sorte d'inéligence dans son système où le « moi », inévitable, n'était toléré que masqué.

En fait, il n'aurait pas parler. On attribuit son mutisme souriant au bégaïement dont il semblait souffrir ; on n'a jamais supposé que son bégaïement était le fruit de l'ennui que lui procurait le fait d'avoir à parler : il se sentait incapable de passer, pour ainsi dire, le gué des prémisses, des politesses d'usage. Lors d'un dîner à Rome en l'honneur de Borges, dans un silence de convives intimidés par le grand aveugle, son voisin de table l'informa de la présence de Calvino. Et Borges, du tac au tac : « Je l'avais deviné à l'intensité de son silence. »

Ce qui obsédait Calvino, c'était le fil extrême et ininterrompu de la réflexion - aussi fragile que celui que tend d'une branche à une autre l'araignée...

Il est mort assez jeune, à l'âge de soixante-deux ans, en 1985. Mais, vers la fin de sa vie, il avait réussi à écrire ce livre dont tout écrivain

rève : le livre qu'il portait en lui depuis toujours, qui résumait ses hantises, sa vie. Il l'intitula, modestement, *Palomar*, du nom de son protagoniste, en fait son « alter ego », qui tient à éviter, comme Monsieur Teste, les « sensations indéterminées » : Palomar se veut l'« homme de l'attention » et rêve, à l'exemple du personnage de Valéry, d'un instant suprême où, juste avant la mort, il enveloppera le monde tout entier dans un coup d'œil absolu : le monde et lui-même dans le monde, et toutes les relations et les lois qui les soutiennent enfin dévoilées, resplendissantes.

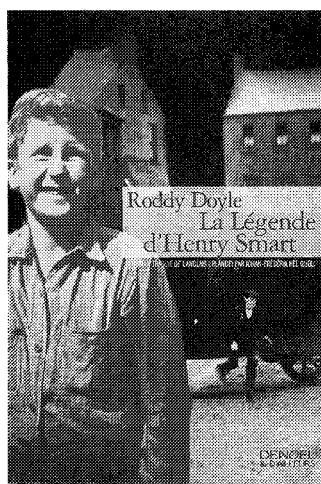
Hector Bianciotti

(1) Seuil, « La librairie du XX^e siècle », 1993.
(2) Gallimard, 1988.

DENOËL & D'AILLEURS



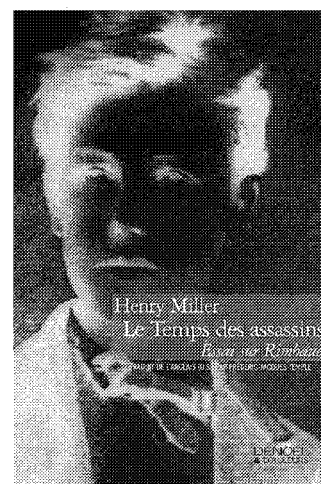
CASSADY, mémoires intimes de la Beat Generation



DOYLE, une légende irlandaise



MAHFOUZ, Le Caire : la belle époque



MILLER, portrait de Rimbaud en assassin

toutes nos parutions sur <http://www.denoel.fr>

L'invasion des célibattantes

L'immense succès du « Journal de Bridget Jones » a déclenché un raz-de-marée de romans féminins écrits surtout par des Anglo-Saxonnes, qui dépeignent sur un mode humoristique et cru des trentenaires branchées en quête d'âme sœur

Une chronique gentille, destinée à accrocher un public plutôt jeune et féminin, est devenue un phénomène de société que les psycho-socio-critiques de tout poil tentent d'analyser, sans convaincre. Si on demande à la principale intéressée, Helen Fielding, l'auteur du désormais célèbre *Journal de Bridget Jones* (1) – plus de quatre millions d'exemplaires vendus dans le monde – comment elle explique ce succès, elle fait benoîtement remarquer qu'elle est probablement la personne la plus mal placée pour répondre à cette question : elle s'attendait si peu à tant de richesse et de gloire, que lorsque son rédacteur en chef de *The Independent* lui a demandé de rédiger un *Journal intime*, elle s'est inventé ce pseudonyme, Bridget Jones, afin que personne ne se doute que c'était elle qui signait cette confession quotidienne. Aujourd'hui, elle ne s'en cache plus, mais, sous son apparente décontraction, on sent qu'elle est un peu tendue. On l'a trop souvent assimilée à son personnage ; elle n'a visiblement aucune envie de passer pour Bridget, même si elle a pris l'habitude de compter machinalement les calories de tout ce qu'elle mange depuis sa vie d'étudiante à Cambridge, même si, comme elle, elle prend plaisir à fumer et à boire parfois un peu trop « ce qui peut arriver à n'importe quelle femme normale et charmante ».

Autre raison de s'agacer, les féministes (suédoises) sont tombées à bras raccourcis sur cette pauvre Bridget Jones, qui, effectivement, ne se préoccupe de son poids et de ses mauvaises habitudes que pour trouver un mari et avoir des enfants, avant qu'on la retrouve un soir morte, à demi-dévorée par un berger allemand. Quand on use de l'humour et de la dérision, il est toujours un peu difficile de

se voir ainsi prise à partie : Helen Fielding, on s'en doute, n'a jamais voulu créer un personnage emblématique. Elle a écrit en s'amusant, mais sous la pression, et si, quand son éditeur lui a demandé de faire un roman à partir des chroniques, elle a retravaillé son texte pour lui donner meilleure allure (en empruntant le plan à Jane Austen), elle sait parfaitement qu'elle n'a pas écrit le roman du siècle. Si la critique et le public se sont plus intéressés à la consommation calorifique, tabagique et alcoolique de son personnage, ce qu'elle voulait elle, c'était montrer la pression sociale qui pèse sur les « singletons », les célibataires qui doivent en permanence se justifier auprès de leur famille et de leurs ami(e)s marié(e)s, et ne trouvent refuge et compréhension qu'auprès d'autres célibataires.

BUSINESS BRIDGET

Jamais mariée elle-même, journaliste depuis vingt ans dont « dix affreuses années à la télévision », ayant dépassé la quarantaine, elle a suffisamment d'intelligence et de recul pour garder ses distances, elle n'a d'ailleurs pas l'intention de continuer le *Journal* dont vient de paraître le second tome en français *L'Age de raison* (2). Elle avait toujours eu envie d'écrire un best-seller, c'est chose faite, au-delà de ses espérances. L'argent n'apporte peut-être pas le bonheur, mais elle va très bien, elle a changé de vie, vient d'acheter une maison à Los Angeles où elle a l'intention de continuer à écrire – autre chose – tout en s'occupant du business Bridget, en particulier de son site Internet, tout en regardant – de loin – comment se passe le tournage du film tiré du roman (adapté par le producteur de *Quatre mariages et un enterrement*). Elle est très satisfaite aussi de voir que lorsqu'elle laisse un message téléphonique à quelqu'un, elle n'a plus besoin de rap-



PIERCE FLETCHER

peler vingt-cinq fois, c'est elle qu'on rappelle, et tout de suite !

On s'en doute, les émules de Helen Fielding pullulent. Son éditeur français, Albin Michel, a publié en janvier *Sex and the City*, de Candace Bushnell (3), dont le ton sociologique risque de décontenancer, voire d'ennuyer les fans de Bridget. Situé dans les milieux branchés de Manhattan, entre mannequins et milliardaires (des deux sexes), le roman manque singulièrement d'humour (la série télé, que l'on peut suivre sur la chaîne privée Teva, est plus drôle), même si le postulat de départ est

Helen Fielding – Bridget Jones – n'a jamais voulu créer un personnage emblématique. Elle a écrit en s'amusant. Elle sait parfaitement qu'elle n'a pas rédigé le journal du siècle

le même : difficile de se caser quand on a dépassé la trentaine. Même s'il y a des nuances : « Quand on n'est pas super-top, on peut devenir quelqu'un de très intéressant. »

Une autre Américaine, Laura Zigman, a signé *Vacheries* (4), dont l'héroïne ne peut pas accepter l'idée de ne jamais avoir d'enfants ni envisager de ne jamais rencontrer l'âme sœur. Elle ne survivra, comme Bridget, que grâce à ses amies et à son meilleur copain, forcément homosexuel. Tout cela raconté avec moult exergues érudites et un acharnement didactique anti-mec qui sent la vengeance personnelle.

PARFAIT MAUVAIS GOÛT

Comme ce genre de littérature fait visiblement recette, on retrouvera à peu près les mêmes ingrédients dans *Sexe, mensonges et quiproquos* de Tyne O'Connell, Australienne vivant à Londres (5). Son héroïne partage l'appartement d'un couple d'amies lesbiennes depuis sa rupture avec son fiancé, « *Giles-le-gros-salut* ». C'est sans doute l'une des plus proches cousines de Bridget, parce qu'elle a l'art de se planter dans des circonstances catastrophiques, tout en étant pleine de bonne volonté : ses amies en mal d'enfant vont lui demander de leur procurer, puisqu'elle est hétéro, le donneur de sperme idéal. Ce parfait mauvais goût est compensé par un vrai goût de la cocasserie.

Avec *Jamais deux sans toi* (6), Josie Lloyd et Emlyn Rees frôlent la perfection. Ce roman de commande, écrit à quatre mains en quatre semaines ou presque, présente les deux faces de l'histoire qui va conduire au mariage deux célibataires (qui ont un peu moins des trente ans fatidiques), chacun donnant sa version au fur et à mesure des événements... Barbara Cartland n'aurait osé pré-

dire l'issue de cette belle aventure : les deux auteurs se sont mariés et attendent un bébé.

Heureusement, certains écrivains ne s'engluent pas dans les bons sentiments. Cette quête d'amour et de conformisme a trouvé en Sybille Berg une destructrice. Quasiment sous la même forme de petits chapitres courts, sur le même ton presque badin, elle entraîne les personnages de *Chercher le bonheur et crever de rire* (7), hommes et femmes, jeunes ou vieux, eux aussi en mal d'amour, dans une cavalcade dont aucun ne réchappera. Ils sont douze, se connaissent parfois déjà ou se rencontrent par le hasard qu'elle leur a réservé, leurs destins s'imbriquent, les enfermement tout à tour dans un piège, puis un autre. On est constamment surpris, dérouter, puis atterré par l'imagination implacable de l'auteur. Le pire, ou le plus remarquable, c'est que sa cruauté est rehaussée d'un humour atroce et déjanté. La preuve s'il en était besoin qu'il y a encore des écrivains.

Martine Silber

(1) Traduit de l'anglais par Arlette Stroumza, J'ai lu, 346 p., 37 F (5,64 €).

(2) Traduit de l'anglais par Claudine Richetin, Albin Michel, 416 p., 130 F (19,82 €).

(3) Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Dominique Rinaudo, 284 p., 98 F (14,94 €).

(4) Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Oristelle Bonis, J'ai lu, 318 p., 37 F (5,64 €). (première édition : Flammarion, 1998).

(5) Traduit de l'anglais par Nathalie Vernay, J'ai lu, 318 p., 37 F (5,64 €). (première édition : Florent Massot, 1998).

(6) Traduit de l'anglais par Christophe Claro, Plon, 320 p., 118 F (17,98 €).

(7) Traduit de l'allemand par Yasmin Hoffmann et Maryvonne Litaize, J. Chambon « Métro », 206 p., 110 F (16,77 €).

Tiercé londonien

La vieille aristocrate du roman à suspense signe un nouveau thriller inquiétant et glacé

SAGE COMME UNE IMAGE (A Sight for Sore Eyes)

de Ruth Rendell.
Traduit de l'anglais par Johan Frédéric Hel-Guedj, Calmann-Lévy « Suspense », 394 p., 130 F (19,82 €).

Les amateurs de Ruth Rendell, ceux qu'avaient enchanté *Le Journal d'Assta* (1), *Véra va mourir* (2) ou *L'Été de Trapellune* (3), ceux-là peuvent se réjouir. Après un précédent livre qui ne tenait pas toutes ses promesses (4), la romancière anglaise a renoué avec la noire intelligence qui fait d'elle une aristocrate du roman à suspense. Au même degré que les meilleurs de ses livres, *Sage comme une image* offre une intrigue implacablement construite autour de per-

sonnages inquiétants, dans un décor anglais.

Le mot décor, du reste, n'est pas vraiment approprié. Car au lieu de bâtir ses histoires sur fond de campagne ou de ville anglaise, cet auteur de soixante-dix ans fait réellement entrer en résonance les lieux, les gens et leurs aventures. Sans aucune lourdeur, Ruth Rendell parvient à entraîner le lecteur de *Sage comme une image* dans les profondeurs de Londres. Dès le départ, elle campe trois personnages – dont les routes vont finir par se croiser – dans trois aires de la ville : un lotissement modeste à la périphérie, un quartier de moyenne bourgeoisie, et un autre – luxueux – dans le centre de la cité.

Francine et Teddy, les deux héros du livre, ne sont trop sages qu'en apparence. Et, s'ils le sont, c'est en

raison de très graves traumatismes vécus dans l'enfance. Comme toujours chez Ruth Rendell, un enfant victime est lové au cœur du drame. Car le drame progresse, bien sûr, et de quelle manière ! Manipulant ses personnages de main de maître, Ruth Rendell use, ici encore, d'un subterfuge qu'elle a déjà expérimenté – *Dans la gueule du loup* (5), par exemple. Un ou plusieurs des individus autour desquels se trame l'histoire se trompe. De cette erreur naissent à la fois l'intrigue et le dénouement d'un récit inquiétant et glacé, tel que seule sait les imaginer Mrs Rendell.

Raphaëlle Rérolle

(1) Calmann-Lévy, 1994, LGF, 1996.

(2) Calmann-Lévy, 1986.

(3) Calmann-Lévy, 1988.

(4) Calmann-Lévy, 1999.

(5) Calmann-Lévy, 1988, 10/18, 1993.

Kate Atkinson défie le roman

Dans ce dernier volet d'une trilogie débutée avec « Dans les coulisses du musée », la romancière anglaise joue de tous les ressorts de la fiction

SOUS L'AILE DU BIZARRE (Emotionally Weird)

de Kate Atkinson.
Traduit de l'anglais par Jean Bourdier, De Fallois, 366 p., 125 F (19,05 €).

C'est par un véritable feu d'artifice de malice et de fantaisie que Kate Atkinson conclut une trilogie, dont elle avoue avoir pris conscience lors de l'écriture de ce troisième roman. Une bizarrerie toute atkinsonnienne qui n'étonnera guère ceux qui l'ont découvert avec *Dans les coulisses du musée* (1). Dès cette première saga familiale sombre et drolatique, ses qualités de conteuse furent remarquées et saluées par le *Whitbread*, l'un des prix littéraires les plus prestigieux de Grande-Bretagne. Deux ans après les tribulations des Lennox, Kate Atkinson présenta *Dans les replis du temps* (2) une autre famille étonnante : les Fairfax. Avec cette lignée d'aristocrates déchus, la romancière anglaise développait une structure plus ample et plus complexe où elle ne craignait pas de mêler les genres. Du policier au fantastique, du drame au burlesque, ce récit témoignait d'une belle habileté. Kate Atkinson l'a reconduit ici avec une audace dédoublée car, non contente d'avoir défié le temps, cette fois elle défie le roman en un combat singulier.

Disons-le d'emblée, résumer ce tourbillon narratif où s'entrechoquent, se croisent et se répondent de multiples histoires relève de la gageure. Tout au plus peut-on signaler quelques pistes aux lecteurs que n'effrayent pas de vives embardées. De leur côté, que les moins hardis se rassurent, la romancière a établi un système de guidage typographique efficace. Ainsi, dès les premières pages, à peine entre-t-on dans un thriller que Kate Atkinson change de bord et met le cap sur une pe-

lite île écossaise. Là, dans une demeure en déliquescence, se présentent les deux narratrices : Effie Stuart-Murray et Nora sa mère qui n'est pas sa mère. Ce duo, cher à la romancière, va se raconter dans un dialogue qui tournera vite à une joute oratoire truculente.

A Effie, l'apprentie romancière, revient le soin de débiter par la pièce maîtresse du dispositif atkinsonnien : son séjour à Dundee et son université de seconde zone. Sur fond de mouvements contestataires post-soixante-huitards, de patchouli, de robe à fleurs et de pelisse afghane, se détache une galerie de figures hautes en cou-

le structuralisme et le nouveau roman délivré par Archie McCue.

En échange d'un récit échevelé, Nora est tenue de dévoiler la généalogie des Stuart-Murray et les « liens » qui unissent les deux femmes. Peu pressée de révéler une histoire « improbable », cette dernière joue de l'esquive. Ainsi, quand elle ne s'interrompt pas d'un brusque « *Fin de l'histoire !* », elle relance Effie et s'immerse dans son récit. Double critique de l'écrivain, elle s'empare alors contre la profusion des personnages, des dialogues ou le manque d'action et va jusqu'à menacer Effie de ne plus l'écouter



J. FOLEY/OPALÉ

KATE ATKINSON

Kate Atkinson est née à York en 1951. Après des études de lettres à l'université de Dundee, elle commence à écrire des nouvelles. En 1988, elle remporte un concours organisé par *Woman's Own*, avant de recevoir le prix Ian St James en 1993. Elle est alors remarquée par Judith Murdoch. Encouragée par celle-ci, elle compose son premier roman, dédié à ses deux filles : *Dans les coulisses du musée*. Avec cette fresque familiale teintée d'humour noir, la romancière anglaise souffle à Salman Rushdie le prix *Whitbread* en 1995. C'est aussi le premier volet d'une trilogie « inconsciente » qui comprend *Dans les replis du temps* et s'achève avec *Sous l'aile du bizarre*. Son prochain livre, en cours d'écriture, devrait s'intituler *Chien en détresse*. Par ailleurs, Kate Atkinson s'est essayée au théâtre. Sa première pièce, *Abandonment*, sera présentée en août au festival d'Edimbourg.

leurs. Des étudiants hédonistes, tel Bob, le petit ami végétatif d'Effie, Terri, aux allures de « gouvernante victorienne atteinte de démence », Kevin, adolescent attardé dans un monde de rechange surnommé l'Edrakonie, ou encore Andrea, sorcière en devenir ; et aussi des enseignants en bagarre pour la succession de l'excentrique professeur Cousins, comme la pétroleuse Maggy McKenzie ou Martha Sewell, chargée de l'atelier de création littéraire et auteur de poèmes tout aussi obscurs que le discours sur

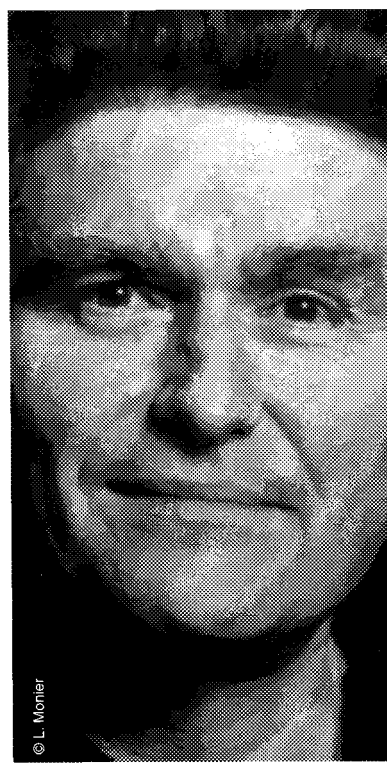
si elle ne redonne vie à Olivia, qui s'est suicidée.

D'un récit à l'autre, après avoir été délicieusement ballotté en tous sens, à l'approche de la révélation finale, soudain, un sentiment de regret se fait jour. Celui de quitter un jeu romanesque étourdissant et avec lui une romancière aux talents de demiurge redoutables.

Christine Rousseau

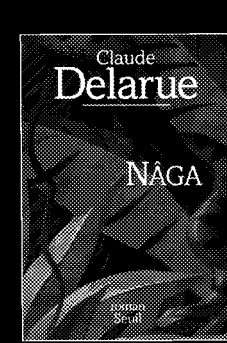
(1) De Fallois, 1996.

(2) De Fallois, 1998. Voir aussi « Le Monde des poches » du 4 mai.



Claude Delarue

N Â G A



« Une femme qui aime les serpents, c'est rare. Helena les aimait trop... »

Editions du Seuil

Le lyrisme malgré tout

Jean-Michel Maulpoix, en poète, égrène, de descriptions en définitions, cette « zone brumeuse de la théorie littéraire »

L'INSTINCT DE CIEL
de Jean-Michel Maulpoix.
Mercure de France, 132 p.,
75 F (11,43 €).

DU LYRISME
de Jean-Michel Maulpoix.
José Corti, « En lisant en
écrivain », 446 p., 120 F (18,29 €).

F unambule obstiné, « en équilibre sur la corde de la voix », passant aléatoire, passeur incertain, précaire passager : ce poète-là est « né lyrique, vous avez compris ». Rêvant la poésie comme l'amour, il mélange vraie vie et vie vraie. Il lie, en bouquets, des fragments de couleurs et de parfums, il trace des signes furtifs comme flocons de neige ou pétales de cerisier, puisque toute chose, aussitôt perçue, se dérobe. De *Locturnes* (1978), à *Domaine public* (1998) où il montre, en « apnée », le Poète fin-de-siècle, Jean-Michel Maulpoix a égrené dans sa course une quinzaine de recueils dont les titres rêveurs esquissent les « portraits d'un éphémère », d'un « écrivain imaginaire » que poursuit une « histoire de bleu ».

« Je consacrai naguère un petit opuscule au filigrane bleu de l'âme. A la force d'aimantation du large, nos stations prolongées sur les quais, les yeux vers quels lointains tournés ? Nous rêvions d'autre chose, inexorablement. / Ce n'était pas d'Azur diaphane que je parlais : loin des cieus éthérés, toute l'épaisseur et la substance en nous de cet instinct de ciel, sa manière par exemple de respirer l'odeur de sel, d'aller pleurer au cinéma, ou de choisir l'hiver, pour la tiédeur, des pulls et des chemises... »

Bleu des coques colorées des barques, à sec sur la grève, bleu de l'encre qui « replie, déplie nos jours » : derrière les volets clos, le geste de celui qui écrit est « presque nul, silencieux, invisible ». Pourtant, avec des mots

justes, traçant les lettres jadis apprises dans une cuisine de province, il dessine des lointains où s'essouffle le vent, il travaille la lumière, il invente, il délie, il renoue, réclamant, comme l'enfant qu'il fut, le bleu intact du ciel, aimant, comme l'« Etranger » en qui il se reconnaît, les merveilleux nuages.

« *Ecrire : cette intimité* », ce lent travail, à l'ombre d'un tilleul, qui unit, dans un même rythme, le dehors et le dedans, conjure l'absence, berce le désir inconsolable : cet « *instinct de ciel* » inassouvi, leitmotiv d'un texte essentiellement dédié à Mallarmé – « *L'Azur est mort, vive le bleu* ». Reste une précarité crispée, un dérisoire « *geste d'eau ou de sable, qui recouvre lui-même ses propres traces à mesure qu'elles s'impriment* », mais qui relie le proche et le lointain, le « je » et son prochain, dans le « *bouchoreille* » dont parle Paul Valéry.

DÉSENCHANTEMENT

Car Maulpoix, auteur d'ouvrages sur Char, Michaux, Réda, ainsi que de nombreux essais sur la poésie, représente assez bien ce courant du « *lyrisme malgré tout* » d'aujourd'hui, qui, admettant la finitude et le désenchantement, « *interroge la capacité proprement articulatoire du langage* ». Création et critique sont liées pour Jean-Michel Maulpoix qui, après *La Poésie comme l'amour (Essai sur la relation lyrique)* poursuit son analyse dans *Du lyrisme*. L'ouvrage, s'il reprend un court essai paru en 1989 sous le titre *La Voix d'Orphée*, est composé pour moitié de textes inédits : la notion de lyrisme, entre-temps, a bénéficié d'un regain d'intérêt.

« *Ecrire sur le lyrisme, sans doute est-ce donc osciller sans cesse entre l'adhésion et le refus. Gagné tantôt par la ferveur, tantôt par le soupçon. Tantôt convaincu, tantôt irrité. Et c'est risquer à tout moment de s'y laisser aller soi-même.* » Comme garde-fou, des descriptions histo-

riques, des définitions éclairent les incertitudes d'un néologisme datant du XIX^e siècle, d'un terme vague perçu comme une sorte de « *zone brumeuse, ou de point aveugle de la théorie littéraire* ». Du sublime au pathos, le lyrisme dit un appel, un essor, une énergie à l'œuvre.

La notion d'inspiration apparaît, elle aussi, vague et suspecte, comme celle de lyrisme, dont elle est proche. L'une et l'autre, néanmoins, nous répètent de « *quelle étrange perte de la mesure procède en poésie le ressaisissement même de celle-ci, d'un délire à un équilibre, d'une aspiration à sa mise en forme (...). Inspiration et lyrisme ont en commun de placer une crise de langage à l'origine de la création poétique* ». Oscillant entre le cri et le chant, le fini et l'infini, le réel et l'idéal, la poésie lyrique implique à la fois la déchirure et l'unité.

Baudelaire donne à lire le « *moderne crépuscule* » du sujet lyrique, désormais divisé, kaléidoscopique, avant que Mallarmé n'en proclame la « *disparition élocutoire* » ou que Rimbaud n'en fasse entendre le « *dernier couac* ». Rebelle à l'effusion, Baudelaire, que Gide présente comme le fondateur de la modernité poétique, fait du lyrisme même un lieu critique, où l'éternel se lie au « *transitoire* », où à l'élévation mystique répond l'attrait fiévreux pour la fugacité.

Ce parcours érudit, de Pindare à Lamartine, de Platon à Boileau, de Du Bellay à Mallarmé, de Hugo à Rilke – parmi beaucoup d'autres –, se termine par des scholies, où le poète reprend la parole : « *Ce qui m'importe du lyrisme est moins ce que j'en affirme ou ce que j'en explique que tout l'informulé que je transporte à son propos.* » Désir de désirer, fil d'or entre douleur et apaisement, entre afflux et reflux, « *le lyrisme, après tout, n'aspire qu'à se retourner contre soi* ».

Monique Pétilion

L'apprentissage de la douleur

La narratrice du dernier roman de Natacha Michel a perdu son fils unique âgé de vingt ans. Que faire, que penser et que dire d'un tel malheur ?

L'ÉDUCATION DE LA POUSSIÈRE
de Natacha Michel.
Seuil « Fiction & Cie », 188 p.
95 F (14,48 €).

Suzanne Klein a perdu son fils unique dans un accident. Il était âgé de vingt ans. La brutale réalité de ce fait a établi la nouvelle identité de Suzanne Klein. Une identité simplifiée à l'extrême et définitive : l'idée d'un temps du deuil, c'est-à-dire de sa fin plus ou moins prochaine, ne tient pas devant la tragique énormité de la circonstance. Ce n'est pas non plus comme une pièce ôtée dans un édifice qui, sans elle, peut rester debout. Non, il n'y a plus d'édifice. Avant, à l'abri de la maison, Suzanne avait le loisir de s'interroger sur la vérité, et même celui de décider que la vérité n'existe pas. A présent, cette vérité est donnée, imposée, sans contestation possible.

Natacha Michel a fait de son personnage la narratrice de sa propre douleur. Elle l'a déléguée pour décrire l'état mental propre à cette identité nouvelle : « *Suzanne Klein (...) parlait de la vérité, et cette dernière ne pouvait plus rien pour elle. Ce qui lui était arrivé possédait la certitude du zéro. Les grands malheurs, les malheurs dont tous s'écartent, ont de la vérité le caractère irréparable et incontesté. Il n'y avait plus rien à apprendre, elle savait tout.* »

L'Education de la poussière n'est pas un livre de deuil, une lamentation sur la perte d'un être aimé. Natacha Michel a franchi un pas hors de ce cercle. Elle ne s'est pas éloignée de la douleur mais a cherché à en habiter le noyau, celui que rien ne peut fracasser. Son roman est vraiment « *d'éducation* », même si le contenu de celle-ci est « *poussière* », larmes et cendres. Même si aucun savoir ne viendra jamais consoler ou déplacer la

souffrance. C'est la chance, la responsabilité de l'écrivain, et peut-être aussi son plus intime malheur, de pouvoir articuler une histoire, une pensée, un poème, autour du fait brut – même lorsque ce fait est l'épouvante même – de sa propre existence. Mais une fois le livre écrit, publié, le respect exige de ne pas confondre les registres. Toute littérature n'est heureusement pas de confession.

Universitaire, Suzanne Klein, un an après la mort de son fils, se rend aux Etats-Unis pour un voyage vaguement professionnel. Le roman est divisé en deux épisodes. Dans le premier – le plus long, au terme d'une sorte de jeu de cache-cache avec ses hôtes, elle se fait engager à la Nouvelle-Orléans, sous une fausse identité,

qu'un terrible et ironique écho : son enfant mort commençait précisément à devenir un homme... Mais il n'y a rien à dire, il n'y a qu'à partir encore : « *... Il n'y avait pas plus de vérité dans la parole que dans le silence, la vérité était ailleurs et c'était ailleurs qu'elle allait.* »

Le deuxième épisode est plus étrange et confus. Suzanne est à San Francisco ; elle veut encore s'en aller, « *pour plus loin* ». Elle se fait engager sur un bateau, « *un navire de traitement et de congélation de la pêche, parmi d'autres travailleurs clandestins...* ». On devine la fonction de ces pages, les dernières du roman, qui accentuent le sentiment de dérive et de solitude : « *Indéniablement, elle vivait, mangeait, travaillait, dormait, et elle en-*



DAVID CARR

NATACHA MICHEL

« *Ce n'était pas la révolte qu'elle craignait, mais de n'avoir pas entièrement compris qu'il était mort, d'avoir encore à le comprendre, d'avoir laissé échapper un point de vue, un angle où il ne l'était pas. L'ascèse de la douleur, et la seule économie qu'on puisse en faire, est de la subir toute : l'amourrir ne jette pas dans le mensonge, jette dans la folie.* » (P. 66.)

comme femme de ménage, « *(vieux) fille au pair* », chez Elise Brac, photographe. Elle quittera cette maison, et les enfants et le mari, après un échange de confidences, féminines mais parfaitement asymétriques, avec Elise : du côté de celle-ci, toutes les conventions d'une vie normale, épicée d'un banal adultère ; du côté de Suzanne, une seule parole, et le silence qui la reçoit, l'entoure : « *Tout ce qui m'est arrivé est que mon fils unique est mort à vingt ans, et elle ajouta : l'an passé, accidentellement.* » Entre les deux, cette phrase, ce slogan stupide et obligé d'Elise : « *Tous les hommes sont des salauds* ». Suzanne ayant évidemment déserté les conventions signifiées par ces mots, n'y entend

chaînait son fils à elle comme un dieu outragé. » C'est comme si la fin du livre ne pouvait se nouer solidement, que le brouillage et la dérégulation avaient le dernier mot.

Mais cette réserve n'entame rien de la valeur particulièrement émouvante du récit de Natacha Michel. Emotion comme lavée par les larmes, devenue sèche et terrible, impitoyable. On est saisi par la capacité de l'auteur d'analyser, sans complaisance ni tentation morbide, cette extrême douleur morale, de la connaître et de se connaître au travers d'elle. Si cette connaissance pouvait s'inscrire dans un progrès, certaines formulations du livre devraient faire date.

Patrick Kéchichian

Clair-obscur

FEMME BUVANT DANS UNE COUR
de Dominique Sampiero.
Flohic, 96 p.,
98 F (14,94 €).

Une femme à sa fenêtre : elle semble dormir, les yeux mi-clos. Immobile, elle regarde, et offre à son petit-fils une leçon « *de silence et de contemplation* ». Tantôt Dominique Sampiero, ce marcheur de plaines et de plein vent, déploie une sorte de « *langue du chaos* », pleine de ronces et d'orties, comme dans son « *journal-récit* », *Un livre s'écrit tôt le matin* (1), tantôt il cède, attentif, des « *histoires tendues, compactes, solitaires* », comme *La Lumière du deuil*, ou *Femme buvant dans une cour*.

PÉNOMBRE RADIEUSE

La rencontre de Sampiero, cet homme du Nord, si attentif à la lumière et aux visages, avec les tableaux de Pieter De Hooch, artiste du XVII^e siècle, donne lieu à un beau livre secret, d'une intense sobriété, d'une fervente simplicité. Dans la pénombre radieuse d'intérieurs qu'éclaire une embrasure, le peintre de Delft a saisi des scènes tranquilles : une femme pelant une pomme près de son enfant, une fillette berçant un chien sur ses genoux. De ces images, le poète fait surgir un récit grave et tendre.

C'est une rêverie qu'animent des mouvements imperceptibles, le froissement des étoffes, l'air frais des portes ouvertes, le miroitement de la lumière sur un carrelage, la présence humble des objets. On sent l'odeur des cires, du linge, du feu qui meurt. On entend le son lointain d'une flûte qui, dans son « *pur instant* », s'éternise.

M. Pn

(1) Gallimard l'Arbalète, 102 p., 79 F (12,04 €).

Nymphette en crise

LE ROMAN DE LILI
de Monica Sabolo.
Jean-Claude Lattès, 192 p.,
99 F (15,09 €).

A lors même que paraît le nouveau roman d'Heleen Fielding, *L'Âge de raison* (Albin Michel), *Le Journal de Bridget Jones* (J'ai Lu) de la romancière britannique figure toujours parmi les meilleures ventes. Le premier roman de Monica Sabolo pourrait connaître le même succès, tant la thématique est similaire.

Lili, vingt-sept ans, est journaliste à *La Pêche et les Poissons*. Outre sa mère qui roucoule avec un gigolo, ses deux meilleurs amis sont le gin-tonic – qu'elle ingurgite pour combler le « *vide intersidéral de son existence* » – et Gabriel, homosexuel, réplique parfaite du Tom de Bridget Jones. Avec une sexualité d'adolescente, Lili flirte avec Vincent, un confrère d'*Automobile Magazine*, puis tombe sous le charme de Simon, un banquier marié et père de famille – « *Il me fixe avec un intense regard de braise, l'air de dire : ce que tu me racontes est fascinant et, en plus, tu as des seins fantastiques.* » Caricature de la trentenaire d'aujourd'hui – « *J'ai mal aux cheveux, mon appartement empest l'alcool mal digéré, et j'ai envie de me pendre, après l'affront que j'ai subi hier. A part ça, ma vie est une absolue perfection* » –, Lili est une parano-nympho-dépressive. Rêvant de voir son livre publié chez Gallimard, adapté par Luc Besson et récompensé d'un César, elle se fait passer, lors de ses dîners, pour l'auteur d'un roman à succès écrit sous pseudo. Sans glamour ni paillettes, Monica Sabolo signe à vingt-huit ans un livre qui, s'il ne devient culte, se lit avec le plus grand plaisir.

Emilie Grangeray

Lire aussi page IV.

Une émouvante quarantaine

Dans ce roman sobrement juste, Lionel Duroy peint avec pudeur les tourments intimes de six personnages en proie au doute. Une comédie formidablement humaine

TROIS COUPLES EN QUÊTE D'ORAGES
de Lionel Duroy.
Julliard, 234 p., 119 F (18,14 €).

Haut-Médoc. Station balnéaire de Soulac. Dans une vieille maison qui regarde au large, des amis se retrouvent pour partager un été de convalescence. En un an, tout a basculé pour chacune des six personnes qui, naguère, incarnaient l'équilibre tranquille des réussites ordinaires, quadragénaires entreprenants dont le passage du temps n'altère pas la complicité brouillonne mais authentique. Trois couples paisibles, sans réels manques, sinon celui de l'imprévu, qui fait passer les conventions du bonheur pour une quiétude anesthésiante.

Rémi et Estelle sont là, mais Pascale ne rejoindra pas Jean-Xavier, fascinée par l'énergie conquérante d'un jeune loup de la politique qu'elle a rencontré pour les besoins d'un des télédocumentaires qu'elle réalise. Claire aussi manque à l'appel : Olivier l'a quittée, emporté par le vertige de l'ennui et la crainte de n'être plus assez vivant. La fuite, la passion folle moins féconde qu'il n'y paraît, l'accident cérébral. C'est avec Marianne, nouvelle compagne raisonnable et raisonnable, qu'il rejoint ses amis comme on boucle un cycle. Cycle dont chacun sait qu'il n'est pas une parenthèse incongrue, mais décapante, dans le cours immuable des choses.

Estelle observe Marianne. « *Certaines personnes sont dramatiquement prévisibles, on pourrait poursuivre à l'infini leurs péroraisons sur ces choses insipides qui meublent notre existence, ces choses dont on va parler des décennies bien qu'il n'y ait rien de nouveau à en dire, accompagnant invariablement les mêmes expressions des mêmes mimiques. Il en allait ainsi de la comparaison des systèmes scolaires*

français et allemand, des avantages de Paris sur la province et vice versa, des preneurs d'otages de la RATP en période de grève, du poids des taxes dans le prix de l'essence, de la proximité de Marseille grâce au TGV, des attentats en Corse, etc. » Truismes et lapalissades accablent Duroy comme ses « héros ». Leurs parcours parallèles ne s'encombrent pas de ces obstacles de façade. Tout ce qui vaut de se remettre en cause, de tenter au seuil de l'âge mûr une mue douloureuse et périlleuse, est autrement subtil, « *imperceptible* », « *beaucoup plus grave* » et en fait « *assez sournois* ». Qu'est-ce qui nous attache à ceux qui nous entourent ? Doit-on éprouver ces liens au risque de les voir défaits, avant de l'être soi-même ?

Avec un volontarisme pathétique, chacun des personnages se jette à l'eau, bouleverse les conventions qui limitaient le champ des possibles et découvre, interdit, ce que les audaces conservent de fondamentalement inédit. L'homme selon Duroy souffre, cherche, s'épanche, se puni aussi des ecchymoses qu'il multiplie autour de lui. Est-il si dur d'être heureux ? Si dur d'avoir une histoire propre, au double sens du mot ? Peut-on infirmer l'adage (« *les gens heureux n'ont pas d'histoire* ») qui pare son abrupt constat d'un vernis de sagesse immémoriale ?

Le plus surprenant c'est qu'à aucun moment Lionel Duroy ne mégote son affection à chacun de ces êtres faillés, habités par ces rêves

d'absolu, cette utopie d'une fraternité vraie, dont les pans lacérés s'accrochent obstinément aux angles de l'âme. Sans jeu de mots Lionel Duroy troque la compassion, version latine un rien condescendante, pour sa jumelle grecque, la sympathie, qui ne s'arroge aucune supériorité.

On devinait depuis quelque temps que l'humanité douloureuse des personnages de Duroy ne pourrait se circonscrire au regard trop focalisé sur les figures du couple. Avec une habileté qui ne doit rien à une astuce de faiseur, le romancier élargit ici le champ sans se départir de l'optique intimiste qui a imposé sa « *manière* ». La quarantaine impérative révèle la maturité de l'écrivain.

Philippe-Jean Catinchi

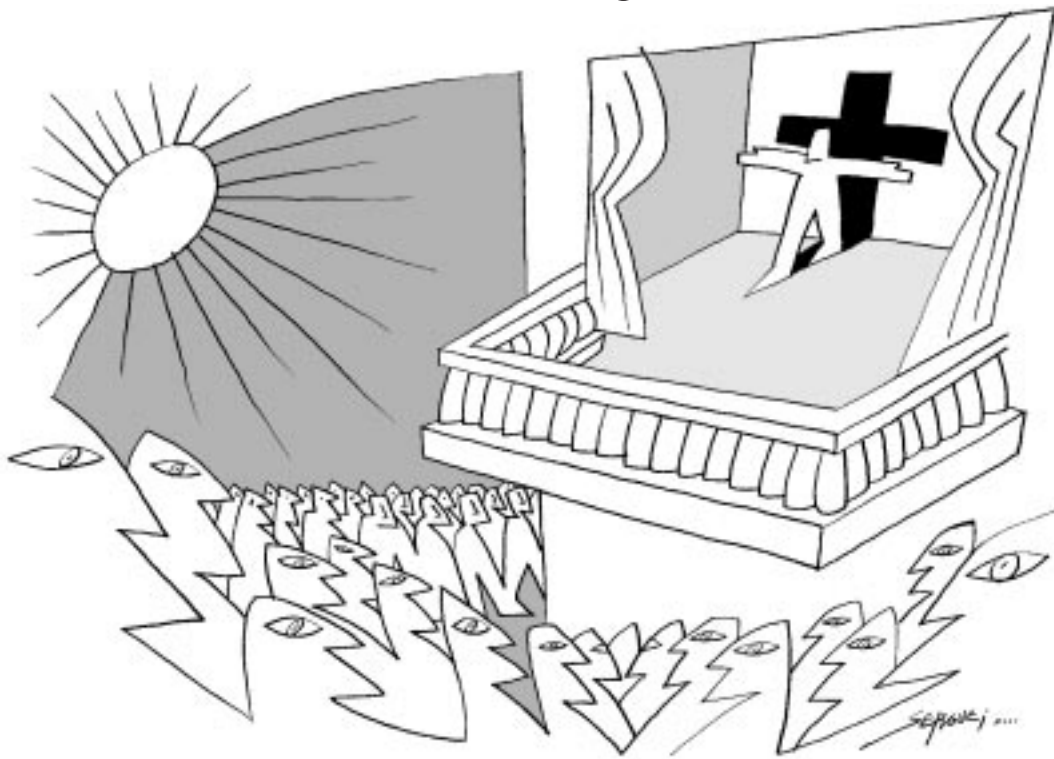
Tierno Monénembo
L'ÂINÉ DES ORPHELINS
Avez-vous lu Monénembo ? Une fable dévastatrice contre le politiquement correct qui ramollit nos têtes d'Occidentaux moutonniers et bien nourris.
Franz-Olivier Giesbert, Le Figaro Magazine
Editions du Seuil

**JEAN JAURÈS
ET LA RELIGION
DU SOCIALISME**de Vincent Peillon.
Grasset, « Le collège
de philosophie », 284 p.,
129 F (19,67 €).

Il existe plusieurs manières d'enterrer les idées. L'hommage est une des plus efficaces. La recette est simple, son efficacité prouvée. Faire l'éloge d'une œuvre, d'une démarche, d'un style. Marquer son importance historique. Passer ensuite à autre chose, fermer la porte, oublier ce qui vient d'être dit, vaquer aux affaires courantes. Quand l'occasion se présente – anniversaire ou commémoration quelconque –, ne pas omettre de sortir le buste du placard et de chanter la louange du grand homme. Ces discours de circonstance à peine achevés, tout peut continuer comme d'habitude. C'est propre et impeccable. Inutile de prêter attention à la pensée en question. Ce serait embarrassant et pourrait même devenir néfaste.

Regardez Jaurès. Grande silhouette, comme chacun sait. On se contente de la célébrer, le plus souvent, par des propos de comice agricole. Il est recommandé de composer quelques paragraphes plus ou moins ronflants pour rappeler que l'homme était humaniste, ami des humbles. Philosophe et tribun chaleureux. Vraie figure populaire, incarnation du socialisme français. Pacifiste ardent, assassiné en juillet 1914 par le fanatisme aveugle. Le vieux style, incontestablement. Si Flaubert l'avait connu, il aurait pu ajouter au *Dictionnaire des idées reçues*, face au nom de Jaurès, « perte irréparable ». Tout cela évite de lire. Si l'on commençait en effet à prendre en considération ce que l'homme écrivait, au cours d'une existence où l'action ne l'a jamais conduit à poser la plume, l'embarras commencerait. Ce que soutient Jaurès n'est pas du tout ce qu'on croit. Ce n'est même presque rien de ce qu'on dit de lui. Lire : sa pensée ne ressemble guère à celle qui domine, depuis lors, dans la politique socialiste. Bref, il se pourrait que les dix-huit volumes des *Œuvres* qui ont

De la politique considérée comme une des religions



commencé à paraître chez Fayard soient capables, s'ils trouvent suffisamment de lecteurs attentifs, de semer une jolie pagaille (1).

Qu'a donc de si déconcertant le député de Carmaux ? Vincent Peillon l'explique au fil d'un essai lumineux et précis. Cet agrégé de philosophie est pour sa part, depuis 1997, député de la Somme. Ce qu'il dit de Jaurès n'est pas simplement de l'histoire. Ce jeune philosophe ne s'intéresse pas au passé en historien, pour seulement l'étudier et le comprendre. Il interroge chez Jaurès ce qui a été enseveli sous la gloire et étouffé sous les hommages. Ce qui est pour un part désuet et cependant peut-être encore à venir : le socialisme comme religion. Comment donc ? Et la séparation de l'Eglise et de l'Etat ? Jaurès l'a pourtant bien

votée. Et son anticléricalisme ? Il n'a cessé de dénoncer dans l'Eglise le parti des nantis, la figure de l'argent, le soutien des oppressions. Tout cela est vrai. Aucune de ces réalités n'empêche de voir en Jaurès, conformément à ce qu'il a lui-même longuement répété, un penseur de type religieux. Reprenons.

Ce que montre Vincent Peillon de manière claire et convaincante, c'est que Jaurès n'est pas seulement un penseur respectueux de l'héritage spirituel de l'humanité, convaincu que se jouent là pour les hommes des parties essentielles. Jaurès ne se contente pas d'être respectueux des croyances. Il ne lui suffit pas non plus d'affirmer que « la politique, si bruyante et si nécessaire qu'elle soit, n'est ni le fond ni le but de la vie ». Il développe, de manière continue et

cohérente, une conception religieuse de l'émancipation sociale et du combat politique. « Il serait très fâcheux, il serait mortel de comprimer les aspirations religieuses de la conscience humaine. Ce n'est point ce que nous voulons ; nous voulons au contraire, écrit Jaurès, que tous les hommes puissent s'élever à une conception religieuse de la vie, par la science, la raison et la liberté. » Vous avez bien lu : il faut mobiliser « science, raison et liberté » pour parvenir enfin à une « conception religieuse de la vie ».

Cette conception ne se rattache évidemment à aucune des religions révélées. Mais parce qu'elle juge qu'aucune d'elles n'est assez authentiquement, assez profondément ni intensément religieuse ! Pour saisir ce point, il faut revenir à

*Jaurès est-il un penseur
religieux plus qu'un
militant politique ?
Ou bien l'un et l'autre
indissociablement ?
Certaines figures
politiques de ce siècle
présentent des points
communs avec ce
socialiste jurassique*

la thèse de philosophie de Jaurès, *De la réalité du monde sensible*. Il n'y soutient pas seulement que la sensation possède une intelligence, et que le sensible est la demeure de l'intelligible. Il y combat toutes les formes de dualisme. La conscience est inséparable du monde, la pensée de l'action, et Dieu de la matière. Ce texte constitue, selon Vincent Peillon, la clé de tout Jaurès. Ce n'est pas une élucubration de jeune homme : l'auteur a trente ans déjà, il a été député et revient à la philosophie pour mieux fonder la suite. D'ailleurs, jamais le politique ne reniera cet ouvrage panthéiste, porté par un positivisme profondément spiritualiste. A la tribune de la Chambre, il persiste : « J'ai, il y a vingt ans, écrit sur la nature et Dieu et leurs rapports et sur le sens religieux du monde et de la vie un livre dont je ne désavoue pas une ligne, qui est resté la substance de ma pensée. »

L'étonnant, voire le scandaleux, c'est que Jaurès n'aspire qu'à une authentique et véritable conversion du genre humain. Le sens de son combat est d'abord, et radicalement, spirituel. « On peut dire qu'aujourd'hui il n'y a pas de religion, c'est-à-dire, en un sens profond, pas de société. » Pourquoi critiquer le christianisme ? Parce qu'il n'est pas assez religieux, qu'il a versé du côté des obstacles et des oppressions. Pourquoi lutter contre les forces de l'argent, la dure loi du profit ? Parce que le capitalisme interdit la vraie

vie religieuse. Sans doute s'étonnerait-on moins de cette idée fixe si l'on songeait à connaître ce que fut effectivement une large partie du mouvement ouvrier français du XIX^e siècle : pas seulement une rébellion contre l'exploitation économique et la domination sociale, mais aussi, comme l'a montré notamment Jacques Rancière dans *La Nuit des prolétaires* (2), une révolte spirituelle et morale, une aspiration quasi mystique à une assumption des écrasés. En ce sens, Jaurès s'inscrirait dans le droit-fil d'un mouvement de pensée aujourd'hui oublié.

Une autre lecture est plus simple. Jaurès fait comprendre qu'il existe dans la politique une dimension religieuse. Mais il n'est pas le seul. Une lignée de penseurs actifs traversent le siècle à sa suite. Ils dressent, sur d'autres registres, en d'autres circonstances, des constats analogues : les hommes vivent de dignité autant que de pain, la lutte exige plus de force d'âme que d'affrontement physique, le rêve de justice tire les âmes au-delà des obstacles. Voyez Gandhi, ou Martin Luther King, dont on vient d'éditer des textes intéressants (3). Ces gens-là ne font pas de politique comme on fait des affaires. Plutôt comme une voie de délivrance.

(1) Sur cette édition et sur les deux premiers volumes parus, dont le tome 3 qui reproduit notamment la thèse de Jaurès, « De la réalité du monde sensible », voir les articles publiés par « Le Monde des livres » du 18 février 2000.

(2) Cet ouvrage sur les « archives du rêve ouvrier » a été réédité au format de poche en 1997 dans la collection Pluriel de Hachette Littérature (450 p., 65 F, 9,90 €).

(3) Les éditions Bayard viennent de publier sous le titre *Autobiographie* un recueil de textes de Martin Luther King réunis par Clayborne Carson, traduit de l'américain par Marc Saporta et Michèle Truchan-Saporta, préface de Bruno Chenu, ainsi qu'un recueil de onze sermons du pasteur noir, intitulé *Minuit, quelqu'un frappe à la porte*, traduit de l'américain par Serge Molla et présenté par Bruno Chenu (respectivement 480 p., 159 F [24,23 €] et 234 p., 110 F [16,76 €]).

Aux racines «néoromaines» de la liberté

**LA LIBERTÉ
AVANT LE LIBÉRALISME
(Liberty bevor Liberalismus)**de Quentin Skinner.
Traduit de l'anglais par Muriel
Zagha. Seuil, « Liber »,
140 p., 120 F (18,29 €).

De Quentin Skinner, l'un des artisans avec John Pocock du renouvellement de l'histoire des idées politiques en Angleterre, on ne peut lire que son *Machiavel* (Seuil, 1989). En attendant la traduction de son livre sur les fondations de la pensée politique moderne en Europe au XVI^e siècle, on prêterait attention à ce texte incisif tiré d'une série de conférences prononcées en 1997 au Collège de France. L'objet en est simple : retrouver, derrière la théorie libérale de la liberté – définie comme l'absence de toute contrainte extérieure de la volonté individuelle, indépendante donc de la nature même du régime politique – une conception « néoromaine » qui connut son apogée au cours du XVII^e siècle anglais.

Inspirée par la lecture de Salluste et de Tite-Live, nourrie par la réflexion sur l'exemple de la République romaine, l'analyse « néoromaine », qui se retrouve chez John Milton, James Harrington, Marchamont Nedham ou Henry Neville, entend démontrer qu'« il n'est possible de jouir pleinement de la liberté civile qu'en étant citoyen d'un Etat libre ». Etablissant ainsi un lien direct entre liberté individuelle et organisation de l'Etat, ces adversaires de l'absolutisme et de toute forme irréversible et incontrôlable de délégation de la souveraineté occupent alors la position la plus opposée à celle, contemporaine, du *Léviathan* de Hobbes. Leur défaite historique mérite donc d'être repensée afin, aussi, de se donner les moyens de comprendre ce que représente aujourd'hui le pouvoir de l'Etat et de ses agents.

Olivier Christin

Naissance du livre imprimé ou les révolutions d'un texte-objet

Dans un ouvrage aussi savant que superbe, Henri-Jean Martin étudie les usages typographiques et les modifications « physiques » qui fixent l'identité au regard du lecteur. Une somme du père fondateur de l'histoire du livre « à la française »

**LA NAISSANCE DU LIVRE
MODERNE
Mise en page et mise en texte
du livre français
(XIV^e - XVII^e siècles)**sous la direction
d'Henri-Jean Martin.
Editions du Cercle de la librairie,
494 p., 850 F (129,58 €).

Lors d'une conférence prononcée en 1978, Borges déclarait : « J'ai pensé un jour écrire une histoire du livre. Non pas sous son aspect physique. Je ne m'intéresse pas à l'aspect physique des livres mais aux diverses façons dont on a considéré le livre. » Mais est-il possible de séparer la manière dont on a conçu et lu les livres de leur « aspect physique » ? Dans un ouvrage superbe et savant, Henri-Jean Martin démontre que « les textes ne sont jamais déincarnés, que l'objet-livre s'offre pour en suggérer les diverses portées et que son analyse est indispensable à qui veut en comprendre la conception comme la réception ». Les caractères typographiques, les dispositions de la mise en page et la construction même du livre, de la page de titre et des préliminaires aux tables et aux index, organisent cette présence du texte sur son support.

Réunissant plus de sept cent cinquante images de livres et privilégiant les études de cas qui permettent de montrer comment une même œuvre acquiert des significations différentes quand se transforme sa « mise en texte », le livre de Martin s'attache à comprendre quelles sont les mutations majeures qui ont donné aux textes imprimés les formes que nous leur connaissons. Cet article que vous lisez est imprimé en caractère romain et il est découpé en paragraphes. Cette présentation est si familière que le lecteur d'aujourd'hui ne la remarque même plus. Elle a pourtant une histoire longue qui la rapporte à une

double rupture : d'abord, la « révolution graphique » qui a imposé l'usage de l'écriture humaniste aux dépens des écritures gothiques, ensuite, la « conquête des blancs » qui a introduit dans les textes alinéas et retours à la ligne. Pour Martin ce sont là les deux révolutions fondatrices du livre et de la lecture modernes.

RECUEILS POÉTIQUES

La lettre romaine est introduite dans le royaume dans le premier tiers du XVI^e siècle. Tout d'abord reçue dans sa forme italique pour les recueils poétiques calligraphiés qui circulent à la cour, elle s'installe dans les ouvrages imprimés à partir de 1519 et elle est utilisée pour les traductions des auteurs anciens et les nouvelles éditions des œuvres littéraires – ainsi le *Roman de la rose* mis en romain en 1529. La révolution du caractère est accompagnée d'une autre, qui établit de nouvelles conventions orthographiques et typographiques en imposant l'usage des accents ou de l'apostrophe en même temps qu'une normalisation de la ponctuation – désormais organisée autour des trois pauses codifiées par Etienne Dolet en 1540 : la virgule, les deux points et le point final.

L'adoption quasi universelle du caractère romain par les imprimeurs français installe une division durable de l'Europe typographique. En effet, l'écriture humaniste, définie à partir du modèle épigraphique des inscriptions romaines, triomphe dans le monde méditerranéen et le royaume, mais elle ne pénètre que peu les pays allemands demeurés fidèles au caractère gothique, la *Fraktur*, dessinée et gravée en imitation des écritures de la chancellerie impériale. Là où elle a lieu, cette première révolution graphique s'inscrit au sein des fortes continuités qui, jusqu'en 1520 ou 1530, lient étroitement l'imprimerie à la culture manuscrite. La nou-

velle technique ne fait pas disparaître la copie manuscrite, loin de là, et c'est entre 1440 et 1520 que se situe l'apogée des manuscrits à peintures. Par ailleurs, le livre imprimé, tout comme le manuscrit, n'est achevé que lorsque différentes mains le complètent en peignant initiales et miniatures, en ajoutant signes de ponctuation, accents et titres, voire en corrigant sur chaque exemplaire erreurs et coquilles. La seconde révolution, celle des blancs, est plus radicale. Elle a ses origines dans deux innovations typographiques de la mi-XVI^e siècle : le découpage du texte biblique en versets dans les éditions de Robert Estienne, la division en chapitres numérotés des éditions des classiques latins. Suivant les modèles ainsi proposés, les éditeurs rompent avec les « mises en texte » en pavé, sans paragraphes ni alinéas. Martin étudie avec précision quelques-uns des ouvrages qui scandent cette « conquête des blancs » : *De la sagesse* de Charron, *Le Prince* de Guez de Balzac, les libelles de la polémique janséniste, la littérature morale ou le *Discours de la méthode*. La comparaison entre le *Discours*, publié en 1637, écrit en français et découpé en parties et paragraphes, avec les *Méditations latines*, qui paraissent en 1641 sans alinéas (sauf dans les deux dernières, du fait de l'imprimeur), souligne deux faits essentiels. D'une part, les décisions quant à la « mise en texte » des œuvres appartiennent aux maîtres imprimeurs, aux correcteurs et aux compositeurs tout autant qu'aux auteurs eux-mêmes. D'autre part, un lien étroit s'établit entre le découpage du texte, son aération par les blancs, et sa lisibilité. De là, l'adoption rapide de la nouvelle disposition typographique dans les ouvrages destinés aux lecteurs qui ne sont pas des savants érudits et qui lisent des textes en français.

Une thèse fondamentale sous-tend ce livre d'Henri-Jean Martin :

à savoir que les transformations dans les modalités d'organisation et d'inscription des textes traduisent dans l'« aspect physique » du livre une profonde mutation de la conception de l'écrit. Durablement tenu pour un simple enregistrement ou succédané de la parole, le discours écrit, qu'il soit manuscrit ou imprimé, serait perçu à partir de la première modernité, entre 1550 et 1650, comme doté d'une logique propre que doit donner à comprendre sa mise en page.

RÔLE DES IMAGES

Il est deux contre-épreuves de la thèse ainsi avancée. En premier lieu, dans le magnifique chapitre que Jean-Marc Chatelain et Laurent Pinon ont rédigé sur le rôle des images dans la mise en texte, ils montrent que, dans les pages-blocs de la composition en pavé, les illustrations ont une fonction essentielle, qui n'est ni symbolique ni documentaire, mais proprement typographique. En l'absence de divisions visibles, les bois gravés scandent le texte, en marquant la construction. Il importe peu que les images, souvent réemployées de livre en livre ou dans le même livre, soient arbitraires ou génériques, sans rapport explicite avec le texte.

Ce qui compte est leur distribution en fonction de l'ordre narratif ou démonstratif, rendu ainsi mieux perceptible au lecteur. Par ailleurs, dans la première moitié du XVII^e siècle, alors que les blancs s'imposent dans les livres de dévotion, les éditions de théâtre ou les romans, les genres oratoires (plaidoyers, sermons, discours) demeurent publiés sans alinéas, comme si le texte imprimé n'était là que la transcription du flux continu d'une parole vive. La nouvelle organisation de la page imprimée, avec ses chapitres et paragraphes, doit-elle pour autant faire conclure que tout lien a été dénoué entre le discours écrit et

l'oralité ? Peut-être pas, et ce, dans la mesure où les textes, quel qu'en soit le genre, même éloigné de la rhétorique poétique ou oratoire, demeurent durablement l'objet d'appropriations orales, par la lecture à haute voix ou par la récitation. Cette destination, qui régit la composition même des œuvres, a sa traduction graphique dans le maintien d'une ponctuation d'oralité qui indique au lecteur qui lira à haute voix, pour les autres ou pour lui-même, quel doit être le découpage rythmique du texte et la longueur des pauses qui le scandent. *Les Caractères* de La Bruyère sont un magnifique exemple de l'association maintenue entre un découpage du texte adressé à l'œil, marqué par les pieds de mouche qui précèdent chaque « remarque », et une ponctuation gouvernée par une esthétique musicale et destinée à une voix lectrice.

Naissance du livre moderne marque une étape importante dans l'histoire du livre « à la française » dont Henri-Jean Martin a été le père fondateur. Depuis 1958, lorsqu'il signait avec Lucien Febvre un classique universellement lu et cité, *L'Apparition du livre*, il a exploré successivement les diverses dimensions de l'histoire de la culture écrite, d'abord économiques et sociales avec la thèse de 1969, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, puis culturelles et politiques avec *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, un livre ambitieux publié en 1988 (1). Aujourd'hui, il nous rappelle que les livres sont des objets qui, en donnant forme aux textes qu'ils portent, leur assignent signification, statut et usages.

Roger Chartier

(1) Ces ouvrages sont aujourd'hui disponibles en poche : le premier et le troisième chez Albin Michel (« Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », 1999 et 1996) ; le deuxième à la Librairie Droz (« Titre courant », 1999).

Où en est la philosophie analytique ?

Une équipe de philosophes francophones répond à cette question sous la forme d'un « état des lieux »

PRÉCIS DE PHILOSOPHIE ANALYTIQUE
sous la direction de Pascal Engel.
PUF, 360 p.,
199 F (30,34 €).

Ceux qui se sont battus, dans les années 70, pour que la philosophie analytique anglo-saxonne obtienne en France la reconnaissance qu'elle mérite peuvent s'estimer satisfaits. Non seulement les œuvres les plus représentatives de cette mouvance ont finalement été traduites, mais il existe aujourd'hui une véritable école française – ou francophone – de philosophie analytique, qu'illustre ce livre collectif dirigé par Pascal Engel. Un livre auquel ont contribué une bonne dizaine d'auteurs, dont, fait notable, plusieurs Québécois.

RICHESSE ET INTÉRÊT

Cette école se distingue-t-elle, par certains traits, de sa grande sœur anglophone ? Question difficile et peut-être prématurée. Il semble bien, pourtant, que les « analytiques » québécois et français s'intéressent davantage que leurs collègues anglo-américains à ces disciplines traditionnelles qui s'intitulent éthique, esthétique, politique ou philosophie de la religion. L'attention portée à ces dernières explique, en tout cas, la richesse et l'intérêt de ce *Précis de philosophie analytique* ainsi que le caractère problématique de l'entreprise dont il procède. Car parler d'un « précis » de philosophie analytique suppose deux choses. Qu'on sache, d'une part, définir les limites de ce corpus ou de cette tradition. Et, d'autre part, que le corpus en question soit suffisamment cohérent pour rendre possible une synthèse ou, tout au moins, un état des lieux.

Peut-on dire que ces deux conditions, qui étaient réunies dans les années 60, le sont encore aujourd'hui ? Rien n'est moins sûr. D'une part, il n'existe plus guère de consensus sur la définition de la philosophie analytique. Richard Rorty n'avait aucune peine à la caractériser, en 1967, par les effets du « tournant linguistique » introduit par Frege et Russell, eux-mêmes disciples de Brentano et héritiers de la critique de Kant inaugurée, au début du XIX^e siècle, par l'Autrichien Bolzano. Mais ne pourrait-on également soutenir, avec le recul du temps, que le « tournant linguistique » a commencé chez Nietzsche, et qu'il n'affecte pas moins Gadamer, Ricoeur et Derrida que Wittgenstein et les tenants du positivisme logique ? En fait, il est devenu impossible de définir la philosophie analytique par autre chose qu'une vague aspiration à la rigueur du raisonnement – aspiration dont rien ne prouve qu'elle soit mieux satisfaite à l'intérieur du champ analytique qu'ailleurs.

VERTUS RÉVOLUTIONNAIRES

Du coup, les frontières de ce corpus sont vagues. Sans doute y a-t-il, au sein de celui-ci, quelques provinces mieux connues : la théorie de la connaissance, la réflexion sur la logique et sur la science, ou bien ce que les Américains appellent « philosophie de l'esprit » (discipline qui recycle une partie des questions naguère considérées comme relevant de la psychologie). Mais, dès qu'on sort de ces domaines familiers, peut-on continuer d'affirmer qu'on a affaire à des philosophes analytiques ? Il suffit, par exemple, de lire l'excellent chapitre consacré à la philosophie politique analytique pour se poser des questions : est-il justifié de faire commencer celle-ci avec

Rawls plutôt qu'avec Russell ? Derrière le formalisme (parfois peu rigoureux) dont il habille sa théorie de la justice, Rawls lui-même peut-il être présenté comme un « analytique » ? Et en quoi la plupart de ses héritiers, de Nozick à Sandel et de Dworkin à Walzer, se distinguent-ils vraiment, par leur façon de philosopher, d'un Habermas ou d'un Foucault ?

Reste une question de fond, que cet ouvrage a le courage de poser : où en est actuellement cette fameuse philosophie analytique, dont le contenu a tellement évolué depuis trente ans ? Ses critiques la donnent volontiers dépassée, dans la mesure où elle est devenue une sorte de scolastique à laquelle nombre de philosophes américains eux-mêmes (de Cavell à Rorty) s'efforcent d'échapper. Les auteurs de ce livre, au contraire, rétorquent qu'elle reste la seule manière sérieuse de faire de la philosophie. La vérité se situe probablement entre les deux : la philosophie analytique n'est qu'une manière parmi d'autres de faire de la philosophie. Et elle se caractérise par un style qui a ses mérites, même si ses vertus révolutionnaires se sont quelque peu épuisées.

Le poids relatif de la famille analytique dans la philosophie américaine donne toutefois un résultat surdimensionné : si l'on veut aujourd'hui faire une carrière universitaire internationale, il est indispensable de publier dans les grandes revues de philosophie américaines, dont les comités de rédaction restent contrôlés, dans leur majorité, par des « analytiques ». Et la situation n'est pas près de changer, car les modes intellectuelles aux Etats-Unis ne durent pas trois semaines comme à Paris : elles auraient plutôt tendance à s'étaler sur trois générations...

Christian Delacampagne

Scandale de l'humilité

Le livre de Jean-Louis Chrétien approfondit la dimension théologique de son œuvre

LE REGARD DE L'AMOUR
de Jean-Louis Chrétien.
Desclée de Brouwer, 268 p.,
135 F (20,58 €).

Je raconte la même histoire inlassablement, c'est-à-dire moi-même et le monde. Dans la postface en forme de « rétrospection » inédite qui accompagne la réédition de *L'Inoubliable et l'Inespéré* (1), Jean-Louis Chrétien cite Faulkner et ressaisit le cœur de son propre projet : une réflexion sur l'homme dans son rapport à ce qui advient, transparait et se manifeste, bref une phénoménologie. Mais ici le discours est toujours à la fois philosophique et spirituel, et la description phénoménologique s'épanouit « sous le lumen fidei, dans la lumière de la foi », afin de penser cet excès perpétuel de l'appel sur la réponse qui sature notre rencontre avec ce qui est.

GRAND FACE-À-FACE

Méditation joyeuse sur les paradoxes qui font le « secret du christianisme », *Le Regard de l'amour* vient approfondir la dimension théologique d'une œuvre où se mêlent une fois de plus la pensée conceptuelle du philosophe et la quête langagière du poète, les références littéraires dialoguant librement avec les grands noms de la patristique chrétienne. Car dans le grand face-à-face de l'homme et du monde, la réponse chrétienne au « connais-toi toi-même » n'est autre que cette vertu fondatrice de toutes les audaces, cette puissance d'effacement et de retrait que l'on nomme *humilité*. Connaissance de soi, connaissance de foi, cet « acte de présence » s'accomplit dans « la joyeuse violence de l'amour » qui fait de l'existence chrétienne une aventure où la prière même est combat, joute avec Dieu, et où la pire épreuve serait l'absence d'épreuve, la sécurité, « l'adversité de la prospérité » (Luther).

Manquer d'humilité, c'est se dé-

serter soi-même, oublier que « nous sommes tous des libérés sur parole », refuser d'entrer dans l'histoire : « Je suis hors d'atteinte – tel est probablement le véritable sens du mot perdu », écrit Bernanos à propos de ce « démo-niaque » dont Kierkegaard avait déjà traqué le « ventriloque terrible ». Se mettre à l'école de l'humilité, c'est au contraire considérer son propre néant, s'ouvrir au visage d'autrui et sentir jusqu'au tréfonds de son âme qu'on appartient à cette communauté du « corps mystique » dont le ciment n'est ni le sexe ni l'ethnie, mais une « secrète exultation tremblante » (saint Augustin) face à ce qui nous dépasse.

Sans rigidité ni dogmatisme, creusant les paradoxes de la doctrine patristique des anges et de leur « miroitement épistémologique » sur l'homme, ou explorant le statut augustinien du corps adamique, c'est en somme à une profonde pensée de la finitude humaine que Jean-Louis Chrétien convie son lecteur. Reprenant les débats sur les rapports de la mort et de la liberté, il souligne leur lien indissociable, puisque l'homme est cet être qui peut « mourir avant la mort », lorsque son âme sombre dans l'injustice et qu'en lui la liberté s'affaisse. Mise à l'épreuve, donc, l'existence mortelle est grosse de tous les possibles, extase et joie, pour qui sait que la blessure d'amour est inguérissable, le désir d'infini insatiable, et que pour être à la hauteur de sa vocation supra-sensible, l'homme doit faire montre de ce « saint et humble orgueil » avec lequel Bernard de Clairvaux toisait toute grandeur illusoire.

Jean Birnbaum

(1) Publié en 1991, Desclée de Brouwer, 186 p., 125 F (19,05 €).

Connivence spirituelle

L'APÔTRE ET LE PHILOSOPHE
de Joël Schmidt.
Albin Michel, 222 p.,
98 F (14,94 €).

L'apôtre Paul et Sénèque se sont-ils rencontrés ? L'hypothèse a été émise et souvent rejetée par les historiens. Il y a quatorze lettres d'un éventuel échange épistolaire. Authentiques ou œuvres d'un faussaire ? Historien de formation, Joël Schmidt rouvre le dossier avec une minutie de chartiste. Dans le même temps, ce sont les rites de l'Empire romain sous le règne de Néron que l'on découvre au fil de l'exposé tant on ne saurait les oublier dans l'évolution du destin d'un maître du stoïcisme et du « préfet » de l'Église chrétienne, tous deux victimes du despotisme césarien.

Les concordances établies entre la pensée de l'un et de l'autre sont troublantes. On trouve des accents chrétiens dans les propos de Sénèque, et comme un reflet des vertus stoïciennes dans ceux de l'apôtre. Faut-il croire pour autant en une amitié probable ? Joël Schmidt ne tranche pas mais a le mérite de souligner avec une séduisante clarté les nombreuses analogies qui existent. Certes, Sénèque continue de sacrifier aux dieux romains son détachement des biens et des illusions de la terre, ses réflexions sur la souffrance et la mort semblent être un écho différencié de la bonne parole chrétienne. De même, Paul ne manque pas de revendiquer son état de citoyen romain et ses engagements aux vertus chrétiennes ont parfois un air de famille avec celles prônées par le stoïcisme.

Pierre Kyria

Lignes de fuite

Les amis et disciples de Gilles Deleuze rappellent ce qu'il fut et ce qu'il est pour eux

TOMBEAU DE GILLES DELEUZE

Sous la direction de Yannick Beaubatie.
Ed. Mille Sources,
[BP 102, 19003 Tulle Cedex]
320 p., 95 F (14,48 €).

Gilles Deleuze nous manque. Nous manque cette « ligne de sorcière qui échappe au système dominant », par quoi il se plaisait à caractériser, avec une subtilité mêlée d'humour, toute véritable « création de concepts », ainsi que le fut au premier chef sa propre philosophie. Son suicide est venu mettre fin, le 4 novembre 1995, à une œuvre abondante et controversée, interrompant un dernier travail qui, aujourd'hui surtout, nous aurait fait le plus grand bien. Ce livre, qui devait s'appeler *Grandeur de Marx*, aurait sans doute mis les points sur les « i » de nos idéaux en dérouté. Après quoi, avait noté Deleuze, « je crois que j'envisagerai d'arrêter d'écrire... et me mettrai à peindre ». Si la chance ne lui a pas été donnée de peindre, en revanche l'idée est venue à l'esprit de certains de ses amis et disciples, regroupés autour de Yannick Beaubatie, de façonner une « image » de Gilles Deleuze, en rappelant, par une série d'esquisses et de rehauts, sa manière d'être, de vivre et de penser. Cela donne un émouvant « Tombeau », au sens poétique du terme.

A l'arrière-plan du portrait : le Limousin, région où son épouse, Fanny, possède une maison de famille dans laquelle le philosophe aimait se retirer pour méditer et pour écrire, et où il a tenu à se faire enterrer. Placé sous le signe de la fidélité, ce *Tombeau de Gilles Deleuze*, recueil de textes ponctués de photos (parfois amusantes) et de dessins (souvent agaçants), nous restitue avec justesse la présence d'un philosophe d'une singularité extrême, au style et au « charme » in-

comparables. Que ce soit à travers l'évocation de souvenirs ou par le truchement d'études qui expliquent la pensée deleuzienne ou la prolongent en direction de territoires qu'elle-même n'avait pas forcément arpentés, ce livre laisse constamment résonner son extraordinaire encouragement à « cartographier » le monde dans lequel nous cheminons.

LOGIQUE DE PENSÉE

Ces hommages à l'érudition contenue montrent également en quoi, pour Deleuze, et comme il le disait lui-même quelque part, « c'est le passage de la vie dans le langage qui constitue les idées ». Rares, il est vrai, sont les philosophes qui ont forgé ce passage avec bonheur. Outre le génie, il y faut beaucoup de courage et pas mal de patience – sans parler d'une belle santé. Il y faut aussi le désir de « témoigner pour la vie » et d'« inventer », dans ce but, « un peuple qui manque », ce qui suppose d'être un peu démiurge. Cette tâche, Deleuze l'aura remplie avec succès en s'attachant à hisser les idées en général au rang de « figures » de « personnages conceptuels », d'« entités critiques », de « noms propres ». En tout cas, à le lire, l'on s'aperçoit que la logique de la pensée doit pouvoir se montrer intrinsèquement tributaire de « lignes de fuite », de « plis », de « réseaux », par où le sens fait événement.

Ce Tombeau refermé, l'on sera tenté d'appliquer à la figure qu'il abrite la phrase de D. H. Lawrence que l'auteur de *L'Anti-Edipe* avait pris soin de citer à la fin de son livre : Deleuze, c'est « une étrange et douce vibration de l'air, qui avance, inconsciente et ignorée, à la recherche d'une vibration qui lui répond... » Désormais, à ce courant d'énergie appelé Gilles Deleuze, il est impossible d'imaginer que les philosophes du nouveau siècle ne répondront pas.

Paul Audi

Sortir de la brume

Jacques Rancière définit les concepts permettant de penser le rapport entre esthétique et politique

LE PARTAGE DU SENSIBLE

Esthétique et politique
de Jacques Rancière.
Ed. La Fabrique, 76 p.,
49 F (7,48 €).

Bref et compact, ce livre est un vade-mecum, un bâton de marche sur un chemin au long cours emprunté par l'auteur, loin encore du terme de son voyage. Reprenant les réponses qu'il avait faites aux deux animateurs de la revue *Alice*, Muriel Combes et Bernard Aspe, à la suite de la publication de son livre *La Mésestante* (Galilée, 1995), le philosophe développe et précise le système de concepts et de catégories qu'il a patiemment mis au point depuis quelque vingt ans (*La Nuit des prolétaires*, Fayard, 1981) pour penser l'articulation de l'esthétique et du politique. L'objectif en direction duquel chemine Rancière est un ouvrage en préparation, alimenté également par ses travaux à Paris-VIII et au Collège international de philosophie, ce « rapport d'étape », qu'il publie aujourd'hui sous le titre *Le Partage du sensible*, vise à « établir les conditions d'intelligibilité d'un débat » autour de « ce qui est désigné par le terme d'esthétique ».

Chacun des cinq chapitres courts et denses commence par l'établissement de distinguos. Leur ambition est de permettre d'échapper aux innombrables confusions et imprécisions qui baignent la pensée de l'art et de ses rapports au social. Cette approche, au sens strict analytique, permet par exemple d'expliquer trois « régimes d'identification » de l'art, que Rancière définit comme « éthique », « poétique » et « esthétique », en fonction de leur degré d'autonomie vis-à-vis de l'ensemble des pratiques sociales et de l'importance des logiques internes et externes qui y fonctionnent. Ni nécessairement exclusifs l'un des autres, ni toujours simultanés, pou-

vant selon les époques et les domaines se combiner par deux ou par trois, ces « régimes » lorsqu'on les confond engendrent bientôt incompréhension, démagogie et pompe lyrique. L'analyse à laquelle se livre Rancière à leur endroit permet d'éclaircir d'innombrables malentendus concernant le domaine de la création lui-même, la nature et le statut des œuvres et des artistes, mais éclaire aussi, jusque dans l'actualité la plus présente, les domaines de la politique culturelle ou des comportements médiatiques.

PROCÈS À CHARGE

On pourra, on devra sans doute discuter et contester telle ou telle réponse apportée par Jacques Rancière, par exemple sa définition à tout le moins partielle de la modernité en art, qui lui permet de gagner sans mal un procès trop systématiquement instruit à charge. On ne pourra pas ne pas lui savoir gré d'avoir aussi clairement formulé les bonnes questions. Ce véritable bréviaire pour une pensée de l'esthétique montre en effet une extrême rigueur critique envers le confusionnisme que la paresse, l'intérêt – matériel ou de caste, corporatiste ou partisan –, n'ont cessé de réfracter dans les mille miroirs de l'idéologie, de Platon au post-modernisme en passant par le romantisme, Walter Benjamin, les thèses sur les arts « organiques » des Etats totalitaires et l'héritage de mai 68.

Ainsi *Le Partage du sensible*, et plus généralement le travail que poursuit Jacques Rancière, comme chercheur et écrivain, permet de sortir de nombreuses impasses historiques, en resituant le débat esthétique à sa véritable place. Une place qu'on pourrait non pas résumer, mais seulement placer, comme un défi, sous cette affirmation : « L'homme est un animal politique parce qu'il est un animal littéraire. »

Jean-Michel Frodon

1999 ?

Au revoir et merci

Ce volume essaie de restituer l'air du temps, ce qui nous a émus, agacés, troublés, amusés, indignés, bref l'écume des jours, tragédies et frivolités mêlées. Comme disait Paul Valéry : je n'y peux rien, tout m'intéresse.

F. G.

FAYARD

www.editions-fayard.fr

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Eloge du pragmatisme diplomatique

LES CARTES DE LA FRANCE à l'heure de la mondialisation
d' Hubert Védrine.
Dialogue avec Dominique Moïsi.
Fayard, 192 p., 95 F (14,48 €)

Dans deux postfaces distinctes, Dominique Moïsi et Hubert Védrine soulignent la singularité de leur démarche. Directeur adjoint de l'Ifrri (Institut français des relations internationales), l'analyste a accepté de jouer le « facilitateur » pour le ministre des affaires étrangères. Le chef de la diplomatie française quant à lui s'est soumis à des questions portant aussi bien sur l'actualité que sur les fondements politiques et éthiques d'une diplomatie moderne. Le résultat est un exposé concis, subtil, souvent stimulant, de la politique étrangère d'une « puissance d'influence mondiale » – la France.

Avec la mondialisation, l'intégration européenne, l'émergence d'une « société civile » et d'une justice internationales, reste-t-il place pour une action diplomatique autonome ? Question que Dominique Moïsi pose sous une forme plus provocante : « Etes-vous, demande-t-il à Hubert Védrine, le représentant d'une espèce en voie d'extinction rapide ? » La réponse est claire et nette : « Non. » Tout l'effort du ministre des affaires étrangères, au cours de cette conversation, vise à étayer cette dénégation. La diplomatie est une des expressions de l'action extérieure d'un Etat. Or l'Etat, l'Etat-nation, souverain, reste au cœur des relations internationales. Les règles ont changé ; des innovations technologiques et méthodologiques sont apparues ; les exigences morales sont devenues plus fortes ; l'information circule plus vite ; les médias se font plus pressants... Mais, dans un monde qui reste dominé par les rapports de forces, la diplomatie est toujours l'art de régler les problèmes qui se présentent dans les relations entre Etats.

Hubert Védrine n'a rien d'un nostalgique regrettant l'« ordre » du monde bipolaire ou conjurant les bouleversements par des déclarations incantatoires. Il décevait pourtant, par ses propos méfiants ou ironiques, tous ceux qui ont cru lire dans l'ébranlement des structures interétatiques la levée d'une aube nouvelle. La diffusion de la démocratie et de l'économie de marché ? « La démocratie n'est pas instantanée ; elle ne résulte pas d'une conversion mais d'un processus. » La situation en Russie offre un bon exemple de cette distinction. Les Occidentaux ont trop cru à une conversion au lieu d'encourager concrètement un processus.

La justice internationale ? « C'est un progrès, surtout pour les victimes », mais les dirigeants politiques ne doivent pas se défausser sur les juges : « Punir les coupables et résoudre les conflits, ce n'est pas forcément la même chose. » Le droit d'ingérence ? « Je pense qu'il convient de préserver la souveraineté des Etats », répond le chef du Quai d'Orsay, tout en déplorant la multiplication, depuis la chute du communisme, des micro-Etats, voire des pseudo-Etats, incapables de survivre par eux-mêmes. L'imposition des droits de l'homme depuis l'extérieur ? Hubert Védrine laisse percer son antipathie pour « une idéologie de combat qui prétend renvoyer des siècles de diplomatie, c'est-à-dire la recherche de la paix, au magasin des accessoires ». « Prenons garde à ne pas devenir des pays moraux, qui auraient les mains propres parce qu'ils n'auraient plus de mains », écrit-il, reprenant la phrase que Charles Péguy adressait aux Kantiens.

La diplomatie, ce n'est pas prendre des positions justes, c'est agir pour apaiser les tensions, régler les conflits, défendre des intérêts nationaux ou des principes. Ceux-ci auront d'autant plus de chances d'être universels qu'en les mettant en avant les puissants sauront prendre en compte les histoires particulières des heureux bénéficiaires. Poussé par son interlocuteur, Hubert Védrine développe une idée des relations internationales qu'on retrouve dans le traité historico-théorique d'Henry Kissinger *Diplomatie* (Fayard, 1996, 100 p., 198 F, 30,18 €). Et une pratique qui rappelle sa fréquentation de François Mitterrand, pendant quinze ans à l'Elysée. Le résultat n'est pas une pure *Realpolitik* teintée de cynisme, plutôt la recherche d'un équilibre entre le possible et le souhaitable, se défend le ministre des affaires étrangères, « une éthique de la responsabilité qui soit une conviction forte ».

Quels sont les atouts de la France pour dépasser « par le haut » l'opposition chère à Max Weber ? Ils sont nombreux si, dans leurs rapports avec leurs interlocuteurs, les Français savent se défaire à la fois de la prétention et de la nostalgie. L'antiaméricanisme, par exemple, syndrome d'une puissance déchue et aigrie, ne saurait être l'aune à laquelle se mesure la politique étrangère française. Parce qu'elle fait un immense effort d'adaptation à la mondialisation, la France a quelques titres à vouloir lui imposer des règles, faire prévaloir son point de vue, pas toute seule, par une attitude purement déclaratoire, mais en cherchant à rassembler des alliés pour promouvoir des idées.

La « valeur ajoutée » que la diplomatie française selon Hubert Védrine s'efforce d'apporter, serait-elle plus visible si elle était européenne ? Vieille interrogation qui, après la seconde guerre mondiale, a inspiré les pères fondateurs de l'Europe unie. Dans la réponse ministérielle ne perce aucun enthousiasme. La France doit refuser de sacrifier sa longue tradition d'une vraie politique étrangère, globale, omniprésente, à un alignement par le bas sur la moyenne d'une Union élargie. La sortie pragmatique de ce dilemme passe par les « coopérations renforcées » entre quelques Etats volontaires qu'Hubert Védrine préfère à l'utopie d'une Europe fédérale. La prochaine présidence européenne de l'Union s'est justement donné pour ambition de résoudre ces problèmes terre-à-terre.

POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

COHABITATION, INTRIGUES ET CONFIDENCES
de Daniel Carton.
Albin Michel, 232 p., 98 F (14,94 €).
DICTIONNAIRE DES QUESTIONS POLITIQUES
de Nelly Haudegand et Pierre Lefebvre.
Les Editions de l'Atelier, 254 p., 95 F (14,48 €).

Daniel Carton est de ceux qui reprochent aux journaux de ne pas s'intéresser suffisamment aux coulisses de la politique. Lorsqu'il était journaliste au *Monde*, il tentait d'explorer l'envers du décor, là où, estime-t-il, se nouent les vraies intrigues : pour comprendre le monde réel, et non le monde « en carton-pâte » offert aux regards du bon peuple, il faut, selon lui, s'efforcer d'entrer dans les secrets bien gardés des maîtres de la machinerie politique. C'est ce qui l'a conduit, par exemple, à enquêter alors sur « le système Arreckx » avant que la justice ne lui donne raison.

Daniel Carton a quitté *Le Monde* puis *Le Nouvel Observateur*, mais il est resté fidèle à ses idées. Dans l'introduction à *Cohabitation, intrigues et confidences*, il réaffirme son credo : puisque les journalistes savent ce qui se passe derrière la scène, « il est temps que le peuple soit mis dans la confiance ». Excellent programme : on attendait donc de l'auteur qu'il nous apprenne enfin ce que les politiques nous dissimulent. A la fin du livre, on attend toujours. Car que prétend-il nous dévoiler sur la cohabitation ? Que Jacques Chirac et Lionel Jospin, loin de s'entendre au nom de l'intérêt général, « sont

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

COPPET, CREUSET DE L'ESPRIT LIBÉRAL
Les idées politiques et constitutionnelles du groupe de Madame de Staël
Sous la direction de Lucien Jaume.
Economica/Presses universitaires d'Aix-Marseille, 244 p., 220 F (33,54 €).

Coppet, vous connaissez ? Au moment où les Français s'approprient une fois de plus à réformer leur Constitution sans bien savoir s'ils vont ou non changer de République, on ne pourrait que se féliciter que l'esprit de Coppet souffle à nouveau. Mais encore ? Cet esprit hante un vieux château adossé au Jura, qui se mire dans le Léman. C'est là que Jacques Necker, qui en est le propriétaire, ci-devant ministre des finances de Louis XVI, se réfugia après sa démission en septembre 1790. Il sera bientôt rejoint par sa propre fille, Germaine de Staël, en 1796, condamnée à l'exil par le Directoire – un exil qui se renouvellera jusqu'à la chute finale de Napoléon. Mais déjà Benjamin Constant avait fait son apparition à Coppet. En 1800, Sismondi rejoint ce qui allait devenir le « groupe de Coppet », puis Schlegel, ramené de Berlin par M^{me} de Staël, plus tard Victor de Broglie, gendre de M^{me} de Staël et son fils Albert, et d'autres personnalités oubliées. C'est là encore que l'on tient colloque depuis 1966 dans l'« esprit de Coppet ». Les Actes de la dernière rencontre (15-16 mai 1998) ont donné lieu à la présente publication. Pour Lucien Jaume, qui en a assuré la direction, il ne s'agit pas moins que de repenser le libéralisme, « non comme objet d'antiquité, non comme slogan idéologique, mais comme ce gouvernement de la liberté que recherche le siècle finissant ». Or la grande idée de Coppet, selon le même auteur, est qu'il ne peut y avoir d'institutions libres sans enracinement de ces dernières dans l'individu. On devine ce qui s'ensuit...

SOCIÉTÉ

● par Yves-Marie Labé

HISTOIRE DES PÈRES ET DE LA PATERNITÉ
sous la direction de Jean Delumeau et Denis Roche.
Larousse, coll. « In Extensio », 544 p., 160 F (24,39 €).

En dix ans, les pères se sont progressivement réinstallés sur le devant de la scène. Publiée en 1990, l'*Histoire des pères et de la paternité* dressait un constat assez sombre de l'avenir des pères, l'émiettement de la fonction paternelle semblant les condamner à la lassitude, voire à l'abandon. A l'orée du XXI^e siècle, ils se retrouvent un peu ragaillardis, comme si les bouleversements récents, qu'il s'agisse des progrès de la biologie et de la génétique comme des brèches de la cellule familiale classique, leur avaient redonné un coup de fouet.

La route a été longue. Et c'est tout l'intérêt de cette nouvelle édition que d'y ajouter de nouveaux jalons. On savait que le père avait connu son apogée au XVIII^e siècle, pendant cet âge d'or qui s'étend de la Renaissance au siècle des Lumières. Les pères, alors, garantissent la stabilité de la famille et de la royauté. « La place des pères est du même tissu que le droit des rois et renvoie à la centralité divine », note Denis Roche. Les Réformes, elles-mêmes, qui transformeront la famille en un véritable temple, vont renforcer un peu plus cette vocation paternelle irriguée par le religieux, faite à la fois de patience, d'amour et surtout d'autorité. Au siècle des Lumières, le *pater familias* est le meilleur apôtre de l'ordre moral et politique,

Jeu des idées et des passions

engagés dans une campagne impitoyable où tous les moyens sont et seront bons pour l'emporter ».

Croit-on vraiment que les lecteurs du *Monde*, pour ne citer qu'eux, ignorent aujourd'hui les bons et les mauvais coups de cette cohabitation conflictuelle dont on leur parle à longueur de colonnes ? Comme Daniel Carton n'a pas perdu son talent d'écriture, on lit son récit avec plaisir, mais on reste sur sa faim. On aimerait, par exemple, en savoir plus sur ces réseaux dont il entend nous révéler le rôle. « La franc-maçonnerie de toutes obédiences, écrit-il, demeure ainsi fort efficace dans les partis. » Plus loin, il affirme : « L'autre réseau influe depuis fort longtemps est celui des homosexuels. » On n'en apprendra pas davantage. « Il y a enfin un autre réseau, ajoutez-il, qui, lui, agit au vu et au su de tous (...): celui des énarques. » Nous voilà bien avancés ! Si secrets il y a sur la réalité cachée de la politique, Daniel Carton se garde bien de les élever...

Le mauvais procès fait à la presse finit par irriter. Mais si l'on veut bien oublier ces forfanteries inutiles, on appréciera les anecdotes, portraits et bons mots qui font l'ordinaire de la cohabitation Chirac-Jospin. Ainsi ce déjeuner à Berlin, en mars 1999, par lequel s'ouvre le livre, où le président de la République met une chaude ambiance en racontant des histoires de buveurs de bière et arrache même à Lionel Jospin cet aveu : « C'est quand même difficile de le trouver antipathique, ce Chirac. » L'ouvrage se termine par le remaniement de mars 2000, où le gouvernement se met en ordre de bataille. « Avec Jospin II, Chirac devrait retrouver ses bons vieux repères », conclut Daniel Carton.

C'est une autre approche de la politique, moins pittoresque, que propose l'excellent *Dictionnaire des questions politiques* publié sous la

direction de Nelly Haudegand, consultante, et Pierre Lefebvre, politologue. Les soixante entrées, correspondant à « 60 enjeux de la France contemporaine », vont, par ordre alphabétique, d'« Action collective » à « Ville (politique de la) » en passant par « Ethique », « Nationalisme » ou « Privatisation », des questions qui, expliquent les auteurs, « taraudent la société française ».

A quelques exceptions près (Elie Cohen, Gérard Grunberg, Jean-Louis Missika, René Mouriaux, Bernard Poignant, Françoise Subileau, entre autres), les quarante et un contributeurs sont peu connus. Beaucoup sont de jeunes chercheurs qui préparent une thèse de doctorat. Il faut saluer la qualité de leurs articles, aussi clairs dans la forme que riches dans le fond. On pourrait sans doute s'étonner de certaines absences. Pourquoi un article sur le communisme, et non sur le socialisme ou le capitalisme ? Pourquoi parler de l'europanisation, et non de la mondialisation ? Pourquoi ignorer la République, la réforme ou la révolution ?

A ce reproche, les auteurs répondent, non sans raison, que « plus grave qu'une omission serait le manque d'intérêt que le lecteur aurait trouvé à l'ouvrage, s'il ne se sentait pas mieux informé et plus incité à approfondir les thèmes qui lui sont soumis ». Objectif atteint : en assumant leurs choix et en complétant la liste des entrées par un index général qui renvoie à des notions traitées dans les articles, les auteurs offrent un outil de travail stimulant. On signalera ainsi d'utiles mises au point sur des sujets tels que l'assimilation, la citoyenneté et le civisme, l'influence des médias, le mouvement social ou la réduction du temps de travail. Mais la plupart des notices mériteraient d'être citées.

Le monarque-horloger

Ce qui est plus surprenant, et sans doute le plus intéressant de l'ouvrage, a trait aux problèmes de droit constitutionnel. Necker et Sismondi, s'ils ont participé à l'exploitation de la plupart des lieux communs qui empoisonnent encore aujourd'hui le débat économique, n'ont sans doute pas été les grands économistes qu'ils prétendaient être, mais ils avaient des idées sur l'organisation de l'Etat qui méritent toujours d'être méditées. A vrai dire, on devine que le grand penseur du groupe est Benjamin Constant, mais un effet de réverbération n'est pas inconcevable à une époque où les salons jouent encore un rôle essentiel. Celui de Germaine de Staël était partout où elle se trouvait, à Coppet, bien sûr, mais aussi à Genève, Lausanne et bien plus loin encore au hasard de ses errances d'exilée.

Le « groupe de Coppet » pose le problème même de la modernité sous sa forme constitutionnelle : comment est-il possible de concilier l'individualisme – dont il est impossible d'oublier en France les racines révolutionnaires – avec la légitimité de l'Etat souverain ? Ce qui fait son originalité, c'est qu'il prend le contre-pied du célèbre théorème de Montesquieu sur la division des pouvoirs. « Par quel moyen, demande Constant, fera-t-on que la somme totale des pouvoirs n'en soit pas illimitée ? [...] Sans une limitation préventive de l'autorité sociale, la division des pouvoirs risque même de devenir un danger et un fléau. » M^{me} de Staël reprend l'idée : « Un penseur éloquent [il s'agit de son père] l'a dit, c'est à l'union des pouvoirs qu'il faut tendre ; et l'on confond sans cesse la séparation des fonctions avec une division des pouvoirs qui les rend forcément ennemis les uns des autres. »

Alors, comment faire pour modérer le pouvoir ? Coppet compte beaucoup sur l'opinion publique. Necker, on le sait grâce à ses talents mais aussi au salon de sa femme, imitée par sa

filles, avait été un grand maître dans l'art de séduire la *vox populi*. (Jusqu'à sa retraite à Coppet, après quoi, mauvais joueur, il fulmine : « Enfin, je ne sais trop pourquoi l'opinion publique n'est plus, à mes yeux, ce qu'elle était. Le respect que je lui ai religieusement rendu, ce respect s'est affaibli, quand je l'ai vue soumise aux artifices des méchants. ») Mais, à une époque où la liberté de la presse est encore à conquérir, les illusions sur le contre-pouvoir modérateur de l'opinion sont compréhensibles.

Au-delà de l'opinion, Necker mise fondamentalement sur l'existence d'un exécutif fort, là encore à contre-courant de la philosophie politique dominante qui, de Locke à Rousseau en passant par Montesquieu déjà cité, fait du pouvoir législatif la fonction première de l'Etat.

Constant, au-dessus de cet exécutif réhabilité, construit un monarque-horloger qui intervient « de l'extérieur », lorsque le « mouvement général » se bloque. « Quand ces ressorts dérangés se croisent, s'entrechoquent et s'entravent, il faut une force qui les remette à leur place. » Ce qu'il a en tête, c'est évidemment la *Happy Constitution* britannique où le pouvoir royal, séparé du pouvoir exécutif, est à la fois neutre et intermédiaire. Situé au-dessus de la « région des orages », le souverain « préserveur » est l'organe de l'unité nationale et de la continuité de l'Etat : fort de sa majesté et de son impartialité, il est « l'être à part, supérieur aux diversités des opinions », qui aurait le devoir de pacifier grâce à sa neutralité un pays tel que la France, profondément partagé entre des visions différentes du passé et de l'avenir. Pour ne rien dire du présent !

On eût aimé que l'esprit de Coppet nous éclaire sur le problème constitutionnel du moment. Sans doute l'eût-il fait quand les Necker tenaient salon. Hélas ! l'horloge des colloques n'est plus celle de la politique.

La refondation du père

et son rôle est doublement béni par le pouvoir royal et par celui des Églises.

Les premiers craquements sont prérévolutionnaires, dans tous les sens du terme ; ils sont aussi guidés par l'expérience personnelle. Ainsi, Mirabeau plaide-t-il contre les lettres de cachet. Il a passé trente-deux ans à l'ombre, du fait de ces fameuses lettres exigées par son propre père ! Le collectif rejoint l'individuel lors de la Révolution de 1789. La mise à mort de Louis XVI n'est pas seulement un régicide mais « un véritable parricide à l'échelle sociale », fait remarquer Geneviève Delaisi de Parseval. « En coupant la tête de Louis XVI, la République a coupé la tête de tous les pères de famille », écrivait, pour sa part, Balzac dans ses *Mémoires de deux jeunes mariées*.

Le père du XIX^e siècle voit son pouvoir et son autorité surveillés par l'Etat et menacés par le divorce ; le père du XX^e siècle devient le grand absent, d'abord à l'occasion des saignées de 1914-1918, avant de voir son rôle s'émietter jusqu'à aujourd'hui. Il a vu son droit de correction légalement supprimé en 1935, il a dû partager son autorité parentale avec la mère en 1970 et a dû ensuite accepter que son enfant puisse accoler à son nom celui de sa mère. Et pourtant, ce père, dont le rôle et l'image ont connu bien des vicissitudes, voit son rôle en l'an 2000 se remodeler et se réinventer.

Sans doute parce que le débat s'est déplacé de l'autorité paternelle et des relations de pouvoir entre le père et l'enfant à d'autres questions : celle de l'amour paternel et de son exercice, celle du quotidien dans lequel se vivent les relations entre un père et ses enfants. Sans doute aussi, note Frédérique Granet, parce que la loi évolue. La fragilité actuelle du père, dans le contexte de

la précarité du mariage ou du couple, la nouvelle égalité des sexes à laquelle mènent les nouvelles formes de procréation, et enfin les flux migratoires et la multiplication des modèles familiaux obligent la société à considérer différemment le père et son rôle par rapport aux enfants.

Toujours est-il qu'on peut donc s'attendre à une réinvention du rôle du père. On a vu les premiers signes de cette « refondation » dans les « nouveaux pères » des années 1980-1990, qui, s'ils agaçaient, s'inscrivaient *nolens volens* dans le fil d'une époque où la figure paternelle rêvait les traits de la tendresse, voire de l'amour : le Moyen Age. Car, contrairement à une idée largement répandue selon laquelle le père « médiévisse » ne s'intéressait guère à ses petits enfants avant qu'ils parlent et marchent, préférant guerroyer ou partir en croisade, le père du IX^e ou du XI^e siècle « maternait », s'occupait des nourrissons, donnait le biberon, etc.

Comme le rappelle Didier Lett, qui corrige l'image archaïque d'un père « médiévisse » absent et autoritaire, si celui-ci avait la charge de « chastier » les enfants, c'était surtout pour les instruire et les mettre dans le droit chemin, les cas de cruauté et de pouvoir abusif étant finalement très rares. Le Moyen Age donne du père un portrait plus nuancé qu'on ne le croit, un père épris de tendresse. Etre père à cette époque, c'était « se référer à des modèles, ou à certains pouvoirs, aimer et éduquer, donner son nom, infuser sa culture et produire des ressemblances », fait remarquer Didier Lett. En dépit de leurs tâtonnements et parfois de leurs exagérations, les pères de l'an 2000 ne cherchent-ils pas confusément à marcher sur les traces de ce modèle médiéval ?

MICHEL DEBOUCHAUD
HISTOIRES MINIATURES
Editions de l'Orme

70 F
Radio RCF après lecture de quelques « Histoires Miniatures » : « Je vous recommande chaleureusement cet ouvrage plein d'humour de rêves et de nostalgie ».

Éditions de l'Orme
Distribution Sté Nlle Distique, 28600 Luisant - Fax : 02.37.30.57.12

98 F

« Darcanges s'élève à la hauteur de son art ».
Pierre Lance / L'Ère Nouvelle

« Darcanges a écrit là une œuvre admirable ».
Olaf Jensen / Morgen Bladet

LES PARADIS PERDUS
LES MALAISES DE NOVEMBRE
Jacques DARCANGES
Editions de l'Orme

CHRONIQUE COMMUNICATION

Eugénie entre gloire et déchéance

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE De Suez à Sedan
de Christophe Pincemaille.
Payot, « Portraits intimes », 340 p., 135 F (20,58 €).

Morte à quatre-vingt-quatorze ans, impératrice des Français à vingt-sept, Eugénie de Montijo tint dans notre histoire une place dont on n'a pas toujours une idée exacte. De sa longue vie, Christophe Pincemaille a retenu seize mois. De l'inauguration du canal de Suez, où elle représente la France, à son exil en Angleterre se trouvent résumés le caractère, le pouvoir et les actions qui caractérisent cette femme hors du commun. Retenir ces dates, mai 1869-septembre 1870, c'est souligner le contraste entre la gloire et la déchéance, à quoi s'ajoute pour elle la honte de la défaite. Son retour du voyage de Venise à Port-Saïd précède de quelques mois la fameuse dépêche d'Emis. Dès le départ de l'empereur pour l'armée, régente prenant en main le gouvernement, elle fait montre d'un courage qui est un « mélange d'insouciance face au danger et de défi lancé à ses ennemis », ceux de l'intérieur aussi bien que les Prussiens. Plaçant le devoir avant l'intérêt personnel, animée par la dignité, sa foi catholique et le sens de l'honneur, cette femme se révèle grande d'Espagne. « Ne pensez ni à moi ni à la dynastie, pensez à la France. » Elle critique les généraux, ne conçoit pas que Napoléon capitule. « On ne peut se garer à l'heure du danger, pour revenir avec la fortune. » Elle ne cache pas qu'elle « aime mieux le voir mort que sans honneur », sort qu'elle accepte pour son fils. A quatorze ans, il a suivi l'empereur. A partir d'une riche documentation, Christophe Pincemaille trace un attachant portrait, sans céder à l'hagiographie.

P.-R. L.

Grandeurs et faiblesses d'Hausmann

Regards complémentaires de Michel Carmona et de Georges Valance sur la vie et l'œuvre du créateur d'un nouveau Paris

HAUSSMANN
de Michel Carmona.
Fayard, 648 p., 170 F (25,91 €).

HAUSSMANN LE GRAND
de Georges Valance.
Flammarion, 362 p., 149 F (22,71 €).

Une immense statue, femme représentant Paris attaqué avec pelles, pioches, truelles. Légende : « La ville de Paris livrée aux maçons. » Devant l'Opéra en cours de construction, des badauds, surtout des pâtisseries : « Appelés à donner leur avis sur le mérite de ce beau morceau de pâtisserie. » De Cham et de Carlo Gripp, deux des innombrables caricatures inspirées par les travaux haussmanniens qui doivent faire de la capitale « la ville unique au monde, le chef-lieu de l'Europe, le chef-lieu suprême ».

RÉVOLUTION URBANISTE

Pour ou contre Hausmann ? Le dessin d'embellir Paris et de l'aérer ou la sournoise idée de rendre plus difficile l'édification des barricades ? Ce qui est sûr, c'est que l'initiateur de cette révolution urbaniste est Napoléon III, traçant lui-même, sur une carte de Paris, « suivant leur degré d'urgence, les différentes voies nouvelles qu'il se proposait de faire exécuter ». Le témoignage est d'Hausmann. Comme le souligne Michel Carmona, l'idée de transformer Paris n'est pas nouvelle, Voltaire lui-même y ayant réfléchi, mais il n'en reste pas moins que son vrai créateur est Georges-Eugène Hausmann, né à Paris en 1809 dans un hôtel dont il dit, dans ses *Mémoires*, qu'il le fit « démolir pour former la petite place où finit le boulevard Hausmann et commence l'avenue de Friedland », début d'un récit que Georges Valance définit ainsi : « net, précis, froid comme un document cadastral, avec toute la poésie d'un relevé de géomètre ».



COLL. JEAN-LOUIS CHARMET

Caricature de Cham sur les travaux d'Hausmann

Curieusement, aucun chiffre rond pour rappel de naissance ou de mort d'hommes célèbres ne s'y applique, Hausmann est, en ce printemps, le sujet de deux biographies de traitements différents, d'égale valeur. Sans négliger l'importance des événements historiques, Georges Valance, qui eut accès aux fonds d'archives de Fialin de Persigny, ministre de l'intérieur de 1852 à 1854, donne une présence très forte à ce grand bourgeois de caractère difficile, épris de luxe, de bonne chère, aux maîtresses bien jeunes, tandis que Michel Carmona développe un peu plus le cadre politique d'une

époque dont l'un et l'autre présentent une image qui n'est pas celle trop souvent admise. Le Second Empire, ce sont les fêtes de Compiègne, Offenbach, les frasques de célèbres demi-mondaines, c'est aussi un homme exceptionnel qui, jeune homme, se destinait à la magistrature et sera sous-préfet au cours du règne de Louis-Philippe, préfet pendant la II^e République et l'Empire avant de devenir celui qui va métamorphoser Paris et, sous la III^e République, le député de la Corse.

Georges Valance trace un beau portrait de ce petit-fils d'immigrés allemands que rien ne prédispose

à une si vaste et folle entreprise. Des photos et dessins nous montrent ce que furent les chantiers du tracé des avenues, de l'aménagement de jardins publics, les travaux pour la distribution de l'eau et du gaz, la création de près de six cents kilomètres d'égouts, la destruction de plusieurs milliers d'habitations par celui que Persigny dit être « de race féline ».

Et Georges Valance relève son mépris, « aussi franc que brutal », qui n'est pas dépourvu d'arrière-pensées politiques quand il conçoit « un Paris réservé à la bourgeoisie, à une sorte d'apartheid social ». Une telle entreprise ne peut éviter la critique. L'annexion des villages à Paris – Belleville, Auteuil, Passy... – ne va pas de soi ; à propos de l'aménagement des cimetières : « Il s'attaque à la demeure des morts » ; pour ce qui est des affaires d'argent, Jules Ferry n'hésite pas au bon mot : « Les comptes fantastiques d'Hausmann ».

Ils le sont. Comme le reste. Tout est fantastique au cours de ces deux décennies où, comme écrit Michel Carmona, s'exerce « sur Paris le règne conjoint de Napoléon III et d'Hausmann ». Et, bien sûr, la polémique naît entre les tenants du passé et ceux de l'avenir. Déjà, sous la monarchie de Juillet, Hugo dénonçait « le vandalisme [qui] démolit quelque chose du peu qui nous reste de cet admirable vieux Paris ».

Celui d'Hausmann l'est-il moins ? Economique, industriel, un nouveau monde naît que, d'une façon ou d'une autre, l'urbanisme ne peut ignorer.

Parler de corruption relève plus de la calomnie que de la preuve ; et sans être miséreux, l'inlassable travailleur ne finit pas en homme fortuné. Les deux ouvrages lui rendent hommage en même temps qu'ils font revivre une révolution des mœurs dans laquelle le tracé d'un boulevard a sa part.

Pierre-Robert Leclercq

La leçon de civisme de Nicolet

HISTOIRE, NATION, RÉPUBLIQUE
de Claude Nicolet.
Ed. Odile Jacob, 344 p., 160 F (24,39 €).

A l'heure où l'urgence du quinquennat accapare l'attention, ce recueil bigarré vient, à point nommé, démontrer que la durée du mandat présidentiel et l'âge du capitaine sont l'écume des choses. L'article le plus ancien fut conçu en 1957 dans les affaires d'un régime agonisant ; un autre en 1970 dans un effort de refondation institutionnelle avortée ; le reste, ces dernières années rongées par le doute sur la capacité du système républicain à fédérer les citoyens. Tantôt érudites, tantôt didactiques, ces contributions visent ceux qui, sautant la République pour sa contribution passée, la jugent aujourd'hui « larguée ».

Historien, collaborateur de Pierre Mendès France, militant radical avant de se consacrer à la cause de la République, Claude Nicolet ferraille contre la majorité à dix-huit ans, les « incivismes particuliers », « le règne de la prétendue société civile ». Refusant, en bon disciple de Ferdinand Buisson, « d'avoir raison tout seul », il veut convaincre de la nécessité vitale de réhabiliter la politique : « Il n'y a pas l'homme et le citoyen ; il n'y a, en vérité, d'homme que le citoyen. » Mais, « en chacun d'entre nous, le petit monarque sommeille et tâche d'étouffer la difficile émergence du citoyen. C'est là qu'il faut livrer le premier combat ». Habile à décrypter les modes, Claude Nicolet ne reconnaît le « droit à la différence » que s'il ne conduit pas à « la différence des droits ». Ses analyses savantes et engagées montrent ce qu'est la richesse d'une pensée quand elle est animée par une haute idée de l'intérêt commun.

Laurent Douzou

De l'auteur au lecteur

Une passionnante enquête de Tiziano Dorandi sur l'écriture et la transmission chez les Antiques

LE STYLET ET LA TABLETTE Dans le secret des auteurs antiques
de Tiziano Dorandi.
Les Belles Lettres, « L'Ane d'or », 220 p., 120 F (18,29 €).

Ceux qui, aujourd'hui, lisent les auteurs anciens ne s'inquiètent guère de savoir comment leurs textes nous ont été transmis. Encore que la question ait souvent été traitée et que chacun ait plus ou moins conscience du rôle des copistes antiques puis des moines d'Orient et d'Occident. En revanche, personne ne s'interroge vraiment sur les conditions matérielles de l'écriture des auteurs eux-mêmes : comment les Anciens prenaient-ils des notes en vue de rédiger un ouvrage ; comment et où écrivaient-ils leur texte ; comment, l'œuvre achevée, avaient-ils les moyens de la faire connaître ?

PLUSIEURS VARIANTES

Autant de questions étroitement liées à la création littéraire et qui importent dans un monde aux ressources techniques limitées. Le petit livre de Tiziano Dorandi, passionnant d'un bout à l'autre, demande certes au lecteur un peu d'effort s'il ne connaît ni le grec ni le latin (encore que les citations soient généralement traduites), mais il vaut la peine de faire ce (petit) effort. On y voit comment les uns préfèrent prendre des notes sur des feuilles volantes, tandis que d'autres utilisent des tablettes pour s'exercer à rédiger plusieurs variantes d'un même passage. Dorandi ne prend guère parti dans le débat, imposable à trancher, pour savoir si la dictée du texte constitue une pratique plus courante que la manuscrit autographe, estimant le nombre de textes trop peu nombreux pour en juger. La dictée en tout cas imposait une relecture soignée qui entraîne souvent des

corrections de fond et de forme. Que nombre d'œuvres aient d'abord été écrites pour un public restreint d'amis et de disciples, et plus tard seulement diffusées plus largement, nous éclaire sur la fonction de l'écriture, souvent provisoire et susceptible d'être modifiée en fonction des réactions des lecteurs privilégiés. Ce n'est que lorsqu'il est décidé à diffuser son texte, à « l'abandonner » (au public), selon l'expression grecque, que l'auteur procède à une mise en forme stylistique raffinée. Ce qui n'empêche pas la mise en circulation d'éditions pirates à partir du texte primitif à diffusion restreinte ! Ainsi la diffusion commence avant même la mise au point définitive de l'auteur. D'où le problème des variantes, qui ne sont pas toujours des gloses de copistes, ou des erreurs. Et l'on ne dit rien du choix du titre, souvent tardif, où l'on se contente volontiers des premiers mots.

Quel dur chemin à parcourir entre l'auteur et le lecteur, entre le moment de la composition et celui de l'édition critique, tâche toujours inachevée ! On ne peut donner qu'un faible aperçu de la richesse de l'étude de Dorandi, constamment d'une grande érudition mais d'une lecture toujours agréable et qui nous fait pénétrer au cœur du processus de la création littéraire antique.

Maurice Sartre

★ Signalons *La Théogonie, Les Travaux et les jours et autres poèmes d'Hésiode* (traduction nouvelle de Philippe Brunet, commentaires de Marie-Christine Leclerc, *Le Livre de poche classique*, 350 p., 33 F [5,03 €], où l'on trouve la première traduction française des fragments du *Catalogue des femmes* et autres livres perdus d'Hésiode). Chez Ellipse, Philippe Heuzé présente *L'Enéide* de Virgile, et René Martin *Le Satyricon* de Pétrone (« Les textes fondateurs », 192 p., 90 F [13,72 €] le volume).

Mieux servir l'Etat

La longue marche de la fonction publique vers l'excellence selon Françoise Dreyfus

L'INVENTION DE LA BUREAUCRATIE Servir l'Etat en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis (XVIII^e-XX^e siècle)
de Françoise Dreyfus.
La Découverte, « Textes à l'appui », 290 p., 155 F (23,62 €).

L'idée n'aura manqué ni de grandeur ni d'efficacité politique : confier le service de l'Etat à un corps de professionnels, compétents, recrutés au mérite, indépendants des gouvernants – fussent-ils élus –, seulement soucieux d'intérêt général et d'égalité entre les citoyens. Pouvait-on trouver meilleur moyen d'en finir avec l'absolutisme honni comme avec la distribution de places, longtemps considérée comme une « ressource politique » ? Pour son caractère rationnel, pour « sa précision, sa permanence, sa discipline, son rigorisme, la confiance qu'elle inspire », Max Weber verra dans l'administration bureaucratique un idéal-type indissociable du développement de l'Etat occidental moderne. Faut-il, pour autant, oublier que l'« invention » de la bureaucratie s'est étalée sur deux siècles, en un processus complexe et discontinu, qu'elle a provoqué de violentes critiques et qu'elle en dit long sur la conception de la démocratie ?

Françoise Dreyfus a voulu mettre en évidence la « manière particulière » dont chaque société civile, d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, a tenté de garantir au peuple son rôle de seul titulaire de la souveraineté. Elle fait retour sur la formation historique des bureaucraties pour faire apparaître la nature du rapport qu'une société entend entretenir avec l'Etat qu'elle a conçu. En France comme en Grande-Bretagne, c'est bien le développement du régime parlementaire qui favorisera l'autonomisation de l'administration. Comment

lier le sort des fonctionnaires à celui d'un cabinet qui n'est jamais assuré de sa longévité ? Outre-Manche, la séparation entre les métiers politiques et administratifs aboutira à une neutralité absolue des fonctionnaires. En France, où les régimes politiques se succèdent, on finira par confondre Etat et administration publique. Aux Etats-Unis, on veillera farouchement à ne pas faire de l'appareil bureaucratique, un corps distinct de la société. Quitte à ne jamais débarrasser la fonction publique de sa représentativité partisane.

CULTURE COMMUNE

L'auteur retrace, par le menu, la longue marche de la fonction publique vers l'excellence : l'institution des examens, puis des concours pour recruter des fonctionnaires, plus ou moins réguliers sociaux, plus ou moins prestataires de services, mais finissant toujours – si ce n'est aux Etats-Unis – par se forger une culture et des valeurs communes au service de l'intérêt commun. L'institutionnalisation de la bureaucratie a ainsi fini par porter ombrage à la classe politique, de plus en plus convaincue d'être privée de son pouvoir décisionnel. C'est à un véritable « retour du refoulé » que l'on assiste en Grande-Bretagne, note Françoise Dreyfus, qui voit dans la mise en œuvre de « solutions managériales » au sein de la fonction publique anglaise une menace contre l'impartialité politique qui peut gagner d'autres pays.

Alors que le champ d'action des Etats ne cesse de se réduire au profit d'agents économiques ou d'institutions supranationales, toute menace contre la bureaucratie, à qui l'on reproche tout ce pour quoi elle a été lentement inventée, pourrait se transformer en une menace contre la démocratie elle-même. Une analyse en forme de mise en garde.

André Meury

Claude Fouquet

DÉLIRES ET DÉFAITES

Une histoire intellectuelle de l'exception française

Albin Michel

“C'est prodigieux !” PIERRE CHAUNU, de l'Institut

“Un livre revigorant.” CLAUDE IMBERT, LE POINT

“Un essai allègre, vif, enlevé.” ALAIN MINC

“J'ai apprécié l'étendue et la précision de l'information.” RENÉ RÉMOND, de l'Académie française

“Original et très instructif.” RAYMOND BARRE

“Cette lecture m'a captivé.” JEAN-FRANÇOIS REVEL, de l'Académie française

“Lu cet essai avec jubilation...” GUY SORMAN

“Un livre très brillant...” TZVETAN TODOROV

René de Obaldia reçu à l'Académie française

Elu le 24 juin 1999 au fauteuil de Julien Green, mort en août 1998, René de Obaldia est reçu le 15 juin sous la Coupole. Le nouveau récipiendaire était en face d'un dilemme : devait-il prononcer l'éloge de son prédécesseur, comme l'impose le rituel, ou exaucer le désir de Julien Green, qui avait démissionné du vingt-deuxième fauteuil, au mépris du règlement, et exprimé le désir que son successeur évite de « se répandre en laudes » à son endroit ? C'est Bertrand Poirot-Delpech qui accueille le dramaturge. Les deux discours rendent un hommage vibrant au théâtre, et vouent un culte malicieux à l'alexandrin

Retrouvez l'intégrale des discours sur Internet (livres.lemonde.fr)

Mesdames et Messieurs de l'Académie française

Le fait d'exister, de compter parmi les milliards d'individus qui s'agitent sur notre planète, est une aventure à la fois commune et singulière, et qui porte à réfléchir.

Pour ma part, dès ma naissance, dès ma troupée en ce bas monde, je fus ébaubi... Ebaubi, non seulement de « voir le jour », après neuf mois de cécité absolue, mais de me trouver ex-abrupto en Chine, dans une colonie britannique, Hong-kong, flanqué d'un père panaméen et d'une mère française, originaire de Picardie - bientôt j'allais être allaité par une nourrice toute jaune qui répondait au nom de Tao Hong Hua, que nous pouvons traduire par « Fleur d'arc-en-ciel ». Il semblerait que les astres, grâce à de savantes configurations et par une sorte d'ironie cosmique, eussent à cœur, tout au long de ma vie, de me jouer des tours de leur façon, de me placer dans des situations obliques, souvent en porte-à-faux avec la réalité ; une réalité pour laquelle, je vous l'avoue, je nourris une forte suspicion.

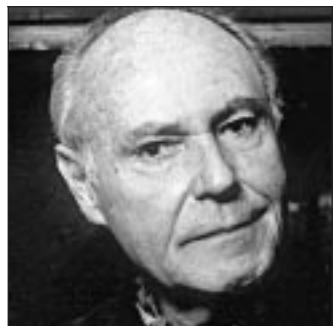
Aujourd'hui-même, Messieurs, je me trouve devant vous dans une position ambiguë, voire paradoxale. La tradition, en effet, veut que le nouvel élu qui a eu la fortune de remporter vos suffrages se doit de faire l'éloge de son prédécesseur. Quel bonheur de rendre hommage, d'exprimer son admiration - surtout lorsque celle-ci va de soi ! Or, mon illustre devancier ne l'a pas entendu de cette oreille ; quelque chose en lui a fourché, et j'en dois supporter les regrettables conséquences.

L'affaire, Messieurs, vous est connue ; permettez-moi cependant d'en rappeler la teneur. Le dernier occupant de ce vingt-deuxième fauteuil, après y avoir siégé durant un quart de siècle, décida, un triste matin, alors qu'il marchait sur ses quatre-vingt-seize ans, de présenter sa démission. Démission justement refusée par M. Maurice Druon, alors secrétaire perpétuel, et M. Alain Decaux, directeur en exercice. Ceux-ci, avec courtoisie, signifiaient au bouillant nonagénaire que l'appartenance à l'Académie française n'était pas une fonction à titre précaire, mais une dignité irrévocable. Je serais tenté d'ajouter : qui entre encore vivant à l'Académie française est frappé d'immortalité ! Une fois revêtu, l'habit vert colle à la peau. Qui est oint est oint ! Plus étonnant encore, en sus de sa démission, notre contestataire de la dernière heure fit savoir « qu'il interdisait d'avance tout éloge quel qu'il soit prononcé par son successeur lors de sa réception ». Ses arguments pour justifier cette désertion ne manquaient point de surprendre ; je suis exclusivement américain, avait-il déclaré, ajoutant : les honneurs ne m'intéressent pas.

Qu'il soit refusé au nouvel impétrant, moi-même en l'occurrence, de se répandre en laudes à l'endroit d'un écrivain qu'il admire - alors que c'est là le sujet même de son discours - exige de celui-ci une véritable ascèse, un singulier pouvoir d'abstraction. Devis-je me soumettre à cet oukase et, usant de cette liberté, vous entretenir des petits oiseaux, du temps qui passe ou encore : pourquoi ne pas exalter les vertus de mes autres devanciers, tous ces immortels qui furent un moment en chair et en os à occuper ce vingt-deuxième fauteuil ? (...)

En proie à des tourments qui raccourcissaient mes nuits, j'ai deman-

dé conseil, Messieurs, à plusieurs d'entre vous, qui avaient noué des liens amicaux avec... mon prédécesseur. Deux tendances se sont alors dessinées. Certains inclinaient à la stricte observance - d'autant qu'ils voyaient dans cette attitude comme un soufflet à la Vieille Dame, la Vieille Dame toujours alerte du Quai Conti -, et je me devais, ajoutaient-ils, en tant que membre - membre tout neuf, certes, mais membre à part entière - de relever le gant, de répondre à l'offense, de me livrer à un exercice mallarméen d'une absence d'éloges, d'un discours aboli d'inanité sonore. D'autres, alléguant la charité chrétienne - là où le péché abonde, la grâce surabonde -, me poussaient à braver l'interdit. Quoi ! faire fi d'un des plus grands romanciers de langue française dont l'œuvre monumentale est imprimée sur papier bible ! De la hauteur ! Du panache ! N'était-ce point là l'occasion d'une réconciliation posthume ? Oui, de l'altitude ! Hosanna au plus haut des cieux ! Du plus haut des cieux précisément, où se trouve à coup sûr notre pécheur sanctifié, en train de jouer du luth avec les bienheureux, il ne pourrait que se réjouir de cette transgression charitable. Délicate balance !



René de Obaldia

Me vint alors à l'esprit de m'en ouvrir à Jean-Baptiste, un ami de longue date, à la fois comédien et auteur dramatique. Son agilité d'esprit, sa connaissance approfondie des ressorts de la comédie humaine et sa faculté de traduire cette comédie sur scène avec génie font qu'il donna au répertoire français des pièces remarquables, je dirais même intemporelles. Citons au hasard : *Le Misanthrope*, *Don Juan*, *Les Femmes savantes*... Je parle bien sûr du sieur Poquelin, fortement médiatisé sous le nom de Molière. Des siècles que je ne l'avais revu !... Prêt à prendre la route avec sa troupe (j'appris qu'ils allaient se rendre à Pézenas) c'est dans sa roulotte qu'il me reçut - j'eus le temps d'apercevoir qui s'en échappait : Mademoiselle Béjart, le minois empourpré et le décolleté profond... L'excellent homme me fit asseoir sur une pile de caisses, lui, calé dans un fauteuil au velours mité. Sans marquer d'impatience, il m'écouta avec attention. De temps à autre, je crus même discerner dans son regard une lueur d'amusement, comme s'il méditait, en m'écoutant, un nouvel impromptu, « L'Immortel malgré lui ». Lorsque j'eus terminé de lui exposer le sujet de mon trouble, il se fit un grand silence. Enfin, après s'être gratté longuement la perruque, il se lança dans une tirade que je ne suis pas près d'oublier !

MOLIERE
« Obaldia, votre affaire est pour le moins complexe

Et, vous en fais l'aveu, me rend chose... et perplexe !

Quel singulier bonhomme est-ce que celui-là

Qui reçoit les honneurs en ne les voulant pas !

Qui se veut avant tout de souche américaine

Lors que du beau français son œuvre entière est pleine.

Qui siège vingt-sept ans au fauteuil de Mauriac

Et, le dernier moment, fait entendre ce couac !

Etrange, en vérité, que ce remue-ménage

Et qu'on ne saurait seul imputer au grand âge.

De quelle mouche verte a-t-il été piqué

Pour, de son propre chef, s'envoyer au piquet ?

Qui donc l'aurait poussé, comme on pousse une bête

A briger ce fauteuil, qui n'est point à roulettes ?...

Quoi ! Cet homme sensé qui se voulait urbain

Sans vergogne et sans peur vous a mis dans ce bain !

Ce catho, ce chrétien...

OBALDIA
- J'entends bien, répondis-je, Mais votre beau discours fait foire de mon litige.

MOLIERE
Nenni, nenni, j'y viens... Oyez, cher Obaldia :

Si l'on vous tire à hue, ne tirez pas à dia,

Mais, par un jeu subtil, et avec élégance

Comme il sied aujourd'hui, pratiquez l'alternance.

Vous en dites du bien : certains sont satisfaits

Vous n'en dites plus rien : bene ! fort bien ! Si fait !

Une heure de discours vous permet d'abondance

De donner au public cette sorte de danse...

Brisons là cher ami... mais, à peine levé

Non, ce que j'ai dit là ne vaut point un Ave.

Ne prêtez point le flanc à ces tristes querelles

Si l'homme est trop humain, le génie a des ailes !

Lorsqu'il s'agit, tudio ! d'un aussi grand auteur

Peu nous chaut la raison, laissons parler le cœur ! »

Messieurs, Julien Green, auquel j'ai l'honneur de succéder, est né à Paris, le 6 septembre 1900, de parents américains. Je précise tout de suite : des sudistes, et comme tels, génétiquement antiyankee, rangés sous le drapeau à grande croix de Saint-André semé de treize étoiles sur fond bleu. Son père, Edward Green, natif de Virginie, devait inexorablement rencontrer sa mère, M^{lle} Mary Adélaïde Hartrige, native de Géorgie. De cette heureuse jonction, Julien fut l'un des fruits.

Très tôt, le diable s'intéressa à sa personne. Et ce, au moment précis où ses parents déménagèrent de la rue Raynouard pour aller s'installer rue de Passy, numéro 93. Le petit Julien devait avoir six ans. Le soir venu, il aimait se rendre dans un réduit, qui servait aussi de pendère, situé au bas de l'escalier, où, il en était persuadé, le diable venait prendre ses aises. (...)

Messieurs

Si, d'emblée, j'ai mis l'accent sur les relations avouées, je n'ose dire privilégiées, qu'entretint Julien Green avec le Très-Bas, c'est que, par cet artifice, nous entrons dans l'univers propre au romancier de Léviathan, d'Adrienne Mesurat, de *Chaque homme dans sa nuit*, l'univers de la foi, que saint Paul appelle « l'intrépidité de l'esprit ». Un monde où le naturel sert de masque au surnaturel, où l'invisible est de rigueur.

Le diable, le Malin, le mal, c'était pour Julien Green une réalité tan-

« Le diable, le Malin, le mal, c'était pour Julien Green une réalité tangible, comme la lutte impitoyable entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres, entre Dieu et Satan »

gible, comme la lutte impitoyable entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres, entre Dieu et Satan. Et toute son œuvre romanesque, tous ses personnages, ne sont vraiment compréhensibles que sous cet éclairage, qu'à la lumière de cette dualité qui l'habitait lui-même. (...)

Il n'y a que le « moi » qui brûle en enfer, soutenait Maître Eckhart. Et c'est ce moi, ce « moi haïssable » que Julien Green voulait brûler de son vivant ! Toute sa vie, en effet, il fut hanté par le péché, par l'idée du salut. L'enfer existe, les forces du mal - elles empruntent de préférence le visage de la séduction - sont continuellement à l'œuvre. La damnation n'est pas un vain mot. Qui sera sauvé ? Question qu'il ne cessera de se poser, et le mettra littéralement à la torture. Sans l'intervention de la Grâce, se demande-t-il,

pouvons-nous sortir victorieux de ce combat contre nous-même, de ce corps à corps sans merci avec l'âme ? Les armes du Malin sont subtiles autant qu'innombrables. Et pour le puritain qu'il est resté malgré lui, la chair est notre plus sûre ennemie ; elle nous entraîne dans les abîmes alors que l'âme aspire aux béatitudes. Nous pouvons lire dans son journal : « La vérité à laquelle j'arrive après des années de lutte et de réflexion, c'est que je hais l'instinct sexuel... Je hais le désir, cette force inexorable qui jette tant d'êtres sages aux pieds de tant d'imbéciles. » (...)

Venons-en, Messieurs, à l'œuvre même de Julien Green, dont je n'ai pas à vous faire l'éloge ! Œuvre qui s'avère considérable. Non seulement grâce à la fécondité de l'écrivain, mais aussi par son obstination à durer, à couvrir pratiquement le siècle.

Œuvre considérable, laquelle, en sus des romans, du théâtre, articles et préfaces, ouvre sur un océan : le *Journal*. Journal échelonné sur une soixantaine d'années et qui, à lui seul, demande au lecteur qui s'y plonge de prendre du temps en otage, beaucoup de temps... Obéissant partiellement au vœu de feu l'immortel, ainsi qu'il m'a été recommandé, je tairai le bruit de fond qui monte de ces innombrables pages - certaines banales, d'autres brûlantes - afin de parler plus à loisir du théâtre, point de rencontre entre moi-même et Julien Green. Le théâtre : « la réflexion active sur l'homme et sur sa folie », selon Novalis.

Nombre de romanciers - et non des moindres - s'y sont essayés. A leur étonnement ils n'ont pas toujours incendié les foules. C'est qu'il existe une différence sensible entre le texte écrit et le texte parlé. Trop souvent, le nouveau dramaturge confond la scène avec une tribune où lui permettrait d'exprimer publiquement ses convictions, qu'elles soient philosophiques, religieuses ou politiques. (...)

Julien Green, permettez-moi, Messieurs, d'y revenir, à écrit pour le théâtre sans tomber dans les pièges que je vous ai évoqués. Et, pourtant, à maintes reprises, il avait fait part de ses réticences à être porté sur la scène.

« Je n'avais pas encore trouvé, confiera-t-il, le chemin qui mène du roman à un lieu redoutable et fascinant : le plateau, et je ne m'y serais jamais hasardé si Jovet ne m'y avait fortement engagé. » Le rôle de catalyseur que Jovet avait joué pour Giraudoux avant la guerre, il le jouera donc pour Julien Green après la guerre, ayant décelé dans son œuvre romanesque des accents dramatiques, des dialogues vivants qui auguraient de leurs vertus théâtrales. Et l'auteur de *Moira* de finir par lui confier qu'il a l'idée d'une grande pièce, qu'il va se mettre au travail. (...)

Malgré les réserves de la plupart des critiques, le public et certains grands écrivains comme Montherlant, Mauriac, Cocteau, soutiennent le nouveau dramaturge. *Sud* est joué une centaine de fois à Paris avant de partir pour la province et connaître le succès à l'étranger. Albert Camus écrit à l'auteur : « Je lis vraiment trop de sottises sur votre belle pièce, et je me demande si tant de fières ignorances ne risquent pas de vous faire renoncer au théâtre. Ce serait une erreur complète... Notre théâtre, soyez-en sûr, n'a pas besoin de fabricants, mais d'écrivains comme vous, de créateurs, qui lui rendent enfin sa noblesse. » (...)

Pourtant l'auteur ne s'était pas complètement débarrassé de toutes les résistances qui s'opposaient en lui au genre dramatique. Elles dataient, pas seulement liées à la crainte d'affronter la scène, de passer d'un langage à un autre : elles obéissaient à des raisons plus obscures où nous voyons, une fois de plus, le Malin revenir en selle.

Tant selon Gide que selon Mauriac ou Jacques Maritain, auquel Julien Green vouait une profonde admiration, le Malin collabore en effet à toute œuvre d'art. La littérature est un véhicule de premier choix pour la perversion des âmes. Mauriac allait même jusqu'à définir le roman comme « le péché en action ». (...)

Nous connaissons la sévérité que montrait autrefois l'Eglise envers les représentations profanes. On l'attribue volontiers à la légèreté supposée des mœurs de ceux et de

celles qui jouent la comédie aux autres - et souvent à eux-mêmes... Ses raisons en sont beaucoup plus profondes : pour le théologien, les comédiens vivent dans le mensonge. Ils portent continuellement des masques.

En fait, ils sont « altérés », et être altéré c'est précisément être dans l'Autre et l'Autre c'est le Diable !

Mais le mal tient aussi son rôle dans l'économie du salut, il peut, paradoxalement, concourir au bien, de son obscurité épauler la lumière, servir les voies impénétrables du Seigneur... On se souvient du mot de Cocteau : « Sans le diable, Dieu n'aurait jamais atteint le grand public. » (...)

Aujourd'hui, en donnant la relève du romancier franco-américain au dramaturge franco-panaméen, vous prouvez assez ce beau souci, si éloigné du conservatisme dont on vous a parfois accusés, de faire battre sous cette Coupole un peu du cœur de l'univers. (...)

Paul Valéry, dans son fameux discours sur « l'Académie et son mystère », parle de celle-ci comme d'un « îlot où se conserverait le souci du meilleur de la culture ». Je serais tenté d'ajouter un « îlot de résistance »... Nous assistons, en effet, à l'érosion du langage, laquelle en-

« Le rôle de catalyseur que Jovet avait joué pour Giraudoux avant la guerre, il le jouera donc pour Julien Green après la guerre, ayant décelé dans son œuvre romanesque des accents dramatiques, des dialogues vivants qui auguraient de leurs vertus théâtrales »

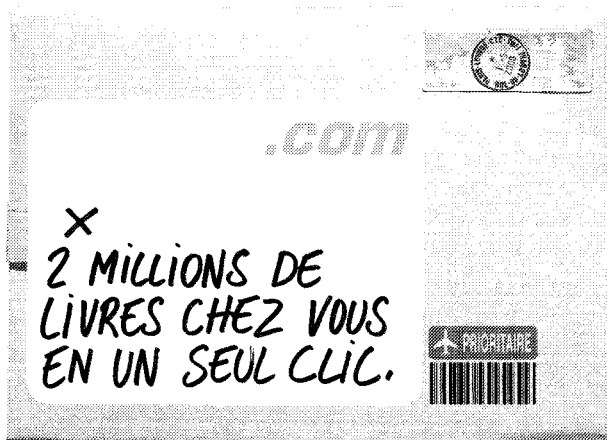
traîne inéluctablement un appauvrissement de l'esprit. Votre travail au Dictionnaire, Messieurs, la volonté de protéger notre langue et de la faire rayonner, conformément à Richelieu, à travers le monde, devient affaire de salut public !

Travail de longue haleine. Haleine de plusieurs générations. Mais, comme l'a si bien noté saint Bonaventure : « Les préparatifs du Jugement dernier tirent encore en longueur... » Je pense donc, Messieurs, que nous pouvons encore jouir de quelque répit, et, de la lettre M où vous en êtes restés, m'a-t-on rapporté, passer bientôt hardiment à la lettre N... Ce sera pour moi une joie d'apporter ma modeste contribution lors de vos séances jupitériennes. Oui, une joie.

Et j'aimerais terminer, là où maints de mes illustres prédécesseurs ont commencé, en vous exprimant ma gratitude de m'avoir « capté », de m'avoir avancé ce fauteuil séculaire où je n'ose encore m'asseoir. Derechef, je suis ébaubi ! Au seuil de ce troisième et balbutiant millénaire, me voir parmi vous, l'épée au côté, vêtu d'un somptueux habit brodé de feuilles d'olivier, chemise blanche et nœud papillon, veillant sur mon bicorne, semble relever d'un songe... Là encore, je rejoins mon cher prédécesseur. N'avait-il pas déclaré ici même, le jeudi 16 novembre 1972, lors de sa réception : « Il faudra que je m'habitue à cette idée que je ne rêve pas et que tout ceci est vrai. » Que la vie soit un songe, Calderon nous en avait avertis. Mais il est des songes qui vous alourdissent, d'autres qui vous allègent. Celui qui vient de s'emparer de moi me transporte au septième ciel. Miracle ! je me sens reverdir !

Et de me trouver en votre docte compagnie où se côtoient des personnalités si diverses, chacune riche de son expérience, de ses certitudes comme de ses doutes, ne peut que m'aiguïser, me piquer, m'inciter à de nouvelles anabases.

De cela, aussi, Messieurs, soyez remerciés.



Discours de réception de Bertrand Poirot-Delpech

A moi, Comte, deux mots...

Allons bon ! J'avais prévu de vous donner du « Monsieur », comme il convient, depuis toujours, à cet instant de nos cérémonies... et une apostrophe de théâtre m'est venue aux lèvres !

C'est votre faute, aussi, vous les dramaturges ! Vos répliques nous sont si familières, surtout aux privilégiés d'entre nous à qui l'école offrait encore le cadeau de vous apprendre par cœur, qu'elles nous reviennent en mémoire à tout propos...

Le cadre et la circonstance de cet après-midi ont quelque chose de naturellement théâtral, vous ne trouvez pas ? Notre public ne rappelle-t-il pas celui des générales, lorsque vous le guettez, le cœur battant, par le trou du rideau ? N'a-t-il pas l'air aussi... mal assis qu'au théâtre ? Cette coupole, clignez des yeux : ne dirait-on pas qu'elle triche insensiblement avec la perspective, tel un décor de toile tombant des cintres et flottant dans les courants d'air ?

Votre réception pourrait s'achever tout à l'heure par l'annonce rituelle : « *Le spectacle que nous venons de répéter pour la dernière fois devant vous...* » Du fait de vos ori-

gines panaméennes, il ne manque même pas le personnage que Feydeau fait régulièrement débouler dans ses quiproquos... ce Sud-Américain excentrique dont ne sauraient se passer les vaudevilles à l'euro-péenne !

J'en demande pardon au représentant de votre première patrie, qui est venu exprès du Panama pour honorer son lointain et glorieux fils : dans leur ignorance légendaire de la géographie, les Français ont tendance à caricaturer les pays qu'ils sont incapables de pointer sur une carte, et le vôtre, je le crains, en fait partie. C'est à peine si nous situons le Panama, du côté de l'*Ecuador* d'Henri Michaux, vers le cordon ombilical qui se tortille entre les deux Amériques et deux océans. (Quelle prédisposition au mélange théâtral des genres, quand on y pense, ces entre-deux géologiques !)

Quant à vos spécialités nationales, nous ne pourrions en citer que deux ou trois : le Canal (70 kilomètres de long, six écluses, 28 000 morts à la tâche), sans oublier le scandale y afférent (600 000 petits porteurs ruinés, 104 députés français compromis ; record à battre, en dépit de performances récentes !) et le... chapeau appelé « panama », plus célèbre, malgré Labiche, que le chapeau de paille d'Italie. (...)

Des Obaldia, le Panama en compte de mémorables et depuis de nombreuses générations. L'un d'eux a été gouverneur du pays et deux fois président de Colombie. Un original ! Songez qu'étant partisan d'affranchir les esclaves, il a libéré les siens avant ceux du voisin, contrairement à l'habitude. Un autre, votre grand-père José Clemente, devenu général par mégarde, montrait à la fois un beau courage militaire et une peur bleue des... souris, au point de dormir avec un pistolet sous son oreiller et d'im-

ter des miaulements de chat pour les faire fuir. D'une épouse anglaise, il aura un fils, votre père, également prénommé José Clemente, lequel, de passage à Paris en 1909, et bel homme, fera valser au Bal Bullier votre mère, Madeleine Peuvrel, fille d'un caissier des magasins du Printemps, et par ailleurs picarde. (...)

Né en 1918, vous ne viendrez pas au monde à Paris, c'eût été manquer à la tradition romanesque de la famille et à la règle selon laquelle les destins cocasses se méritent, et sont le privilège de qui saura le mieux les raconter, mais à... Hongkong, où votre père, un peu vêtu comme vous ce soir, comme Paul Claudel et le père de Lucien Bodard, faisait métier de consul, non seulement du Panama mais d'Argentine, y Guatemala, y Brasil. (...)

Sitôt votre naissance, votre père se dissout dans la Chine profonde. Trente ans plus tard, en 1949, devenu producteur de cinéma, marchand de bananes et même ministre, il referra surface à la faveur d'un coup d'Etat - autre spécialité régionale -, et il ira jusqu'à vous écrire une lettre de félicitations pour... votre guerre de 40 (sur laquelle nous reviendrons). A tout hasard, vous lui proposerez vos services - dans le culturel, votre jeune métier, mais l'oublieux congénital fera de nouveau le mort ; avec une telle ressemblance qu'il finira par entrer dans la peau du rôle.

Comment ne pas se sentir étranger à sa propre existence, quand on y est précédé de façon si fantomatique ! Le fils avait de quoi être « ébaubi », selon votre résumé de tout à l'heure, où se reconnaît votre goût pour les mots drôlets - ces kirsch-guignollets qui vous consolent de tout. Du moins votre première patrie vous aura-t-elle mieux reconnu que votre géniteur. Il y a quelques mois, le Panama vous invitait à recevoir personnellement son canal des mains des Américains, qui s'en étaient saisis pour cause de scandale (et qui, pourquoi le taire, vous avaient déjà fait un autre cadeau, Diane, votre épouse ici présente, que je salue tendrement).

(...) Vous portez à votre cou les quatre pétales d'émail blanc de l'ordre de Balboa, du nom du conquérant du roi Ferdinand qui, avant de finir décapité, découvrit les rives turquoises du Pacifique, après une marche harassante depuis la côte atlantique, moustiques et autres sales bêtes à ses trousses, et qui s'enfonça dans l'eau jusqu'à la taille, en brandissant un étendard à l'effigie de la Vierge... Autant dire que l'inventeur du passage entre les deux océans ne fut point de Lesseps, comme le prétend notre chauvinisme, mais bien ce Vasco Nunez de Balboa.

A votre poitrine brille un autre mérite plus personnel, et qui nous va droit au cœur, si je puis dire : « notre » croix de guerre 39-45, que vous avez reçue à peine atteinte votre majorité et choisie la nationalité française de votre mère (les immigrés n'ont pas que du mauvais !). Il faut dire que, sitôt relevée de couches, votre mère cingla vers Marseille puis Paris, son petit René sous le bras (on ne « cingle » pas en train, je sais, mais c'est façon de marquer que, des bizarreries panaméennes et chinoises réunies, maman née Peuvrel avait eu son compte !).

(...) En 1939, vos premiers actes de citoyen français seront de déclarer la guerre à Hitler, de « rejoindre votre corps », comme disent si joliment les militaires pour nous exposer à s'en séparer, de vous enterrer dans un « trou Gamelin » du côté de Cambrai, et d'écopier de quatre ans de captivité en Silésie. A moins de vingt-cinq ans, le coup est rude ! Au stalag, on retiendra qu'un voisin de chambrée hindou refusant de tuer les parasites au nom de sa foi brahmane, vous organisiez des courses de poux, avec paris mutuels : une idée de poète, déjà ! Au retour, il ne vous restera plus qu'à le devenir, poète, et fils de vos œuvres.

(...) Quelle sorte de poésie ? Aucun genre littéraire ne porte autant la marque de son époque. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, comme après la première, la mode est à refléter les folies de l'Histoire, c'est-à-dire à pratiquer le nonsens. L'influence de Mallarmé et de Lautréamont n'est pas éteinte. Mais Giraudoux veille ; un Giraudoux qui aurait été à l'école surréaliste, comme le dit à votre propos le grand

connaisseur du mouvement qu'est Maurice Nadeau, tout en restant fidèle à la clarté attique. Tardieu et Michaux ouvrent la marche. Votre génération emboîte le pas ; les Vian, les Dubillard. (...)

Votre idéal serait de ne rien communiquer d'autre qu'un sourire de bouddha énigmatique. « Innocentes » y parviendra, avec ces deux vers que vous classez avec raison, sinon avec modestie, parmi, je cite, « *les plus beaux de la langue française* » :

« *Une de vos cousines a fait une carrière de comédienne proprement unique. Elle vous dévore de son regard illustre... Ce n'est autre que l'héroïne du "Quai des Brumes" de Marcel Carné, notre Michèle Morgan nationale, aussi nordique que son cousin Obaldia évoque les tropiques* »

« *C'était l'heure divine où, sous le ciel gamin, / Le geai gélatineux geignait dans le jasmin* ». Avec *Tamerlan des cœurs* (1955), la foulée s'allonge, tandis que le temps s'arrête. Les époques se télescopent, les chevauchées guerrières se croisent, Hitler et Charlemagne dialoguent entre eux, Strasbourg et la cordillère des Andes se touchent. L'historien Toynbee n'affirmait-il pas que « *toutes les civilisations sont contemporaines* » ?

Le *Centenaire*, qui suit en 1959, joue de nouveau avec ce que Claude Mauriac nommera « *le temps immobile* ». Bien que mal remis, comme nous tous, du plissement hercynien, et malgré une lucidité ravageuse sur notre pauvre monde, votre *Centenaire* se montre d'un naturel des plus guillerets. On songe à ce mot (de qui est-il ? de Tristan Bernard ? de Jules Renard, plus probablement) : « *L'étonnant n'est pas que Mathusalem ait vécu sept cent vingt ans, c'est qu'à cinq cent trente ans... il ne les faisait pas !* »

(...) Votre premier roman défiait l'écoulement du temps ; l'année suivante, c'est sur l'unité de lieu que brode votre première pièce, *Génou-sie*.

(...) Etiez-vous « génétiquement programmé », comme on dit maintenant ? Vos aïeux panaméens paraissent doués pour la tragi-comédie, mais c'est plutôt l'ascendance maternelle qui a dû vous marquer. Une de vos cousines du côté Peuvrel a fait une carrière de comédienne proprement unique. Elle est assise à vos pieds ce soir ; elle vous dévore de son regard illustre... Ce n'est autre que l'héroïne du *Quai des Brumes* de Marcel Carné, notre Michèle Morgan nationale, aussi nordique que son cousin Obaldia évoque les Tropiques ; cette « Grande Dame », comme on dit de notre Quai Conti.

Le reste, comme souvent, vous est venu par le bon hasard des rencontres... dont celle de Louis Juvet en 1951, dans un film un peu oublié de Guy Lefranc, *Une histoire d'amour*. Lui est inspecteur, vous : planton.

Le dialogue se prolonge après le tournage :

« Alors, comme ça, on veut écrire pour le théâtre ?, questionne Juvet. Le théâtre ? Une longue suite d'injustices, comme la vie. En raccourci. La vie, elle, manque de répétitions. Si un jour tu as un succès, ne le crie pas sur les toits : ce sera un malentendu. Et n'oublie pas le STYLE, mon p'tit père, le STYLE ! »

Je ne jurerais pas que cette scène soit plus authentique que la consultation de Molière entendue tout à l'heure. Qu'importe ! Je l'ai dit : pour vous, l'imaginable vaut le vrai. (...)

Comme les *Impromptus* à loisir qui suivront - *L'Azote*, *Le Grand Vizir*,

Poivre de Cayenne, *Le Défunt* -, et qui sont joués un peu partout depuis quarante ans, *Génou-sie* se ressent de l'irrévérence de collège qui régnait à Royaumont, où vous avait conduit votre amie Clara Malraux. C'est dans cette abbaye qu'une soirée entière vous vous êtes fait passer pour Paul Léautaud, proférant des incongruités, et que vous est venue l'idée du *Centenaire*. Dans ce même cadre, les deux héros de *Génou-sie* s'éprennent l'un de l'autre au premier regard, et se mettent à improviser un langage connu d'eux seuls.

Je garde de ce premier essai réussi un souvenir d'autant plus ému que coïncidaient cette année-là nos débuts respectifs, vous du côté joyeux de la rampe, celui où l'on fait les choses, et moi du côté, plus frustrant, où on les commente...

Il est rare que les ententes nouées entre auteurs et critiques ne se défassent pas tôt ou tard. Pour nous, ce fut dès votre comédie de 1963, *Le Satyre de La Villette*, à l'Atelier d'André Barsacq. Un présentateur de télévision et une fillette gentiment délurée opposaient le merveilleux de l'enfance à l'infantilisme des adultes : la pièce fugée « osée » l'était si peu qu'elle fut reprise à la télévision, à une heure de large audience, dix ans seulement après que la jeune interprète eut été interdite de jouer par décision ministérielle. C'est un des regrets de ma carrière d'avoir mêlé ma voix à un assaut de rigorisme aujourd'hui inexplicable. La critique s'est toujours ridiculisée à se piquer de morale.

(...) Elle n'avait pas besoin de cela pour délirer à la création, en 1965, de votre pièce suivante, puis qu'il s'agissait du pur régal, et du succès mondial, qu'allait être *Du vent dans les branches de sassafras*... Vous vous servez du western comme les Classiques ont pillé Euripide. Vous allez d'ailleurs jusqu'à confier à un personnage de prostituée, joué par l'ancienne sociétaire du Crazy Horse, Rita Renoir, soixante-dix-huit alexandrins dignes d'une princesse racinienne. En acceptant de revenir au théâtre dans le rôle d'un patriarche érucant, Michel Simon change en triomphe un petit chef-d'œuvre qui le restera après lui... Le secret de sa présence en scène : une « évidence » si immédiate, indiscutable, massive, qu'il lui suffisait d'annoncer : « *Il est onze heures !* », pour que les spectateurs regardent leur montre !

Il faudrait s'arrêter à chacune des dizaines de pièces courtes qui vont suivre : *Le Cosmonaute agricole* ; *Et à la fin était le bang* ; *M. Klebs* et *Rozalie* ; *Les Bons Bourgeois*, remake - je ne trouve pas de mot meilleur - des *Femmes savantes* à l'heure du jargon psycho-socio-linguisto-sémiotique, et en alexandrins aussi bien frappés que dans l'original. On l'a vu tout à l'heure : vous parlez le Molière comme une langue maternelle !

Ce qui ne vous empêche pas, le moment venu, de couler vos souvenirs dans un style éloigné du Grand Siècle, décoiffé par le vent, non des sassafras, mais par celui d'un ly-

« *Cousin en absurdie, vous l'êtes de Beckett, en moins métaphysique ; d'Adamov, en moins politique ; de Dubillard, en moins désesparé. C'est de votre ami et notre confrère Ionesco qu'on vous sent le plus proche* »

risme rageusement imprévisible : *Exobiographie*. Saisi d'un doute, légitime dans sa fonction d'éditeur, et avec son laconisme légendaire, Jean-Claude Fasquelle s'en tira en vous suggérant d'appuyer vos dires par un cahier d'illustrations qui attesteraient le grand-père général, le père consul à Hongkong, les courses de poux, tout ça. Dans l'heure, vous fournissiez les preuves photographiques qui confèrent aux confidences échevelées d'*Exobiographie* une crédibilité de bronze.

Monsieur, J'ai dit : au diable les thèses savantes ! Ce qui n'exclut pas d'en mesurer le phénomène, et les menaces. Vous avez traversé une époque où cette chose qui a un nom de maladie, la *glose*, a pris en littérature l'ampleur d'une épidémie, en tout

cas d'une consécration universitaire, et un tour qui vaut, de notre part, le détour.

Parmi les nombreuses exégèses que vous avez inspirées, j'ai relevé celle de linguistes sur une comptine de vous intitulée : *Dimanche*.

Cela donne trente pages avec graphiques et abaques, à côté desquelles la leçon de philosophie faite au Bourgeois gentilhomme paraît du dernier raisonnable. Je cite : « *Le couplage suppose deux axes, le syntagmatique et le paradigmatique... Leur tertium comparationis appartient à l'environnement linguistique ou extralinguistique... Au niveau sémantique, la démarche s'effectue de "l'inconnu au connu"... Il y a disjonction des isotopies sémantiques... Il serait ridicule d'en faire une explication psychologisante* »



Bertrand Poirot-Delpech

ou référentielle. La méthode linguistique a alors une VALEUR HEURISTIQUE INCONTESTABLE objectivement démontrable ». Et la chute, redoutable : « *A essayer, par exemple, sur des classes de sixième !* »

Comment hasarder, ensuite, ce que peut bien vouloir dire, en général, René de Obaldia ? Comment « cerner sa problématique », pour parler savant, « sa thématique », que dis-je, « son emblématique » ?... Cousin en absurde, vous l'êtes de Beckett, en moins métaphysique ; d'Adamov, en moins politique ; de Dubillard, en moins désesparé. C'est de votre ami et notre confrère Ionesco qu'on vous sent le plus proche. Vous partagez la même conviction qu'on peut tout prétendre et le contraire, que la logique ne mène nulle part. Les atrocités de l'histoire humaine vous plongent dans la détresse, mais vous supportez mieux que l'auteur du *Roi se meurt* l'angoisse de vivre, qui lui faisait horreur.

Enfin et surtout, les mots vous apportent plus de consolation : un salut. En quoi votre famille serait plutôt celle d'Audiberti, de Queneau... (...) Sauf pour les hommes d'Eglise, aucune règle n'assigne nos fauteuils aux tenants d'une même discipline. Mais on ne sait quelle communion des Immortels, sinon des saints, inspire aux nouveaux élus les plus éloignés de leur prédécesseur une compréhension intime dont profite leur éloge.

Cette grâce d'Etat ne vous a pas manqué, au moment de célébrer notre regretté Julien Green. Il est vrai que des liens, même si nous en trouvons toujours après coup, préexistaient bel et bien entre vous.

Julien Green était de la famille des théâtraux... Tous deux, vous nous arrivez du Nouveau Monde, et on retiendra qu'avec le canal de Panama et votre épouse, votre fauteuil est le troisième cadeau que vous fait l'Amérique... Le don de la formule vous a mis sur la voie de ce qui vous sépare de Green, dans la même insatisfaction de ce qui est : l'exacte distance entre le *surréal* qui vous divertit et le *surnaturel* qui le hante. Enfin, comme on pouvait l'attendre d'un virtuose du coup de théâtre, mais avec plus de charme que jamais - encore la grâce d'Etat académique ! - vous avez aplani à merveille le malentendu entre Green et notre compagnie en soumettant ces vétilles au suprême patron, Molière... Rien que pour cela, vous mériteriez une douzaine de rappels ! (...)

Grâce à vous, c'est comme si la voix de notre grand manquant avait enfin résonné sous la Coupole !

Votre venue efface d'autres oublis, chez les géants de la scène : Beaumarchais, Guitry, Giraudoux, Audiberti, Anouilh... Mais après Corneille et Racine, nous avons eu Marivaux, morbleu ! J'ai dit que la critique ne gagnait pas à moraliser : sauf si elle le fait à la façon de l'Archevêque de Sens accueillant Marivaux, à cette même place, en 1743. Ecoutez quelles précautions exquises il y mettait :

« *Je ne vous ai pas lu, vu mon état, s'excuse le prélat ; mais on me dit que vous décrivez les passions et les plaisirs de façon trop engageante, que vos métaphores hardies sont hasardées avec un peu trop de confiance, et qu'à force d'être naturelles les couleurs dont vous peignez l'amour licencieux risquent de devenir séduisantes* ». Du risque de se montrer trop charmant ! Devenir séduisant : Epoque bénie où même les reproches des pudibonds étaient tournés en marivaudages !

Aux grincheux qui vous chercheraient noise, je vous suggère d'oppo-

ser nos choix d'hommes de spectacles, depuis deux siècles : Musset, Hugo, Sardou, Halévy, Rostand (que reçut le vicomte de Vogüé, successeur du critique Nisard), de Flers, Mauriac, Claudel, Montherlant, Cocteau, Pagnol, Ionesco, René Clair, Achard, Roussin, Alain Decaux, votre parrain Félicien Marceau... (...)

Ah, et puis assez de palmarès ! Inspirons-nous plutôt du moment de théâtre le plus prodigieux : celui des saluts, quand les morts se relèvent et courent vers la rampe à notre rencontre, inondés de sueur et de joie d'avoir atteint sans encombre le terme de leur rôle. Si seulement nos disparus, à la ville, avaient la même politesse ! Beauté unique du miracle théâtral : quelques planches, du rouge aux joues, un texte qui vole vers les cintres, et voilà notre condition humaine faite spectacle, voilà l'univers et les siècles convoqués dans leur beau désordre !

(...) Ecoutez la rumeur des tirades venues du fond des âges et des continents, ces morceaux de vie plus vrais que la vie, et qui font partie intimement de chacune des nôtres. Voici *Ariane ma sœur, de quel amour blessee... Vénus tout entière à sa proie attachée... Gardes, que me veut-on ?... Pauline à l'âme noble et parle à cœur ouvert... Tout m'afflige et me nuit et conspire à me nuire !... Qui te l'a dit ?... C'est toi qui l'as nommé !... Et les serpents qui sifflent sur nos têtes ! Et le petit chat qui est mort ! Et le mariage qui, Agnès, n'est pas un badinage ! Mes gages ! Sans dot ! Ma cassette ! Molière a du génie et Christian était beau !... Nous avons bu de l'eau anglaise !...*

Chacun de nous enchaînerait selon son cœur. Nous resterions ensemble jusqu'à l'aube, comme au temps des fêtes antiques. Le solstice de juin est dans une semaine. Songe d'une nuit d'été...

ENVOI

Terribles gens de scène !

Vous invitez l'auteur, et la troupe s'amène.

Vous évoquez son œuvre, et c'est le répertoire

Tout entier qui revient, ses amours, ses histoires.

Vues de ce promenoir, d'autres visions étonnent.

Au jardin, rencogné à l'ombre des colonnes,

Michel Simon bougonne, et sa gue-non s'indigne

A l'idée que son texte excède neuf cents lignes.

Sur ma gauche, à la cour, Louis Jouv-eteronise,

En pourpoint de Dom Juan, ou en flic dans la mouise.

La pommelte en carton, il dit d'un air ronchon :

« J'ai tourné avec lui, mauvais comme un cochon !

« Comme auteur, c'est meilleur, il a suivi mes cours,

« Le style, petit père, et très peu de discours

... Mieux : quand battait le tambour, fier conquistador,

J'ai vu un Consul vous lancer, conquis : « J'adore ! »

Et Peuvrel Honorine, au bas de l'esca-lier,

Essuyer une larme avec son tablier. (...)

« Conclure en vers, un jour pareil, est-ce bien sage ? »,

M'avait dit un ancien, fêru de nos usages.

Et moi de parier : « vous verrez, ça se fra,

Notre élu l'a bien fait, sur l'air des sassafras ! »

Mettons un comble, voulez-vous ? à l'illusion

Que la scène peut tout donner, à profusion.

... La Coupole, à l'instant, perdrait ses reflets d'or.

Il ferait nuit, et chaud, sous le ciel d'Epidaure,

En souvenir du Panama, et de Hong-kong,

La Garde mêlerait maracas, coups de gong,

Et cliquetis d'acier. En cet instant gam-in,

... Les geais gélatineux geindraient dans le jasmin.

Hamlet soupirerait : « to be or not to be ».

Et vous de le traduire : « être ou non ébaubi »,

De peur de célébrer la langue de Shakespeare

En ces lieux et quand, dit-on, le Français expire...

Suivant, de Balboa, le plongeon magnifique,

Nous nagerions ensemble au bord du Pacifique.

Nous passerions d'une île à l'autre, innocemment,

Heureux comme au théâtre, et indé-finitivement.

Mais au fait,

Grâce aux poètes,

Dont vous êtes,

Tragedia, comedia, Ce jour-là est venu !

René de Obaldia, Soyez le bienvenu !

« *Votre idéal serait de ne rien communiquer d'autre qu'un sourire de bouddha énigmatique. "Innocentes" y parviendra, avec ces deux vers que vous classez avec raison, sinon avec modestie, parmi, je cite, "les plus beaux de la langue française" »*

L'ÉDITION FRANÇAISE

● Un dépliant de 18 mètres pour le marché de la poésie. L'éditeur Jean-Michel Place publie un album dépliant long de 18,28 mètres à l'occasion de la dix-huitième édition du Marché de la poésie qui se tient à Paris, place Saint-Sulpice, jusqu'au 18 juin. Ce dépliant, signé Marin Kasimir et Frédéric Migayrou, est intitulé *L'Envers du passage* : il s'agit d'un panorama des onze grandes rues mises en place sur les Champs-Élysées pour le 31 décembre 1999. La réalisation de ce « livre » de photographies, tiré à 3 000 exemplaires et vendu 220 francs sur le stand de l'éditeur, a nécessité six mois de travail.

● **Prix littéraires.** Créé cette année, et présidé par Mona Ozouf, le **prix François-Furet**, décerné à un jeune auteur et doté de 40 000 francs, a été attribué à Denis Baranger pour *Parlementarisme des origines* (PUF). Le **prix Méditerranée** a été attribué à Albert Cossery pour *Les Couleurs de l'infamie*, publié chez Joëlle Losfeld. Le **prix René-Fallet** a été décerné à Gérard Oberlé pour *Nil rouge* (Cherche Midi éditeur). Le **prix Maurice-Genevoix** a été décerné à Pascale Roze pour *Lettre d'été* (Albin Michel).

Rectificatifs

● Nous avons reçu de Jean-Claude Zylberstein, avocat de l'héritier de Consuelo de Saint-Exupéry, un courrier faisant état des protestations les plus catégoriques de son client à l'encontre de l'affirmation reproduite dans l'article « Saint-Exupéry égratigné par la rose » de Michel Quesnel, paru dans « Le Monde des livres » du 12 mai, selon laquelle il aurait été le chauffeur-jardinier de Consuelo de Saint-Exupéry. « Le Monde des livres » prend volontiers acte de cette précision.

Par ailleurs, une coquille s'est glissée dans notre article sur la Polémique autour de Consuelo, dans « Le Monde des livres » du 9 juin. Une parenthèse intempestive (« si on peut rajouter ça ? ») s'est malencontreusement insérée dans le dernier paragraphe.

● Une erreur s'est glissée dans l'article sur *La Mémoire des Carpates*, de Jean Cuisenier. Ainsi, l'album cité en référence (texte français de Razvan Theodorescu) a été édité par la Commission nationale roumaine pour l'Unesco à Bucarest, en Roumanie, et non en Bulgarie comme il a été imprimé.

● La nouvelle maison d'édition Au Diable Vauvert publiera en octobre un roman de Nicolas Rey et non Bruno comme nous l'avons écrit dans « Le Monde des livres » du 9 juin.

AGENDA

● **DU 16 AU 18 JUIN. POLAR. A Paris**, le 6^e Festival du roman policier et du roman noir propose rencontres et débats autour notamment du polar marseillais (place de la Bastille, 75012 Paris).

● **LE 18 JUIN. EUROPE. A Saint-Jans-Cappel (Nord)**, la 2^e édition du festival Par monts et par mots organise spectacles, lectures, débats autour d'une cinquantaine d'écrivains européens (de 11 à 19 heures, villa Mont-Noir, parc

Fin décembre 1999, le champagne coulait, rue Auber, dans le superbe magasin de Calmann-Lévy, qui n'a pas changé depuis la fin du XIX^e siècle. Ce soir-là, Olivier Nora passait le flambeau à Denis Bourgeois. C'était un chassé-croisé entre la rue Auber et la rue des Saints-Pères, siège de Grasset, où Olivier Nora succédait à Jean-Claude Fasquelle. Denis Bourgeois, numéro 2 de Grasset, devenait le patron de Calmann-Lévy. C'était une soirée parisienne. Alain Juppé et Michel Noir étaient là. Une soprano chantait du Mozart. C'était la fin d'une époque, symbolisée par le départ de Jean-Claude Fasquelle de la tête de Grasset. Celui-ci s'était d'ailleurs excusé, Umberto Eco étant venu miraculeusement le voir, ce soir-là. Tout cela se passait au sein de la grande famille d'Hachette Livre. Le PDG, Jean-Louis Lisimachio, était là, avec Jean-Etienne Cohen-Séat, qui s'apprêtait à remplacer Jacques Firmin à la tête de l'ensemble de la branche littérature générale de la filiale du groupe Lagardère.

La fête s'est rapidement terminée. Six mois plus tard, Denis Bourgeois est contraint de quitter ses fonctions de PDG de la filiale d'Hachette (*Le Monde* daté 11 et 12 juin). Ainsi en a décidé l'actionnaire majoritaire de Calmann-Lé-

vy, avec 57 % des parts. La décision de révoquer le PDG a été entérinée mardi 13 juin par le conseil d'administration de Calmann-Lévy, après que celui-ci a refusé de donner sa démission. Il est remplacé par Jean-Etienne Cohen-Séat, qui reste parallèlement directeur de l'ensemble de la branche littérature du groupe. Sa nomination devrait être provisoire, dans l'attente d'un nouveau PDG. « Mais nous ne sommes pas à quelques mois près », précise Jean-Louis Lisimachio, PDG d'Hachette Livre.

Jean-Etienne Cohen-Séat retrouve un poste qu'il a occupé pendant plus de dix ans, de 1985 à 1996, peu après avoir quitté Hachette. De fait, il a toujours regardé de près cette filiale qui lui est chère. Il était à sa tête, quand elle a été vendue à Hachette en 1993. Il avait fait d'Olivier Nora son successeur, tandis qu'il rejoignait le groupe pour en devenir directeur des relations humaines, avant de prendre la tête de la littérature. Il conservait un œil plus que vigilant sur la maison, surtout depuis six mois.

Le départ brutal de Denis Bourgeois intervient après plusieurs mois de tensions avec certains éditeurs de la maison, qui menaçaient de partir avec leurs auteurs. Editrice de littérature étrangère, et notamment de Patricia Corn-

well, Nina Salter récusait ces accusations, en expliquant que « les auteurs signent avec une maison d'édition. Il n'a pas été question que des auteurs quittent la maison ». La peur de la voir partir semble pourtant avoir été déterminante dans la décision d'Hachette.

En réunissant le personnel vendredi soir pour lui annoncer son départ, Denis Bourgeois a fait part de son indignation à propos de certaines attaques dont il a fait l'objet. Il a quitté la maison amer et blessé, sans avoir eu l'impression qu'on lui ait véritablement laissé toutes ses chances. Ancien journaliste, Denis Bourgeois était entré chez Grasset en 1980, pour en devenir directeur général en 1992. Homme plutôt discret, il est arrivé chez Calmann-Lévy avec l'image de Grasset. Il succédait à Olivier Nora, qui avait modernisé l'image de la maison. La greffe était difficile. Elle se termine par une réaction de rejet qui étonne par sa brutalité. Les révolutions de palais sont généralement plus feutrées dans les maisons d'édition.

« Il n'a pas failli à sa tâche, explique Jean-Louis Lisimachio, Il avait toutes les qualités pour ce poste, mais n'a pas pu parvenir à maîtriser un tissu de relations humaines. Il y a une alchimie qui n'a pas fonctionné. Je suis le premier à le regretter. Il fallait prendre cette

décision. Et dans ces cas-là, le plus vite est le mieux, ça ne sert à rien d'attendre quelques mois de plus. »

Le limogeage de Denis Bourgeois intervient quelques mois après le départ de Louis Audibert d'Hachette Littérature, une petite filiale qui perdait de l'argent. Louis Audibert a refusé le plan de restructuration qui prévoyait une réduction des effectifs de la société. Ce ne sont pas des raisons financières qui sont à l'origine du départ de Denis Bourgeois, puisque Calmann-Lévy continue de gagner de l'argent.

LA FIN DES BARONNIES

Le retrait de Fasquelle, devenu président du conseil de surveillance de Grasset, marque la fin des grandes baronnies dans les maisons d'édition, et notamment au sein des filiales du groupe Hachette, qui laisse une grande indépendance aux maisons. Le changement, chez Grasset, a montré que les patrons ne sont pas éternels et qu'une maison ne doit pas perdre d'argent, ce qui était le cas de Grasset ces dernières années.

Une autre filiale prestigieuse est sous les feux de l'actualité. L'affaire Renaud Camus a entraîné un conflit au sein de Fayard, entre son PDG, Claude Durand, et son numéro 2, Olivier Bétourné. Officiellement, tout est rentré dans l'ordre, mais ce désaccord pour-

rait laisser des traces. Ayant dépassé la soixantaine, Claude Durand songe à sa succession. Il présentait Olivier Bétourné comme son dauphin, sans préciser de date pour sa succession. 1999 n'a pas été une bonne année pour Fayard. Les ventes n'ont pas été excellentes et les comptes ont plongé dans le rouge. Il est vrai que la maison a beaucoup investi en relançant, Mille et Une Nuits, Pauvert, Mazarine et Le Pommier. Quelle sera la position de l'actionnaire ? C'est l'une des questions des mois à venir, avec, en toile de fond des rapports entre Claude Durand et Jean-Etienne Cohen-Séat qui sont loin de l'excellence. Jean-Louis Lisimachio prévient qu'il faut « se méfier des amalgames trop hâtifs ». Concernant l'affaire Camus, il estime que « cela démontre aux sceptiques que chez nous, il n'y a pas de pensée unique. Fayard a un président qui a toute ma confiance. C'est à lui de gérer le dossier ».

Ce remue-ménage au sein de différentes filiales d'Hachette s'inscrit dans une période de transition au sein du groupe, et par une mutation de l'édition à l'heure du multimédia. Ces incertitudes sont renforcées par les interrogations sur la place d'Hachette Livre dans la stratégie multimédia d'Arnaud Lagardère.

Alain Salles

A L'ÉTRANGER

● Espagne : succès de la 59^e Foire du livre de Madrid

La 59^e édition de la Feria del libro, à Madrid, du 26 mai au 11 juin, devrait, selon ses organisateurs, dépasser les 2,5 millions de visiteurs de 1999... mais les chiffres ne sont pas encore définitifs. Si pour la première édition, en 1933, on recensait quarante exposants, il y en avait cette année 466, tout comme l'an dernier. Ce fut l'occasion de reparler du prix fixe du livre, dont l'avenir est actuellement en négociation. L'occasion aussi de tenter de mettre fin aux polémiques habituelles sur les auteurs et les livres qui se font le mieux vendus. L'occasion encore de faire le point sur les ventes de livres en Espagne (61 % en librairies, 24 % en grandes surfaces, 2,3 % en kiosques). Le romancier Juan Marsé, connu pour refuser pratiquement tous les entretiens avec la presse, a surpris ses amis et ses lecteurs en se soumettant cette année, lors de la parution de son dernier roman, *Rabos de lagartija* (éd. Arété), à toutes les formes de torture : non seulement il a rencontré les journalistes, mais il a participé à une rencontre avec ses lecteurs et a même accepté une séance de signatures sur le stand de son éditeur.

● Irlande : le manuscrit d'« Ulysse » à Dublin

Le manuscrit original d'*Ulysse* de James Joyce est exposé pour la première fois à Dublin. Publié à Paris en 1922, écrit en Italie, en Suisse et en France, pendant huit ans, *Ulysse* avait été interdit en Irlande pour cause d'« obscénité ». Le manuscrit est exposé jusqu'en septembre à la Bibliothèque Chester Beatty du château de Dublin.

Marguerite-Yourcenar, Saint-Jans-Cappel, tél. : 03-28-41-63-57 et 03-20-47-86-98).

● **LE 19 JUIN. PÉGUY. A Paris**, la Bibliothèque nationale de France propose une soirée Péguy par Alain Finkielkraut avec une lecture de Denis Podalydès (à 18 h 30, bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, 75004 Paris. Rens. : 01-53-79-59-59).

● **LE 19 JUIN. FANTASTIQUE. A Paris**, la Bibliothèque publique d'information organise un débat sur « Le prisme fantastique », avec Marie Darrieussecq et Viktor Pele-

vine (à 18 heures, BPI, petite salle, 25, rue Georges-Pompidou, 75004 Paris, tél. : 01-44-78-44-49).

● **DU 21 AU 25 JUIN. POLAR. A Frontignan-la-Peyrade (Hérault)**, le troisième Festival du roman noir, organisé par la ville et l'association Soleil noir, met en avant les littératures britanniques et hispaniques. Parmi les invités : William McIlvanney, Francisco Gonzalez Ledesma, Munoz et Sampayo, Paco Ignacio Taibo II, Didier Daeninckx, Jean-Bernard Pouy, Fred Vargas, Jean-Pierre Mocky, Miles Hyman (rens. : 04-67-18-51-12 ; 04-67-92-53-48 ; www.polar-frontignan.org).

● **DU 23 AU 25 JUIN, SARTRE EN PARALLÈLES. A Paris**, le groupe d'études sartriennes organise son « colloque ouvert » annuel, avec la participation de Bernard-Henri Lévy à une table ronde sur son livre (vendredi, 15 heures), des communications sur Sartre/Beauvoir (samedi, 9 heures), Sartre/Bourdieu (samedi, 15 heures), Sartre/Foucault (dimanche, 9 h 30) (université Paris-I, amphithéâtre Lefebvre, Sorbonne (galerie Dumas), 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris, tél. : 01-45-80-38-23).

Les bibliothèques dans la Toile

La Bibliothèque de Babel continue à se construire sur la Toile. Une bibliothèque faite de toutes les bibliothèques, qui contiendrait tous les savoirs du monde. De nombreuses réalisations concrètes ont fait leur apparition dans plusieurs pays. La troisième conférence internationale sur les bibliothèques numériques, qui s'est tenue les 8 et 9 juin à la Bibliothèque nationale de France (BNF), conjointement organisée par la BNF et la New York Public Library, a proposé une sorte de voyage dans ces nouveaux mondes, avec la volonté de « concentrer leur attention sur la question du contenu des collections virtuelles », comme l'a indiqué Jean-Pierre Angrémy, président de la BNF.

« Le voyage a toujours été le vecteur de la découverte de l'autre, de l'échange de la maturation de la pensée au contact de la différence. Cette diversité, véritable moteur de l'histoire culturelle est en profonde harmonie avec la multiplication des bibliothèques numériques », a expliqué M. Angrémy. La première journée était placée sous ce signe, avec la présentation du projet lancé par la BNF, *Voyages en France*. L'outil numérique permet de consulter à distance un vaste corpus, de plus de cinq mille volumes d'ouvrages et articles de revues du XVI^e siècle jusqu'à la première guerre mondiale complétés par plus de mille cinq cents cartes, des illustrations du département des Estampes, etc. Ce projet fait écho à d'autres sur le même thème (*Viagens dos Portugueses : o Brasil, Pays-Bas les grandes explorations*).

Les bibliothèques numériques permettent un voyage dans le temps, pour remonter à la source des textes anciens. Le *Projet Charette* exposé par René Pel-

Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de Poitiers et l'université de Princeton, (www.mshs.univ-poitiers.fr/cescm/lancelot/ ou www.princeton.edu/lancelot), les huit manuscrits qui représentent la tradition du roman de Chrétien de Troyes *Le Chevalier de la Charette*. Dans un avenir relativement proche, des images, et même des sons (dialecte picard ou champenois, par exemple), devraient donner une transcription très fidèle de ce que pouvait être le *Chevalier de la Charette* au XII^e siècle.

Toujours à Poitiers, les chercheurs autour de Marie-Luce Demonet ont publié, grâce à un énorme travail sur le lexique de Rabelais, un « fac-dissimilé » de son œuvre, qui reproduit le texte dans sa forme primitive en utilisant les caractères modernes pour faciliter la lecture. A Oxford, la Fondation Voltaire a mis en chantier un CD-ROM sur la correspondance de l'écrivain, qui se veut une préfiguration d'une véritable « Correspondance des Lumières ». La Fondation a déjà publié un *Voltaire électronique* qui permet par exemple de chercher combien de fois Voltaire a utilisé l'expression « cultiver son jardin », avant *Candide*. Enfin, sur son magnifique site Internet, The William Blake Archive publie les œuvres du poète, avec leurs illustrations (www.iath.virginia.edu/blake).

Ces bibliothèques numériques sont en train de révolutionner l'univers de la recherche. Elles multiplient les accès au savoir et modifient le concept de bibliothèque en général et ses frontières avec l'édition. Des problèmes subsistent, notamment l'épineuse question des droits d'auteur et la nécessité de guide pour ne pas se perdre dans ce dédale électronique.

Claire Guidon et Alain Salles

"C'est ma vie qui me cherche"



de l'Académie française

Ce que la nuit raconte au jour

folio

GIANNI CLERICI

LES GESTES BLANCS

« Le récit d'une enfance tour à tour enchantée et poignante, alors que les poisons du fascisme gangrènent les esprits. »

F. Vitoux,
Le Nouvel Observateur

EDITIONS
Viviane Hamy

lignes
mai 2000 nouvelle série

DAVID ROUSSET
Alain Brossat
Olivier Le Cour Grandmaison
Catherine Coquio - Tzvetan Todorov
Maurice Nadeau - Jean-René Chauvin
Joe Nordmann
Daniel Bensaïd - David Rousset

Prix unitaire : 100 F
3 parutions par an. Abonnement 285 F/an.

Editions Léo Scheer
22, rue de l'Arcade 75008 Paris.
Tél : 01 42 66 13 89

Pour vos recherches de livres anciens et épuisés

PICARD
Livres anciens et modernes

http://www.abebooks.com/home/lbpicard
E-mail : livres@librairie-picard.com
FAX : 01 43 26 42 64
82, rue Bonaparte, Paris VI^e
du mardi au samedi :
10 h - 13 h / 14 h - 19 h



MILAN
PRESSE

PROVENCE

Sur les chemins de l'été

12

BALADES SUR LE LITTORAL



BRETAGNE

Le Monde



1

Var

Les forts des îles d'Or

2

Alpes-de-Haute-Provence
Au pays de Giono

3

Var

Giens, la magnifique

4

Alpes-Maritimes
Antibes, cap et luxe

5

Bouches-du-Rhône

La Camargue au fil de l'eau

6

Bouches-du-Rhône

La Côte Bleue des Contrebandiers



1

Côtes-d'Armor

Escapade aux Ebihens

2

Finistère

Ouessant, la résistante

3

Finistère

La presqu'île de Kermorvan

4

Ille-et-Vilaine

Promenade à la Vicomté

5

Ille-et-Vilaine

Les rochers de Rothéneuf

6

Morbihan

Etel, la rivière marine

L'eau vive

L*E Monde* et *Milan Presse* s'associent à nouveau pour vous proposer ce guide estival.

Il s'adresse à tous les amateurs de balades et de randonnées, en mettant l'accent, cette année, sur la Bretagne et la Provence. L'eau et l'azur sous la même couverture.

D'un côté, les parfums de lavande, l'aplomb du soleil et les clapotis de la Méditerranée : la Provence dans sa splendeur. De l'autre, la force et la magie des marées, la douceur des lumières d'une Bretagne aujourd'hui blessée par la marée noire de l'*Erika* et toujours magnifique. Pour cette dizaine de balades, essentiellement littorales, les journalistes de *Bretagne magazine* et

de *Pays de Provence* mettent à notre disposition leur parfaite connaissance du terrain et leur savoir-faire : itinéraires précis, renseignements, fiches pratiques. Ce qui n'empêche pas un minimum de prudence... Il est toujours nécessaire avant de partir de s'informer sur la météo, de se munir d'une gourde, d'un pull et d'une carte. De la rivière marine d'Etel à la presqu'île de Kermorvan, du chemin des douaniers qui permet de découvrir la rade de Marseille à la lente flânerie sur le Petit Rhône en Camargue, *Le Monde* et *Milan Presse* vous invitent à rêver au fil de l'eau vive.

*Richard Clavaud
et Laurent Greilsamer*

Porquerolles, une des îles d'Hyères, est dotée depuis quelques années d'un conservatoire botanique. Pensez à y emporter de l'eau lors de votre visite. On en trouve très difficilement en dehors du village.

Les forts des îles d'or

Tout est calme, senteur, beauté et volupté. Les forts de ces îles témoignent pourtant d'époques agitées, avec leur lot de naufrages et de batailles

DIFFICILE d'imaginer que ces îles ont connu tant de naufrages et de batailles. A l'extrême sud de la France, sentinelles avancées du royaume en Méditerranée, ces îles d'ermites et de saints, de moines et de pêcheurs, d'exilés et de prisonniers ont constitué la première ligne Maginot de la côte. De saint Louis à Napoléon, tous les grands « maîtres » de la France s'attachèrent à les fortifier. Aujourd'hui encore, l'île du Levant appartient pour les neuf dixièmes à la marine nationale.

Les forts de ces îles émergent dans le cours du temps comme leur masse émerge dans les premières clartés de l'aube pour le navigateur. Alors, cap sur Porquerolles ! A quelques minutes du port, au centre de l'île, le château ou fort Sainte-Agathe, construit par François I^{er} et restauré par Napoléon, abrite aujourd'hui un musée consacré à l'archéologie sous-marine. Sur un petit promontoire de la côte nord, Richelieu fit ériger l'Alycaestre où, dit-on, fut enfermé le Masque de fer. Envahî par les pins, il offre aujourd'hui un paysage de ruines très romantique.

A la pointe ouest, dans l'un des plus riches sites d'épaves antiques, le fort du

1 PRATIQUE

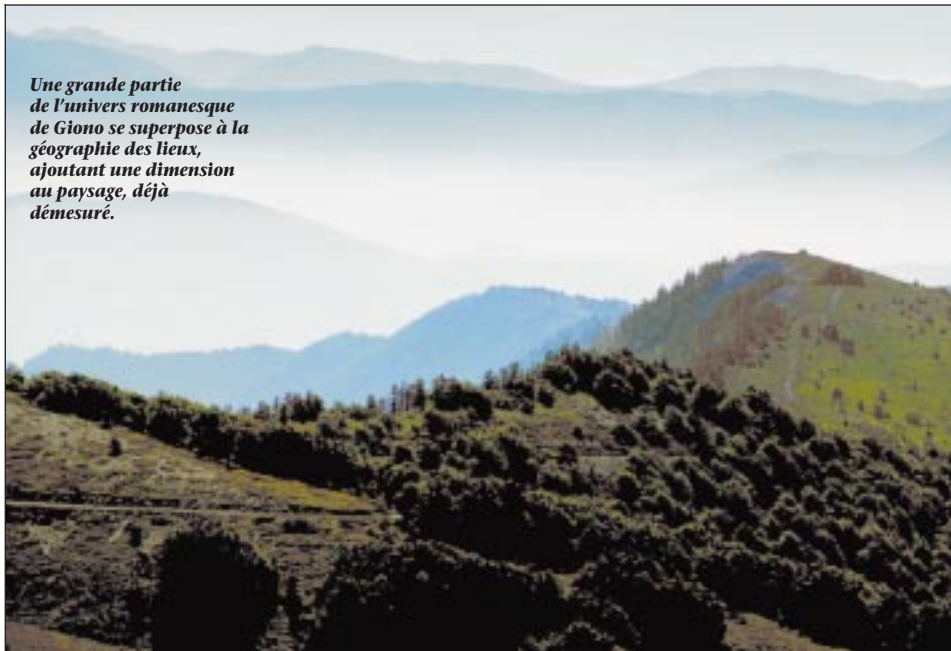
Var
● Liaisons
Depuis
La Tour-Fondue,
près d'Hyères.
Navettes supplé-
mentaires en
juillet-août.
Adresse
office de
tourisme
d'Hyères.
Tél. :
04-94-01-84-50.

Petit Langoustier surveille son îlot. Quant au Grand Langoustier, il était sans doute la plus belle des îles, tant par son architecture que par son emplacement, dans un cadre de vert et de bleu. N'oublions pas l'île de Port-Cros. Classée parc national depuis 1963, elle est intouchable jusqu'à 600 mètres de ses côtes. Une journée (au moins !) sera nécessaire pour en faire le tour, le long d'un itinéraire balisé. Outre deux forts inaccessibles, citons celui de l'Estissac, centre d'expositions au remarquable panorama, celui de l'Eminence et, enfin, Port-Man, qui se dresse à l'extrême pointe de l'île, parfait exemple d'harmonie entre un édifice et un site majestueux.

J.-M. H.



Une grande partie de l'univers romanesque de Giono se superpose à la géographie des lieux, ajoutant une dimension au paysage, déjà démesuré.



Au pays de Giono

Du petit village où l'écrivain vécut, jusqu'au sommet de Larran, une balade littéraire traverse les paysages pastoraux qui inspirèrent son œuvre

SUR les contreforts de la montagne de Lure, le Contadour. Pour Giono, ici sont les « vraies richesses », dans le dépouillement et la pureté de la « montagne libre et neuve qui vient à peine d'émerger du déluge ». Ainsi qualifiait-il cette terre devenue mythique et même un peu magique dans son œuvre.

C'est juste après le panneau « Le Contadour », face à la mairie, que nous laisserons notre voiture pour continuer à pied. D'emblée, on est pris par un élan qui nous pousse vers le haut de l'image : à gauche, un moulin en ruine (mais pas celui qu'acheta Giono en 1935), juste devant, les quelques maisons de paysans du hameau, et, là-bas au fond, derrière, le « dos de Lure qui dodeline » : l'expression d'une enfant émerveillée, Aline Giono, décrivant la montagne de Lure en compagnie de son père.

Derrière la mairie, nous nous élevons doucement vers la crête de

2

PRATIQUE

Alpes-de-Haute-Provence

● **Situation**
Balade facile, en 4-5 heures aller-retour.
Carte IGN série bleue 3240 Est, Barret-le-Bas.

Lure, ponctuée par le sommet du Ventoux, exposé à tous les vents et qui semble dériver sur le plateau. Bois de pins et champs côtelés de lavande sont nos compagnons proches pendant que les ondulations de la colline nous haussent vers une grosse ferme en partie délabrée qui s'approche, grandit, grossit et finalement s'immobilise, largement et confortablement installée dans un paysage qui s'arrondit et semble fait pour la contempler. Elle est là, devant nous, qui se pavane, et d'ailleurs elle s'appelle Le Paon.

Giono s'en est inspiré pour son roman *Deux cavaliers de l'orage*. Il connaissait bien cette ferme devant laquelle ses promenades le conduisaient alors qu'il montait jusqu'au plateau des Fraches et à la crête de Lure, juste au-dessus, rencontrer les bergers Élie Poisson et Justin Nègre. La ferme du Paon, c'est, dans l'œuvre, la propriété d'où Ariane était originaire : « *Des bras de fer, des seins de fer, des cuisses de fer, faisant toute seule, par le travers des grandes terres du Pavon, le travail, comme on disait, de trois gros hommes et de deux mules.* »

●●●
Traversés par ces mots, nous abandonnons la ferme pour nous diriger vers celle de Tinettes, ferme-auberge bien vivante celle-ci, qui nous accueille dans un ébrouement d'oies et de pintades. « *C'est, au contraire, un bon paysan, solide sur ses pieds. Il s'est caché dans cent misères ; il a traficoté fi-*



nalement un peu avec sa lavande, qui, à cette époque, se payait bien », commente Giono en regard de la photo de la ferme dans *Provence perdue*. Rien, ou presque, n'a changé en plus de trente ans dans ce creux de vallon du bout du monde, si ce n'est le champ de lavande, qui a lâché prise pour laisser place à l'élevage et au potager. Nous en retrouvons un en remontant au-dessus de la ferme, dès la première marche, qui nous élève à la hauteur du plateau des Fraches, un champ de lavande tout de velours, aligné sur une croupe de terre d'où tout semble s'écarter.

Nous entrons dans ce grand désert lavandier et, pendant toute notre promenade, la lavande fine sera notre compagne. Avec un peu de chance, au cœur de l'été, nous rencontrerons peut-être quelques coupeurs, vers le sommet du plateau, armés de faucilles, la « saquette » accrochée aux épaules. L'apparition semble sortie d'un autre âge, celui d'avant la mécanisation, celui du monde paysan de Giono, et pourtant la tradition de la cueillette manuelle est toujours vi-

2

PRATIQUE

● **Visite**
Le Contadour se trouve à 10 km au nord de Banon par la D 950, puis la D 5.
● **Restauration**
Auberge des Tinettes, Campagne Tinettes, 04150 Redortiers, Le Contadour.
Tél. : 04-92-73-27-06.

vace grâce à des approvisionneurs de pharmacopée qui viennent ici cueillir la lavande vraie.

Notre balade se poursuit au-delà des cultures pour s'enfoncer au cœur du plateau. « *Au-delà s'ouvre le pays définitivement enseveli sous l'ombre des dieux.* » Cette formule choc de notre guide littéraire prend ici toute sa force : une épaisse forêt de jeunes pins nous enveloppe avant l'ultime débouché sur le grand plateau. Mais, auparavant, une déchirure dans le couvert forestier nous révèle une merveille d'architecture, témoin d'une époque où l'élevage ovin était beaucoup plus intense : le jas des Terres du Roux, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, posé devant nous comme un miracle. Cette bergerie est un exemple remarquable de la construction en pierres sèches. Un panneau didactique à proximité donne des explications sur cette technique. C'est magique, et Giono pour le dire avait trouvé des mots sensibles : « *Avec ces pierres crues, juste ointes d'un peu de boue sèche que le vent effrite, il fallait du premier coup s'établir le mitoyen de Dieu* » (*Que ma joie demeure*).

Poursuivant notre montée vers le nord, nous voici dégagés de l'emprise forestière, au bord du plateau des Fraches. Une grande bergerie « tunnel » en pierres sèches en marque l'entrée. Cette bergerie ruinée au squelette d'arcades fournit encore un exemple du génie inventif des bergers bâtisseurs. L'œil

●●●
Le bleu lavande des ouvertures des bâtiments et le reflet des champs.
Une belle harmonie entre les décors et le paysage.
●●●



•••

braqué vers la crête de Lure, nous traversons maintenant le nu du plateau où s'exerce « *la grande varlope du vent* », ce plateau où souffle le vent de toujours. C'est bien ici, devant ces troncs de pins solitaires, décharnés, avec des branches tordues jetées éperdument à droite et à gauche, que nous pouvons imaginer le voyage errant d'Arsule et de Gédémus, ces deux personnages de *Regain*.

Nous élevant vers la crête maintenant proche, nous changeons d'univers romanesque. Nous voici subitement dans le décor de *Crésus*, où Giono tourna son film en 1960, et traversant le banquet qu'offrit *Crésus* - Fernandel -, nous voici au-dessus de la bergerie du jas des Agneaux. Tout d'un coup, plus rien n'existe, plus rien que ce haut-le-cœur qui nous coupe le souffle en débouchant sur la crête de Larran. Toute la Provence se déploie sous nos yeux : Sainte-Baume, Baronies, Ventoux, Mercantour...

Une grande partie de l'univers romanesque de Giono se superpose à la géographie des lieux. A nos pieds, la vallée du Jabron que le Hussard parcourt à cheval ; au loin, les sommets du Ferrand et de

l'Obiou, tout grondants de *Batailles* dans la montagne ; vers l'ouest l'échine de Lure, qui rattrape le Ventoux et que dévale l'énorme Ennemonde calée dans sa Citroën B 14 ; au sud, dans la lumière du plateau, *Regain* bien sûr, mais aussi les films *Crésus*, *Le Hussard sur le toit* de Rappeneau, *Le Foulard de Smyrne* de Giono, et puis le grand hêtre majestueux et solitaire, le hêtre extraordinaire d'*Un roi sans divertissement*.

Difficile de s'arracher à tant d'histoires ! Nous sommes au Contadour, dans une Provence à la fois réelle et imaginaire à laquelle l'écriture et la sensibilité du poète ont donné un visage romanesque, un pays que Giono avait hésité à « révéler » à son public. Finalement, il en a parlé tout scrupule apaisé, car, pensait-il : « *Ceux qui viendront auront passé au travers de mes mots.* » Alors, si vous vous promenez « *sur cette haute assise de terre comme sur un radeau perdu dans la pleine mer du ciel* », une recommandation pourtant s'impose : restez sur les chemins, n'effrayez pas les troupeaux, respectez le pays pur.

Jean-Louis Carribou

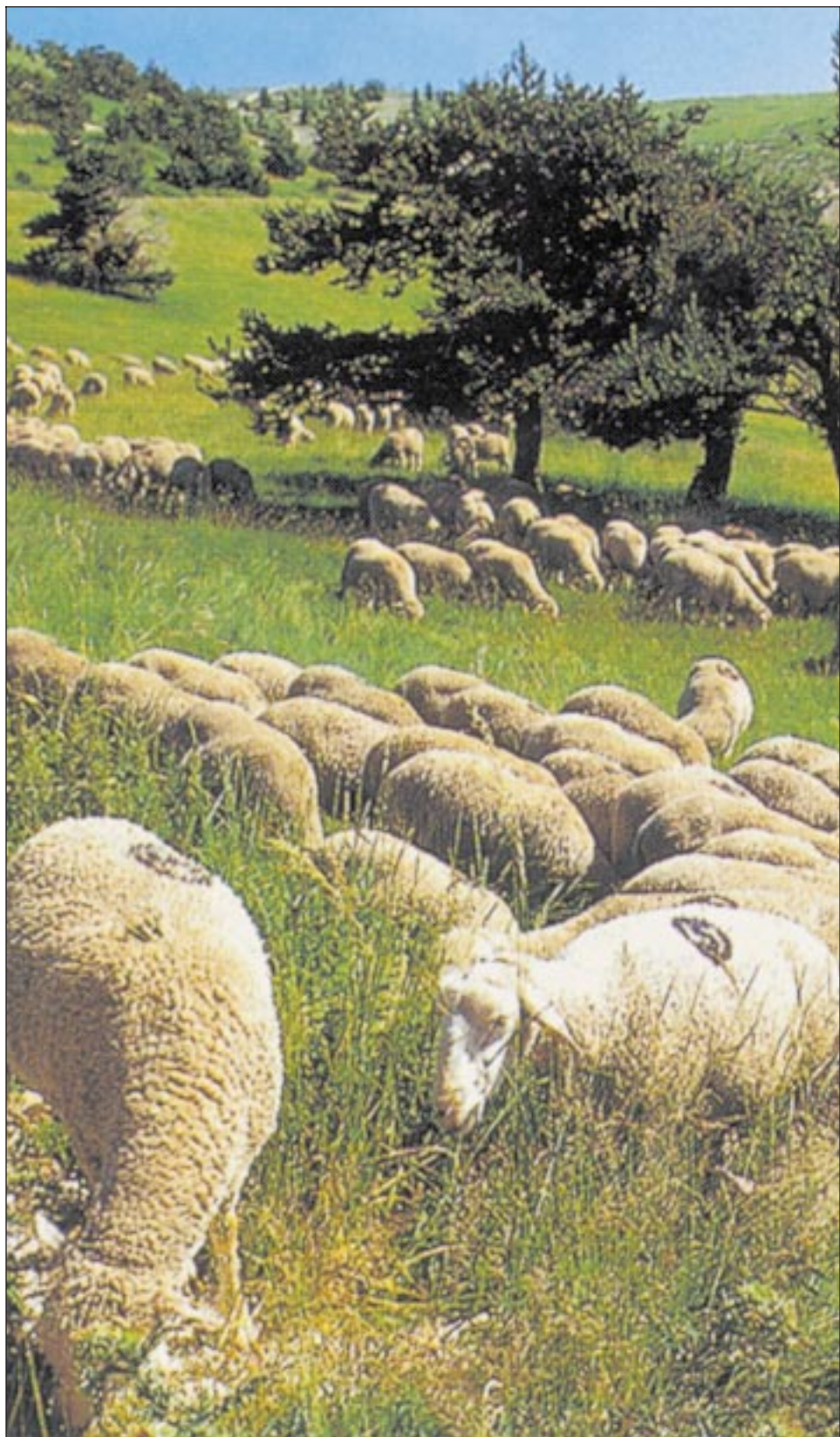
2

PRATIQUE

● Hébergement
Hôtel
Les Voyageurs,
rue Bourgade,
04150 Banon.
Tél. : 04-92-73-21-02.

*Cette partie
du sud
de la France
est également
désignée comme
le grand désert
lavandier.*







Giens la magnifique

Faire le tour de la presqu'île, ce site unique en Europe, est un réel enchantement.

NOUS sommes ici à la pointe la plus méridionale de la Provence continentale.

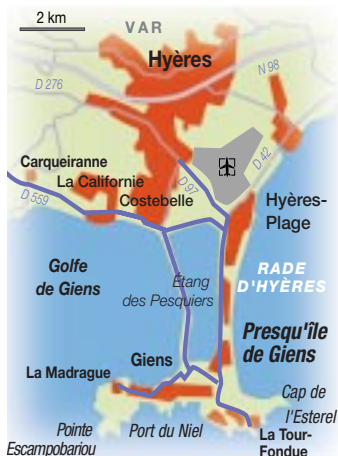
Après ce sont les îles. Mais il est vrai qu'il y a des siècles et des siècles, Giens était aussi l'une de ces îles que les Anciens appelaient Stoechades, ondines merveilleuses métamorphosées en îles à la suite d'une attaque de pirates, selon eux. C'est l'apport continu des courants marins portant des alluvions du Gapeau, fleuve côtier voisin, qui finalement créa ces deux longues franges littorales. Elles ont fini par rattacher l'île à la terre ferme, créant cette magnifique presqu'île, exemple parfait de ce que les géographes appellent un tombolo. Mais cette construction du temps, de la mer et du vent est si fragile qu'on a craint quelquefois, notamment lors des grandes tempêtes de 1994, que Giens ne redevienne une île.

Pour la balade, vous pouvez utiliser la voiture jusqu'à la Madrague, mais il est préférable de la laisser à l'Almanarre, à la sortie d'Hyères, à proximité de la D 559. Après une courte visite à la chapelle Saint-Pierre et un coup d'œil sur les ruines d'Olbia « la Fortunée », qui témoignent

d'une implantation grecque et romaine, on prend la route du Sel. Elle est identifiée sur la branche occidentale du tombolo ; on a l'impression de marcher sur la mer pendant cinq kilomètres.

À droite, c'est le golfe de Giens, avec le cap Sicié et Saint-Mandrier au loin. C'est le paradis des nageurs, des véliplanchistes. De l'autre côté de la route, une petite partie de la mer a été retenue prisonnière par les deux branches du tombolo. C'est là que les hommes ont réalisé à partir du Moyen Âge de superbes salines, les salins des Pesquiers. Leurs bassins d'évaporation, maintenant délaissés, ont la coloration rose des cristaux. Des plantes halophiles s'y développent : liserons soldanelles, bettes maritimes, salicornes, joncs aquatiques. Les petits réservoirs de ces salines constituent des lieux de nidification pour les échassiers. C'est ici qu'hiverne la totalité de la population française de gravelots à collier. C'est aussi le séjour béni des vanneaux, des bécassines.

QUAND on arrive, après deux kilomètres de marche, au-delà des salines, dans la zone de l'étang, les flamants roses deviennent de plus en plus nombreux. Ils n'étaient que trois couples en 1950, ils sont aujourd'hui plus de trois cents individus, et ce sont près de trois mille flamants qui y passent pour se reposer après la reproduction et avant la migration d'hiver vers les grands lacs du nord de la Tunisie. L'intérêt biologique de ces lieux est tel qu'ils ont été classés par l'Europe zone à haut intérêt faunistique et floristique. En plus des flamants roses, vous pourrez observer des hérons, des martinets, des aigrettes, des faucons pèlerins, des cormorans, des sternes noires. Si vous longez l'étang, vous gagnez ainsi la presqu'île de Giens proprement dite. Un sentier littoral



2 PRATIQUE

Var

● Balade
pédestre

Comptez une
journée pour les
20 km du tour
complet de la
presqu'île.

● Adresses

– Office
de tourisme
d'Hyères.

Tél. :
04-94-65-18-55.

– Ligue
protectrice
des oiseaux.

Tél. :

04-94-65-95-61.

– Association des
amis de la
presqu'île.

Tél. :

04-94-58-20-65.

•••
 permet d'en faire le tour en suivant les balises fauves à partir de la pointe de l'Ermitage. Il vous fera passer au-dessus des falaises, contourner la calanque du Four-à-Chaux, traverser la plage de l'Aygade, poursuivre jusqu'à la pointe des Chevaliers. Après une halte pour contempler les petites îles, la Redonne, Longue et la Ratonnière, vous gagnez l'ancien phare de l'Escampobariou, d'où l'on découvre l'ensemble des îles d'Or. Par un raidillon, vous franchissez la pointe du Rabat et ses vieilles fortifications avant d'aboutir à la pointe de la Galère et à la plage de l'Arboussière.

Le sentier littoral escalade les falaises, traverse alternativement des bois de pins d'Alep, de chênes verts et d'oliviers, des maquis de lentisques, de myrtes, de bruyères, de lavandes, d'ar-

bousiers. Là, vous pouvez, soit rejoindre la Madrague en prenant à partir de la plage de l'Arboussière la piste qui va vers le nord et, de là, retour en sens inverse par la route du Sel, soit rentrer par la pointe orientale de la presqu'île si vous en avez le temps. Elle offre d'autres itinéraires passant par le petit port du Niel, qui semble sortir d'un songe, et le splendide village de Giens, où le poète Saint-John Perse vécut les dernières années de sa vie. C'est dans le petit cimetière qu'il est enterré.

L'ascension vers les ruines de l'ancien château permet d'avoir une vue sur toute la presqu'île, l'étang et les salins et de faire encore un choix sur les chemins de retour, soit par la Tour-Fondue et le cap de l'Esterel vers l'est, soit de couper en longeant une vigne, avec précaution.

J.-M. H.

3

PRATIQUE

● **Restauration**
Les Salinas,
route du Sel,
à Hyères.
Tél. :
04-94-57-25-52.



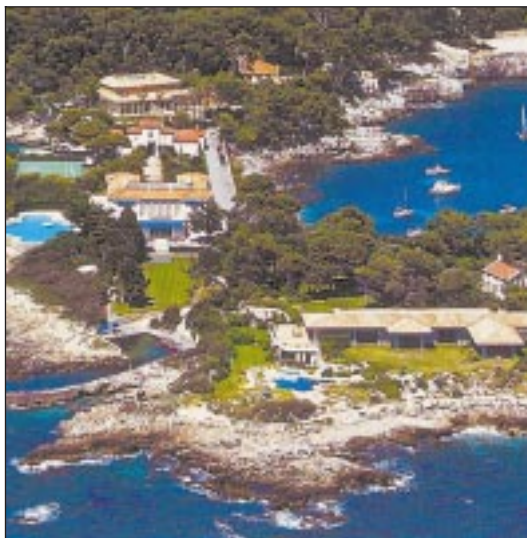
Grâce aux nombreux sentiers pédestres, on peut faire un tour complet de la presqu'île de Giens.

Antibes, cap et luxe

Certains l'appellent le cap des milliardaires ! Mais il n'est pas nécessaire de déboursier un centime pour faire le tour de cette presque île édenique

CE cap de toutes les merveilles, de tous les enchantements, où Jules Verne imagina *De la Terre à la Lune*, *Vingt Mille Lieues sous les mers*, ce cap que Claude Monet a peint avec tant de passion et à propos duquel il écrivait à son ami Rodin : « *Il faudrait peindre ici avec de l'or et des pierrieres* », ce cap légendaire s'avance d'environ trois kilomètres dans la mer, séparant la baie des Anges, à l'est, de celle de Golfe-Juan et des îles de Lérins, à l'ouest. Il est surmonté en son sommet du phare de la Garoupe, d'où l'on peut apercevoir la côte, de Bordighera, en Italie, à Saint-Tropez.

Jusqu'au XIX^e siècle, seuls quelques pêcheurs fréquentaient ce lieu alors presque vierge. Ce n'est qu'à partir du Second Empire que les Français, les Anglais puis les Américains découvrirent la splendeur unique du cap. Tout naturellement, ce sont deux grands naturalistes qui s'y sont intéressés les premiers. Charles de Vilmorin, héritier d'une dynastie de botanistes, acheta 1 hectare de pinèdes pour y acclimater les chênes et les cyprès qu'il fit venir de Louisiane. Quant



Les somptueuses villas du cap d'Antibes ont été les résidences d'artistes et de personnalités célèbres.

à Gustave Thuret, il y planta plus de 20 000 arbres de tous les continents, dont les seuls dattiers donnant quelques fruits en Europe, et légua son domaine à l'Etat.

4

PRATIQUE

Alpes-Maritimes

● Adresses

Office de tourisme d'Antibes.

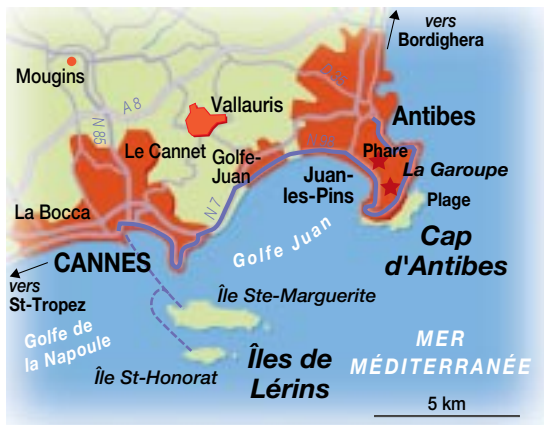
Tél. : 04-92-90-53-00.

Office de tourisme de Juan-les-Pins.

Tél. : 04-92-90-53-05.

C'EST à partir de 1860 que les constructions luxueuses se multiplient. Charles Garnier édifie la villa *Eilenroc*, anagramme de Cornélie, prénom de la compagne de Sir Hugh Hope Louden, ancien gouverneur des Indes néerlandaises. De style palladien, elle s'élève au milieu d'un parc merveilleux dominé par des pins élancés, aux silhouettes tourmentées par le vent.

Tout près, James Close, riche banquier, a fait construire le *Château des enfants*, qui deviendra l'Hôtel de la Résidence du cap, que chacun s'accorde à considérer comme le plus luxueux du monde. L'écrivain Scott Fitzgerald, qui fit ouvrir cette grandiose demeure l'été 1925, aurait déclaré sur le perron : « *Dès que vous posez les yeux sur la Méditerranée, vous savez pourquoi ce fut ici qu'un homme se mit debout pour la première fois.* » Pas vraiment scientifique mais très édenique !



Jean-Marie Homet



La Camargue au fil de l'eau

Loin des plages saturées et des routes encombrées, le Petit Rhône vous attend. A peine troublé par le clapotis d'une pagaie

SAUVAGE et artificielle, la Camargue est un espace unique en Europe. Bleu violacé des étangs, rose d'un envol de flamants, taches noires taurines sur de maigres pâturages, vert cru des rizières, collines blanches des salins, vous avez déjà vu tout cela... grâce aux photos aériennes. Il ne sert à rien de forcer les paradoxes de la plate Camargue, de violer les sanctuaires, d'enjambar les clôtures des vastes domaines agricoles, encore moins d'aller taquiner le musée des taureaux ou d'attendre l'anéantissement complet des moustiques. En Camargue, le touriste doit composer. Mais si vous voulez vivre autre chose que la cohue des plages, il reste une solution : vous jeter dans les bras du Petit Rhône, et vous laisser porter pour un ou plusieurs jours.

Le mas des Baumelles est situé sur la rive gauche du fleuve. Par la D 38, entre le pont de Sylvéréal et Saintes-Marie-de-la-Mer, tournez à droite au lieu-dit des Cabanes et le blanc des chevaux, vous apercevrez le rouge luisant des canoës et des kayaks. Une location à la journée suffira peut-être pour les néophytes. Vous pourrez alors à votre aise descendre le Petit Rhône au fil de l'eau

jusqu'à la mer, et accéder aux plages désertes (ou presque) du Grand Radeau : 9 kilomètres en tout et retour en minibus.

5

PRATIQUE

Bouches-du-Rhône

● Adresses

Kayak vert Camargue :

Mas des Baumelles,
Les Cabanes de Cambon,
13460

Saintes-Maries-de-la-Mer.

Tél. :

04-90-97-88-89
ou 06-09-56-06-47.

● Tarifs

- 9 km (journée ou matinée) :

90 francs par personne.

- Une journée : château d'Avignon

- Port-Dromar.

14 km : 120 F par personne.

- Deux jours, 37 km : 240 F par personne.

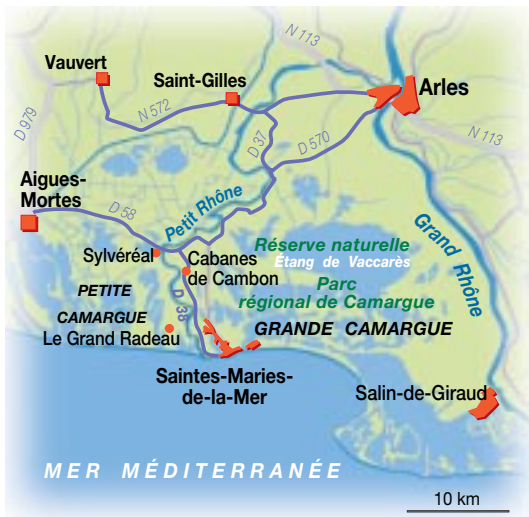
- Trois jours, 62 km : 360 F par personne.

Comme dit René Amar, gérant de la base Kayak vert, « les animaux n'ont pas d'agenda, on ne peut pas prendre rendez-vous ! ». Cependant, plus vous serez matinal, meilleures seront vos chances de les apercevoir. Hérons, ragoonins, flamants, castors et canards seront bien là. Tout est question de calme, de qualité d'approche. Les plus musclés peuvent s'offrir une superbe virée de 62 kilomètres, soit trois jours de descente et d'isolement. Le départ s'effectue du mas de Rey, domaine viticole à la sortie d'Arles, avec une étape en arc de cercle sur un parcours quasi désert arboré et ombragé, jusqu'aux abords de Saint-Gilles-du-Gard : là se trouve la base du premier bivouac, de votre première nuit à la belle étoile.

Le deuxième jour, vous empruntez les méandres du Petit Rhône, entre la Grande Camargue à bâbord et la Petite Camargue à tribord, dans un paysage totalement différent dominé par le roseau et les courtes salicornes, aux abords des sansouires. Votre deuxième bivouac, sous le ciel étoilé, sera installé à la base du mas des Baumelles. Le troisième jour, vous embrasserez la mer Méditerranée. Fin du voyage.

Les sportifs invétérés ont aussi la possibilité de faire travailler leurs mollets en combinant VTT et canoë-kayak sur une journée. Départ à vélo de Saintes-Maries jusqu'au mas de Rey et descente en canoë jusqu'à Port-Dromar, où l'on enfourche de nouveau les vélos jusqu'aux Saintes-Maries. Mais rien ne vous empêche de souffler quelques instants et, dans tous les cas, de profiter du calme, des coins sauvages et des petites plages pour vous baigner. Le temps est libre, et sur l'eau il n'y a pas de moustiques.

Ceux qui bivouaquent auront eu la sagesse d'emporter la crème adéquate et de penser aussi au ravitaillement, notamment en eau potable. Les embarcations sont équipées de containers étanches. Sans essence, loin du bruit des moteurs, pour un peu d'huile de coude, vous comprendrez mieux, après cette expérience, comment vibre la Camargue.



Olivier Vergniot

La côte Bleue des contrebandiers

Autour de la calanque de Niolon, les sentiers du massif de l'Estaque offrent aux promeneurs un large panorama sur la rade de Marseille

6

PRATIQUE

Bouches-du-Rhône

● **Nature**

Durée :

1 journée.

Accès depuis la gare

Saint-Charles à Marseille.

Renseignements voyageurs, tél. : 08-36-35-35-35 (2,21 F la minute).

● **Hébergement Auberge du Mérou, à Niolon, 13740 Le Rove. Tél. : 04-91-46-98-69.**

● **Activité Plongée UCPA, centre de Niolon. Tél. : 04-91-46-90-16.**

R IEN de mieux que le petit train bleu pour gagner la côte Bleue ! Au départ de Marseille ou de Martignes, un train déposera le randonneur à la merveilleuse gare de Niolon, sorte de villa d'artiste du début du siècle. De là, passé le premier éblouissement causé par la splendeur de la lumière, on distingue la muraille et la dentelle des rochers ocre, les premières calanques et les petites maisons perdues dans les pins d'Alep.

Pour marcher vers l'Estaque, il faut descendre jusqu'au petit port de la Vesse, merveilleusement cadré par les grandes arches de la voie ferrée, la plus belle de France, dit-on. Mieux vaut se désaltérer ou se restaurer Chez Fiston avant de se lancer. Le chemin est un rude sentier tracé par les courageux gabelous qui sillonnaient autrefois le littoral. Les kilomètres de rochers ciselés offrent des vues sublimes sur la rade de Marseille ainsi que sur les collines qui plongent droit sur la mer.

En cours de route, on peut s'arrêter pour se baigner sur la petite plage de Figuerolles, un



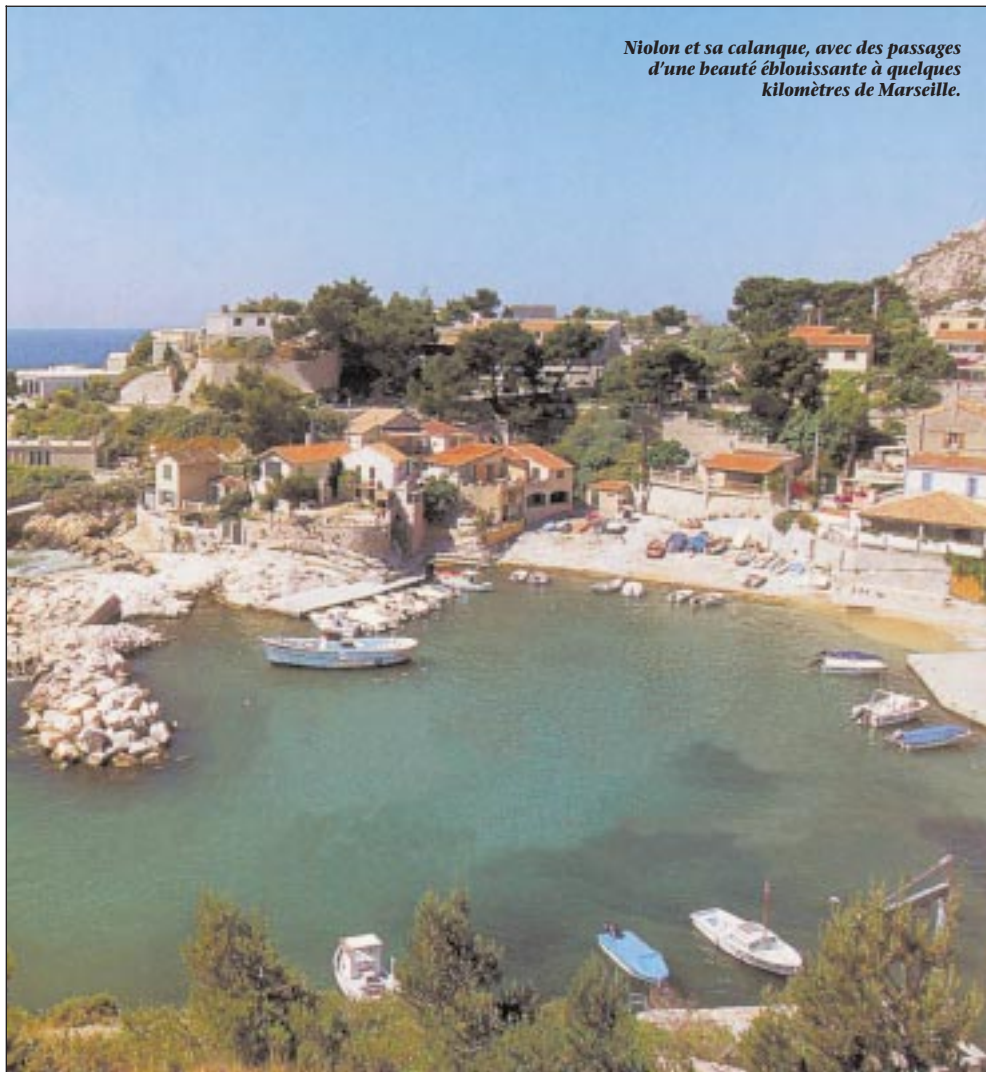
Terrasse d'un restaurant de Méjean.

vrai joyau. Mais la plupart des randonneurs choisissent de faire route vers l'ouest, en commençant par Niolon. Cette calanque, somptueuse, est l'une des plus fermées et des plus abritées. Quelques maisons s'étagent à flanc de colline. Curieusement, ce hameau qui ne compte en hiver qu'une quarantaine d'habitants possède une épicerie. Il faut absolument s'y arrêter pour ses « navettes » et ses fromages du Rove ou bavarder avec l'épicière, qui est intarissable sur son coin de paradis. Les auberges de L'Ancre, de La Pergola, du Mérou, avec ses chambres comme des cabines de bateau, ou le fameux Scampy accueillent des célébrités de la terre entière.

Après le hameau, il faut prendre le chemin du fort, passer sous le pont du chemin de fer et suivre le sentier des Poisseurs. La végétation est rare, la lumière étincelante et les traces humaines très limitées : une petite maison fait penser au *Château de ma mère* ; un petit pont de pierre, que certains disent romain, franchit un ravin. Encore vingt minutes d'escalade de pente raide dans ce massif de l'Estaque et c'est l'arrivée au fort. La vue est somptueuse : la baie et la ville de Marseille, l'archipel du Frioul, Planier, Riou, le massif de Marseilleveyre, la chaîne de l'Etoile et celle de la Sainte-Victoire. On peut s'arrêter là ou redescendre vers la mer pour gagner la presqu'île du Moulon, dont les failles sont bien connues des



Niolon et sa calanque, avec des passages d'une beauté éblouissante à quelques kilomètres de Marseille.



plongeurs, et plus loin encore l'île de l'Erevine et la splendide calanque de Méjean.

Le sentier des douaniers, balisé d'un trait noir, est un merveilleux balcon au-dessus de la mer. On commence par traverser une combe, puis on passe sous la voie ferrée. Après une heure de marche, on arrive à un gros dôme rocheux : la presqu'île du Moulon. Là, la piste des douaniers s'approche très près de la mer, au milieu des genêts et des cytises. Quelques passages sont délicats. On aperçoit alors le petit îlot d'Erevine (ou Elevine). La flore est de plus en plus abondante et on respire à la fois l'odeur de la

6

PRATIQUE

● Restauration

**La Pergola,
à Niolon.**

Tél. :

04-91-46-90-28.

**Le Scampy,
à Niolon.**

Tél. :

04-91-46-90-13.

mer et le parfum des collines. En face de l'île, paradis des plongeurs, une petite plage de sable invite à la baignade. Un sentier vers Méjean serpente parallèlement à la voie ferrée. Des grottes, dont certaines font l'objet de fouilles archéologiques, attestent d'une présence humaine durant la préhistoire. Passé le cap Méjean, on découvre la splendeur de la calanque et tout ce qu'il faut pour se désaltérer ou se restaurer après cette longue marche ; il reste alors encore trois kilomètres pour gagner la petite gare d'Ensuès-la-Redonne.

J.-M. H.

Bon pied, bon poids

SACS À DOS ET CHAUSSURES

Le moins cher

Ce n'est pas le plus beau, celui qui vaudra à son propriétaire des regards envieux le soir au fond du gîte. Ce n'est pas non plus le plus robuste. Mais le modèle Appalaches 40 de Pamir est le moins cher des sacs de camping et de randonnée disponibles dans les magasins Au vieux campeur, connus pour leur souci de qualité. Pour 139 francs (21,19 €), il a une contenance de 40 litres et pèse 570 grammes. En version 65 litres, l'Appalaches 65 coûte 289 F (44,06 €) et est un peu plus sophistiqué.



Petit prix

Salomon propose avec le modèle Exentric un soulier agréable pour les promenades ou les courses d'orientation. Léger (860 grammes la paire en pointure 38), doublé polyamide en maille aérée, disposant d'une semelle soudée en caoutchouc, il existe en coloris perle du 36 au 41 et perle jaune du 40 au 48. La maille aérée permet une utilisation intensive lors des chaudes journées de l'été, sans risque pour les pieds. L'inconvénient est l'imperméabilité très faible de ce modèle. Mais pour 399 F (60,83€) l'Exentric demeure un investissement raisonnable.



Pour terrains faciles

En croûte de cuir vachette et polyamide, avec une semelle soudée en caoutchouc et insert polyuréthane, la Presta Mid de Lafuma est une multi-active à laquelle il ne faut cependant pas trop demander. Légère (880 grammes la paire en 38 ; 1 060 grammes en pointure 41), elle convient très bien aux voyages sportifs ou au bout du monde, à la marche d'approche et à la course d'orientation. Mais il faut des sentiers balisés et des terrains pas trop difficiles à ce soulier au prix relativement modéré : 449 F, 68,45 €.



Solidité sans faille

Sac de référence pour la grande randonnée, le Tassili 70 de Lafuma assure un portage aisé et confortable grâce à sa conception technique très étudiée. La mousse filtre absorbante et un filet assurent une ventilation optimum. Le dos du sac est réglable en hauteur très rapidement grâce à l'AB System, et le Tassili 70 comporte une large ceinture matelassée avec une plaque de répartition et des sangles stabilisatrices. D'une contenance de 70 litres, le sac pèse 2,100 kg et coûte 948 F (144,52 €).

La thermo-sensible confortable

Avec sa doublure en Outlast qui permet la régulation de la température, l'Exotrail de Nordica peut être qualifiée de « thermo-sensible ». Des microcapsules thermiques absorbent les excès de chaleur et les rediffusent au pied lorsque la température redescend. En somme, un soulier autant adapté au trek urbain qu'à la randonnée tout terrain. L'Exotrail de Nordica pèse 1 300 grammes et est disponible en beige ou en brun noir au prix de 649 F, 98,94 €.



Pour la journée

Dans la gamme des sacs de moyenne capacité, le Walkabout 35 de la marque Lowe Alpine est recommandé

comme étant l'un des meilleurs pour son rapport qualité-prix et sa robustesse. Convenant parfaitement aux randonnées à la journée, il dispose du système de dos aéré « Air Cooled » (aération par canal et filet tendu) qui limite la transpiration. 376 F (57,32 €). Le modèle se décline au féminin, s'appelant Walkabout 35 ND.

Tige cuir

Le cuir est à l'honneur pour cette chaussure de la marque Eider baptisée Kontrol Technik-Mid. Il est présent dans la tige, ce qui offre un confort satisfaisant, le traitement hydrophobe et une doublure membrane « Defender System » lui assurant une parfaite imperméabilité. Disponible en une seule teinte – marine –, cette chaussure de poids faible (1 240 grammes la paire en pointure 42) est destinée aux marcheurs qui souhaitent multiplier les terrains de leurs aventures. En forêt comme dans les alpages de moyenne altitude, ils seront satisfaits de ce soulier polyvalent qui ne coûte que 695 F (105,95 €).



Un modèle exclusivement féminin

Aigle a créé ce modèle pour les femmes. La tige en croûte de cuir et cordura dispose d'un col matelassé et abaissé au talon afin de rendre la marche plus agréable. Impeccable pour tous les genres de randonnées en toutes saisons, jusqu'à l'alpage sur sentiers, son utilisation est en revanche proscrite sur terrain rocailleux. Un seul coloris, lavande, pour ce modèle Iseran fabriqué par Aigle, léger (1 160 grammes la paire en 38), vendu au prix de 499 F (76,07 €).



Robustesse à toute épreuve

L'Alpinist 2095 de Bergans vaut 2 095 F (344,38 €). Mais, pour ce prix, on est assuré d'avoir ce qui se fait de mieux. Destiné aux charges très lourdes, il est muni d'un dos spécial, adapté au gros portage, et d'une ceinture coque à ossature articulée et matelassée. Cette star du sac de randonnée est

impressionnante : d'une contenance de 100 + 26 litres, il pèse à vide 4,100 kg et comporte (parmi d'autres accessoires) deux très grandes poches latérales à soufflet de 13 litres chacune. Voilà un sac à dos que l'on achète pour la vie et à condition d'en avoir vraiment l'usage.

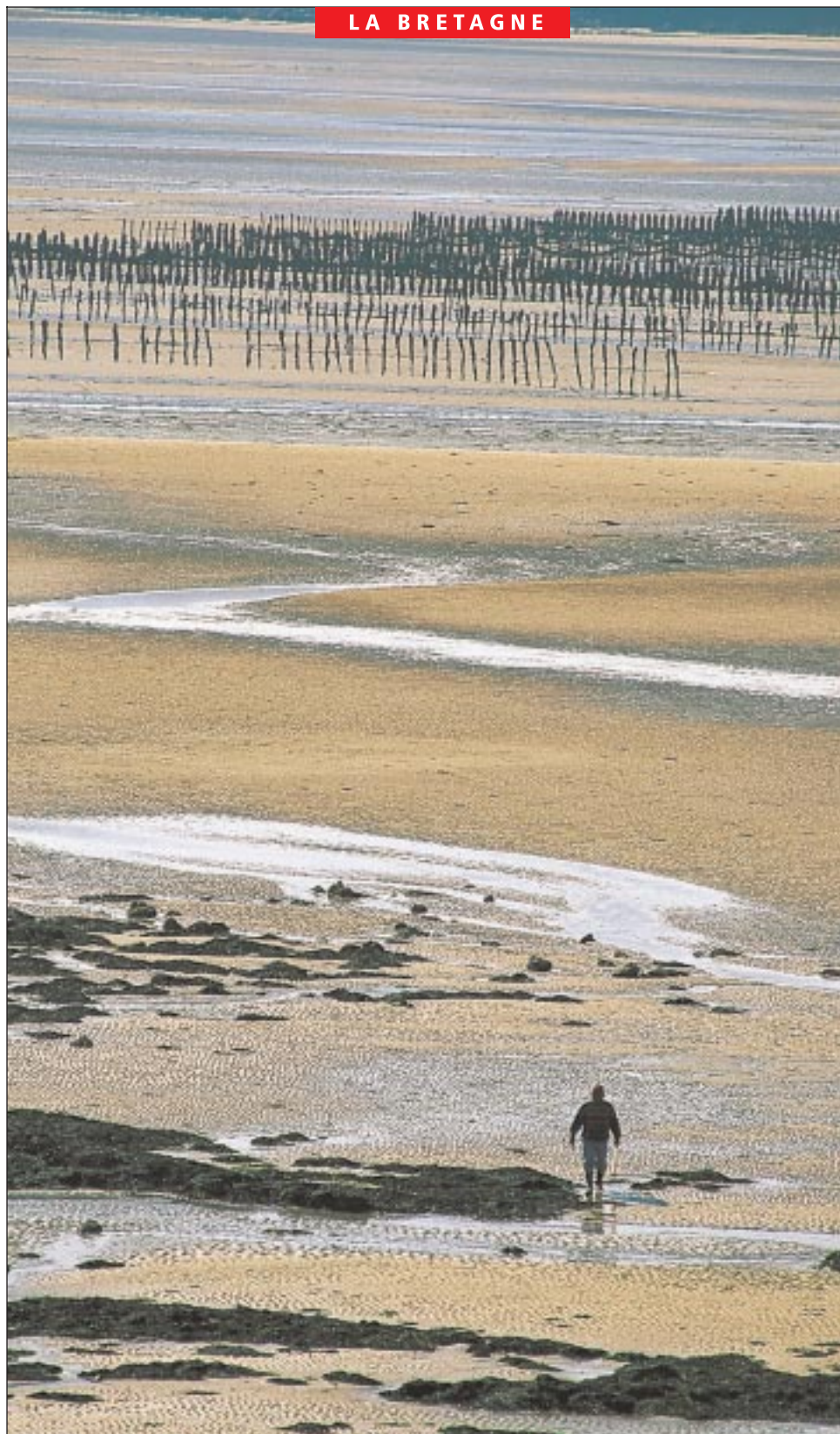


Idéale pour tous les sports

La Raid Trainer de chez Salomon comporte une tige en nylon aéré comprenant des renforts, un laçage rapide et autobloquant qui permet un maintien optimal du talon et du coup de pied. La semelle dispose d'amortisseurs sur toute la longueur pour une meilleure adhérence sur tous les types de sols. Très légère (800 grammes la paire en pointure 38), cette chaussure est disponible en gris et bleu du 36 au 41,5 et beige et noir du 40 au 46,5. Elle coûte 649 F (98,94 €).

Les objets présentés sur cette double page sont extraits de « Au Vieux Campeur », pré-catalogue n° 2 daté avril 2000.

SUR LES CHEMINS DE L'ÉTÉ



Escapade aux Ebihens

Posée sur une langue de terre cernée par les eaux, Saint-Jacut-de-la-Mer a longtemps vécu au rythme des saisons de pêche et des marées. Un site classé, sur les flots, dominé par la tour Vauban

COMME un point posé sur la presqu'île, l'île des Ebihens est le point fort d'un périple, ici soumis comme jadis à la volonté des flots. Le village tire son nom d'un moine irlandais qui, au V^e siècle, y aurait fondé une abbaye. Les terres de cette longue presqu'île, dont la mer coupait parfois les amarres, nourrissaient mal leurs hommes ; elles obligèrent les habitants à vivre du seul produit de leur pêche. C'est ainsi que Saint-Jacut se fit une spécialité de celle de la raie et du maquereau. Pour les conserver, on plongeait les raies dans un bain de saumure pendant une huitaine de jours, puis on les faisait sécher au soleil sur le pignon des maisons. L'odeur était un peu forte – si épouvantable en fait que, passant par là, Gargantua, assure-t-on, vint vomir les pierres sonnantes du Guildo.

La petite ville s'organise le long de la Grand-Rue, qui traverse la presqu'île de part en part. On la suivra, longeant les pignons aveugles des maisons qui s'alignent par cinq ou six face au sud et au soleil pour s'abriter du vent. Au nord-ouest de la presqu'île, on aperçoit depuis la route l'ancienne abbaye :



1

PRATIQUE

Côtes-d'Armor

● Accès

de Dinard par la D 603.

Départ : la plage du Rougeret ou la pointe du Chevet.

Durée : 2 heures.

● Nature

Le tour de la presqu'île par le sentier de grande randonnée

(GR 34). Départ du vieux château (dépliant à l'office du tourisme).

● Hébergement-restauration – Hôtel-restaurant

Le Vieux Moulin, à Saint-Jacut-de-la-Mer. Tél. : 02-96-27-71-02.

– Restaurant de la Presqu'île, Saint-Jacut. Tél. : 02-96-27-96-47.

– La Chaumière. Tél. : 02-96-27-74-20.

● Adresse :

Office de tourisme de Saint-Jacut-de-la-Mer. Tél. : 02-96-27-71-91.

ce qui en subsiste (un corps de bâtiment) ne laisse guère deviner qu'elle fut jadis la quatrième abbaye de Bretagne.

La route vient mourir à la pointe du Chevet. Après avoir dépassé un ancien blockhaus, que le sable peu à peu recouvre d'oubli, puis un ancien poste de douane, on atteint la pointe de la presqu'île. Le site, classé, offre une très belle vue sur la baie de l'Arguenon et Saint-Cast, à gauche, et sur la baie de Lanclieux, à droite. Un banc solitaire fait face à la mer. C'est ici que, patient, on attendra que l'immense grève se découvre et s'abandonne, tandis que quelques pêcheurs à pied, nez au sol, l'assaillent timidement.

Avec la marée basse, l'île des Ebihens (privée) se laisse rattacher au monde. Accessibles en un quart d'heure de marche (1 kilomètre), ses vingt hectares de landes et de dunes sauvages s'arpenent en une heure ou deux de promenade. Des fouilles réalisées il y a une dizaine d'années ont mis au jour, dans sa partie méridionale, les vestiges d'un village maritime curiosolite (les Celtes qui envahirent ce qu'on appelle aujourd'hui Côtes-d'Armor, il y a deux mille cinq cents ans), et les restes d'un atelier de fabrication de pains de sel.

Dominant l'île, la tour Vauban scrute l'horizon depuis trois siècles. Edifiée à la fin des années 1690, elle eut pour mission de défendre toute la zone de Saint-Jacut contre d'éventuels débarquements anglais. L'endroit commandait en effet la baie de Lanclieux. C'est Garangeau qui, sur l'ordre de Vauban, en établit les plans. Les travaux furent en partie financés par le propriétaire de l'île, le comte de Pontbriand, capitaine garde-côte du littoral de Saint-Malo. La tour fut également payée grâce aux amendes prélevées sur les prises de maquereaux illégalement pêchés depuis le littoral lors des fêtes qui auraient dû être chômées...

A quelques brassées de là, l'îlot de la Colombière fut longtemps exploité comme carrière de granit. Il est aujourd'hui classé réserve ornithologique. Il est formellement interdit de s'en approcher à moins de 100 mètres entre le 15 avril et le 21 août, période de reproduction des sternes, ces gracieuses « hirondelles des mers ».

Anne Cauquetoux

Ouessant la résistante

Le voyage résiste à la banalisation. La croisière en Iroise et la découverte de l'île sauvage restent des moments forts. Pourquoi boudier son plaisir ? A pied ou à vélo.

LE dépaysement commence dès Le Conquet, port d'embarquement de 80 % des visiteurs des îles de Molène et d'Ouessant. La compagnie Penn-Ar-Bed et son mini-paquebot confortable font tout pour que monter à bord soit aussi simple que de prendre le bus entre deux stations. Et pourtant, en toutes saisons, dès que le navire double la presqu'île de Kermorvan, l'air se fait plus vif, le souffle de la haute mer devient perceptible et le déplacement se transforme en vrai voyage. Le chenal du Fromveur est un lieu mal pavé qui s'amuse à hésiter entre roulis et tangage. Mais dès l'arrivée sur le port du Stiff, la magie ouessantine opère. Après un coup d'œil au phare du Stiff où le feu brille depuis plus de trois siècles, direction plein ouest vers la pointe de Pern.

Compter une bonne demi-heure à pied pour avaler les 2,5 kilomètres de bitume qui mènent à Lampaul, le bourg où sont rassemblés les commerces. On peut prendre un bus ou un taxi, si l'on préfère. Au passage, il est prudent de réserver sa table du déjeuner dans l'un des quatre restaurants. On peut aussi acheter son pique-

nique. La balade se pratique à pied ou à vélo. Depuis Lampaul, emprunter près du restaurant Le Fromveur la route qui met cap au nord jusqu'au village du Niou. Là se trouve l'Ecomusée des traditions ouessantines, deux petites maisons qui rassemblent surtout du mobilier – lits clos et buffets peints, souvent en bois d'épave – et objets décoratifs comme les fameux globes de verre qui servent d'écrans aussi bien à des photos de mariage qu'à des souvenirs ramenés d'Extrême-Orient par les marins de commerce.



Bateaux au mouillage dans le port d'Ouessant.

Du Niou, on pique vers la mer à travers une végétation rase, en longeant les murs de pierres sèches entourant les rares maisons d'habitation. Par place, subsistent quelques « goaskedou », des abris de pierres en demi-lune derrière lesquels les moutons se protègent du vent pendant la période de vaine pâture (de septembre au premier mercredi de février). La race ovine insulaire est en voie de disparition, mais le patrimoine génétique de ces petits moutons noirs est conservé sur le continent dans des troupeaux témoins. La tradition de la vieille Ouessantine filant sa quenouille s'éteint rapidement. Le mouton d'Ouessant n'est pratiquement plus valorisé que grâce à des recettes culinaires comme le ragoût dans les mottes : une cuisson de quatre ou cinq heures, à l'étouffée, dans de la tourbe qui se consume très lentement.

Sur le littoral, on trouve facilement à s'asseoir sous la protection d'un amas rocheux, sur une pelouse où pointent les armérias. Attention aux goélands argentés qui

2

PRATIQUE

Finistère

● Nature

L'île se visite sans difficulté à pied. Idéalement, il faut deux jours de séjour à cause des horaires des bateaux.

● Accès

– Par bateau. De Brest (escale au Conquet), chaque jour, et de Camaret, uniquement l'été : avec Penn-Ar-Bed.

Tél. :

02-98-80-24-68 et

02-98-27-88-22.

– En saison, de Camaret, Le Conquet et Lanildut, avec Finist'Mer. Tél. : 02-98-89-16-61 et 02-98-27-88-44.

– Par avion, de Brest-Guipavas, avec Finist'Air. Tél. :

02-98-84-64-87.



La race ovine insulaire est en voie de disparition, mais son patrimoine génétique est conservé sur le continent dans des troupeaux témoins.



... ont vite fait de s'emparer d'un repas que l'on laisserait sans surveillance. L'endroit est dominé par le phare du Créac'h, l'un des plus puissants du monde, dont la portée, qui dépasse 60 kilomètres, est à la mesure de son rôle de vigie.

Dans l'ancienne centrale électrique du phare, le Parc régional naturel d'Armorique gère le Musée des phares et balises, une illustration *in situ* de tout ce que l'homme a imaginé depuis des millénaires en matière de signalisation maritime. Il suffit de marcher quelques centaines de mètres en direction de la pointe de Pern pour découvrir dans le paysage ce que l'on vient de voir en maquette : les ruines d'une

corne de brume qui fonctionnait à l'aide d'un manège à chevaux, les pylônes qui approvisionnaient en électricité le phare du Nividic. Plus loin, au large, c'est la Jument, résultat de sept ans de travaux sur une roche qui ne découvre qu'à marée basse. A Ouessant, les tas de cailloux qui aujourd'hui passent presque inaperçus sont tous les témoins de la lutte ancestrale de l'homme et des éléments naturels.

De Pern, revenir au bourg par le sentier côtier qui donne parfois assez dangereusement sur le vide. Au passage, on admirera les nombreux oiseaux migrateurs.

Pol Téodeg

2

PRATIQUE

- Hébergement
 - La Duchesse Anne, tél : 02-98-48-80-25.
 - Le Fromveur, tél : 02-98-48-81-30.
 - L'Océan, tél : 02-98-48-80-03.
 - Office du tourisme à Lampaul. Tél : 02-98-48-85-83.

La presqu'île de Kermorvan

3

PRATIQUE

Finistère

● Accès

Départ :
passerelle
du Croaë
au Conquet

Durée : 4 heures

Longueur : 16 km

Balissage : rouge
et blanc jusqu'au
nord des

Blancs-Sablons,
jaune pour

la suite

Carte IGN :

O417ET.

● Nature

A visiter :

- Molène et son
archipel, deux
sorties par jour.

Tél. : 02-98-99-17-66.

- La pointe
Saint-Mathieu
et son abbaye,
à quelques
kilomètres au
sud du Conquet.

● Equipement

Location de

vélos : PLG

Loisirs, à

Plougonvelin.

Un zeste de douceur maritime, un doigt d'histoire du XVI^e siècle et le tumulte des flots en prime. Une promenade à déguster

BARRANT l'arrière-port du Conquet, la passerelle du Croaë est le point de départ de cette balade. Depuis la balustrade, on embrasse d'un coup d'œil toute la particularité et la richesse du site. Le Conquet est effectivement séparé de la presqu'île par une « ria » ou un « aber », selon l'appellation du pays de Léon, qui permet à l'océan de pénétrer au plus profond des terres. Les armées, de tous temps et de toutes nationalités, ne s'y sont d'ailleurs pas trompées ; cette pointe stratégique de la péninsule armoricaine fut tout au long des siècles l'enjeu de batailles particulièrement destructrices entre Bretons, Normands et Anglais. D'où les nombreuses maisons fortifiées et autres châteaux comme celui du Cosquies, situé de l'autre côté de la passerelle.

Les berges, qui longent ensuite le petit port intérieur, permettent de jouir d'un beau panorama sur toute la ville et d'admirer la maison des Seigneurs, rescapée du sac de 1558, avec ses impressionnantes fortifications du XVI^e siècle. On marche le long des haies et des murets de maisons d'agrément qui bénéficient d'une exposition plein sud et de la douceur maritime de la ria. Le côté

méridional de la presqu'île est le domaine de la lande maritime ; genêts et bruyères s'y marient tandis que les ajoncs introduisent l'éclat triomphant de leur jaune vif.

La pointe de Kermorvan affecte la forme d'un triangle dont la pointe sud-ouest est occupée par un phare qu'il faut voir au crépuscule quand ses premiers faisceaux épousent les derniers feux du soleil au-dessus de l'archipel de Molène. De là, on remonte vers le nord en direction de l'îlet qu'occupe un robuste fort militaire maintes fois reconstruit au cours des siècles. La dernière version, abandonnée, date du XIX^e siècle. C'est le lieu idéal pour une pause.

Après avoir passé l'îlet, accessible seulement à marée basse, la végétation se fait plus rare et le relief plus accidenté au fur et à mesure que l'on revient vers le continent. Les véritables chaos rocheux que présente la partie nord-est de la presqu'île ne sont d'ailleurs pas sans rappeler la côte nord d'Ouessant. Vents et embruns garantis !

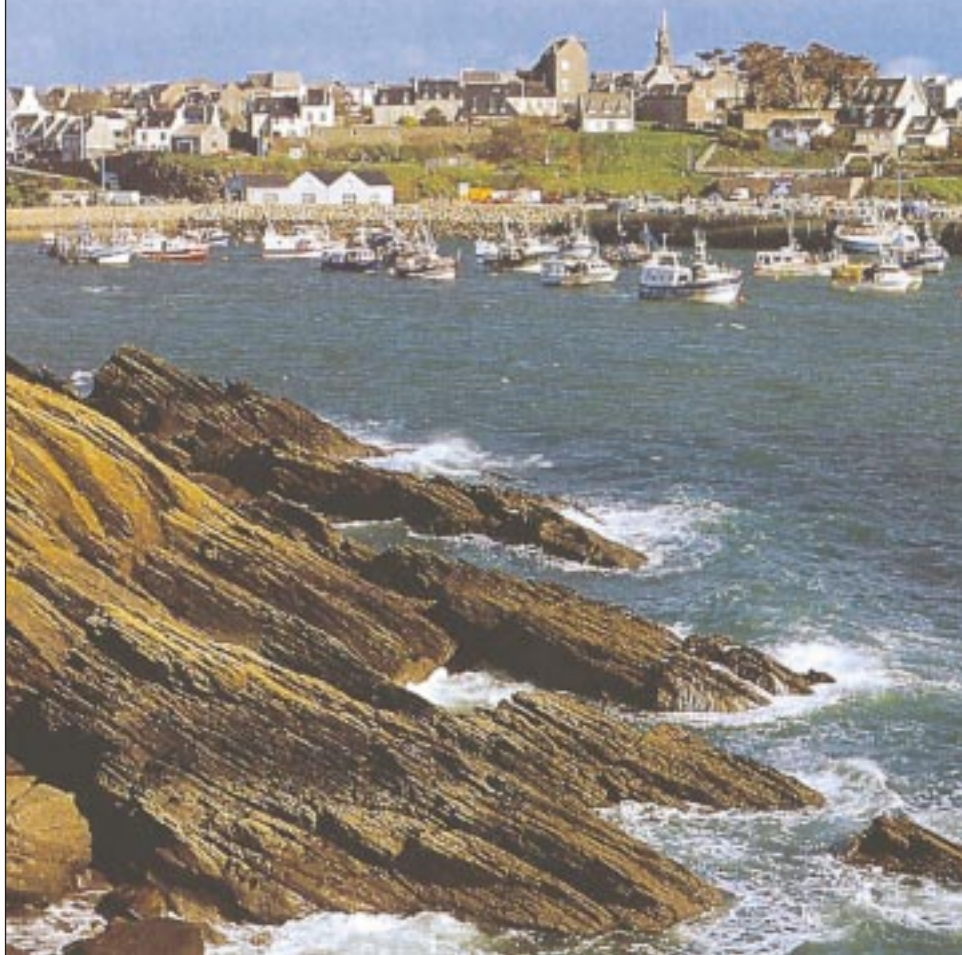
La plage des Blancs-Sablons offre une transition des plus spectaculaires. Le tumulte des flots à l'assaut des falaises fait soudainement place à une mélodie beaucoup plus douce, celle des vagues caressant inlassablement les dunes et ces deux kilomètres de plage. A l'extrémité de l'anse, un chemin carrossable traverse l'une des dunes les plus élevées pour rejoindre la D 28.

Descendre la D 28 jusqu'au camping du Théven, où un sentier permet de gagner les rives du Croaë. A marée haute, les flots se lancent à la conquête des vasières et des landes tandis qu'à marée basse un maigre cours d'eau serpente au milieu d'une végétation de plantes aquatiques et de prés salés. Le chemin bordant la rive mène au bois de pins, où un petit pont conduit à la D 67. En suivant la route sur quelques centaines de mètres, on rejoint alors le barrage séparant le Croaë de l'étang de





L'entrée du port du Conquet, où la variété des milieux naturels implique une grande diversité de la végétation.



•••

Kerjean. Le sentier longeant la rive sud du Croaë conduit à un magnifique bâtiment en vieilles pierres qui n'est autre que l'ancienne usine d'iode du Conquet, aujourd'hui utilisée par les pêcheurs pour entreposer leur matériel. Juste avant de rejoindre la passerelle, on remarquera le manoir du Poulconq dont la porte d'entrée est ornée d'une jolie accolade. On raconte que sa chapelle, aujourd'hui disparue, était bâtie si près de la mer que le flot y entraînait à chaque marée...

La balade sera un régal pour les férus d'ornithologie : les lieux sont fréquentés par de nombreuses espèces d'oiseaux. Ainsi, depuis les côtes, on peut observer les goélands marins, bruns et argentés, les sternes à l'affût, les cormorans se séchant les ailes... tandis que les vasières du Croaë sont le repère favori des échassiers, tels que les hérons cendrés, les chevaliers gambettes, les bernaches et autres espèces.

Laurent Feneau

3

PRATIQUE

- **Restauration**
Les Boucaniers,
crêpes, grill
et fruits de mer,
Le Conquet.
Tél. : 02-98-89-06-25.
- **Adresse**
Office
du tourisme
du Conquet.
Tél. : 02-98-89-11-31.

Promenade à la Vicomté

Une superbe balade entre villas du début du siècle et paisibles petites criques. Ou comment découvrir les charmes de Dinard et son ambiance inimitable

LORSQU'ILS l'ont découverte, au milieu du XIX^e siècle, les Anglais ont adoré Dinard. Rapidement, des familles s'y sont installées et organisées. On leur doit ainsi le premier golf français : le très chic Tennis-Club. C'est à la fin du XIX^e et au début de ce siècle que la station a connu ses plus belles heures, l'époque où l'on rencontrait, sortant des superbes villas, les grands de ce monde.

Sous la sérénité des pins, cette belle promenade permet de s'échapper des mondanités de Dinard, pour retrouver la simple compagnie de ses pensées vagabondes. Au milieu du XIX^e siècle, Dinard, jusqu'alors simple village de pêcheurs, est « découverte » par de riches familles anglaises et américaines. La douceur de son climat et la beauté de ses paysages en font rapidement une station balnéaire en vogue ; sa côte rocheuse se couvre alors de grandes villas cosmopolites et excentriques, d'hôtels au charme suranné.

Sur l'estuaire de la Rance, la Vicomté (qui tire son nom de la vicomté-de-Poudouvre, l'un des principaux fiefs bretons du Moyen Âge) fut l'un des derniers quartiers de la ville à s'urbaniser, dans les années 1930. Désigné, dans l'entre-deux-guerres, comme le « Longchamp de Dinard », c'est resté un quartier résidentiel, chic et tranquille, que longe un splendide chemin côtier aménagé sur les falaises boisées.

Le départ de la promenade, à faire de préférence le matin ou à midi pour profiter du meilleur ensoleillement, se prend depuis la plage du Prieuré. Bien abritée au fond d'une anse, ouverte au nord-est sur Saint-Malo, cette plage doit son nom à un ancien prieuré gothique ; les deux frères qui le firent construire au XIV^e siècle voulaient

ainsi remercier les trinitaires qui les avaient fait libérer des Turcs.

Tout à fait à droite, un escalier taillé dans les rochers s'enfonce sous les frondaisons : et c'est là le point le plus difficile de cette randonnée. Ensuite, le chemin ombragé, large et parfaitement aménagé, permet à toutes les jambes de longer la Rance, d'autant que de nombreux bancs s'égrènent le long du parcours, invitant à venir méditer un moment. On y surplombe criques et plages et l'on y jouit d'une vue d'ensemble sur les villas fin de siècle, perchées à flanc de colline dans la baie du Prieuré.

DOMINANT la pointe de la Jument, un promontoire, avec des bancs, offre une vue saisissante sur Dinard et Saint-Servan. Les deux cités, face à face, riva-

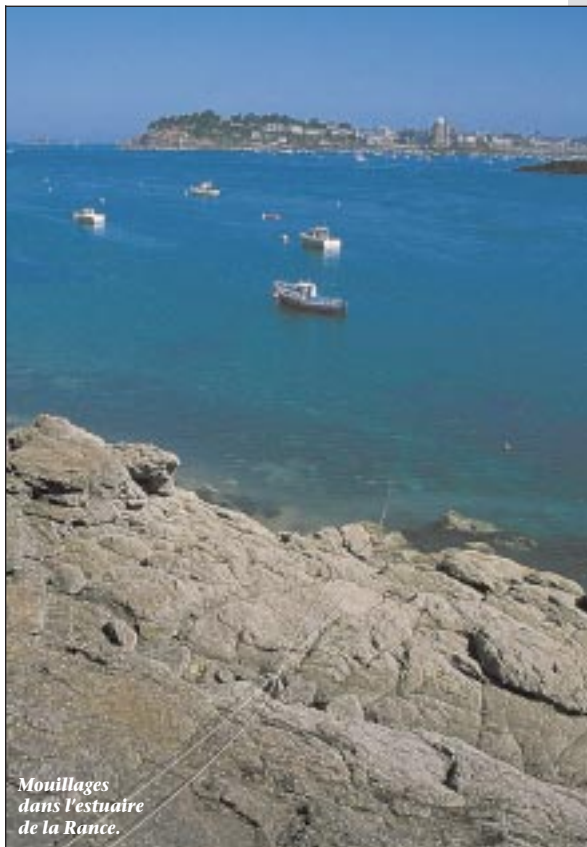
4

PRATIQUE

Ille-et-Vilaine

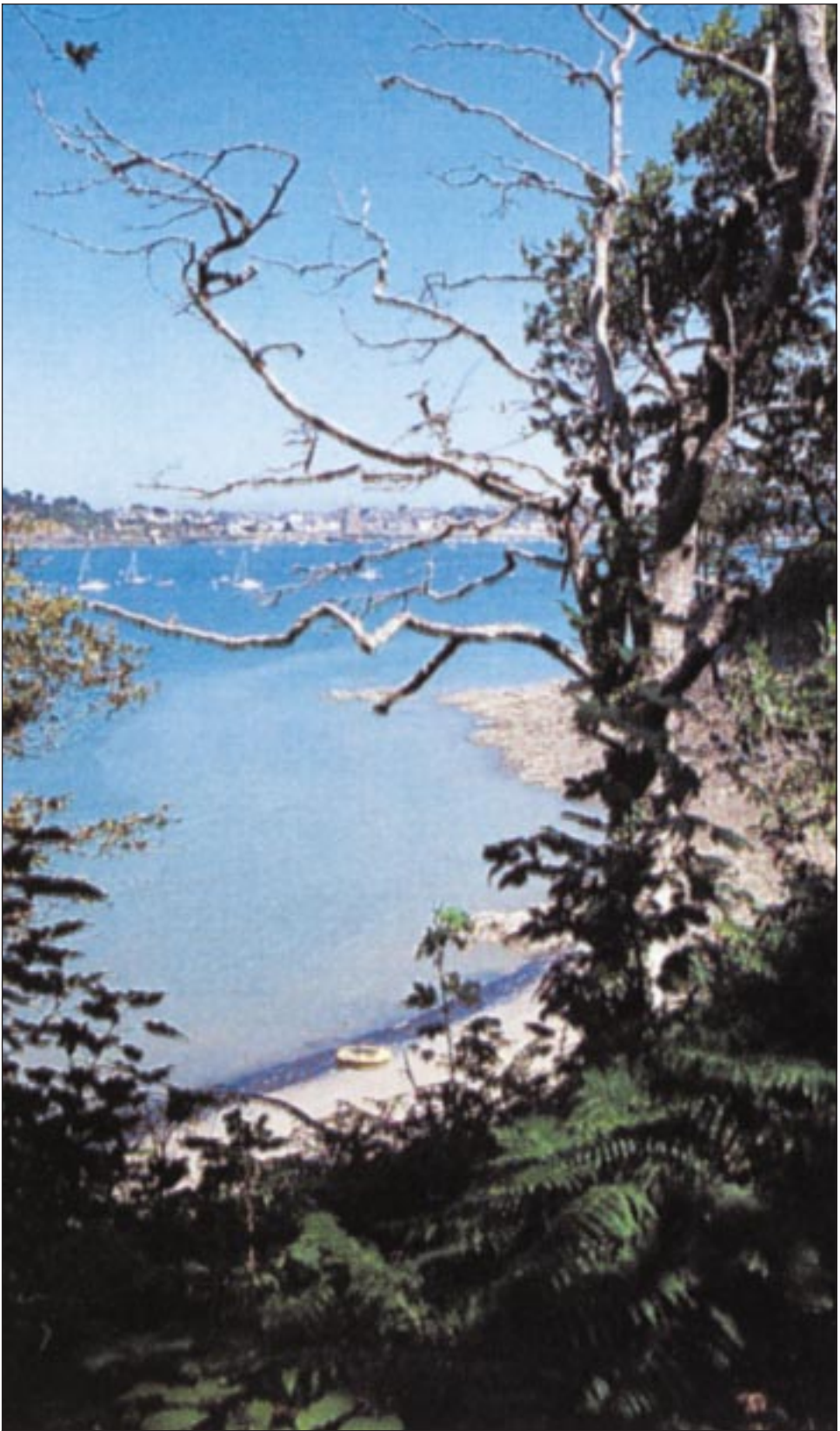
● **Accès de Dinard par la D 114**
Durée : 2 heures (aller et retour)

● **Visites**
 - **Le musée du site balnéaire dans la villa Eugénie.**
 - **L'usine marémotrice de la Rance. Visite gratuite jusqu'à 20 h. Tél. : 02-99-16-37-86.**



Mouillages dans l'estuaire de la Rance.

•••



•••

lisent de contrastes : à gauche, Dinard, riante et gaie, semble de loin un bric-à-brac fantaisiste de villas s'étagant sur les rochers ; à droite, le grand Saint-Malo, blanc et gris, beau lui aussi dans sa rigueur un peu guindée, semble lui répondre par un silence réprobateur. On y distingue le fort de la Cité, le rocher de Bizeux et la tour Solidor. En amont, on découvre l'immense usine marémotrice qui barre d'un trait net toute la largeur de la rivière. On la rejoint à pied en poursuivant la promenade.



EN revenant sur ses pas, on peut poursuivre jusqu'à la plage de Saint-Énogat, toujours en suivant le chemin de ronde côtier (compter deux heures de promenade, plus le temps de retourner à la plage du Prieuré). Emprunter successivement la promenade du Clair-de-Lune qui, sous les palmiers, les agaves et les eucalyptus, mène jusqu'à la pointe du Moulinet ; puis de la pointe du Moulinet, qui offre un splendide panorama sur la baie de Saint-Malo, jusqu'à la plage de l'Ecluse, puis la pointe de la Malouine, où se succèdent

les maisons les plus extravagantes de la ville. On peut continuer jusqu'à la pointe des Etêts. Il n'est pas interdit, bien entendu, de faire une petite pause en ville ou d'aller, en cours de route, déguster une glace à la plage de l'Ecluse.

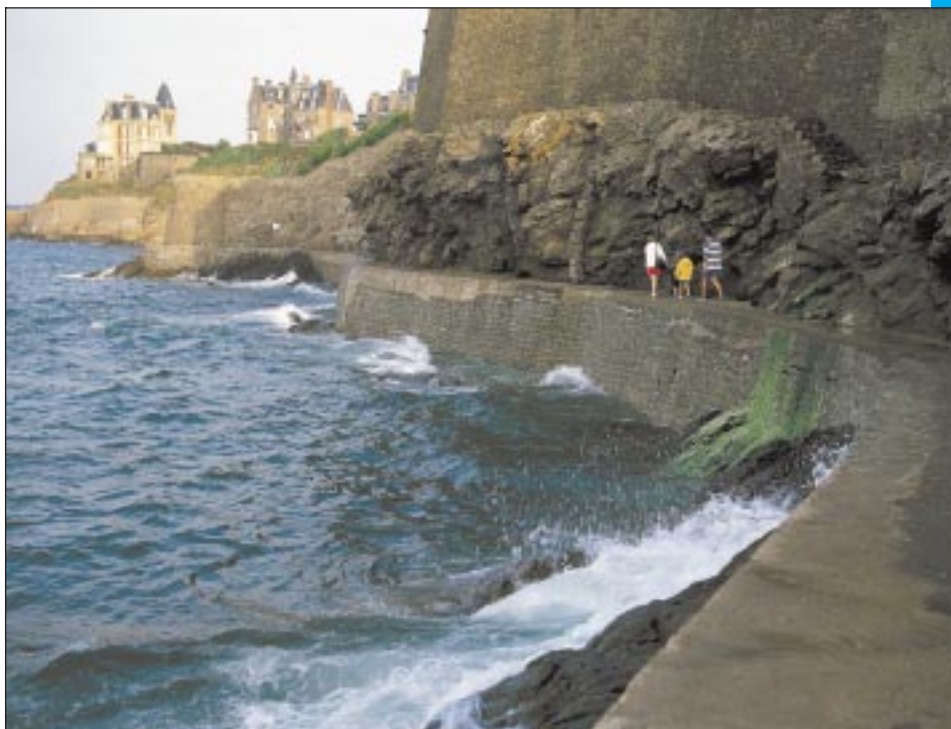
4

PRATIQUE

● Adresses :
**office du tourisme
 de Dinard,
 topoguide 345
 (Côte-d'Emeraude).
 Tél. : 02-99-46-94-12.**

A. C.

*Un splendide chemin
 côtier longe l'estuaire
 de la Rance,
 entre les pointes
 de la Vicomté
 et celle du Moulinet.*



ILLE-ET-VILAINE

Les rochers de Rothéneuf

Combiner la découverte d'un site surprenant et vraiment insolite avec une longue balade sans difficulté sur des étendues sablonneuses : c'est ce que proposent Rothéneuf, ses rochers et son havre

5

PRATIQUE

Ille-et-Vilaine

● **Accès de Saint-Malo par la D 201.**

Durée : 1 heure pour le site archéologique. 2 à 3 heures si l'on suit le littoral.

Entrée payante sur le site : 14 F.

● **Nature**
Balades tout l'été, organisées par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne. Tél. : 02-98-49-07-18.

LA balade commence à l'extrémité occidentale du havre de Rothéneuf. L'idéal est de choisir le jour et l'heure de la promenade en fonction de la marée. Deux heures après la marée haute, l'accès aux rochers est plus facile et l'on pourra ensuite accompagner le reflux qui laisse apparaître des langues de sable humide dans la baie.

La pointe de Rothéneuf était, depuis le XVI^e siècle, le lieu de réunion d'une tribu d'écumers des mers, corsaires et pêcheurs contrebandiers, les Rothéneuf. La famille y avait fait tailler dans le roc, au XVII^e siècle, un autel naïf dédié à saint Budoc. Avant chaque grande expédition, elle venait y prier et retremper son courage et son audace.

C'est en découvrant cet autel que l'abbé Fouré (1839-1910) entreprit l'œuvre de sa vie : une incroyable fresque de pierre qu'il sculpta entre 1870 et 1895 pour rappeler à l'éternité les heurs et malheurs des Rothéneuf et de leurs commensaux. On est accueilli d'emblée par les têtes débonnaires d'Arthur, Eugène, Auguste, Bernard et John, qui accompagnent en une haie d'honneur les premiers pas du visiteur. Hardis à l'abordage, ces cinq-là tro-

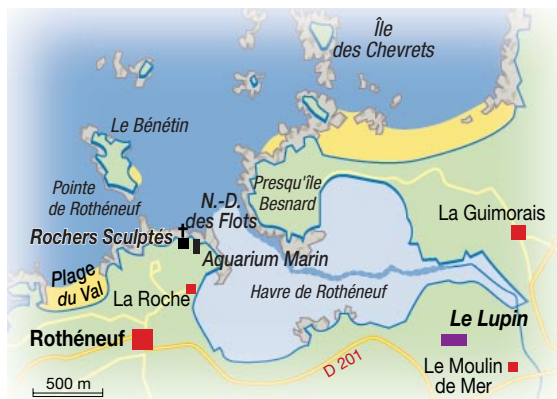
quaient, recelaient, revendaient les marchandises du Rothéneuf de la grande époque ; puis suivent face à la mer, « Vive la Joie », l'homme de confiance, Gargantua, commandant de la flotte, grand ripailleux devant l'Éternel, sa famille et les hommes de main. Et c'est vrai qu'il y a du Rabelais dans cette débauche de trognes.

A gauche, Jean de Caulne, appelé l'Égyptien parce qu'il était allé en Egypte, affiche son beau visage : conseiller de Madame de Rothéneuf, il lui aurait prodigué quelques conseils par trop chaleureux, ce qui valut à la belle une sévère correction conjugale...

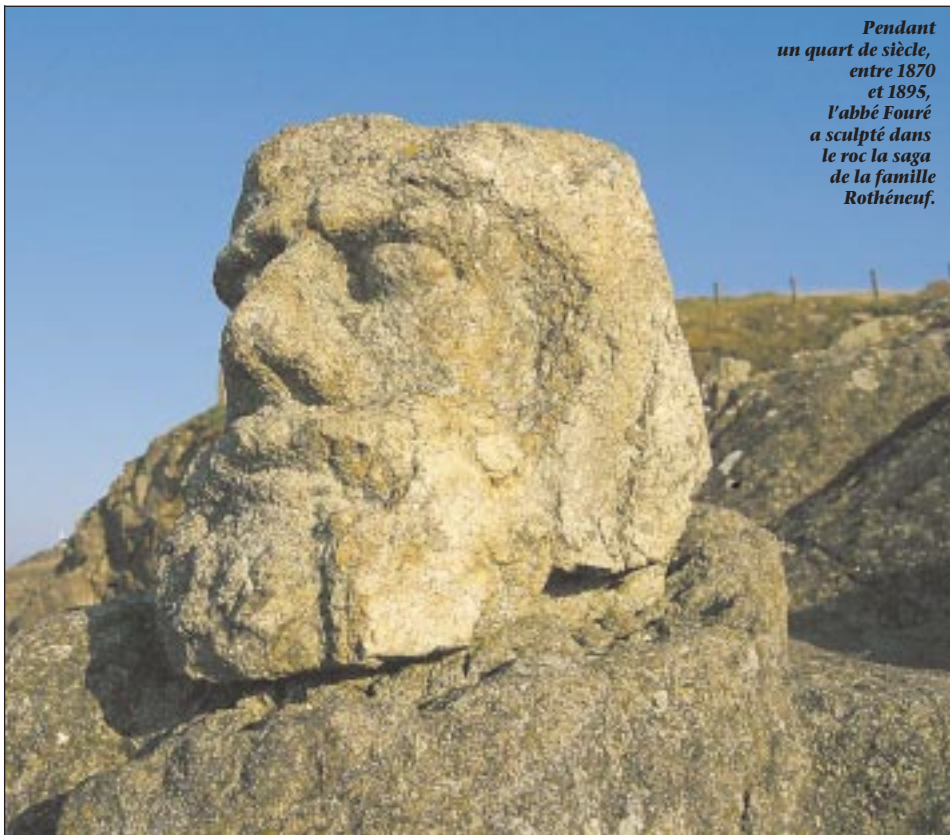
A droite, un escalier passe devant la tête barbus de Lucifer, le diable, qui contemple à ses pieds la chute de la tribu, contourne la falaise et mène au tombeau de saint Budoc, surplombant un gouffre. Autour de l'autel d'origine, l'abbé a doté la pierre d'un fourmillement d'êtres ; chaque rocher a des yeux, une bouche, une vie. Impassible, Budoc aspire à son dernier repos.

En revenant sur ses pas, on rejoint la composition générale qui symbolise la destruction de la tribu, vouée à l'enfer. Les Rothéneuf, avant leur chute, eurent cependant quelques belles années de rapine devant eux, puisqu'il fallut attendre la Révolution pour que le clan s'entre-déchire, s'affaiblisse par des trahisons et des luttes intestines. Selon la légende, le dernier des Rothéneuf aurait alors été englouti par un monstre marin que toutes ces tueries avaient réveillé... Gentilshommes et leurs dames, qui partagèrent le sort de la famille, forment un dernier parterre d'honneur, tandis que le monstre engloutit le malheureux héritier. En descendant un peu sur la gauche, une cinquantaine de corps sont enlacés, comme saisis par les spasmes de la mort : ils sont là, tous les héros qui lièrent leur sort à celui de la famille maudite. Ils expirent sous l'œil d'une nonne qui égrène ses prières pour l'éternité.

En descendant un peu sur la gauche, on retrouve un peu de la



Pendant un quart de siècle, entre 1870 et 1895, l'abbé Fouré a sculpté dans le roc la saga de la famille Rothéneuf.



♦♦♦
fraîcheur des premières compositions, et l'époque de la splendeur, la fin du XVI^e siècle. Voici la fameuse scène de ménage entre Monsieur de Rothéneuf, en fraise et barbichette, et sa femme, qui n'avait pu résister à l'attrait de l'Égyptien. Conçue comme un bas-relief ou une délicieuse enluminure, la scène est touchante de naïveté. A côté, la maîtresse de l'époux rit des déboires de sa rivale. Plus bas, deux êtres mal-faisants comptent leurs sous, penchés sur leur registre : ce sont la Buse et sa compagne, les financiers des Rothéneuf. Le benjamin de la famille, innocent, saute à la corde, ignorant tout des turpitudes de ses aînés.

A l'est des rochers, le havre de Rothéneuf offre un peu de calme et de douceur après les tourments de pierre que l'on vient de quitter. Le vent s'essouffle, les falaises s'effacent. Le havre, comme son nom l'indique, est une anse abritée qui, avec le flot, prend des allures de petite mer et que le jusant transforme

5

PRATIQUE

- Hébergement
restauration
Hôtel-
restaurant
Tirel-Guérin,
Saint-Méloir-
des-Ondes. Tél. :
02-99-89-10-46.
- Adresse
Office du
tourisme de
Saint-Malo. Tél. :
02-99-56-64-48.

en étendues sablonneuses (attention au débit du petit cours d'eau qui traverse la plage). Un simple goulet de 300 mètres le relie à la mer, entre la pointe de Rothéneuf et la presqu'île Bernard. Cette dernière, avec ses dunes et ses sentiers de pins, mérite un détour, ne serait-ce que pour la splendide vue qu'elle offre sur l'île des Chevrets. De là, toujours vers l'est, on découvre l'anse et le fort Duguesclin, sur une presqu'île que la marée haute isole. Cette place forte, où les constructions se succèdent depuis le XII^e siècle, a abrité pendant des années les vacances de Léo Ferré.

Pour terminer cette balade, pourquoi ne pas regagner l'intérieur des terres et s'offrir, à quelques kilomètres des rochers sculptés, une petite visite au manoir de Limoëlou, la demeure de Jacques Cartier ? Celui-ci abrite un musée retraçant la découverte du Canada par le navigateur et la vie quotidienne dans une bâtisse de cette époque.

Anne Cauquetoux

Etel : la rivière marine

Il faut longer de minuscules anses, des parcs ostréicoles et des chemins de traverse avant d'atteindre de minuscules presqu'îles. Peut-être faut-il même s'y perdre pour saisir l'esprit de ce lieu magique, hors du temps

POUR comprendre Etel, cette rivière marine de 15 kilomètres de long, le choix le plus judicieux est de se rendre au Vieux-Passage, sur la rive ouest. Avant la construction du Pont-Lorois, le bac permettant la traversée partait de ce petit port. Du sentier piéton, on peut appréhender, posté comme une vigie, la diversité des paysages de l'estuaire. Dans le dos, une présence rassurante émane des maisons de pêcheurs, serrées les unes contre les autres. A gauche, le regard s'accroche sur une digue en pierre abritant quelques embarcations. Il se perd ensuite dans les terres marécageuses, vers le fond de la rivière. Au large, droit devant, on distingue les dunes de sable couleur soleil qui encadrent la fameuse barre d'Etel.

Cette première rencontre préfigure notre promenade dans la ria : une déclinaison infinie. Se rendre au sémaphore du Mat Fenoux et contempler le port d'Etel depuis l'autre rive est le dernier préalable avant de franchir le Pont-Lorois. A l'entrée du port, des carcasses de



bateaux arrivent de se décomposer ; les poutres de leurs charpentes dénudées sont autant d'arêtes dressées vers le ciel. Oubliés, les alignements de thoniers ou de coquilliers d'autrefois : les quais n'accueillent plus aujourd'hui que des navires de plaisance.

Après une promenade le long des dunes, en face de la barre, l'heure est venue de pénétrer le cœur profond de la rivière d'Etel. Commençons par prendre la direction de Locoal-Mendon, en passant par Belz. En route, on bifurque pour se diriger vers la presqu'île de Locoal, l'endroit le plus mystérieux de la ria. Ici, terre et rivière se confondent en une

•••

6

PRATIQUE

Morbihan

● Accès de Vannes par la N 165, puis par la D 22.

● Restauration – Café Le Bistrot à thon, près du port, à Etel.

Tél. :

02-97-55-32-50.

– La Chaloupe, fruits de mer, vue sur le port (mieux vaut réserver).

Tél. :

02-97-55-32-13.

– Le Manoir de Porh Kerio, table gastronomique, dans un très beau décor,

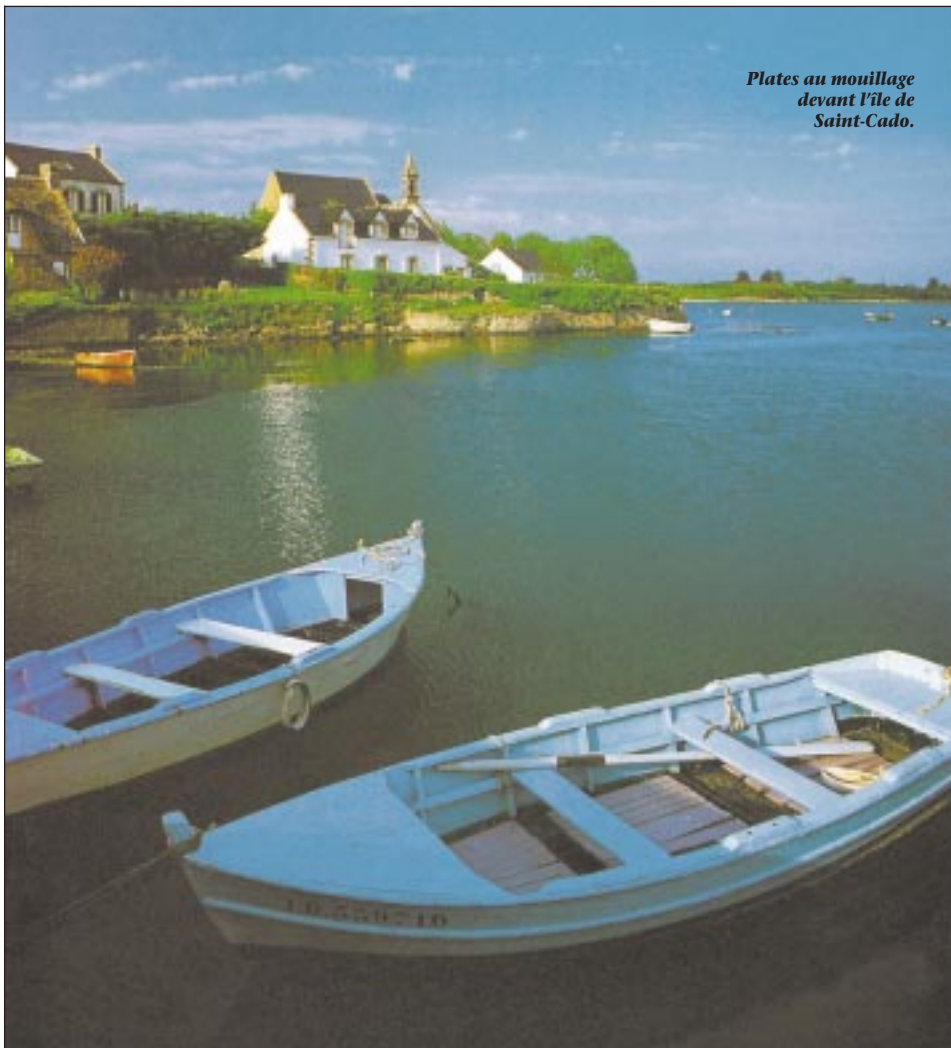
à Locoal-Mendon (environ 12 kilomètres au nord d'Etel).

Tél. :

02-97-24-67-57.



De nombreux pêcheurs fréquentent les rives d'Etel, dont les eaux oxygénées attirent beaucoup de poissons.



*Plates au mouillage
devant l'île de
Saint-Cado.*

•••
alliance immémoriale. On circule entre les maisonnettes de pêcheurs, on joue à cache-cache avec la rivière, qui surgit tantôt à gauche, tantôt à droite. Au gré de cette divagation, on atteint la pointe septentrionale du Listrec. Là, le spectacle est inoubliable : la vue, quasiment à 360 degrés tant la presqu'île est étroite, donne l'impression que l'on est embarqué sur un bateau. Les garde-fous en bois et le courant violent procurent l'illusion d'une traversée mouvementée. Magie du point de non-retour ? Le voyageur quitte à regret ce cap hypnotisant.

Pour achever avec bonheur cette errance dans la ria d'Étel, il reste à en découvrir le joyau. Du bord, l'île de Saint-Cado se présente comme un

6

PRATIQUE

● **Festivités**
Fête du thon,
le deuxième
dimanche d'août.

● **Adresse :**
Syndicat
d'initiative
d'Étel.

Tél :
02-97-55-23-80.

lopin d'une ville ancienne soigneusement découpé et posé sur la rivière. Le petit îlot détonne, avec ses nombreuses maisonnettes et ses trois ruelles en pente. On y accède par un pont de pierre construit, selon la légende, par le Diable en échange de l'âme d'un chat. En son point culminant, l'île accueille une chapelle du XVI^e siècle, lieu de guérisons miraculeuses pour les malentendants, dit-on. Saint-Cado abritait au XVII^e siècle le port des « pressiers de sardines » (des pêcheurs qui conservaient les poissons salés dans des tonneaux où ils étaient fortement compressés). Ils ont aujourd'hui laissé place aux ostréiculteurs, qui proposent leurs huîtres en vente directe.

Soazig Quemener